This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,377,179

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

ANNUAIRE DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Les réunions du Comité ont lieu à l'Ecole des Beaux-Arts, à quatre heures, le premier jeudi de chaque mois; tous les membres de la Société ont le droit d'y assister, et ont voix consultative. Elles sont interrompues pendant les mois d'août, de septembre et d'octobre.

L'Assemblée générale annuelle a lieu le premier jeudi qui suit la fête de Pâques.

La bibliothèque de l'Association (19, rue Jacob) est ouverte tous les jeudis, de 1 à 4 heures.

Les demandes de renseignements et les communications relatives aux travaux de l'Association doivent être adressées, franc de port, à l'Ecole des Beaux-Arts, 14, rue Bonaparte.

Les membres de l'Association sont priés de vouloir bien envoyer le montant de leur cotisation, en un mandat de poste, à M. Ch.-Emile Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, 11, rue du Cherche-Midi.

Tout membre qui, après deux avis, n'aura pas payé sa cotisation, sera considéré comme démissionnaire.

ANNUAIRE

DE L'ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869

16e Année, 1882

PARIS

AU SIÈGE DE L'ASSOCIATION

ÉCOLE DES BEAUX-ARTS, 14, RUE BONAPARTE

MAISONNEUVE ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS

25, QUAI VOLTAIRE, 25

1882

880.6
H9
v.16

Contin
Bibliou
2-18-52
77548

ASSOCIATION

POUR L'ENCOURAGEMENT

DES ÉTUDES GRECQUES

EN FRANCE

(Reconnue établissement d'utilité publique par décret du 7 juillet 1869.)

STATUTS.

§ I. Objet de l'Association.

Art. 1er. L'Association encourage la propagation des meilleures méthodes et la publication des livres les plus utiles pour le progrès des études grecques. Elle décerne, à cet effet, des récompenses.

2. Elle encourage, par tous les moyens en son pouvoir, le zèle des maîtres et des élèves.

3. Elle propose, s'il y a lieu, des sujets de prix.

4. Elle entretient des rapports avec les hellénistes étrangers.

5. Elle publie un annuaire ou un bulletin, contenant l'exposé de ses actes et de ses travaux, ainsi que l'indication des faits et des documents les plus importants qui concernent les études grecques.

§ II. Nomination des membres et cotisations.

6. Le nombre des membres de l'Association est illimité. Les Français et les étrangers peuvent également en faire partie.

7. L'admission est prononcée par le Comité, sur la présentation d'un membre de l'Association.

8. Les cinquante membres qui, par leur zèle et leur influence, ont particulièrement contribué à l'établissement de l'Association, ont le titre de *membres fondateurs*.

9. Le taux de la cotisation annuelle est fixé au *minimum* de dix francs.

10. La cotisation annuelle peut être remplacée par le payement, une fois fait, d'une somme décuple. La personne qui a fait ce versement reçoit le titre de *membre donateur*.

§ III. Direction de l'Association.

11. L'Association est dirigée par un Bureau et un Comité, dont le Bureau fait partie de droit.

12. Le Bureau est composé de :

Un Président,
Deux Vice-Présidents,

et de au moins :

Un Secrétaire-Archiviste,
Un Trésorier.

Il est renouvelé annuellement de la manière suivante :

1° Le Président sortant ne peut faire partie du Bureau qu'au bout d'un an ;

2° Le premier Vice-Président devient Président de droit ;

3° Les autres membres sont rééligibles ;

4° Les élections sont faites par l'Assemblée générale, à la pluralité des suffrages.

13. Le Comité, non compris le Bureau, est composé de vingt et un membres. Il est renouvelé annuellement par tiers. Les élections sont faites par l'Assemblée générale. Les sept membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

14. Tout membre, soit du Bureau, soit du Comité, qui n'aura pas assisté de l'année aux séances, sera réputé démissionnaire.

15. Le Comité se réunit régulièrement au moins une fois par mois. Il peut être convoqué extraordinairement par le Président.

Le Secrétaire rédige les procès-verbaux des séances; ils sont régulièrement transcrits sur un registre.

Tous les membres de l'Association sont admis aux séances ordinaires du Comité, et ils y ont voix consultative.

Les séances seront suspendues pendant trois mois, du 1er août au 1er novembre.

16. Une Commission administrative et des Commissions de correspondance et de publication sont nommées par le Comité. Tout membre de l'Association peut en faire partie.

17. Le Comité fait dresser annuellement le budget des recettes et des dépenses de l'Association. Aucune dépense non inscrite au budget ne peut être autorisée par le Comité que sur la proposition ou bien après l'avis de la Commission administrative.

18. Le compte détaillé des recettes et dépenses de l'année écoulée est également dressé, présenté par le Comité à l'approbation de l'Assemblée générale et publié.

§ IV. Assemblée générale.

19. L'Association tient, au moins une fois chaque année, une Assemblée générale. Les convocations ont lieu à domicile. L'Assemblée entend le rapport qui lui est présenté par le Secrétaire sur les travaux de l'Association, et le rapport de la Commission administrative sur les recettes et les dépenses de l'année.

Elle procède au remplacement des membres sortants du Comité et du Bureau.

Tous les membres de l'Association résidant en France

sont admis à voter, soit en personne, soit par correspondance.

§ V.

20. Les présents statuts ne pourront être modifiés que par un vote du Comité, rendu à la majorité des deux tiers des membres présents, dans une séance convoquée expressément pour cet objet, huit jours à l'avance. Ces modifications, après l'approbation de l'Assemblée générale, seront soumises au Conseil d'Etat.

LA MÉDAILLE DE L'ASSOCIATION

Cette médaille, œuvre de notre confrère, M. C.-L. Chaplain, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), porte au droit une tête de Minerve, dont le casque, décoré de fleurons, de feuilles d'olivier et d'une figure de Sphinx, rappelle à la fois les anciennes monnaies d'Athènes et les belles monnaies de Thurium. Le module est de 55 millimètres.

Elle pourra être décernée avec une inscription spéciale, par un vote du Comité, aux personnes qui auront rendu à l'Association des services exceptionnels.

Le Comité a décidé aussi qu'elle serait mise à la disposition de tous les membres de l'Association qui désireraient l'acquérir. Dans ce cas, elle portera, sur le revers, le nom du possesseur avec la date de son entrée dans l'Association. Le prix en a été fixé comme il suit :

L'exemplaire en bronze.....	10 fr.
— en argent.....	30

Ceux de nos confrères qui voudraient posséder cette œuvre d'art devront adresser leur demande à M. Ruelle, agent et bibliothécaire de l'Association, à l'École des Beaux-Arts, rue Bonaparte, Paris. Ils sont priés d'envoyer d'avance la somme fixée, suivant qu'ils préfèrent la médaille en argent ou en bronze, afin que l'on puisse y faire graver leur nom. Ils voudront bien, de plus, joindre à cet envoi l'indication des noms et prénoms qui doivent former la légende. Les membres qui habitent la province ou l'étranger devront désigner en même temps la personne de confiance par laquelle ils désirent que la médaille soit retirée pour eux, ou le mode d'envoi qui leur convient. Les frais d'expédition seront naturellement à leur charge.

MEMBRES FONDATEURS DE L'ASSOCIATION.

(1867.)

MM.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*.

† ALEXANDRE (Ch.) (1), membre de l'Institut.

BERTRAND (Alexandre), directeur du Musée de Saint-Germain.

† BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts.

BRÉAL (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

† BRUNET DE PRESLE, membre de l'Institut.

BURNOUF (Emile), ancien directeur de l'Ecole française d'Athènes,

CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres de Nancy.

CHASSANG, inspecteur général de l'Instruction publique.

† DAREMBERG, de la bibliothèque Mazarine.

DAVID (baron Jérôme), ancien vice-président du Corps législatif.

† DEHÈQUE, membre de l'Institut.

DELYANNIS (Théodore-P.), ministre plénipotentiaire de S. M. Hellénique.

† DEVILLE (Gustave), membre de l'Ecole d'Athènes.

† DIDOT (Ambroise-Firmin), membre de l'Institut.

† DÜBNER, helléniste.

DURUY (Victor), membre de l'Institut, ministre de l'Instruction publique.

EGGER, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

EICHTHAL (Gustave d'), membre de la Société asiatique.

GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand.

GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.

GOUMY, rédacteur en chef de la *Revue de l'Instruction publique*.

(1) La croix indique les membres fondateurs décédés.

† Guigniaut, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.
Havet, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut, professeur à l'École des Beaux-Arts.
Hignard, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.
Hillebrand, ancien professeur à la Faculté des lettres de Douai.
Jourdain (Charles), membre de l'Institut.
Legouvé, de l'Académie française.
Lévêque (Charles), membre de l'Institut.
† Longpérier (Adrien de), membre de l'Institut.
Maury (Alfred), membre de l'Institut.
Mélas (Constantin), de la maison Mélas frères (Marseille).
Miller (Emm.), membre de l'Institut.
† Naudet, membre de l'Institut.
† Patin, de l'Académie française, doyen de la Faculté des lettres de Paris.
Perrot (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres.
Ravaisson (Félix), membre de l'Institut.
Renan (Ernest), membre de l'Institut.
Renier (Léon), membre de l'Institut.
† Saint-Marc Girardin, de l'Académie française.
† Thénon (l'abbé), directeur de l'Ecole Bossuet.
† Thurot, membre de l'Institut, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure.
Valettas (J.-N.), professeur (Londres).
† Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française.
† Vincent (A.-J.-H.), membre de l'Institut.
Waddington (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur.
Weil (Henri), membre de l'Institut.
Wescher (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
Witte (baron J. de), membre de l'Institut.

MEMBRES FONDATEURS POUR LES MONUMENTS GRECS.

(1875-1881.)

Le Ministère de l'Instruction publique.
Le Musée du Louvre.
L'Ecole nationale des Beaux-Arts.
L'Université d'Athènes.
Le Syllogue d'Athènes pour la propagation des études grecques.
Le Syllogue littéraire hellénique du Caire l'*Union*.

MM.

Barthélemy Saint-Hilaire.
Basili (Demetrio).
Bikélas (D.).
Brault (Léonce).
† Brunet de Presle.
Carathéodory (Etienne).
Castorchi (Euthymios).
† Chasles (Michel).
Coromilas.
† Didot (A.-F.).
Drême.
Dumont (Albert).
Egger (Emile).
Eichtal (Gustave d').
Foucart (Paul).
Hachette et Cie, libraires éditeurs.
Hanriot.
Heuzey (Léon).
Laprade (V. de).
Lecomte (Ch.).
Misto (H.-P.).
Negrepontis.
Ocher de Beaupré.

PARMENTIER (général).
PERROT (Georges).
PIAT (A.).
QUEUX DE SAINT-HILAIRE (marquis de).
RODOCANAKI (P.).
SARIPOLOS (Nicolas).
† SYMVOULIDIS.
SYNGROS (A.)
VANEY.
VERNA (baron de).
WITTE (baron J. de).
† WYNDHAM (George).
† WYNDHAM (Charles).
ZAFIROPULO (E.).
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi).

M. Zographos, déjà fondateur du prix qui porte son nom, a souscrit à l'œuvre des Monuments grecs pour une somme de cinq mille francs. — M. le baron de Witte et M. G. d'Eichthal ont souscrit chacun pour une somme de quatre cents francs.

ANCIENS PRÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION.

1867.	MM. PATIN,	membre de l'Institut.
1868.	EGGER,	*Id.*
1869.	BEULÉ,	*Id.*
1870.	BRUNET DE PRESLE,	*Id.*
1871.	EGGER,	*Id.*
1872.	THUROT,	*Id.*
1873.	MILLER,	*Id.*
1874.	HEUZEY,	*Id.*
1875.	PERROT,	*Id.*
1876.	EGGER.	*Id.*
1877.	CHASSANG, inspecteur général de l'Université.	
1878.	FOUCART, membre de l'Institut.	
1879.	GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand,	
1880.	DARESTE, membre de l'Institut.	
1881.	WEIL,	*Id.*

MEMBRES DU BUREAU POUR 1882-83.

Président honoraire : M. Ém. Egger.
Président : M. Miller.
1er *Vice-president :* M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.
2e *Vice-président :* M. Glachant.
Secrétaire-archiviste : M. A. Croiset.
Trésorier : M. Ch. Jourdain.

MEMBRES DU COMITÉ POUR 1882-83.

Nommés en 1880.

MM. Rayet (O.).
Dumont (Albert).
Gidel.
Houssaye (Henry).
Zographoj (Xénophon).
Mézières (Alfred).
Rambaud (Alfred).

Nommés en 1881.

MM. Pesson.
Dareste (R.).
Didot.
Girard (Jules).
Legouez.
Perrot (G.).
Baron de Witte.

Nommés en 1882.

MM. Cartault.
L'abbé Duchesne.
Dussouchet.
Gebhart.
Huit (Ch.).
Petit de Julleville.
Weil (Henri).

COMMISSION ADMINISTRATIVE.

MM. Chassang.
Pesson.
Eichtal (Gustave d').
Glachant.
Laperche.
Talbot.

COMMISSION DE PUBLICATION.

MM. Heuzey.
Dareste.
Perrot.
Talbot.
Rayet (O.).

COMMISSION ARCHÉOLOGIQUE.

MM. Dumont (Albert).
Guillaume.
Heuzey (L.).
Perrot (G.).
Ravaisson.
Witte (De).

MEMBRES DONATEURS.

MM.

Alphérakis (Achille), à Taganrog (Russie).
Anquetil, inspecteur d'Académie, à Versailles.
Antrobus (Fr.), à Londres.
Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie).
Avgerinos (Antonios), à Taganrog.
Banque nationale de Grèce, à Athènes.

Barenton (Arm.), à Paris.
Baret, avocat, à Paris.
Basiadis (Héraclès-Constantin), à Constantinople.
Bikélas (D.), à Paris.
Bimpos (Th.), archevêque de Mantinée.
Blampignon (l'abbé), à Paris.
Bounos (Élie), à Paris.
Braïlas (Armenis), ministre de Grèce, à Londres.
Brault (Léonce), ancien procureur de la République.
Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie (Turquie).
Calvet-Rogniat (le baron Pierre), licencié ès lettres.
Carapanos (Constantin), correspondant de l'Institut, à Arta (Grèce).
Carathéodory (Ét.), ministre de Turquie, à Bruxelles.
Cartault (A.), maître de conférences à l'École normale supérieure.
Casso (Mme), à Paris.
Castorchi (Euth.), professeur à l'Université d'Athènes.
Charamis (Adamantios), professeur à Taganrog.
Chasles (Henri), à Paris.
Chassiotis (G.), fondateur du lycée de Péra, à Paris.
Chevrier (Ad.), avocat général, à Paris.
Chrysobelonis (Léonidas), négociant, à Manchester.
Combothecras (Sp.), à Odessa.
Constantinidis (Zanos), à Constantinople.
Coumanoudis (Ét.-A.), professeur à l'Université (Athènes).
Cousté (E.), directeur de la manufacture des tabacs, à Paris.
Croiset (Alfred), maître de conférences à la Faculté des lettres.
Cucheval (Victor), à Paris.
Damaschinos, à Paris.
Dareste (Rod.), mèmbre de l'Institut.
Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog.
Delyannis (N.), ministre de Grèce, à Belgrade.
Démétrélias (C.), à Odessa.
Desjardins, à Versailles.
Deville, (Mme veuve), à Paris (1).

(1) Don d'une rente annuelle de 500 francs.

Didot (Alfred), à Paris.
Dorisas (L.), à Odessa.
Doudas (D.), à Constantinople.
Doulcet (Henri), à Paris.
Dozon (Aug.), consul de France à Larnaka (Chypre).
Drême, président de la cour d'appel d'Agen (Lot-et-Garonne).
Duruy (Victor), membre de l'Institut.
École hellénique d'Odessa.
Egger, membre de l'Institut.
Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, à Paris.
Faliéros (Nicolas), à Taganrog (Russie).
Fallex (Eug.), censeur des études du lycée Charlemagne.
Ferry (Jules), député, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts.
Fix (Théodore), colonel d'état-major, à Paris.
Foucart (Paul), membre de l'Institut.
Gennadios, chargé d'affaires de Grèce, à Londres.
Gevaert (F.-Aug.), directeur du Conservateur royal de musique, à Bruxelles.
Giannaros (Thrasybule), négociant, à Constantinople.
Gonnet (l'abbé), docteur ès-lettres, à Lyon.
Grégoire, archevêque de Chios, à Constantinople.
Gumuchguerdane (Michalakis), à Philippopolis (Turquie).
Gymnase de Janina (pour 15 ans).
Hachette (L.) et Ce, libraires-éditeurs, à Paris.
Hanriot, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers.
Havet (E.), membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Havet (Louis), maître de conférences à l'École pratique des Hautes-Études et à la Faculté des lettres.
Havet (Julien), attaché à la Bibliothèque nationale.
Heuzey, conseiller à la cour d'appel de Rouen.
Heuzey (Léon), membre de l'Institut.
Houssaye (Henry), homme de lettres.
Inglessis (Alex.), à Odessa.
Jasonidis, à Limassol (Chypre).
Johannidis (Emmanuel), à Taganrog.

JOLLY D'AUSSY (D.-M.), au château de Crazannes (Charente-Inférieure).
JORDAN (Camille), membre de l'Institut, à Paris.
JORET (Ch.), professeur à la Faculté d'Aix.
KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople.
KONTOSTAVLOS (Alexandre,) à Athènes.
KONTOSTAVLOS (Othon), à Marseille.
KOSTÈS (Léonidas), à Taganrog.
LANDELLE (Charles), peintre, à Paris.
LAPERCHE, à Paris et à Provins.
LATTRY (Al.), à Odessa.
LATTRY (Dr Pélopidas), à Odessa.
LECOMTE (Ch.), à Paris.
LEGANTINIS (J.-E.), à Odessa.
LUDLOW (Th.-W.), à New-York.
MACMILLAN (Georges-A.), éditeur, à Londres.
MAGGIAR (Octave), négociant, à Paris.
MAISONNEUVE, libraire-éditeur, à Paris.
MALLORTIE (H. de), principal du collège d'Arras.
MANOUSSIS (Constantinos), à Taganrog.
MANOUSSIS (Demetrios), à Taganrog.
MANTZAVINOS (R.), à Odessa.
MARTIN (Th.-Henri), membre de l'Institut (Rennes).
MAVRO (Sp.), à Odessa.
MAVROCORDATO (Nicolas), ministre de Grèce, à Paris.
MAVROCORDATO (le colonel Alexandre-Constantin).
MAVROGORDATO (M.), à Odessa.
MAXIMOS (P.), à Odessa.
MISTO (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne (1).
MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris.
NEGREPONTE (Michel), négociant, à Paris.
NÉGROPONTIS (Démétrios), à Taganrog.
NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète (à Athènes).
NICOLAÏDÈS (Nicolaos), à Taganrog.
PAISANT (A.), président du tribunal civil de Saint-Quentin.

(1) Don d'une somme de 800 francs.

Parissi, à Paris.
Parmentier (Théod.), général, à Paris.
Paspati (J.-F.), à Odessa.
Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons.
Perrin (Ernest), à Paris.
Persopoulo (N.), à Odessa.
Pesson, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Paris.
Pispas (Dr B.), à Odessa.
Queux de Saint Hilaire (marquis de), à Paris.
Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, à Paris.
Renieri, gouverneur de la Banque nationale, à Athènes.
Riant (comte), docteur ès lettres, de la Société des antiquaires.
Richard-Kœnig, à Paris.
Robertet, licencié ès lettres, à Paris.
Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa.
Rodocanachi (Th.-P.), à Odessa.
Romanos (J.), à Corfou.
Sarakiotis (Basileios), à Constantinople.
Saraphis (Aristide), négociant, à Constantinople.
Saripolos (Nicolas), professeur à l'Université (Athènes).
Sathas (Constantin), à Venise.
Sayce, professeur à l'Université d'Oxford.
Scaramangas (Pierre-Jean), à Paris.
Scaramangas (Jean-E.), à Marseille.
Scaramangas (Jean-A.), à Taganrog.
Scaramangas (Doucas-J.), à Taganrog.
Scaramangas (Stamatios), à Taganrog.
Schliemann (H.), à Athènes.
Sclavo (Michel), à Odessa.
Somakis (Mme Hélène), à Paris.
Souchu-Servinière, à Laval.
Souvazoglou (Basili), banquier, à Constantinople.
Stephanovic (Zanis), négociant, à Constantinople.
Svoronos (Michel), négociant, à Constantinople.
Syngros (A.), à Athènes.
Tarlas (Th.), à Taganrog.
Telfy, professeur à l'Université de Pesth.

TILIÈRE (marquis de), à Paris.
TOUGARD (l'abbé), professeur au petit séminaire de Rouen.
TOURNIER (Éd.), maître de conférences à l'École normale supérieure.
TSACALOTOS (E.-D.), à Taganrog.
UNIVERSITÉ d'Athènes (1).
VAGLIANO (André), négociant, à Marseille.
VALIERI (N.), à Odessa.
VALIERI (Oct.), à Londres.
VLASTOS (Ét.-A.), à Marseille.
VLASTOS (Th.). à Liverpool.
VOULISMAS (E.), archimandrite, à Odessa.
VUCINA (Emm.-G.), à Odessa.
VUCINA (Al.-G.), à Odessa.
VUCINA (J.-G.), à Odessa.
WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale.
XANTHOPOULOS (Dem.), à Odessa.
XYDIAS (Sp.), à Odessa.
ZARIPHI (Georges), négociant, à Constantinople.
ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), fondateur du prix Zographos, à Paris.
ZOGRAPHOS (Dr Xénophon), à Paris.
ZOLOTHOREW (Mme), à Moscou.

(1) L'Université d'Athènes s'inscrit annuellement pour une somme de 400 francs.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES

Au 13 avril 1882.

NOTA. L'astérisque désigne les membres donateurs.

MM.

ACATOS (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

ACHILLOFOULOS (Évangèle), négociant, au Caire. — 1880.

ADERT, ancien professeur de littérature grecque à l'Académie de Genève, rédacteur en chef du *Journal de Genève*. — 1867.

AFENDOULI (Théodore), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1867.

ALBERT frères, négociants, rue du Tapis-Vert, 15 (Marseille). — 1868.

ALEXANDRIDIS (Zacharias), négociant, à Constantinople. — 1868.

*ALPHERAKIS (Achilleus), à Taganrog (Russie). — 1869.

AMBANAPOULOS, négociant, 112, rue Sylvabelle (Marseille). — 1867.

ANAGNOSTAKIS (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

ANASTASIADIS (A.), à Alexandrie. — 1880.

ANASTASIADIS (Sotiri), courtier, au Caire. — 1880.

ANDONIADIS (Thalès), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1880.

ANDRÉADIS (Mme), directrice de la maison d'éducation franco-grecque, au Caire. — 1867.

ANGELIDIS (G.), négociant, à Constantinople. — 1880.

*ANQUETIL, inspecteur d'Académie, avenue de Paris, 1 (Versailles). — 1872.

ANTHOPOULOS (Constantin), membre du tribunal de commerce (Constantinople). — 1868.

ANTONOPOULOS (G.), négociant, au Caire. — 1880.

*ANTROBUS (Fr.), oratory, S. W. (Londres). — 1879.

Aphendoulis (Constantin), chaviarchan, n° 4, à Constantinople. — 1876.

Apostolidis (D.), à Alexandrie. — 1876.

Apostolidis (G.), à Constantinople. — 1880.

Argyropoulos (Spyridion), 6, avenue Percier. — 1875.

Aristarchy-Bey (Stavrachis), membre du conseil d'État (Constantinople). — 1868.

Aristoclès (Jean-D.), professeur de la grande École patriarcale, à Constantinople. — 1868.

Armingaud, professeur au lycée Henri IV, 7, rue Cassette. — 1868.

Arytaios (Théodore), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.

* Athanasiadis (Athanasios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Athanassaki (Jean), avocat, au Caire. — 1880.

Athénogénès (Georges), négociant (Constantinople). — 1868.

Aubé, professeur au lycée Fontanes, 11, rue de Lisbonne. — 1868.

* Avgerinos (Antonios), à Taganrog (Russie). — 1869.

Avierinos (André), ancien ministre à Athènes. — 1873.

Baguenault de Puchesse (Gustave), docteur ès lettres, 156, rue Bannier, à Orléans (Loiret). — 1867.

Baguenault de Viéville, président de la Société des sciences, belles-lettres et arts d'Orléans. — 1879.

Bailly (Anatole), professeur au lycée (Orléans). — 1867.

Bailly (Ch.-Édouard), 38, boulevard Ornano. — 1869.

Ballakis (Chr.), négociant (Constantinople). — 1868.

Bambakis (N.), négociant, à Constantinople. — 1872.

* Banque nationale de Grèce (Athènes). — 1868.

* Barenton (Arm.), 80, boulevard Malesherbes. — 1877.

* Baret, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, 7, rue de Bréa. — 1871.

Baron (L.), ancien député, à Fontenay (Vendée). — 1867.

Baroutis (Jacques), architecte, au Caire. — 1880.

Barozzi (commandeur Nicolò), directeur du musée Correr, Venise. — 1881.

Barrias, 34, rue de Bruxelles. — 1867.

Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut, 29 *bis*, rue d'Astorg. — 1867.

* Basiadis (Héraclès-Constantin), docteur ès lettres et en médecine, rue Hamel-Bachi (Constantinople). — 1868.

Basiliou (G.-A.), sous-gouverneur de la banque nationale de Grèce (Athènes). — 1867.

Basili (D.-M.), négociant, 32, rue Breteuil (Marseille). — 1867,

Basiliadis (E.), à Alexandrie. — 1880.

Battier, professeur au lycée Saint-Louis, 13, rue Solférino. — 1875.

Baude (Alph.), inspecteur général des ponts et chaussées, 10, rue Royale Saint-Honoré. — 1869.

Baudreuil (de), 29, rue Bonaparte. — 1867.

Bayet (Ch.), professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1875.

Beau, professeur au lycée Fontanes, 4, rue de Berlin. — 1873.

Beaujean, inspecteur d'Académie à Paris, 39, rue de l'Université. — 1867.

Beaussire, membre de l'Institut, député, 97, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Beautemps-Beaupré, juge au tribunal de la Seine, 22, rue de Vaugirard. — 1878.

Becq de Fouquières, 1, rue d'Argenson. — 1869.

Beer (Guillaume), 34, rue des Mathurins. — 1872.

Belot, professeur à la Faculté des lettres (Lyon). — 1867.

Beluze, président du Cercle catholique, 75, rue de Madame. — 1872.

Benizelos (Miltiadès), professeur à l'École de médecine (Athènes). — 1868.

Benloew, doyen honoraire de la Faculté des lettres, 26, rue Desbordes-Valmore. — 1869.

Benoist (Eugène), professeur à la Faculté des lettres, 17, rue de Bréa. — 1868.

Benoît (Ch.), doyen de la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Bergaigne, maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris, 12, rue Erlanger.

Bernard (l'abbé Eugène), 5, rue Gay-Lussac. — 1871.

Bernardakis (Athanase-N.), à Athènes. — 1877.

Bernardakis (Georges), à Athènes. — 1867.

Bernardakis (Grégoire), à Alexandrie. — 1867.

* Berranger (l'abbé H. de), à Surville, par Pont-Lévêque (Calvados). — 1869.

Bertault (V.), 26, rue de Montreuil, à Pantin. — 1875.

Bibliothèque publique de Versaillles, représentée par son conservateur, M. Ém. Délerot, à Versailles. — 1875.

* Bikélas (D.), 4, rue de Babylone. — 1867.

* Bimpos (Théoclète), archevêque de Mantinée (Grèce). — 1808.

Blache (Dr René), 5, rue de Suresnes. — 1872.

* Blampignon (l'abbé), professeur à la faculté de théologie de Paris. — 1869.

Blancard (Jules), professeur de grec moderne à la Faculté des lettres de Marseille, 40, boulevard Baille (Marseille). — 1867.

Blancard (Théodore), 1, rue des Deux-Ponts. — 1876.

Bloch (Am.), professeur d'archéologie grecque et latine à la Faculté des lettres (Lyon). — 1877.

Block (R. de), professeur à l'Athénée royal de Tournai (Belgique). — 1872.

Blot (Alfred), rédacteur en chef de l'*Instruction publique*, 42, rue du Cherche-Midi. — 1872.

Blotnicki, hôtel Lambert, 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile. — 1867.

Boissier (Gaston), de l'Académie française, professeur au Collège de France, 79, rue Claude-Bernard. — 1869.

Boissonade (G.), professeur agrégé à la Faculté de droit, 28, rue Gay-Lussac. — 1867.

Bonnefon (P.), élève de l'École des langues orientales vivantes, 14, rue Royer-Collard. — 1880.

Bordier (Henri), de la Société des Antiquaires de France, 182, rue de Rivoli. — 1877.

Borg (Raphaël), vice-consul d'Angleterre, au Caire. — 1880.

Boucher de Molandon, à Orléans. — 1879.

Boucherie, maître de conférences à la Faculté des lettres (Montpellier). — 1867.

Boudouris (Stamaty), à la légation hellénique, 127, boulevard Haussmann. — 1878.

Bougot (A.), professeur suppléant à la Faculté des lettres (Dijon). — 1878.

Bouillier, membre de l'Institut, 31, rue St-Guillaume. — 1867.

Boulatignier, conseiller d'État, 48, rue de Clichy, — 1870.

* Bounos (Élie), 11, rue Montyon. — 1875.

Bourgault-Ducoudray, professeur d'histoire musicale au Conservatoire, 12, avenue de la Mothe-Piquet. — 1874.

Bourgoin (Auguste-Joseph), professeur au collège Stanislas, 65, rue Claude-Bernard. — 1879.

Bouros (J.-D.), rentier, à Athènes. — 1872.

Bourquin (Ernest-Jules), professeur au lycée de Troyes. — 1879.

Boutmy (Emile), membre de l'Institut, directeur de l'École libre des sciences politiques, 85, boulevard Saint-Michel. — 1870.

* Braïlas-Armenis, ministre de Grèce à Londres. — 1881.

Braud (J.-B.), professeur, 9, rue Bâclerie (Nantes). — 1868.

* Brault (Léonce), ancien procureur de la République, à Paris, boulevard Haussmann. — 1876.

Bréal (Michel), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 63, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Brelay (Ernest), propriétaire, 31, rue d'Offémont, place Malesherbes. — 1867.

Briau (le Dr René), bibliothécaire de l'Académie de médecine, 37, rue Joubert. — 1867.

Broglie (le duc de), de l'Académie française, 10, rue de Solférino. — 1871.

Brosselard (P.), 72, rue Claude Bernard. — 1873.

Browning, King's College, à Cambridge. — 1880.

* Bryennios (Philothéos), archevêque de Nicomédie, membre du patriarcat œcuménique, à Constantinople. — 1876.

Buisson (Benjamin), professeur, Godalming college, Godalming, Surrey (Angleterre). — 1870.

Buret, docteur en droit, avocat, 25, rue du Sommerard. — 1868.

Burnouf (Émile), ancien directeur de l'École française d'Athènes, 14, rue d'Alésia. — 1867.

Bussières (baron de), ancien ambassadeur, 84, rue de Lille. — 1873.

CABANEL, membre de l'Institut, 8, rue de Vigny. — 1867.

CAFFIAUX, receveur municipal de la ville (Valenciennes). — 1868.

CAILLEMER (Exupère), doyen de la Faculté de droit (Lyon). — 1867.

CALLIADY-BEY (Constantin), conseiller d'État, à Constantinople. — 1868.

CALLIGAS (Paul), professeur à l'École de droit (Athènes). — 1868.

CALLIGERAS (Jean), agent de change, au Caire. — 1880.

CALUTTA (Théodore), négociant, au Caire. — 1880.

CALUTTA (Jean), négociant, au Caire. — 1880.

* CALVET-ROGNIAT (le baron Pierre), licencié ès lettres, 374, rue Saint-Honoré. — 1875.

CAMBOUROGLOU, rédacteur en chef de l'*Ephiméris*, à Athènes. — 1875.

CAMPAUX, professeur à la Faculté des lettres (Nancy). — 1867.

CARALIS (Alexandre-M.), à Syra (Grèce). — 1880.

* CARAPANOS (Constantin), correspondant de l'Institut, à Arta (Grèce). — 1868.

* CARATHÉODORY (Ét.), docteur en droit, ministre de Turquie, à Bruxelles. — 1872.

CARATHÉODORY (Th.), ingénieur des ponts et chaussées, à Constantinople. — 1876.

CARRIÈRE (Auguste), répétiteur à l'École pratique des Hautes-Études, secrétaire de l'École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1873.

* CARTAULT (Augustin), professeur de rhétorique au lycée Charlemagne, 11, rue du Pré-aux-Clercs. — 1875.

* CASSO (Mme), 115, avenue des Champs-Élysées. — 1875.

* CASTORCHIS (Euthymios), professeur à l'Université (Athènes). — 1868.

CATZIGRAS COSMAS, négociant (Marseille). — 1867.

CAUSSADE (de), conservateur à la bibliothèque Mazarine. — 1868.

CHABANEAU, maître de conférences à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1873.

CHABER (Alfred), 6, place Louis XVI (Montpellier). — 1877.

CHABOUILLET, conservateur-directeur du Cabinet des médailles, 12, rue Colbert. — 1867.

CHAIGNET, recteur de l'académie de Poitiers. — 1871.

CHALIKIOPOULOS (Nicolas), aubergiste, au Caire. — 1880.

CHANTEPIE (de), à Joigny (Yonne).— 1867.

CHAPLAIN (I.-C.), membre de l'Institut, graveur en médailles, 36, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

CHAPPUIS, recteur de l'Académie de Dijon. — 1868.

CHAPU, membre de l'Institut, statuaire, 28, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1876.

* CHARAMIS (Adamantios), professeur à Taganrog (Russie). — 1868.

* CHASLES (Henri), 9, rue Royale. — 1881.

CHASSANG, inspecteur général de l'instruction publique, 9, rue de l'Odéon.

* CHASSIOTIS (G.), professeur, fondateur du lycée grec de Péra, à Paris, 24, avenue de Wagram. — 1872.

CHATEL (Eug.), archiviste du département du Calvados (Caen). — 1867.

CHEVREUL, membre de l'Institut, au Jardin des Plantes. — 1867.

* CHEVRIER (Adolphe), avocat général, 13, rue de Téhéran. — 1873.

CHÉVRIER (Maurice), attaché au ministère des Affaires étrangères, 35, rue Jacob. — 1880.

CHOISY, ingénieur des ponts et chaussées, 35, rue de Lille. — 1867.

CHRISTOU-HAZZI, directeur de l'École grecque de Péra (Constantinople). — 1880.

* CHRYSOBELONIS (Léonidas), négociant, à Manchester. — 1869.

CHUIT, directeur de la librairie Firmin-Didot, 130, boulevard du Mont-Parnasse. — 1882.

CITOLEUX, professeur au lycée Henri IV, 83, rue Claude Bernard. — 1872.

CLAVEL, professeur à la Faculté des lettres (Lyon). — 1876.

CLÉANTHE (Zénon), architecte (Constantinople). — 1868.

CLERMONT-TONNERRE (duc de), 41, rue de l'Université. — 1867.

CLERMONT-TONNERRE (général comte Aynard de), 9, avenue de Villars. — 1872.

Cogordan (Georges), avocat, attaché au ministère des Affaires étrangères, 83, rue de l'Université. — 1873.

Collard (Auguste), commandant d'artillerie, au château de Pescelière. par Sancerre (Cher) et à Paris, 55, avenue Marceau. — 1875.

Collard (F.), professeur à l'Université de Louvain, 109, rue de la Station. — 1879.

Collignon (Max.), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1875.

Colmet d'Aage, conseiller-maître à la cour des comptes, 44, rue de Londres. — 1872.

Colmet d'Aage, ancien doyen de la Faculté de droit, 126, boulevard Saint-Germain. — 1872.

Comanos, docteur-médecin, au Caire. — 1880.

* Combothecras (S.), à Odessa. — 1873.

Comnos, ancien administrateur de la Bibliothèque nationale d'Athènes. — 1876.

Constantin (Othon), négociant (Alexandrie). — 1879.

* Constantinidis (Zanos), négociant, à Constantinople. — 1873.

Constantinidis, professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gartens-Square, Baiswaiter (Londres). — 1873.

Corgialégno (André), négociant, 71, Cornhill. E. C. (Londres). — 1867.

Coromilas (Lambros), libraire-éditeur, à Athènes. — 1878.

Cossoudis (Thémistocle), négociant (Constantinople). — 1868.

Cotsakis (N.), président du tribunal civil d'Athènes. — 1878.

Couat, doyen de la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1876.

Coudray, 2, rue Erlanger (Paris-Auteuil). — 1869.

Cougny, inspecteur d'Académie, à Paris, 48, rue Saint-Placide. — 1871,

* Coumanoudis (Etienne-A.), professeur à l'Université (Athènes). — 1873.

Courbaud, professeur au lycée Fontanes, 3, rue Vézelay.— 1876.

Courdaveaux, professeur à la Faculté des lettres de Douai. — 1876.

* Cousté (Augustin-E.), ancien directeur de la manufacture des tabacs, 76, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Coznis, négociant, au Caire. — 1880.

Crassas (Johannès), à Taganrog (Russie). — 1869.

Crépin (A.), professeur au lycée Charlemagne, 278, boulevard Saint-Germain. — 1870.

Croiset (P.), ancien professeur au lycée Saint-Louis, 7, rue Berthier, à Versailles. — 1874.

*Croiset (Alfred), maître de conférences à la Faculté des lettres, 66, rue de Vaugirard. — 1873.

Croiset (Maurice), professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. —1873.

Crouslé (L.), professeur à la Faculté des lettres, 24, rue Gay-Lussac. — 1880.

*Cucheval (Victor), professeur au lycée Fontanes, 46, rue de Clichy. — 1876.

*Damaschinos (Dr), 26, rue de l'Université. — 1879.

*Dareste (Rodolphe), membre de l'Institut, conseiller à la Cour de cassation, 9, quai Malaquais. — 1867.

Dareste de la Chavanne (Cléophas), ancien recteur de l'Académie de Lyon, 82, rue de Lille. — 1868.

Darvergi (S.), à Alexandrie. — 1880.

Dauphin, banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1875.

Decastros (Auguste), négociant, à Constantinople. — 1873.

Decharme (Paul), professeur de littérature grecque à la Faculté des lettres de Nancy. — 1868.

Decrue, licencié de la Faculté des lettres, à Genève, et, à Paris, librairie Maisonneuve, 25, quai Voltaire. — 1877.

Dehaye (Alexandre), ancien professeur au collège Stanislas, 12, rue de Seine. — 1877.

Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand, 78, boulevard Saint-Michel. — 1868.

Delagrave, libraire-éditeur, 15, rue Soufflot. — 1867.

Delalain (Henri), libraire, 56, rue des Écoles. — 1867.

Delisle (Léopold), membre de l'Institut, administrateur-directeur de la Bibliothèque nationale. — 1874.

Della-Decima (comte Spyridion), au Caire. — 1880.

*Dellaporta (Vrasidas), à Taganrog. — 1873.

Deloche (Maximin), membre de l'Institut, 19, rue de la Prévoyance, à Vincennes. — 1874.

Delta (Thomas), banque de Constantinople, 3, Winchester Buildings (Londres). — 1867.

Deltour, inspecteur général de l'Université, 42, rue La Boétie. — 1867.

Delyannis (Théodore-P.), ancien ministre plénipotentiaire de Grèce à Paris (Athènes). — 1867.

*Delyannis (N.), ministre plénipotentiaire de Grèce, à Bucharest. — 1875.

Delzant (Alidor), avocat, 30, avenue Duquesne. — 1878.

*Demetrelias (C.), à Odessa. — 1873.

Démopoulos (D.), à Alexandrie. — 1880.

Depasta (A.-N.), libraire (Constantinople). — 1868.

Depasta (Antoine), négociant (Constantinople). — 1868.

Deprat, professeur au collège Sainte-Barbe-des-Champs. — 1875.

Dervieu (Édouard), banquier, 49, rue Taitbout. — 1870.

Deschamps (Arsène), professeur à l'Athénée royal (Liège). — 1867.

* Desjardins, 11, rue Maurepas (Versailles). — 1867.

Desnoyers, vicaire général, à Orléans. — 1879.

* Deville (Mme veuve), 112, rue de Provence. — 1868.

Devin, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, 9, rue Guénégaud. — 1867.

Dezeimeris (Reinhold), correspondant de l'Institut, 11, rue Vital-Carle (Bordeaux). — 1869.

* Didot (Alfred), 56, rue Jacob. — 1876.

Dimitza, professeur à Athènes. — 1875.

* Dorisas (L.), à Odessa. — 1873.

Dossios (Nic.), à Janina. — 1881.

Doucet (Camille), secrétaire perpétuel de l'Académie française, au palais de l'Institut. — 1869.

* Doudas (D.), banquier, à Constantinople. — 1872.

* Doulcet (Henry), 4, place du Palais-Bourbon. — 1881.

* Dozon, consul de France, à Larnaka (Chypre). — 1869.

DRAPEYRON (Ludovic), professeur au lycée Charlemagne, 55, rue Claude Bernard. — 1867.

* DRÊME, président de la Cour d'appel d'Agen. — 1867.

DRUON, proviseur honoraire, 2 *bis*, rue Girardet, à Nancy. — 1874.

DUBIEF, directeur de l'institution Sainte-Barbe. — 1874.

DU CAMP (Maxime), de l'Académie française, 62, rue de Rome. — 1867.

DUCHATAUX, avocat, président de l'Académie nationale de Reims. — 1879.

DUCHESNE (l'abbé L.) 66, rue de Vaugirard. — 1877.

DUCROS (Jean-Numa-Jules), pharmacien-chimiste, au Caire.— 1880.

DUGIT, professeur à la Faculté des lettres (Grenoble). — 1869.

DUGUÉ (J.-A.), professeur au collège Rollin, 12, rue Bochard-de-Saron. — 1876.

DUMAS, professeur au lycée de Vanves. — 1875.

DUMONT, inspecteur de l'enseignement moyen, rue Montoyer (Bruxelles). — 1869.

DUMONT (Albert), membre de l'Institut, directeur de l'enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique, 42, rue du Cherche-Midi, — 1869.

DUMONTIER, capitaine du génie en retraite, 6, rue de Mézières. — 1882.

DUPRÉ, professeur de rhétorique au lycée Fontanes, 20, rue Saint-Georges. — 1878.

DUPUIS (Jean), ancien proviseur, 32, rue de la Salle, à Saint-Germain-en-Laye. — 1881.

DURAND (Charles-Henri), 92, rue du Bac. — 1874.

DURASSIER (Édouard), ancien secrétaire de la direction des ports au ministère de la marine, 76, rue de Miromesnil. — 1875.

DURET (Mme), 1, quai d'Orsay. — 1867.

* DURUY (Victor), membre de l'Institut, ancien ministre de l'Instruction publique, 5, rue de Médicis. — 1867.

Dussouchet, professeur au lycée Henri IV, 46, rue de Madame, — 1871.

Dutilh (E.), consul des Pays-Bas, au Caire. — 1876.

École des langues orientales vivantes, 2, rue de Lille. — 1877.

* École Hellénique d'Odessa. — 1873.

École normale d'humanités de Liège. — 1880

* Egger (Émile), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Madame. — 1867.

Egger (Victor), maître de conférences à la Faculté des lettres de Nancy. — 1872.

Eichthal (Adolphe d'), ancien député, 42, rue des Mathurins. — 1867.

* Eichthal (Gustave d'), membre de la Société asiatique, 44, rue des Mathurins. — 1867.

Eichthal (Emile d'), 3, Park place Villas, Maida Hill. W. (Londres). — 1871.

Eichthal (Eugène d'), 6, rue Mogador. — 1871.

Élèves (les) de l'École normale supérieure, 45, rue d'Ulm. — 1869.

Élèves (les) du lycée d'Orléans. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du collège Stanislas, rue Notre-Dame-des-Champs. — 1869.

Élèves (les) de rhétorique du lycée Fontanes (division Gidel-Talbot). — 1869.

Elluin (le père A.), pour le collège français à Smyrne, chez M. Mailly, 95, rue de Sèvres. — 1873.

Erlanger (Émile), banquier, consul général de Grèce, 20, rue Taitbout. — 1869.

Esmein (Adhémar), professeur agrégé à la Faculté de droit, 7, rue Leroux. — 1881

Essarts (Emmanuel des), professeur à la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1867.

Estournelles de Constant (baron Paul d'), secrétaire d'ambassade à Tunis, 51, rue de Verneuil. — 1872.

Euclidis (Jean), avocat, à Athènes. — 1875.

EUMORPHOPOULOS (A.-G.), négociant, Ethelburghouse, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

ÉVELARD, professeur au lycée Saint-Louis, 54, rue du Faubourg Saint-Honoré. — 1868.

FAGNIEZ, à Meudon. — 1882.

* FALIÉROS (Nicolaos), à Taganrog (Russie). — 1873.

* FALLEX (E.), proviseur du lycée de Versailles. — 1873.

FASSY (L.), professeur, 20, rue Brochand. — 1879.

FAVRE (Léopold), ancien élève de l'école des hautes études, 6, rue des Granges, à Genève. — 1867.

* FERRY (Jules), député. — 1880.

FEUARDENT, antiquaire, 4, place Louvois. — 1877.

FILLEUL (E.), 37, rue d'Amsterdam. — 1873.

* FIX (Théodore), lieutenant-colonel d'état-major, donateur de la bibliothèque grecque de Théobald Fix. — 1877.

FLEURICHAND (Clovis), professeur au lycée Corneille de Rouen. — 1874.

FLORENT-LEFÈVRE, conseiller général du département du Pas-de-Calais, 23, rue de Madame. — 1867.

FONTAINE (Médéric), ancien notaire, 7, rue Léonie. — 1868.

FORTOUL (l'abbé), à l'église Saint-Leu, rue Saint-Denis. — 1870.

* FOUCART (Paul), membre de l'Institut, directeur de l'École française d'Athènes, à Paris, 13, rue de Tournon. — 1867.

FOULON (Mgr), archevêque de Besançon. — 1869.

FROMENT, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux — 1878.

FRONTIER (Mme Sophie), directrice du pensionnat de jeunes filles de la communauté grecque, à Alexandrie. — 1876.

GAFFAREL (Paul), professeur à la Faculté des lettres de Dijon. — 1867.

GALUSKI (Ch.), domaine du Buisson, par Lessay (Manche). — 1868.

GANNEAU (Paul), directeur de l'institution Houllier, 55, rue Ampère, aux Ternes. — 1868.

GANTRELLE, professeur à l'Université de Gand (Belgique). — 1873.

GARNIER (Auguste), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

GARNIER (Hippolyte), libraire, 6, rue des Saints-Pères. — 1867.

GASPARD (E.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 101, rue Claude-Bernard. — 1878.

GAUFRÈS, chef d'institution, 8, rue Puteaux (Batignolles). — 1870.

GAULT (Ch.-Maurice), avocat, 16, boulevard Malesherbes. — 1878.

GAUTIER (Joseph-Léon), 33, rue de Châteaudun. — 1876.

GAUTIER, proviseur du lycée Saint-Louis. — 1878.

GAZIER, professeur au collège Rollin. — 1874.

GEBHART, professeur à la Faculté des lettres, 68, rue Gay-Lussac. — 1868.

GÉDÉON (Manuel), à Constantinople. — 1880.

GEFFROY, membre de l'Institut, directeur de l'École française de Rome, à Paris, 32, rue du Bac. — 1872.

GÉNIN (Aug.), 11, rue du Plat, à Lyon. — 1871.

* GENNADIOS (Jean), chargé d'affaire de Grèce, à Vienne. — 1878.

GENOUILLE (Jules), professeur de l'Université, 12, rue Oudinot. — 1869.

GEORGANTOPOULOS (J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1869.

GEORGEL, professeur au lycée, à Nancy. — 1868.

GERMAIN, membre de l'Institut, 12, rue Jacob. — 1872.

* GEVAERT (F.-Aug.), directeur du Conservatoire royal de musique, à Bruxelles. — 1881.

* GIANNAROS (Thrasybule), négociant, à Constantinople. — 1868.

* GIDEL, proviseur du lycée Louis-le-Grand. — 1867.

GIGUET, homme de lettres, à Sens (Yonne). — 1867,

GIRARD (Amédée), médecin, à Riom (Puy-de-Dôme). — 1873.

GIRARD (Jules), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 21, rue de l'Odéon. — 1867.

GIRARD (Julien), proviseur du lycée Fontanes, 8, rue du Havre. — 1859.

GIRARD (Paul), maître de conférences à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1880.

GLACHANT, inspecteur général de l'instruction publique, 1, rue David. — 1868.

GLIMENOPOULOS (Eustache), avocat, au Caire. — 1880.

GLYCAS (Nicéphore), archevêque d'Imbros. — 1868.

GOGOS, archimandrite de l'église hellénique, à Braïla (Roumanie). — 1869.

GOGOS, archimandrite, prédicateur général du trône d'Alexandrie, au Caire. — 1882.

GOLDSCHMIDT (Léopold), 12, rue Rembrandt. — 1876.

* GONNET (l'abbé), docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Lyon. — 1878.

GONSE, chef de division au ministère de la Justice, 2, rue de la Pompe, à Versailles. — 1880.

GOUMY, maître de conférences à l'École normale supérieure, 88, boulevard Saint-Germain. — 1867.

GRANDGEORGES (Gaston), 23, rue des Jeûneurs. — 1872.

GRAVIER (Léopold), sous-préfet à Toulon. — 1869.

GRÉARD (Octave), membre de l'Institut, vice-recteur de l'Académie de Paris. — 1867.

* GRÉGOIRE, archevêque d'Héraclée, à Constantinople. — 1872.

GRISANI (P.), professeur de musique, à Alexandrie. — 1880.

GRISOT (J.), professeur au lycée Charlemagne, 8, rue de Rivoli. — 1875.

GROLLOS (François), négociant, à Alexandrie. — 1876.

GROS (Dr), 10, rue de l'Oratoire, à Boulogne-sur-Mer. — 1879.

GROUSSET (René), ancien élève de l'École normale supérieure, 65, rue Cardinal Lemoine. — 1882.

GUÉNIN, sténographe réviseur du Sénat, 14, avenue de Picardie. — 1878.

GUÉRARD, directeur de Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses. — 1867.

GUILLAUME, membre de l'Institut, 238, boulevard Saint-Germain. — 1867.

GUILLEMOT (Adolphe), professeur au lycée Fontanes, 20, rue de la Pépinière. — 1869.

GUIMET (Émile), membre de l'Académie de Lyon, 1, place de la Miséricorde, à Lyon. — 1868.

GUION (Jean), docteur en droit, à Constantinople. — 1869.

GUIZOT (Guillaume), professeur au Collège de France, 42, rue de Monceau. — 1877.

* GYMNASE DE JANINA (Turquie). — 1872.

* HACHETTE et Cᵉ, libraires-éditeurs, 79, boulevard Saint-Germain. — 1867.

HALLAYS (André), licencié ès lettres, 3, rue Gay-Lussac. — 1880.

HALLBERG, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1870.

HALPHEN (Eugène), avocat, 111, avenue du Trocadéro. — 1869.

HANRIOT, professeur de langue et de littérature grecques à la Faculté des lettres de Poitiers. — 1876.

HARAUX, professeur au lycée Saint-Louis, 19, rue Monge. — 1880.

HATZFELD, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 7, rue de l'Odéon. — 1869.

HAUSSOULIER, maître de conférences à la Faculté des lettres de Caen. — 1881.

* HAVET (Ernest), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 19, quai Bourbon. — 1867.

* HAVET (Louis), maître de conférences à la Faculté des lettres et à l'École des hautes études, 16, place Vendôme. — 1869.

* HAVET (Julien), archiviste-paléographe, attaché à la Bibliothèque nationale, 19, quai Bourbon. — 1870.

HEINRICH, doyen de la Faculté des lettres, 29, avenue de Noailles, à Lyon. — 1867.

HÉLIOPOULOS (Timoléon), avocat, à Athènes. — 1878.

HENNEGUY (Félix), 54, rue Denfert-Rochereau. — 1873.

HÉRELLE (G.), professeur de philosophie au collège de Vitry-le-François. — 1877.

Héron de Villefosse, conservateur-adjoint des antiquités grecques et romaines au musée du Louvre. — 1872.

Hésaias (Élias), à Taganrog (Russie).

* Heuzey, conseiller, 4, rue de Crosne, à Rouen. — 1867.

Heuzey (Gustave), 25, rue Jeanne d'Arc, à Rouen. — 1857.

* Heuzey (Léon), membre de l'Institut, conservateur au musée du Louvre, 241, boulevard Saint-Germain. — 1867.

Hiérodiaconos (Polycarpos), à Constantinople. — 1873.

Hignard, professeur honoraire de l'enseignement supérieur, rue Sala, à Lyon. — 1867.

Hittorff (Charles), 54, avenue de Villeneuve l'Étang, à Versailles. — 1867.

Hodji (S.), 17, rue Laffitte. — 1876.

Homolle, professeur à la Faculté des lettres de Nancy. — 1876.

* Houssaye (Henry), 5, rue Léonard de Vinci. — 1868.

Hubault (G.), professeur au lycée Louis-le-Grand, 13, rue Bonaparte. — 1867.

Huillier (Paul), notaire, 83, boulevard Haussmann. — 1874.

Huit (Ch.), docteur ès lettres, professeur honoraire à l'Institut catholique de Paris, 74, rue Bonaparte. — 1878.

Humbert, professeur au collège Rollin, 3, rue Cretet. — 1875.

Hyperidis (G.-C.), rue Arménienne, Church of Scotland-Mission, à Smyrne. — 1876.

Hyver (Ch.), chanoine, professeur à la Faculté libre des lettres de Lille. — 1879.

Ialemos (Ulysse), journaliste à Constantinople. — 1876.

Iatroudakis, avocat, au Caire. — 1876.

Iconomopoulos (Denis), médecin-chirurgien, au Caire. — 1874.

Iliasco (Constantin), à Constantinople. — 1869.

* Inglessis (Alexandre), à Odessa. — 1880.

Inglessis (Panaghis), négociant, à Constantinople. — 1868.

Iserentant, professeur de rhétorique au collège de Malines (Belgique). — 1880.

Jannetaz, professeur au lycée Saint-Louis, 9, rue Guy-Labrosse, — 1874.

JARDIN, avocat, 30, rue Lepeletier. — 1871.

* JASONIDIS, à Limassol (Chypre). — 1870.

JAVAL (Émile), 58, rue de Grenelle. — 1867.

JEUCH (Jules), 3, rue d'Uzès. — 1876.

* JOHANNIDIS (Emmanuel), censeur hellène, à Saint-Pétersbourg, — 1869.

* JOLLY D'AUSSY (Denis-Marie), au château de Crazannes, par Port-d'Envaux (Charente-Inférieure). — 1879.

JOLY (A.), doyen de la Faculté des lettres de Caen. — 1867.

* JORDAN (Camille), membre de l'Institut, 48, rue de Varennes. — 1874.

* JORET (Ch.), professeur à la Faculté des lettres d'Aix. — 1879.

JOURDAIN (Ch.), membre de l'Institut, 21, rue Cambon. — 1867.

KAJANCVAS (G.), négociant, à Constantinople. — 1880.

* KALVOCORESSIS (J. Démétrius), négociant, à Constantinople. — 1873.

KANAKIS (Constantin), négociant, à Constantinople. — 1868.

KEBEDGY (Stavro-M.), négociant, à Constantinople. — 1868.

KEHAYA (Mme Calliope), directrice de l'École normale Zappeion, à Constantinople. — 1876.

KEHAYAS (E.-J.), sous-gouverneur de la banque de Grèce, à Athènes. — 1872.

KNUTH (Oscar), professeur supérieur, à Angermunde (Allemagne). — 1880.

KOCCONIS (D.-J.), négociant, à Constantinople. — 1868.

KONDAKOFF, privat-docent à l'Université d'Odessa. — 1876.

* KONTOSTAVLOS (Othon), 39, cours du Chapitre, à Marseille. — 1875.

* KONTOSTAVLOS (Alexandre), député, à Athènes. — 1876.

KOSSOS (Dimitrios), statuaire, rue Saint-Séverin, 8. — 1878.

KOYOMUTZOGLOU (Savas), 18, rue Saint-Georges. — 1881.

KREBS (Adrien), professeur à l'École alsacienne, 9, rue Jean-Bart. — 1878.

KRINOS, pharmacien, à Athènes. — 1875.

KROKIDAS (Constantin), à Athènes. — 1875.

Kympritis (D.-J.), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1880.

Kyriacopoulos, rédacteur en chef du *Phare du Bosphore*, à Constantinople. — 1880.

L..... présenté par M. Gustave d'Eichthal.

Labbé (E.), professeur au lycée Saint-Louis, 35, rue Vavin.

Laboulaye (Édouard), sénateur, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France. — 1870.

La Coulonche (de), maître de conférences à l'École normale supérieure, 53, quai des Grands-Augustins. — 1874.

Lacroix (Jules), 22, rue d'Anjou-Saint-Honoré. — 1867.

Ladopoulos (Jean), négociant, au Caire. — 1880.

Laffon (Gustave), consul de France, au Pirée. — 1880.

La Guiche (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.

Lallier, professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.

Lamare (Clovis), administrateur de Sainte-Barbe, place du Panthéon. — 1870.

Lambros père (Paul), à Athènes. — 1877.

Lambros (Michel), à Athènes. — 1873.

Lambros (Spyridion), directeur de l'enseignement primaire, à Athènes. — 1873.

Lamouroux (Georges-Victor), 9, boulevard Saint-Denis. — 1880.

* Landelle (Charles), 17, quai Voltaire, — 1868.

* Laperche (Alexis), 63, rue des Saints-Pères. — 1872.

Laprade (Victor de), de l'Académie française, 10, rue de Castries, à Lyon. — 1867.

Lattris (Georges), directeur de l'École évangélique de Smyrne. — 1882.

* Lattry (Al.), à Odessa. — 1873.

* Lattry (docteur Pélopidas), à Odessa. — 1873.

Laurent-Pichat, sénateur, 39, rue de l'Université. — 1867.

Lavotte (Henri), 3, rue Drouot. — 1867.

Lebègue (Albert), professeur à la Faculté des lettres de Toulouse. — 1876.

Le Blant (E.), membre de l'Institut, 7, rue Leroux (avenue du Bois de Boulogne). — 1867.

Le Bret (Paul), 148, boulevard Haussmann. — 1867.

* Lecomte (Ch.), négociant, 41, rue du Sentier. — 1875.

* Legantinis (J.-E.), négociant, à Odessa. — 1873.

Legentil (V.), professeur au lycée, à Caen. — 1868.

Legouez, professeur au lycée Fontanes, 28, rue de la Rochefoucauld. — 1867.

* Legrand (Émile), répétiteur à l'École des langues orientales vivantes, 14, rue de Sèvres. — 1870.

Lelioux (Armand), 5, rue Soufflot. — 1879.

Lemaître (Raoul), juge suppléant, 36, rue des Chanoines, à Caen. — 1874.

Lemoinne (John), de l'Académie française, 58, rue de Clichy. — 1870.

Lenient, professeur à la Faculté des lettres, 14, rue Cardinal-Lemoine. — 1867.

Léotard (Eug.), docteur ès lettres, doyen de la Faculté libre des lettres, 3, cours Morand, à Lyon. — 1868.

Lequarré (Nicolas), professeur à l'Athénée royal de Liège (Belgique). — 1872.

Lereboullet (Dr Léon), 44, rue de Lille. — 1872.

Leriche (J.), professeur agrégé de l'Université de France pour la langue anglaise, 19, Tavistock Road, Westbourne Park, à Londres. — 1877.

Leroy (Alph.), professeur à l'Université, 34, rue Fusch, à Liège. — 1868.

Leroy-Beaulieu (Anatole), 67, rue Pigalle. — 1870.

Letronne (Mlle), 17, quai Voltaire. — 1869.

Lévêque (Charles), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, Bellevue (près Paris). — 1867.

Lillers (de), 23 *bis*, avenue Montaigne. — 1868.

Limpritis, avocat, à Alexandrie. — 1877.

Loiseau (Arthur), docteur ès lettres, professeur au lycée de Vanves, 13, rue des Treilles. — 1868.

Loué (l'abbé), curé de Morsan, par Brionne (Eure). — 1879.

Loviot, architecte, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, 4, rue Brochand. — 1881.

* Ludlow (Thomas-W.), 244, East Thirteen Street, New-York City. — 1881.

* Macmillan (Georges-A.), éditeur, Bedfort Street, Covent-Garden, W. C., à Londres. — 1878.
* Maggiar (Octave). négociant, 76, rue Taitbout. — 1868.
Magnabal, inspecteur général de l'instruction publique, 103, rue de Lille. — 1867.
Magnifico (Pierre), à Smyrne. — 1875.
Maigret (Édouard), 25, rue Louis-le-Grand. — 1867.
Maigret (Théodore), 8, rue Volney. — 1867.
* Maisonneuve, libraire-éditeur, 25, quai Voltaire. — 1875.
Maliaca (Abraham), professeur, à Constantinople. — 1868.
Maliadis (Démétrius), docteur en droit, avocat, à Constantinople. — 1868.
* Mallortie (H. de), principal du collège, à Arras. — 1870.
Mandras (Georgios), à Taganrog (Russie). — 1870.
Manolopoulos (K.), négociant, à Alexandrie (Égypte).— 1872.
* Manoussis (Constantinos), à Taganrog (Russie). — 1870.
* Manoussis (Démétrios), à Taganrog (Russie). — 1869.
Manuel (Eug.), inspecteur général de l'Instruction publique, 17, boulevard de la Madeleine. — 1871.
* Mantzavinos (R.), à Odessa. — 1873.
Maratos (le dr), au Caire. — 1873.
Marcou (Georges), 38, rue des Écoles. — 1878.
Marinos, négociant, 21, Great-Winchester-Street, City, à Londres. — 1873.
Marion, inspecteur d'Académie, à Cahors. — 1868.
Martel, sénateur, 180, boulevard Haussmann. — 1879.
Martha, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 55, rue du Cherche-Midi. — 1873.
Martha (Jules), maître de conférences à la Faculté des lettres de Dijon. — 1881.
* Martin (Th.-Henri), membre de l'Institut, doyen honoraire de la Faculté des lettres, 2, quai Saint-Yves, à Rennes. — 1867.
Maspero (G.), directeur du musée de Boulaq (Égypte). — 1877.

Masson (Gustave), professeur de littérature française à l'école de Harrow, Middlesex (Angleterre). — 1871.

Mathiudakis (Alexandre), docteur en droit, juge au tribunal consulaire hellénique, à Constantinople. — 1868.

Matzas (Antoine), ingénieur, à Athènes. — 1877.

Maucomble (Émile), avoué près le tribunal civil de la Seine, 11, rue Laffitte. — 1876.

Maunoir (Charles), secrétaire de la Société de géographie, 14, rue Jacob. — 1869.

Maury (Alfred), membre de l'Institut, directeur général des Archives nationales. — 1867.

* Mavro (Spiridion), à Odessa. — 1873.

* Mavrocordato (le colonel Alexandre-Constantin). — 1873.

* Mavrocordato (Nicolas), ministre de Grèce à Paris. — 1868.

Mavrogordato (Dimitrios-A.), négociant, à Liverpool. — 1867.

Mavrogordato (F.-A.), trésorier de la Société commerciale ottomane, à Constantinople. — 1874.

Mavrogordato (M.), à Odessa. — 1873.

Mavrogordato (Emmanuel-A.), négociant, Westbourne Terrace, à Londres. — 1871.

Mayrargues (Alfred), ancien professeur, 74, rue de Miroménil. — 1868.

* Maximos (P.), à Odessa. — 1879.

Mazarakis (Gerasimos), professeur de langue, au Caire. — 1873.

Mélas (Constantin), 103, cours Bonaparte, à Marseille. — 1867.

Mélas (Michel), à Athènes. — 1868.

Ménault, 15, rue Michel-Ange. — 1878.

Mercier (Louis-Victor), licencié en droit, 14, rue d'Aumale. — 1878.

Merlet (Gustave), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, 64, boulevard Saint-Germain. — 1869.

Métaxas (St.), docteur-médecin, 25, allée des Capucines, à Marseille. — 1867.

Meunier du Houssoy, 35, rue de Clichy. — 1870.

Mézières, de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres, 57, boulevard Saint-Michel. — 1867.

Miliarakis, sténographe, à Athènes. — 1875.

MILLER (Emm.), membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales vivantes, 25, rue de l'Université. — 1867.

MILNE EDWARDS, membre de l'Institut, doyen de la Faculté des sciences, au Jardin des Plantes. — 1870.

MIOT, colonel, chef d'état-major de la 10e division, à Orléans. — 1878.

* MISTO (H.-P.) frères, négociants, à Smyrne. — 1880.

MOLINOS (Léon), ingénieur, 2, rue de Châteaudun. — 1869.

MONFERRATOS (Nicolas), négociant, à Alexandrie. — 1880.

MONGINOT, professeur au lycée Fontanes, 38 *bis*, avenue de Neuilly. — 1867.

MONOD (Gabriel), maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 76, rue d'Assas. — 1869.

MONTAGNE (Edmond), chef d'institution, à Villiers-le-Bel. — 1868.

MONTAUT (l'abbé), professeur à l'Université catholique de Toulouse. — 1877.

MORAÏTÈS (Dem.), professeur de lettres helléniques, 84, Kensington Gardens Square, à Londres. — 1879.

MORAND (Fr.), juge au tribunal, à Boulogne-sur-Mer. — 1868.

MOREAU-CHASLON (Georges), 45, rue de Chazelles. — 1869,

MORTEMART (marquis de), 16, rue Matignon. — 1867.

MOSSOT, professeur au lycée Fontanes, 20, rue de Verneuil. — 1878.

* MOURIER (Ad.), vice-recteur honoraire de l'Académie de Paris, 220, rue de Rivoli. — 1867.

MOUTTET (Félix), avoué-licencié, 109, rue Lafayette, à Toulon. — 1882.

MYRIANTHEUS (dr Hiéronymos), archimandrite de l'église grecque Sainte-Sophie, Moscow Road, Bayswater. W., à Londres. — 1879.

MYRIANTHOPOULOS (L.), à Alexandrie. — 1880.

NASOS, directeur de la compagnie d'assurances le *Phénix*, à Athènes. — 1868.

NAVILLE (Edouard), licencié ès-lettre, à Genève. — 1867.

* NÉGROPONTE (Michel), négociant, à Marseille. — 1876.

* NÉGROPONTÈS (Demetrios), à Taganrog (Russie). — 1869.

* NICOLAÏDÈS (G.), de l'île de Crète, homme de lettres, à Athènes. — 1868.

* Nicolaïdès (Nicolaos), à Odessa (Russie). — 1869.

Nicolaïdès (Nicolas-Jean), à Smyrne. — 1870.

Nicolaïdy (le commandant B.), attaché militaire à la légation hellénique, à Corfou. — 1878.

Nicolaïdès (Athanasios), rédacteur en chef du journal *Philippopolis*, à Constantinople. — 1880.

Nicolaïdès (D.), rédacteur en chef du journal Θράκη, à Constantinople. — 1880.

Nicolas (Michel), professeur à la Faculté de théologie protestante, à Montauban. — 1867.

Nicot (Augustin), pharmacien, 37, rue des Nonnains-d'Hyères. — 1876.

Nisard (Auguste), inspecteur honoraire d'Académie, 89, boulevard Haussmann. — 1867.

Nisard (Charles), membre de l'Institut, 6, rue des Batignolles. — 1867.

Nisard (Désiré), de l'Académie française, 12, rue de Tournon. — 1867.

Nouguier (Henri), ancien avocat au conseil d'État et à la Cour de cassation, 2, rue de Provence. — 1870.

* Ocher de Beaupré, colonel d'artillerie, 73, boulevard Haussmann. — 1877.

Oddi (F.-F.), professeur de langues, au Caire. — 1880.

Ohmer, proviseur du lycée Charlemagne. — 1874.

Ollé-Laprune, maître de conférences à l'École normale supérieure, 31, rue Gozlin. — 1869.

Oratis (A.), à Alexandrie. — 1880.

Orphanidès (Démétrius), professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

Oursel (Paul), 16, rue des Capucines. — 1867.

* Paisant (Alfred), président du tribunal civil. à Saint-Quentin. — 1871.

Pallakis (Chr.), à Constantinople. — 1876.

Panas (le dr F.), professeur de clinique ophthalmologique à la Faculté de médecine, 17, rue du général Foy. — 1875.

Panopoulos (Théodore), docteur-médecin oculiste, au Caire. — 1881.

Papadopculos (Périclès), négociant, au Caire. — 1880.

Paparrigopoulos (P.), professeur de droit à l'Université, à Athènes. — 1868.

Pappa (Daniel), négociant, à Constantinople. — 1868.

Pappadopoulos (Démétrius), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Pappas (N.), consul de Grèce, à Montpellier (Hérault). — 1872.

Parapantapoulos (Jean), professeur de l'Ecole commerciale hellénique de Chalki, à Constantinople. — 1868.

* Paraskevas (Wladimir), à Odessa. — 1880.

Paris (Gaston), membre de l'Institut, professeur au Collège de France, 11, rue de Varennes. — 1868.

* Parissi, à Athènes. — 1878.

* Parmentier (Th.), général, membre du comité des fortifications, 5, rue du Cirque. — 1872.

Paspalli (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

Paspatis (Alexandre), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Passerat (J.), professeur au lycée de Tours. — 1874.

Passy (Louis), député, 45, rue de Clichy. — 1867.

Pastré, 12, rue de Penthièvre. — 1870.

Paté (Lucien), attaché à la Direction des beaux-arts, 66, rue de Rennes. — 1877.

Pedone-Lauriel, libraire-éditeur, 13, rue Soufflot. — 1868.

* Pélicier, archiviste de la Marne, à Châlons. — 1867.

Pepin-Lehalleur (Adrien), docteur en droit, 14, rue de Castiglione. — 1880.

Perdikidès (C.), négociant, à Constantinople. — 1872.

Périer (Pierre-Casimir), député, ancien sous-secrétaire d'Etat, 23, rue Nitot. — 1868.

* Perrin (Ernest), 11, avenue Friedland. — 1873.

Perrot (Georges), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des lettres, 74, rue de Seine. — 1867.

PERSON (Léonce), professeur au lycée Saint-Louis, 11, rue Monsieur. — 1867.

PERSON (Emile), professeur au lycée Charlemagne, 13, rue Béranger. — 1877.

* PERSOPOULO (C.), à Odessa. — 1873.

PESMAZOGLOU (Jean), à Alexandrie. — 1880.

* PESSON, ingénieur des ponts et chaussées, 25, boulevard Malesherbes. — 1878.

PETIT (Mme veuve), à Senlis (Oise). — 1872.

PETIT (Arsène), 103, rue d'Assas. — 1880.

PETIT DE JULLEVILLE, maître de conférences à l'Ecole normale supérieure, 127, boulevard Saint-Michel. — 1868.

PETSALIS (S. Rasty), pharmacien de la cour, à Bucharest. — 1873.

PETSALIS (Périclès-Rasty), docteur en médecine, à Mazorello (Roumanie). — 1876.

PEYRE (Roger), professeur d'histoire au collège Stanislas, 42, rue Jacob. — 1879.

PHILIUS (Démétrius), à Athènes. — 1879.

PHOSTIROPOULOS (Constantin), à Athènes. — 1878.

PHOTIADIS (Nicolas), négociant, à Constantinople. — 1868.

PIAT (Albert), 85, rue Saint-Maur-Popincourt. — 1867.

PICARD (Alph.), libraire-éditeur, 82, rue Bonaparte. — 1879.

PIÉBOURG (Edmond), professeur agrégé à la Faculté de droit, à Douai. — 1880.

PISSAS (Panos), docteur-médecin, à Athènes. — 1880.

* PISPAS (B.), à Odessa. — 1879.

POFFANDIS, 26, rue de l'Université. — 1879.

POITRINEAU, inspecteur d'Académie, à Vannes. — 1869.

POTRON, 14, rue de l'Arcade. — 1867.

POTTIER (René-Jean), professeur suppléant au lycée Fontanes.— 1870.

PRAROND (E.), 14, rue de Tournon. — 1871.

PRETENTERIS TYPALDO (Ch.) premier médecin de S. M. Hellénique, professeur à l'Université d'Athènes. — 1868.

PRILEJAEFF (l'archiprêtre), aumônier de l'ambassade de Russie à Paris, à l'église russe, 8, rue Daru. — 1869.

Peou (Victor), ingénieur civil, 22, boulevard Richard-Lenoir. — 1876.

Psaras, professeur de grec, 17, Alexander street, Westbourne Park, à Londres. — 1871.

Psycharis (Antoine), négociant, à Constantinople. — 1868.

Psychary (Jean), agrégé de l'Université, 96, rue de Rennes. — 1879.

* Queux de Saint-Hilaire (marquis de), 3, rue Soufflot. — 1867.

Ralli (Georges), négociant, à Alexandrie. — 1877.

Ralli (Théodore-A.), à Alexandrie. — 1879.

Ralli (Théodore), négociant, Ethelburga house, Bishopsgate street, à Londres. — 1867.

Ralli Sèilizzi et Argenti, négociants, 41, allée des Capucines, à Marseille. — 1867.

Rambaud (Alfred), professeur à la Faculté des lettres, 76, rue d'Assas. — 1870.

Rampin, secrétaire de la légation française, à Athènes. — 1876.

Rangabé (Rizo), ministre plénipotentiaire de Grèce, Regenten-Strasse, à Berlin. — 1868.

Rayet (Olivier), 75, rue Notre-Dame-des-Champs.

Raynal (de), procureur général à la Cour de cassation, 75, faubourg Saint-Honoré. — 1874.

Reinach (Salomon), membre de l'École française d'Athènes, 31, rue de Berlin. — 1878.

Renan (Ernest), membre de l'Institut, 4, rue de Tournon. — 1867.

* Renieri (Marc), gouverneur de la Banque nationale, à Athènes. — 1867.

Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier. — 1869.

Rhallis (Étienne), négociant, à Constantinople. — 1868.

Rhasis (Démétrius), ministre de Grèce, à Rome. — 1868.

* Riant (comte Paul), membre de l'Institut, 51, boulevard de Courcelles. — 1867.

* Richard-Kœnig, négociant, 6, rue de Copenhague. — 1869.

Rieder, directeur de l'École alsacienne, 92, rue d'Assas. — 1878.

Rigollot, professeur au collège de Vendôme. — 1878.

Rilliet (Albert), ancien professeur de littérature étrangère à l'Académie de Genève, à Genève. — 1867.

Rinn (Charles), professeur au collège Rollin, 59, rue Rodier. — 1876.

Rizo (Michel) consul général, à Alexandrie (Égypte). — 1873.

Robert (Charles), membre de l'Institut, 25, boulevard de Latour-Maubourg. — 1867.

Robertet (G.), bibliothécaire du ministère de l'Instruction publique, 10, quai des Célestins. — 1873.

Roberti (A.), 3, rue Crillon. — 1873.

Robiou (Félix), professeur à la Faculté des lettres, à Rennes.— 1872.

Rochas d'Aiglun (A. de), commandant du génie, à Blois.—1873.

Roche du Teilloy (Alexandre de), professeur au lycée, 5, rue de Rigny, à Nancy. — 1868.

Rocheterie (Maxime de la), à Orléans. — 1879.

Rodillon, supérieur du petit séminaire, à Crest (Drôme). — 1878.

* Rodocanachi (P.-Th.), à Odessa. — 1873.

Rodocanaki (T.-E.), négociant, à Marseille. — 1867.

Rodocanaki (Michel), négociant, 25, allée des Capucines, à Marseille. — 1867.

Rodocanaki (P.), 42, avenue Gabriel. — 1867.

Roersch, professeur à l'Université, à Liège. — 1873.

* Romanos (Jean), professeur au gymnase de Corfou (Grèce). — 1873.

Rothschild (baron Alphonse de), 21, rue Laffitte. — 1867.

Rouch, professeur, 44, rue Monge. — 1871.

Roustovitz (Alexandre), négociant, au Caire. — 1880.

Rouzé, professeur au lycée Louis-le-Grand, 88, rue Claude Bernard. — 1875.

Ruelle (Ch.-Émile), bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, 11, rue du Cherche-Midi. — 1869.

SAGLIO (Edmond), conservateur au musée du Louvre, 24, rue Condé. — 1868.

SAINT-PAUL (Georges), avocat, 22, rue d'Aumale. — 1877.

SAKELLARIOS, étudiant en droit, 23, rue Monge. — 1879.

SAKELLAROPOULO (Spyridion), docteur en philosophie, à Athènes. — 1874.

SALOMON, professeur au lycée Louis-le-Grand, 6, boulevard Saint-Michel. — 1867.

SALVAGO PANTALEONE, négociant, à Alexandrie.— 1867.

* SARAKIOTIS (Basileios), docteur-médecin, à Constantinople. — 1872.

* SARAPHIS (Aristide), négociant à Mételin (Turquie). — 1868.

SARCEY (Francisque), 59, rue de Douai. — 1868.

SARIDIS (Démétrius), orfèvre, au Caire. — 1880.

* SARIPOLOS (Nicolas), avocat, à Athènes. — 1868.

* SATHAS (Constantin), Palazzo Correr, à Venise. — 1874.

* SAYCE, professeur à l'Université d'Oxford, King's College. — 1879.

* SCARAMANGAS (Doucas), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Jean-A.), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Pierre-J.), attaché à la légation héllénique à Paris, 1, rue du général Foy. — 1872.

* SCARAMANGAS (Stamatios), à Taganrog (Russie). — 1870.

* SCARAMANGAS (Jean-E.), 39, cours du Chapitre, à Marseille.— 1876.

* SCHLIEMANN (Henri), à Athènes. — 1868.

* SCLAVO (Michel), à Odessa. — 1879.

SCLAVOS (P.-C.), négociant, 76, Palmerston Buildings, à Londres. — 1867.

SCLIROS (Georges), chirurgien-dentiste, 82, Mortimer Street, Cavendish Square. W., à Londres. — 1876.

SCLIVANIOTIS, à Paris. — 1878.

SCOULOUDIS (Etienne), député, à Athènes. — 1868.

SELLET (Eug.), professeur au collège Stanislas. — 1876.

SENART (Émile), licencié ès lettres, 16, rue Bayard. — 1867.

SESTIER (J.-M.), avocat à la Cour d'appel, 24, rue Nicole. — 1881.

Sinadino (M.), à Alexandrie. — 1880.
Siphnaios (Jean), négociant, à Constantinople. — 1868.
Siphnaios (Théodore), à Taganrog (Russie). — 1873.
Skylizzi (Jean-Isidoridis), à Athènes. — 1868.
Solomonidis (Épaminondas), docteur-médecin, île de Paros (Grèce). — 1880.
Solomonidis (S.), ancien directeur du *Bion*, à Smyrne.— 1879.
* Somakis (Mme Hélène), 98, avenue de Saint-Mandé. — 1874.
Sorel (Albert), secrétaire de la présidence du Sénat. — 1871.
* Souchu-Servinière, docteur-médecin, à Laval. — 1876.
Soulidis (Nicolas), avocat, à Constantinople. — 1881.
Soury (Jules), attaché à la Bibliothèque nationale, 21, rue Gay-Lussac. — 1870.
Soutzo (Al.), secrétaire du consulat général de Sophia. — 1872.
* Souvadzoglous (Basile), négociant, à Constantinople. — 1868.
Stamélis (Athanase), docteur en médecine, à Alexandrie. — 1879.
Stamoulis (A.), à Silyvrie (Turquie). — 1874.
Stephanos (Dr Klon), 28, rue de l'Arbalète. — 1879.
* Stephanovic (Zanos), à Constantinople. — 1868.
Sugdury, négociant, à Athènes. — 1867.
Surell, ingénieur en chef des ponts et chaussées, 10, rue du parc de Clagny, à Versailles. — 1868.
* Syllogue littéraire l'*Hermès*, à Manchester. — 1874.
* Syngros (A.), banquier, à Athènes. — 1877.

Talamon (Henri), 184, rue de Rivoli. — 1882.
Talbot (Eugène), professeur au lycée Fontanes, 108, rue du Bac, — 1867.
Tambacopoulos, trésorier de l'Ambassade hellénique, à Constantinople. — 1880.
Tambacos (N.-D.), à Constantinople. — 1874.
Tamy, ancien professeur, 35, rue de Grenelle. — 1877.
Tardieu (Amédée), bibliothécaire de l'Institut. — 1872.
* Tarlas (Th.), à Taganrog (Russie). — 1873.

* Telfy (J.-B.), professeur de littérature classique à l'Université de Pesth. — 1869.

Ternaux-Compans, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg ; à Paris, 61, rue de Ponthieu. — 1878.

Terrier, ancien membre de l'École française d'Athènes, professeur au lycée Louis-le-Grand, 42, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1878.

Tertu (comte de), à Tertu, par Trun (Orne). — 1867.

Thédenat (le père Henri), de l'Oratoire, directeur du collège de Juilly (Seine-et-Marne). — 1867.

Théodoridis (Nicolas), pharmacien, à Constantinople. — 1868.

Théologos, chef de la maison P. Théologos, de Manchester, à Athènes. — 1872.

Thirion (Ch.), professeur au lycée Fontanes, 65, rue Bayen. — 1867.

Tilière (marquis de), 14, rue de Marignan. — 1873.

Toufectsoff (M.), à Cavala (Turquie). — 1873.

* Tougard (l'abbé Alb.), docteur ès lettres, professeur au petit séminaire (Rouen). — 1867.

* Tournier, maître de conférences à l'École normale supérieure, 16, rue de Tournon. — 1867.

Tranchau, inspecteur d'Académie honoraire, à Orléans (Loiret). — 1868.

Trélat (Émile), directeur de l'École spéciale d'architecture, 17, rue Denfert-Rochereau. — 1877.

Tresse, 184, rue de Rivoli. — 1868.

Tréverret (Armand de), professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1869.

Triantafillis (C.), professeur à l'École commerciale, à Venise. — 1871.

* Tsacalotos (E.-D.), à Taganrog. — 1873.

Tzitzopouli frères (G. et Chr.), bijoutiers, à Constantinople. — 1880.

Ubicini, publiciste, 19, rue Jacob. — 1871.

* Université d'Athènes. — 1868.

Urbain (Ismayl), conseiller rapporteur honoraire du Conseil de

gouvernement de l'Algérie, 34, rue Reinard, à Marseille. — 1867.

* Vagliano (André), négociant, à Marseille. — 1868.

Valettas (J.-N.), directeur de l'École hellénique, 84, Kensington garden square, Bayswater, à Londres. — 1867.

* Valieri (N.), à Odessa. — 1879.

* Valieri (Octavien), 2, Kensington Park Garden, à Londres. — 1879.

Valliéri (Jérôme), négociant, 94, rue Sylvabelle, à Marseille. — 1868.

Vaney (Emmanuel), conseiller à la Cour, 14, rue Duphot. — 1872.

Vaphiadis (Apostolos), docteur-médecin, à Constantinople. — 1868.

Vaphiadis (Georges), journaliste, à Constantinople. — 1868.

Vasmaridis, directeur de l'École grecque de Péra, à Constantinople. — 1880.

Vast (Henri), professeur au lycée Fontanes, 9, rue de Greffulhe. — 1875.

Vatikiotis (le docteur), à Alexandrie (Égypte). — 1870.

Vauzelles (Ludovic de), conseiller à la Cour d'appel, à Orléans. — 1867.

Vénétoclès (Dem.), directeur du lycée grec, à Alexandrie.—1879.

Vénétoclès (Minos), avocat, à Alexandrie. — 1879.

Vèrin, professeur de philosophie à l'École de Pont-Levoy (Loir. et-Cher). — 1869.

Verna (baron de), au château de Haute-Pierre, par Crémieu (Isère). — 1869.

Vernudachi (P.), rue Notre-Dame-des-Victoires. — 1873.

Véron-Duverger, professeur à la Faculté de droit, 2 *bis*, rue Soufflot. — 1872.

Vidal-Lablache, maître de conférences à l'École normale supérieure, 71, rue de Rennes. — 1870.

Villemereux (Camille), inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, 12, rue Matignon. — 1880.

Vincent (Edgar), 8, Ebury street, S. W., à Londres. — 1880.

VLACHOS (Angelos), secrétaire général du ministère de l'Intérieur, à Athènes. — 1868.

VLANGALI (Georges), du secrétariat du tribunal de première instance, au Caire. — 1882.

VLASSOPOULOS (Solon), pharmacien, à Braïla (Roumanie). — 1876.

* VLASTOS (Étienne-A.), 12, allée des Capucines, à Marseille. — 1875.

* VLASTOS (Théodore), chez MM. Ralli, frères, à Liverpool. —

VOGUÉ (Melchior de), membre de l'Institut, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert. — 1875.

VOLTERA (Gerasimos), négociant, au Caire. — 1876.

* VOULISMAS (Eust.), archimandrite, à Odessa. — 1873.

VOUROS (Jean-D.), banquier, à Athènes. — 1872.

VOUTYRAS (Stavros-Jean), journaliste, à Constantinople. — 1868.

VRETOS (Jean-A.), journaliste, à Constantinople. — 1868.

* VUCINA (Emmanuel-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (A.-G.), à Odessa. — 1873.

* VUCINA (Jean-G.), à Odessa. — 1873.

WADDINGTON (W.-Henry), membre de l'Institut, sénateur, 11 *bis*, rue Dumont d'Urville. — 1867.

WADDINGTON (Ch.), professeur à la Faculté des lettres, 50, rue de la Tour-d'Auvergne. — 1873.

WAGENER (A.), professeur à l'Université de Gand. — 1873.

WALLON (Henri), sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, au palais de l'Institut. — 1869.

WATEL, professeur au lycée Fontanes. — 1871,

WEIL (Henri), membre de l'Institut, maître de conférences à l'École normale supérieure, 64, rue de Madame. — 1867.

* WESCHER (Carle), conservateur à la Bibliothèque nationale, 89, rue de Vaugirard. — 1867.

WITTE (baron de), membre de l'Institut, 5, rue Fortin. — 1867.

WORMS (Justin), banquier, 10, rue du Conservatoire. — 1876.

* XANTHOPOULOS (Démétrius), à Odessa. — 1879.

* XYDIAS (S.), à Odessa. — 1873.

YUNG (Eugène), directeur de la *Revue politique et littéraire*, 46, rue de Rennes. — 1867.

ZAFIROPULO (Étienne), président du comité Coray, à Marseille.— 1877.

ZAÏMIS (Alexandre), à Athènes. — 1879.

ZAJA (Louis), avocat, à Alexandrie. — 1880.

ZARIFI (Léonidas), négociant, à Constantinople. — 1867.

ZARIFI (Périclès), négociant, à Marseille. — 1867.

* ZARIPHI, négociant, à Constantinople. — 1868.

ZIFOS (Jean), docteur en médecine, à Constantinople. — 1880.

ZIGADA (Nicolas), négociant, au Caire. — 1880.

ZIVOS (Nicolas), négociant, au Caire. — 1880.

* ZOGRAPHOS (Christakis Effendi), banquier, fondateur du prix Zographos, 4, rue de Presbourg. — 1868.

* ZOGRAPHOS (Xénophon), docteur-médecin, 151, boulevard Haussmann. — 1868.

ZOGRAPHOS (Solon), 21, avenue de l'Opéra. — 1876.

ZOLOTHOREW (Mme), à Moscou. — 1874.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Paris.

Société bibliographique universelle.

Athènes.

Société archéologique.
Syllogue des amis de l'instruction, le *Parnasse*.
— pour la propagation des études grecques.
— d'enseignement (διδασκαλικός).
— littéraire, le *Byron*.

Braïla.

Syllogue littéraire hellénique.

Constantinople.

Syllogue littéraire hellénique.
— épirote des amis de l'instruction.
— thrace *Id.*
— *Coray.*
— *Pallas.*
— pour l'étude du moyen âge.

Londres.

Société pour le progrès des études helléniques.

Manchester.

Syllogue littéraire, l'*Hermès*.

Marseille.

Comité *Coray*.

Salonique.

Syllogue des amis de l'instruction.

Serres.

Syllogue macédonien des amis de l'instruction.

Smyrne.

Syllogue des amis de l'instruction, l'*Homère*.

Vodéna.

Syllogue littéraire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 1882

DISCOURS DE M. HENRI WEIL

PRÉSIDENT

MESSIEURS,

Naguère, en ouvrant une de vos séances, j'eus la douleur de vous annoncer que la mort nous avait enlevé en un mois cinq membres des plus actifs de notre Association ; et, si je jette aujourd'hui un regard sur l'année qui vient de s'écouler, je vois une longue liste funèbre à dérouler devant vous. Nous avons perdu des amis que nous aimions à retrouver dans cette salle, assis autour de cette table ; beaucoup d'autres décès me sont signalés au loin, en France comme à l'étranger. Pour la plupart, force m'est, à mon grand regret, de me borner à une simple énumération : les souvenirs de ceux qui les ont connus suppléeront mentalement à mon ignorance. M. Géorgiadis et Vurdy Pacha au Caire, M. le docteur Zaviziano à Corfou, un de nos membres donateurs, M. Balanos, professeur à l'Uni-

versité d'Athènes, M. Vergotis à Marseille, étaient du nombre de ces Hellènes dont le zèle patriotique ne se contente pas de répandre l'instruction dans leur pays et parmi leurs compatriotes, mais qui s'intéressent généreusement aux progrès des études grecques en tout pays, et qui suivent nos travaux et nos efforts avec une attention dont nous devons leur être reconnaissants. Plus près de nous, j'ai à nommer M. le duc de Chaulnes ; M. Pasquet, professeur au lycée Fontanes ; M. Delacroix, professeur au lycée Louis-le-Grand ; M. Girardin, inspecteur-général de l'Instruction publique ; M. Louis Jourdan, journaliste ; M. Dufaure, le citoyen intègre, l'orateur qui honora le barreau et la tribune parlementaire, mais dont il ne m'appartient pas de faire ici l'éloge ; M. Lehmann, de l'Académie des Beaux-Arts, un des peintres éminents de notre époque ; M. Bompois, savant numismate, auteur de plusieurs mémoires sur les médailles de la Macédoine ; M. Charles Giraud, le savant jurisconsulte, qui ne s'était pas consacré si exclusivement à l'histoire du droit français et du droit romain, que son esprit vif et pénétrant ne sût comprendre et élucider à l'occasion les sujets qui nous occupent.

Vous vous souvenez, Messieurs, d'un aimable vieillard qui vient de s'éteindre à l'âge de quatre-vingt-treize ans. M. Gatteaux, le Nestor de l'Académie des Beaux-Arts, avait concouru à la fondation même de votre Association. Quand vous fîtes graver votre médaille, il voulut bien, malgré son grand âge, assister à toutes les séances de la commission et l'éclairer par des conseils que personne ne pouvait donner avec plus de compétence, en fin connaisseur de l'art qu'il avait autrefois pratiqué avec un rare talent.

L'Académie Française, l'Académie des Beaux-Arts et le Collége de France regrettent M. Charles Blanc ; nous avons bien le droit de dire qu'il nous appartenait aussi, non-seulement comme membre de cette as-

sociation, mais encore parce qu'il travailla toute sa vie à mettre en lumière les principes du beau, à étudier et à exposer, comme écrivain et comme professeur, l'histoire de l'art à toutes ses phases et l'histoire de ses principaux représentants. Bien qu'il n'ait consacré aucun ouvrage à la Grèce en particulier, l'auteur de la *Grammaire des arts du dessin* ne pouvait s'empêcher de réserver ses plus vives admirations et son plus ardent amour à la patrie de l'art et au peuple artiste par excellence.

Si je disais de M. Adrien de Longpérier qu'il a bien mérité de l'antiquité grecque, soit comme conservateur des antiques du Louvre, soit comme auteur d'une foule de mémoires archéologiques, je dirais vrai, mais je n'en dirais pas assez; car la science de ce rare esprit embrassait tout le domaine de l'art et s'était familiarisée avec les monuments de toute nature et de toute provenance. Universel à sa manière, son génie allait du particulier au général, s'enflammait à la vue d'une monnaie, d'une pierre gravée, d'un de ces fragments qui mettent l'archéologue en communication directe avec le passé. De là vient qu'il laissa plus de mémoires et de monographies que d'œuvres de longue haleine. La numismatique avait été le point de départ et resta toujours le centre de ses études; mais c'est merveille de le voir étendre le cercle de ses investigations, et son ardente curiosité scientifique gagner de proche en proche, comme l'étincelle de feu, jusqu'à ce qu'elle ait tout dévoré. Dans les choses de l'esprit aussi, il faut commencer par se rendre complètement maître d'un chez soi, d'un domaine, quelque restreint qu'il puisse être : cette base d'opération assurée, les conquêtes deviennent faciles et durables. Voilà la bonne manière de se spécialiser, et l'exemple de M. de Longpérier peut être proposé aux jeunes savants. Tous nous pouvons l'imiter jusqu'à un certain point, quoique nous ne puissions nous donner sa vive intuition, son intelligence primesautière.

Deux autres confrères que nous avons perdus, M. Lacroix et M. Thenon, après avoir subi d'abord l'attraction que la Grèce exerce sur les jeunes imaginations, tournèrent ensuite leur activité d'un autre côté. L'un et l'autre élèves de l'Ecole normale, ils ont, comme membres de l'Ecole d'Athènes, voyagé dans l'Archipel, et ce pélerinage, si cher aux dévots de l'hellénisme, a inspiré leurs premiers travaux. M. Lacroix a donné dans l'*Univers pittoresque* plusieurs monographies sur les îles de la mer Egée, et, dans l'une de ses thèses pour le doctorat, il traitait de la religion d'Hérodote. C'est ainsi que M. Lacroix se prépara à l'enseignement de l'histoire, qu'il professa pendant nombre d'années à la faculté des Lettres de Nancy, avec tant de succès que Paris voulut l'emprunter à la province.

M. l'abbé Thenon, universitaire lui aussi, et athénien, je l'ai dit, laissa à son compagnon de voyage, M. Charles Perrot, le soin de publier dans la *Revue archéologique* des fragments de son mémoire sur l'île de Crète. Il y avait découvert, entre autres, une vieille inscription intéressante à la fois pour la connaissance du dialecte crétois et pour celle du droit grec. Vous savez que ce texte épigraphique, devenu célèbre, a été depuis expliqué par M. Bréal et complété par une nouvelle trouvaille de M. Haussoulier. Mais M. Thenon, sans dédaigner l'érudition, et tout en aimant les lettres, était rempli d'une plus pure et plus noble ardeur : il avait l'amour du bien, et la tendresse de cœur qui l'y portait était égalée par l'énergie de caractère qu'il mettait à l'accomplir. Comme professeur de lycée, que dis-je? dès sa première jeunesse, quand il était encore élève, il s'était déjà consacré aux œuvres de charité. Plus tard, il prit les ordres et sortit de l'Université, mais il ne se sépara pas d'elle. D'autres ont essayé de concilier la foi et la science ; l'abbé Thenon s'appliquait à faire concourir à une œuvre commune l'Eglise et l'Université. Dès l'année de son ordination, en 1866, il

fonda l'Ecole Bossuet, externat de jeunes élèves sur lesquels il veillait avec une sollicitude paternelle, sans les soustraire, ni aux fortes études du lycée, ni à la bienfaisante action de la famille. Il avait consenti à faire partie du comité de l'Association, et nous aurions eu le bonheur de voir parmi nous sa douce et sereine figure, sans le mal qui le minait depuis longtemps et qui l'enleva jeune encore (il n'avait pas cinquante ans) à l'affection de ses amis.

Nous devons une reconnaissance particulière à M. Didion, inspecteur général des ponts et chaussées. Il apporta pendant plusieurs années à notre commission administrative le précieux concours de ses lumières, et il y laisserait un vide doublement regrettable, si son gendre, M. Albert Pesson, n'avait consenti à prendre sa place. M. Didion vint à nous du monde des sciences et des affaires; il avait, sans doute, toujours eu le goût des lettres, et il s'y donna tout entier, dès qu'il eut des loisirs. Doué d'une merveilleuse aptitude pour l'étude des langues, il apprit le grec à plus de soixante ans, et il y réussit si bien qu'Homère et Sophocle devinrent sa société favorite : il savait leurs vers par cœur. Ceux qui ont le culte de l'hellénisme doivent être touchés de cette adhésion si spontanée et se féliciter d'un pareil prosélyte. Les professeurs vivent de la science qu'ils enseignent, les savants mêlent à leur amour de la science un certain amour-propre de chercheur et d'auteur; ceux qu'on appelle les amateurs ont pour l'objet de leur prédilection une affection désintéressée et qu'on ne peut soupçonner d'aucun calcul.

Un des derniers coups qui nous ont frappés n'a pas été le moins sensible. Nous venons de perdre Charles Thurot, le profond savant, l'homme excellent qui s'était si chaleureusement associé à votre œuvre, dès la fondation, et qui, à cette même place que j'occupe aujourd'hui, déplora, il y a neuf ans, la mort de quelques-

uns des membres les plus éminents de notre Société. Dans les dernières années de sa vie, il ne pouvait plus s'asseoir au milieu de nous, frappé qu'il était d'un mal cruel qui paralysait ses mouvements ; mais nous allions chez lui et nous admirions ce vaillant courage, cette énergie de l'âme qui triomphait des souffrances du corps : noble spectacle que celui d'un esprit qui, toujours maître de lui-même, travaille jusqu'à la dernière heure à élargir le champ de la science et à en jeter la semence féconde en d'autres esprits ! Thurot termina l'*Histoire de la prononciation française,* son plus bel ouvrage, le monument de toute sa vie de savant, quand déjà la vie s'était retirée d'une moitié de son corps, et il a réuni chez lui ses élèves de l'Ecole normale la veille même de sa mort. C'est ainsi que, quoique absent de vos réunions, il travaillait plus que tout autre à votre œuvre : il n'encourageait pas seulement les études grecques, il les faisait avancer, en leur donnant une base solide, l'étude approfondie de la langue grecque éclairée par le rapprochement du latin et du français. Parmi ses travaux littéraires, je ne dois signaler ici que ceux de l'helléniste ; ils roulent en grande partie sur Aristote. On peut dire que Thurot vécut dans la familiarité de ce grand génie, dont il connaissait également les pensées, la méthode, le tour de l'expression et jusqu'aux menus détails de la diction. C'est à cette école que Thurot apprit à ne pas se payer de mots, à dédaigner les ornements frivoles, à viser à une science exacte et étendue, et à n'admettre d'autres idées générales que celles qui résultent du rapprochement de faits bien constatés. Il n'y eut jamais de savant, ni de professeur plus consciencieux que Thurot ; il n'y eut jamais d'homme plus attaché au devoir, plus dévoué à ses amis. Il poussait le dévouement jusqu'au sacrifice, simplement, sans ostentation, sans penser qu'il fît une chose belle et extraordinaire. Aussi ceux qui l'ont bien connu et qui l'ont

aimé ne peuvent parler de lui sans émotion, et lui gardent à jamais un souvenir affectueux.

Une autre mort, plus imprévue, plus précoce, et par là même plus cruelle, est venue nous frapper comme un coup de foudre : Charles Graux a été moissonné à la fleur de l'âge, victime d'une de ces fièvres qui saisissent subitement la jeunesse, frappé d'un trait inévitable du divin archer, auraient dit les anciens. Charles Graux était une de ces natures rares et privilégiées qui gagnent peut-être à ce qui serait une cause d'infériorité pour les autres, je veux dire, à ne point passer par la filière de l'instruction publique. Elevé au sein de sa famille, il put de bonne heure aller librement du côté où l'entraînaient son penchant et son talent. Ce n'est pas qu'il se soit formé sans maître : après le digne ecclésiastique et les professeurs du collège de Vervins qui l'initièrent aux langues classiques, l'Ecole des Hautes-Etudes réclame l'honneur de l'avoir compté parmi ses premiers et ses plus chers disciples, avant qu'il devînt un de ses jeunes maîtres de la plus grande espérance. La paléographie grecque était son étude principale et favorite, déjà il y comptait parmi les maîtres. Etendant sans cesse le cercle de ses connaissances, il y rattachait l'étude critique des textes, de la grammaire, des institutions, de l'histoire ; et tous ces sujets qui l'intéressaient, il avait le don d'y intéresser ses auditeurs par la clarté lumineuse de son exposition. Graux était né avec l'esprit d'ordre et de méthode. Il savait tout mettre à sa place, ranger dans sa tête les données, les notions les plus diverses, comme il rangeait ses papiers, ses notices, dans un casier, comme il rangeait l'emploi des heures et de la vie de tous les jours, faisant la part de l'étude, des délassements, de la musique, des causeries amicales. L'esprit d'ordre implique cette clarté, cette netteté des vues qui rendent apte aux sciences comme aux lettres. Cet esprit était uni chez lui à la plus heureuse faci-

lité, à une activité incessante et à une ardeur de connaître et de produire qui ont fait de cette vie si courte une vie si bien remplie.

Nous ne pouvons le dissimuler, la mort de ces hommes si considérables dans la science et dans l'enseignement est pour les études que nous nous efforçons d'encourager un coup doublement funeste au moment où des réformes qui en réduisent la durée dans nos lycées, des préoccupations scientifiques et matérielles qui en détournent les esprits, peuvent nous inspirer de sérieuses appréhensions. Sans doute, le zèle des hommes qui ont présidé à la naissance de notre œuvre ne se ralentit pas ; l'éminent philhellène qui est, on peut le dire, l'âme de notre Association, continue de nous donner les preuves de sa généreuse sollicitude ; mais cela ne suffit pas pour assurer à notre œuvre l'avenir et la durée, si les jeunes générations ne s'inspirent de l'exemple des hommes que nous venons de perdre, ne s'éprennent de l'ardeur qui rendait leur action si féconde. Nous comptons sur les élèves des Thurot et des Graux. Puissent-ils nous consoler de pertes qui semblent aujourd'hui bien difficiles à réparer ; et certes, ces maîtres auraient souhaité de grand cœur, comme ce noble héros d'Homère, que l'on dît un jour d'un des jeunes gens formés par eux :

Πατρὸς δ'ὅγε πολλὸν ἀμείνων.

RAPPORT DE M. ALFRED CROISET

SECRÉTAIRE

SUR LES TRAVAUX ET LES CONCOURS DE L'ANNÉE 1881-1882

MESSIEURS,

C'est toujours, pour votre commission des prix, une tâche délicate que de choisir, entre beaucoup d'ouvrages de mérites variés, ceux qu'elle estime les plus dignes de recevoir les récompenses de l'Association, et nos rapports annuels vous mettent dans la confidence des scrupules avec lesquels vos commissaires s'acquittent de leurs fonctions. Ce n'est pas seulement, en effet, le talent des auteurs que nous avons à récompenser : c'est à la fois leur talent et la conformité qui existe entre l'emploi qu'ils en ont fait et l'objet propre de notre Association, je veux dire l'encouragement des Etudes grecques en France. Quelque regret qu'il nous en coûte, il y a des ouvrages excellents que nous sommes obligés d'écarter de nos concours en raison même des sujets traités, et malgré l'intérêt de ces sujets. Presque tous les ans, le rapport de votre secrétaire s'ouvre ainsi par une liste d'honneur qui n'est pourtant pas une liste de prix. C'est ce qui nous arrive cette année

encore. M. Chassiotis, notre confrère dans l'Association et aussi, jusqu'à l'année dernière, notre confrère dans le Comité lui-même, nous a envoyé son bel ouvrage sur *l'Instruction publique chez les Grecs depuis la prise de Constantinople jusqu'à nos jours.* J'ai à peine besoin de vous dire, Messieurs, quelle approbation unanime a rencontrée chez tous les membres de la commission un ouvrage qui est le fruit des recherches les plus consciencieuses, les plus étendues, et même, pour une partie, les plus neuves et les plus originales, et qui d'ailleurs est écrit d'un bout à l'autre en un français correct et de bon aloi : car, si notre confrère, M. Chassiotis, est Grec, son style est parisien. Mais nous ne sommes pas, Messieurs, une académie des sciences morales et politiques; nous ne sommes pas davantage une société de statistique, et il aurait fallu que nous fussions un peu l'un ou l'autre, pour avoir le droit de rendre toute justice au beau travail de notre confrère. Ce qui pourtant, je dois le dire, a diminué nos regrets, c'est que M. Chassiotis, qui a fait plus d'une fois partie des commissions chargées de décerner en votre nom des récompenses, ne saurait se trouver amoindri pour n'en pas recevoir lui-même, et qu'il est de ceux que l'estime de ses confrères a placés, pour ainsi dire, *hors concours.* — Le *Cours complet de grammaire française* écrit en grec moderne par M. le commandant B. Nicolaïdis était également un livre considérable à tous égards, et par l'étendue, et par le mérite (1) : de plus, nous ne pouvions, comme Français, qu'être vivement touchés de voir un travail de cette importance consacré à rendre plus familière parmi les compatriotes de l'auteur la connaissance de notre langue. Mais cet ouvrage échappait encore, sinon à notre appréciation, du moins à notre juridiction. Pour qu'il nous appartînt d'en juger, il aurait fallu que notre Association, se-

(1) Σειρὰ πλήρης Γαλλικῆς γραμματικῆς. In-8°. Paris, 1882.

lon le mot très juste d'un de nos confrères, s'appelât « Association pour l'Encouragement des études françaises en Grèce ». A défaut d'une récompense qu'il n'était pas en notre pouvoir de lui décerner, M. Nicolaïdis recevra du moins ici, selon le désir formel de votre commission des prix, l'assurance de l'estime particulièrement sympathique avec laquelle son livre a été unanimement accueilli par tous ceux qui ont eu l'occasion d'en prendre connaissance.

La thèse latine de M. Victor Egger, sur *Les sources de Diogène de Laërte* (1), était, il est vrai, de notre compétence, et présentait en outre des mérites d'érudition qui avaient été loués hautement à la Faculté des lettres par les premiers juges de cette excellente dissertation. M. Victor Egger, qui est avant tout un philosophe, est par surcroît un philologue, un philologue de race (et personne, je pense, ici surtout, n'en sera surpris) : il possède à la fois la précision du savoir et la sûreté de la méthode. J'oserais presque, pour ma part, faire un grief à la philosophie d'avoir disputé à nos études un travailleur si bien armé, si je ne savais que sa thèse française, d'une psychologie sévère, est très appréciée des juges compétents, et si je n'y avais lu moi-même, sur les discours des héros dans Homère et sur bien d'autres points où la littérature confine à la psychologie, des pages vraiment achevées où la plus solide analyse psychologique se confond avec le sentiment littéraire le plus délicat. La seule objection que la thèse latine de M. Victor Egger ait provoquée de la part de votre commission des prix (et cette objection n'ôte quoi que ce soit à son mérite intrinsèque), c'est qu'elle forme plutôt une dissertation qu'un livre proprement dit. Non qu'il faille prendre tout à fait au pied de la lettre le di-

1. *Disputationis de Fontibus Diogenis Laertii particulam de successione philosophorum* Facultati Litterarum Parisiensi proponebat... Victor Egger, Scholæ Normalis olim alumnus, etc. (Bordeaux, 1881.)

minutif modeste inscrit dans le titre même, et n'y voir qu'une parcelle (*particula*) d'un plus vaste ensemble : la *parcelle*, en tout cas, est d'étendue déjà respectable et pleine de choses. Mais enfin, aux yeux mêmes de l'auteur, ce travail, écrit en latin, n'était évidemment que la moindre des deux thèses par lesquelles il a brillamment conquis le grade de docteur. Cette réserve faite, votre commission des prix ne peut que rendre témoignage de la sûreté d'esprit et de savoir qui signale cette solide étude.

Enfin, Messieurs, il est encore un autre nom que nous ne pouvons omettre ici, c'est celui de M. Renieri, dont les Ἱστορικαὶ μελέται ont été déposées dans le courant de l'année sur votre bureau. M. Renieri est un des vétérans de notre Association, et un des serviteurs les plus dévoués du progrès des études grecques. Votre commission des prix n'a pas pensé qu'elle pût ajouter quelque chose, par le don d'une des récompenses dont elle dispose, à l'estime générale qui entoure le nom de M. Renieri ; mais elle a voulu s'associer pour sa part à l'expression de cette estime, et m'a chargé de consigner dans ce rapport le témoignage formel de ses sentiments.

J'arrive, Messieurs, après ce long préambule, à l'énumération, assez longue aussi, des ouvrages définitivement choisis par votre commission pour être couronnés cette année. Ne nous plaignons pas de ces longueurs : elles tiennent à la richesse de la récolte. L'année a été bonne, et rarement vos commissaires ont senti à ce point le regret d'avoir à compter avec les exigences impérieuses d'un budget que notre éminent trésorier défend si bien. Pour être aussi équitable que possible, votre commission a dû se résoudre à diviser en deux parties égales chacun des deux prix qu'elle décerne annuellement. Elle partage donc le prix ordinaire de l'Association, dont la valeur totale est de mille francs, par moitié entre M. Maxime Collignon, pour son *Ma-*

nuel d'Archéologie grecque, et M. Victor Prou, pour son livre sur *Les théâtres d'automates en Grèce au* IIe *siècle avant l'ère chrétienne;* et le prix Zographos, d'une valeur égale, par moitié aussi entre les deux ouvrages de M. Jules Martha sur les *Sacerdoces Athéniens*, et de M. Paul Girard sur l'*Asclépiéion d'Athènes.*

Le *Manuel d'Archéologie grecque*, de M. Maxime Collignon, est un de ces livres si utiles et si rares encore (surtout en France) où une partie considérable de la science de l'antiquité classique est exposée d'une manière tout à fait simple, tout à fait élémentaire, par un véritable savant. Un mémoire érudit sur un problème obscur qu'on élucide est à coup sûr une belle chose; mais un livre du genre de celui-ci est presque une bonne action; car il faut quelque courage, lorsqu'on est capable de faire des recherches originales, pour accepter la tâche, modeste en apparence, d'exposer les premiers éléments d'une science à laquelle on pourrait faire faire de nouveaux progrès. D'autant plus que cet enseignement élémentaire n'est nullement facile : il ne paraît facile qu'à ceux qui n'en comprennent pas les exigences particulières. En réalité, il exige de celui qui s'y livre, outre les qualités proprement dites du savant, certaines qualités d'exposition et d'exécution qui sont d'un ordre assez rare. Un livre élémentaire bien fait n'est pas seulement une œuvre de science : il est tout près d'être aussi une œuvre d'art. L'ouvrage de M. Collignon est très bien fait. « Après avoir exposé brièvement l'histoire des origines de l'art grec, nous avons, dit l'auteur dans sa préface, successivement passé en revue les différents arts plastiques, en adoptant les divisions consacrées par l'usage. Dans chaque partie, nous avons donné une suite chronologique de monuments, classés par périodes, en nous attachant, non pas à accumuler les exemples, mais à les choisir. » Et M. Collignon ajoute : « L'étude des séries laisse en effet dans l'esprit du lecteur des idées nettes ; elle lui

montre que les diverses parties de l'art se développent suivant les mêmes principes, sont soumises aux mêmes lois, et, en dépit de leur variété, reflètent les changements que subit la vie morale d'un peuple. » On ne saurait mieux dire. Comme M. Collignon s'adresse surtout aux élèves de nos lycées et de nos écoles, et à cette partie du public qu'attirent sans doute les choses de l'art, mais qui ne fait pas profession de les savoir à fond, il s'est bien gardé de faire étalage d'érudition. Il ne s'est pourtant pas interdit de placer en tête de chaque chapitre une courte bibliographie, où sont mentionnés de préférence, dit-il, les ouvrages les plus récents. Ce sont d'ordinaire cinq ou six noms tout au plus, qui ne sauraient effrayer un lecteur mal aguerri, et qui peuvent, si ce lecteur est curieux, le mettre sur la voie d'une étude plus approfondie. De nombreuses figures éclairent le texte et parlent aux yeux.

Votre commission, Messieurs, a jugé qu'un manuel de cette sorte, qui serait le bien venu en toutes circonstances, pouvait être particulièrement utile en un temps où l'étude de la langue grecque, par suite des modifications récemment introduites dans les programmes de l'enseignement secondaire, allait y tenir une moindre place.

C'est la pensée qu'exprimait dans son rapport M. Perrot, chargé d'examiner l'ouvrage de M. Collignon, et tous les membres de la commission s'y sont associés. « Ces temples, disait M. Perrot, ces statues, ces vases que décrit M. Collignon et dont il présente des échantillons heureusement choisis, c'est encore la Grèce ; les idées et les sentiments dont elle a vécu s'y retrouvent les mêmes que dans les œuvres de ses poètes et de ses écrivains, mais exprimées sous une autre forme qui touchera peut-être plus vivement quelques esprits. Serait-il vain d'espérer que certaines intelligences, un peu rebutées et effrayées d'abord par les difficultés de la langue, seront ramenées, par les plaisirs que l'art

leur donnera et par les curiosités qu'il éveillera chez elles, à l'étude de la littérature et, par suite, à celle même de la langue, sans laquelle la connaissance de la littérature est toujours incertaine et incomplète? » Si ce vœu se réalisait, Messieurs, notre Association pourrait se rendre à elle-même le témoignage que jamais aucun de ses prix n'aurait été décerné plus à propos.

M. Victor Prou, que votre commission des prix associe à M. Collignon pour le partage de l'une de vos récompenses, ne vous est pas inconnu. L'Association a déjà couronné, il y a quatre ans, un travail du même auteur : c'était un très curieux essai de restitution de la chirobaliste d'Héron d'Alexandrie ; M. Prou, ingénieur civil et helléniste, mettait à profit sa double compétence pour faire revivre un engin de guerre oublié : il en plaçait sous nos yeux des dessins précis ; l'arme était élégante, et toute prête à partir. Aujourd'hui encore, c'est Héron d'Alexandrie qui fournit à M. Prou le sujet de son nouveau travail, mais un sujet, cette fois, tout pacifique, et nullement effrayant : il s'agit des théâtres d'automates. Héron a écrit sur les automates deux livres. Dans le premier, il traite des automates à siège mobile ; dans le second, des automates à siège fixe. C'est surtout de ce second livre que M. Prou s'est occupé. Je ne sais trop, Messieurs, si ce nom d'automates à siège fixe présente à vos esprits une idée bien nette. La chose n'a pourtant rien de mystérieux. Vous avez tous vu de ces tableaux où l'on aperçoit, sur un fond immobile, des personnages qui remuent les bras, des roues de moulin qui tournent, des bateaux qui avancent, des fontaines qui coulent. Ce sont là des automates à siège fixe, στατὰ αὐτόματα, et ces petites machines, qui émerveillent les enfants, sont, comme vous le voyez, renouvelées des Grecs. Toute la différence, sans parler du mérite plus ou moins grand de l'exécution, consiste en ce que les Grecs, dans leur passion pour le théâtre, avaient ima-

giné de faire que plusieurs tableaux de ce genre, représentant les principales phases d'une action dramatique, pussent se succéder mécaniquement de manière à reproduire tant bien que mal, au moins pour les yeux, les différents actes d'un petit drame. Héron raconte un certain drame intitulé *Nauplius*, et relatif à la mort d'Ajax, fils d'Oïlée, où l'on voyait se succéder ainsi, par d'habiles changements de décors opérés automatiquement, des tableaux mouvants qui représentaient tour à tour les préparatifs de départ des Grecs après le siège de Troie, le défilé de leur flotte, les ébats des dauphins, les signaux de feu de Nauplius, enfin la mort d'Ajax foudroyé et la disparition soudaine de son cadavre. Héron décrit en ingénieur les procédés par lesquels s'opéraient tous ces mouvements. Le traité des αὐτοματοποιικά n'a été imprimé qu'une fois, en 1693, dans les *Veteres mathematici* de Thévenot, avec une traduction latine de Couture. Depuis, il n'a guère attiré l'attention que de M. Th.-Henri Martin, qui lui a consacré quelques pages dans ses *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie*. M. Prou a voulu faire deux choses : 1° donner une édition critique, avec traduction et commentaire, du second livre des αὐτοματοποιικά; 2° étudier en homme du métier, en ingénieur, quelques-uns des plus intéressants problèmes de mécanique qui s'y trouvent posés et résolus.

Vous savez, Messieurs, combien il est malaisé de publier un texte ancien inédit. Il était presque impossible que M. Prou, éditant un texte qui n'a été publié qu'une fois très imparfaitement et qui est particulièrement difficile en raison du sujet, pût échapper à toute critique de détail. Plusieurs objections de ce genre ont été formulées devant la commission même, et celle-ci ne se porte nullement garante que toutes fussent mal fondées. Mais elle n'en est pas moins convaincue qu'en décernant une récompense au livre de M. Prou, elle fait acte de justice à la fois envers un ouvrage plein de

science et de conscience, et envers un travailleur qui a, depuis longtemps déjà, bien mérité de nos études.

Les deux ouvrages dont il me reste à vous parler, et qui se partagent le prix Zographos, sont deux thèses, sorties l'une et l'autre de notre Ecole d'Athènes, et voisines l'une de l'autre par la nature des sujets, aussi bien que par le savoir et la bonne méthode des auteurs. Toutes deux se rapportent à la religion grecque : l'une, celle de M. Jules Martha, est une étude générale sur les sacerdoces athéniens ; l'autre, celle de M. Paul Girard, est spécialement consacrée à un sanctuaire, l'Asclépiéion, dont il étudie l'organisation administrative et, pour ainsi dire, la vie quotidienne. Toutes deux s'appuient non-seulement sur les textes des écrivains anciens, mais aussi, pour une large part, sur les inscriptions et sur les monuments figurés, que les deux auteurs, par leur séjour à Athènes, étaient particulièrement préparés à bien connaître et à interpréter avec succès.

M. Jules Martha commence par définir dans un premier chapitre les caractères généraux du sacerdoce chez les Grecs. Rien n'était plus nécessaire, à cause de la différence profonde qui sépare l'idée ancienne du sacerdoce de celle que rappelle le même mot chez les modernes. Aujourd'hui, le dogme tient dans la religion une place prépondérante, et le prêtre est avant tout un théologien. Dans la religion grecque, le dogme était peu de chose ; la théologie existait à peine : elle se bornait à quelques points à peu près fixes et demeurait flottante pour le reste ; les rites au contraire étaient fixés dès l'origine, et minutieusement déterminés : le prêtre était avant tout un sacrificateur, et la science qu'on exigeait de lui était la science non des dogmes, mais des rites. M. Martha, dans quelques pages bien pensées et bien écrites, a nettement marqué ces différences ; il a montré là quelques-unes des qualités d'esprit et de style dont un écrivain qui porte son

nom est, pour ainsi dire, redevable envers le public. Peut-être, comme il arrive quelquefois, à force de se préoccuper de marquer les différences entre le sacerdoce ancien et le sacerdoce moderne, l'auteur est-il allé jusqu'à les faire un peu plus tranchées à quelques égards qu'elles ne sont en réalité : c'est là une question de mesure dans l'expression. Quoi qu'il en soit, il y aurait bien peu de mots à changer pour mettre à l'abri de tout reproche cette brillante introduction. M. Martha entre ensuite dans le détail de son sujet, et nous fait connaître successivement le nombre et le classement des sacerdoces athéniens, la manière dont se faisait le choix des prêtres, la nature précise de leurs fonctions, de leurs droits et privilèges, enfin de leur responsabilité. Toute cette longue étude est très bien faite, et, pour la plus grande partie, tout à fait originale et neuve. C'est là un double mérite qui recommandait d'emblée aux suffrages de l'Association le volume de M. Martha : il est de ceux qui font le plus grand honneur à l'Ecole française d'Athènes.

L'Asclépiéion, dont nous entretient M. Paul Girard, est connu de tous les lettrés au moins par une jolie scène du *Plutus* d'Aristophane. L'Asclépiéion est ce temple d'Esculape où il se faisait des guérisons miraculeuses, et où, suivant Aristophane, Chrémyle, accompagné de son esclave Carion, a conduit Plutus aveugle pour lui faire recouvrer la vue. Quand on voulait obtenir d'Esculape la guérison de quelque maladie, l'un des moyens auxquels la dévotion populaire avait le plus de confiance était celui de l'incubation, ἐγκοίμησις : après s'être purifié, le malade passait la nuit couché sous les portiques du temple, attendant l'intervention divine, qui se faisait ordinairement par le moyen d'un songe : dans ce songe, Esculape prescrivait au malade soit un traitement à suivre, soit un acte religieux à accomplir : fort souvent, la prescription divine pouvait s'exécuter sans retard, et les guérisons miraculeuses, qui natu-

rellement ne manquaient pas, répandaient l'enthousiasme dans la foule des dévots. C'est, comme on sait, une de ces nuits sacrées qu'Aristophane raconte par la bouche de l'esclave Carion, avec un luxe de détails plaisants qui n'ôtent pas à l'ensemble du récit sa très sérieuse valeur historique. Voilà ce que tout le monde connaît de l'Asclépiéion. M. Girard a entrepris d'en faire une étude complète. Les fouilles de la Société archéologique d'Athènes ont ajouté depuis peu d'années, aux cinq ou six textes déjà connus, d'assez nombreuses informations. Mais ces informations étaient éparses ou n'avaient pas encore été utilisées. Le travail de M. Girard a pour objet de les coordonner, de les éclaircir les unes par les autres, et d'en dégager tout un ensemble de renseignements sur l'Asclépiéion : topographie du sanctuaire, liste et rôle des ministres du culte, détail des cérémonies publiques, administration du temple, rites accomplis par les particuliers, variété des suppliants qui se rendent au temple d'Esculape, nature des ex-voto par lesquels se manifeste la reconnaissance des malades que le dieu a guéris, tels sont les principaux sujets abordés tour à tour par l'auteur. Non qu'il soit possible de donner aujourd'hui sur tous ces points des réponses parfaitement précises et satisfaisantes : il reste des lacunes dans nos informations. En pareil cas, M. Girard est prudent; il s'abstient. Je n'ose l'accuser de timidité, car les conjectures sont toujours dangereuses : lui-même, malgré sa réserve, en a fait quelques-unes qui sembleront encore un peu risquées. C'est donc probablement la faute du sujet plus que de l'auteur si l'on se prend à désirer parfois un peu plus de précision dans les contours et de décision dans la pensée. Ce qui est bien de l'auteur au contraire, et ce qui est fort louable, c'est la conscience avec laquelle il a rassemblé les moindres informations et l'attention scrupuleuse avec laquelle il les pèse; c'est la simplicité d'un style bien approprié au sujet et

qui est parfois, quand l'occasion l'exige, capable de grâce et de finesse; c'est enfin le bon goût avec lequel l'auteur s'est constamment renfermé dans un point de vue strictement scientifique, ne demandant aux choses modernes que l'occasion rare et discrète d'une comparaison instructive, jamais celle d'une trop facile allusion qui eût mêlé à la sérénité de la science des préoccupations fort différentes. La dernière page du livre, où M. Girard nous raconte un pèlerinage annuel qui se fait encore aujourd'hui dans l'île de Tinos en l'honneur de la Panaghia, est un exemple charmant des qualités que je viens de définir. La description, faite *de visu,* est vive et poétique, et la persistance de l'esprit antique dans ces mœurs de la Grèce moderne est indiquée d'un trait aussi net que délicat. Par ces qualités, l'ouvrage de M. Paul Girard se place dignement à côté de ceux que j'ai nommés tout à l'heure.

Je termine, Messieurs, ce trop long rapport, par la mention habituelle de l'annuaire. Mais tandis que, depuis plusieurs années, nous avions toujours à commencer par l'aveu d'un retard, sauf à y joindre aussitôt l'expression des meilleures résolutions pour l'avenir, j'ai le plaisir, cette fois, de vous rappeler que nos bonnes résolutions de l'an passé sont devenues en grande partie une réalité : nous avons gagné deux mois. Il faudra gagner un peu de temps encore pour n'avoir plus qu'à nous congratuler réciproquement sans aucune réserve : actuellement, nous ne sommes pas encore dispensés de redoubler d'efforts; mais ceux que nous avons déjà faits, Messieurs, vous seront, je l'espère, de sûrs garants de ceux que nous comptons faire l'année prochaine.

PRIX DÉCERNÉS PAR L'ASSOCIATION

DANS LES LYCÉES ET COLLÈGES

En 1881.

CONCOURS GÉNÉRAL DES LYCÉES ET COLLÈGES DE PARIS ET DE VERSAILLES.

VERSION GRECQUE

Rhétorique. HERR (Charles-Lucien), né à Altkirch (Haut-Rhin), élève du lycée Louis-le-Grand.

Seconde. COSTE (Jacques-Jules-Gustave), né à Nîmes (Gard), élève du lycée Louis-le-Grand.

Troisième. PRONNIER (Pierre-Joseph), né à Paris, élève du lycée Louis-le-Grand.

PRIX DÉCERNÉS

DANS LES CONCOURS DE L'ASSOCIATION

(1868-1882)

1868. Prix de 500 fr. M. TOURNIER, édition de Sophocle.

— Mention honorable. M. BOISSÉE, 9e vol. de l'édition, avec traduction française, de Dion Cassius.

1869. Prix de l'Association. M. H. WEIL, édition de sept tragédies d'Euripide.

— Prix Zographos. M. A. BAILLY, *Manuel des racines grecques et latines.*

— Mention très honorable. M. BERNARDAKIS, Ἑλληνικὴ γραμματική.

1870. Prix de l'Association. M. Alexis PIERRON, Édition de l'Iliade.

— Prix Zographos. M. PAPARRIGOPOULOS, *Histoire nationale de la Grèce.*

1871. Prix de l'Association. M. Ch.-Émile RUELLE, Traduction des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène.

— Prix Zographos. Partagé entre M. SATHAS (Ἀνέκδοτα ἑλληνικά, Χρονικὸν ἀνέκδοτον Γαλαξειδίου, Τουρκοκρατουμένη Ἑλλάς, Νεοελληνικὴ φιλολογία, Νεοελληνικῆς φιλολογίας παράρτημα) et M. VALETTAS (Δονάλδσωνος ἱστορία τῆς ἀρχαίας ἑλληνικῆς φιλολογίας ἐξελληνισθεῖσα μετὰ πολλῶν προσθηκῶν καὶ διορθώσεων).

1872. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos. (N'a pas été décerné.)

— Médaille de 500 fr. M. POLITIS, Μελέτη ἐπὶ τοῦ βίου τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων.

1878. Prix de l'Association, M. Amédée TARDIEU, Traduction de la Géographie de Strabon, tomes I et II.

— Médaille de 500 fr. M. A. BOUCHERIE, Ἑρμηνεύματα et Καθημερινὴ ὁμιλία, *textes inédits attribués à J. Pollux.*

— Médaille de 500 fr. M. A. de ROCHAS D'AIGLUN, *Poliorcétique des Grecs; Philon de Byzance.*

1873. Prix Zographos. M. Coumanoudis (É.-A.), Ἀττικῆς ἐπιγραφαὶ ἐπιτύμβιοι.

— Médaille de 500 fr. M. C. Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi.*

1874. Prix de l'Association. M. C. Wescher, *Dionysii Byzantii de navigatione Bospori quæ supersunt, græce et latine.*

— Prix Zographos. M. Émile Legrand, *Recueil de chansons populaires grecques publiées et traduites en français pour la première fois.*

— Mention très honorable. M. E. Filleul, *Histoire du siècle de Périclès.*

— Mention très honorable. M. Alfred Croiset, *Xénophon, son caractère et son talent.*

1875. Prix de l'Association. Partagé entre M. C. Sathas *(Mich. Pselli Historia byzantina et alia opuscula)* et M. Petit de Julleville, *Histoire de la Grèce sous la domination romaine.*

— Prix Zographos. Partagé entre M. Miliarakis (Κυκλαδικά) et M. Margaritis Dimitza (Ouvrages relatifs à l'histoire de la Macédoine).

1876. Prix de l'Association. Partagé entre M. Lallier (Thèses pour le doctorat ès lettres : 1° *De Critiæ tyranni vita ac scriptis ;* 2° *Condition de la femme dans la famille athénienne au* v^e^ *et au* ive *siècle avant l'ère chrétienne*) et M. Phil. Bryennios (Nouvelle édition complétée des lettres de Clément de Rome).

— Prix Zographos. MM. Coumanoudis et Castorchis, directeurs de l' Ἀθήναιον.

1877. Prix de l'Association. (N'a pas été décerné.)

— Prix Zographos : MM. Bayet et Duchesne, *Mission au mont Athos.*

1878. Prix de l'Association. Partagé entre M. B. Aubé (Restitution du Discours Véritable de Celse traduit en français) et M. Victor Prou (Édition et traduction nouvelle de la Chirobaliste d'Héron d'Alexandrie).

— Prix Zographos. Le *Bulletin de Correspondance hellénique.*

1879. Prix de l'Association. M. E. Saglio, directeur du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines.*

— Prix Zographos. M. P. Decharme. *Mythologie de la Grèce antique.*

1880. Prix de l'Association. M. Ex. Caillemer, *Le droit de succession légitime à Athènes.*

— Prix Zographos, M. Henri Vast, *Études sur Bessarion.*

1881. Prix de l'Association. M. F. Aug. GEVAERT, *Histoire de la musique de l'antiquité.*

— Prix Zographos. M. A. CARTAULT, *La trière athénienne.*

1882. Prix de l'Association. Partagé entre M. MAX. COLLIGNON *(Manuel d'archéologie grecque)* et M. V. PROU (*Les théâtres d'automates en Grèce*, au IIe siècle de notre ère).

— Prix Zographos. Partagé entre M. J. MARTHA (Thèse pour le doctorat ès lettres sur les *Sacerdoces Athéniens*) et M. P. GIRARD (Thèse pour le doctorat ès lettres sur l'*Asclépiéion d'Athènes*).

PUBLICATIONS REÇUES PAR L'ASSOCIATION

DANS LES SÉANCES D'AVRIL 1881 A MARS 1882

N. B. La provenance n'est pas indiquée lorsque la publication offerte est un don de l'auteur.

BLANCARD (Jules). — Le grec moderne. Cours professé à la Faculté des lettres de Marseille. 2e année. L'Epire et la Thessalie. Paris, Didot, 1882.

— Armatoles et Clephtes (Extrait publié dans la *Méditerranée* de Marseille, 27 mars et 3 avril 1881).

BOULGARIS (N. T.). — Τὸ ἀρχειοφυλάκειον Κερκύρας. Athènes, 1880, gr. in-8. (Extr. du *Parnassos*.)

BOURGAULT-DUCOUDRAY (L.-A.). — Le Carnaval d'Athènes. Danses grecques pour piano à 4 mains. Paris, Henry Lemoine, s. d. (1880), in-4.

BOUTIADIS (D.-N.). — Γουστάυιος... Gustave et Julie, drame en 4 actes. Athènes, 1880, in-8. Don de M. Dossios.

CAMPOROGLOU (J.-K.). — Ἐπὶ τῇ διακοσιετηρίδι μετὰ τὸν θάνατον τοῦ Calderon, etc. (Poésie.) Athènes, 1881, in-8.

CHASSIOTIS (G.). — L'Instruction publique chez les Grecs depuis la prise de C. P. par les Turcs jusqu'à nos jours, avec statistique et 4 cartes figuratives pour l'année scolaire 1878-79. Paris, Leroux, 1881, gr. in-8 de XVI-550 p.

CHRISTOPOULO (Ath.). — Λυρικά. Paris, Didot, 1833, 2 vol. in-12. Don de M. E. Assollant.

COLLIGNON (Max.). — Manuel d'archéologie grecque. Paris, Quantin, 1882, in-8.

CORAY. — Ἀδαμ. Κοράη τὰ μετὰ θάνατον εὑρεθέντα συγγραμμάτια... Œuvres posthumes de Coray recueillies et publiées aux frais du comité Coray de Marseille par les soins d'A. Z. Mamoukas. Tome Ier comprenant les matériaux d'un lexique français-grec et les observations relevées par Coray dans le Dictionnaire de l'Académie (avec une longue introduction par A. Mamoukas). Athènes, Perris, 1881. Don de 20 ex. par le Comité Coray.

Coromilas. — Catalogue de la librairie André Coromilas. Athènes, 1881, in-8.

David (Jules). — Méthode pour étudier la langue grecque moderne. Paris, Lequien, 1821, in-8. Don de M. E. Assollant.

Dossios (Nicolas). — Der Aberglaube bei den heutigen Griechen. Freiburg, i. B. 1878, in-5. Pièce.

— Beiträge zur neu-griechischen Wortbildungslehre. Zurich, 1879, in-8. Pièce.

— Χαρτοφυλάκιον τῶν παιδικῶν μου χρόνων. Corfou, 1880, in-8. Pièce.

Dupuis (J.). — Le nombre géométrique de Platon. Interprétation nouvelle. Paris, 1881, in-8. Brochure.

Gemma (Atolfo). — Canto neo-ellenici. Traduzioni, con prefazione sulla letteratura greco-moderna. Vérone, 1881, in-8.

Girard (Paul). — De Locris Opuntiis. Thèse pour le doctorat ès lettres. Paris, Thorin, 1881, in-8.

— L'Asclépiéion d'Athènes, d'après de récentes découvertes. Thèse, etc. Id. Ibid. 1881, in-8.

Houssaye (Henry). — Histoire d'Alcibiade et de la république athénienne depuis la mort de Périclès jusqu'à l'avènement des trente tyrans. 4e éd. Paris, Didier, 1874, 2 vol. in-18.

— Athènes, Rome, Paris; l'histoire et les mœurs. 3e éd. Paris, Calmann Lévy, 1879, in-18.

Kingsley (Ch.), traduit par Michel Constantinidis. Ο Περσεύς, διήγημα μυθολογικὸν ἐκ τῶν Ἡρώων. Constantinople, 1881, in-12.

Konstantinus. — Λόγος... Grabrede auf den patriarchen Konstantinopel's Gregorius, gesprochen aus 19 juin 1821. Uebersetzt von Dr A. Grimm. Saint-Pétersbourg, 1824, in-8. Brochure. Don de M. E. Assollant.

Legrand (Emile). — Bibliothèque grecque vulgaire. Paris, Maisonneuve, gr. in-8. T. Ier, 1880; t. II et III, 1881.

— Recueil de contes populaires grecs, traduits sur les textes originaux. Paris, E. Leroux, 1881, in-16.

Letronne (A.-J.). — Œuvres choisies, assemblées, mises en ordre et augmentées d'un index par E. Fagnan, 1re série, Egypte ancienne. Paris. E. Leroux, 1881, 2 vol. Don de la famille Letronne.

Margaritis (Hippocrate-G.). — Ὁ γραφικὸς χρόνος. Ἡμερολόγιον τοῦ 1882, μετὰ εἰκονογραφιῶν. Constantinople, 1881, in-8, carré.

Maroudis (Constantin-J.). — Περὶ τῆς χρησιμότητος τῶν πτηνῶν. 90 fig. Athènes, 1880, in-8 (2 ex.).

Martha (Jules) — Quid significaverint sepulcrales Nereidum figuræ (Thèse). Lutetiæ Paris. Apud E. Thorin, 1881, in-8.

— Les Sacerdoces athéniens. (Thèse.) Paris, E. Thorin, 1881, in-8.

Miliarakis (Ant.). — Βασίλειος Διγένης Ἀκρίτας... Basile Digénis Akritas. Epopée byzantine du xe siècle, publiée d'après un ms. trouvé dans l'île d'Andros. Athènes, 1881, in-8; 169 p.

— Ὁδηγὸς τῶν ἁπλῶν τοπογραφικῶν περιγραφῶν. Athènes, Coromilas, 1882, in-12.

MOSCHOPOULOS (Théodore-Ch.). — Σπουδαὶ ἐν νυκτί. Στίχοι. Athènes, 1880, in-8.

NICOLAÏDIS (B.). — Σεῖρα πλήρης γαλλικῆς γραμματικῆς ἐρανισθεῖσα ἐκ πασῶν ἀρίστων, πρὸς χρῆσιν τῶν ἁπανταχοῦ Ἑλλήνων. Paris, Leroux, 1882, gr. in-8,

NICOMAQUE DE GÉRASE ; Ch.-Em. RUELLE, traducteur. — Manuel d'harmonique, et autres textes relatifs à la musique, traduit en français pour la première fois, avec commentaire perpétuel. (Collection des auteurs grecs relatifs à la musique. Traduction française. II.) Paris, Baur, 1881, in-8. (Extr. de l'Annuaire de 1880.)

PANAGHIOTOPOULOS (Sp. G.). — Ἑρμηνευτικὰ καὶ κριτικὰ εἰς τὸν Οἰδίποδα Τύραννον τοῦ Σοφοκλέους. Athènes, 1881, in-8. (Extr. de l'Ἀθήναιον.)

PAPAMICHALOPOULOS (N.). — Ὁ Ἄρειος Πάγος ἐν ταῖς ἀρχαίαις Ἀθήναις. Athènes, 1881, in-8. Pièce.

PAPARRIGOPOULOS (Dem.). — Pigmalione, poemetto, versione poetica dal greco di Agostino Garlato, etc. Venise, 1881, in-12. Don de M. le Mis de Queux de Saint-Hilaire.

PARISSIS (Dr Nicolas-P.) et TZETZIS (Dr Jean-A.). — De l'Ile d'Hydra (Grèce) au point de vue médical et particulièrement du Tzanaki, maladie spéciale de l'enfance, et de la maladie des plongeurs. Paris, 1882, in-8 (2 ex.).

PHILOSTRATE ; A. BOUGOT, traducteur. — Philostrate l'ancien. Une galerie antique de 64 tableaux. Introduction, traduction et commentaire. Paris, Renouard, 1881, in-8 jésus.

RENIERI (Marc). — Ἱστορικαὶ μελέται. Ὁ ἕλλην πάπας Ἀλέξανδρος ε'. Τὸ Βυζάντιον καὶ ἡ ἐν Βασιλείᾳ σύνοδος. Athènes, 1881, in-8.

SANDERS (Daniel). — Neugriechische Grammatik, etc. Rechtmæssige deutsche Bearbeitung des Handbook to modern greek by Vincent and Dickson. Leipzig, 1881, in-8.

SOUKRY (le père Arsène). — Géographie de Moïse de Corène, d'après Ptolémée. Texte arménien traduit en français. Venise, imprimerie arménienne, 1881, gr. in-8 de 100 p.

SUIDAS. — Edition de Froben, Bâle, 1544, in-fol. Don de M. Guénin.

TAINE (H.), Achille AGATHONICOS, traducteur. — Φιλοσοφία τῆς τέχνης, μεταφρασθεῖσα. Athènes, 1880, in-8.

TALBOT (Eug.). — Histoire de la littérature grecque. Paris, Lemerre, 1881, in-16.

THUCYDIDE. — Histoire de Thucydide traduite par Lévêque. Traduction revue par A. Loiseau. Paris, Garnier, 1830, in-12.

VALLAURI (T.). — Thomas Vallaurius Carolo Burcalonio suo D. D. Lettre en faveur de l'autonomie de tous les pays de langue grecque, dans la *Gazetta di Torino* du 4 février 1881.

VINCENT (Edgar) et DICKSON (T. G.). — A Handbook to modern greek. 2e ed. Revised and enlarged. London, Macmillan, 1881, in-12.

VRETOS (Marinos-P.), — Ἐθνικὸν ἡμερολόγιον τοῦ ἔτους 1870. Ἔτος ι'. Leipzig; Paris, Reinwald; Athènes (1869), in-8. Don de M. E. Assollant.

WAGNER (Wilhelm). — Trois poèmes grecs du moyen âge, inédits, recueillis par feu le professeur W. Wagner, avec un portrait de l'auteur. Berlin, Calvary, 1881, in-8. (Publication faite par les soins de M. D. Bikélas.)

XÉNOPHON. — La République d'Athènes. Lettre sur le gouvernement des Athéniens adressée en 378 av. J.-C., par Xénophon au roi de Sparte Agésilas. Texte grec dont les diverses parties sont rétablies dans leur ordre véritable. Traduction française, avec préface, introduction et commentaire historique et critique, par Emile Belot. Paris, Pedone Lauriel, 1880, in-8. — Supplément.

ANONYME. — Bibliotheca philologica classica (adaptation française de l'édition de C. Bursian). Paris, Delalain. Année 1881, fasc. 1-3.

ANONYME. — Gelehrtenschule des Johanneums zu Hamburg Schuljahr 1880-81. Hamburg, 1881, in-4.

Contient une notice nécrologique sur Guillaume Wagner, par Ad. Metz (23 p.)

PÉRIODIQUES

échangés avec les publications de l'Association
pendant l'année 1880-81.

Paris.

Polybiblion.

Revue critique d'histoire et de littérature.

Athènes et Paris.

Bulletin de correspondance hellénique publiée par l'École française d'Athènes.

Athènes.

Actes de la Société archéologique d'Athènes.

Compte-rendu annuel du Syllogue pour la propagation des lettres grecques.

Actes du Syllogue d'enseignement.

Le Parnasse.

Le Byron.
Ἀθήναιον.
Ἑστία (le Foyer).
L'Éphéméris.
L'Hora.
Παλιγγενεσία.
Le Journal des amis des sciences.
Φοῖβος, journal médical.
Γαληνός, journal médical.

Trieste.

Clio.
Nea Himera.

Bucharest.

Les Syllogues.
Iris.

Constantinople.

Recueil du Syllogue littéraire hellénique de Constantinople.
Le Néologos.
La Thrace.
Αὐγή (l'Aurore).

Smyrne.

Le musée de l'École évangélique de Smyrne.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément à nos usages et à l'article 17 de notre règlement, le compte annuel des recettes et des dépenses de l'Association. Ce compte s'étend du 1er mars 1881 au 28 février 1882. Vous n'avez pas oublié que ces deux dates sont celles entre lesquelles notre année financière se trouve aujourd'hui renfermée, en vertu d'une décision de votre commission administrative qui a été portée à la connaissance de la dernière assemblée générale, et n'y a pas soulevé d'objection.

Voici d'abord l'état de nos recettes :

1° Reliquat de l'exercice précédent.....	6,919f 47c
2° Coupons de 136 obligations des chemins de fer de l'Ouest et de 15 obligations des chemins de fer du Midi.....	2,197 04
3° Arrérages de la rente Deville.....	500 »
4° Intérêts des fonds déposés à la Société générale.....	62 65
A reporter.....	9,679 16

Report	9,679	16
5° Subvention du ministère de l'Instruction publique	500	»
6° Cotisations annuelles	6,310	»
7° Versements des membres donateurs	1,000	»
8° Don de l'Université d'Athènes	Pour mémoire	
9° Don de M. d'Eichthal	500	»
10° Don pour la publ. des Mon. grecs	100	»
11° Vente de livres	672	»
12° Vente de médailles	20	»
TOTAL des recettes	18,781	16

Il y a un an, nous constations, pour l'année 1880-1881, une recette totale de 23,117 fr. 29 c. Si la recette actuelle est inférieure à ce chiffre de 4,336 fr. 13 c., il ne vous échappera pas que la différence tient à la consolidation que nous avons faite en 1881 d'une somme de 5,866 fr. 30 c., consacrée à l'achat de 15 obligations 3 0/0 des chemins de fer du Midi ; d'où il est résulté que nous n'avons commencé notre nouvelle année financière 1881-1882 qu'avec un reliquat réduit à 6,919 fr. 47 c. Vous jugerez au reste, nous l'espérons, que nous n'avons pas à nous plaindre de nos recettes. En effet, le chiffre des cotisations recouvrées s'est, d'une année à l'autre, élevé de 5,540 fr. à 6,310 fr. ; les versements des membres donateurs de 600 fr. à 1,000 fr., la vente de nos publications, de 574 fr. à 672 fr. Nous continuons enfin de ressentir les effets de la libéralité de notre collègue, M. d'Eichthal, qui, cette année encore, a bien voulu mettre à notre disposition une somme de 500 fr. Nous n'avons pu comprendre dans le chiffre de nos recettes l'allocation annuelle de 400 fr. que l'Université d'Athènes veut bien nous accorder depuis quelques années et qui, pour le dernier exercice, ne nous est pas encore parvenue.

Malgré cet aspect satisfaisant de notre situation, vo-

tre commission administrative considère comme un devoir pour elle de renouveler un vœu qu'elle se permettait d'exprimer l'an dernier, et de recommander à tous nos collègues l'exactitude dans le payement des cotisations. Cette année encore, elle a eu à constater un chiffre notable de cotisations non recouvrées.

Nous arrivons à nos dépenses, dont le compte s'établit ainsi qu'il suit :

1° Publication de l'Annuaire :		
Frais d'impression, de tirage, etc..	3,407 60	3,857 60
Rédaction de la bibliographie.	150 »	
Rédaction du catalogue du fonds Fix	300 »	
2° Publication des Monuments grecs :		
Frais d'impression, de tirage, etc..	643 05	842 35
Réimpression de la 1re livraison....	149 30	
Gravure.....	50 »	
3° Impressions diverses		206 15
4° Envoi de publications		254 45
5° Local de la rue Jacob :		
Loyer.....	501 65	580 65
Assurance.....	10 »	
Service, etc.....	69 »	
6° Service au palais des Beaux-Arts.....		174 »
7° Indemnité à l'agent bibliothécaire.....		1,000 »
8° Recouvrement des cotisations.....		99 »
9° Garde des titres à la Société générale.....		17 10
10° Courses et commissions.....		63 45
11° Reliure et achat de livres.....		185 65
12° Mobilier.....		95 25
13° Frais de bureau.....		79 90
14° Prix ordinaire de l'Association.....		1,000 »
15° Prix Zographos.....		1,000 »
16° Prix dans les lycées.....		155 10
TOTAL des dépenses.....		9,610 65

Le budget avait prévu une dépense de 8,900 fr. Ce chiffre, comme on voit, s'est trouvé dépassé de 710 fr. seulement. L'augmentation, atténuée par quelques minimes économies, a porté, comme les années précédentes, sur les frais de publication : 3,857 fr. pour l'Annuaire, au lieu de 3,400 fr.; 842 fr. pour les Monuments grecs, au lieu de 500 fr.; 206 fr. pour les impressions diverses, au lieu de 140 fr. Assurément nous ne regrettons pas ces dépenses éminemment utiles qui contribuent à la bonne renommée de notre Société en profitant aux études grecques; nous estimons, toutefois, qu'elles doivent être surveillées de près, afin qu'elles n'atteignent pas une extension qui pourrait devenir préjudiciable à la bonne gestion de nos finances.

Quoiqu'il en soit, nos recettes ayant été de.....	18,781f 16c
Et nos dépenses de.....	9,619 65
Il ressort un excédant disponible de...	9,161 51
Somme représentée par le solde de notre compte à la Société générale.....	8,147 61
Et par l'encaisse de l'agent bibliothécaire	1,013 90
TOTAL égal.....	9,161 51

Dans ce chiffre les ressources ordinaires, annuellement renouvelées de l'Association, sont comprises pour 6,524 fr. 71 c.; les ressources spéciales destinées à la publication des Monuments grecs, pour 2,636 fr. 80 c. En effet, d'après le dernier compte, le fonds des monuments se trouvait réduit à 2,979 fr. 25 c.; nous avons dû, cette année, lui emprunter 342 fr. 45 c. pour compléter le payement d'une dépense de 842 fr. 35 c., qui ne figurait à notre budget que pour 500 fr. Nous ne pouvons en ce moment que signaler cette diminution

progressive, tantôt plus rapide, tantôt plus lente, d'une ressource éventuelle qui nous avait permis d'entreprendre, il y a dix ans, et de poursuivre avec ponctualité et succès notre belle collection archéologique. Chacun de nous comprend que, dans un avenir prochain, nous devrons aviser aux moyens de remplacer ou de renouveler un fonds indispensable à nos travaux, qui va chaque jour en s'épuisant.

Il nous reste à vous soumettre le projet de budget pour l'exercice 1882-1883.

Voici, d'abord, comment nous vous proposons d'établir les prévisions de recettes :

1° Reliquat de l'exercice 1881-1882.....	9,161f	51c
2° Coupons de 176 obligations des chemins de fer de l'Ouest et de 15 obligations des chemins de fer du Midi.....	2,197	04
3° Intérêts à la Compagnie générale.....	60	»
4° Arrérages de la rente Deville.....	500	»
5° Subvention du ministère.....	500	»
6° Cotisations.....	6,000	»
7° Don de l'Université d'Athènes.....	400	»
8° Vente de livres.....	600	»
TOTAL.....	19,418	55
Si nous défalquons le reliquat.....	9,161	51
Les recettes propres de l'excercice courant peuvent être évaluées à.....	10,257	04

En ce qui concerne la dépense, nous nous en sommes tenus, sauf pour les frais de publication, aux évaluations du budget de l'année dernière. D'une part, nous avons fait disparaître l'allocation de 300 fr. affectée à la rédaction du catalogue du fonds Fix, et devenue sans objet après l'achèvement de cet important travail par les soins de notre savant et zélé bibliothécaire, M. Emile Ruelle. D'autre part, tenant compte à la fois et des be-

soins du service et de l'état de nos ressources, nous vous proposons de porter de 3,000 fr. à 3,500 fr. les frais de publication de l'Annuaire, et de 500 fr. à 1,000 fr. les frais de publication des Monuments grecs. C'est une augmentation de 1,000 fr. par comparaison avec le budget précédent; nos ressources nous permettent de la supporter et nous croyons qu'il faut mieux pourvoir, dès le début de l'année, dans une sage mesure, aux insuffisances attestées par l'expérience, que de les laisser se produire au cours de l'exercice, comme si elles n'avaient pas été prévues. Le budget des dépenses de 1882-1883 se trouverait ainsi réglé :

1° Publication de l'Annuaire	3,500f	»c
2° Rédaction de la bibliographie	100	»
3° Monuments grecs	1,000	»
4° Impressions diverses	140	»
5° Envoi et distribution des publications	280	»
6° Salle de la rue de Jacob, loyer, impositions, etc.	590	»
7° Service au palais des Beaux-Arts	200	»
8° Indemnité à l'agent bibliothécaire	1,000	»
9° Droit de garde des titres	20	»
10° Frais de correspondance	80	»
11° Recouvrement des cotisations	200	»
12° Courses et commissions	40	»
13° Reliure et achat de livres	200	»
14° Mobilier	40	»
15° Frais de bureau	60	»
16° Prix de l'Association	1,000	»
17° Prix Zographos	1,000	»
18° Prix dans les lycées	150	»
TOTAL des dépenses	9,600	»
Les recettes prévues s'élèvent à	19,418	55
Les dépenses prévues à	9,600	»
Il y a un excédent éventuel de recette de	9,818	55

Au point de vue financier, comme à tous les autres points de vue, nous pouvons donc nous féliciter de la situation prospère de notre Association.

Les membres de la Commission administrative :

CHASSANG.
G. D'EICHTHAL.
GLACHANT.
LAPERCHE.
TALBOT.

Le Trésorier :

Ch. JOURDAIN.

SOUSCRIPTION PERMANENTE

POUR LA PUBLICATION

DES MONUMENTS GRECS

Nos confrères sont témoins des sacrifices que nous faisons depuis 1872 pour mettre chaque année sous leurs yeux quelques beaux ouvrages de l'art grec, dont les reproductions, exécutées par des artistes habiles, ont obtenu le suffrage de tous les connaisseurs. Malgré les dépenses qu'entraînent toujours les publications de ce genre, le Comité de l'Association désire que les fascicules de nos *Monuments grecs* puissent toujours être envoyés, comme l'Annuaire, à tous les Membres de l'Association, sans aucun changement dans le prix de la cotisation annuelle de 10 francs.

En conséquence, le Comité a résolu de s'adresser à la générosité déjà éprouvée des Membres de l'Association, et d'ouvrir une souscription permanente et toute volontaire, à l'effet de former peu à peu un fonds de réserve pour le dessin et la gravure des planches. Il recommande vivement cette souscription à tous ceux de nos confrères qui s'intéressent au développement de cette partie de notre œuvre.

Les conditions de la souscription sont les suivantes :

Art. 1er. — La souscription pour les *Monuments grecs* est fixée au minimum de 100 francs une fois versés.

Art. 2. — Les souscripteurs recevront le titre de *Membres fondateurs pour les Monuments grecs;* leurs noms formeront une liste à part, qui sera imprimée sur la couverture de chaque fascicule de notre publication archéologique.

Art. 3. — S'il y a des renouvellements de souscription, ils seront indiqués sur cette liste par la mention des années où la souscription aura été renouvelée.

Art. 4. — Les souscriptions qui dépasseraient le chiffre de 100 francs seront naturellement l'objet d'une mention spéciale dans le rapport annuel du trésorier et dans la liste des souscripteurs.

Art. 5. — L'argent produit par les souscriptions formera un fonds de réserve, dans lequel on ne pourra puiser que sur une demande de la *Commission archéologique* et sur un vote favorable du Comité.

LE COMITÉ DE L'ASSOCIATION.

Nota. — Les souscriptions devront être adressées à M. Jourdain, trésorier, 21, rue Cambon, à Paris.

MÉMOIRES

LES TESTAMENTS

DES PHILOSOPHES GRECS

PAR M. RODOLPHE DARESTE

Diogène de Laërte, dans ses *Vies des philosophes,* rapporte les testaments de six d'entre eux, Platon, Aristote, Théophraste, Straton, Lycon et Epicure. Il n'y a aucune raison de douter de l'authenticité de ces pièces qui ont été connues de toute l'antiquité. Cicéron notamment analyse le testament d'Epicure, et il est facile de voir que le texte dont il s'est servi ne différait pas de celui que nous avons sous les yeux.

Indépendamment de l'intérêt qui s'attache au souvenir d'hommes illustres, ces testaments méritent d'être étudiés au point de vue purement juridique. M. de Pastoret en a parlé dans son histoire de la législation. Tout récemment, en Allemagne, Bruns a publié de nouveau ces textes, avec traduction et commentaire, dans le Recueil de la fondation Savigny (1). Nous nous serions abstenu d'aborder le même sujet si le travail de Bruns nous avait paru entièrement satisfaisant.

(1) *Die Testamente der griechischen Philosophen,* von Bruns. *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte,* tome I. *Romanistische Abtheilung,* I, p. 1-53.

Mais il nous a semblé que le texte pouvait être amélioré en quelques endroits, que le sens n'était pas toujours exactement rendu, et enfin que, dans le commentaire, Bruns abusait du droit romain. C'est un défaut assez naturel aux romanistes, et, pour ainsi dire, un préjugé de métier. Nous croyons au contraire que, dans l'étude du droit grec, il ne faut user du droit romain qu'avec une grande prudence. Entre les deux législations il y a des différences profondes et en quelque sorte fondamentales. Conclure de l'une à l'autre est un procédé qui peut être légitime en certains cas, mais à la condition de s'appuyer toujours sur des analogies frappantes ou sur des preuves positives.

Ces considérations nous ont déterminé à traduire de nouveau les testaments dont il s'agit en y ajoutant de courtes notes. Du reste, nous avons largement profité du travail de Bruns, tout en nous efforçant de le rectifier et de le compléter.

I

TESTAMENT DE PLATON.

« Platon a laissé les objets ci-après désignés et a disposé comme il suit :

Le terrain situé à Iphistiades (borné au nord par le chemin qui vient du temple sis dans le territoire de Képhisia, au midi par l'Héracléion d'Iphistiades, au levant par Archestrate de Phréarrhe, au couchant par Philippe de Chollides). Il ne pourra être aliéné ni par vente ni par échange, mais restera autant que possible la propriété de mon fils Adimante ;

Et le terrain situé à Erésides, que j'ai acheté de Callimaque (borné au nord par Eurymédon de Myrrhinonte, au midi par Démostrate de Xypèté, au levant

par Eurymédon de Myrrhinonte, et au couchant par le Céphise);

Trois mines d'argent;

Une aiguière d'argent pesant 165 drachmes; une coupe pesant 45 drachmes, un anneau en or et un pendant d'oreille en or, pesant ensemble quatre drachmes et trois oboles.

Euclide, le tailleur de pierres, me doit trois mines.

J'affranchis Artémo.

Je laisse les esclaves dont les noms suivent : Tychon, Victa, Apolloniadès, Dionysios;

Les meubles désignés dans un écrit dont Démétrius a le double.

Je ne dois rien à personne.

Les tuteurs sont Sosthène, Speusippe, Démétrius, Hégias, Eurymédon, Callimaque, Thrasylle. »

Notes sur le testament de Platon.

Platon, citoyen Athénien, appartenant à une famille d'Eupatrides, est mort en 347 avant Jésus-Christ.

Son testament n'est guère qu'un inventaire, contenant quelques dispositions de dernière volonté, mais aucune mesure générale pour le règlement de la succession.

Ἰφιστιάδαι, dème de la tribu Acamantide;

Céphissia, dème de la tribu Erécthéide;

Phréarre, dème de la tribu Léontide;

Χολλεῖδαι, *id.*,

Εἰρεσίδαι, dème de la tribu Acamantide;

Myrrhinonte, dème de la tribu Pandionide;

Xypété, dème de la tribu Cécropide.

Trois choses sont à remarquer dans ce testament :

1° La clause d'inaliénabilité du terrain situé à Iphistiades, cette défense s'adresse seulement aux tuteurs, parce qu'à Athènes comme à Rome jusqu'à l'*oratio Severi*, les tuteurs avaient le

droit d'aliéner à moins de disposition contraire insérée dans le testament.

Le second immeuble reste aliénable et il est désigné comme acquêt. D'où l'on peut conclure *a contrario* que le premier était un propre de famille.

2° L'affranchissement testamentaire d'une esclave;

3° La nomination de sept tuteurs (ἐπιτρόποι).

Platon avait eu deux frères, Adimante et Glaucon, et une sœur Pothoné, mère de Speusippe. Le jeune Adimante, qui est nommé comme devant recueillir les biens, est sans doute un fils de Glaucon ou un petit-fils d'Adimante; comme neveu par le père, il exclut Speusippe qui est neveu par la mère.

II

TESTAMENT D'ARISTOTE.

« Tout ira bien, mais en cas de malheur Aristote a disposé comme il suit :

J'institue pour tuteur de tous mes biens, et pour toujours, Antipater. Jusqu'au moment où ils seront recueillis par Nicanor, je charge Aristomène, Timarque, Hipparque, Diotélès et Théophraste, si ce dernier y consent et s'il le peut, de veiller sur les enfans, sur Herpyllis et sur tout ce que je laisse.

Quand ma fille sera en âge elle sera donnée en mariage à Nicanor. S'il arrive malheur à cet enfant (puisse cela ne pas être et cela ne sera pas) avant d'être mariée, ou après le mariage, mais avant qu'il y ait des enfans, Nicanor sera maître du garçon comme de tout le reste et réglera tout d'une manière digne de lui et de moi. Nicanor aura soin de ma fille et de mon fils Nicomaque, ainsi qu'il l'entendra, comme s'il était leur père et leur frère.

S'il arrivait malheur à Nicanor (que le ciel l'en

préserve !) avant d'avoir reçu ma fille en mariage, ou après le mariage mais avant qu'il y ait des enfans, en ce cas les dispositions qui auraient été prises par lui devraient être observées.

En ce cas, si Théophraste consent à épouser ma fille, il en sera pour lui comme pour Nicanor. S'il n'y consent pas, les tuteurs délibéreront avec Antipater, et prendront les mesures qui leur paraîtront le plus convenables tant à l'égard de la fille qu'au sujet du garçon.

Les tuteurs et Nicanor, en souvenir de moi, prendront aussi soin d'Herpyllis, qui s'est montrée dévouée envers moi, et des autres, et, si Herpyllis veut prendre un mari, ils veilleront à ce qu'elle fasse un mariage qui ne soit pas indigne de moi. Outre ce que je lui ai déjà donné, on lui donnera un talent d'argent pris sur ma succession, trois servantes, si elle veut, la petite qu'elle possède et le petit Pyrrhée. Si elle veut habiter Chalcis, elle aura le logement d'hôtes qui est attenant au verger; si elle préfère habiter Stagire, elle aura ma maison paternelle. Quelque soit le choix qu'elle fasse, les tuteurs garniront de meubles la demeure qu'elle aura choisie, dans la mesure qui leur paraîtra convenable, et qui sera trouvée suffisante par Herpyllis.

Nicanor aura soin pareillement du jeune garçon Myrmex. Il le fera reconduire chez lui, d'une manière digne de moi, avec tous les objets qui lui appartiennent et qui se retrouveront entre mes mains.

Ambracis sera libre. Le jour où cette enfant sera donnée en mariage, elle recevra cinq cents drachmes et la petite servante qu'elle a.

Thalès, outre la petite servante que je lui ai achetée, recevra mille drachmes et une petite servante.

Simon gardera l'argent que je lui ai déjà donné pour se procurer un autre esclave. En outre, on lui achètera un esclave ou on lui donnera encore de l'argent.

Tychon sera libre le jour du mariage de ma fille, ainsi que Philon, Olympios et l'enfant de ce dernier.

Aucun des enfans de mes serviteurs ne sera vendu. On emploiera leurs services, et, quand ils seront en âge, on les affranchira à leur juste valeur.

On prendra soin aussi des statues que j'ai commandées chez Gryllion, pour qu'elles soient achevées et érigées, celle de Nicanor, celle de Proxène que j'ai l'intention de commander, et celle de la mère de Nicanor. On érigera celle qui a été faite d'Arimnestos, afin qu'il y ait de lui un monument puisqu'il est mort sans enfants.

Celle de ma mère sera érigée en l'honneur de Déméter, à Phénée, ou ailleurs si on le préfère.

En quelque endroit que soit placé mon tombeau, on exhumera les restes de Pythias et on les y déposera, ainsi qu'elle-même l'a voulu.

Si Nicanor revient heureusement, il accomplira le vœu que j'ai fait pour lui en érigeant des statues de marbre, hauts de quatre coudées, à Jupiter Sauveur et à Athéné Secourable. »

Notes sur le testament d'Aristote.

Aristote était né en 384 à Stagira, colonie de Chalcis qui elle-même était, dit-on, une colonie d'Athènes. — Il vécut de 366 à 346 à Athènes, de 346 à 334 en divers lieux, de 334 à 323 encore à Athènes; en 323, il est exilé et se rend à Chalcis où il meurt en 322. On ne sait pas s'il a jamais été citoyen athénien. Peu importe d'ailleurs, car le droit d'Athènes, celui de Chalcis et celui de Stagira étaient sans doute les mêmes.

Aristote avait épousé la nièce ou la sœur de son ami Hermias, tyran d'Atarnes, près de Pergame. Il en avait eu une fille appelée Pythias, comme sa mère. De bonne heure il la destina à être l'épouse de Nicanor, fils de son ami Proxène. Plus tard Aristote, veuf de Pythias, prit pour femme ou pour concubine une femme de Stagira, appelée Herpyllis, et en eut un fils appelé Nicomaque. Il paraît cependant plus probable qu'Herpyllis était

une épouse légitime, et que, par conséquent, Nicomaque était fils légitime, par suite héritier naturel de son père. S'il eût été bâtard, il n'aurait eu droit qu'à une νόθεια, et sa sœur Pythias aurait été épiclère, mais il n'y pas trace de cela dans le testament.

Antipater, le général d'Alexandre, est nommé tuteur. Le testament nomme, en outre, cinq curateurs ou exécuteurs testamentaires pour prendre soin de la succession jusqu'à ce que Nicanor puisse la recueillir, ce qui suppose non que Nicanor fût mineur, comme l'admettent Cobet et le traducteur arabe, mais qu'il était absent, en voyage, comme l'indique la fin du testament (Νικάνορα σωθέντα).

Les dispositions à prendre par Nicanor, ou par Théophraste, ou par les tuteurs, sont les mesures relatives à la tutelle des enfants.

La prévision du second mariage d'Herpyllis n'a rien que de conforme aux idées grecques. V. le testament du père de Démosthène, dans le premier plaidoyer contre Aphobos.

Il faut en dire autant de la disposition qui enjoint d'ériger certaines statues. C'était une habitude chez les Grecs. On la trouve aussi en Sicile, au temps de Cicéron *In Verrem*, *de prætura siciliensi*, cap. 8) : « Dioni cuidam Siculo permagnam venisse hereditatem ; heredem statuas jussum esse in foro ponere ; nisi posuisset Veneri Erycinæ esse multatum. » Même disposition dans le testament d'un certain Héraclius de Syracuse (*ibid.*, cap. 14) : « Esse in eo testamento, quo ille heres esset, scriptum ut statuas in palæstra deberet ponere. »

Il n'y avait pas de temple de Déméter à Némée, c'est pourquoi je crois devoir lire εἰς Φένεα au lieu de εἰς Νέμεαν. Phénée était une ville d'Arcadie où l'on célébrait des mystères sur le modèle de ceux d'Eleusis. V. Pausanias, VIII, 14.

Les esclaves seront affranchis à leur juste valeur, κατ' ἀξίαν, c'est-à-dire qu'il seront admis à se racheter eux-mêmes, selon l'usage.

III

TESTAMENT DE THÉOPHRASTE.

« Tout ira bien, mais en cas de malheur je dispose ainsi qu'il suit :

Je donne tout ce qui se trouve dans ma maison à Mélantès et à Pancréon, qui sont les fils de Léon.

Sur les fonds dont Hipparque est débiteur envers moi, je veux qu'on prenne de quoi faire les dépenses suivantes : en premier lieu, on achèvera le Musée et les déesses, et tout ce qui pourra être fait pour achever la décoration de ces statues et les rendre plus belles. En second lieu, on placera dans le temple la statue d'Aristote, et les autres monuments qui se trouvaient déjà dans le temple auparavant. En troisième lieu, le petit portique attenant au Musée sera reconstruit tel qu'il était auparavant. — Les tableaux où l'on voit les itinéraires de la terre seront placés dans le portique d'en bas. — On s'occupera de l'autel, pour qu'il soit bien construit et d'un bon effet. Je veux aussi que l'on achève la statue de Nicomaque, de la même hauteur que les autres ; Praxitèle a déjà reçu le prix de son travail de statuaire. Le surplus de la dépense sera pris sur les fonds indiqués ici. Cette image sera placée à l'endroit qui sera choisi par mes exécuteurs testamentaires. Tout ce qui a trait au temple et aux monuments se trouve ainsi réglé.

Je donne à Callinos le terrain qui m'appartient à Stagire.

Je donne tous mes livres à Nélée.

Je donne le verger, la promenade et toutes les maisons attenantes au verger à ceux de mes amis ici dénommés qui voudront s'y réunir pour s'entretenir et

philosopher ensemble; puisqu'il n'est pas possible que tous restent toujours à Athènes. — Ils ne pourront l'aliéner, et aucun d'eux ne pourra se l'approprier, mais ils le posséderont en commun comme chose sacrée, et ils en régleront l'usage entre eux comme entre parents et amis, ainsi qu'il est convenable et juste. Les ayants droit à cette communauté sont : Hipparque, Nélée, Straton, Callinos, Démotime, Démarate, Callisthène, Mélantès, Pancréon, Nikippos. — Je donne le même droit à Aristote, fils de Métrodore et de Pythias, s'il veut se livrer à l'étude de la philosophie et entrer dans la communauté, et je recommande aux anciens de prendre de lui un soin tout particulier, pour qu'il fasse le plus de progrès possible dans la philosophie.

Mon tombeau sera placé à l'endroit du verger qui sera jugé le plus convenable, sans rien faire d'excessif ni pour la tombe ni pour le monument.

Pour assurer après mon décès l'entretien et la conservation du temple et du monument, du verger et de la promenade, je veux que Pompylos soit aussi appelé à en prendre soin, en y demeurant lui-même, et tout en donnant ses soins au reste comme auparavant. Mais, pour ce qui concerne la jouissance, c'est aux propriétaires qu'il appartiendra de s'en occuper.

A l'égard de Pompylos et de Threpta qui depuis longtemps sont libres, et m'ont rendu beaucoup de services, je veux qu'ils gardent et possèdent paisiblement tout ce qu'ils peuvent avoir reçu de moi, tout ce qu'ils peuvent avoir acquis par eux-mêmes, et les deux mille drachmes que je leur assigne sur les fonds dus par Hipparque, le tout ainsi que je m'en suis souvent expliqué avec Mélantès et Pancréon, qui sont convenus de tout avec moi. Je leur donne aussi la petite esclave appelée Somatalé.

Parmi mes esclaves j'affranchis dès ce jour Molon, Timon et Parménon. J'affranchis Manès et Callias après qu'ils seront restés quatre ans dans le verger, et qu'ils

auront bien travaillé, sans mériter aucun reproche.

Quant aux meubles qui garnissent le logement, mes exécuteurs remettront à Pompylos ce qu'ils jugeront convenable. Le reste sera converti en argent.

Je donne Carion à Démotime et Donax à Nélée.

Eubée sera vendu.

Hipparque donnera trois mille drachmes à Callinos.

Si je ne voyais qu'Hipparque, qui a rendu de grands services à Mélantès et Pancréon, ainsi qu'à moi-même, est aujourd'hui tombé dans de mauvaises affaires, j'aurais chargé Hipparque de faire une liquidation conjointement avec Mélantès et Pancréon. Mais j'ai vu que ces derniers auraient de la peine à agir conjointement avec Hipparque, et j'ai pensé qu'il leur serait plus commode de recevoir d'Hipparque une somme fixe. En conséquence, Hipparque payera à Mélantès et à Pancréon un talent à chacun.

Hipparque fournira des fonds à mes exécuteurs, pour les dépenses écrites dans le présent testament, et au moment où chaque payement devra être effectué. Au moyen de quoi Hipparque sera libéré de toutes ses obligations envers moi. Si Hipparque a fait en mon nom quelque contrat à Chalcis, il en fera son profit personnel.

Seront exécuteurs des dispositions contenues dans le présent testament, Hipparque, Nélée, Straton, Callinos, Démotime, Callisthène, Ctésarque.

Le présent testament est fait en trois originaux, scellés de l'anneau de Théophraste. Le premier est déposé chez Hégésias, fils d'Hipparque; témoins Callippos de Pallène, Philoméleus d'Evonymiæ, Lysandre d'Hybœa, Philon d'Alopèke. — Le second est déposé chez Olympiodore. Mêmes témoins. — Le troisième est confié à Adimante. Il y a été porté par Androsthène le fils. Témoins Arimnestos fils de Cléobule, Lysistrate fils de Phidon, de Thasos, Straton fils d'Arcésilas, de Lampsaque, Thésippe fils de Thésippe, du Céramique, Dioscouridès fils de Dionysios, d'Épiképhisia. »

Notes sur le testament de Théophraste.

Théophraste, né à Érèse dans l'île de Lesbos, avait à Athènes le droit de cité ou, tout au moins, l'ἔγκτησις γῆς καὶ οἰκίας. Il est mort dans la 123e olympiade, entre 288 et 284.

Par ces mots : tout ce qui se trouve dans ma maison, il faut entendre non-seulement les meubles meublants, mais encore les vêtements, les provisions, les esclaves, l'argent comptant.

Hipparque est le banquier de Théophraste; τὰ παρ' Ἱππάρχου συμβεβλημένα, ce sont les valeurs, obligations, billets, etc., que je tiens d'Hipparque, et dont les titres sont en dépôt chez lui.

Le sculpteur Praxitèle, dont il est ici question, n'est pas le célèbre Praxitèle, mort au IVe siècle.

Le ἱερὸν et le μουσεῖον, dont il est question ici, sont propriété privée. Il n'y a eu ni consécration régulière, ni affectation au domaine public.

Les dispositions relatives au jardin sont remarquables. Au fond, Théophraste a voulu faire ce que nous appelons aujourd'hui une fondation. Au lieu d'instituer une corporation, il a créé une copropriété entre certaines personnes désignées, avec défense d'aliéner. Il ne parle pas d'accroissement entre les survivants. Toutefois il paraît que la disposition a été exécutée comme si elle comportait accroissement, car l'une des dix personnes désignées, Straton, est devenue seule propriétaire de tout et en dispose à son tour par son testament.

Cette forme de disposition est légalement insuffisante pour produire l'effet voulu, mais elle suffisait en pratique, comme fidéicommis.

Autrement il aurait fallu créer une corporation, mais pour cela il aurait fallu une loi spéciale, car les corporations qui pouvaient être créées en vertu de la loi générale étaient uniquement les *Collegia religiosa,* ce qui ne pouvait s'appliquer à une école de philosophie. — V. la loi de Solon sur les corporations.

Théophraste aurait pu donner à l'État avec affectation spéciale à l'entretien de l'école, mais alors il aurait fallu une acceptation

de la part de l'État. (C'est ainsi qu'Aristomène donne à la ville de Corcyre pour le payement des artistes, Bœckh, n° 1845.) Bruns cite à tort le testament d'Épictèta qui ne contient rien de pareil.

Bruns suppose que Manès et Callias ont déjà servi quatre ans. C'est un contre-sens. Théophraste veut qu'ils servent encore quatre ans, après quoi ils seront libres. C'est une clause fréquente dans les actes d'affranchissement (v. les inscriptions de Delphes, Foucart, n° 146, παραμεινάτω Εὔνους ἔτη δέκα, etc.).

Ἐξάγειν ne veut pas dire *exécuter le testament*. Cela veut dire : liquider la créance de Théophraste sur Hipparque et retirer les fonds.

Nomination de sept exécuteurs, dont quatre sont des légataires.

Le testament est rédigé en triple original. Chacun d'eux est scellé par le testateur, sans qu'il apparaisse d'autre formalité.

Les trois originaux sont déposés chez trois personnes différentes. Chaque dépôt est fait en présence de quatre témoins. Diogène de Laerte nous apprend qu'Arcésilas, chef de la moyenne Académie avait pris une précaution semblable. Il avait fait son testament en trois exemplaires dont il avait déposé l'un à Érétric, chez Amphicritos, le second à Athènes chez des amis, et le troisième dans son pays d'origine, à Pitanes en Éolide, chez son parent Thaumasias. (Diog. Laert., *Arcesilas*, cap. XIX.)

IV

TESTAMENT DE STRATON.

« Je dispose ainsi qu'il suit, au cas où il m'arriverait malheur.

Je laisse tout ce qui se trouve dans ma maison à Lampyrion et Arcésilas.

Sur l'argent qui m'appartient à Athènes, mes exécuteurs prendront d'abord ce qui sera nécessaire pour les funérailles et pour toutes les cérémonies qui sui-

vent les funérailles, sans rien faire d'excessif ni de mesquin.

Seront exécuteurs des dispositions contenues dans le présent testament : Olympichos, Aristide, Mnésigène, Hippocrate, Epicrate, Gorgylos, Dioclès, Lycon, Athanès.

Je laisse l'école à Lycon, parce que mes autres élèves sont ou trop âgés ou trop occupés. Toutefois les autres feraient bien d'aider Lycon à s'acquitter de ce soin.

Je lui laisse tous mes livres, à l'exception de ceux que j'ai écrits moi-même, et tous les meubles qui sont dans la salle à manger, avec les couvertures de lit et les vases à boire.

Les exécuteurs donneront à Epicrate cinq cents drachmes, et un des esclaves au choix d'Arcésilas.

Lampyrion et Arcésilas supprimeront d'abord l'obligation contractée par Daïppos au sujet d'Irée. Daïppos ne devra plus rien ni à Lampyrion ni aux héritiers de Lampyrion, mais il sera libéré de toutes charges résultant du contrat. Les exécuteurs lui donneront, en outre, cinq cents drachmes d'argent, et un des esclaves, au choix d'Arcésilas. Je veux qu'après avoir longtemps travaillé avec moi et après m'avoir longtemps servi, il ait de quoi vivre convenablement.

J'affranchis Diophante, Dioclès et Abous. Je donne Simias à Arcésilas. J'affranchis aussi Dromon.

Au retour d'Arcésilas, Irée comptera, avec Olympichos, Epicrate et les autres exécuteurs, de la dépense faite pour les funérailles et les autres cérémonies. Arcésilas retirera le surplus de l'argent des mains d'Olympichos, sans se montrer trop exigeant en ce qui concerne le moment et l'époque des payements.

Arcésilas supprimera aussi l'obligation contractée par Straton envers Olympichos et Aminias, et dont le titre est déposé chez Philocrate, fils de Tisamène.

Pour ce qui concerne mon tombeau, on se confor-

mera à ce que décideront Arcésilas, Olympichos et Lycon. »

Notes sur le testament de Straton.

Straton de Lampsaque, un des élèves et des légataires de Théophraste, fut, pendant dix-huit ans, chef de l'école péripatéticienne et mourut en 270.

Nomination de neuf exécuteurs testamentaires.

Διατριβή signifie l'école, en d'autres termes l'immeuble qui avait déjà fait l'objet du testament de Théophraste. Straton, devenu seul propriétaire par le résultat de l'accroissement, renouvelle le fidéicommis en léguant, cette fois, non plus à dix personnes, mais à une seule.

« Tous mes livres, à l'exclusion de ceux que j'ai écrits moi-même ». Pour ces derniers, il y avait la charge de les publier. C'est pourquoi Straton les lègue non pas à l'école, mais à deux disciples choisis. Ces livres sont, en effet, compris dans le legs des objets qui sont dans la maison.

L'école comprenait un mobilier pour les repas communs.

Épicrate, légataire particulier, est déjà nommé parmi les exécuteurs testamentaires.

Lampyrion supprimera l'obligation contractée *envers lui* par Daïppos au sujet d'Irée. Daïppos est un affranchi de Straton. Irée en est aussi un, apparemment. — On voit qu'il n'y a pas de difficulté à ce que le testateur lègue la libération au débiteur de son légataire.

Olympichos pourrait bien être le banquier de Straton.

V

TESTAMENT DE LYCON.

« Je dispose comme il suit des choses qui m'appartiennent, pour le cas où je ne pourrais pas supporter

ma présente maladie. Je donne tout ce qui est dans ma maison aux deux frères Astyanax et Lycon, et je veux que là-dessus ils acquittent tout ce dont je suis débiteur à Athènes à raison d'objets quelconques, soit qu'ils se trouvent encore en ma possession, soit que je les aie aliénés, et ce qui aura été dépensé pour mes funérailles et autres cérémonies prescrites par la loi.

Je donne ce qui se trouve en ville ou dans l'île d'Egine à Lycon, parce qu'il porte mon nom et qu'il a passé un long temps avec moi, à ma grande satisfaction, ainsi qu'il était juste de la part de celui que je considérais comme mon fils.

Je laisse la promenade à mes amis, à ceux du moins qui accepteront ce legs, à savoir : Boulon, Callinos, Ariston, Amphion, Lycon, Python, Aristomaque, Héraclée, Lycomède et mon neveu Lycon. Je veux qu'ils mettent l'affaire entre les mains de celui d'entre eux qu'ils jugeront le plus capable de s'en occuper et de la faire prospérer, et que mes autres amis concourent à cette œuvre, par affection pour moi et pour le lieu.

Boulon et Callinus, avec mes familiers, prendront soin de faire enlever et brûler mon corps, sans mesquiquinerie comme sans prodigalité.

Sur les plantations d'oliviers que je possède à Egine, Lycon donnera aux jeunes gens, après ma mort, le droit de se fournir d'huile pour les frictions, afin que ma mémoire, et celle de celui qui m'a honoré, soient perpétuées comme il convient, par cette fondation.

Il m'élèvera une statue. Il cherchera à cet effet un emplacement convenable. Diophante et Héraclide, fils de Démétrius, s'occuperont avec lui de ce soin.

Sur ce que je possède en ville, Lycon payera tous les créanciers qui m'ont fait des avances depuis son départ.

Boulon et Callinus fourniront à toutes les dépenses faites pour les funérailles et autres cérémonies. Ils y pourvoiront au moyen de ce que je leur laisse à tous

deux conjointement dans ma maison. Ils acquitteront aussi les honoraires des médecins Pasithémis et Midias pour les soins qu'ils m'ont donnés et pour leur habileté. Ceux-ci mériteraient une récompense bien plus considérable.

Je donne à l'enfant de Callinus une paire de vases théricléens et à sa femme une paire de vases de Rhodes, un tapis ras, un tapis double, une couverture, deux coussins, les meilleurs de ceux que je laisse. En tant qu'il dépend de moi de leur faire honneur, je ne veux pas paraître les oublier.

En ce qui concerne mes serviteurs, j'ordonne ce qui suit :

A Démétrius, libre depuis longtemps, je fais remise de son prix de rachat, je lui donne cinq mines, un vêtement de dessus et un de dessous. Après la vie laborieuse qu'il a eue avec moi, je veux qu'il ait désormais une existence aisée.

A Criton de Chalcédoine, je fais aussi remise de son prix de rachat et je lui donne quatre mines.

J'affranchis le petit. Lycon le nourrira et l'élèvera à partir de ce jour, pendant six ans.

J'affranchis aussi Charès. Lycon le nourrira. Je lui donne deux mines et ceux de mes livres qui ont été publiés. Quant aux livres inédits, je les laisse à Callinus pour qu'il en fasse avec soin la publication.

Je donne à Syrus, qui est libre, quatre mines et Ménodora, et, s'il me doit quelque chose, je lui en fais remise.

Je donne à Hilara cinq mines, un tapis double, deux coussins, une couverture et le lit qu'elle choisira.

J'affranchis la mère du petit, Noémon, Dion, Théon, Euphranor et Hermias.

Agathon sera aussi affranchi quand il aura encore servi deux ans ; mes porteurs Ophélion et Posidonius le seront aussi quand ils auront encore servi quatre ans.

Je donne à Démétrius, à Criton, à Syrus, à chacun un lit et des couvertures prises parmi celles que je laisse, au choix et à la discrétion de Lycon. Ces objets leur seront remis quand ils auront rendu compte des services dont ils ont été chargés.

En ce qui concerne mon tombeau, Lycon le placera où il voudra, soit ici, soit dans ma maison. Je suis convaincu qu'il comprend aussi bien que moi ce qu'exigent les convenances.

Quand Lycon aura exécuté toutes ces dipositions, le don que je lui fais de tout ce qui se trouve ici sera parfait.

Témoins : Callinus d'Hermione,
Ariston de Céos,
Euphronios de Pæania. »

Notes sur le testament de Lycon.

Lycon, élève de Straton, lui succéda dans la direction de l'école. Il mourut en 226.

Astyanax et Lycon sont ses deux neveux, fils de son frère (v. plus bas, où Lycon est appelé neveu).

Κατακέχρημαι de κατακίχραμαι, emprunter à usage, *in commodatum accipere.*

Ἔχων ἢ ἐκπεπραχώς, de ἐκπιπράσκω, aliéner par vente, et non ἐκπεπραχώς de ἐκπράσσω, faire rentrer, recouvrer, ce qui n'offre aucun sens. — Suivant Bruns, il faut expliquer ἐκπεπραχώς dans le sens d'emprunter. Il est plus simple de corriger la leçon.

La promenade, sans doute avec ses dépendances, est laissée en commun à dix personnes désignées, qui nommeront un président. C'est la continuation du fidéicommis verbal, en reprenant la forme adoptée par Théophraste.

Legs d'huile. Il faut lire ἐλαιοχρισίας — et ἀεὶ ἡ προσήκουσα au lieu de αὐτὴ ἡ προσήκουσα, qui n'a pas de sens. Il y a dans

les recueils épigraphiques un grand nombre de fondations semblables pour l'usage des gymnases ou des bains.

Pour le legs des livres, Bruns trouve étrange la distinction entrs les livres publiés et les livres inédits. Elle est pourtant toute naturelle. Les livres publiés ont une valeur vénale et rien de plus. Lycon les lègue à son affranchi. Quant aux autres, Lycon les lègue à son disciple Callinos, pour que ce dernier les publie, ce qui exige des connaissances particulières.

Legs fait à Démétrius, Criton et Syrus. Bruns rapproche avec raison la condition fréquemment rappelée dans le Digeste « si rationes reddiderit » Dig. *de conditionibus,* l. 81, 82, 111.

Remarquer que le testament est fait en présence de trois témoins.

Lycon ne nomme pas d'exécuteurs testamentaires.

VI

TESTAMENT D'ÉPICURE.

« Voici à quelles conditions je laisse tous mes biens à Amynomaque, fils de Philocrate, de Baté, et à Timocrate, fils de Démétrius, de Potamos, d'après la donation que j'ai faite à l'un et à l'autre et qui est transcrite au Métrôon.

Ils mettront le verger et ses dépendances à la disposition d'Hermarchos, fils d'Agémarchos, de Mitylène, des personnes qui étudient la philosophie avec lui, et des successeurs que laissera Hermarchos dans l'enseignement de la philosophie, pour qu'ils s'y livrent à cette étude. Je recommande à tous les philosophes qui viendront après moi de seconder de tout leur pouvoir Amynomaque et Timocrate, à l'effet de conserver l'école établie dans le verger. Je recommande également aux héritiers d'Amynomaque et de Timocrate de veiller eux aussi, de la manière qui leur paraîtra la plus

sûre, au maintien de l'affectation du verger, conjointement avec ceux auxquels l'usage en sera transmis par les philosophes qui viendront après moi.

Amynomaque et Timocrate mettront à la disposition d'Hermarchos et de ceux qui étudient la philosophie avec lui ma maison du quartier de Mélite, pour y habiter, tant que vivra Hermarchos.

Les revenus des choses données par moi à Amynomaque et à Timocrate seront, autant que possible, partagés par eux avec Hermarchos. En quoi faisant, ils veilleront à ce que les offrandes mortuaires dues à mon père, à ma mère, à mes frères et à moi aient lieu chaque année au jour qui est habituellement célébré comme celui de ma naissance, c'est-à-dire au dixième jour de Gamélion. Ils pourvoiront aussi à la réunion qui doit être tenue le vingt de chaque mois par ceux qui étudient la philosophie avec moi, en mémoire de moi et de Métrodore.

Ils célébreront aussi, comme moi, la fête de mes frères, en Posidéon. Ils célébreront aussi celle de Polyen, en Métagitnion.

Amynomaque et Timocrate prendront soin du fils de Métrodore, Epicure, et du fils de Polyen, qui se livrent eux-mêmes à l'étude de la philosophie et vivent avec Hermarchos. Ils prendront soin pareillement de la fille de Métrodore, et, quand elle sera en âge, ils la donneront en mariage à celui qu'Hermarchos choisira parmi ceux qui se livrent avec lui à la philosophie, si elle se conduit bien et se montre obéissante envers Hermarchos. Amynomaque et Timocrate prendront sur les revenus qui m'appartiennent la nourriture de ces enfants, et ils s'entendront avec Hermarchos pour fixer la somme qui devra être employée annuellement pour cet objet. Ils partageront avec Hermarchos le droit de disposer de ces revenus, de sorte que chaque chose se fasse avec le concours de l'homme qui a vieilli avec moi dans la philosophie et que j'ai laissé pour chef à ceux qui phi-

losophent avec moi. Pour la dot de la fille, quand celle-ci sera en âge, Amynomaque et Timocrate la fourniront, en prenant sur mes biens une somme convenable, d'accord avec Hermarchos.

Ils prendront soin de Nicanor, comme je l'ai fait moi-même. Les philosophes de mon école qui, après m'avoir rendu des services particuliers et après avoir montré en toute occasion de la bienveillance envers moi, ont pris le parti de vieillir avec moi dans la philosophie, ne doivent jamais manquer du nécessaire, autant qu'il dépend de moi.

Tous les livres qui m'appartiennent seront remis à Hermarchos.

S'il arrive malheur à Hermarchos avant que les enfants de Métrodore soient en âge, Amynomaque et Timocrate donneront tout ce qui sera nécessaire pour pourvoir aux besoins de ces enfants, dans la mesure du possible. Ils prendront à cet effet sur les revenus que je laisse. Ils veilleront aussi à l'exécution de toutes mes autres dispositions, en sorte qu'elles soient toutes remplies convenablement.

J'affranchis parmi mes esclaves le Rat, Nicias et Lycon. J'affranchis pareillement Phædia. »

Notes sur le testament d'Épicure.

Épicure, citoyen d'Athènes, né à Samos en 341, mort à Athènes en 270.

Ce testament est analysé par Cicéron, *de finibus,* II, 31, 101.

Τὰ ἐμαυτοῦ πάντα, c'est la première fois que nous trouvons une institution universelle.

Κατὰ τὴν... δόσιν... Bruns croit qu'il s'agit ici d'un codicille, indiquant pour quelle quotité chacun des deux héritiers est institué. — Il invoque une analogie romaine, « ex qua parte codicillis Titium heredem scripsi heres esto », l. 36 D. *de heredibus instituendis* et pour les legs, l. 38 D. *de conditioni-*

bus. — Je ne puis partager cette opinion. Il s'agit ici d'une donation à cause de mort faite antérieurement, et *transcrite,* au Métrôon, conformément à la loi qui ordonnait la *transcription,* ἀναγραφή, des actes translatifs de propriété entre vifs. Il est impossible d'admettre qu'il s'agisse simplement du *dépôt* d'un codicille. Le testament confirme la donation antérieure.

Epicure ne fait pas de fondation, et ne crée pas de corporation. Il fait plutôt un fidéicommis. La seule disposition qui ait de la valeur en droit est celle qui institue Amynomaque et Timocrate comme légataires, à la charge de faire jouir Hermarque. — En ce qui concerne la perpétuité et la vocation de personnes incertaines, la disposition n'a pas de valeur légale, mais elle n'est pas non plus illicite, en tant qu'elle se borne à exprimer un vœu, παρακατατίθεμαι.

Bruns a le tort de vouloir faire rentrer toutes ces dispositions dans les formules romaines.

Gamélion correspond à janvier, Poseidéon à décembre, Métagitnion à août.

Polyen et Métrodore sont sans doute les frères d'Épicure. Polyen laisse un fils, Métrodore un fils nommé Épicure et une fille.

Pas d'exécuteurs testamentaires.

Pas de témoins du testament.

Les fêtes prescrites étaient encore célébrées du temps de Pline, *H. N.*, XXXV, 5. Au temps de Cicéron, sous l'archontat de Polycharme, Memmius avait obtenu de l'Aréopage un décret qui l'autorisait à construire sur un emplacement dépendant des jardins d'Épicure. Cicéron intervient pour la conservation de ces jardins. *Ad Atticum,* V, 11 ; *ad familiares,* XIII, 1.

LES

SENTENCES ÉLÉGIAQUES

DE THÉOGNIS LE MÉGARIEN

TRADUITES EN VERS FRANÇAIS

PAR JACQUES LE GRAS

PUBLICATION DE M. EMM. MILLER

Dans son ouvrage intitulé « *L'Hellénisme en France* », ouvrage excellent et que l'on ne consulte jamais sans profit, M. Egger a consacré un chapitre aux traductions d'auteurs grecs au XVIe siècle. Il y montre comment la langue française conserva, même dans ce voisinage du texte grec, son caractère d'originalité. Parmi ces traductions, j'en citerai deux publiées, l'une en 1571, *Les Œuvres et les Jours* d'Hésiode, par Lambert d'Aneau, l'autre en 1578, *Les Sentences morales* de Théognis, par Nicolas Pavillion, Parisien. A ces deux noms de traducteurs nous en joindrons un autre qui, à peu près vers la même époque, a traduit aussi les mêmes poèmes grecs et qui ne nous paraît pas indigne de figurer dans la galerie de M. Egger. Il s'agit de Jacques le Gras, avocat au Parlement de Rouen. Et d'abord, disons un mot de ce personnage dont la famille était célèbre à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Les seuls renseignements que j'ai pu trouver sur cette

famille m'ont été fournis par le Cabinet des Titres de la Bibliothèque nationale. Il contient un essai de généalogie sur les Gras de Normandie. Comme cet essai est très court, nous le donnons ici, nous réservant de le compléter en partie et de le rectifier au moyen d'un ouvrage publié par Jacques le Gras, sur la mort de son père.

Voici textuellement la généalogie en question :

Le Gras, s^rs de Roumare.

Le Gras à Rouen. Ecartelé au 1er et au 4e de gueules au Lion d'or au 2 et 3 d'argent, au sautoir alaisé de gueules, cantonné de quatre croix de Malthe de même ; supports deux Lions d'or ; cimier une tête de Leopard de même.

Robert le Gras, qualifié ecuyer, demeurant en la paroisse de St Sauveur de Rouen, dans l'eschange qu'il fit de la terre de Roumare avec Jean Martin l'aisné le 4 septembre 1515 ; épousa le..... D^lle Jeanne Ango. Ils eurent de leur mariage,

Jean le Gras, passe procuration le 19 janvier 1539.

Robert le Gras, qui suit.

Pierre le Gras, s^r de Roumare, avocat au Parlement de Rouen.

Guillaume le Gras.

Robert le Gras, avocat au parlement de Rouen, bourgeois de laditte ville, fils d'un médecin, fit eschange avec Guillaume Auber, demeurant à Roumare, le 12 avril 1529. Epousa, par traitté sous seing privé du 17 aoust 1540, demoiselle Marguerite de Quincarnon. Ils laissèrent un fils unique

Richard le Gras, qui suit.

Richard le Gras, ecuyer, s^r de Roumare, docteur en

medecine, rendit aveu à la seigneurie de Roumare, du fief noble de Bardouville le 7 décembre 1577. Il épousa, par traitté du 12 may 1578, Dlle Marie Beuldes, lors veuve de N. B. Nicolas du Mont sr du Parc. De leur mariage sont issus

JACQUES le Gras, qui suit.

ANNE le Gras, mariée à Antoine Pinot, ecuyer, sr de St Praise, par traitté du 11 juin 1620.

CLAUDE le Gras, en 1605, sr de Bardouville, fut dechargé des francs fiefs, par ordre de Mr de Paris, commre en cette partie, le 1er juin 1641, tuteur de ses neveux, en 1637.

MATHIEU le Gras, le 12 aoust 1620.

JACQUES le Gras, ecuyer, sr de Roumare et de Cailleville, partagea avec ses frères la succession de leur père et mère, le 17 novembre 1605, sentence du 28 septembre 1621. Fit hommage au roy en sa Chambre des Comptes de Normandie le 27 octobre 1631. Epousa, par traitté du 24 may 1610, Demoiselle Adrienne Missault, fit constitution avec Mathieu, son frère, de 14 l. 5 s. 8 d. de rente au proffit de Magdeleine Priot le 8 may 1622.

GABRIEL le Gras, qui suit.

SUZANNE le Gras.

GABRIEL le Gras, ecuyer, sr de Roumare, et de Bardouville et de Croisville, en tutelle avec sa sœur sous Claude le Gras, leur oncle, le 24 novembre 1637, seul fils, épousa, par traitté du 10 octobre 1652, Louise Doullé, tutrice de son fils posthume, le 13 janvier 1655.

FRANÇOIS-GABRIEL le Gras, qui suit.

FRANÇOIS-GABRIEL le Gras, ecuyer, sieur de Bardouville, eut acte de la representation de ses frères par son tuteur, de M. Barin, intendant à Rouen, le 2 décembre 1670.

Outre cette généalogie, la Bibliothèque nationale possède une grande quantité de titres originaux se rapportant aux le Gras de Normandie, et, entre autres, des chartes anglo-normandes du xve siècle. Nous laissons à d'autres le soin de rechercher et de mettre en lumière celles de ces pièces qui concernent la famille du personnage dont nous nous occupons ici.

Jacques le Gras fit paraître, en 1586, un petit volume intitulé *Les Besongnes et les Jours d'Hesiode Ascræan, mis en françois par Jacques le Gras de Rouen*, Paris, Estienne Preuosteau, in-18. Depuis le milieu du xvie siècle, les presses (1) parisiennes perfectionnaient et multipliaient leurs produits, donnant ainsi un utile exemple aux imprimeries provinciales. Mais ces dernières, à l'époque où Jacques le Gras publia son livre, n'étaient pas encore assez avancées, et Rouen ne lui offrait pas comme Paris les ressources nécessaires pour une pareille publication. La dédicace de sa traduction d'Hésiode porte la date de 1582. Elle est adressée à son père qui mourut douze ans après, en 1584. C'est en 1586 seulement qu'il se décida à faire imprimer son livre, à la suite duquel on trouve un opuscule intitulé : Le Tombeav de fev noble homme *Maistre Richard le Gras de Rouën en son vivant Docteur en Médecine*: A Paris, Estienne Preuosteau, m. d. lxxxvi, in-18.

Cet opuscule est un recueil de pièces de vers sur les mérites de Richard le Gras. On y voit qu'il avait une très grande réputation comme médecin-chirurgien et que sa mort a été considérée comme une calamité publique. Les personnages les plus considérables de Rouen et de la contrée ont contribué à cet hommage poétique formulé en grec, en latin et en français. On y trouve plusieurs renseignements qui permettent de compléter en partie du moins la généalogie que nous avons citée plus haut.

1. Egger, *L'Hellénisme*, etc., t. I, p. 160.

Voici, d'abord, une espèce d'épitaphe placée en tête du volume et qui nous donne la date de sa mort : « *A la mémoire de noble homme maistre Richard le Gras, en son vivant Docteur en Medecine, qui par* XXXIII. *ans ayant exercé la médecine à Rouen* (*avec quel savoir, industrie et probité la ville et le pays le savent*) *deceda, au grand regret de tous, le* XXVIII. *jour de Novembre,* M. D. LXXXIIII, *agé de* LVIII. *ans et vn mois, Jaques le Gras son fils pour vn perpetuel tesmoignage de sa piété dédie ce monument. Son ame soit en paix.* »

Une pièce de vers de Nicolas Papillon nous apprend ensuite que Richard le Gras s'est marié deux fois et que son second mariage l'a jeté dans une foule de procès qui ont abrégé sa vie. C'est ce que semblent prouver les vers suivants (p. 5) :

Il avoit en horreur
Les chicaneurs procez ; mais, comme le malheur
Nous pousse volontiers à la route contraire
Du voyage entrepris, le génie adversaire
A ce tranquille esprit, fit son hymen second
De chicaneurs procez si largement fecond
Que, veuf de toute joye, il sentit la froidure
De la songearde humeur contraire à sa nature
S'emparer de son sort, et glacer tellement
Son cœur, que son cœur gist en un froid monument
Au dommage des siens et regret de cent mille
A qui son art encore eust esté bien utile.

Un peu plus loin Papillon parle avec éloge des fils de Richard.

Il est donq mort le Gras : non, car ses doctes fils
L'exemptent de ce mal par leurs doctes écrits.

L'expression *ses doctes fils* s'applique d'abord à Jacques, dont nous venons de parler, et ensuite à Jean, qui dans la généalogie ne figure point parmi les enfants de Richard.

Ce Jean le Gras a fourni au *Triomphe* plusieurs pièces de vers en grec, en latin et en français, quoiqu'il fût encore bien jeune, comme il le dit lui-même (p. 48) :

Mon saizieme an alloit à peine se parfaire
Quand la hastive mort nous emporta mon père.

Occupons-nous maintenant des travaux de Jacques le Gras, comme helléniste. Quand il publia sa traduction d'Hésiode, il était déjà avantageusement connu dans les lettres, comme le prouve la pièce suivante placée en tête du volume et signée Louis Martel :

Sur l'anagramme de Jacques le Gras, Advocat au Parlement de Rouën.

JACQVES LE GRAS
QVI A LES GRACES.

Comme sont des mortels différentes les faces,
Aussi sont grandement differens leurs espris.
Plusieurs sans s'eslever suiuent les choses basses,
Les autres suiuent Mars ; des autres mieux appris
L'un paroist par sa langue et l'un par beaux escris.
Le Gras parois en tout, QVI de tout A LES GRACES

D'après ces vers, il semblerait qu'il avait fait d'autres ouvrages que ceux que nous annonçons ici ; mais nous ne les avons pas découverts. Quant à son travail sur Hésiode, il nous prouve qu'il a les qualités et les défauts des traducteurs de l'époque ; on peut lui appliquer ce que M. Egger (1) dit de Pavillion et de Baïf : « Ils sont des versificateurs de la même école, peu « soucieux de perfection dans le détail, mais capables de « bien manier, à l'occasion, une langue moins rebelle « qu'on ne l'a dit aux efforts du talent. » Jacques le Gras abuse, comme les autres, de l'hiatus et de l'enjam-

(1) *L'Hellénisme*, etc., t. I, p. 277.

bement; quand l'e muet le gêne, il le supprime au milieu et à la fin des mots ; il écrit *lou'ras, don'ray, maladi's, ell'suit*, etc. Il imite encore Ronsard qui croyait composer des mots français sur le patron des composés grecs. Ainsi il traduira ὑψιβρεμέτης par *haut-bruyant*, κακόχαρτος par *ayme-mal*, δωροφάγος par *menge-dons*, τερπικέραυνος par *ayme-foudre*, νεφεληγερέτης par *amasse-nue*, et beaucoup d'autres du même genre. Malgré ces défauts, Jacques le Gras mérite d'être étudié comme tous les poètes de cette époque. Il faut faire la part du temps et ne pas leur demander plus qu'ils ne pouvaient donner. Il ne faut pas oublier non plus que les modèles de goût étaient alors très rares et que Malherbe n'était pas encore venu. C'est donc, suivant nous, rendre service à l'histoire de la littérature française au XVIe siècle que de publier les essais, plus ou moins réussis, de ces vieux traducteurs qui ont cherché à transporter dans notre langue les productions de l'ancien génie grec.

M. Egger a cité quelques vers de la traduction d'Hésiode par Lambert d'Aneau. Pour que l'on puisse faire la comparaison, nous donnons ici le même passage extrait de celle de Jacques le Gras (p. 20) qui a paru quinze ans plus tard :

Perse, mets en ton cœur ce que ie te vay dire.
Obey à iustice, et iamais ne desire
Vser de violence, ains persuade toy
Qu'aux hommes Iuppiter a baillé ceste loy.
Aux bestes, aux poissons et aux oiseaux encore
Il permet voirement que l'un l'autre devore :
Car aucune iustice il n'y a parmy eux.
Mais il nous a donné iustice qui vaut mieux ;
Car si quelqu'un ayant du vray la connaissance
Le veut dire, il aura des biens en abondance
De Iuppin tout-voyant; mais qui de son bon gré
Faux tesmoin se sera laschement pariuré,

(1) L'*Hellén.*, p. 275.

Et faisant à iustice une si grand'offense
Aura pour tout iamais blessé sa conscience.
La generation d'un tel homme aprez luy
Obscure demeurra; mais celle de celuy
Qui iure verité fleurira davantage.
Or ie te dy cecy pour ton grand avantage.
Au vice tout à coup aisement on paruient;
Le chemin y est court, et fort prez il se tient.
Mais les Dieux immortels ont mis sueur et peine
Au deuant de vertu; un long sentier y meine
Et roide et raboteux pour le commencement;
Mais estant au sommet peu aprez aisément
On la trouve, combien qu'elle fut difficile.

La seconde traduction de Jacques le Gras est celle des *Sentences morales* de Théognis. Elle était inédite. Nous la publions ici d'après le manuscrit français n° 2309 de la Bibliothèque nationale, manuscrit qui provient de la collection Bigot. Ce volume est un petit in-4° admirablement écrit sur papier. Ce qui lui donne beaucoup de prix, c'est qu'il est de la main même de l'auteur, comme nous allons le prouver.

Le petit volume publié par Jacques le Gras en 1586, et dont nous avons parlé plus haut, est excessivement rare. Nous n'en connaissons que deux exemplaires conservés à Paris, l'un à la Bibliothèque nationale et l'autre à la bibliothèque Mazarine. Sur celui-ci on lit le nom d'un ancien possesseur : *De Machéau. h. à Paris le* XIIe *novembre* 1587. Tous les deux contiennent des corrections manuscrites qui ne sont autres que les corrections indiquées dans l'*errata*. Seulement celles de l'exemplaire de la Mazarine ont un intérêt tout particulier, elles sont de la même main que le manuscrit de Bigot. La comparaison des deux écritures ne laisse aucun doute à cet égard; nous citerons, entre autres, les pp. 23 et 30; ce qui prouve d'une manière incontestable que le manuscrit en question est de la main de l'auteur. Voici ce qu'il dit à la fin de sa traduction d'Hésiode : « AMY Lecteur, il est presque impossible

qu'vne impression soit totalement sans fautes, principalement de liures en si petite forme et menus caracteres que cestuy-cy. Dauantage cecy ayant esté mis sous la presse en mon absence, le compositeur de l'Imprimerie, pensant bien faire, a prins ce qu'il voyoit en ligne sans regarder ce qui estoit en marge et que ie desiroy tenir le lieu de l'autre que i'avoy seulement sous-marqué d'un traict de plume sans l'effacer. Voicy donc ce qui est à corriger. » Puis il a transcrit ces corrections à la marge de quelques-uns des exemplaires qu'il avait alors à sa disposition. C'est, sans aucun doute, un de ceux-là qui appartient aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine.

Avant de faire la comparaison dont je viens de parler, je me demandais si le manuscrit de Bigot qui est écrit avec une grande perfection, était un manuscrit de l'auteur. On y remarque quelques corrections, tantôt de la même main, tantôt d'une autre beaucoup moins nette ; et certaines variations d'orthographe m'avaient fait penser que nous avions là une copie et non un original. Mais, comme Jacques le Gras, en imprimant sa traduction d'Hésiode, n'a pas suivi un système uniforme d'orthographe, l'objection tombe d'elle-même. De là pour nous un certain embarras. Faut-il publier fidèlement le manuscrit tel qu'il est ou bien adopter une orthographe uniforme? Nous pensons qu'il vaut mieux suivre le premier système, sauf les cas où les différences tiennent à une distraction de Jacques le Gras.

Pourquoi n'a-t-il pas publié sa traduction de Théognis. C'est là une question à laquelle nous ne saurions répondre. Nous pensons qu'elle a été écrite bien plus tard que celle de Nicolas Pavillion qui a paru en 1578, car la langue paraît moins vieille et on y trouve beaucoup moins de mots composés à la Ronsard. Il a cherché à reproduire le distique de Théognis en se servant d'un alexandrin suivi d'un vers de dix pieds ayant la même rime et répondant au pentamètre grec.

Nous laissons au lecteur le soin de décider si Jacques le Gras a réussi dans son essai, et de comparer sa traduction avec celle de Théognis, par Nicolas Pavillion, dont M. Egger [1] a donné un échantillon.

L'ordre des vers est celui des anciennes éditions avant le remaniement opéré par F.-T. Welcker, dans celle qu'il a donnée à Francfort en 1826, in-8°.

1. L'*Hellén.*, etc., p. 276.

LES

SENTENCES ÉLÉGIAQUES

DE THÉOGNIS MÉGARIEN.

O Roy fils de Latone, enfant (1) de Juppiter,
Je veux tousiours ton beau nom reciter.
Au premier, au dernier, au milieu de l'ouurage
De te chanter i'auray tousiours courage.
5 Aussy (2) enten ma voix et me donne bonheur,
Puisque devot ie vante ton honneur.
Car quand, o roy Phœbus, ta venerable mere
Entre ses mains tenant la palme chere
Joignant vn rond marets t'enfanta le plus beau
10 Des immortels : lors d'vn plaisir nouueau
Fut esprise Delos, et d'odeur ambroisine
Se remplissant honora la gesine,
L'immense terre en rist, et mesme en fut ioyeux
De la grand'mer l'abisme le plus creux.
15 Fille de Juppiter, Diane chasseresse,
Qu'Agamemnon appaisa quand de Grece
A Troye il nauigea dans ses legeres naus,
Escoute moy, m'exemtant de tous maux.
C'est peu de cas à toy ce que ie te demande;
20 Mais c'est à moy vne chose bien grande.
Muses et vous aussy Graces filles-Juppin,
Vous qui iadis en l'aimable festin
Des noces de Cadmus, ceste chanson tresbelle
Vinstes chanter d'vne voix immortelle :

(1) On avait d'abord corrigé *vate*. Cette correction et les suivantes sont d'une autre main.

(2) D'abord *mais aussy enten moy*. Ces variantes, placées au bas des pages, indiquent la première leçon.

25 Que tout ce qui est beau est au gré d'vn chacun,
Mais la laideur n'est plaisante à pas vn (1).
Qu'à (2) mes sages propos le seau, Cyrne, on attache,
Que nul jamais derober ne les sache
En pires les changeant : mais tous diront ainsi,
30 C'est Theognis qui a fait ces vers cy,
De Megare natif, dont le nom plein de gloire
Est auiourduy à tous hommes notoire.
Mais à tous les bourgeois complaire ie ne puis :
Dont, Polypæde, esbay ie ne suis.
35 Car mesme Juppiter, pleuve ou non, ne peut faire
Qu'egalement à tous il sache plaire.
Mais, Cyrne, de bon cœur ie te donrai l'auis
Qu'encor enfant, des gens de bien i'appris.
Soy sage, et par moyen injuste et deshonneste
40 Ny grands honneurs ny richesses n'acqueste.
Ne hante les meschans, mais sans cesse te tien
Et te retire auec les gens de bien.
Boy et menge auec eux, auec eux pren seance :
Et play à ceux qui ont grande puissance.
45 Car rien des gens de bien que bien tu n'apprendras :
Mais les meschans hantant tu te perdras.
Frequente donq les bons : et vn jour pourras dire
Que mes amis ie say tresbien instruire.
Cyrne, la ville est grosse : et crain que ce ne soit
50 D'vn qui punir vostre insolence doit.
Vrayment les citoyens n'ont pas tant de malice (3),
Mais les chefs sont addonnés à tout vice.
Jamais les gens de bien ne perdent la cité
Mais bien ceux là qui font iniquité,
55 Qui tourmentent le peuple, et qui les droits mesprisent,
Et qui à rien qu'à leur projet ne visent.
Telle ville long temps ne durera, iaçoit
Que maintenant à requoy elle soit :
Si les meschans au gain actiuement s'adonnent
60 Que des malheurs du public ils moissonnent.
Delà seditions, delà meurtres, delà
Vn seul seigneur ne peut commander là.
Cyrne, c'est voirement icy la mesme ville
Qui fut iadis, mais le peuple mobile
65 Est bien autre aujourduy qu'il ne fut autrefois.
Car les premiers ne sauoient droits ny loix :

(1) D'abord *à aucun.*
(2) *A mes sages propos, Cyrne, le seau attache.*
(3) *Sont encore modestes,* et au suivant *meschans à toutes restes.*

Mais des chëures les peaux leur seruoient de vesture,
Et comme cerfs ils cerchoient leur pasture.
Mais nobles ils sont ore : ils estoient gens de bien :
70 Ceux d'aujourduy ne valent du tout rien.
Las ! qui pourroit auoir aucune patience
Auisant tout en telle decadence ?
L'vn l'autre circonuient, l'vn de l'autre se rit.
Mais ils ont tous vn si lourdaut esprit
75 Que les hommes de bien discerner ils ne peuuent
D'auecque ceux qui plus meschans se treuuent.
Nul de ces citoyens pour chose que ce soit
N'embrasse pas d'vn amour si estroit.
Soy voirement de langue amy à tous : mais garde
80 De descouurir chose qui te regarde
A quiconque soit il : car tu sauras leurs mœurs,
Et qu'en effect ils ne sont en rien seurs.
Ains comme gens perdus ils aiment tromperies,
Deceptions, fraudes et brouïlleries.
85 Ne te conseille, Cyrne, à vn homme meschant
Quand tu veux faire vn affere important.
Mais d'vn homme de bien va t'en le conseil prendre,
Et ne crains point long chemin entreprendre.
Enuers tous n'vse pas de trop de priuauté :
90 Car de plusieurs peu gardent loyauté.
A peu de gens te fie en affere importable,
De peur d'auoir quelque deul incurable.
Cil qu'en sedition fidele on a connu
Soit bien plus cher qu'or et argent tenu.
95 Tu en trouueras peu, Polypæde, qui tiennent
Ferme leur foy quand les desastres viennent :
Qui osent auec toy d'un courage feal
Auoir leur part et du bien et du mal.
Tu n'en trouueras vn entre ceux dont le nombre
100 Plus d'vne nef en affluence encombre,
Qui aye quelque honte empreinte sur les yeux,
Et en propos soit bon et gracieux,
Et que l'amour du gain ne conduise et n'arreste
A se mesler d'vn œuure deshonneste.
105 Ne m'aime de parole, ayant ailleurs le cœur
Et le vouloir, si tu m'es amy seur.
Ou m'aime purement, ou sans haine couuerte
Pren contre moy vne querelle aperte.
Mais qui sous une langue a deux cœurs, tel amy
110 Seroit meilleur s'il estoit (1) ennemy.

1) *Qu'il nous fust.*

Si quelqu'vn te flatant te loüe en ta presence,
Et puis de toy mesdit en ton absence,
D'vn tel bonne n'est pas l'association
Qui disant l'vn autre a l'affection.
115 Mais que i'aye vn amy qui mes façons de faire
Sans s'en fascher supporte comme frere.
Quant à toy, mon amy, cecy bien retiendras
Et quelquefois de moy te souuiendras.
Nul iamais ne te face aimer vn meschant homme.
120 Car quel profit en reuient il en somme?
Si en peine il te voit, il se tire à l'escart,
Et de son heur il ne te fait point part.
Qui bien fait aux meschans a mesme recompense
Que s'il iettoit en la mer sa semence.
125 Car (1), semant en la mer, attendre il ne faut pas
Que de tes (2) grains tu recœuïlles grand tas;
Et (3) faisant aux meschans quelque plaisir n'espere
Que (4) recompense ils t'en desirent faire.
Leur cœur ne s'assouuit : et faillant vne fois,
130 Tout ton crédit s'esüanouïr tu vois.
Mais volontiers les bons à vn bienfait se tiennent,
Et non ingras paraprez s'en souuiennent.
D'aucun homme meschant ne t'accoste iamais,
Ainçois le fuy comme vn haure mauvais.
135 A boire et à menger plusieurs te font escorte :
Mais peu la font en chose qui importe.
L'homme faux à connoistre est sur tout malaisé,
Et est besoin d'y bien estre auisé.
De faux or et argent portable est le dommage,
140 Et le peut bien esplucher l'homme sage.
Mais de voir si l'amy cache dedans son sein
Vn cœur couuert, de fallace tout plein,
Il est tres difficile, et Dieu ne veut permettre
Que les mortels s'y puissent bien connoitre.
145 Car ny homme ny femme onque ne connoistras
Si comme vn bœuf esprouvez ne les as.
Mesme à voir le semblant de coniecture n'vse :
Car bien souuent le semblant nous abuse.
N'aye point, Polypæde, affection d'auoir
150 Tant de grands biens auec tant de pouuoir.

(1) *Car ny semant en mer.*
(2) *Que d'aucuns grains.*
(3) *Ny faisant.*
(4) *Qu'en recompense aussi t'en veuillent faire.*

Car véritablement à l'homme il doit suffire
Que point ne soit fortune pour luy nuire.
Rien que pere et que mere aux hommes ne vaut mieux
Qui d'estre droits et saincts sont soucieux.
155 Du dommage et du gain nul n'est cause soy-mesme,
Mais c'est des Dieux la volonté supreme.
Nul homme ne connoit si aucun de ses faits
Doiuent enfin estre bons ou mauvais.
Car pensant faire mal souuent il peut bien faire,
160 Et pensant bien, il vient tout du contraire.
Toute chose n'eschet à l'homme comme il veut :
Car son dessein accomplir ne se peut.
Nous qui n'auons de rien connoissance certaine
Embrassons bien mainte entreprise vaine.
165 Mais les Dieux menent bien à sa perfection
Ce que de faire ils ont intention.
Nul trompant l'estranger ou celuy qui supplie
Onq (1) n'eschapa l'œil de Dieu qui l'espie.
Aime mieux à bien peu te passer saintement
170 Que d'amasser grands biens iniustement.
Justice en soy comprend toute vertu en somme :
Et estant juste est bon aussy tout homme.
Fortune voirement fait auoir force biens
A celuy là qui mesme ne vaut riens.
175 Mais, Cyrne, on trouvera peu de gens à qui dagne
Estre vertu familiere compagne.
L'insolence est le mal que premier veut donner
Dieu à celuy qu'il doit exterminer.
De la satieté procede l'insolence
180 Quand vn meschant a de biens affluence.
Garde toy bien estant de colere incité
De reprocher à nul sa pöureté,
Car Dieu deça delà fait pencher la balance.
Ore on n'a rien, ore grande chevance.
185 Ne dy rien de hautain : car nul ne peut sauoir
Que c'est qu'il doit ou iour ou nuit auoir.
Plusieurs sont en bonheur n'ayant sagesse aucune,
A qui le mal change en bonne fortune.
Autres sont bien prudens : mais le mauuais destin
190 Nul de leurs faits n'amene à bonne fin.
Nul n'est meschant ny bon que Dieu ne le permette,
Ny mesme n'a richesse ny souffrette.
L'un patit vn malheur, l'autre vn autre : et ainsi
Comme tresvray ie puis dire cecy :

(1) *N'eschapa onq.*

195 Que de tous les mortels que le soleil regarde
Il n'y a nul qui bien heureux se garde.
Mais quand les Dieux font cas de quelqu'homme, celuy
Qui blame tous, mesme dit bien de luy.
L'effort de l'homme est nul : pourtant les Dieux supplie
200 Dont la puissance est haute et infinie :
Et n'aye opinion qu'aux hommes vienne rien
Sans le vouloir des Dieux, soit mal, soit bien.
Trop plus la pöureté l'homme de bien oppresse
Que fiëure lente et que blanche vieillesse.
205 Cyrne, diligemment il la faut euiter;
Et des rochers en la mer la ietter.
Car l'homme en pöureté ne peut aucune chose
Dire ny faire, il a la bouche close.
Il faut donq et par terre et par mer espier
210 Quelque moyen de bien s'en deslier.
Cyrne, il vaut mieux mourir que viure en telle peine
Accravanté de souffrette inhumaine.
Bons asnes et beliers et chevaux genereux
Vn chacun est d'acheter desireux.
215 Mais l'homme de maison d'vn vilain est bien aise
D'auoir à femme vne fille mauuaise,
S'il en a de grands biens. Nulle aussy d'vn vilein
Ne fait refus si de biens il est plein :
Mais à vn bon mari vn riche elle prefere.
220 Ainsi des biens tousiours cas on voit faire.
La fille d'vn vilain vn gentilhomme aura,
Et au vilain la noble on marira.
Les biens meslent le sang : et pourtant les lignées
Du premier lustre on voit bien esloignées.
225 Mais puisqu'auec le bon le mauvais est brouïllé,
De ce declin ne soys emeruellé.
Le noble sachant bien qu'elle est de race obscure
Prend pour les biens vne femme, et n'a cure
S'ell'est fille d'vn père extremement vilain ;
230 D'autant qu'il est contraint suyvir ce train
Par la necessité qui forte et immuable
De l'homme ainsi rend l'esprit miserable.
Les biens venus de Dieu et acquis iustement
Sans aucun dol, durent constantement.
235 Mais qui les acquiert mal, incité d'avarice,
Se pariurant contre toute iustice,
Semble à l'heure auoir fait quelque gain : mais en fin
C'est mal pour luy par iugement divin.
Or à cecy l'esprit des hommes fort s'abuse,
240 Car à l'instant de reprise Dieu n'vse.

Mais l'aspre dette l'vn luy mesme payera
L'autre à ses fils la perte lessera :
Et luy n'est point puny : car la mort impudente
Luy clost les yeux ains que la peine il sente.
245 Celuy qui de l'exil souffre l'aduersité
Ne trouve en nul seure fidelité,
Et quoy que l'exilé sente douleur extreme,
Cela luy est pire que l'exil mesme.
Boire beaucoup de vin est mal : mais par raison
250 Si on le boit, il n'est mauvais, mais bon.
Change avec tes amys la mode coustumière,
Et condescen à leur façon de faire.
Fay comme un poulpe caut qui de chaque rocher
Prent la couleur, voulant en approcher.
255 Va tantost par icy, tantost ce chemin lesse :
Car de changer prontement, c'est sagesse.
Les citoyens esmeus, ne te trouble, et tien toy,
Cyrne, au chemin du milieu comme moy.
Qui soymesme tout seul bien avisé se pense
260 Et qu'autre n'a de rien la connaissance,
Cestuy là est privé de bon entendement,
Car vn chacun diverse chose entend.
Mais l'vn ne veut iamais le mauuais gain poursuyure :
L'autre se plaist à desloyaument viure.
265 Nulle borne n'est mise aux richesses : car ceux
Qui d'entre nous sont plus pecunieux
Desirent ardamment d'en amasser encore
Deux fois autant qu'ils en possedent ore.
Qui pourroit faire donq que tous fussent contens?
270 Mais les grans biens renuersent le bon sens.
Et Até en prouient qui fait quand Dieu l'enuoye
Qu'ore l'vn riche et ore l'autre on voye.
Au prudhomme qui est la tour et le rempart
Du peuple sot, peu d'honneur on départ.
275 Si ne nout faut il pas estans prudens et sages
Quiter sans murs nostre ville aux rauages.
Certes ie t'ay donné des ailes pour voler
Par mer et terre esleué haut en l'ær,
Aisément, et pour estre en tous festins, de sorte
280 Que maint louëront ta gentillesse accorte,
Ayans incessamment en la bouche ton nom,
Et la jeunesse avecque le doux son
Des flustes chantera d'une façon aimable
Le brave los de ta vie honorable.
285 Mesme estant sous la terre au lamenteux manoir
Du bas Pluton où tout est triste et noir,

Pourtant si tu es mort, tu ne perdras ta gloire,
Ains de ton nom tousiours sera memoire.
Tu iras tournoyant par le pa¨s Gregeois
290 Et par mainte isle entre les flots peu cois.
Pour te porter ainsi, l'échine voyagere
Des pronts chevaux ne sera necessere :
Mais les dons precieux des Muses qui se font
Coiffes de fleurs, par tout te porteront.
295 Car mesmes entre ceux de la race future,
S'ils ont iamais des beaux vers quelque cure,
On fera de ton los vn recit nompareil,
Tant que sera la terre et le soleil.
Tu me portes pourtant bien peu de reuerence,
300 Ains me deçois comme estant en enfance.
Tresbeau est ce qui suit de iustice le train.
C'est tresgrand bien d'estre entierement sain.
C'est une chose aussy en plaisir tresparfette
Que d'obtenir ce qu'on aime et souhette.
305 Jument suis belle et propre aux tournois : mais pourtant
Je porte, hélas! un vilain fainéant.
Ce qui m'est tresfacheux : dont maintefois grand'erre
J'ay deu m'enfuir iettant encontre terre
Mon mauuais cheuaucheur, et rompre tout mon frein
310 Me despitant de seruir à vilain.
Je ne boy point de vin, puisqu'autre qui merite
Bien moins que moy, gouuerne ma petite.
Chez elle mes parens ne boiuent que de l'eau,
Dont si parfois ell'emplit leur vaisseau,
315 Encor est-ce a regret, et de façon indigne
Me contemnant, la belle me rechigne.
Que si en l'embrassant son col ie vay baiser
Pensant vn peu son depit appaiser,
Elle fait la fachée, et de sa bouche molle
320 Sort contre moy quelque pleinte friuole.
Assez la pöureté est notoire aujourduy,
Quoy qu'elle soit en la maison d'autruy.
Car ny ez lieux publics se monstrer elle n'ose,
Ny au palais ne dit aucune chose.
325 On la lesse derriere, et sans aucun respect
Elle se mesle entre le peuple abiect.
Bref quelque part qu'ell'aille aprez soy elle traine
L'odieux fil d'vn' immortelle haine.
Aux mortels les grands dieux autres maux donné ont :
330 Les vns ia vieux, les autres ieunes sont.
Mais le pire de tous et plus grief infortune
Que n'est la mort ou maladie aucune,

Est lors qu'à tes enfans de leur pere il ne chaut,
Estans fournis de tout ce qu'il leur faut,
335 Estans bien esleuez et toy auec grand'peine
Leur ayans fait maison de biens trespleine,
Et toutefois leur pere ils haÿssent plus fort
Qu'vn pöure gueu, luy souhettans la mort.
Volontiers vn meschant fait mauuaise iustice
340 Ne craignant point qu'vn iour Dieu l'en punisse.
Car vn meschant peut bien beaucoup pretendre en vain,
En estimant que tout prenne bon train.
Ne te fie à aucun des citoyens, quand mesme
Il iureroit, et que Juppin supreme
345 Le roy des immorlets pour plege il bailleroit,
Encor cela t'asseurer ne deuroit.
En ville medisante il n'est rien qui tant plaise
Qu'estre asseuré. Bien peu sont à leur aise.
Les maux des gens de bien profitent aux mauuais :
350 C'est une loy qu'ils gardent à iamais.
Tout respect est pery, et par tout l'impudence
Mastant le droit regne auec l'insolence.
Le lion tousiours n'a de la cher au repas :
Mais quelquefois à menger il n'a pas.
355 C'est un fardeau tres lourd au causeur de se taire :
Mais quand il parle aussy ne peut-il plaire.
De tous il est haÿ, et mesme en un banquet
On est fasché d'entendre son caquet.
Il n'est amy à cil qui a le vent contrere,
360 Combien qu'il fust né d'une mesme mere.
Montre toy aigre et doux et d'un graue sourcy
Vers serviteurs et vers voisins aussy.
Il ne se faut mouuoir quand on est à son aise.
Du mal en bien l'eschange n'est mauuaise.
365 On ne sort point meschant du ventre maternel
Mais des meschans le hant fait l'homme tel.
Car qui auecques eux compagnon se retire
Il en apprend à malfaire et mesdire,
Il devient insolent et bien fort se deçoit
370 Pensant que tout ce qu'ils disent, vray soit.
Soy sage en un banquet, et des conuiues pense
Qu'ils sont absens nonobstant leur presence,
Et si vn mot pour rire en est sorti dehors
Patiamment porte le : car alors
375 Tu pourras bien auoir connaissance certaine
Des mœurs de tous, et quel instinct les meine.
Tenir entre les fols d'estre fol ne me puis
Tresiuste aussy entre les iustes suis.

Volontiers les meschans possedent grand'chevance ;
380 Et sont les bons oppressez d'indigence.
Mais au lieu de vertu nous n'eschangerons pas
Auecques eux leurs biens à grands amas.
Car l'vn dure tousiours, mais la fresle richesse
En mesme main ne demeure sans cesse.
385 Cyrne, l'homme de bien a touiours le cœur bon
En vn bonheur et en affliction.
Mais si Dieu au meschant de biens donne abondauce,
Fol il ne peut contenir sa meschance.
Pour peu d'occasion ne pers point un amy
390 Croyant vn faux qu'on te dira de luy.
Si contre ses amis on entroit en colere
Pour chaque faute encor assez legere,
Jamais auec amy amy associé
Ne se verroit en paisible amitié.
395 Car aux hommes mortels plusieurs pechez s'attachent,
Mais les grands Dieux d'vn tout seul ne s'entachent.
Le tardif attaint bien celuy qui court bien fort,
S'il a des Dieux l'équité pour support.
Paisible comme moy tien la moyenne voye :
400 Et rien d'autruy en tes presens n'employe.
Induit d'aucun espoir ne chery le bany :
Car mesme estant chez soy, ce n'est plus luy.
Trop ne te haste : en tout le moyen est vtile :
D'auoir vertu ainsi sera facile.
405 Vers ceux qui m'aiment bien Dieu me doint m'acquiter,
Et mes haineux en force surmonter.
Ainsi m'estant vengé ains que mourir ie deuse
Il sembleroit que quelque Dieu ie fusse.
Ma priere accomply, Juppin Olympien,
410 Au lieu des maux donne moy quelque bien.
Je meure si ie n'ay de ma douleur relasche,
Si ie ne fasche ainsi que l'on me fasche.
Car c'est bien la raison : mais il ne m'appert point
Comment pourray me venger bien à point
415 De ceux qui m'ont volé vsans de violence
Et de mes biens ont or' la iouïssance.
Mais moy chien vn torrent perilleux ay passé,
Et y passant tout choir y ay lessé.
Leur sang puissé ie boire, et un demon propice
420 A mon souhet tout cecy accomplisse.
Chetive pöureté, ah pourquoy me quitant
Ne vas tu tost quelqu'autre visitant?
M'aimes tu malgré moy? Va t'en ailleurs et cesse
De viure ainsi auec nous en destresse.

425 Cyrne, endure le mal, puisque ioyeux du bien
Tu as esté, le sort le voulant bien.
Mais comme aprez le bien le mal est venu suyvre,
Pry'aussy Dieu qu'ainsi il t'en deliure.
Ce n'est bienfait de trop descouurir sa douleur :
430 Car à bien peu il chaut de ton malheur.
Nostre cœur s'amoindrit quand vn mal nous tourmente :
Mais nous vengeans par aprez il s'augmente.
Enuers ton ennemy sois en parler humain :
Aussy alors qu'il sera sous ta main,
435 Puny le hardiment, et de grand'rigueur vse
Ne receuant de luy aucune excuse.
Sois en tous tes propos sage et courtois et doux :
Car les meschans sont plus pronts à courroux.
Je ne connoy le cœur des bourgeois : car pour faire
440 Soit bien soit mal ie ne leur puis complaire.
Le bon et le meschant redarguer me veut :
Mais nul non-sage imiter ne me peut.
Par force malgré moy sous le ioug ne me meine :
Cyrne, trop fort à t'aimer ne me traine.
445 O Juppin, ie t'admire, ô supreme seigneur :
Tu as sur tous et puissance et honneur.
Tu as de tous nos cœurs connoissance certaine :
Et est, o Roy, ta grandeur souueraine,
Mais comment souffres tu, puissant Saturnien,
450 Qu'vn meschant soit comme vn homme de bien,
Soit que l'homme du tout s'adonne à l'attrempance,
Soit que meschant il soit plein d'insolence ?
Dieu n'a point déclaré quel chemin les mortels
Pourront tenir pour plaire aux immortels.
455 Neantmoins les meschans ont des biens à leur aise :
Mais les plus droits qui n'ont l'ame mauvaise
Endurent toutefois mainte difficulté
Qui aisément engendre pöureté :
Et qui le plus souuent l'esprit humain dévoye
460 Faisant qu'au mal par contrainte il s'employe.
Car mainte indignité on souffre maugré soy
Ployant le col sous la fascheuse loy
De la necessité qui fait deuenir l'homme
Menteur, trompeur, querelleux, et en somme
465 Luy enseigne maints maux, quoy qu'il resiste exprez :
Mais rien en fin ne luy semble mauuais.
Car ceste pöureté tel trouble luy engendre,
Qu'il ne sait plus quel chemin il doit prendre.
Le meschant et celuy qui est beaucoup meilleur
470 En pöureté montrent quel est leur cœur.

L'vn ne songe qu'à mal, et iamais sa pensée
Vers l'équité en son sein est dressée.
L'autre pour bien ou mal ne se remuë en rien :
Car le bon doit porter et mal et bien.
475 Reuere tes amis, mauuais sermens euite,
Fuyant des Dieux la colère despite.
Ne te haste point trop : car l'opportunité
Apporte en tout tresgrand' utilité.
L'homme souuent au gain et à vertu aspire :
480 Mais Dieu bien tost en grand erreur l'attire :
Et luy fait estimer le mauuais estre bon,
Le bon mauuais, par fausse opinion.
Amy tu as failly : à tort tu m'en accuses :
Mais en l'esprit toy mesme tu t'abuses :
485 Nul tresor ne lerras meilleur à l'enfant tien
Que la vergongne amie aux gens de bien.
De celuy là n'est pas des pires l'accointance,
Qui est garny d'auis et de puissance.
Le vin lors que i'en boy ne gagne tant sur moy
490 Que ie mesdise aucunement de toy.
Je ne sauroy trouuer amy, quoy que je trace,
Semblable à moy, sans feintise et fallace.
On m'vse en m'esprouuant : le plom vaut moins que l'or :
Tout autre aussy nous surpassons encor.
495 Maintes choses passer ie voy bien; mais c'est force
N'en dire mot, connoissant bien ma force.
A leur langue plusieurs bonnes portes n'ont point :
Et vainement maint soucy les espoint.
Le mal gisant dedans souuent plus d'aise apporte.
500 Mieux que le mal il vaut que le bien sorte.
De n'estre iamais né à l'homme il est tresbon,
Ny du soleil n'avoir onq veu rayon :
Ou si tost qu'il est né là bas aller grand'erre
Estant couvert d'un grand monceau de terre ;
505 Engendrer et nourrir il est bien plus aisé
Que mettre en l'homme esprit bien composé,
Et nul ne sait encor quelle chose moyenne
Que sage un fol, un meschant bon devienne.
Si Dieu avoit donné d'Æsculape aux enfans
510 Guerir le vice et les espris meschans,
A ceux certainement qui cela sauroient faire
On donneroit maint et maint grand salaire.
Si en l'homme l'esprit on faisoit et mettoit,
D'vn père bon vn meschant ne naistroit,
515 Croyant sages propos : mais aucune doctrine
N'embonnit point la personne maline.

Fol est qui mon esprit observe diligent,
Et cependant du sien est négligent.
Nul n'est du tout heureux : le bon les maux endure
620 Sans descouvrir son indigence dure.
Mais le meschant ne sait ny en adversité
Estre constant ny en prospérité.
Les dons des immortels sont de diverse sorte :
Mais quels qu'ils soient il faut que l'on les porte.
525 Si tu me veux lauer, l'eau non orde verras
Tousiours couler du haut du chef en bas.
En tout me trouueras comme l'or qu'on esprouue
Dessus la touche, et que tresfin on trouue.
L'orde noirceur du rouïl ne tarnit sa couleur,
530 Mais il retient tousiours sa pure fleur.
Homme si aussy bien tu estois meur et sage,
Comme tu as la folie en partage,
Tu serois aussy bien de plusieurs respecté
Comme aujourduy tu n'es a rien conté.
535 Jeune femme à vieillard n'est chose convenable :
Comme vn esquif elle n'est gouvernable.
Null' ancre ne l'arreste, et maintefois de nuit
Rompant l'amare en autre port s'enfuit.
Ne mets point ton esprit en choses non faisables,
540 Ny aux dessins qui ne sont profitables.
Rien ny petit ny grand sans peine n'obtiendras
Des Dieux, mais los par travail acquerras.
Employ' toy à vertu, de iustice tien conte,
Et gain vilain iamais ne te surmonte.
545 De demeurer chez toy tu ne me dois presser,
Ny hors aussy malgré moy me chasser.
Garde de resueiller l'homme yure, Simonide,
Quand mollement le tient le somme humide.
Celuy qui veille aussy ne contrain de dormir,
550 Toute contrainte apporte desplaisir.
Fay tost verser du vin à celuy qui veut boire.
Toutes les nuits on ne fait pas grand' chere.
Quant à moy qni du vin la mesure connoy,
Je dormiray m'en retournant chez moy,
555 Pour montrer que le vin est chose douce et bonne :
Car ie ne suis ny sobre ny yurongne.
Mais quiconque en boit trop, sa langue incontinent
N'est plus à luy ny son entendement.
Propos sales et vains tousiours tient un yurongne :
560 Et, quoy qu'il face, il n'a point de vergongne.
De sage qu'il estoit, enfant il est en fin.
Sachant cela ne boy point trop de vin.

Leue toy ains qu'estre yure, et garde que ta pance
Toy la seruant, sur toy n'aye puissance.
565 Autrement ne boy point : mais contemnant cecy
Jazant tousiours tu t'enyures ainsy
Pour boire à tes amis prez de toy est vn verre :
Pour boire aux Dieux ta main tient l'autre en serre.
Tu ne peux refuser que quand quelqu'vn ainsi
570 A bu à toy, tu ne boiues aussy.
Mais celuy se peut dire inuincible et habile
Qui bien buvant ne dit chose inutile.
Devisez gentiment estans auprez des pots,
Et chassez loin tous querelleux propos.
575 Partez or' seul à seul et ore tous ensemble :
Car le banquet bien plus gaillard en semble :
Et du sage et du fol, prins excessiuement
Le vin rendra leger l'entendement.
Au feu l'or et l'argent voirement on esprouue :
580 Mais par le vin quel est l'homme l'on trouue,
Bien qu'il soit auisé : car si trop il en boit,
Quoy qu'il soit sage, enfin honte il reçoit.
Le vin charge ma teste, Onomacrit, et maistre
De mon esprit ne me permet plus estre.
585 Toute la maison tourne : et certes ne me puis
Tenir debout; car des pieds prins ie suis
Et de l'entendement : mais i'ay creinte de faire
Quelque folie, à mon grand vitupere.
Vin beu par excez, nuit : mais si avec raison
590 Quelqu'vn le boit, il n'est mauvais, mais bon.
N'ayant rien, chez celuy qui n'auoit rien du monde,
Tu es venu de sur la mer profonde.
Ta nef, o Clearist', appuyer nous pouuons
De si trespeu que des Dieux nous auons.
595 Tu auras du meilleur de nos biens : et si mesmes
Ton amy vient, fay le seoir si tu l'aimes.
Rien ne te cacheray, et pour te receuoir
Je ne veux rien de chez autruy auoir.
Que si comme ie vy quelqu'un par fois s'enqueste,
600 Aye pour moy ceste response preste :
Que d'estre bien aisé, sans peine ie n'ay rien,
Que d'estre mal ie ne suis que fort bien.
Nul hoste paternel ie ne lesse derriere,
Mais ie ne puis plus grand present luy faire.
605 Non en vain, o richesse, on te fait grand honneur,
Car aisément tu portes le malheur.
Certes aux gens de bien bien deuë est la richesse,
Et aux meschans l'indigente destresse.

Ah ieunesse et vieillesse : hélas ! l'vne s'en vient,
610 L'autre s'en va et peu ferme se tient.
Je ne trahy iamais vn compagnon fidelle :
En mon esprit n'est aucune cautelle.
Mon cœur se resiouït en moy toutes les fois
Que j'oy le son des doux-plaisans haubois.
615 Boire bien et ouïr la fluste ie desire,
Et manier la bien-sonnante lyre.
Vn esclaue iamais la teste haut ne va ;
Mais abaissé tousiours le col il a,
Rose ny hyacint de poreau ne peut estre,
620 Ny libre enfant d'une servante naistre.
Fers pour ses propres pieds aucun forger n'est veu,
Si mon esprit par les Dieux n'est deceu.
J'ay peur que la cité par sa propre insolence
Perisse ainsi que des Centaurs l'engeance.
625 Il me faut à l'exact donner ce iugement
Rendant le droict aux deux egalement,
Par deuins et oiseaux et brulans sacrifices (1),
Que ie ne soy diffamé pour mes vices.
Ne fay tort à aucun : car au iuste en effect
630 Il n'y a rien meilleur que le bienfaict.
Vn messager sans voix piteuse guerre annonce,
D'vn lieu bien haut faisant telle semonce :
Sus, aux cheuaux volans iette en bouche le frein
Pour aborder tout ce camp inhumain.
635 Bien plus qu'à my chemin leur bende est avancée,
Ou bien les Dieux deçoivent ma pensée.
L'homme en adversité doit estre vertueux
Et demander la deliurance aux Dieux.
Sur le fil d'vn rasoir le hazard se balance,
640 Or' plus or' moins te donnera la chance.
Si bien que ne seras en biens fort opulent,
Ny trop aussy chetif et indigent.
Je desire pour moy suffisante richesse
Et pour en faire aux souffretteux largesse.
645 Que n'ay ie aussy les biens de tous mes ennemis
Pous en aider à ce que j'ay d'amis,
Et aller aux banquets ? et certes la hantise
D'vn homme sage et bon est bien requise,
Pour entendre le bien que sagement il dit,
650 Et remporter chez toy ce grand profit.

(1) A la marge, de la main de l'auteur : « Ou, *et par maint sacrifice Que mon erreur diffamer ne me puisse.* »

Je passe doucement le temps de ma ieunesse,
Et me iouant ie l'employe en liesse.
Car sous la terre mort long temps gisant seray
Et mot non plus qu'vn caillou ne diray.
655 Je lerray la clarté du soleil et en somme
Rien ne verray, bien qu'aye esté preudhomme.
Presomtion, est mal, l'experience, un bien.
Maint inexpert de soy presume bien.
Fay bien : pourquoy as tu d'autre heraut envie ?
660 Veu qu'vn bienfait aisément se publie.
Tandis que tout ainsi qu'vn roc en mer ie fuy
Mon ennemy, mes amis m'ont trahy.
D'un bon faire un mauuais il est bien plus facile
Que le mauuais rendre bon et docile.
665 Ne travaille point tant afin de m'enseigner :
Il n'est plus temps d'ainsi me façonner.
Je hay meschant mary : mais couuerte i'espere
Comme oiselet auoir l'ame legere.
Je hay femme qui court : et homme glout aussy
670 Qui de fouïr champ d'autruy a soucy.
Or ce qui est passé ne peut plus estre à faire :
Mais desormais avise à ton affere.
Danger y a par tout : et nul ne peut sauoir
L'œuvre entrepris quelle fin doit auoir.
675 L'vn tasche d'acquerir reputation bonne :
Mais ne voyant le mal qui le talonne,
Il tombe en vn malheur et grand et ennuyeux.
A l'autre Dieu donne vn succez heureux,
Aidant tout ce qu'il fait de prospere fortune
680 Pour l'exemter de folie importune.
Il faut soit bien soit mal que nous donnent les Dieux
Le supporter en homme vertueux.
Premier qu'en voir la fin, pour fortune mauuaise
Ne soy malade, ou du bonheur trop aise.
685 Homme, soyons amis mais non iusques au bout.
Fors que des biens on se soûle de tout.
Soyons long temps amis : mais des autres t'accoste
Qui sauent mieux tousiours viure à ta poste.
Je te voy bien tenir le chemin où ton pié
690 Tu auois mis trompant nostr'amitié.
Va ennemy aux Dieux, aux hommes infidelle,
Le sein de qui vn froid serpent recelle.
Vn insolent meffet les Magnetes perdit
Tel qu'ore on voit par la ville en credit.
695 Plus de gens que la faim fait mourir l'abondance,
Quand leur portée est moins que leur chevance.

Bien qu'au commencement le mensonge ait par fois
Vn peu de grace, à la fin toutefois
Et vitupere et mal tout ensemble on en gagne.
700 Et celuy là que mensonge accompagne
N'a iamais nul honneur : encore que ce soit
Le premier coup, iamais on ne le croit.
De blamer son prochain et se louër soymesme
N'est mal aisé : l'homme meschant s'y aime.
705 Se taire ne veut pas le meschant babillard.
Le bon en tout à la regle a égard.
Des hommes de présent le soleil ne regarde
Nul du tout bon et qui mesure garde.
Les hommes à souhet ne sauroient tout auoir
710 N'estans aux Dieux semblables en pouuoir.
Facheuse anxieté mon triste cœur agite
Que pöureté ie n'ay point mis en fuite.
L'homme riche est prisé, le pöure est à mespris.
D'un mesme erreur tous hommes sont espris.
715 Entre les hommes sont tous genres de malices
Et de vertus et d'aigus artifices.
Le sage ne peut pas entre les badaus lours
Parler beaucoup ny se taire tousiours.
Entre les yures voir vn sobre c'est vergongne,
720 Comme de voir chez les sobres l'yuvrongne.
La ieunesse nous fait l'entendement leger,
Lessant nos cœurs en erreur se plonger.
Celuy qui sagement sa colere ne serre
Tombe en maints maux et bien lourdement erre.
725 Poise deux et trois fois ce qui au cœur te vient :
Car l'homme pront infortuné devient.
Aux bons honte et avis font compagnie entiere :
Mais telles gens ne se trouuent plus guere.
L'espoir et le hazard sont semblables entr'eux :
730 Car tous deux sont deux bien terribles Dieux.
Contre l'opinion et contre l'espérance
Souuentefois la fortune dispence
Les œuvres des mortels, si que l'euenement
A leur dessein ne respond nullement.
735 Amy ou ennemy aucun homme ne pense,
Si tu n'as eu affaire d'importance.
Plusieurs te sont amis quand auec eux tu bois :
Mais peu le sont en affaire de poix.
D'amis seurs et soigneux tu verrois petit nombre
740 Si tu auois quelque facheux encombre.
Vergongne maintenant est perie entre nous :
Mais l'impudence est en vogue enuers tous.

Ah ! dure pöureté qui te fait seoir encores
Dessus mon dos : si que tu deshonores
745 Mon cors et mon esprit : ah ! pourquoy malgré moy
Fais tu ainsi que i'apprenne de toy
Maint deshonneste fait, quoy que maint sage maistre
Bien et honneur m'ait pieça fait connoistre ?
Bienheureux puissé ie estre et agréable aux Dieux !
750 D'autre vertu ie ne suis desireux.
De ton affliction douleur nostr'ame endure,
Mais soin d'autruy vn jour seulement dure.
Du mal trop ne soy triste, ou trop ioyeux du bien,
Car tolerer doit tout l'homme de bien.
755 Il ne faut point iurer que ces choses n'auiennent,
Creignant les Dieux qui de tout la fin tiennent.
Car vn iour le meschant peut estre homme de bien,
Et l'homme bon devenir vn vaut-rien.
Tost s'enrichit le poure, et le riche à outrance
760 En vne nuit perd toute sa chevance.
Le sage peut errer, et le fol quoy qu'il soit
Vn rien-ne-vaut, gloire et honneur reçoit.
Si, comme comme ie l'enten, i'avoy ample richesse,
Hanter les bons ie pourroy sans tristesse.
765 Si ne l'ay ie pourtant, et muet ie me voy
Faute d'argent quoy qu'habile ie soy.
Pource les voiles bas en mer fort dangereuse
Sommes portez par la nuit tenebreuse.
La pompe ils quitent là, et les flos irritez
770 Dans le nauire entrent des deux costez.
A bien grand'peine aucun sauvera il sa vie.
Ils dorment tous et nul ne se soucie.
Mesme ils ont deposé un pilote excellent
Qui prenoit garde à tout bien sagement.
775 Ils sont bien opulens : mais par force ils rauissent
Tous ces grans biens, et tout ordre amortissent.
Maintenant en commun par egale raison
Ne se fait plus de distribution.
Les vilains portefais tiennent la seigneurie :
780 Et sur les bons le meschant seigneurie.
Parquoy i'ay grande peur qu'vn merité meschef
Dedans le flot n'engloutisse la nef.
Je dy cecy aux bons sous un couuert langage.
Celuy le mal connoisse qui est sage.
785 Riches sont maints badaus : et les plus vertueux
De pöureté sentent le mal facheux.
Mais ceux cy et ceux là en mainte et mainte affaire
Sont achopez ne la pouvans parfaire.

Car faute de biens donne aux vns empeschement :
790 Les autres ont faute d'entendement.
Contre les Dieux ne faut que les mortels combatent :
Ny qu'en procez avec eux ils débatent.
Nourrir il ne faut point ce qui n'est à nourrir :
Ny faire aussy dequoy se repentir.
795 Fay ton voyage en mer avec bonne fortune,
Et ioye aux tiens te rameine Neptune.
Le trop perd plusieurs fois : car en prosperité
On connoit peu la mediocrité.
Mon cœur, ie ne puis pas te fournir à ta mode
800 Tout ce qui t'est bien seant et commode.
Aye donc patience : aussy seul n'es tu pas
Aimant l'honneur : maints autres en font cas.
En l'heur i'ay maints amis : mais si la chance tourne,
La feauté en peu de gens séiourne.
805 Estre riche auiourduy c'est la seule vertu :
Tout autre cas ne sert pas d'un festu.
Quoy que de Radamant l'attrempance tu eusses
Et plus savant que Sisyphe tu fusses,
Lequel de chez Pluton par astuce revint,
810 Où fins propos à Proserpine il tint,
A celle là qui baille aux mortels l'oubliance,
A leur esprit faisant grande nuisance,
Vn exploit requerant telle subtilité
D'autre iamais ne fut excogité,
815 Que la mort l'eust couuert d'un nuage inuisible,
Qu'il fust allé des mors au lieu horrible,
Passant les noirs portaus qui des mors les espris
En dépit d'eux tiennent quand y sont pris.
Mais delà revint bien ce heros magnanime
820 En ce bel ær par cautelle sublime.
Quoy que tes dits menteurs semblassent vrays encor,
Et qu'en faconde egalasses Nestor :
Que plus qu'vne Harpye agilement courusses,
Et plus dispos que Calaïs tu fusses.
825 Si faut il confesser les richesses auoir
En toute chose vn tres-ample pouuoir.
Riches egalement sont ceux dont l'abondance
D'or et d'argent enfle bien la chevance,
Qui ont beaucoup de terre, et du blé par monceaux
830 Et grans haras de mulets et chevaux :
Et cil qui a chez soy ce qui est necessere
Pour se vestir et faire bonne chere,
Et a prins vne femme en sa douce maison
Lors que s'en est offerte la saison,

835 Avec laquelle il passe aisément sa ieunesse.
Voilà où gist des mortels la richesse.
Le reste est superflu, et nul d'icy partant
Ne va ses biens quand et soy emportant.
Et aucune rançon de la mort ne l'exemte,
840 Ny de langueur ny de vieillesse vrgente.
Les soucis des mortels diverses ailes ont :
Et pour leur vie en grand chagrin ils sont.
O pere Juppiter, à la volonté mienne
Qu'aux immortels ceste chose à gré vienne.
845 Que l'insolence plaise aux peruers, et qu'à mal
Soit adonné leur esprit desloyal.
Mais aussy que celuy qui d'une ame maline
Ne redoutant en rien l'ire divine,
Aura fait tant de maux et tant d'iniquitez,
850 Soit bien puny pour ses meschancetez :
Sans que long temps aprez l'iniquité du pere
A ses enfans aucun mal puisse faire.
Que mesme les enfans d'un pere vicieux,
Pourueu qu'ils soient de iustice soigneux,
855 O grand Saturnien, redoutans ta colere,
Ne payent point les meffects de leur pere.
Les Dieux veüillent cela : mais la peine on voit fuir
Le malfaiteur, et un autre en patir.
Et comment, roy des Dieux, trouves tu cela iuste,
860 Que celuy là qui ne fait rien d'iniuste,
Ny forfait outrageux ny aucun faux serment,
Quoy qu'il soit iuste, endure iniustement?
Quel homme contemplant si inique sentence
Pourroit auoir les Dieux en reverence?
865 Et quel courage a on de faire quelque bien,
Lorsque l'on voit celuy qui ne vaut rien
Et qui d'homme ne creint ni des Dieux la colere,
Remply de biens et d'insolence fiere,
Mais cil qui iustement vit en integrité
870 Estre affligé de dure pöureté?
Toutefois, cher amy, si tu as l'esprit sage
Acquers des biens iustement sans outrage.
N'oublie point ces vers : et quand tu t'y rendras
Obeissant, en fin tu les louëras.
875 Juppiter ceste ville en sauueté maintienne,
Et à iamais sa dextre dessus tienne,
Et tous les autres Dieux. Apollon mesmement
Guide ma langue et mon entendement.
Sonnez sainte chanson et à fluste et à lyre,
880 Et par offrande appaisans des Dieux l'ire,

Beuvons et entre nous ioyeux propos tenons
Et des Medois la guerre ne creignons.
Ainsi et mieux encor puissions nous sans tristesse
Passer le temps en gaillarde liesse,
885 Jettans bien loin de nous tout malheureux destin,
Et la vieillesse, et de la mort la fin.
Le mignon serviteur et messager des Muses,
Si en luy sont quelques graces infuses,
Si quelque excellent point de sagesse il connoit,
890 Estr' enuieux aucunement ne doit.
Mais faut ou qu'il recerche, ou enseigne, ou compose.
Car que luy sert sauoir seul quelque chose?
Toy mesme, roy Phœbus, as basty pour l'amour
Du Pelopide Alcathois mainte tour.
895 Repousse aussy le camp des Medois pleins d'outrage
De ceste ville, afin que bon courage
Ayent les citoyens au gentil renouveau
De t'accoustrer maint sacrifice beau,
S'esbatans à la harpe, au festin amiable,
900 Et aux pæans, et au bal agreable,
Autour de ton autel : car quant à moy i'ay peur
Voyant des Grecs l'esmeute et la fureur.
Mais toy, benin Phœbus, conserve ceste ville.
Car autrefois i'ay bien vu la Sicile,
975 Et le terroir d'Eubœe où le vignoble est beau,
Et Sparte où passe Eurot porte-roseau.
Tous ceux de ces lieux là cherissoient ma venuë
Onq toutefois ne fut mon ame esmeuë
De plaisir qu'ell' y eust : ainsi vy-ie bien cler
910 Que le païs sur toute chose est cher.
Je n'ay point autre soin que de devenir sage.
Rien que cela ie ne veux en tout age,
Pour m'esbatre à iouer de la harpe, à chanter
Et à baler et bon les bons hanter.
915 Sans blesser l'estranger par aucun acte iniuste
Ny ton prochain, mais tousiours estant iuste,
Resiouï ton esprit : et si vn citoyen
Dit mal de toy, vn autre en dira bien.
L'vn accuse les bons, l'autre leur donne gloire :
920 Mais des meschans n'est aucune memoire.
Des hommes sur la terre il ne se trouve aucun
Qui ne puisse estre accusé de quelqu'vn.
Mais à qui est il mieux? à celuy dont la vie
Rampe si bas que nul ne s'en soucie.
925 Jamais homme ne fut ny ne sera, que tous
Ayent à gré tant qu'il viue entre nous.

Car mesme Juppiter qui regit debonnere
Hommes et Dieux, à tous ne peut complaire.
Plus iuste que le tour, que la ligne, et le poix
930 Se doit garder celuy qui quelquefois
Va consulter l'oracle et à qui Dieu declare
Dedans Python quelque mystere rare,
Response luy donnant par sa prestresse, au creux
Le plus secret du temple sumtueux.
935 Car si as adjousté à ceste voix divine,
N'espere plus d'y trouver medecine :
Ny mesmes en ostant n'eschaperas iamais
Le fleau des Dieux punisseurs des meffais.
Vne chose ay souffert qui voirement n'est pire
940 Que n'est la mort : toutefois ie puis dire
Que nulle autre douleur ne donne tant d'ennuy :
C'est que trompeurs mes amis m'ont trahy.
Je veux mes ennemis accoster, pour connoistre
De quel courage ilz pourront aussy estre.
945 Vn bœuf d'un puissant pic sur ma langue heurtant
Taire me fait : si le say-je pourtant :
On ne peut du destin eviter la contrainte.
S'il faut patir, de patir ie n'ay creinte.
Vn mal fort rigoureux le cœur fasché nous rend,
950 Quand le destin de la mort nous surprend.
Qui pere et mere vieux deshonore et dechasse,
Vn tel meschant ne vit pas longue espace.
N'aide point au tyran pour un gain vil et ord :
Ny ne le tuë ayant iuré l'accord.
955 Comment d'ouïr la fluste auons nous le courage ?
Et nous auons si trespeu d'heritage,
Que mesme du marché voyons entierement
De bout en bout nostre terre aisément,
Qui nourrit de ses fruits ceux qui portent aux festes
960 Chapeaux de fleurs dessus leurs blondes testes.
Mais or sus, Scythe, or sus, coupe tes beaux cheveux,
Et quite là les festins et les ieux.
Fay desormais le deul pour la perte incroyable
D'un lieu remply d'une odeur amiable.
965 Me fiant à autruy i'ay tout perdu mon bien :
Me defiant, entier ie le maintien.
Mais il est malaisé de clerement connoistre
Quel vray moyen en ces deux points doit estre.
Tout est ore aux corbeaux et en perdition :
970 Et nul des Dieux n'en est occasion.
Mais la force, le gaing, l'insolence des hommes
Nous ont reduits au malheur où nous sommes.

L'yurongnise et la soif sont deux extremitez
Dont les humains peuuent estre agitez.
975 J'iray par le milieu : ne point boire, ou estre yure,
C'est vn conseil que ie ne veux pas suyure.
Le vin m'est agreable en tout fors en cecy
Quand il me mene yure à mon ennemy.
Mais quand j'ay le dessus et qu'il ne me sait nuire,
980 A la maison alors ie me retire.
L'homme estant en bon sens, le troubler est aisé :
Non le bien mettre, estant mal disposé.
Pile aux piés le sot peuple et au vif l'espoinçonne,
Et d'un gros ioug le col luy environne.
985 Car encores ainsi ne s'adonne le ceur
De peuple aucun à aimer son seigneur.
Dieu confonde celuy qui par parole tendre
Son compagnon essaye de surprendre.
Je say mieux que deuant, que iamais les meschans
990 Aucun bienfait ne vont reconnaissans.
Par mauuais gouverneurs souuent la ville eschouë
Comme vne nef dont la vague se iouë.
Chacun de mes amis me voyant mal auoir
Tourne le col et ne me dagne voir.
995 Si comme auient souuent, quelque bien me redresse,
Vn chacun d'eux me cherit et carresse.
Mes amis m'ont trahie et ne me donnent rien
Devant les gens ; aussy me plaist il bien
Sortir au soir bien tard, rentrer auant l'aurore
1000 Lorsque le coq à peine chante encore.
Maints hommes inutils de Dieu ont force biens,
Mais ny à eux ne seruent leurs moyens
Ny mesme à leurs amis : mais de la grande gloire
Qu'acquert vertu ne se pert la memoire.
1005 Car vn homme guerrier chassant les ennemis
Peut conserver sa ville et son païs.
Sur moy tombe du ciel la machine hautaine,
Des bonnes gens de iadis creinte vaine :
Si ie ne fay tousiours du bien à mes amis,
1010 Et force maux à tous mes ennemis.
Or, o vin, ie te louë et ore ie te blame :
Car te haÿr ne peut du tout mon ame,
Ny du tout te cherir : tu es bon et mauuais.
L'homme avisé rien n'en dira iamais.
1015 Boy du vin qui m'est creu sur la plaisante cime
De Taÿget, ou le vieil Theotime
Bien agreable aux Dieux la vigne prouigna
Et vn courant d'eau fresche luy donna.

Si tu en bois, au loin s'ensuivra ta tristesse,
1020 Et t'en iras auec plus d'alegresse.
Paix et richesse soit en ceste ville ; afin
Que me recrée en maint et maint festin.
Je n'aime point la guerre et le heraut qui crie
Quand ce n'est point pour la chere patrie.
1025 Mais c'est honte à celuy qui y va bien monté
De ne voir point le choc ensanglanté.
O la grand poltronnise : adieu Corinthe noble,
Et de Lelant le gracieux vignoble :
Tout y est degasté : les bons s'en sont enfuis,
1030 Et les meschans gouuernent le pays.
Or à ma volonté que Juppiter destruise
Totalement l'enge qui cypselise.
L'homme n'a rien meilleur qu'un auis arresté,
Ny pire aussy que la temerité.
1035 Pour tout ce que l'on fait ne t'esmeu de colere,
Veu que tu peux comme vn autre meffere,
Et qu'entre les mortels les bons et les peruers
On voit sujets à mille maux divers.
Pire de l'vn, de l'autre est bien meilleur l'ouvrage,
1040 Et homme aucun de soy n'est tousiours sage.
Qui selon ses moyens sait despendre, est prisé
Des sages gens comme un homme avisé,
Car s'il estoit possible à un homme d'entendre
Combien agé il doit là bas descendre,
1045 Celuy qui plus auroit à viure, feroit bien
De davantage estre chiche du sien.
Mais rien on n'en connoit : ce qui en grand'tristesse
Me mord le cœur de douteuse destresse.
Je suis en un carfour, et deux chemins ie voy ;
1050 Donc ie ne say lequel prendre ie doy.
Ou si ie traineray vne vie chetive,
Ou si viuray en volupté oisive.
Vn riche homme i'ay veu qui toutefois pleignoit
Le peu de pain qu'à son ventre il donnoit.
1055 Mais il mourut bien tost, et les premiers qui vindrent
Ce qu'il avoit ainsi amassé prindrent.
Voilà comment il eut beaucoup de maux en vain,
Ne donnant rien à personne, vilain.
Vn autre aussy i'ay veu qui faisoit grande chere :
1060 Mais tous ses biens tardé ne luy ont guere.
Je vy, ce disoit-il, sans engendrer ennuy.
Mais pöure gueux il mendie aujourduy.
Ainsi, Damocle, il faut que selon sa puissance
On face aller l'espargne et la despense.

1065 Car ayant trauaillé, toy mesme en iouïras :
Et estant gueux, tousiours serf tu seras.
Aumoins si tu vieillis, tu en auras encore.
Mesme des biens bon auoir il fait ore.
Car lors sont force amis : mais peu, quand on n'a rien :
1070 Encor n'est on prins pour homme de bien.
Mieux donq vaut espargner : puisque mesme on ne pleure
Celuy des biens duquel rien ne demeure.
Peu de gens ont ensemble et beauté et vertu.
Heureux qui est de toutes deux pourueu !
1075 De ses egaux il est respecté davantage,
Ils luy font place, et ceux qui ont plus d'age.
Vieil entre ses bourgeois le premier rang il tient :
Nul ne l'offence, vn chacun le soustient.
Ainsi qu'vn roussignol ie n'ay point la voix clere :
1080 Car l'autre nuit ie fy trop bonne chere.
Ny sur le menestrier excuser ne me veux
Mais ie n'ay plus d'amy bien vertueux.
Auprez du menestrier debout au costé dextre
Priant les Dieux bon chantre ie veux estre.
1085 Je vay le droit chemin sans pencher de costé,
Car ie doy estre et sage et arresté.
J'orneray mon païs sans qu'vn party i'embrasse
Ny des meschans ny de la populace.
Le sang ie n'ay point beu comme vn lion puissant
1090 Le foible fan à la biche arrachant.
Quoy que i'aye monté sur la haute muraille,
Pourtant la ville aux pillars ie ne baille.
Quoy que i'aye atelé les chevaux pour cela,
Jamais sous moy chariot ne roula.
1095 J'ay fait et n'ay pas fait, i'ay parfait sans parfaire,
Faite et non faite est toute mon affaire.
Qui fait bien aux meschans, a deux maux : car du sien
Il se dénuë, et si n'a gré de rien.
Si ie t'ay fait du bien et que ne t'en souviennes,
1100 Regarde bien que plus tu n'y reviennes.
Tant que de la fontaine vn'eau clere couloit,
Quand i'en beuvoy, bonne elle me sembloit.
Maintenant que bourbeuse et trouble ie la treuve,
M'en faut vn'autre, ou bien quelque beau fleuve.
1105 Jamais ne louë aucun, si ne sais au certain
Quel est son cœur, et sa vie et son train.
Maints sous un faux semblant cauteleusement cachent
Les mauuaistiez qui leur esprit entachent.
Mais d'vn chacun le temps manifeste les mœurs.
1110 Car ie suis cheut moy mesme en ces erreurs,

Te louänt prontement; mais comme vne nauire,
T'ayant connu, bien loin ie me retire.
Quell' vertu d'emporter le prix d'auoir bien beu?
Le bon s'y voit par le pire veincu.
1115 L'homme alors qù'il sera caché dessous la terre,
Et que l'enfer le retiendra en serre,
De la lyre n'orra le delectable son,
Ny de Denys ne goustera le don.
Pourtant ie m'esbatray tandis que suis agile,
1120 Et que ie n'ay teste ny pié debile.
Nul ne me soit de bouche ains d'effect bon amy,
M'aidant de mains et de moyens aussy.
Et qu'entre les vaisseaux beaux propos ne me tienne :
Mais qu'en effect monstrer sa force il vienne.
1125 Or faisons gayement chere à nostre desir
Tandis qu'encor en auons le loisir :
Car tost comme vn penser la iouvence nous quite
Et n'est la course aux iuments plus subite,
Qui soudain portent l'hòmme au penible combat,
1130 A bien courir prenans tout leur esbat.
Boy avec eux : mais quand en auras à suffire,
De te voir soûl nul ne se puisse rire.
Quelquefois endurant tu te constristeras,
Mais te vengeant tu te resiouïras.
1135 L'homme n'est pas tousiours d'une pareille sorte :
Ore il est gay, ore il se desconforte.
Que deusses tu chanter quelque belle chanson,
O Academe, et qu'vn ieune garçon
En la fleur de son age au milieu de la place
1140 Fust proposé pour prix de bonne grace :
Et que debatissions toy et moy à qui mieux
Feroit vn vers sagement gracieux,
Tu connoistrois bien tost de combien longue espace
Le bon mulet les anes outrepasse.
1145 Ore que le soleil a avancé le tour
De ses chevaux à la moitié du iour,
Commençons à disner, chacun prenne sa place
Et que grand' chere à son ventre l'on face.
Que l'on porte dehors le bacin à lauer,
1150 Et que soudain nous voyons arriuer
La pucelle Spartaine en ses mains tendrelettes
Portant chapeaux d'odorantes fleurettes.
La guerriere vertu est un prix tresexquis
Pour l'homme sage auquel il est acquis.
1155 C'est vn grand bien commun au peuple et à la ville
D'avoir un homme à batailles habile.

Cela est tout commun, que l'homme voirement
Est iouïssant de ses biens seulement
Lors qu'il est verdoyant en la fleur de son age
1160 Non despourveu d'un entendement sage.
Car d'estre deux fois ieune et de fuir le trepas
A l'homme vain les Dieux ne donnent pas.
Mais la dure vieillesse aussy tost nous attrape
Et par le haut de la teste nous happe.
1165 O qu'heureux est celuy qui, sans avoir gousté
Tant de travaux dont l'homme est tourmenté,
Devale de Pluton en la maison obscure,
Ains que de veincre il luy faille auoir cure
L'ennemy redouté, et esprouver en soy
1170 De ses amis la constance et la foy !
Vne froide sueur dessus ma peau ruisselle
Des que je voy la fleur aimable et belle
De l'age verdoyant qui plus durer deuoit :
Mais passer tost comme vn songe l'on voit
1175 La iouvence de prix, et la vieillesse preste
De trebucher laide sur nostre teste.
Ennemie elle rend l'homme à soy inconnu,
Blessant des yeux et du sens la vertu.
Sous le ioug ennemy onque ne voudroys estre,
1180 Quoy que l'on deust Tmole dessus moy mettre.
Les meschans affligez ont l'esprit bas et vain :
Tousiours des bons plus droit en est le train.
Certainement le mal est bien aisé à faire,
Mais à grand'peine on fait un bon affaire.
1185 Mon cœur, contre les maux arme toy de vertu ;
L'affliction fait l'esprit plus aigu.
Pour chose où n'y a point de remede, ne lasche
Haine ou despit : et tes amis ne fasche,
Ne resiouÿ aussy ton ennemy malin,
1190 Car aisément on ne fuit le destin,
Encor que jusqu'au fond de la mer on devale,
Ou au plus creux de l'horreur infernale.
Ce point tout resolu en mon esprit ie tien,
Qu'il fait mauvais tromper l'homme de bien.
1195 Je say mieux que iamais qu'il ne te faut attendre
Que le meschant grace te vienne rendre.
Fol et niais celuy qui point de vin ne boit,
Quand se lever l'astre et le chien il voit.
Beuvons, rions, chantons chez celuy là qui pleure,
1200 Rians du soin qui trop chez luy demeure.
Dormons : et ceux du guet soin de la ville auront,
Et diligens le païs garderont.

Et certes quelqu'vn d'eux qui à couvert sommeille
Sera marry si on dit qu'il ne veille.
1205 Buuans et deuisans soyons ore ioyeux,
Et du futur rapportons nous aux Dieux.
Comme à mon cher enfant bon conseil ie te donne :
Retien-le bien, et ton cœur y adonne.
Ne fay rien à la haste : ains bien profondement
1210 Consulte tout en sain entendement.
Des combatans le cœur et l'entente bataille :
Mais le conseil vn bon auis nous baille.
Mais lessons ce propos : pren la fluste et faisons
Valoir les biens que des Muses auons.
1215 Car à toy et à moy elles ont fait acquerre
Vn beau renom qui vole par la terre.
A peine de plusieurs, Timagore, on connoit
De loin les mœurs, quoy que bien sage on soit.
Ou leur vice est caché sous un' ample opulence,
1220 Ou leur vertu sous facheuse indigence.
Auprez de sa pareille il fait meilleur dormir
En sa ieunesse emplissant son desir,
Et auoir menestriers et tenir bonne table.
Il n'y a rien plus doux ny delectable
1225 Et à homme et à femme : au vent vergongne et biens :
Sans le plaisir de bon il n'y a riens.
Hommes fols et niais pleurans ceux qui trespassent,
Et non la fleur des beaux ans qui se passent.
Soy gay, mon cœur : bien tost place à d'autres feray,
1230 Et estant mort noire terre seray.
Change auec tes amis ta mode coutumiere,
Et t'accommode à leur façon de faire.
Suy ore ce chemin et ore cestuy là :
Car c'est sagesse et vertu que cela.
1235 De chose non parfaite estat on ne peut faire
Comme il plaira à Dieu de la parfaire.
Vn brouillard est deuant ce qui eschoir nous doit :
Et des mortels l'issuë on ne connoit.
Aucun des ennemis ie ne voudroy reprendre,
1240 Si quelque bien de luy ie puis entendre.
Ny aussy ne donray aucun los à celuy
Qui est meschant quoy qu'il me fust amy.
Ainsi l'homme de bien y prenant de prez garde,
A son amy iusqu'au bout la foy garde.
1245 Au peuple fay porter maint fardeau : car il est
Tousiours enclin à ce qui te desplait.
O Castor et Pollux qui en Sparte inuincible
Demeurez prez d'Eurot au cours paisible,

Si onq à mon amy quelque mal i'ay pensé,
1250 De mesme mal ie soy recompensé.
Mais si de m'apporter quelqu'encombre il essaye,
Luy mesme aussy deux fois autant en aye.
En grand'peine à par moy pour ton amitié suis :
Car ny haÿr ny aimer ne te puis :
1255 Sachant qu'aimant quelqu'un, par aprez à grand'peine
On convertit ceste amitié en haine :
Et qu'aussy grandement se travaille celuy
Qui pense aimer un homme malgré luy.
Va ailleurs : il n'est pas force que ie le face,
1260 Mais des bienfaits du passé ren moy grace.
Comme vn oiseau qui prend le vol d'vn grand marais,
Ainsi volant ie fuy l'homme mauuais.
Privé d'vn tel amy tu auras connoissance
Par cy aprez de nostre bienveillance,
1265 Qui que soit qui vers toy m'a ainsi descrié,
Et qui t'a fait quitter nostre amitié.
L'insolence a perdu les orgueilleux Magnetes :
Et Colophon et Smyrne en sont deffettes.
Cyrne, i'ay peur aussy que n'en soyons destruis
1270 Totalement, nous et nostre païs.
Comme l'or qui tresfin sur la touche se trouve,
Tous te verront bon et seur à l'espreuue.
Helas, moy malheureux : c'est peine à mes amis
Quand i'ay du mal, et ioye aux ennemis.
1275 Ceux là qui estoient bons sont meschans : o misere!
Et les meschans ont renommée entiere.
Les bons sont mesprisez : des pires ont fait cas.
Le noble aussy se marie en lieu bas.
On se trompe l'vn l'autre, on ne se fait que rire,
1280 Du mal au bien il n'y a rien à dire.
Estant riche tu m'as reproché pöureté.
Mais ie ne doy estre ainsi reietté.
Car i'ay bien quelque chose, et du reste i'espere,
Priant les Dieux, qu'amas i'en pourray faire.
1285 O richesse tresbelle et aimable, auec toy
Preudhomme suis quoy que meschant ie soy.
Or à ma volonté que Phœbe Apollon m'aime,
Et Juppiter des Dieux le roy supreme,
Pour viure gayement exemt de tout malheur,
1290 Ayant des biens pour resiouïr mon cœur.
Que maint dur souuenir on ne me rafreschisse :
Car i'ay parti ainsi que fit Ulysse,
Qui alla chez Platon, et accort en reuint :
Puis les mignons en sa maison surprint,

1295 Et saccagea du tout ceste importune trope
Qui pourchassoit sa femme Penelope.
Elle auec son cher fils longuement l'attendit,
Tandis que bas sous terre il descendit.
Quand ie boy ie n'ay peur de la pöureté dure,
1300 Ny des malins ie ne me donne cure
Qui médisent de moy : mais ie pleure et me sens
Marry au cœur lors que ie pense au temps
De l'aimable iouvence, helas ! qui me delesse,
Et au fardeau de prochaine vieillesse.
1305 Faisons ceser le mal encore commençant,
Cerchans remede à l'vlcere naissant.
Seule bonne deesse Esperance nous reste :
Les autres sont sur la vouste celeste
Nous ayans delessez : la sainte féauté
1310 Grande deesse a le monde quité.
D'entre nous mesmement partie est l'attrempance,
Et plus n'y font les Graces demeurance.
Féables ne sont plus les sermens des mortels,
Et nul ne craint les grans Dieux immortels.
1315 Les gens de bien sont mors : de iustice on n'a cure,
Et à mespris est la pieté pure.
Mais chacun tant qu'il vit et qu'il voit la clarté
Du beau soleil, doit en integrité
Déuot prier les Dieux, et sacrifices faire
1320 A l'Espérance et premiere et derniere,
Et garde se donner des propos captieux
De ceux qui n'ont nulle creinte des Dieux.
Tousiours les biens d'autruy attraper ils desirent,
Et de mal faire ensemblément conspirent.
1325 Ne croy point les meschans qui te feroient lascher
L'amy present pour un autre cercher.
Puissé ie riche assez passer tout beau ma vie
Loin de tout mal, de soin, de facherie !
Je ne souhette point m'enrichir, mais pouuoir
1330 Viure de peu sans aucun mal auoir.
On n'auroit iamais fait à richesse et sagesse,
Car on ne peut se soûler de richesse.
Le sage mesmement la sagesse ne fuit,
Mais son desir iamais n'en assouuit.
1335 Mieux fait qui nul tresor à ses enfans ne lesse ;
Aux gens de bien indigens fay largesse,
Car nul homme on ne trouue heureux totalement.
Mais le preudhomme endure bien souuent
Beaucoup de maux facheux : mais pourtant sa souffrance
1340 A nul qui soit ne vient à connoissance.

Mais le meschant ne sait ny en adversité
Se moderer ny en prosperité.
Les dons des immortels sont de diverse sorte :
Mais quels qu'ils soient il faut que l'on les porte.
1345 Yeux, et langue, et ouÿe et esprit sont dedens
Le creux du sein aux hommes bien prudens.
Hante les gens de bien, et aux meschans n'adhere,
Quand tu seras au bout de ton affaire.
Bons des bons les propos, bons aussy sont les faits,
1350 Mais le vent iette au loin ceux des mauuais.
De mauuais hant vient mal : tu le verras toymesme
Faschant les Dieux par un forfait extreme.
Les Dieux tresbon esprit aux mortels ont donné
L'esprit humain en soy tient tout borné.
1355 Heureux celuy qui l'a : car sa valeur s'auance
Sur l'insolence et la griéue abondance.
De ce qui est mauuais l'abondance nous nuit,
Car aisément tout vice elle produit.
Ne pense ny ne fay chose vilaine à faire,
1360 Et tu auras la vertu tout'entiere.
Revere et crein les Dieux, car c'est pour empescher
En faits et dits un homme de pecher.
Le tyran menge-peuple à mort tu pourras mettre
Sans nulle offence envers les Dieux commettre.
1365 Le soleil rayonneux nul homme n'apperçoit
Où quelque chose à reprendre ne soit.
Bonne langue et esprit en peu d'hommes se trenuent :
Et peu de gens ces deux gouuerner peuuent.
Par rançon nul ne fuit la mort, ny le malheur,
1370 Si le destin ne veut estre meilleur,
Ny le chagrin aussy quand Dieu des maux enuoye,
Quoy que foison de presens ou desploye.
Dessus un lit royal mort ne veux estre mis.
Je veux du bien cependant que ie vis.
1375 Espines et tapis au mort sont mesme chose,
Quoy qu'en endroit mol ou dur on le pose,
Ne te pariure point : car iamais tu ne peux
La deniant, celer ta dette aux Dieux.
De l'oiseau haut-criant i'ay ouÿ la semonce
1380 Qui la saison du labour nous annonce.
Ce qui me frappe au cœur : d'autant que iouïssans
Autres ie vois de mes champs fleurissans,
Et n'ay point de mulets pour tirer la charuë,
Voyageant ore en la grand mer chenuë.
1385 Je n'iray au tyran, ny ne l'appelleray,
Ny son decez ie ne lamenteray.

Luy aussy de ma mort deul en son cœur ne mette,
Et de ses yeux chaudes larmes ne iette.
Je ne t'empesche point de prendre tes esbas,
1390 Aussy vrayment ne t'y semons-ie pas.
Moleste infiniment ie trouve ta presence :
Tu me plais bien, mais c'est en ton absence.
Je suis de race illustre, en Thebes habitant,
Pöure bany, mon cher païs quitant.
1395 Ne te moque, Argyris, et riant ne m'outrage :
Ne me reproche icy mon cher lignage.
Car esclave tu es : quant à nous voirement
Nous avons bien maint autre grand tourment,
Dudepuis que banis fuyons de nostre terre :
1400 Mais le servage aussy ne nous enserre.
Et on ne nous vend point : ville aussy auons nous
Au cham de Lethe en endroit bel et doux.
Ne rions point chez ceux qui pleurent de tristesse,
Et de nos biens n'y montrons la liesse.
1405 Cyrne, il est malaisé de tromper l'ennemy :
Mais l'amy trompe aisément son amy.

FIN

ENSVYVENT QVELQVES AVTRES

vers de Theognis alleguez par Stobée.

Cyrne [1], rien n'est plus doux qu'une femme de bien :
J'en suis tesmoin : voy si ie mens en rien.

Item [2].

Rien plus iniuste n'est que l'ire qui traistresse
Sous beau semblant nos cœurs deçoit et blesse.

Et ceux cy encor [3].

Le parler bien souuent maint homme a embrouïllé
En grans erreurs, l'esprit estant troublé.

1. Stob. 67, 4.
2. Stob. 20, 1.
3. Stob. 8, 9.

Ce distique aussy se trouve dans Athénée, livre X [1], qui est un œnigme d'un cleron fait d'vn limaçon de mer :

Ce cors marin est mort, mais un signe il me baille
De viue bouche afin que chez moy i'aille.

Louange à Dieu.

1. P. 428, c.

MEMOIRE

SUR

LE NOMBRE DES CITOYENS D'ATHÈNES

AU Ve SIÈCLE AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

PAR HENRY HOUSSAYE

On n'ignore pas que ce que nous appelons aujourd'hui les registres de l'état civil étaient fort bien tenus chez les Athéniens, si jaloux de leurs droits civiques et si sévères pour les naissances illégitimes. Au moyen du γραμματεῖον des phratries et du ληξιαρχικὸν γραμματεῖον des dèmes (1), il eût été facile à un contemporain de Périclès d'établir exactement le nombre des Athéniens des deux sexes au-dessous de dix-huit ans et celui des hommes ayant atteint l'âge de la majorité civile et politique. Deux mille ans et plus ont passé : les documents font défaut pour reconstituer ce recensement. Quand nous cherchons à connaître le nombre des citoyens d'Athènes, nous sommes à peu près réduits à des conjectures.

(1) Isée, *De heredit. Pyrr.*, 75; Démosthène, *C. Leochar.*, 22; Eschine, *C. Timarch.*, 18; Pollux, VIII, 104; Suidas et Harpocration, au mot; Schoemann, *De comitiis Atheniensium*, p. 379; Egger, *De l'état civil chez les Athéniens*, pp. 7-8; Albert Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, t. I, pp. 21 sqq.

Quelques auteurs, il est vrai, ont donné des chiffres; mais ces chiffres ne concordent pas entre eux. De plus, on sent que ce sont de vagues assertions, échappées au courant de la plume et n'ayant aucun caractère documentaire. Hérodote (1) et Aristophane (2) parlent de 30,000 Athéniens; Démosthène, de 20,000 (3); Ctésiclès (cité par Athénée), de 21,000 (4). Selon l'auteur de l'*Axiochus*, Athènes aurait eu beaucoup plus de 30,000 citoyens (5). Plutarque porte les citoyens d'Athènes à

(1) ..... τρεῖς δὴ μυριάδας Ἀθηναίων ἐποίησε τοῦτο. Hérodote, V, 97.

(2) ὅστις πολιτῶν πλεῖον ἢ τρισμυρίων
ὄντων τὸ πλῆθος οὐ δεδείπνηκας μόνος;
Eccles., vv. 1133-34.

On pense qu'Aristophane se contredit dans les *Guêpes*, puisqu'il ne parle là que de 20,000 citoyens. Voici ce passage (vv. 707-709) :

Εἰσίν γε πόλεις χίλιαι, αἳ νῦν τὸν φόρον ἡμῖν ἀπάγουσιν·
Τούτων εἴκοσιν ἄνδρας βόσκειν εἴ τις προσέταξεν ἑκάστῃ,
δύο μυριάδες τῶν δημοτικῶν ἕξων ἐν πᾶσι λαγῴοις.

Or, il nous paraît qu'il n'y a pas ici contradiction avec les vers précités de l'*Assemblée des femmes*. Aristophane dit que *vingt mille citoyens* vivraient de lièvre; cela ne signifie pas absolument que *tous les citoyens* vivraient de lièvre. Si je dis : « En vendant tel domaine de l'Etat pour cinq millions et en répartissant cette somme entre les citoyens à raison de 1 franc par tête, cinq millions d'électeurs entreraient au cabaret », cela n'implique pas qu'il n'y ait en France que cinq millions de citoyens.

(3) Εἰσὶν ὁμοῦ δισμύριοι οἱ πάντες Ἀθηναῖοι. Démost., *C. Aristog.*, I, 23.

(4) ... καὶ εὑρεθῆναι Ἀθηναίους μὲν δισμυρίους πρὸς τοῖς χιλίοις, μετοίκους δὲ μυρίους, οἰκετῶν δὲ μυριάδας τεσσαράκοντα. Athénée, VI, 103.

(5) Καίτοιγε τὸ μόνος αὐτοῖς ἥμυνες καὶ Ἐρυπτόλεμος, τρισμυρίων Ἑλληνιαζόντων. *Axiochus*, p. 369.— Nous disons *beaucoup plus de trente mille citoyens*, parce que l'auteur de l'*Axiochus* ne parle ici que des Athéniens qui se trouvaient à l'Assemblée pour juger les généraux commandants à la bataille des Arginuses. Or, il est évident, d'une part, que *tous les Athéniens* présents en Attique n'assistaient pas à cette assemblée; d'autre part, il faut se rappeler qu'il y avait alors dans la mer Egée une flotte athénienne de cent quatre-vingt-dix trirèmes (Xénophon, *Hellenic.*, II, 1; Plutarque, *Lysander*, VIII, X; Diodore de Sicile, XIII, 105), ce qui suppose un grand nombre d'Athéniens, hoplites et ma-

14,040 (1) au temps de Périclès et à 21,000 (2) au temps d'Antipater. Le biographe des dix Orateurs dit 19,200 ou 9,600, selon qu'on l'interprète d'une façon ou d'une autre (3). Diodore de Sicile, enfin, dit 31,000 (4).

De tels documents si contradictoires et d'ailleurs si dénués de tout caractère positif, il serait puéril de vouloir se servir pour élucider une question. Aussi bien, l'érudition moderne s'est-elle, et avec raison, refusée à en tenir compte. C'est à l'aide d'un autre document qui d'ailleurs est également fort discutable, qu'elle a cherché à se renseigner.

Nous voulons parler d'un passage de Philochore, cité par le scoliaste d'Aristophane à l'occasion d'un vers des *Guêpes*. Bdélykléon rappelle à son interlocuteur Philokléon que, lors d'une récente distribution, les Athéniens qui ont prouvé qu'ils n'étaient pas étran-

rins, qui ne pouvaient se trouver à Athènes. — Bien qu'apocryphe, l'*Axiochus* n'est pas sans mériter quelque confiance au point de vue documentaire. Le passage relatif au jugement des stratèges est parfaitement conforme au récit de Xénophon.

(1) ... *οἱ δὲ μείναντες ἐν τῇ πολιτείᾳ καὶ κριθέντες Ἀθηναῖοι μύριοι καὶ τετρακισχίλιοι καὶ τεσσαράκοντα τὸ πλῆθος ἐξητάσθησαν. Péricl.*, XXXVII.

(2) *Phocio*, XXVIII. — Plutarque ne donne pas le chiffre des citoyens athéniens. Il dit seulement qu'Antipater exclut des droits politiques plus de 12,000 Athéniens pauvres (*τῶν δ' ἀποψηφισθέντων τοῦ πολιτεύματος διὰ πενίαν ὑπὲρ μυρίους καὶ δισχιλίους γενομένων,...*). Mais, comme Diodore relate ce même acte d'Antipater et ajoute qu'il resta seulement 9,000 citoyens en possession de leurs droits, on en a inféré que Plutarque compte 21,000 citoyens.

(3) *Vit. X. Orat. Lyc.*, XIII. — L'auteur de la *Vie de Lycurgue* ne donne pas non plus de chiffre. C'est par un calcul qu'on l'a établi. Il est question de biens confisqués montant à 160 talents et distribués au peuple à raison de 50 drachmes par tête, ce qui supposerait 19,200 citoyens. Mais comme le texte porte : « il fut donné 50 drachmes à chacun, d'autres disent une mine ... *πεντήκοντα δραχμὰς ἑκάστῳ τῶν πολιτῶν· ἤ, ὥς τινες, μνᾶν.* », on peut trouver *ad libitum* 19,200 ou 9,600 citoyens. Le calcul pèche singulièrement par la base.

(4) *Οὗτοι* (*Atheniensis pauperes*) *μὲν οὖν ὄντες πλείους τῶν δισμυρίων καὶ δισχιλίων μετεστάθησαν ἐκ τῆς πατρίδος· οἱ δὲ τὴν ὡρισμένην τίμησιν ἔχοντες περὶ ἐννακισχιλίους,...* Diodore de Sicile, XVIII, 18.

gers ont reçu chacun cinq médimnes de grain (1). On lit alors dans le scoliaste : « Philochore rapporte qu'on « trouva un jour quatre mille sept cents citoyens « faussement inscrits sur les registres publics, ainsi « qu'il est dit dans ce passage. Il est possible que ce « fait se rapporte à l'époque où l'Eubée fut ravagée et « que cela concorde avec les vers. Car l'année précé- « dente, sous l'archontat d'Isarque, il avait été fait, se- « lon Philochore, une expédition en Eubée. Peut-être « aussi ce dire se rapporte-t-il au don de trente mille « médimnes de blé que, dit Philochore, Psamméticus « envoya d'Egypte aux Athéniens sous l'archontat de « Lysimachide. Chaque citoyen reçut cinq médimnes, « (ce qui ne fait pas le compte), puisque les citoyens « qui eurent leur part de la distribution furent 14,240 (2). »

(1) Ἀλλ ὁπόταν μὲν δείσωσ' αὐτοὶ, τὴν Εὔβοιαν διδόασιν
ὑμῖν καὶ σῖτον ὑρίσταντται κατὰ πεντήκοντα, μεδίμνους
πορειεῖν· ἔδοσαν δ'ὑπώποτέ σοι, πλὴν πρώην πέντε μεδίμνους,
καὶ ταῦτα μόλις ξενίας φεύγων ἔλαβες κατὰ χοίνικα, κριθῶν.

(Aristophane, *Vesp.*, vv. 717-718.)

(2) Φησὶν οὖν ὁ Φίλοχορος, αὖθις ποτὲ τετρακισχιλίους ἑπτακοσίους ὀφθῆναι παρεγγράφους, καθάπερ ἐν τῇ προκειμένῃ λέξει δεδήλωται. Τά περὶ τὴν Εὔβοιαν δύναται καὶ αὐτὰ συνᾴδειν ταῖς διδασκαλίαις. Πέρυσι γὰρ ἐπὶ ἄρχοντος Ἰσάρχου ἐστράτευσαν ἐπ' αὐτὴν, ὡς Φιλόχορος. Μήποτε δὲ περὶ τῆς ἐξ Αἰγύπτου δωρεᾶς ὁ λόγος, ἣν Φιλόχορός φησι Ψαμμήτιχον πέμψαι τῷ δήμῳ ἐπὶ Λυσιμαχίδου μυριάδας τρεῖς (πλὴν τὰ τοῦ ἀριθμοῦ ὀυδαμῶς συμφωνεῖ,) ἑκάστῳ δὲ Ἀθηναίων πέντε μεδίμνους. Τοὺς γὰρ λαβόντας γενέσθαι μυρίους τετρακισχιλίους διακοσίους μ'. Le scoliaste d'Aristophane, *Vesp.*, v. 718. — Ce texte du scoliaste est cité aussi dans les *Fragments des historiens grecs* de Didot, t. I, p. 398, *Fragm. Philochori* 90.

Un passage de Plutarque (*Périclès*, XXXVII) se rencontre avec cette scolie. Vraisemblablement, comme le scoliaste, Plutarque a écrit d'après Philochore. Mais il éclaircit, peut-être avec un peu d'arbitraire (voir plus loin notre discussion du texte de la scolie), le texte de cet historien en ne faisant qu'une seule et même distribution de blé des deux dont semble parler Philochore. De plus, Plutarque ne cite pas le nom du roi d'Egypte, met 40,000 médimnes au lieu de 30,000, et cite 5,000 citoyens privés des droits de cité au lieu de 4,760, et 14,040 maintenus dans ces droits au lieu de 14,240. D'ailleurs, voici le texte de Plutarque : Ἀκμάζων ὁ Περικλῆς ἐν τῇ πολιτείᾳ πρὸ πάνυ πολλῶν χρόνων, καὶ

Ce passage n'est pas de la dernière clarté. Nous y reviendrons. Tel qu'il est cependant, ce texte fait autorité. Il est préféré aux assertions d'Hérodote, d'Aristophane, de Démosthène. Tous les maîtres de la science moderne qui ont traité spécialement ou incidemment la question de la population de l'Attique considèrent le témoignage de Philochore comme seul véridique et décisif. C'est sur ce document que Sainte-Croix, Clinton, Auguste Boeckh, Letronne (1) ont établi leurs différents calculs pour déterminer le nombre des habitants d'Athènes.

Pour nous, notre ambition n'est point si haute. Nous ne prétendons pas à résoudre une question dont de tels maîtres n'ont pu trouver qu'une solution fort attaquable. Nous voulons seulement discuter leurs conclu-

παῖδας ἔχων, ὥσπερ εἴρηται, γνησίους, νόμον ἔγραψε, μόνους Ἀθηναίους εἶναι τοὺς ἐκ δυοῖν Ἀθηναίων γεγονότας. Ἐπεὶ δὲ τοῦ βασιλέως τῶν Αἰγυπτίων δωρεὰν τῷ δήμῳ πέμψαντος τετρακισμυρίους πυρῶν μεδίμνους, ἔδει διανεμεσθαι τοῖς πολίταις, πολλαὶ μὲν ἀνεφύοντο δίκαι τοῖς νόθοις ἐκ τοῦ γράμματος ἐκείνου, τέως διαλανθάνουσαι καὶ παρορώμεναι, πολλοὶ δὲ καὶ συκοφαντήμασι περιέπιπτον. Ἐπράθησαν οὖν ἁλόντες ὀλίγῳ πεντακισχιλίων ἐλάττους, οἱ δὲ μείναντες ἐν τῇ πολιτείᾳ καὶ κριθέντες Ἀθηναῖοι, μύριοι καὶ τετρακισχίλιοι καὶ τεσσαράκοντα τὸ πλῆθος ἐξητάσθησαν.

(1) De Sainte-Croix, *Recherches sur la population de l'Attique* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* tome XLVIII, pp. 149-176).

Clinton, *Extent and population of Ancient Greece* (*Fasti Hellenici,* t. II, pp. 472 à 526. — L'étude sur la population d'Athènes va de la page 476 à la page 484).

Boeckh, *Population de l'Attique* (*Economie politique des Athéniens,* traduction Laligant, t. I, ch. VII, pp. 52-66). — Boeckh n'admet pas sans réserve le chiffre donné par Philochore (voir p. 57); on peut dire qu'il ne conclut pas. Nous avons conféré avec la traduction la seconde édition allemande (*Berlin,* 1851, 2 vol.), tome I, pp. 47-58. Il n'y a point de changement.

Letronne, *Mémoire sur la population de l'Attique* (*Mémoires de l'Académie des Inscriptions,* nouvelle série, t. VI, pp. 165-220).

Il convient aussi de citer parmi les mémoires écrits sur cette question : *La population de l'Attique d'après les inscriptions récemment découvertes,* par M. Albert Dumont (*Journal des savants,* cahier de décembre 1871). Mais M. Dumont n'a traité là du nombre des citoyens qu'à la fin du IIe siècle avant notre ère (4e année de l'Olympiade CLXI).

sions. Nous circonscrirons le débat, d'une part, à la grande période du ve siècle, d'autre part, aux seuls citoyens athéniens, c'est-à-dire aux hommes majeurs et de condition libre. Quant au reste de la population d'Athènes, femmes et enfants des citoyens, et métœques et esclaves des deux sexes, nous n'en parlerons pas, les documents de la nature de ceux que nous avons à citer faisant à peu près complètement défaut. Au demeurant, la population citoyenne totale pourrait être facilement évaluée par les calculs de la statistique si l'on connaissait avec certitude le nombre des hommes majeurs. C'est la clé de la question.

I

Avant d'examiner si la scolie des *Guêpes* s'accorde avec d'autres témoignages plus sérieux donnés par tout le corps des auteurs attiques, il convient de remarquer que cette scolie en elle-même est confuse, dénote les doutes de l'auteur et contient de graves erreurs.

En premier lieu, le scoliaste ne sait pas si le passage de Philochore, relatif aux 4,700 citoyens faussement inscrits, se rapporte à une distribution de blé (non citée par Philochore) qui eut lieu sous l'archontat d'Isarque, c'est-à-dire en 424 av. J.-C. (1), ou si ce passage se rapporte à une autre distribution (celle-là citée par Philo-

(1) 1re année de l'Olympiade LXXXIX. — Diodore de Sicile, XII, 65; Athénée, V, 46; Clinton, *Fasti Hellenici*, t. II, p. 94. — Une autre leçon porte l'archontat d'Hipparque au lieu de l'archontat d'Isarque. Cet Hipparque était archonte en 496 av. J.-C. (Denys d'Halicarnasse, VI, 1). — Remarquons d'ailleurs que durant les années 425, 424 et 423, il n'est pas question dans Thucydide ni ailleurs de cette expédition en Eubée qui aurait été faite, suivant Philochore, sous l'archontat d'Isarque.

chore) dont bénéficièrent 14,240 citoyens, et qui eut lieu sous l'archontat de Lysimachide, c'est-à-dire en 445 (1).

Dans la première hypothèse, la scolie n'a aucune valeur au point de vue statistique, car on ne peut rapprocher 4,700 citoyens radiés en 424 de 14,200 citoyens participant à une distribution en 445. On pourrait seulement inférer de ce texte que, dans le cours de l'histoire d'Athènes, il y eut une fois un certain nombre de citoyens qui se partagèrent un envoi de blé, et, une autre fois, un certain nombre de citoyens qui furent radiés des registres publics. Cela constitue deux renseignements, mais non un recensement.

Dans la seconde hypothèse, la distribution de blé concorde avec la radiation des citoyens, et la scolie devient un document statistique dont on peut tenir compte.

Mais si le scoliaste a trouvé cette distribution de grains et cette radiation de citoyens dans le même passage de Philochore, comment y a-t-il pu avoir doute en son esprit, et comment hésite-t-il à déclarer que ces deux faits sont contemporains l'un de l'autre et, par conséquent, n'ont aucun rapport avec le vers d'Aristophane? D'autre part, comment Philochore ayant à parler de deux faits qui, s'ils se sont passés à la même époque, sont absolument corrélatifs, comment Philochore, disons-nous, ne les a-t-il pas mentionnés au même endroit de ses écrits?

Il est bon de remarquer que Plutarque qui, sans doute, s'est servi aussi de Philochore, rapporte la radiation des citoyens à l'envoi de blé d'Egypte, et dit que cet envoi eut lieu au temps de la grande puissance politique de Périclès (2). Cela concorde bien avec l'archontat de Lysimachide. Ainsi on n'est pas mal fondé à con-

(1) 4e année de l'Olympiade LXXXIII. — Diodore, XII, 22; Clinton, *Fast. hell.*, t. II, p. 56.

(2) Plutarque, *Périclès*, XXXVII. — Voir le texte, pp. 4, 5, de ce mémoire, aux notes.

sidérer la seconde conjecture du scoliaste comme la bonne.

Mais quelles grosses erreurs encore il faut relever dans cette scolie.

Philochore dit que le blé fut envoyé sous l'archontat de Lysimachide par Psammétichus, roi d'Egypte. Or, Lysimachide fut archonte en 445 av. J.-C., et l'on arrête le règne de Psammétichus (Psamétik Ier) antérieurement à 610.

Philochore dit que le roi avait envoyé 30,000 médimnes, que chaque citoyen reçut 5 médimnes et que le nombre des Athéniens qui participèrent à cette distribution fut de 14,200. Or, la plus simple opération arithmétique montre que, étant donnés 30,000 médimnes à partager entre 14,200 individus, chacun d'eux doit recevoir non 5 médimnes, mais 2 médimnes et une fraction.

On voit la confusion de ce texte, les erreurs qu'il contient, les doutes qu'il soulève. Toutefois, nous admettons *à priori* comme exacts les chiffres qu'il donne. (Pour combattre une assertion, il faut bien commencer par l'admettre.) Mais nous admettons les chiffres mêmes de Philochore, c'est-à-dire, d'une part, 14,240 Athéniens maintenus dans leurs droits politiques, et 4,700 Athéniens radiés des listes, soit 14,240 citoyens. Nous n'admettons pas le chiffre adopté arbitrairement par Sainte-Croix, Clinton et Letronne (1) qui, additionnant ces deux chiffres, trouvent environ 19,000 citoyens. Puisque, sur ces 18,940 Athéniens, 4,700 n'étaient plus citoyens, il est bien clair qu'il n'y avait que 14,240 citoyens. Ce nombre dut rester le même depuis l'archontat de Lysimachide au moins jusqu'en 429, année où, à en croire Plutarque, fut peut-être abrogée la loi contre les Athéniens de naissance irrégulière (2). Et si même on s'en rapporte au témoignage d'Aristophane, cette loi

(1) Ouvrages cités, voir note 1 de la page 5.
(2) Plutarque, *Périclès*, XXXVII.

aurait été encore en vigueur en 423, date de la représentation des *Guêpes* (1). Il est donc inexplicable que Sainte-Croix, Clinton et Letronne se soient appuyés sur un passage de Philochore où ils croient voir qu'il n'y avait que 14,240 citoyens à Athènes pour affirmer qu'il y en avait 19,000.

II

Nous admettons, sous bénéfice d'inventaire, le chiffre donné par le scoliaste d'Aristophane et par Plutarque d'après Philochore : soit 14,240 ou 14,040. — Supposons, en chiffre rond, 14,200.

Ces 14,200 citoyens comprenaient-ils tous les Athéniens de condition libre âgés de dix-huit ans à Ω, comme le croit Boeckh (2), ou seulement, comme le croit Letronne (3), les Athéniens qui avaient dépassé l'âge de vingt ans? En d'autres termes, à quel âge commençait la majorité pour les Athéniens? Il y a sur cette question contradiction entre les textes anciens et divergence

(1) Aristophane, *Vesp.*, v. 718, et la fameuse scolie. — Qu'entend, en effet, Aristophane par ce vers, sinon un examen sévère du droit de cité? D'autre part, si cette loi avait été abrogée en 429, sur la prière de Périclès, comment Thucydide, qui donne d'assez amples détails sur les derniers moments de Périclès, eût-il passé sous silence un fait d'une aussi grande importance politique et militaire? 4 ou 5,000 hommes qui, d'un coup, sont portés sur les listes de recrutement, ce n'est point un mince événement pendant une guerre. Remarquons, en outre, que Plutarque ne dit pas expressément que la loi fût abrogée. Il dit seulement que comme Périclès s'occupait de faire révoquer cette loi, les Athéniens lui permirent de faire inscrire son fils (illégitime) sur les registres de sa tribu (voir le texte, pp. 4, 5, aux notes). Peut-être n'y eut-il là qu'une exception à la loi et non une abrogation de la loi.

(2) *Economie politique des Athéniens*, t. I, p. 57.

(3) *Mém. sur la population de l'Attique* (*Mém. de l'Ac. des Inscrip.*, nouv. série, t. VI, p. 182).

d'opinions dans la critique moderne. A entendre certaius érudits, il y aurait eu à Athènes trois majorités différentes : la première, fixée à dix-huit ans (quand l'Athénien entrait dans la classe des éphèbes), donnait le droit d'administrer sa fortune et d'ester en jugement ; la seconde, fixée à vingt ans, donnait le droit de vote dans les comices et à l'assemblée ; la troisième enfin, fixée à trente ans, permettait d'exercer les magistratures. Au contraire, à entendre d'autres savants, il y aurait eu seulement deux majorités : la première commençant à dix-huit ans et conférant tous les droits civils et politiques, sauf l'éligibilité ; la seconde commençant à trente ans et donnant accès aux magistratures (1).

Les raisons alléguées de part et d'autre en faveur de ces deux opinions paraissent si bonnes, les textes cités semblent si concluants, qu'on ne saurait vraiment décider. Toutefois, dans ce cas spécial, à l'occasion d'une distribution de blé, il nous paraît que les éphèbes, lesquels éphèbes avaient l'administration de leur fortune (2), subissaient l'examen de dokimasie (3) et étaient, en fait, civilement majeurs, devaient être traités comme les citoyens et avoir leur part de la distribution. Il faut donc comprendre les éphèbes parmi les 14,200 Athéniens dénombrés par Philochore.

(1) Voir sur cette question : Démosthène, *C. Mid.*, 154 ; *Pro corona*, 157 ; *C. Leoch.*, 35 ; Lysias, *C. Theomn.*, 31 ; Eschine, *C. Timarch.*, 18 ; le scoliaste d'Aristophane, *Vesp.*, 518 ; Ulpien, *Ad Olynth.*, III ; Suidas, au mot ληξιαρχικὸν γραμματεῖον ; Harpocration, *Orat. Attic.*, t. II, p. 428 (édit. Didot) ; Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.* (éd. Reiske), t. I, p. 291 ; Pollux, VIII, 104, etc. — Samuel Petit, *Leges Atticae*, pp. 186, 305, 546 ; Meursius, *Themis Attica*, p. 27 ; Clinton, *Fasti Hellenici*, t. II, p. 395 ; Meïer et Schœmann, *De Com. Athen.*, pp. 241, 325 ; Albert Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, t. I, pp. 21-31 ; Dareste, *Plaidoyers civils de Démosthène*, notes aux mots πίναξ ἐκκλησιαστικὸς, ληξιαρχικὸν, etc.

(2) Eschine, *C. Timarch.*, 18 ; Démosthène, *C. Mid.*, 154 ; Suidas, au mot ληξιαρχικὸν, etc., etc.

(3) Aristote, cité par le scoliaste d'Aristophane, *Vespae*, v. 578.

Or, un point de droit politique athénien sur lequel on s'entend est celui-ci : nul Athénien ne pouvait être magistrat avant d'avoir atteint l'âge de trente ans (1). En conséquence, pour trouver le nombre des citoyens éligibles, il nous faut retrancher du chiffre 14,200 un chiffre correspondant aux hommes de dix-huit à trente ans. D'après les expériences faites en France pour le classement de la population française par âge, les individus de dix-huit à trente ans sont à ceux de trente à Ω dans la proportion de 30 à 100 (2). Ainsi ce seraient 4,260 citoyens qu'il faudrait retrancher du dénombrement de Philochore. Il ne reste donc plus que 9,940 citoyens pour occuper les magistratures et exercer le pouvoir judiciaire ; en chiffre rond, 10,000.

Il y avait à Athènes 6,000 héliastes, et le nombre des magistrats est facile à établir : 500 sénateurs, au moins 250 aréopagites (3), 9 archontes, 10 stratèges,

(1) Démosthène, *C. Timoc.*, 149.—Cf. Suidas, au mot λεξιαρχικὸν γραμματεῖον ; Pollux, VIII, 86 ; Sam. Petit, *Leg. Att.*, pp. 186 et 308 ; Schœmann, *Opusc. Acad.*, t. I, p. 204 ; Dareste, *Introduct. aux plaidoyers de Démosthène*, p. 12 ; G. Perrot, *Droit public d'Athènes*, pp. 24 et 233 ; Albert Dumont, l'*Ephébie attique*, t. I, p. 25.

(2) On sait que les tableaux statistiques, improprement appelés tables de mortalité (c'est table de survie qu'il faut dire), varient selon les années et selon les pays. Toutefois, en admettant un écart du dixième, en plus ou en moins, entre l'époque de Périclès et la nôtre, cette différence ne saurait être invoquée contre nos calculs. — A ce propos, nous adressons nos remerciements à M. Maurice Block, de l'Institut, qui a bien voulu nous guider dans le dépouillement des tableaux statistiques contemporains.

(3) Le nombre des aréopagites n'était point fixe. Toutefois, comme tout archonte sortant de charge et ayant justifié de sa bonne administration entrait de droit dans l'Aréopage (Plutarque, *Solon*, XXIV ; *Péricl.*, IX ; Démosthène, *C. Aristogit.*, 5 ; *C. Timoc.*, 22 ; Isocrate, *Aréopagit.*, 28, etc., etc.) et comme, à ce qu'il semble, chacun des sept nomophylaques entrait aussi dans ce sénat (Photius, Harpocration, Suidas, au mot Νομοφύλακες), il y avait chaque année, un recrutement de seize membres. Ainsi nous pensons ne pas exagérer en évaluant à 250 au moins le nombre des Aréopagites. — Remarquons, par parenthèse, que c'est à tort qu'on s'imagine tous les Aréopagites comme de véné-

10 phylarques, 10 taxiarques, 7 nomophylaques, 10 administrateurs du fond théorique, 10 percepteurs des impôts en Attique, 10 collecteurs des impôts des alliés, 10 administrateurs des revenus des tribus, 162 administrateurs des revenus des dèmes, 10 affermeurs aux traitants, 30 membres de la cour des comptes (logistes, euthynes et synégores), 40 juges de paix pour les dèmes, 11 magistrats de police exécutive (les Onze), environ 20 inspecteurs de la viabilité, des eaux et des gymnases, 15 vérificateurs des poids et mesures, 25 inspecteurs des marchés au blé, aux poissons et autres denrées, 36 teneurs de livres et 30 pointeurs de suffrages à l'Assemblée (1). Nous en passons, soit au moins 7,250 jurés et magistrats de toute condition (2).

Or, si pour 10,000 éligibles il y avait 7,250 héliastes, magistrats, officiers et fonctionnaires à nommer, plus des deux tiers des Athéniens éligibles chaque année eussent occupé des fonctions publiques. Une telle disproportion entre le nombre des éligibles et celui des élus paraît impossible à admettre.

rables vieillards à barbe blanche. On pouvait être archonte à trente ans, si le sort le voulait, et, par conséquent, aréopagite à trente et un ans.

(1) Pour les syngraphes, les lexiarques, les logistes, les synégores, les hellénotames, les apodectes, etc., etc., voir les Orateurs et les Lexicographes ; et Sam. Petit, Bœckh, Schœmann ; G. Perrot, *Le droit public d'Athènes;* Henry Houssaye, *La constitution athénienne* (*Histoire d'Alcibiade*, t. I).

(2) Nous admettons même qu'il n'existait peut-être à Athènes que 6,300 ou 6,200 magistrats en exercice. Car, sauf pour les archontes, les aréopagites et les magistrats de police, il n'y avait vraisemblablement pas incompatibilité entre les fonctions publiques et le mandat d'héliaste. De même qu'aujourd'hui un chef de bureau ou un inspecteur des finances peut être juré, de même à Athènes un apodecte ou un trésorier de la Déesse pouvait être héliaste. — Bœckh pense que certains offices subalternes étaient remplis par des esclaves. C'est bien possible, mais ces magistratures affectées aux esclaves devaient être si peu nombreuses qu'elles ne sauraient détruire notre argumentation. Qu'il y eût 7,000 ou seulement 6,300 magistrats, la disproportion entre le nombre des élus et celui des éligibles n'existe pas moins.

III

Le nombre des magistrats athéniens ne peut raisonnablement s'accorder avec le chiffre des citoyens cités par Philochore. Les effectifs des armées d'Athènes contredisent ce chiffre d'une façon plus péremptoire encore.

Hérodote dit qu'il y avait 16,000 Athéniens (8,000 hoplites et 8,000 soldats armés à la légère) à la bataille de Platées (1). Et ce n'étaient pas là toutes les troupes qu'Athènes avait en ligne, puisque ce jour-là même, d'autres Athéniens remportaient la victoire de Mykales (2). Diodore compte environ 12,000 hoplites athéniens à la bataille de Tanagra (3). Au siège de Potidée, expédition lointaine et où le salut d'Athènes n'était certainement pas en jeu, il fut envoyé en quatre armements et en moins de dix-huit mois 8,600 hoplites (4). Un seul dème de l'Attique, Acharnes, fournissait 3,000 hoplites (5). A la bataille de Délion, le stratège Hippokratès commandait à 7,000 hoplites, à 300 cavaliers et à 12,000 hommes de troupes légères, et le stratège Démosthène, qui ne put prendre part à la bataille, avait d'autres soldats sous ses ordres (6); de plus, ce même mois un autre corps athénien opérait dans la Chalcidi-

(1) Hérodote, IX, 28-30.

(2) Hérodote, IX, 90-97; Diodore de Sicile, XI, 34.

(3) Diodore de Sicile, XI, 80.

(4) 1er corps d'armée : 1,000 hoplites, avec Archestratos (Thucydide, I, 57). 2e corps : 2,000 hoplites, avec Callias (*id.*, I, 61). 3e corps : 1,600 hoplites, avec Phormion (*id.*, I, 64). 4e corps : 4,000 hoplites, avec Hagnon (II, 58, *id.*). Ces armées furent envoyées de la fin de 432 au commencement de 430.

(5) Thucydide, II, 20.

(6) Thucydide, IV, 89 sq.; Diodore de Sicile, XII, 69-70.

que de Thrace (1), et un autre encore sous Lamachos dans le Pont (2). Faut-il dire tous les Athéniens qui périrent en Sicile et qu'Isocrate évalue, non sans exagération il est vrai, à 40,000 (3)? Faut-il rappeler qu'après le désastre de Syracuse, Athènes affaiblie, mais non épuisée, trouva encore des hoplites pour lutter dix ans en Grèce et en Ionie contre les forces combinées de tout le Péloponnèse, pour remporter les grandes victoires de Cysique, d'Abydos et des Arginuses? D'ailleurs pourquoi invoquer tant de témoignages divers, puisque nous possédons sur l'effectif des armées d'Athènes le document le plus précis et le plus positif, et que ce document émane de l'écrivain qui, homme politique et général, raconta les événements dont il était contemporain et qui, par cela même, aussi bien que par la sûreté de ses assertions et la sagacité de sa critique, est de tous les auteurs grecs le plus digne de foi. Nous avons nommé Thucydide.

Au livre II de son *Histoire,* Thucydide donne ce tableau des forces militaires d'Athènes en 431 av. J.-C., date de la première année de la guerre du Péloponnèse : « 1,000 cavaliers (4), 13,000 hoplites et 16,000 au-« tres pour la garde des remparts, ceux-ci pris parmi « les citoyens les plus jeunes et les plus vieux et parmi « les métœques (5). »

Les 13,000 hoplites (6) que Thucydide cite en premier

(1) Thucydide, IV, 96; Diodore, XII, 72.

(2) Thucydide, IV, 102; Diodore, XII, 71.

(3) Isocrate, *De Pace,* 29.

(4) Thucydide dit : διακοσίους καὶ χιλίους ξὺν ἱπποτοξόταις (II, 13). Or, ces archers à cheval, mercenaires scythes, étaient vraisemblablement 200, car Xénophon (*Hipparch.,* IX) dit que l'effectif de la cavalerie athénienne proprement dite doit régulièrement être de 1,000.

(5) ... ὁπλίτας τριτχιλίους καὶ μυρίους εἶναι, ἄνευ τῶν ἐν τοῖς φρουρίοις, καὶ τῶν παρ' ἔπαλξιν ἑξακισχιλίων καὶ μυρίων· (τοσοῦτοι γὰρ ἐφύλασσον τοπρῶτον, ὁπότε οἱ πολέμιοι ἐσβάλοιεν, ἀπό τε τῶν πρεσβυτάτων καὶ τῶν νεωτάτων, καὶ μετοίκων ὅσοι ὁπλῖται ἦσαν). Thucydide, II, 13.

(6) Ce chiffre de 13,000 hoplites citoyens paraît bien positif. Thucy-

lieu sont les hommes en état de faire campagne, les citoyens athéniens âgés de vingt à quarante ans (1). Les 16,000 autres, désignés pour garder les remparts, forment une sorte de levée en masse qui comprend : 1° les péripoles, c'est-à-dire les éphèbes, citoyens de dix-huit à vingt ans, astreints au service militaire, mais considérés comme recrues et employés généralement à la défense territoriale (2); 2° les citoyens de quarante à

dide, quelques pages plus loin (II, 31), fait un autre dénombrement qui concorde exactement avec celui-ci : « Quand on envahit la Mégaride, dit-il, les Athéniens à eux seuls n'étaient pas moins de 10,000 hoplites, sans compter les 3,000 qui étaient devant Potidée. » Μυρίων γὰρ ὁπλιτῶν οὐκ ἐλάσσους ἦσαν αὐτοὶ Ἀθηναῖοι· χωρὶς δὲ, αὐτοῖς οἱ ἐν Ποτιδαίᾳ τρισχίλιοι ἦσαν. — Il n'y avait alors, en effet, que 3,000 Athéniens devant Potidée : les 1,000 hoplites d'Archestratos et les 2,000 de Callias.

(1) Les Athéniens devaient le service militaire actif depuis l'âge de dix-huit ans jusqu'à celui de quarante ans (... ὅτι νόμου κελεύοντος παρ' Ἀθηναίοις μέχρι τετταράκοντα ἐτῶν στρατεύεσθαι ἀρξάμενος ἀπὸ ὀκτωκαίδεκα... Ulpien, *Ad Olynth.*, III, 25. — ... στρατεύσασθαι δὲ πάντας Ἀθηναίους τοὺς μέχρις ἐτῶν τεσσαράκοντα,... Diodore de Sicile, XVIII, 10). Mais si le territoire était menacé, les citoyens ayant dépassé cet âge étaient tenus aussi de prendre les armes, ainsi qu'il appert du passage précité de Thucydide qui concorde avec le texte d'Harpocration (au mot στρατεία ἐν τοῖς ἐπωνύμοις) où il est parlé de quarante-deux années d'inscription. Voir aussi la longue note de Taylor (Lysias, édit. de 1730, p. 124).

L'armée athénienne était donc divisée en trois bans distincts : 1° l'armée active, qui opérait partout où les circonstances l'exigeaient, en Ionie, dans le Péloponnèse, en Sicile, en Egypte (hommes de vingt à quarante ans); 2° l'armée territoriale, appelée seulement pour la défense de l'Attique (hommes de quarante à soixante ans); 3° les péripoles qui, en temps de guerre, concouraient, avec le 2e ban, à la défense d'Athènes et qui, en temps de paix, formaient la garnison de l'Attique. — Tandis que les hommes du 1er et du 2e ban n'étaient convoqués que par levées successives et selon les nécessités de la guerre, les péripoles étaient presque toujours sous les armes. Durant ces deux années, les éphèbes faisaient leur apprentissage militaire. Voir les références à la note suivante.

(2) Cf. Thucydide, II, 14; III, 99; IV, 167; VIII, 92, et les notes de Poppo; Xénophon, *De Vect.*, IV, 45; Pollux, VIII, 105; Lycurgue, *C. Leocr.*, 76; Ulpian, *Ad Olynth.*, III, 25; Clinton, *Fasti Hellenici*, t, II, p. 390; Alb. Dumont, l'*Ephébie attique*, I, pp. 23 sqq.

soixante ans encore capables de combattre, mais non de supporter les fatigues des expéditions lointaines (1); 3° les métœques dont un certain nombre étaient obligés de prendre les armes quand l'ennemi envahissait le territoire (2).

Pour déterminer approximativement combien, dans ces 16,000 hommes de seconde ligne, il y avait d'Athéniens et il y avait de métœques, il nous faut, encore une fois, recourir aux données de la statistique sur le recensement de la population française par âge, et juger par analogie. Si donc les Athéniens de vingt à quarante ans, formant l'armée active, étaient, comme nous le dit Thucydide, au nombre de 14,000 (1,000 cavaliers et 13,000 hoplites), les Athéniens de dix-huit à vingt ans (les éphèbes) devaient être dans la proportion de 12 p. 100, soit 1,680 (3). D'autre part, nous fondant sur ce même chiffre de 14,000 Athéniens de vingt à quarante ans, nous trouverons, la proportion des hommes de quarante à soixante ans étant à celle des hommes de vingt à quarante comme 79 est à 100, nous trouverons qu'il devait y avoir 11,060 Athéniens de quarante à soixante ans. Mais de ce chiffre il convient de défalquer 15 p. 100 (4) de non valeurs, débiles, infirmes, impotents, etc. Reste 9,400.

(1) Il est hors de doute que, de même que par *οἱ νεώτατοι*, Thucydide entend les plus jeunes soldats, c'est-à-dire les éphèbes, et non les enfants de quinze ans; de même, par *οἱ πρεσβύτατοι*, il entend les plus vieux soldats, de quarante à soixante ans, et non les vieillards de soixante-quinze ans. « Les plus jeunes et les plus vieux » signifie les plus jeunes et les plus vieux entre les Athéniens capables de porter les armes. Cf. la note 5 de la page 14.

(2) Cf. Thucydide, II, 14, 31, et Xénophon, *Hellenic.*, I, 1.

(3) Clinton (*Fasti Hellenici*, t. II, p. 391) porte les éphèbes à 1,728. Il n'y a donc pas grand écart entre notre évaluation et la sienne.

(4) Nous avions pensé d'abord à défalquer 25 ou 30 p. 100. Mais nous avons réfléchi que, dans les 14,000 hommes qui servent de base à nos évaluations, Thucydide ne cite que les hommes valides. Les réformés, qui sont dans la proportion de 10 à 15 p. 100, sont implicite-

Ainsi, sur ces 16,000 hommes, nous trouverions 1,680 éphèbes et 9,400 citoyens de quarante à soixante ans, en chiffre rond, 11,000 Athéniens soldats de seconde ligne. Il resterait donc 5,000 hoplites métœques (1), et le total, pour tous les soldats athéniens de dix-huit à soixante ans, serait de 25,000.

Dans ce passage, Thucydide ne dénombre que les hoplites. Il ne dit rien des troupes légères, sinon de 1,600 archers (à pied) qui étaient des Thraces et des Scythes employés au service de police (2). Il y avait cependant des troupes légères dans les armées d'Athènes. En principe même, d'après les bases du cens solonique, le plus grand nombre des citoyens, c'est-à-dire les thètes, citoyens de la quatrième classe, devaient servir exclusivement comme soldats légers et comme matelots (les deux premières classes du cens, pentakosismedimnes et chevaliers, composaient la cavalerie, et la troisième classe, les zeugites, formaient l'infanterie pesamment armée) (3). Mais, dans la prati-

ment défalqués de son total. Ainsi nous nous sommes contentés de doubler cette proportion, ce qui ne nous a donné que 15 p. 100 à défalquer, quoiqu'en réalité nous ayons compté 30 p. 100 de réformés pour les hommes de quarante à soixante ans. — Pour les éphèbes, nous n'avons rien défalqué, la proportion des valides pour les hommes de dix-huit à vingt ans étant au moins égale à celle des valides chez les hommes de vingt à quarante ans.

(1) Ce chiffre ne paraît point élevé. Mais il faut penser que la plupart des métœques n'étaient pas hoplites. Le plus grand nombre servaient comme rameurs à bord des navires de guerre. Cf. Thucydide, I, 143; Xénophon, *De Rep. Ath.*, I. — Thucydide, dans une opération près d'Athènes, ne cite que 3,000 hoplites métœques, II, 31.

(2) Aristophane et le scoliaste, *Achar.*, v. 54; *Lysist.*, v. 437; Suidas et Photius, aux mots *τοξόται*.— Ce chiffre de 1,600 nous paraît bien élevé pour des soldats de police. Le scoliaste des *Acharniens* dit qu'ils n'étaient que 1,000. Peut-être faut-il penser que Thucydide a compté en bloc les archers scythes et les archers citoyens. En effet, il y avait à Athènes des archers citoyens. Thucydide (VI, 25) parle d'archers crétois et d'archers d'Athènes même : ... *καὶ τοξοτῶν τῶν αὐτόθεν καὶ ἐκ Κρήτης*,...

(3) Plutarque, *Solon*, XVIII; Aristote, *De Polit.*, II, 10; Pollux, VIII, 82; le scoliaste d'Aristophane, *Equit.*, v. 624. Cf. Suidas, Hésy-

que, il paraît évident que l'on renonça à observer cette loi qui privait Athènes d'excellents soldats. On admit dans l'infanterie pesamment armée des thètes choisis parmi les plus robustes et les plus patriotes. Seulement on les dispensa de s'équiper à leurs frais, et ce fut l'Etat qui leur fournit des armes.

Tous les thètes cependant ne servirent pas dès lors comme hoplites ; beaucoup étaient soldats légers ou matelots, ainsi qu'on le verra plus loin. Hérodote, Xénophon, Diodore parlent souvent des troupes légères. Thucydide lui-même les cite plusieurs fois dans le cours de son histoire. « Les armées à la légère étaient « en nombre fort considérable, » dit-il, quand il raconte l'expédition de Périclès sur le territoire de Mégares (1). Comment donc s'expliquer que Thucydide faisant le tableau des levées militaires d'Athènes ne dénombre pas les troupes légères? Faut-il croire qu'il les comprend dans les 16,000 hommes du deuxième ban? Il dit bien cependant que ce sont là des hoplites : τοσοῦτοι... ὅσοι ὁπλῖται. Il faut plutôt penser que Thucydide a agi comme les autres historiens grecs qui, généralement, ne comptent pas l'infanterie légère dans les dénombrements de troupes, sans doute parce qu'ils la jugeaient, mal armée et mauvaise manœuvrière qu'elle était, d'une action peu efficace sur le champ de bataille. Imitons donc Thucydide, et ne comptons que pour mémoire l'infanterie légère athénienne. D'ailleurs, sans la compter, nous n'en restons pas moins à 25,000 hommes de troupes citoyennes.

Mais ce n'est pas tout. Thucydide qui vient de dire que la vraie force d'Athènes est dans sa marine (2) n'aurait garde de ne point parler de la flotte en même temps

chius, Harpocration, *Etymologic. magn.*, aux mots θῆτες, ἵππας, ζεῦγος, etc.; Bœckh, *Economie des Athéniens*, Thucydide, t. II, pp. 309-310.

(1) ... χωρὶς δὲ, ὁ ἄλλος ὅμιλος ψιλῶν οὐκ ὀλίγος, II, 31.

(2) Thucydide, II, 13.

que de l'armée : « Athènes, dit-il, a trois cents trirèmes « prêtes à prendre la mer » (1). Par ces mots, il faut entendre des bâtiments pourvus de leurs équipages. Nous savons que la majeure partie des rameurs étaient des esclaves et des mercenaires métœques et étrangers (2). Mais il y avait aussi des citoyens (de la classe la plus pauvre) qui servaient sur mer et comme épibates (soldats de marine) (3) et comme gabiers et comme rameurs. Isocrate nous montre des citoyens qui descendent des trirèmes en portant leur coussin de rameur (4). Xénophon nous dit fort explicitement qu'il est tout naturel que le bas peuple participe au gouvernement d'Athènes, « puisque c'est lui qui conduit les navires et qui fait « ainsi la force de la cité » (5). Thucydide nous cite, pour 60 trirèmes, « 700 soldats de marine, pris parmi les thè- « tes (6) », et il nous parle de l'équipage de la trirème

(1) ... *τριήρεις τὰς πλωίμους τριακοσίας*, II, 14.

(2) Thucydide, I, 143 ; II, 121 ; Xénophon, *Hell.*, I, 6 ; Aristophane, *Ran.*, v. 706 ; le scoliaste, *ibid.*, v. 33, etc.

(3) Letronne prétend que les soldats qui combattaient sur les trirèmes étaient ceux-là mêmes qui combattaient sur terre, c'est-à-dire des hoplites. Cette assertion n'est juste qu'à certains égards. Oui, des hoplites combattaient souvent à bord des trirèmes par la raison que les navires transportant des troupes étaient fréquemment attaqués par les escadres ennemies ou parce que, une grande action navale étant imminente, les stratèges se servaient des troupes de terre campées à proximité des trirèmes pour renforcer l'effectif de celles-ci. Mais pour armer en guerre une trirème, il n'était pas besoin d'y embarquer des hoplites, attendu qu'on avait les « épibates » (soldats de marine) pris parmi les thètes d'Athènes et tout à fait distincts des hoplites et des matelots. Le témoignage de Thucydide est formel : ... *ἑπτακόσιοι δὲ θῆτες, ἐπιβάται τῶν νεῶν* (VI, 43). — Cf. Plutarque, *Lysand.*, XI : ... *καὶ τοὺς ναύτας, καὶ τοὺς ἐπιβάτας*, et Polybe, I, 51, 61 ; III, 95. — Les épibates correspondaient non à notre infanterie de marine, troupe coloniale, mais à nos fusiliers marins, matelots distincts des gabiers, des timoniers, des canonniers, etc.

(4) ... *οἱ δὲ πολῖται ὑπηρέσιον ἔχοντες ἐκβαίνουσιν*. Isocrate, *De Pace*, 16.

(5) ... *διὰ τόδε, ὅτι ὁ δῆμός ἐστιν ὁ ἐλαύνων τὰς ναῦς, καὶ ὁ τὴν δύναμιν περιτιθεὶς τῇ πόλει*. Xénophon, *De rep. Athen.*, I.

(6) Thucydide, VI, 43. Cf. plus haut, la note 3.

d'Etat la Paralienne exclusivement composé d'hommes libres d'Athènes (1). Il devait en être de même pour l'autre navire d'Etat, la Salaminienne. Outre les thètes qui se trouvaient à bord des navires comme épibates et comme rameurs, soit qu'ils y fussent contraints par la loi, soit qu'ils y aient été engagés par l'appât d'une solde élevée (2), il y avait d'autres citoyens sur les trirèmes. Les triérarques, les kéleustes, les pilotes, les timoniers, en un mot, les cadres n'étaient pas plus des esclaves (3) que n'étaient des esclaves les stratèges et les taxiarques.

On n'est pas d'accord sur l'effectif des équipages des trirèmes. Les uns l'évaluent à 200 hommes, les autres à 150, à 120, à 100, à 60 hommes (4). Nous pensons que, y compris les cadres et les épibates, on peut le fixer en moyenne à 100 hommes au minimum (5). Les 300 trirèmes dont parle Thucydide supposeraient, à ce compte, 30,000 gens de mer. Si l'on admet que le dixième de cet effectif (soit 10 hommes par navire, cadres et épibates compris) fût athénien, l'évaluation sera bien au-dessous de la vérité, et ce serait 3,000 Athéniens de condition

(1) ... *τοὺς Παράλους, ἄνδρας Ἀθηναίους τε καὶ ἐλευθέρους πάντας ἐν τῇ νηῒ πλέοντας,*... VIII, 73. — Cette phrase de Thucydide ne signifie pas qu'il n'y avait des hommes libres que sur la Paralienne, mais bien qu'il n'y avait que sur la Paralienne qu'il n'y eût que des hommes libres.

(2) En 416, l'Etat allouait une drachme par jour à chaque matelot, et les trièrarques leur allouaient encore un supplément de solde. Thuc., VI, 31.

(3) ... *Κυβερνήτας ἔχομεν πολίτας.* Thucydide, I, 143.

(4) Cf. Hérodote, VI, 15; VII, 184; Xénophon, *Hellen.*, I, 2; Plutarque, *Themist.*, XIV; Graevius, *Antiquit. Rom.*, t. XII, *De Fabric. trirem.*; Hooz, *Recherches d'antiquités militaires*, pp. 199 sq., Bœckh, *Urkunden über das Seewesen des Attischen states*, p. 118, seq.; *Econom. pol. du Ath.*, t. I, p. 451, sq.; Cartault, *La trière athénienne*, pp. 134 et 237.

(5) C'est d'après Xénophon que nous faisons cette évaluation qui est, en tout cas, plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Xénophon (*Héll.*, I, 2) raconte que Thrasylle, naviguant avec 50 trirèmes, eut l'idée d'armer ses matelots comme en peltastes pour une descente sur le territoire de Milet, et qu'il eut ainsi 5,000 combattants. 5,000 matelots pour 50 trirèmes donnent bien 100 hommes par trirème.

libre à ajouter aux 25,000 que l'on a trouvés dans l'armée de terre.

Ainsi, sans même compter un seul homme de troupe légère, les armées nationales d'Athènes, composées des citoyens âgés de dix-huit à soixante ans, atteignaient au chiffre de 28,000 hommes (1).

IV

Les auteurs nous disent 7,000 magistrats et héliastes élus; Philochore nous dit 10,000 éligibles. Les auteurs nous disent 28,000 soldats citoyens; Philochore nous dit 14,200 citoyens. Philochore ne peut avoir raison contre tout le monde.

Faut-il tenter de faire concorder ces témoignages si contradictoires en supposant que, dans ces 14,200 citoyens, Philochore n'a compté que les chefs de famille? Mais on pouvait être à Athènes, comme on le peut être aujourd'hui, chef de famille à tout âge. Il vaudrait mieux admettre que les thètes seuls avaient participé à la distribution du grain (Philochore, en effet, ne dit pas explicitement qu'il n'y avait que 14,200 citoyens; il dit seulement que 14,200 citoyens reçurent cinq médimnes de blé) (2). Les thètes formant vraisemblablement la moitié de la population, le chiffre doublé de 14,200, soit 28,400, pourrait alors à peu près (3) corres-

(1) Chiffre minimum, disons-nous, car, d'une part, nous ne comptons pas un seul homme de troupe légère (voir p. 38-39 et notes correspondantes), et, d'autre part, nous supposons qu'il devait y avoir non pas 10, mais environ 20 Athéniens libres par trirème : le cinquième de l'effectif.

(2) Voir le texte de Philochore, p. 68 de cette étude, note 2.

(3) Ce chiffre même ne saurait concorder tout à fait avec nos calculs. Car il faut ajouter à ces 28,000 hommes de soldats citoyens un certain nombre de citoyens non soldats :

1° 15 p. 100 d'hommes impropres au service, soit 4,200;

2° Les vieillards de 60 ans à Ω, qui, d'après les recensements français,

pondre au grand nombre des magistrats et aux importants effectifs de l'armée.

Nous ne déciderons pas. Nous dirons seulement qu'entre un texte précis et authentique de Thucydide, d'ailleurs confirmé par les témoignages d'Hérodote, de Xénophon, d'Aristophane et par le témoignage même de l'histoire militaire et politique d'Athènes, et un texte confus de Philochore, transmis par un obscur compilateur de la basse époque, l'hésitation ne nous paraît pas possible.

Auguste Boeckh, grand érudit et grand critique, traite assez dédaigneusement les évaluations de la population d'après les effectifs de guerre : « Ces données, dit-« il, sont, la plupart du temps, trop générales, sans dis-« tinction de pays, de citoyens, de métœques, d'esclaves, « ni mention de ceux qui étaient incapables du service « militaire et qui, dans tout Etat, forment un nombre con-« sidérable. » Nous répondrons à ceci que le texte de Thucydide est des plus précis ; qu'il parle de la façon la moins équivoque des Athéniens et non des alliés d'Athènes, des hommes libres et non des esclaves ; qu'il distingue expressément les citoyens des métœques, et qu'il va même au-delà de ce qu'on peut demander : à savoir qu'il détermine l'âge requis pour les différents bans de l'armée. Quant aux hommes impropres au service, il n'en parle pas, n'ayant pas à en parler, pas plus que des femmes et des enfants, puisqu'il ne cite que les combattants.

« Les forces militaires d'un Etat, continue Boeckh, « peuvent bien prouver que le nombre de ses habitants « n'était pas au-dessous de telle ou telle limite ; mais « elles ne peuvent pas déterminer ce nombre. » — C'est tout justement ce que nous pensons. Les forces militaires d'Athènes ne peuvent pas servir à déterminer

sont aux hommes de 20 à 40 dans la proportion de 39 à 40 p. 100, soit 5,460 à 5,600 hommes.

exactement le nombre des citoyens d'Athènes, mais elles nous prouvent que ces citoyens ne pouvaient pas être au-dessous d'un certain chiffre. Or, ce chiffre qui est au moins de 28,000 ne concorde nullement avec celui donné par Philochore qui est de 14,200, ni avec celui adopté par Sainte-Croix, Clinton et Letronne, qui est de 19,000. Ce sera là, non point la solution de cette question, mais la conclusion de cette étude.

CONJECTURE

SUR LA DATE PROBABLE

DE

LA LYCURGIE D'ESCHYLE

PAR MAURICE CROISET

On sait combien sont rares les données positives que l'antiquité nous a transmises relativement à ce remarquable genre de combinaison dramatique qu'on appelle proprement la *tétralogie*. Cette rareté même fait que chacune de ces données a pour nous une valeur considérable, et qu'il y a grand intérêt à ne rien laisser perdre de ce qu'elles peuvent contenir en fait de renseignements. Je m'autorise de cette réflexion pour revenir, après tant d'autres, sur la didascalie des *Sept* contre *Thèbes* découverte en 1848 par Franz, et pour en tirer une conjecture chronologique qui pourrait avoir quelque importance.

Le passage de l'argument des *Sept* qui contient la didascalie en question est ainsi conçu : Ἐδιδάχθη ἐπὶ Θεαγενίδου ὀλυμπιάδι οή· ἐνίκα Λαίῳ, Οἰδίποδι, Ἑπτὰ ἐπὶ Θήβας, Σφιγγὶ σατυρικῇ· δεύτερος Ἀριστίας Περσεῖ, Ταντάλῳ, Παλαισταῖς σατυρικοῖς τοῖς Πρατίνου πατρός· τρίτος Πολυφράδμων Λυκουργείᾳ τετραλογίᾳ.

Le fait sur lequel je veux appeler l'attention est celui-ci : en 467, sous l'archontat de Théagenidès, un poète, nommé Polyphradmon, concourut avec Eschyle, qui mettait alors sur la scène son *Œdipodie,* et fut classé au troisième rang pour une tétralogie qui est désignée sous le nom de *Lycurgie.* Ma pensée est, contrairement à l'opinion émise par Franz, que la *Lycurgie* d'Eschyle doit être presque nécessairement postérieure à ce concours, et voici les raisons qui me semblent de nature à le prouver.

Bien que la *Lycurgie* de Polyphradmon nous soit entièrement inconnue et que nous sachions peu de chose, en somme, de celle d'Eschyle, on ne peut douter que chacune de ces deux tétralogies n'ait formé un ensemble. L'unité de titre suffit à établir dans les deux cas l'unité générale du sujet, et la connexité des quatre pièces réunies sous une même dénomination est en quelque sorte évidente (1). Si donc la *Lycurgie* d'Eschyle était antérieure à celle de Polyphradmon, il faudrait admettre que celui-ci aurait osé reprendre, non pas un sujet isolé, mais un immense ensemble mythologique et dramatique de quatre sujets connexes, déjà offert au public athénien par le grand poète, son contemporain. C'est là une chose qui me paraît inadmissible à première vue, et dont l'invraisemblance apparaît d'autant plus qu'on y réfléchit davantage.

Il est bien clair, en effet, qu'on ne peut pas arguer ici, pour établir la possibilité d'une telle imitation, de ce que Sophocle et Euripide ont repris un grand nombre des sujets traités par Eschyle, ni de ce qu'un poète d'un rang très secondaire, Meletus, a mis sur la scène, au temps de la guerre du Péloponèse, une *Œdipodie,* c'est-à-dire vraisemblablement une tétralogie renouve-

(1) Je suis même surpris que cette raison n'ait pas empêché G. Hermann de s'égarer comme il l'a fait à propos des *Bassarides* d'Eschyle, la seconde pièce de sa *Lycurgie.*

lée du vieux poète (1). Sophocle et Euripide avaient chacun leur façon de concevoir la tragédie, et ce n'était nullement celle d'Eschyle. Ils se sentaient en possession de moyens d'émotion, de ressources dramatiques qui leur étaient propres ; il était naturel qu'ils prissent plaisir à en faire l'essai en rajeunissant à leur manière des sujets déjà traités par leur illustre devancier. Quant à Meletus, si son *Œdipodie* était vraiment une tétralogie, on peut supposer que ce qu'il y avait d'archaïque dans ce genre de combinaison théâtrale, en un temps où d'autres usages prévalaient, avait été précisément pour lui une raison décisive d'en espérer quelque succès. D'ailleurs, s'il suivait Eschyle dans la conception générale de son œuvre, il avait dans le détail mille moyens de faire autrement que lui en mettant à profit les idées qui régnaient alors et en accommodant ses pièces au goût contemporain.

Il n'en était pas de même de Polyphradmon. Représentons-nous, autant que cela est possible, la *Lycurgie* d'Eschyle et l'impression qu'elle devait produire sur les spectateurs. Nous savons, par une scholie des *Fêtes de Cérès,* les titres des quatre pièces qui la constituaient. C'étaient les *Edoniens,* les *Bassarides,* les *Jeunes gens* et le drame satyrique *Lycurgue* (2). De ces quatre pièces, la première, les *Edoniens,* est la seule dont nous puissions nous former quelque idée d'après les fragments qui en restent. Quelques vers détachés d'un morceau lyrique nous offrent une description du bruyant cortège de Bacchus ; d'autres semblent appartenir à une scène où le roi Lycurgue interrogeait le jeune dieu lui-même ou un messager. Si insuffisants que soient ces débris, ils prouvent assez bien que la tétralogie commençait à

(1) Schol. Platon. Clarkianus, ap. Bekkerum, p. 330 : ᾧ ἔτει οἱ Πελαργοὶ ἐδιδάσκοντο καὶ ὁ Μέλητος Οἰδιπόδειαν ἔθηκεν, ὡς Ἀριστοτέλης Διδασκαλίαις. Fragm. Aristoph., bibl. Didot, fr. 376.

(2) Schol. Arist., *Thesmophor.*, v. 135 : Τὴν τετραλογίαν λέγει Λυκουρχίαν, Ἡδωνοὺς, Βασσαρίδας, Νεανίσκους, Λυκοῦργον τὸν σατυρικόν.

l'arrivée de Bacchus en Thrace; et dès lors, à l'aide d'un passage de l'Iliade et des récits de Diodore, d'Hygin et surtout d'Apollodore, nous pouvons en concevoir à peu près le développement (1). Bacchus arrivait en Thrace et tentait d'y établir son culte. Le roi Lycurgue l'en chassait et mettait en déroute son cortège; mais bientôt cette victoire apparente tournait contre lui; il était puni cruellement, et le dieu, d'abord méconnu et outragé, restait en définitive le maître. Le caractère, à la fois étrange et religieux, de ces scènes avait été rendu certainement par Eschyle avec une grande force. Les fragments lyriques des *Edoniens,* auxquels je faisais allusion à l'instant même, en seraient, au besoin, une preuve décisive. Il y a là en quelques vers une description saisissante, d'un effet poétique merveilleux, dans laquelle le poète nous fait entendre en quelque sorte les vociférations des bacchantes et des satyres, le bruit confus et terrible de leurs instruments, discordance sauvage où les longs mugissements des cornes se mêlent aux résonnances des cymbales d'airain. Evidemment l'âme du grand poète, lorsqu'il mettait en forme de drame cette antique légende, était toute pleine de l'enthousiasme religieux qu'elle devait inspirer naturellement à un croyant, et son génie le communiquait sans effort à celle de ses auditeurs. L'allusion même d'Aristophane, dans les *Fêtes de Cérès,* atteste assez combien avait été vive l'impression produite par la scène dont il évoque le souvenir et à quel point elle était gravée dans les esprits des Athéniens. Et si l'on réfléchit à tout ce qu'il y avait de convenances évidentes entre la nature même de ce sujet et celle du génie d'Eschyle, on admettra comme une chose incontestable que peu de ses œuvres avaient dû manifester au même degré sa puissance poétique et remuer autant ses contemporains (2).

(1) Voy. dans l'*Eschyle* de la collection Didot, en tête des fragments de ce poète.

(2) Je renvoie à l'appréciation des tragédies dionysiaques et, en par-

Or, s'il en est ainsi, comment concevoir l'état d'esprit d'un poète qui serait venu, quelques années plus tard, reprendre ce sujet et opposer ses conceptions à celles d'Eschyle? Remarquons encore une fois qu'il ne s'agit pas même ici d'une tragédie isolée, mais de trois tragédies entières et d'un drame satyrique, et que, par conséquent, il aurait fallu que Polyphradmon eût la prétention de tirer de la légende dont je viens de parler quatre pièces différentes de celles d'Eschyle et au moins égales aux siennes. Une pareille idée serait à peine concevable, si Polyphradmon eût été un poète de premier ordre et si la légende en question avait pu être traitée de plusieurs manières sensiblement différentes. Quelques mots suffiront pour établir que ni l'une ni l'autre de ces deux conditions ne s'est trouvée réalisée.

On ne peut douter que le Polyphradmon ici nommé ne fût le fils de Phrynichus. Nous savons, en effet, par Suidas que Phrynichus eut un fils de ce nom, qui fit des tragédies. Il est probable, par conséquent, que c'était, relativement à Eschyle, un jeune poète. Quel que fût l'éclat dont le nom de son père était encore entouré, il ne semble pas qu'il ait eu par lui-même une gloire personnelle bien considérable. Il n'y avait donc rien dans sa situation qui fût de nature à lui inspirer l'audacieuse pensée de la rivalité supposée par Franz.

La légende du moins se prêtait-elle à deux conceptions diverses? En aucune façon. Non qu'il n'y eût des divergences sensibles sur plusieurs détails, par exemple sur la nature du châtiment infligé à Lycurgue. Ces divergences sont encore faciles à signaler aujourd'hui. Elles pouvaient être plus nombreuses dans l'antiquité. Mais qu'en résulte-t-il? Qu'on songe au peu d'importance qu'avaient les incidents dans la tragédie grecque

ticulier, de celles d'Eschyle contenues dans l'ouvrage de M. Jules Girard sur le *Sentiment religieux en Grèce*, 3e partie, chap. II.

en 467. L'art tragique conservait encore en ce temps sa simplicité primitive. Ce qui faisait la valeur et la beauté d'une tragédie, ce n'étaient pas les coups de théâtre ni les péripéties, c'était l'expression des sentiments essentiels inspirés par une situation émouvante, mais aussi peu complexe que possible. Dans un sujet tel que la *Lycurgie,* ces sentiments essentiels pouvaient-ils varier sensiblement? Homère, dans l'*Iliade,* avait depuis longtemps indiqué le sens et marqué la valeur morale de cette légende en la citant comme exemple à l'appui de cette pensée, qu'un mortel ne doit pas lutter contre les dieux (1). C'était là nécessairement le thème religieux qui s'imposait à un poète du ve siècle traitant ce sujet sous forme dramatique. Mettre en contraste la faiblesse humaine et la puissance divine, laisser entrevoir quelque chose de sage en même temps que d'invincible dans la folie apparente du culte de Bacchus, telle était sa tâche. Or, quand ces idées et ces sentiments avaient été une fois exprimés par un poète tel qu'Eschyle avec cette force de pensée qui était le caractère même de son génie, qui aurait pu raisonnablement entreprendre de les exprimer de nouveau?

Ces réflexions ne me permettent pas de douter que la *Lycurgie* d'Eschyle ne soit postérieure à celle de Polyphradmon et, par conséquent, à l'année 467. Le grand poète aurait donc été, jusqu'à un certain point, l'imitateur de son jeune rival. Faut-il s'en étonner? Rien ne me paraît, au contraire, plus vraisemblable. Il faut se rappeler qu'Eschyle a été, dans les quarante premières années du ve siècle, le grand novateur en fait d'art tragique. C'est lui qui a donné à la tragédie, d'année en année, plus de pompe, plus d'éclat, plus de mouvement

(1) *Iliade,* VI, 129 :

Οὐκ ἂν ἔγωγε θεοῖσιν ἐπουρανίοισι μαχοίμην·
οὐδὲ γὰρ οὐδὲ Δρύαντος υἱὸς κρατερὸς Λυκόοργος
δὴν ἦν, ὅς ῥα θεοῖσιν ἐπουρανίοισιν ἔριζεν.

et plus de grandeur. Phrynichus représentait en face de lui une tradition plus timide ; sa tragédie était plus exclusivement lyrique. Or, de même que nous voyons l'art d'Eschyle se perpétuer après lui dans sa famille, en face même des innovations de Sophocle et d'Euripide, de même, selon toute vraisemblance, l'art de Phrynichus, avec ses caractères particuliers, a dû se perpétuer chez Polyphradmon, son fils, en face des innovations d'Eschyle. Il est donc bien probable que la *Lycurgie* du jeune poète offrait plutôt une longue suite de chants qu'une série d'actions et de situations fortement conçues. On comprend dès lors quelle fut la pensée d'Eschyle en s'appropriant ce sujet. Il semble qu'il ait eu déjà précédemment quelque plaisir à opposer sa manière à celle de Phrynichus. Sa tragédie des *Perses* en 472 avait été comme un renouvellement superbe des *Phéniciennes* de son prédécesseur et comme une affirmation éclatante de ce que pouvait l'art nouveau. Ce qu'il avait fait alors à l'égard du père, il le faisait maintenant à l'égard du fils d'une manière plus hardie encore. Sans doute, au concours de 467, il avait senti, avec son instinct de grand poète tragique, tout ce qu'il y avait de ressources dans le sujet traité par Polyphradmon, et en même temps aussi combien ces ressources avaient été peu mises à profit dans les tragédies jouées sous ses yeux. Je ne doute pas, quant à moi, qu'il n'ait conçu, à ce moment même, le projet de sa *Lycurgie* et qu'il ne l'ait réalisé peu de temps après. L'incertitude ne peut guère porter que sur un espace de sept années (de 466 à 459), puisque l'*Ovestie* est de 458 et qu'Eschyle mourut à Géla en 456.

Telle est la conclusion qui me paraît ressortir d'un examen attentif des faits. Nous aurions ainsi une date de plus, simplement approximative, il est vrai, à inscrire dans la vie littéraire d'Eschyle. Or, cette simple approximation a son importance, et voici principalement pour quelle raison.

Nous ne connaissons d'une manière certaine que quatre séries complètes de pièces présentées par Eschyle au concours. La première de ces quatre séries, dans l'ordre chronologique, est celle qui comprend le *Phinée,* les *Perses,* le *Glaucus,* le *Prométhée* satyrique ; elle fut jouée en 472, et visiblement, pour quiconque du moins juge les choses sans idée préconçue, elle se composait de quatre pièces détachées. Les trois autres, au contraire, forment autant de tétralogies au sens propre du mot. Ce sont : 1° l'*Œdipodie,* jouée en 467 ; 2° la *Lycurgie,* jouée, comme nous venons de le voir, entre 466 et 459 ; 3° l'*Orestie,* jouée en 458. On ne peut se dissimuler que le simple rapprochement de ces faits et de ces dates constitue un argument en faveur de ceux qui considèrent le système tétralogique, non comme la forme naturelle de l'art tragique d'Eschyle, mais comme le dernier terme de perfectionnement de cet art.

NOTE

SUR LA

MUSIQUE D'UN PASSAGE D'EURIPIDE

(*ORESTE*, VERS 140-142.)

PAR CH. ÉMILE RUELLE

Il n'est pas resté le moindre débris de la musique dramatique composée par les anciens Grecs, mais on retrouve une trace fugitive de cette musique dans un passage de Denys d'Halicarnasse (1) sur lequel la critique n'a peut-être pas fait encore toutes les observations auxquelles il donne lieu. Voici d'abord une traduction littérale de ce passage :

« Le chant du langage parlé se mesure approximativement au moyen d'un seul intervalle, celui qu'on nomme le diapente (la quinte). Il ne se surtend pas (ne s'élève pas), dans l'aigu, au-delà de trois tons et demi, et ne se relâche pas plus que de cette étendue dans le grave. Un mot quelconque, classé dans une des parties du discours, ne se dit pas toujours sur la même tension (sur le même degré), mais tel se dit sur l'aigu, tel autre sur le grave et tel autre encore sur l'un et l'autre. Parmi les mots qui

(1) *De compositione verborum*, section XI, p. 78, éd. Upton, p. 132, éd. Schæfer.

ont l'une et l'autre tension, les uns comportent, dans une seule et même syllabe, le grave fondu avec l'aigu (1). Nous les appelons périspomènes (circonflexes); les autres ont chaque degré séparément dans telle syllabe, puis dans telle autre. Les monosyllabes (2) ne comportent pas de degré intermédiaire entre le grave et l'aigu; mais dans les polysyllabes, quels qu'ils soient, il y a une syllabe portant l'accent aigu parmi plusieurs syllabes graves. La muse (ou musique) instrumentale et vocale fait usage de plusieurs intervalles et non pas seulement de la quinte; mais, commençant par le diapason (l'octave), elle chante aussi le diapente (la quinte), le diatessaron (la quarte), le ton (3), le demi-ton et même, suivant l'opinion de quelques-uns, le diésis (4) d'une façon perceptible. Elle prétend d'ailleurs subordonner les mots aux chants et non les chants aux mots. C'est un fait que rendent évident, sans aller chercher d'autres preuves, ces chants composés par Euripide lorsque, dans son *Oreste,* il fait parler Electre au chœur.

σῖγα, σῖγα, λεπτὸν ἴχνος ἀρβύλης
τίθετε, μὴ κτυπεῖτ'
ἀποπρόβατε (5) 'κεῖσ' ἀπόπροθι κοίτας.

Silence, silence, posez la trace légère de votre sandale.
Pas de bruit !

(1) Le mot grec (*συνεφθαρμένον*) est emprunté au vocabulaire de la peinture. La *φθορὰ τῶν χρωμάτων* (fusion des couleurs) a probablement amené la *φθορά* de la musique byzantine qui correspond plus ou moins à notre modulation.

(2) Il y a dans le texte « les disyllabes. » Je propose cette correction comme absolument nécessaire.

(3) Vulgate : *τὸ διάτονον*. Je lis *τόνον* sans hésiter.

(4) Le quart ou le tiers de ton, suivant que le genre est enharmonique ou chromatique. A l'époque de Denys et même avant lui, l'enharmonique était presque tombé en désuétude (Plut., *Sur la musique,* ch. XXXVIII).

(5) Vulgate : *ἀποπρόβατ' ἐκεῖσε*. Je corrige parce que le premier mot, pour avoir une syllabe moyenne, doit en contenir cinq et non quatre, et que le second mot doit être un monosyllabe pour donner lieu à l'observation de Denys.

Eloignez-vous, allez de ce côté, éloignez-vous de son lit... (1).

« Dans ces chants, le trait σῖγα, σῖγα, λεπτὸν est chanté sur un seul son, bien que chacun de ces mots ait des tensions graves et aiguës.

« Le mot ἀρβύλης, en outre, a sa troisième syllabe de même tension que la moyenne, bien qu'il soit impossible qu'un mot ait deux tensions aiguës (2).

« Dans le mot τίθετε, la première syllabe est la plus grave ; les deux syllabes qui la suivent sont oxytones (aiguës) et homophones (chantées sur le même degré).

« Dans κτυπεῖτ', le circonflexe a disparu, car les deux syllabes sont dites avec une seule [et même] tension.

« Le mot ἀποπρόβατε ne prend pas (3) l'accent aigu de la syllabe moyenne, mais la tension de la troisième descend sur la quatrième.

« Il en est de même pour les rythmes. Le langage de la prose ne violente ni ne déplace les temps d'aucun nom ni d'aucun verbe, mais telles il reçoit, de par la nature, les syllabes, brèves ou longues, telles il les conserve. La rythmique, elle, ainsi que la musique (4), change les syllabes, les diminuant ou les augmentant, au point que souvent elle les fait passer à l'opposé (5). En effet, elles ne régissent pas les temps d'après les syllabes, mais les syllabes d'après les temps.

« Ainsi donc, après avoir montré ce qui fait la différence du langage musical et du langage parlé, il nous resterait à dire que le chant de la voix, j'entends non pas celui de la voix accompagnée de musique (ᾠδική), mais de la voix pure et simple, s'il affecte agréablement l'oreille, pourrait être qualifié de mélodieux, mais non de mélodique, et que pareillement la (voix), qui fait con-

(1) Electre craint que son frère Oreste, s'il se réveille, ne soit livré en proie aux Euménides.

(2) Autrement dit, deux accents aigus (le cas de l'enclitique excepté).

(3) Ou plutôt ne garde pas (dans le chant).

(4) Ici μουσική est pris dans l'acception très rare de « l'art des sons ou degrés d'intonation, » nommé plus généralement ἁρμονική.

(5) Par exemple, d'une syllabe brève, elle fait une syllabe circonflexe.

sister la proportion de la forme lyrique dans les temps des parties (de chaque phrase), est bien rythmée, mais non rythmique. En quoi consiste la différence de ces choses, je l'expliquerai en son lieu (1). »

Revenons maintenant sur le point de musique examiné par le grammairien. Et d'abord le morceau que l'on vient de lire est une preuve que la partition de l'*Oreste* existait encore, au moins partiellement, au siècle d'Auguste.

Nous n'avons pas de doute à conserver sur le genre de mélodie (enharmonique, chromatique, diatonique) employé par le musicien. Il faut éliminer l'enharmonique, affecté à la seule musique religieuse (2). Nous en dirons autant du chromatique qui n'était en usage dans aucune partie de la tragédie (3). Reste le genre diatonique dont le clavier du piano, avec tempérament, nous donne une idée sinon tout à fait exacte, au moins suffisante.

Une autre question se présente. A quelle harmonie (dorienne, phrygienne, lydienne, etc.) appartient notre mélodie? Car Denys est encore muet sur ce point. Là non plus il n'y a pas de difficulté. On sait que le mode mixolydien était celui des chœurs tragiques (4), et que ce mode, cette harmonie correspondait exactement à l'échelle ou octave *si, la, sol, fa, mi, ré, ut, si* (5).

(1) Denys le fait dans les sections 25 et 26, les deux dernières de son ouvrage.

(2) Plutarque, *Sur la musique,* ch. VII et XXXIII.

(3) Plut., ouvr. cité, ch. XX.

(4) Cp. Aristote, *Problèmes,* XIX, 30 et surtout 48, où l'auteur parle du caractère plaintif et doux du mixolydien. — Voir aussi Plutarque, *Sur l'art d'écouter,* ch. XV, où l'auteur d'*Oreste,* faisant répéter une de ses tragédies, gourmande en ces termes un des choristes qu'il avait surpris en train de rire : « Si tu n'étais pas dépourvu de sentiment et de goût (ἀναίσθητος καὶ ἀπαθής), tu ne rirais pas tandis que je chante en mixolydien. »

(5) Gaudence, *Introduction harmonique,* p. 19 (éd. unique de Meibom).

Malheureusement, rien, dans le passage de Denys, ne vient nous éclairer ni sur le diapason du chant reproduit, ni sur les intervalles mélodiques qui constituaient ce chant. Le seul fait établi à cet égard, c'est que certaines syllabes qu'il désigne y devaient être chantées sur un même degré, et que d'autres l'étaient, soit avec plus, soit avec moins d'acuité.

Quoiqu'il en soit, voyons quel parti l'on peut tirer de ses explications, et relisons, à ce point de vue, le passage d'Euripide.

Les six premières syllabes sont chantées à l'unisson sur une seule et même note.

Denys passe sous silence le chant du mot ἴχνος. Il est permis d'en conclure que, pour ce mot, la métrique, l'accentuation et la mélodie étaient d'accord, ou, en d'autres termes, que la première syllabe se chantait plus aiguë que la seconde (1).

Ἀρβύλης avait sa première syllabe plus grave que les deux autres, lesquelles se chantaient sur un même degré. Il en est de même de τίθετε.

Μὴ, selon toute probabilité, était plus grave que κτυπεῖτ', puisque ce dernier mot, perdant son accent circonflexe, donnait deux notes aiguës et de même degré.

Les trois premières syllabes de ἀποπρόβατε ainsi que la cinquième devaient être graves, la quatrième sonnant l'aigu.

Quant aux mots qui suivent, par cela même que Denys les cite sans rien dire de leur degré d'intonation, il est bien permis d'admettre qu'ils rentraient dans la condition du mot ἴχνος, et que la musique en était conforme à leur accentuation et à leur constitution métrique.

Par suite, 'κεῖς' correspondra à trois sons rendant le

(1) Nous nous séparons ici de M. Vincent qui suppose que l'accent aigu n'entraînait pas une élévation du ton (*Notices*, etc., p. 217). La remarque de Denys sur le mot ἀποπρόβατε prouve le contraire.

circonflexe, savoir, un son aigu entre deux graves, tous les trois chantés rapidement. Ἀπόπροθι représentera un son grave, un son plus aigu, puis deux sons graves. Enfin, κοίτας appelle un son aigu légèrement prolongé, suivi d'un son grave.

Une question reste insoluble et justifie, dans une certaine mesure, cette phrase de M. Henri Weill à propos du passage de Denys d'Halicarnasse : « Ce qu'il dit ne suffit pas pour donner une idée de l'air de ce morceau (1). » C'est la question des intervalles qui séparent les sons indiqués par Denys comme chantés soit sur le même degré, soit plus aigus, soit plus graves. Toutefois n'oublions pas que, dans les conditions où se trouvait placé le personnage d'Electre, la composition musicale ne pouvait admettre que des intervalles très rapprochés, et, plus généralement, une musique pour ainsi dire en sourdine. La sœur d'Oreste, pour recommander le silence aux Argiennes ses compagnes, et dans la crainte de faire elle-même le contraire, a dû, de toute nécessité, s'en tenir le plus souvent aux intervalles incomposés, comme disent les musicographes grecs, ou, pour parler le langage moderne, à ce que l'on nomme les degrés conjoints.

Voici ce que donnerait l'exemple emprunté par Denys d'Halicarnasse à l'*Oreste* d'Euripide, si nous l'interprétions d'après les déductions qui précèdent :

Clef de sol (2) :

SI	si	SI	si	SI	si	UT	si	si	ut	ut
σῖ -	γα	σῖ -	γα	λεπ -	τὸν	ἴχ	νος	ἀρ -	βύ -	λης
ut	ré	ré	SI	ut	UT	ut				
τί -	θε -	τε ·	μὴ	κτυ -	πεῖτ	’				

(1) *Sept tragédies d'Euripide,* Oreste, sur le vers 140.

(2) J'adopte ce degré d'intonation sans y attacher aucune importance et seulement pour éviter les notes avec accident. Le même avantage se rencontre si l'on commence avec *mi*. Les notes en petites capitales ont une durée double de celle des autres.

si si si UT si ut-ré-ut si ré ut si UT si
ἀ - πο - πρό - βα - τε 'κεῖσ' ἀ - πό - προ - θι κοί - τας.

La suite du passage que nous avons cité du traité sur l'*Arrangement des mots* touche à une question d'une grande importance, surtout si on la rapproche des deux derniers chapitres du même ouvrage, auxquels nous renvoie l'auteur. Il nous suffira pour aujourd'hui de formuler les conclusions que nous semble solliciter la théorie du grammairien d'Halicarnasse sur les rapports établis, dans la pratique, entre le langage parlé, la versification, le chant mélodique et le rythme :

1° La prononciation du langage parlé est réglée par les accents aigu, grave et circonflexe;

2° La versification est réglée par les pieds métriques, composés de longues et de brèves; elle supprime ou du moins altère à son gré l'influence de l'accentuation sur la prononciation des mots;

3° Le chant mélodique est réglé par les sons musicaux, constitutifs des échelles reconnues et admises. Ses degrés d'intonation peuvent supprimer ou altérer les degrés d'acuité ou de gravité de l'accentuation. Ils peuvent aussi avoir une durée indépendante de la longueur de chaque pied métrique ou même de chaque syllabe prise en particulier;

4° Enfin, le rythme régit le chant en lui imprimant son mouvement propre; à plus forte raison régit-il la versification et l'accentuation.

Il ressort de ces propositions une conclusion générale sur laquelle nous comptons revenir quelque jour : c'est que les anciens n'ont jamais prétendu concilier les quatre éléments qui donnent lieu à nos quatre formules. Ils ont établi entre eux un ordre d'importance, une sorte de hiérarchie technique. En un mot, nous étendons à ces quatre éléments ce que M. A.-J.-H. Vincent a dit

des rapports du mètre et du rythme (1). D'après cette théorie, l'accentuation des mots conserve, dans la prose seule, son action pleine et entière, le mètre dans la versification non chantée, le chant, dans le cas où il ne reçoit pas de rythme, et le rythme exerce la sienne sans partage, d'une façon complètement indépendante des conditions d'accentuation, de métrique et de mélodie.

Ainsi s'expliquent les apparentes contradictions qui ont tant tourmenté les savants modernes lorsqu'ils ont voulu établir une relation imaginaire entre ces divers éléments sans tenir compte de cette gradation que les anciens avaient pourtant formulée en termes d'une parfaite clarté.

En effet :

1° On vient de voir Denys d'Halicarnasse poser en principe la subordination des mots à la mélodie ;

2° L'indépendance du mètre par rapport à l'accentuation ressort clairement de la lecture d'une poésie quelconque de l'antiquité grecque à la différence de la poésie moderne en vers politiques, où l'accent joue un rôle capital, fait qui se retrouve, comme on sait, dans la métrique italienne ;

3° La distinction du mètre et du rythme ne prête pas au moindre doute après la démonstration que M. Vincent en a faite (*l. c.*) avec de nombreux exemples à l'appui, empruntés aux théoriciens grecs et latins, qui sont tous unanimes sur ce point et parmi lesquels notre grammairien se prononce catégoriquement pour cette distinction ;

Enfin, 4°, la prédominance de l'élément rythmique sur tous les autres (accentuation, prosodie, mélodie) est incontestable. Aristide Quintilien ne rappelle-t-il pas que, pour les anciens, le rythme est le mâle et la mé-

(1) *Notices et extraits des manuscrits grecs*, t. XVI, 2e partie, note H, p. 158. Voir aussi sa note N, p. 197.

lodie la femelle (pp. 43-90)? Dans Varron, cité par Diomède (p. 512), le mètre est la matière, tandis que le rythme est la règle qui sert à le façonner, comme le dit encore Aristide Quintilien (p. 43). Longin a dit : « Le rythme est le père du mètre ou l'âme du mètre, suivant qu'on lit dans son texte πατήρ ou πνεῦμα » (Fragm. 3). Nous rapporterons, pour finir, cette phrase d'un texte inédit publié par M. Vincent (ouvr. cité, p. 243) : « Le rythme ne tient compte (ποιεῖται τὸν λόγον) ni des lettres, ni des syllabes, mais uniquement des durées (τῶν χρόνων). Il les prolonge ou les abrège, quelles que soient les lettres et les syllabes. »

P.-S. — La note qu'on vient de lire était rédigée, et j'en avais déjà donné communication dans une séance de l'Association pour l'enseignement des études grecques, lorsque notre éminent confrère M. Gevaert m'envoya le second volume de son *Histoire de la musique de l'antiquité* (1), où, par deux fois (pp. 99 et 229), il s'occupe du passage de Denys d'Halicarnasse. Je relèverai, en peu de mots, les points où son opinion diffère de la mienne.

D'abord la traduction du texte donnée par M. Gevaert (p. 99) est plutôt une paraphrase qu'une interprétation littérale ; mais l'inconvénient n'est pas grave, car cette paraphrase rend fidèlement la pensée de l'auteur grec.

Dans la seconde citation où le savant musicologue nous donne, comme je le fais moi-même, une mélodie hypothétique du passage d'Euripide, ce passage lui sert de texte pour montrer un exemple de « membres appariés suivant un genre de mesure différent » (p. 228). Il résulte des coupures rythmiques qu'il propose trois mesures

(1) Je me propose d'examiner cet important ouvrage, le plus beau et le plus solide monument élevé jusqu'ici à l'histoire musicale des anciens Grecs.

3/8, une 5/8, une 3/8 (une noire sur la finale de ἀρβύλης et une croche sur τί[θετε], une mesure 5/8, une 3/8 et ainsi de suite alternativement jusqu'à la fin du morceau. Ces coupures me paraissent arbitraires. La mesure 3/8 suffit parfaitement au partage des mots qui correspondent à cette mélodie. Il suffit, pour obtenir cette régularité, d'affecter une noire à la longue μὴ, une noire pointée à la syllabe circonflexe [κτυ]πεῖτ', une noire à la syllabe de ἀποπρόβατε, trois croches syncopées à κεῖσ', et, enfin, une noire à la syllabe longue κοί[τας]. Nous obtenons, de cette façon, une application du rythme double ou iambique qui ne violente jamais la durée naturelle des syllabes.

D'autre part, je demanderai à M. Gevaert, qui déclare avoir tenu compte des indications du grammairien grec, pourquoi il n'a pas adopté la leçon du texte d'Euripide que Denys avait sous les yeux et lui a préféré celui de la vulgate. Un seul exemple suffira pour faire voir l'inconvénient qui en résulte. Le mot ἀποπρόβρατε, dans l'explication du critique ancien, doit avoir cinq syllabes, puisqu'il est question de la syllabe « du milieu ». Or, M. Gevaert, pour se conformer au texte classique du poète, est obligé d'élider la cinquième.

Enfin, M. Gevaert admet dans sa restitution mélodique des intervalles que je trouve plus grands qu'il ne convient étant donnée la situation dramatique, notamment ceux de quarte et de quinte. La partie d'Electre, dans ce passage, me semble devoir être plutôt traînante et comporter, je le répète, des intervalles rapprochés, chromatiques, plutôt que discontinus. C'est du moins dans ce sentiment que j'ai fait mon essai de restitution. A nos lecteurs de prononcer en dernier ressort.

NOTE

SUR

LE CULTE D'EIRÉNÉ A ATHÈNES

PAR M. MAXIME COLLIGNON

La Glyptothèque de Munich possède un groupe célèbre, où Winckelmann reconnaissait Ino Leucothéa tenant Dionysos, et où M. Brunn a retrouvé au contraire la copie d'une œuvre de Képhisodote l'ancien, Eiréné portant Ploutos enfant (1). Si ce monument a une grande valeur pour l'histoire de l'école attique au IVe siècle, en nous montrant, à défaut du bronze original, une bonne copie en marbre, il soulève aussi une question intéressante à propos du culte d'Eiréné en Attique. A la date où fut exécuté le groupe de Képhisodote, le culte de la déesse de la Paix paraît avoir subi une transformation. A-t-il été réellement introduit à cette époque dans les fêtes officielles, comme le pense M. Brunn? Ou bien les événements contemporains ont-ils seulement donné à un culte qui existait déjà une importance plus grande? M. A. Mommsen semble admettre cette modification, sans toutefois proposer une

(1) H. Brunn : *Ueber die sogenannte Leucothea;* Munich, 1867. Cf. *Beschreibung der Glyptothek*, n° 96.

date précise (1). Tel est le point que je me propose d'examiner dans cette courte étude.

M. Brunn se fonde sur un passage d'Isocrate et de Cornelius Nepos pour admettre que le culte d'Eiréné fut introduit en Attique après la bataille de Leucade, gagnée par Timothéos (375) (2). On ne saurait souscrire à cette opinion d'une manière absolue, sans tomber dans une contradiction formelle avec le témoignage d'Aristophane. Dans *la Paix*, le poète comique fait une allusion fort claire aux cérémonies du culte d'Eiréné : les sacrifices ne devaient pas être sanglants ; l'autel de la déesse ne pouvait être souillé par le sang des victimes (3). M. A. Mommsen n'a pas de peine à démontrer que non-seulement le culte d'Eiréné existait à l'époque où la pièce d'Aristophane fut représentée, en 421, mais que les cérémonies célébrées en l'honneur de la déesse étaient étroitement liées à la fête des Synoikies. On sait que cette fête rappelait la réunion des douze cités qui se partageaient l'Attique au temps de Thésée ; elle avait lieu au Prytanée, où Pausanias vit une statue de la déesse (4). Il faut donc reconnaître la haute antiquité du culte d'Eiréné, honorée comme la déesse *courotrophos* qui dispense les bienfaits de la paix.

Mais comment concilier le témoignage d'Aristophane et de son scoliaste avec un fragment des comptes de l'orateur Lycurgue pour l'année 334/333, qui ne laisse pas de doutes sur le caractère sanglant du sacrifice offert à Eiréné (5)? Le *dermaticon*, ou le produit de la

(1) *Heortologie*, pages 111-116.

(2) Isocrate, Περὶ ἀντιδόσεως, 109, 110 ; Corn. Nep., *Timoth.*, II.

(3) Οὐχ ἥδεται δήπουθεν Εἰρήνη σφαγαῖς, οὐδ' αἱματοῦται βωμός. *La Paix*, v. 1020. Cf. Scoliaste, v. 1019 : Ἐν γὰρ τῇ τῶν Συνοικεσίων ἑορτῇ οἱ μέν φασιν Εἰρήνῃ θυσίαν τελεῖσθαι, ἧς ὁ βωμὸς οὐχ αἱματοῦται.

(4) *Attica*, 18, 3 : Πλησίον δὲ Πρυτανεῖόν ἐστιν, ἐν ᾧ νόμοι τε οἱ Σόλωνός εἰσι γεγραμμένοι, καὶ θεῶν Εἰρήνης ἀγάλματα κεῖται, καὶ Ἑστίας, κ. τ. λ.

(5) Boeckh, *Staatsh. Beil.*, VIII, t. II, p. 130, et C. I. G. n° 157. Ἐπὶ Νικοκράτους ἄρχοντος ἐκ τῆς θυσίας τῇ Εἰρήνῃ παρὰ στρατηγῶν κ. τ. λ. Les signes numériques indiquent 924 drachmes.

vente des peaux des victimes, n'a pas produit moins de 924 drachmes. Il semble qu'il y ait contradiction entre le texte épigraphique et le passage cité du poète comique. M. A. Mommsen propose, pour résoudre la difficulté, une explication assez subtile : « Puisque le sacrifice à la Paix était la caractéristique du jour des Synoikies, il pouvait se produire un échange de noms ; on devait appeler le jour des Synoikies une fête d'Eiréné, et les sacrifices de ce jour étaient compris sous le nom général de sacrifices de la paix, bien que l'autel de la Paix ne dût pas être souillé par le sang des victimes » (1). En d'autres termes, les victimes désignées dans les comptes de Lycurgue sous la rubrique θυσία τῇ Εἰρήνῃ auraient été sacrifiées sur un autel voisin, celui d'Athéna.

Il est plus simple d'admettre une modification dans le culte d'Eiréné qui, aux Synoikies, n'était qu'accessoire. Le témoignage des monuments figurés est tout à fait d'accord avec le passage d'Isocrate cité par M. Brunn, et complètement négligé par M. A. Mommsen. Les événements de 375, rappelés par l'orateur attique, avaient exercé une influence des plus heureuses sur les affaires d'Athènes. La victoire de Naxos, gagnée l'année précédente par Khabrias, avait relevé le courage des Athéniens, qui n'étaient plus habitués au succès. La campagne habilement conduite par Timothéos à Corcyre, sa victoire navale à Leucade, sur la flotte lacédémonienne, amenèrent la conclusion de la paix de 371. Cette paix, dit Isocrate, « apporta un tel changement dans la situation des deux Etats, que, depuis ce jour, nous sacrifions chaque année à Eiréné » (2). On peut supposer que le groupe de Képhisodote a été élevé à cette occa-

(1) *Loc. cit.*, p. 115.

(2)..... *Ταύτην αὐτοὺς ἠνάγκασε συνθέσθαι τὴν εἰρήνην, ἣ τοσαύτην μεταβολὴν ἑκατέρᾳ τῶν πόλεων ἐποίησεν, ὥσθ' ἡμᾶς μὲν ἀπ' ἐκείνης τῆς ἡμέρας θύειν αὐτῇ καθ' ἕκαστον τὸν ἐνιαυτόν, ὡς οὐδεμιᾶς ἄλλης οὕτω τῇ πόλει συνενεγκούσης.* (Περὶ ἀντιδόσεως, 109-110.)

sion, auprès des statues des héros éponymes, dans le voisinage de la Boulé, c'est-à-dire dans la partie de la ville qui était le centre du mouvement politique (1). La date de 371 est remarquable; elle nous reporte à la 2e année de l'olympiade 102, que Pline signale comme la période la plus active de la vie de Képhisodote (2); il est fort possible qu'en écrivant cette date Pline ait eu en vue une œuvre capitale du sculpteur athénien, comme son groupe d'Eiréné portant Ploutos. On admettra tout au moins que la concordance des dates a une grande valeur; c'est à peine une hypothèse de croire que le groupe fut commandé par l'Etat à Képhisodote, au moment où furent institués les sacrifices solennels dont parle Isocrate.

Pausanias ne dit pas que ce groupe fût placé près d'un autel, et eût le caractère d'un monument du culte; toutefois l'examen des monuments figurés semble nous conduire à cette conclusion. Outre la copie de Munich, on connaît plusieurs reproductions de l'œuvre de Képhisodote. Elle figure sur une monnaie de Cyzique, frappée sous Maximin (3) et sur une monnaie de bronze d'Athènes (4). Il y en avait une copie au Pirée, comme le montre un fragment récemment découvert auprès du port, et où M. Koehler a reconnu une réplique du Ploutos de Képhisodote (5). Ces monuments prouvent seulement, il est vrai, qu'en raison de sa valeur artistique,

(1) Pausanias, l. 8, 2 : Μετὰ δὲ τὰς εἰκόνας τῶν Ἐπωνύμων ἐστὶν..... Εἰρήνη φέρουσα Πλοῦτον παῖδα.

(2) Pline, N. H. XXXIV, 50 « CII (olympiade floruerunt) Polycles, Cephisodotus, Leuchares, Hypatodorus ».

(3) Müller-Wieseler. *Denk. der alten Kunst*, II, n° 99 *a*.

(4) Beulé, *Monnaies d'Athènes*, p. 203. Müller-Wieseler, *loc. cit.*, II, n° 99 *b*.

(5) U. Koehler, *Der Plutos des Kephisodot : Mittheil. des deutsch. arch. Inst.*, 1881, p. 362, pl. XIII. M. Koehler signale aussi comme une réplique du même Ploutos une statue du musée de Dresde, faussement restaurée en Dionysos enfant : Hettner, *Die Bildwerke zu Dresden*, p. 60, n° 29.

le bronze du maître athénien avait été souvent copié; mais voici un nouveau témoignage qui semble lui attribuer un rôle important dans les cérémonies du culte d'Eiréné. Sur une amphore panathénaïque trouvée à Kertsch (1) la colonne placée à gauche d'Athéna supporte un groupe qui reproduit celui de Képhisodote, assez librement, sans doute, car le peintre a prêté des ailes à Ploutos; néanmoins, il est difficile de ne pas reconnaître dans l'attitude des personnages, dans le geste d'Eiréné, qui s'appuie de la main droite sur un long sceptre, les lignes essentielles de la statue de Munich. Le nom de l'archonte tracé κιονηδόν le long de la colonne a malheureusement disparu, et la date exacte de l'amphore reste incertaine; mais, à certains indices, on peut croire qu'elle appartient à la période qui va de la 111e olympiade à la fin de la 116e (336 à 313) (2). Athéna est, en effet, tournée à droite; or, M. de Witte fait observer que ce détail caractérise les amphores fabriquées depuis l'archontat de Pythodèlos (ol. 111, 1; 336) jusqu'à celui de Théophrastos (ol. 116, 4; 313) (3). Sur les amphores antérieures ou postérieures à cette période, Athéna est tournée à gauche. Si l'on songe que le fragment des comptes de Lycurgue mentionnant la θυσία τῇ Εἰρήνῃ est de l'année 334/3, on sera frappé de la coïncidence. Il est, sinon certain, du moins bien vraisemblable, que la statue de Képhisodote était un monument du culte, et que les sacrifices en question s'accomplissaient près du Tholos, à l'endroit où Pausanias la vit encore.

La paix de 371 fut-elle l'occasion d'une fête nouvelle, distincte des Synoikies? Il est permis de croire qu'il

(1) *Compte-rendu de la commission arch. de Saint-Pétersbourg pour 1876* (1879), pl. I. Cf. l'article de M. Stephani, p. 15 et suiv.

(2) M. Stephani se borne à remarquer que les caractères de l'inscription Τῶν Ἀθηνηθὲν ἄθλων indiquent la date du IVe siècle.

(3) De Witte, *Annali*, 1877: *Vases panathénaïques;* et *Mon. Inediti*, vol. X, pl. XLVII et suiv.

n'en est rien, et que les cérémonies en l'honneur d'Eiréné, secondaires dans la fête primitive, prirent seulement une plus grande importance. Comme l'a fait observer M. A. Mommsen, les Synoikies, célébrées d'abord au vieux Prytanée, furent par la suite transportées au Tholos. En outre, les fêtes énumérées dans le fragment des comptes de Lycurgue sont classées par ordre chronologique; or, la θυσία τῇ Εἰρήνῃ se place dans le mois d'Hécatombéon, et c'est le 16 de mois qu'on célébrait les Synoikies (1). Il n'y a donc pas lieu de supposer que le sacrifice institué en 371 ait été l'occasion d'une fête spéciale. Il est probable qu'il prêta aux Synoikies un caractère nouveau, répondant aux préoccupations de l'esprit public. La concorde que Thésée avait établie entre les douze cités attiques faisait allusion à des faits de l'histoire légendaire; au contraire, après les humiliations et les malheurs de la patrie, la paix à l'extérieur était une réalité singulièrement désirable. Beaucoup d'Athéniens pensaient sur ce point comme le Trygée d'Aristophane; la paix avec Sparte et avec la Macédoine les touchait de plus près qu'un événement mythique. Il était donc naturel que la fête de la Paix fût célébrée par des sacrifices solennels, à grand renfort de victimes, et suivie de ces distributions de viandes dont on était si prodigue à la fin du IVe siècle. Le rôle prédominant d'Eiréné dans la fête des Synoikies, après la paix de 371, a pu faire illusion au biographe latin de Timothéos, et lui faire dire qu'un autel public fut alors dressé pour la première fois à la déesse (2).

(1) Plutarque, *Thésée*, 24. Cf. le commentaire de Boeckh, C. I. G., n° 157.

(2) « Quae victoria tantae fuit Atticis laetitiae, ut tum primum arae Paci publice sint factae, eique deae pulvinar sit institutum. » Corn. Nep., *loc. cit.*

NOTES

SUR

DEUX MANUSCRITS DE PLUTARQUE

PREMIER TOME DES *VIES PARALLÈLES*)

PAR FEU CHARLES GRAUX

Le *codex Laurentianus graecus* LXIX, 4, n'est pas si mauvais qu'on a dit, et le *codex Vaticanus graecus* 138 mérite de ne pas rester dans l'oubli. Représentons le premier par K et l'autre par U. Ces deux manuscrits contiennent l'un et l'autre les mêmes neuf paires de Vies parallèles, dans des ordres un peu différents, savoir :

U	K
1° Thésée-Romulus	1° Thésée-Romulus
2° Solon-Publicola	2° Solon-Publicola
3° Thémistocle-Camille	3° Thémistocle-Camille
4° Aristide-Caton l'Ancien	4° Périclès-Fabius Maximus
5° Cimon-Lucullus	5° Cimon-Lucullus
6° Périclès-Fabius Maximus	6° Coriolan-Alcibiade
7° Nicias-Crassus	7° Aristide-Caton l'Ancien
8° Coriolan-Alcibiade	8° Nicias-Crassus
9° Démosthène-Cicéron	9° Démosthène-Cicéron

Il faut se rappeler que Plutarque avait publié ses Vies parallèles successivement et indépendamment, paire par paire, chaque paire avec son parallèle final et, généralement, un préambule, remplissant un livre, ou rouleau de papyrus (βιβλίον, *volumen*), et qu'il ne donna jamais lui-même une édition d'ensemble de ces Vies. Les neuf livres des Vies parallèles que contiennent K et U représentent le premier tome d'une certaine édition, de date indéterminée, qui réunissait en trois *codices* de parchemin les vingt-trois livres de Plutarque, savoir les vingt-trois mêmes paires de Vies parallèles que nous possédons encore (1). L'ordre dans lequel les livres se succèdent dans le manuscrit U est l'ordre même qui était suivi dans l'édition dont on parle, et il se trouve conservé dans la plupart de ceux de nos manuscrits qui dérivent de cette édition. Dans le manuscrit K, cet ordre a été en partie modifié, mais d'une façon qui n'est pas absolument arbitraire, comme on verra plus bas.

U est un manuscrit en parchemin du xe-xie siècle. Il porte en tête ce titre général qui se rapporte, non à la première paire de Vies, mais au volume tout entier : ✝ Ἀρχαιολογίας Πλουτάρχου παραλλήλων τὸ πρῶτον (sous-entendu βιβλίον). Sept des neuf paires de Vies sont accompagnées de leur stichométrie : on renvoie pour plus de détails sur ce point à la *Revue de philologie* de janvier 1882 (2). En deux endroits, des feuillets de cette ancienne copie en parchemin s'étant perdus ont été remplacés, dans la seconde moitié du xive siècle (à ce qu'il semble), par des feuillets en papier sur lesquels a été récrite la

(1) Dans ce compte de vingt-trois paires de Vies parallèles est compris le couple Aratus-Artaxersès, qui, proprement, n'en devrait pas faire partie. Au contraire, les deux vies de Galba et d'Othon n'entrent point dans ce total.

(2) Ch. Graux a laissé inachevé l'article ayaut pour titre : *Nouvelles recherches sur la stichométrie*, qu'il avait le projet de publier dans le no de janvier de la *Revue de philologie*.

partie du texte manquante. De ces deux lacunes, l'une englobait la fin de Romulus et le début de Solon ; l'autre commençait dans le chapitre III de la vie de Démosthène, à la troisième phrase, sur les mots Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, et s'étendait jusqu'à la fin du parallèle de Cicéron et Démosthène, par lequel se terminait le tome : si bien que le livre des vies de ces deux orateurs est tout entier, dans U, sauf quelques lignes en tête, de la main du XIVe siècle. U peut être de quelque utilité pour la constitution du texte de Plutarque : c'est ce que nous rechercherons après nous être occupé de K.

K est un manuscrit en parchemin, fort bien conservé, qui a été écrit, à la Renaissance, d'une seule et même main depuis la première jusqu'à la dernière ligne. M. Rodolphe Schœll s'est exprimé, au sujet de cette copie, dans les termes suivants : « C'est un manuscrit du premier tome des Vies parallèles, écrit avec élégance par un calligraphe des Médicis, mais certainement sans valeur (1). » Le manuscrit est beau, en effet, au point de vue de l'exécution matérielle. Voyons quelle est la valeur de son texte.

L'ordre particulier dans lequel se présentent les six premiers livres de K rapproche tout d'abord cette copie de deux autres manuscrits, savoir : le *Vaticanus* 1007 (en papier, daté de l'an 1428 et copié de la main de Georges Chrysococca) et le *Venetus Marcianus* 385 (aussi en papier et de la seconde moitié du XIVe ou du commencement du XVe siècle), dont voici respectivement le contenu, en conservant exactement l'ordre des matières :

Vaticanus 1007	*Venetus Marcianus* 385
1° Thésée-Romulus	1° Thésée-Romulus
2° Solon-Publicola	2° Solon-Publicola

(1) « Ist lediglich eine von einem Kalligraphen der Mediceer elegant geschriebene, aber sicherlich werthlose Handschrift des 1. Buchs der Parallelen. (*Hermes*, t. V, p. 124, note.)

Vaticanus 1007.	*Venetus Marcianus* 385.
3° Thémistocle-Camille	3° Thémistocle-Camille
4° Périclès-Fabius Maximus.	4° Périclès
	[Fabius, Maximus, Cimon et Lucullus, Coriolan et Alcibiade sont omis]
5° Cimon-Lucullus	5° Agésilas-Pompée
6° Coriolan-Alcibiade	6° Phocion-Caton le Jeune
7° Agésilas-Pompée	7° Aristide-Caton l'Ancien
8° Phocion-Caton le Jeune	8° Paul Emile-Timoléon
9° Aristide-Caton l'Ancien	9° Alexandre-César
10° Paul Emile-Timoléon	10° Lycurgue-Numa
11° Alexandre-César	11° Nicias-Crassus
12° Lycurgue-Numa	12° Dion-Brutus
13° Nicias-Crassus	
14° Dion-Brutus	

Ce *Marcianus* 385 et ce *Vaticanus* 1007 ont ceci de particulier que, tandis que, dans leur deuxième partie (livres 7-14 du *Vaticanus* = livres 5-12 du *Marcianus*), le texte appartient à la même tradition que l'excellent manuscrit de Paris F^a^ (n° 1676 de l'ancien fonds de notre Bibliothèque Nationale), — sauf pour le livre d'Alexandre-César que F^a^ et ses congénères ne contiennent jamais, — la première partie, qui est complète dans le *Vaticanus* 1007, incomplète et s'arrêtant au milieu du quatrième livre dans le *Marcianus* 385, offre, au contraire, un texte qui ne se distingue du grand nombre des manuscrits, soit de ce qu'on peut appeler le *groupe vulgaire,* par aucune variante utile. La première partie de K forme effectivement par la communauté des variantes, comme on le prévoyait grâce à la similitude de l'ordre des livres, un petit groupe avec les premières parties du *Marcianus* 385 et du *Vaticanus* 1007. C'est-à-dire que, pour les six premiers livres, l'importance critique de K est sans doute à peu près nulle.

La seconde partie commune au *Vaticanus* 1007 et au

Marcianus 385 est représentée dans K par deux des huit livres dont elle se compose, savoir :

Aristide-Caton l'Ancien
Nicias-Crassus.

Pour ces deux livres, les variantes de K — à en juger par des sondages que nous avons pratiqués en nombre suffisant, pensons-nous — concordent parfaitement avec celles du *Vaticanus* 1007, du *Marcianus* 385, ce qui revient à dire avec celles de F^a^ et du meilleur représentant de cet excellent groupe, nous voulons parler de ce vieux *Seitenstettensis* (1), dont l'existence, en même temps que l'importance exceptionnelle, ont été révélées, il y a quelques années, par le regretté R. Hercher. En somme, le scribe de K — ou le scribe de quelque manuscrit ancêtre de K, dont K serait alors pour nous un fidèle représentant — paraît s'être proposé de former un volume qui renfermât les mêmes vies que le tome Ier de l'édition en trois tomes qu'on sait, tout en se servant de modèles dont l'un au moins, et le principal, était, pour le contenu, pour l'ordre des vies et pour

(1) Ce manuscrit est conservé dans la bibliothèque du riche couvent de Bénédictins de Seitenstetten, village d'Autriche, sur l'Ems, près de Waidhofen. C'est un volume en parchemin, du XIe siècle, à ce qu'on dit, qui ne contient malheureusement que les Vies suivantes (et encore avec de nombreuses lacunes) : Numa; Solon, Publicola; Aristide, Caton l'Ancien; Thémistocle, Camille; Cimon, Lucullus; Périclès, Fabius Maximus; Nicias, Crassus; Agésilas, Pompée. Le manuscrit F^a^ de Paris, qui est un autre représentant, quoique un peu moins sûr, de la même tradition du texte, est plus complet; devant Numa, il donne Lycurgue, et, après Pompée, on y trouve encore : Phocion, Caton le Jeune; Dion, Brutus; Paul Emile, Timoléon. C'est à tort que Sintenis a nié la valeur de F^a^ pour certaines Vies, comme, par exemple, pour Crassus ou pour Dion. Le *Seitenstettensis* a servi de base principale à Hercher pour ses éditions des Vies d'Aristide et de Caton l'Ancien (Berlin, 1870) et à M. Karl Fuhr pour l'édition des Vies de Thémistocle et de Périclès (Berlin, 1880). M. Fuhr a eu l'obligeance de me communiquer, en outre, sa collation du *Seitenstettensis* pour les Vies de Nicias et Crassus, d'Agésilas et Pompée.

la tradition du texte, fort semblable au *Vaticanus* 1007, et dont l'autre, qui lui a fourni le seul livre qui lui manquât encore, celui de Démosthène-Cicéron, était, comme on va voir, un singulier manuscrit.

La source de beaucoup la meilleure du texte des vies de Démosthène et Cicéron — comme de plusieurs autres vies encore, — c'est un manuscrit de la Bibliothèque nationale de Madrid, coté N-55, en papier et du XIVe siècle, auquel nous avons consacré une étude assez développée dans la *Revue de philologie* de janvier 1881, et dont nous nous sommes servi, d'autre part, pour éditer, dans la collection in-16 des Classiques grecs de la maison Hachette, un texte, plus correct qu'on n'avait pu faire jusque-là, des deux biographies de Cicéron et de Démosthène. Les corrections fournies par le *Matritensis* sont nombreuses. La plupart portent sur le style et modifient l'expression de la pensée. Il s'en rencontre çà et là qui consistent à substituer des chiffres à d'autres, comme « 32 ou 33 ans » à « 27 ou 28 ans » ou un nom propre à un autre, comme Théophraste à Théopompe, Phocion à Démade, Dicéarque à Thrasydée. La tradition du *Matritensis* présente, par rapport à la leçon vulgaire de Plutarque, des variantes beaucoup plus graves que celles qu'on a ordinairement l'occasion de noter lorsqu'on collationne pour la première fois des manuscrits d'auteurs classiques. Or, il se trouve que le manuscrit K, qui, d'après ce qui a été exposé plus haut, rentre dans le groupe vulgaire pour les six premiers livres et faisait, au contraire, partie du groupe, bien supérieur, du *Seitenstettensis* et de Fa pour les deux livres suivants, revient au groupe vulgaire avec la vie de Démosthène, qui ouvre le IXe livre. Mais cela ne dure que pendant les deux premiers chapitres et les deux premières phrases du suivant : dès les mots Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, qui commencent la troisième phrase, il passe à la tradition du *Matritensis,* pour ne plus la quitter jusqu'à la fin du livre de Démosthène-Cicéron qui est aussi le der-

nier du volume. Plusieurs variantes caractéristiques qui se présentent fort à propos dans les quatre premières phrases du chapitre III permettent de saisir exactement le moment du passage d'une tradition à l'autre. Voici le texte de K pour cet endroit :

(1) Διὸ καὶ γράφοντες ἐν τῷ βιβλίῳ τούτῳ, τῶν παραλλήλων ὄντι πέμπτῳ, περὶ Δημοσθένους καὶ Κικέρωνος, ἀπὸ τῶν πράξεων καὶ τῶν πολιτειῶν τὰς φύσεις αὐτῶν καὶ τὰς διαθέσεις πρὸς ἀλλήλας ἐπισκεψόμεθα, τὸ δὲ τοὺς λόγους ἀντεξετάζειν, καὶ ἀποφαίνεσθαι πότερον (lapsus pour πότερος) ἡδίων ἢ δεινότερος εἰπεῖν, ἐάσομεν. (2) Κἀκεῖ γὰρ, ὥς φησιν ὁ Ἴων, δελφῖνος ἐν χέρσῳ βία· ἣν ὁ περιττὸς ἐν ἅπασι Καικίλιος ἀγνοήσας ἐνεανιεύσατο σύγκρισιν τοῦ Δημοσθένους καὶ Κικέρωνος ἐξενεγκεῖν. (3) Ἀλλὰ γὰρ ἴσως, εἰ παντὸς ἦν τὸ Γνῶθι σαυτὸν ἔχειν πρόχειρον, οὐκ ἂν ἐδόκει τὸ πρόσταγμα θεῖον εἶναι. (4) Δημοσθένει γὰρ Κικέρωνα τὸν αὐτὸν ἔοικε πλάττων ἐξ ἀρχῆς ὁ δαίμων πολλὰς μὲν εἰς τὴν φύσιν ἐμβαλὼν (lapsus pour ἐμβαλεῖν) αὐτοῦ τῶν ὁμοιοτήτων κτλ.

Dans la première phrase, K donne ἐπισκεψόμεθα, omet ἦν devant εἰπεῖν, écrit ἐάσομεν ; et, dans la phrase suivante, il écrit Κἀκεῖ, et après Δημοσθένους il saute λόγου : les cinq fois comme la vulgate, tandis que N, le manuscrit de Madrid, donne ἐπισκεψώμεθα, ἦν, ἐάσωμεν, Κακὴ, λόγου.

Dans la troisième phrase, au contraire, K et N présentent ensemble les leçons τὸ devant πρόσταγμα (τό πρᾶγμα dans N est un lapsus sans importance pour τὸ πρόσταγμα), Δημοσθένει γὰρ Κικέρωνα, puis ἐξ ἀρχῆς, et plus loin transposant ἐμβαλεῖν (altéré en ἐμβαλὼν) après εἰς τὴν φύσιν : tandis que les manuscrits du groupe vulgaire ont les uns comme les autres : πρόσταγμα sans l'article, Δημοσθένη (variante Δημοσθένην) γὰρ καὶ Κικέρωνα, puis ἀπ' ἀρχῆς, enfin ἐμβαλεῖν εἰς τὴν φύσιν.

On voit que la transition s'est faite, dans K, entre les mots καὶ Κικέρωνος de la phrase 2 et ἂν ἐδόκει de la phrase 3. Venons en maintenant au manuscrit du Vatican U.

Il a été dit plus haut que ce manuscrit contenait les neuf livres du premier tome de Plutarque dans l'ordre habituel. Pour les livres qui se retrouvent dans les divers représentants du groupe du *Seitenstettensis*, — comme, par exemple, pour Nicias-Crassus, Aristide-Caton, — il n'offre aucune des variantes qui caractérisent cet excellent groupe. C'est une copie de plus de la famille vulgaire, et qui, malgré son ancienneté relative — on se rappelle que U est du xe-xie siècle, — ne se recommande pas autrement à l'attention des philologues. Par bonheur, les derniers cahiers de cette copie, comme on l'a dit, ont été perdus et remplacés au xive siècle. Sur quel modèle ce supplément a-t-il été copié, c'est ce que nous ne saurions dire : mais ce modèle appartenait à la famille du *Matritensis*. Nous prions le lecteur de nous croire provisoirement sur parole, quand nous déclarons que toutes les bonnes leçons que nous avait fournies précédemment le seul *Matritensis*, à partir de l'endroit où commence la partie en papier de U, se rencontrent aussi — sauf peut-être quelqu'une, de loin en loin, qui aura été défigurée par un lapsus — dans U de même que dans K. D'ailleurs, une édition critique des Vies de Démosthène et de Cicéron, où seront imprimées notamment les collations de N, U, K, va sortir de dessous presse ; de sorte que ceux que la confrontation de ces variantes intéresse pourront, sous peu, juger par eux-mêmes du rapport que les trois copies N, U et K ont entre elles (1).

Ni U ni K ne dérivent de N : car ils donnent la vraie leçon, conservée aussi d'autre part par la famille vulgaire, dans nombre d'endroits où cette leçon est trop altérée dans N pour qu'un copiste, même intelligent, ait pu la retrouver en n'ayant sous les yeux que cette forme altérée.

(1) Ch. Graux n'avait rien commencé de cette édition critique ; mais les collections existent et il y a lieu d'espérer qu'elles seront publiées en 1883.

Inversement, N n'a pu être copié sur U ni sur K, pour une raison absolument semblable. Aussi bien N paraît-il, à en juger par la paléographie, une copie un peu plus ancienne et que K et que U.

Dans quel rapport K se trouve-t-il avec U? K saute de la rédaction vulgaire à la bonne tradition au milieu d'une ligne. Le lecteur aura remarqué que ce saut se produisait précisément à l'endroit où le chapitre III de la vie de Démosthène s'arrête inachevé au bas du verso du dernier feuillet en parchemin de U, pour reprendre au haut de la première page du complément en papier. Il ressort de cette simple observation, confirmée, au surplus, très nettement par d'autres indices que nous ne croyons pas indispensable de rapporter ici, que si les huit premiers livres de K ont été copiés, comme on l'a montré, d'un manuscrit parent du *Vaticanus* 1007, le neuvième et dernier livre, soit les vies de Démosthène et Cicéron, dérive tout entier du manuscrit U lui-même. On devine maintenant fort bien ce qu'il en est : le début de la vie de Démosthène dans K appartient à la mauvaise rédaction, parce qu'il vient de la partie ancienne de U; et K arrive à la bonne rédaction, lorsque commence dans son modèle U la partie restaurée. Où l'on voit, une fois de plus, que l'excellence des manuscrits est indépendante de leur antiquité.

En somme, et à ne parler que du texte du livre de Démosthène-Cicéron, K aurait dû paraître à M. Schœll d'un prix inestimable dans un temps où ni K ni U n'étaient pas encore connus. Aujourd'hui, après la découverte de U, qui est le modèle dont K dérive, K est devenu, en réalité, sans valeur. Quant à U et N, ce sont deux représentants, de valeur à peu près égale et se contrôlant sans cesse l'un l'autre, de la bonne tradition à laquelle doit être désormais ramené le texte. Quoique manuscrits de premier ordre, ils ont cependant aussi des défauts communs : ainsi, pour éditer avec la plus grande correction actuellement possible le livre

de Démosthène-Cicéron, il faudra accorder, en général, une importance prépondérante aux leçons de la tradition N U, mais reconnaître pourtant, dans un certain nombre de cas particuliers, la supériorité du texte vulgaire sur celui de N U.

LA TRADITION HELLÉNIQUE

ET

LA LÉGENDE DE PHIDIAS

DE PRAXITÈLE

ET DE LA FILLE D'HIPPOCRATE

AU MOYEN AGE

PAR M. C. SATHAS

I

La transformation des traditions classiques en légendes chrétiennes est un sujet d'étude qui ne manque pas d'intérêt pour l'histoire et l'ethnographie.

Une simple légende pourra quelquefois servir d'argument pour démontrer que les habitants modernes d'une portion de la terre classique n'ont pas été dénaturés au point d'oublier leurs ancêtres et d'effacer de leur mémoire les traditions mythologiques et historiques des anciens possesseurs du même sol.

Des historiens prétendus savants ont formé tant de conjectures erronées sur l'origine des Macédoniens modernes, que, à les entendre, il ne circule plus une seule goutte du sang des antiques Macédoniens dans les

veines de ces rudes descendants des Bulgares. Cependant c'est en Thrace et en Macédoine que les trouvères français venaient, en plein XIIe siècle, recueillir et traduire les romans grecs sur Philippe et Alexandre (1). Un chronographe anglais, Walter Vinsauf, nous a conservé l'étrange légende qui circulait alors à Philippopoli, et suivant laquelle Philippe de Macédoine fut le premier roi chrétien *(primus omnium imperatorum christianus)* (2). Mais c'est son fils, Alexandre, qui est devenu, pendant le moyen âge, le précurseur légendaire du christianisme (3).

De cette sanctification des héros et rois païens parmi les Macédoniens, plus d'un exemple frappant est relaté par divers voyageurs du moyen âge. La belle étude de notre confrère, M. Gidel, nous fait connaître la légende sur Aristote qui circulait en Occident (4). Une légende aussi étrange n'a jamais eu cours chez les Macédoniens qui représentaient leur immortel compatriote sous des traits plus nobles; pour eux, Aristote ne fut ni un magicien ni le vieil amoureux qui, bridé et sellé, est exposé aux risées de ses élèves. Un voyageur anglais du XIVe siècle relate que, chaque année, les Macédoniens s'assemblaient dans un petit village appelé Astagira (?), pour célébrer la fête d'Aristote; devant son tombeau, toutes les querelles s'oubliaient, et chacun demandait un oracle à l'ombre du grand philosophe (5).

(1) Gidel, *Etudes sur la littérature grecque moderne.* Paris, 1866, pp. 123-124; Sathas, *Le roman d'Achille.* Paris, 1880, p. 7, en note.

(2) *Itinerarium regis Anglorum Richardi* (édition d'Oxford, 1687), p. 261.

(3) Une des nombreuses gravures qui ornent un manuscrit grec conservé à Venise (codex Nanianus 244) représente le conquérant macédonien inscrivant le nom de Jésus-Christ (Ἰησοῦς Χριστός) sur la célèbre muraille qu'il fit élever dans les défilés du Caucase.

(4) Gidel, *La légende d'Aristote au moyen âge.* Paris, 1874.

(5) Voici ce qu'écrivait, en 1322, le célèbre voyageur John de Mauendeville : « La città dove naque Aristotile è assai appresso della Tracia et è chiamata Asenigirem (probablement Astagirem); ivi giace

Cette fête en l'honneur d'Aristote paraît très ancienne ; un des biographes du philosophe, Ammonius, rapporte que le roi Philippe ayant fait détruire la ville de Stagire, Aristote pria Alexandre le Grand de réparer le mal causé par son père, en reconstruisant sa ville natale ; les Stagirites reconnaissants, instituèrent cette fête, en appelant du nom d'Aristote un de leur mois (1).

Pour les Thessaliens, Achille reste ce bouillant roi des Myrmidons (βασιλεὺς ἐν Μυρμιδόνᾳ χώρᾳ), qui protège son pays contre quiconque voudrait l'envahir (2). La légende d'Achille est répandue en Epire, en Acarnanie et en Attique. On sait que, grâce à l'hiérophante Nestorius, son culte fut introduit à Athènes dès le commencement du IVe siècle ; c'est son fantôme qui apparut à côté de Minerve pour effrayer Alaric (3). A Byzance même, on rencontre des traces de ce culte. La célèbre statue de bronze de l'empereur Justinien représente ce prince en Achille (4). On verra bientôt qu'une fraction des Thessaliens-Albanais persista, pendant tout le moyen âge, à porter le nom de Myrmidons.

On pourrait multiplier cette liste pour démontrer que les souvenirs de l'antiquité hellénique ne furent jamais effacés en Grèce.

Une telle persistance du peuple à vénérer ses ancê-

il corpo suo, e li è uno altare sopra la sua tomba, ovi ogni anno se fa solenni festa, si come fosse santo. Ogn'uno di quelle gente insieme vanno a conciliarse sopra de questa tomba, e pare a loro che per divina ispiratione li venga poste inanzi il miglior conseglio. » Joannis de Mandavilla, *delle più maravigliose cose*, Bologna, 1478, chap. XVII. Je n'ai sous la main que cette ancienne traduction italienne de Mauendeville conservée à la bibliothèque de Saint-Marc.

(1) ὅθεν καὶ οἱ Σταγειρῖται ἑορτὴν ἐπιτελοῦσι τῷ Ἀριστοτέλει, Ἀριστοτέλειαν αὐτὴν προσαγορεύοντες, καὶ τὸν μῆνα δὲ ἐν ᾧ ἡ ἑορτὴ ἐπιτελεῖται, Σταγειρίτην προσαγορεύουσι. *Aristotelis vita auctore Ammonio*, édition de Buhle, vol. I, p. 47.

(2) Sathas, *Le roman d'Achille*. Paris, 1880.

(3) Zosime, *Histoire*, pp. 192 et 253, édition de Bonn.

(4) Procope, *Histoire*, vol. III, p. 182, même édition.

tres ne pouvait naturellement plaire à l'Eglise. Celle-ci fit de grands efforts pour étouffer tout souvenir se rapportant à l'hellénisme, dont le nom était, à ses yeux, synonyme de paganisme. C'est à cause de cela que nous voyons non-seulement le nom *Hellène* livré à un anathème perpétuel, mais aussi les habitants de l'Hellade mis au ban de la société chrétienne par le monde officiel de Byzance, et accablés des épigrammes les plus injurieuses. Dans le but de faire disparaître de l'esprit populaire toute trace de la tradition classique, on alla jusqu'à inventer les fables les plus ridicules. Pour la première fois, l'orgueil de ces Hellènes fut cruellement éprouvé lorsqu'ils apprirent que leurs ancêtres n'étaient que de vulgaires malfaiteurs.

Sous la plume si facile des Byzantins, on voit tout à coup ce pauvre Achille transformé en un Scythe sanguinaire, banni de la Scythie pour ses crimes (1). Selon Tzetzès, cet exilé régna à Argos le Pélasgique; une interpolation byzantine dans le livre d'Etienne de Byzance transporta cet Argos en Scythie (2).

Avec un tel système, on comprend aisément pourquoi ceux qui se glorifiaient pendant tout le moyen âge d'être les vrais Hellènes, sont représentés par la légende byzantine comme des descendants de Slaves et de Bulgares. Quand le type le plus pur de l'hellénisme, Achille, est un Tauro-Scythe, que pourraient être ses descendants? La réponse nous est conservée par un naïf chronographe, Jean Malalas : « Les anciens Myrmidons ne

(1) Ἀρριανὸς γάρ φησιν ἐν τῷ περίπλῳ Σκύθην Ἀχιλλέα τὸν Πηλέως πεφηνέναι, ἐκ τῆς Μυρμηκιῶνος καλουμένης πολίχνης παρὰ τὴν Μαιῶτιν λίμνην κειμένης · ἀπελαθέντα δὲ πρὸς τῶν Σκυθῶν διὰ τὸ ἀπηνὲς, ὠμὸν καὶ αὔθαδες τοῦ φρονήματος, αὖθις Θετταλίαν οἰκῆσαι. Léon le Diacre, *Histoires,* IX, chap. VI. Le nom d'Arrien est invoqué seulement pour donner quelque poids à une légende de pure invention byzantine. Heureusement, le Périple nous est parvenu pour protester de l'abus dont les Byzantins firent du nom de son auteur.

(2) καὶ τοῦ Πελασγικοῦ παντὸς Ἄργους ἡγεμονεύων. Proemium in Iliadem, vers 521 (Matranga, *Anecdota Graeca*, vol. I).

sont que les Bulgares de nos jours (1). » Un écrivain plus savant, Jean Tzetzès, affirme que les Myrmidons étaient un mélange des Huns et des Bulgares (2); mais, ayant oublié ce qu'il vient d'avancer, il ajoute plus bas que *les Bulgares sont les anciens Péoniens,* tandis que les Myrmidons étaient des *Hellènes* (3). Michel Attaliate est plus fidèle à la légende byzantine; il appelle le prince des Bulgares ἀρχηγὸν τῶν Μυρμιδόνων (4).

Une fraction des Albanais de Thessalie nommés Myrmidons s'étant établie dans le Péloponnèse, Constantin Porphyrogénète ne se contente pas de reconnaître en ceux-ci les Slaves; il étend l'attribution de ce nom à tous les habitants de la Péninsule. Mais, tandis que l'empereur affirme que les derniers païens du Péloponnèse, les Magnotes, embrassèrent le christianisme au IXe siècle, le biographe d'un saint arménien qui, pendant longtemps, prêcha l'évangile parmi les païens du Péloponnèse, saint Nicon, dément l'assertion de l'auteur couronné en affirmant de son côté que ces prétendus Slaves, les Myrmidons, gouvernés par un prince de leur caste, Antiochus, persistèrent dans le paganisme jusqu'à la fin du Xe siècle, et même plus tard. Le même document hagiographique nous transmet aussi un renseignement d'une haute importance, c'est que les Mélingiens de Porphyrogénète et les Myrmidons ne font qu'un seul et même peuple : *ex ethnicorum gente, quos indigenæ Milingos pro Myrmidonibus vocant* (5). En effet, en dialecte tzaconien et en albanais, μηλιγγόνι ne signifie que *fourmi;* on sait que les anciens Myrmidons tiraient aussi leur nom de μύρμηξ (fourmi).

(1) Τῶν λεγομένων Μυρμιδόνων τότε, νυνὶ δὲ λεγομένων Βουλγάρων. Malalas, p. 97, édition de Bonn.

(2) Οὖνων, Βουλγάρων στράτευμα τῶν Μυρμιδόνων ἄγων. Matranga, v. 426.

(3) *Idem*, v. 823, et XVI, v. 408.

(4) *Attaliate*, p. 87, édition de Bonn.

(5) K. Hopf, *Geschichte Griechenlands* (dans l'*Encyclopédie* de Ersch et Gruber, vol. LXXXV), p. 138,

L'Eglise, voyant que le système consistant à frapper la racine pour abattre l'arbre ne réussissait pas toujours, préféra un autre procédé plus commode ; elle consentit à tolérer tacitement les traditions helléniques encore enracinées au cœur du peuple, sous la condition que, par un miracle quelconque, il fût démontré que ces anciens égarés avaient quelque notion du christianisme. Voilà pourquoi elle fermait les yeux sur la sanctification populaire des héros et des philosophes hellènes, au grand étonnement des voyageurs latins, qui ne pouvaient comprendre que les honneurs réservés aux saints fussent rendus à des hommes qui n'avaient de place dans aucun calendrier.

Le même voyageur anglais qui, le premier, mentionna le culte d'Aristote en Macédoine, relate avec la foi d'un bon chrétien une découverte miraculeuse des Byzantins, qui seule suffit à démontrer cette volte-face de l'Eglise dans la question des traditions helléniques : un membre de la famille impériale étant mort, le patriarche permit qu'il fût enterré dans l'enceinte de Sainte-Sophie. En creusant la fosse, on découvrit un tombeau hellénique. On s'empressa de reconnaître que le monument appartenait à Hermès lui-même, enterré là depuis plus de deux mille ans. Ce nouveau prophète du christianisme tenait à sa main une plaque d'or sur laquelle on lisait : *Je crois en Jésus-Christ, le fils de Marie.* La précieuse inscription fut déposée à la trésorerie impériale (1).

Un autre exemple de cette sanctification des personnages mythologiques nous est présenté dans la légende du poète Arion. Déjà au IIIe siècle, on rencontre une influence très prononcée de la tradition classique sur la légende chrétienne. Le biographe de saint Lucien d'Antioche se rappelle avoir entendu les enfants chanter dans les rues un poème racontant comment le saint

(1) *Ioannis Mandavillæ*, f. 7.

prélat fut transporté en Nicomédie sur le dos d'un dauphin (1). Dans une autre légende relativement très moderne, le chantre de Méthymne est métamorphosé en un chrétien athénien qui, jeté à la mer par les matelots, est conduit à dos de dauphin au Pirée, pour demander justice contre les malfaiteurs (2).

Cette conciliation profita enfin aussi à ce pauvre Achille. Personne ne répéta plus les anciennes fables sur son origine scythe et sur la bâtardise de ses descendants. De grands dignitaires du patriarcat, comme Georges Pachymère, s'étonnent même d'entendre les princes de la Thessalie qualifier leurs sujets de Grands-Valaques, tandis qu'en réalité il fallait appeler Hellènes ces vrais descendants d'Achille (3). Les Tzaconiens, ces détestables Slaves et Turco-Macédoniens de l'ancienne tradition byzantine (4), se transformèrent subitement en nobles descendants de Lycurgue (5). Le promontoire de Malée, précédemment appelé *terra Sclavinia,* prend le nom de *terre des Myrmidons* (6).

Mais cette tolérance momentanée de l'Eglise ne fit que justifier le régime anciennement adopté à l'égard de l'hellénisme. En effet, une foule de documents

(1) Syméon Métaphraste (dans la *Patrologie grecque* de l'abbé Migne, vol. CXXIV), c. 413.

(2) Μαργαρῖται, Venise, 1858, p. 299. Ce livre ascétique, compilé au XVIe siècle par Damascène de Thessalonique, fut édité plusieurs fois à Venise. La légende relative à Arion est écrite par saint Cyrille l'Athonite.

(3) Τοὺς γὰρ τὸ παλαιὸν Ἕλληνας οὓς Ἀχιλλεὺς ἦγε, Μεγαλοβλαχίτας καλῶν (le prince Jean) ἐπεφέρετο. » Pachymére, *Histoire*, liv. I, chap. XXX.

(4) « παρὰ Μακεδόνων τῶν ὠνομασμένων τῷ τότε (sous Andronic Paléologue le Vieux) Λακώνων... τὴν ἀσέβειαν χείρους ὑπάρχειν τοῦ τῶν Τούρκων ἀθεωτάτου συστήματος.» Georges Métochite, manuscrit grec de la Bibliothèque nationale de Paris, n° 1260, f° 43. Cf. Sathas, *Monumenta*, I, pp. XXIII-XXV.

(5) Λάκωνες... οὓς ἡ κοινὴ παραφθείρασα Τζάκωνας μετωνόμασεν. Nicéphore Grégoras, *Histoire,* IV, 6.

(6) G. Phranzès, p. 104, édition de Vienne.

prouve que la plupart des habitants de la Hellade restaient encore indécis en matière de croyance religieuse. Avant la publication du livre de Georges Pléthon en faveur du paganisme antique, une fraction des Péloponnésiens jetèrent le masque et embrassèrent l'islamisme.

L'empereur Manuel II qui voyageait alors en Angleterre et en France, informé des pourparlers entamés entre le sultan Bajesid et les chefs Péloponnésiens, interrompit son voyage et aborda dans la péninsule hellénique; assisté de son frère, Théodore, le despote de Sparte, il réussit par les menaces et à prix d'or à conjurer le désastre (1). Cinq ans après, le même Théodore étant mort, Manuel II revint dans le Péloponnèse, et, sous prétexte de prononcer l'éloge du défunt, il rassembla dans l'église métropolitaine de Sparte tous les petits princes, Grecs et Albanais, et prononça devant eux le remarquable discours politique qui nous est parvenu (2). A cette occasion, Pléthon adressa à l'empereur deux mémoires sur l'état politique et financier du Péloponnèse. Le cœur de ces Hellènes, jusqu'alors opprimé, tressaillit sans doute de joie quand le célèbre philosophe et légiste de Sparte jeta en face de la cour impériale ces mémorables paroles sur l'origine de ces Péloponnésiens tant calomniés : « Nous sur lesquels vous régnez et commandez, nous appartenons à la race des Hellènes, comme le démontrent notre langue et nos antiques institutions. Sous le nom d'Hellènes nous comprenons les habitants du Péloponnèse, du continent adjacent et des îles qui nous environnent. Cette terre fut toujours habitée par les mêmes hommes depuis les temps historiques, et personne ne l'a occupée avant nous. Les habitants de cette Hellade ne sont pas venus comme des étrangers pour chasser les autres, et

(1) Eloge de Manuel Paléologue (ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, n° 817).

(2) Migne, *Patrologie grecque*, vol. CLVI, col. 182-308.

eux-mêmes ne furent jamais chassés par d'autres peuples ; au contraire, des Hellènes ont occupé cette terre et ne l'ont jamais abandonnée (1). »

L'entourage de Manuel II, au lieu de répondre à ce défi, préféra l'ancien système des pamphlets. Celui de Mazaris a été publié par Boissonade (2), deux autres plus violents, encore inédits, sont conservés à la Bibliothèque nationale de Paris. Dans un de ces derniers pamphlets, les Péloponnésiens sont représentés comme de vrais cannibales, immolant leurs propres enfants dans leurs festins diaboliques (3).

On ne saurait dire au juste quelles furent les conséquences d'un désaccord si continu et si envenimé entre Hellènes et Byzantins. Un grave auteur et homme d'état du XIVe siècle, Théodore Métochite, dit que la haine acharnée et perpétuelle des Hellènes et Albanais contre Byzance est la seule cause de l'affaiblissement *présent* et de la chute *prochaine* de l'empire : « De même sang que nous, ils préfèrent fraterniser avec nos ennemis pour nous faire du mal. Que Dieu fasse disparaître de la terre une race aussi exécrable et impie (4) ! »

(1) Migne, vol. CLX, col. 823-824.

(2) *Anecdota graeca*, vol. III.

(3) Voici un fragment d'un de ces pamphlets : « ἐν ᾧ (dans le Péloponnèse) γένος οὐκ ὀλίγον Ἑλλήνων οὐκ ἀσφαλεῖ γλώττῃ χρώμενον, λόγῳ μὲν εὐσεβεῖς, ἔργῳ δὲ τὸ πᾶν ἄθεοι, καὶ θηρίων ἁπάντων ὠμότεροι, μήτε θεῷ, μήτε φύσεως ὅροις πειθόμενοι, ἀλλὰ πλεονεξίᾳ καὶ ἁρπαγῇ καὶ τοῖς τῶν ὁμοφύλων αἵμασι χαίροντες... οὐ μόνον κατὰ τῶν ὁμοφύλων, ἀλλὰ συγγενῶν, φίλων, γνησίων, καὶ τέλος, ὦ τοῦ θαύματος, τῶν φιλτάτων... τὸ μέγιστον ἄγος ἀνθρωποκτονίας ἐργαζόμενοι, διαφόροις τρόπων εἴδεσι γεγενημένον, ξίφεσιν, ἢ ῥοπάλοις, ἢ λίθοις, ἢ βέλεσιν, ἢ τοῖς προστυχοῦσιν ἑτέροις · ὃ δὲ χεῖρον, ὡς οὐδὲ νεκροῖς τοῖς σώμασιν ἐπέτρεπον ὅσα τὰ νομιζόμενα δίκαια, οὐδ' ἠλέουν ὥστ' ἐπαμύσασθαι κόνιν καὶ τὰ σώματα αὐτὰ συγκρύψαι, οὐδὲ ταφῆς ἀξιοῦσι λαθόντες οἶκτον τῆς κοινῆς φύσεως, ἀλλ' ἐμπαίζουσι μὲν αὐτοῖς πρότερον ὡς ἀθάνατοι, εἶτα ῥίψαντες ἄταφα χαίροντες ἀπαλλάττονται, ἀτιθάσοις καὶ σαρκοβόροις θηρσὶν εὐωχίαν γίγνεσθαι πεποιημένοι · φθάνει ἐν ὑστέρῳ τὸ ξῖφος ἄχρι γυναικῶν ἐγκύων καὶ τῶν νηπίων... » *Éloge de Manuel Paléologue*, ms. de Paris, n° 817, fos 163-164.

(4) Ms. de la Bibliothèque nationale de Paris, n° 2751, fos 16-17.

Il n'y a pas de doute que l'oppression tyrannique des premiers Byzantins fit naître cette haine dans le cœur des Hellènes; il est probable aussi que le fanatisme des premiers chrétiens laissa des traces ineffaçables dans la mémoire d'un peuple aussi jaloux de sa liberté que de sa religion. Un traitement plus doux de la part de Byzance aurait suffi pour faire oublier toute rancune aux générations futures; malheureusement, les Byzantins émirent la folle prétention d'être les descendants des Romains; sous cette fausse qualité, ils traitèrent leurs frères opprimés avec un dédain de conquérants. La haine entre frères est plus opiniâtre qu'entre les étrangers. Voilà pourquoi les Hellènes persistèrent à faire du mal à ces faux frères, en s'unissant même avec les Turcs. Théodore Métochite, premier ministre de l'empire, préfère composer des imprécations vulgaires de vieille femme, en priant Dieu de faire disparaître de la terre les habitants de la Grèce, plutôt que de chercher les moyens d'une conciliation. La haine des Péloponnésiens contre tout ce qui était byzantin fut portée à un point dont le fait suivant donnera une idée. Manuel II, ayant élevé une muraille sur l'Isthme, ils la renversèrent, ce qui provoqua la juste indignation de l'empereur contre ces insensés. Théodore le Despote, pour se venger des Spartiates, vendit sa propre capitale aux chevaliers de Rhodes (1). Constantin Paléologue incendia Clarenza et exila ses habitants pour les punir de leur désobéissance (2).

Les Turcs profitèrent beaucoup de cette lutte fratricide; mais la conquête ottomane eut pour résultat d'y mettre fin. Ceux qui, dans un moment de délire, se jetèrent aux bras des Turcs, virent tout de suite se réaliser la prophétie que l'empereur Manuel leur avait adressée dans la cathédrale de Sparte, sur les vues de

(1) Bosio, *Istoria della Militia di San Giovanni Gerosolimitano.* Rome, 1630, part. II, lib. IV.

(2) Georgilas, *Thrène de Constantinople,* vers 50-62.

ces barbares (1). Le rétablissement du paganisme, que rêva l'académie de Sparte, s'évapora dans quelques déclamations sur la tombe de Pléthon et dans quelques puériles protestations contre ceux qui avaient livré aux flammes l'ouvrage anti-chrétien du philosophe (2). C'est en vain qu'une inscription hellénique, conservée par Cyriaque d'Ancône, évoquait l'ombre des héros de Sparte, pour la restauration de leur ville. Le monde hellénique avait disparu, et c'est du christianisme que la Grèce chrétienne devait attendre sa génération. L'archéologue Anconitain, traduisant en vers italiens l'inscription de Sparte, la fait suivre d'une apostrophe un peu ironique (3), ce qui démontre que les amis mêmes de Pléthon ne croyaient pas que les rares rêveurs de Sparte pussent suffire à ressusciter l'hellénisme.

Malgré tout le mal que le joug écrasant des Musulmans fit en Grèce, il faut avouer que ces quatre siècles d'asservissement procurèrent quelque bien aux Hellènes. C'est alors pour la première fois que le peuple esclave vit dans son église la dernière planche de salut; c'est alors que l'église s'intitula pour la première fois « hellénique (4) ».

Avant d'aborder le sujet que je me propose de traiter, j'ai cru nécessaire d'exposer quelques traits de cette résistance opiniâtre du peuple hellène au système de l'église de Constantinople, système qui tendait à un oubli complet de la tradition païenne. L'église de Rome poursuivait la même tâche, mais non pas avec la même ténacité, par cette unique raison, que les légendes des peuples soumis à son giron manquaient de ce charme merveilleux qui entoure les légendes helléniques.

(1) Migne, *Patrologie grecque,* vol. CLVI, col. 218.

(2) Pléthon, *Les Lois,* édition C. Alexandre. Appendice.

(3) Dixe; ma el secol vil nostro ad confino,
La volta in Mysithra sub Costantino.

(*Inscriptiones seu epigrammata Graeca.* Rome, 1747, p. XLIII).

(4) Voir l'Introduction du IVe volume des *Monumenta Historiae Hellenicae.*

Il est vrai que les Allemands, les Scandinaves et les Finnois réussirent à sauver de la persécution quelques lambeaux des légendes païennes; mais ces légendes, de bonne heure oubliées par les peuples qui les chantaient autrefois, ne sont parvenues jusqu'à nous que par l'écriture. L'attachement des Hongrois aux légendes d'Attila ne pouvait durer longtemps, parce que le nom du héros Hun n'inspirait, hors de Hongrie, que la frayeur et le mépris (1). Le notaire du roi Béla, qui est aussi le premier chronographe du peuple Maggyar, dédaignait les chansons de sa patrie et préférait traduire des romans grecs (2). Il n'est pas de littérature moderne qui ne compte parmi ses plus anciens monuments des imitations de ces romans. C'est probablement cette invasion des chansons helléniques dans tout le monde civilisé qu'avait en vue Luitprand quand il écrivait à propos, de la chute des fils de l'empereur Romain I, « non solum Europa, sed et Asia nunc cantat et Africa (3) ».

II

Les légendes de l'antiquité, en passant par le moyen âge, s'altérèrent; pour la plupart, elles nous sont parvenues comme cette statue du dieu Glaucos, décrite par Platon : brisé par le temps, battu et rongé par les vagues, défiguré par les coquillages, le sable et les algues qui s'appliquèrent sur son corps, le dieu marin devint si méconnaissable que personne ne pouvait plus distinguer la première forme de la statue (4).

Une foule de légendes helléniques, oubliées par le

(1) Amédée Thierry, *Histoire d'Attila*, 1874, vol. II, pp. 347-349.
(2) *Idem*, p. 342.
(3) *Luitprandi Antapodosis*, l. V, c. 22.
(4) Platon, *République*, X, 11.

peuple qui les avait créées, se conservèrent dans des langues étrangères ; d'autres, ayant perdu leur caractère légendaire, furent transformées en épisodes historiques. Par contre, nous voyons des personnages historiques transformés par la légende en êtres fabuleux. A cette dernière catégorie appartient la légende de Phidias et de Praxitèle changés en saints, en philosophes nus, en hommes de marbre et de bronze, enfin en jongleurs qui pouvaient tenir en main des masses de fer rouge.

Cette transformation si bizarre de deux représentants de l'art hellénique en saltimbanques, a sa contrepartie dans une autre légende qui, envahissant le domaine de l'histoire, transforma une tradition fabuleuse en un fait historique moderne. C'est la légende de la fille d'Hippocrate.

Ces deux légendes, si opposées, suffisent seules pour nous enseigner que tandis que les indigènes restent fidèles à la tradition, les étrangers obscurcissent le noyau légendaire jusqu'à le rendre méconnaissable. Commençons par examiner la légende de la fille d'Hippocrate.

Tout le monde connaît ce fait mémorable dans l'histoire de l'établissement des chevaliers de Saint-Jean à Rhodes : sous le grand-maître Hélion de Villeneuve, l'île étant ravagée par un énorme dragon, le chevalier Dieudonné de Gozon entreprit généreusement de délivrer Rhodes de ce fléau (1342). C'est à ce prodige de valeur que ce nouveau Phorbas de l'histoire rhodienne doit son élévation à la dignité de grand-maître de l'Ordre, et son surnom de *Chevalier du Dragon* (1).

Ce fait prétendu historique est une simple fable que les historiens futurs de l'ordre de Saint-Jean doivent écarter : nous en sommes convaincus par le livre déjà mentionné du chevalier John Mauendeville. Le voya-

(1) Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, vol. III, p. 273.

geur anglais ayant visité la Grèce en 1322, c'est-à-dire vingt ans avant l'exploit supposé du chevalier rhodien, enregistra le même fait qui circulait alors parmi les habitants des îles de Cos et de Rhodes, sous la forme d'une pure légende sur Hippocrate.

On sait que la légende occidentale n'épargna ni le prince des médecins, représenté tantôt comme un magicien, tantôt comme un vieil amoureux et un docteur de Tolède (1); les insulaires grecs avaient aussi leur légende, assurément plus digne d'un Hippocrate. Voici comment cette dernière est exposée dans les voyages de Mauendeville : Hippocrate fut un puissant roi de Cos et de Rhodes (Lindos); étant mort, il laissa la succession de son royaume à sa fille qui était très belle. Diane, jalouse de la beauté de la jeune reine, la fit métamorphoser en un hideux dragon qui, retiré dans une caverne de Lindos, ravageait le pays. On croyait que si quelqu'un parvenait à appliquer un baiser sur les lèvres du monstre, la fille d'Hippocrate, reprenant aussitôt sa figure humaine, récompenserait son libérateur en lui offrant sa main, ses trésors et sa couronne. Parmi ceux qui tentèrent un coup si périlleux, est mentionné un vaillant chevalier de Rhodes qui, montant un brave coursier, s'aventura dans la caverne du dragon. A la vue de son libérateur, le monstre éleva la tête pour recevoir le baiser; mais, le cheval pris de frayeur s'élança dans la mer, emportant son cavalier; tous les deux se brisèrent contre un rocher (2).

La seule différence entre la légende recueillie par Mauendeville et la prétendue victoire du chevalier de Gozon contre le dragon de Rhodes est que, dans la légende grecque cavalier et cheval sont morts, tandis que les annales de l'Ordre de Saint-Jean enregistrent qu'en effet le futur grand-maître aurait tué le monstre. Une

(1) Gidel, *La légende d'Aristote*, p. 29.
(2) Joannis de Mandavilla, f. 7-8.

fresque découverte récemment par le colonel Rottiers représente cependant le cheval effrayé à la vue du dragon, et s'élançant vers la mer (1).

Un voyageur français, André Thevet, ayant visité Rhodes cinquante ans après la conquête musulmane (1522), nous a laissé une description détaillée de l'île, de ses souvenirs historiques, du costume et des habitudes de ses habitants qui, dévalisés jusqu'aux vêtements par leurs barbares conquérants, ne sauvèrent que leurs longues chevelures qui flotaient sur leurs épaules comme celles des héros d'Homère. Tandis que tout souvenir des chevaliers de Saint-Jean paraît si vite effacé, une foule de légendes helléniques restent encore enracinées dans l'esprit de ces pauvres Rhodiens, qui avaient la naïve prétention de convaincre le voyageur que tout monument ruiné appartenait à quelqu'un des plus illustres personnages de l'antiquité, comme Homère, Solon, Lycurgue, Esope, Cléobule, etc. Parmi les ruines que le Cosmographe du Roy dit avoir visitées, il y avait aussi un grand monument couvert de bas-reliefs. Selon les Juifs Rhodiens, ce monument était le tombeau d'Hippocrate; selon une tradition grecque, ces bas-reliefs pourraient bien appartenir à un monument élevé par la célèbre reine de Caire, Artémise, la conquérante de Rhodes (2).

(1) Lacroix, *Iles de la Grèce,* planche XXII.

(2) « Mais puis que ie suis sur les antiquitez de ladite ville, il fault noter, qu'à l'une des portes, ioignant les murailles, et assez pres du port, ie veis un sepulchre fort antique, où estoit l'effigie d'une femme, a demy levée, gisante dans un lict, laquelle tenoit un grand hanap entre ses mains et pres de sa bouche, comme si elle vouloit boire : pres de laquelle il en avoit deux autres toutes debout, l'une desquelles tenoit un vase, comme preste a luy verser à boire, et de l'autre costé, qui est le dehors et exterieur du tombeau, y apparoissoient deux petits enfans tout nuds, ainsi que ie vous les ay representez par figure. Aux deux extremitez et parties laterales dudit sepulchre, estoient enlevez en bosse plusieurs personnages, sçavoir trois hommes à cheval, et un qui les suit à pied, à la partie gauche, et de l'autre costé trois hommes rangez, qui

Sur l'origine de ce tombeau Thevet fait nombre de conjectures, mais il n'arrive à aucun résultat. Pour notre part, doutant que le voyageur ait réellement vu de ses propres yeux le tombeau décrit et dessiné, nous préférons supposer qu'il a lu la description du monument dans quelque vieille chronique de Rhodes (1).

Cependant nous ne pouvons rejeter complètement la tradition grecque sur l'origine Carienne de ce monument. Vitruve, qui raconte un épisode de la guerre d'Artémise contre les Rhodiens, ajoute qu'elle fit élever un trophée de sa victoire avec deux statues de bronze, dont l'une représentait l'île soumise, et l'autre Artémise imprimant sur le front de Rhodes les stigmates de la servitude. Les Rhodiens n'osèrent abattre ce trophée consacré par la religion, mais ils l'environnèrent d'un édifice plus élevé appelé ἄδατον (2).

Il est probable que l'imagination, s'emparant de ce fait, transforma la statue de Rhodes esclave (3) en cette

sont à pied, ayant les testes nues et les cheveux fort crepeluz, portans contenance de gens tristes et desolez, lesquels ie n'ay peu exprimer en ceste figure... Quelques Juifs me dirent que c'estoit la sepulture de ce grand médecin Hippocrates : combien qu'il ne soit point vraysemblable, comme ie leur feis response, attendu qu'il ne mourut point à Rhodes... Ainsi ie ne puis bien arrester mon iugement sur cecy, si ce n'est pour le respect d'Artemisie, joinct que quelques Grecs assez accorts me dirent, que ladite representation avoit iadis esté apportée là par les chevaliers de la Peninsule de la Doride (Carie). » La *Cosmographie universelle* d'André Thevet, cosmographe du Roy. Paris, 1575, vol. I, f°s 206-207.

(1) Thévet dit que de son temps se conservaient à Rhodes des livres traitant des antiquités de l'île (f° 208 verso). Le colonel Rottiers vit en 1825 une chronique manuscrite de Rhodes en langue grecque (Lacroix, *Iles de la Grèce*, p. 158).

(2) Vitruve, l. II, c. VIII.

(3) On sait qu'un des anciens noms de Rhodes fut Ὀφιοῦσα (l'île des serpents). Selon Bochart, la même chose signifie en phénicien le nom de Rhodes (Gesirath-Rod = l'île des serpents). Si l'étymologie phénicienne est vraie, la reine de Carie, comme sémite, la connaissait bien, et rien n'empêche de supposer que la statue de l'île de Rhodes avait quelque rapport avec la forme du serpent.

fille d'Hippocrate qui vivait retirée dans une caverne sous la forme d'un serpent. Le nom même de cette femme jalouse, Diana, conservé dans la légende, pourrait bien être une traduction de celui d'Artémise. Le lieu où le monstre vivait, appelé *Μαυρας* (mauvais sentier) par les chronographes de l'ordre de Saint-Jean, peut aussi être un souvenir de l'*ἄβατον* (lieu inaccessible) de Vitruve (1).

C'est toujours à force de conjectures un peu hasardeuses qu'on réussira à tirer quelque lumière de ce chaos de légendes; je n'insiste pas trop sur la justesse d'une telle explication de la légende rhodienne, au contraire, je serai heureux de voir les savants aborder un sujet si intéressant et proposer une nouvelle conjecture plus plausible.

A la fin de cette étude, on verra qu'un souvenir de la plus ancienne tradition sur les serpents de Rhodes est conservé parmi les habitants modernes de la terre d'où Phorbas tirait son origine; c'est au même peuple que nous devons la nouvelle légende que nous allons examiner.

III

Les premières traces de la légende de Phidias et de Praxitèle comme saints et philosophes nus se rencontrent à Rome.

(1) Dans un conte chypriote, un prince est changé en serpent (Sakellarios, *Cypriaca*, III, pp. 163-168). Dans une légende allemande nous rencontrons la forme opposée de la légende rhodienne. « Un jeune héros a l'espoir de délivrer une jeune fille en lui donnant trois baisers; la première fois, son baiser est donné à une belle fille, la seconde fois, à un monstre, moitié femme et moitié serpent; la troisième fois, il se refuse de l'embrasser, parce qu'elle a pris la forme complète d'un serpent. » Gubernatis, *Mythologie zoologique*, Paris, 1874, vol. II, p. 443.

On sait que près de la place où le pape Grégoire XIII fit construire le palais Quirinal, résidence actuelle des rois d'Italie, s'élevaient autrefois les thermes de l'empereur Constantin. En 1589, sous le pontificat de Sixte Quint, au milieu des décombres de ces thermes, on découvrit deux admirables statues colossales représentant deux chevaux avec leurs dompteurs. Des inscriptions latines, d'une date incertaine, gravées sur le piédestal de l'un et l'autre monument disaient que les deux colosses ne doivent leur naissance qu'à un concours artistique entre les deux plus grands représentants de la sculpture, Phidias et Praxitèle; les mêmes inscriptions ajoutaient que les deux artistes choisirent comme sujet de leur concours Alexandre domptant Bucéphale (1). Les voyageurs peuvent encore lire sur le piédestal de deux statues qui font le plus important ornement de la place du palais Quirinal ces deux autres inscriptions : OPUS PHIDIAE : OPUS PRAXITELIS.

La science, ne pouvant souscrire à l'anachronisme si naïf qui faisait Phidias contemporain de Praxitèle et du conquérant macédonien, préféra conjecturer que, selon toute probabilité, les deux beaux colosses, œuvre d'un sculpteur grec inconnu, représentent Castor et Pollux.

Les Romains modernes, peu satisfaits de la légende d'un concours entre Phidias et Praxitèle, en inventèrent une autre plus étrange; voici cette dernière légende, telle qu'elle se trouve dans les *Mirabilia Urbis Romæ,* compilation rédigée au XIIe siècle.

« Un jour se présentèrent à l'empereur Tibère deux

(1) Voici ces deux inscriptions qui se lisaient jusqu'au siècle passé : « Phidias nobil. scultor ad artificii praestantiam declarandam, Alexandri Bucephalum domantis effigiem a marmore expressi. — Praxiteles scultor ad Phidiae aemulationem, sui monumenta ingenui, posteris relinquere cupiens, eiusdem Alexandri Bucephalique signa felici contentione perfecit. » *Descrizione di Roma.* Rome, 1719, vol. II, pp. 369-371.

jeunes philosophes nus, les saints *(sancti)* Praxitèle et Phidias. L'empereur les regarda avec surprise et demanda pourquoi ils erraient ainsi nus. Ils lui répondirent : parce que à nos yeux tout mystère se dévoile, et tout le monde se présente nu; nous pouvons te répéter mot par mot tout discours que tu feras retiré dans ta chambre, même ta pensée la plus secrète. Tibère répéta : Si vous le faites, je vous donnerai tout ce que vous demanderez. Ils ajoutèrent : Nous ne voulons pas d'or en récompense de notre science, nous désirons seulement un monument. Le jour suivant ils dévoilèrent, en effet, à l'empereur ses pensées les plus secrètes. Tibère érigea le monument des deux chevaux qui battent la terre de leur pied, symbole des dominateurs puissants de ce monde. On disait qu'un roi puissant arriverait un jour et, montant sur les deux chevaux, subjuguerait tous les princes de la terre. A côté des chevaux se tiennent les hommes nus; leurs bras élevés et leurs poings serrés signifient la révélation de l'avenir; leur nudité symbolise que toutes les sciences sont nues à leurs yeux (1). »

Au temps de la rédaction des *Mirabilia*, une statue d'Hygie se trouvait près des dompteurs des chevaux; elle était environnée d'inscriptions mystérieuses et tenait une coupe dans laquelle un serpent s'abreuvait. Selon la même tradition, ces symboles représentaient l'Église, et signifiaient que personne ne pourrait déchiffrer le sens des lettres cabalistiques sans se laver auparavant dans la coupe (2).

Ces inscriptions mystérieuses font penser qu'il s'agissait de quelque enchantement magique pareil à ceux dont le célèbre Apollonius de Tyane a doté Constantinople, selon la tradition byzantine. On sait que ces en-

(1) Mirabilia urbis Romæ (de equis marmoreis).

(2) Gregorovius, *Geschichte Stadts Rom im Mittelalter*, vol. III, chap. IV.

chantements des statues se rattachaient à la fortune de la ville elle-même. Dans ce cas, on peut supposer qu'une semblable légende existait pour Rome dont la fortune se liait à l'enchantement accompli par Phidias et Praxitèle. En effet, sous le règne d'Edouard Ier, une étrange prophétie circulait parmi les Anglais, d'après laquelle l'œuvre de Constantin (le christianisme) tomberait le jour où les chevaux de marbre seraient tombés.

Constantine, cades, et equi de marmore facti (1).

Pendant que l'imagination romaine changeait les deux artistes en magiciens, à Byzance circulait une autre légende non moins bizarre. L'union des noms de Phidias et Praxitèle dans les mêmes légendes, tant à Rome qu'à Constantinople, fait penser que toutes ces traditions superstitieuses ne proviennent que d'une seule et même source.

Pour les Byzantins, Phidias et Praxitèle ne sont plus des philosophes nus, ni des saints, mais deux êtres surnaturels *de marbre et de bronze* qui peuvent subir sans danger la plus terrible des épreuves.

On sait que, pendant tout le moyen âge, on croyait que, si la justice humaine devenait impuissante à découvrir l'auteur d'un crime, l'assistance divine pouvait y suppléer. Dans un de ces *jugements de Dieu* ou *Ordalies,* comme on disait en Occident, l'épreuve du fer rougi au feu était admise en compurgation. Cette ordalie portait chez les Byzantins le nom de *Phidias-Praxitèle.*

Il est vrai qu'on rencontre parmi les Francs et autres peuples du Nord l'épreuve du feu (2), mais cela ne dé-

(1) *Idem,* vol. II, chap. v.

(2) Victor Faucher, *Les assises du royaume de Jérusalem.* Rennes, 1841, pp. 651-661; Martinus Delrius, *Disquisitiones magicæ.* Venise, 1746, pp. 566-76.

montre nullement que cette étrange coutume eût été importée de l'Occident à Byzance. Déjà les Aryas connaissaient l'ordalie du feu (1); on la rencontre aussi en Grèce pendant les temps héroïques, comme on le voit par ces vers de Sophocle, qui représente les gardiens du corps de Polynice disant à Créon qu'ils sont prêts, pour prouver leur innocence, à prendre en mains de masses de fer rougi au feu :

Ἥμεν δ' ἕτοιμοι καὶ μύδρους αἴρειν χεροῖν,
καὶ πῦρ διέρπειν, καὶ θεοὺς ὁρκωμοτεῖν
τὸ μήτε δρᾶσαι μήτε τῳ ξυνειδέναι
τὸ πρᾶγμα βουλεύσαντι μήτ' εἰργασμένῳ (2).

Dans le roman de Théodore Prodrome, le Chypriote Cratandros raconte que, pour se purger d'une accusation, il fut obligé de subir l'épreuve du feu (3). On verra tout à l'heure que l'ordalie du fer rouge persista dans la patrie de Cratandros jusqu'au XVIe siècle.

Georges Pachymère, qui affirme avoir vu de ses propres yeux la compurgation de beaucoup de prévenus par cette épreuve, s'exprime en ces termes : Tout suspect de conspiration contre la vie de l'empereur était voué à une mort certaine, s'il ne consentait pas à subir l'épreuve du feu. Dans ce cas, il devait se purifier pendant trois jours consécutifs par un jeûne austère et la prière; la main qui allait saisir le fer rouge était soigneusement enveloppée et scellée même pour que rien n'y fût déposé dans le but d'anéantir le feu. Ainsi préparé, le prévenu était obligé d'empoigner d'un coup sûr la masse de fer (μύδρος) rougi au feu et de se promener quelque temps. L'instrument destiné à cette épreuve était nommé *le saint* (ὁ ἅγιος) (4).

(1) *Les lois de Manou*, 8, 114, 115.
(2) Antigone, vers 264-267.
(3) Τὰ κατὰ Ῥοδάνθην, A, vers 396-400.
(4) *De Michaele Palaeologo*, lib. I, c. XII.

Georges Acropolite, en racontant le complot de Michel Paléologue contre l'empereur Jean Batatzis (1252), nous fournit d'autres détails sur l'épreuve. Faute de témoignages suffisants, les magistrats préposés à l'enquête soumirent à l'inculpé l'idée de démontrer son innocence en défiant en duel son accusateur Nicolas Manglavites. Tous les deux, accusé et accusateur, se mirent à cheval et combattirent entre eux jusqu'à ce que Paléologue jeté en bas de sa selle fut reconnu vaincu et, par conséquent, déclaré coupable. L'accusé continuant de protester de son innocence, on lui proposa l'ordalie du fer rouge qui allait mieux à la noblesse de son origine. Paléologue refusa la proposition et dit que *des jongleurs comme Phidias et Praxitèle, hommes de marbre et de bronze, pouvaient seuls affronter une épreuve si terrible* (1).

Acropolite enregistre dans ses annales un dialogue curieux entre Paléologue et l'archevêque de Philadelphie, un des magistrats. Dans ce document, l'épreuve du fer rouge, auparavant inconnue aux Byzantins, est désavouée par ceux-ci comme une coutume païenne.

Paléologue dit à l'archevêque que, s'il montre une répugnance contre le fer rouge, c'est à cause de l'origine païenne de cette épreuve, et qu'il est tout prêt à la subir d'une manière chrétienne. « Puisque, dit-il, un saint homme comme vous me conseille de subir l'épreuve j'y consens sous la condition que votre sainteté, habillée de ces mêmes habits sacrés qu'elle porte dans les messes les plus solennelles, rougira le fer de ses mains propres, comme si elle accomplissait le sacrifice du corps de Jésus; puis elle remettra dans ma main l'instrument. Ainsi je pourrai espérer que Dieu, dédaignant mes propres péchés, consentira à exécuter un pareil prodige au triomphe de la vérité. » L'archevêque répondit : « Tu as raison, jeune homme, de désapprou-

(1) « *τὸ δὲ μύδρου κρατῆσαι τερατουργοῦ τινος, οἷος ἦν Φειδίας καὶ Πραξιτέλης...* » *Acropolite*, col. 1108 et 1112, édition de Migne.

ver une coutume qui, inconnue à notre empire romain, n'est pas mentionnée dans les lois politiques, non plus que dans la tradition ecclésiastique. C'est une loi barbare qui, auparavant inconnue chez nous, ne fut introduite que récemment par ordre de l'empereur. » Paléologue répéta : « Si j'étais né ou élevé parmi les barbares, alors initié dans leurs coutumes je pourrais subir l'épreuve de la manière qu'on la propose ; au contraire, je suis un Romain, élevé sous les lois et les coutumes romaines et, par conséquent, je ne désire être jugé que d'après nos lois.»

Tout l'entourage de l'empereur, frappé des arguments de Paléologue, proposa son acquittement. Ce furent surtout les Latins au service de Batatzis qui osèrent les premiers parler en sa faveur. Cependant l'empereur, s'obstinant à considérer l'ordalie du fer rouge comme la seule purgation de tout crime, continua de regarder Paléologue comme coupable, en disant devant le chronographe qui nous a transmis cet épisode judiciaire : « Oh, le misérable, comme il est déchu (1) ! »

Pachymère, d'accord avec Acropolite, nous informe que ce fut l'empereur Batatzis qui, le premier, fit introduire l'épreuve de fer rouge dans la procédure criminelle. Or il n'est pas inutile de rechercher quelle était sa patrie.

Dans la chronographie byzantine, on rencontre pour la première fois le nom de Batatzis au milieu du XIe siècle. Le général Jean Batatzis, le premier de ce nom, figure parmi les chefs Macédoniens qui se révoltèrent contre l'empereur Constantin Monomaque (1047) ; vaincu et condamné au supplice, il conserva jusqu'à la mort un sang-froid qui excita l'admiration de ses ennemis (2). Il habitait probablement Rhodosto, où sa veuve joua

(1) *Acropolite*, pp. 1114-1115, édition de Migne.

(2) Michel Psellus, *Chronographie* (Sathas, *Bibliotheca med. ævi*, t. IV), p. 161.

plus tard un rôle considérable (1). D'autres membres de cette famille militaire sont mentionnés par Choniate et Cinname jusqu'au XIIIe siècle, où nous voyons Jean Batatzis, beau-fils de Théodore Lascaris, lui succéder à l'empire, campé alors à Nicée (1222).

Mais, tandis que les ancêtres de Jean Batatzis sont présentés comme des Macédoniens, celui-ci est qualifié de Thessalien dans une compilation vulgaire des oracles dits de Léon le Sage (2). Le chronographe Ephrémius dit au contraire que sa patrie était Didymotichon (3); Nicodème l'Agiorite le veut originaire d'Andrinople (4). Des assertions aussi contradictoires ne doivent pas nous embarrasser; déjà les anciens comprenaient sous la dénomination de la Macédoine, la Thrace, la Thessalie, l'Epire et l'Illyrie (5). La science moderne ne réussit pas encore à éclaircir un problème ethnographique que Strabon lui-même avouait ne pouvoir expliquer (6). Il est probable que cette confusion de l'horographie macédonienne devait son origine à l'administration romaine, mais, en même temps, il est certain que les Byzantins comprenaient la Thrace et la Thessalie dans la Macédoine à cause des colonies macédoniennes qui y étaient établies. L'empereur Jean Cantacuzène affirme que de son temps les régions montagneuses de la Thessalie étaient occupées par les Albanais (7). On sait que, pendant tout le moyen âge, ce dernier peuple porte le nom de Macédoniens. Quoique quelques auteurs, Chalcondyle en tête, persistent à regarder les Albanais modernes comme les anciens Macédoniens, une telle descendance paraît

(1) Michel Attaliate, p. 245, édition de Bonn.
(2) *Oracles de Léon le Sage*, p. 36, édition de M. Legrand.
(3) *Chronographie d'Ephrémius*, vers 7846.
(4) Συναξαριστής, Zante, 1868, vol. I, p. 227.
(5) Desdevises-du-Dezert, *Géographie de la Macédoine*, pp. 180-189.
(6) Strabon, VII, 7.
(7) Cantacuzène, I, p. 474, édition de Bonn.

plutôt légendaire qu'historique. Georges Castriote, qui connaissait bien son peuple, ne considérait pas les Macédoniens comme ses ancêtres (1).

Un autre argument très important plaide en faveur de l'origine albanaise de Jean Batatzis. L'épreuve du fer rouge, que cet empereur fit introduire le premier dans la procédure byzantine, est une coutume spéciale au peuple albanais. On sait que depuis le IVe siècle une nombreuse colonie de ces Albanais, appelés aussi Macédoniens, habita l'île de Chypre et continua de former une caste à part jusqu'à la réduction de l'île, sous la domination ottomane (1572) (2). Un document chypriote nous informe que c'est dans l'épreuve du fer rouge que consistait toute la procédure de ces Albanais.

En 1531, les Vénitiens ordonnèrent la traduction des Assises du royaume de Chypre en langue italienne. Dans les anciens textes rédigés en vieux français et en idiome chypriote, le duel judiciaire est souvent cité comme purgation criminelle; des chapitres entiers des Assises prescrivent la manière de combattre de deux champions (3). Ce duel judiciaire étant tombé en desuétude au temps de la traduction des Assises, les légistes Chypriotes, dans l'embarras d'expliquer le mot *jugement* du texte des lois, ajoutèrent une scolie qui interprète étrangement le duel judiciaire comme étant cette ordalie du fer rouge en vigueur parmi les Albanais chypriotes (4).

(1) « Nos ancêtres, écrit-il au roi de Naples, furent ces Epirotes de Pyrrhus... Si *tu veux* que l'Albanie fasse partie aussi de la Macédoine, tu seras obligé de reconnaître en nous les descendants d'Alexandre le Grand. » Sathas, *Anecdota græca*. Athènes, 1867, vol. I, p. x.

(2) Sur cette colonie voir la *Chronique de Léonce Machéras*, publiée par Miller et Sathas. Paris, 1882, vol. I, p. xvi.

(3) Voir les chapitres CCLVII, CCLVIII, CCLIX du texte grec des Assises (Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*, vol. VI, p. 213 sq.).

(4) « Che cosa portar il judicio. Nota come in più lochi de l'Assisa dice portar el judicio ; questo judicio antiquamente si usava et ancor si usa da li Stradioti Albanesi fare, o portare in questo modo, videlicet, se fà schaldare una verga di ferro tanto che si faci foco, et poi colui che

Nous ignorons si l'ordalie des Albanais chypriotes avait quelque rapport avec Phidias et Praxitèle, comme chez les Byzantins. D'autre part, il est intéressant de rencontrer parmi les Albanais épirotes le premier indice d'un Phidias légendaire.

Dans les chroniques bien connues de l'Epire se trouve un fragment confus qui nous transporte aux temps fabuleux. D'après la légende renfermée dans ce fragment, les Athéniens envoyèrent une colonie au pays des Molosses et des Chaoniens, sous la conduite d'un Atlas, accompagné d'un sage conseiller, Aristobule, le collègue de Phidias (Ἀφειδίας). Athènes, jalouse de la prospérité de cette colonie, bannit les chefs et surtout le collègue de Phidias, comme *un menteur et un trompeur* (ψεύστης καὶ ἀπατεών) (1).

Malheureusement, la chronique, incomplète au commencement, ne dit presque rien sur Phidias, dont le nom est cité une seule fois. Dans ce cas, nous sommes libres de supposer qu'une légende était déjà formée chez les Albanais, et que le fondement de cette légende était probablement la fameuse querelle de l'artiste avec les Athéniens. C'est sans doute dans le même esprit légendaire que fut formée la tradition romaine qui montrait le célèbre statuaire parcourant le monde tout nu. Le naïf anachronisme de cette dernière légende qui faisait Phidias le contemporain d'Alexandre le Grand et son concours avec Praxitèle pour représenter le conquérant macédonien domptant Bucéphale, sont des arguments en faveur de la conjecture d'après laquelle

li vien imputato, mette una carta ugnola nella palma destra, et sopra la carta el ferro caldo, et con quello camina quaranta passi; s'el sarà salvo, idest se non si brusa la mano, diceno esser innocente, et s'el si brusa, vien condannato, come convinto di quel delicto; et questo vol dir portar el judicio. » *L'Assisa. La Bassa Corte.* Venetia, 1535, f. 41 verso (*capo ultimo*).

(1) *De rebus Epiri,* pp. 264, 267 (dans la Byzantine de Bonn).

cette légende prit naissance parmi les Macédoniens, c'est-à-dire les Albanais.

L'union du nom de Phidias à l'ordalie du feu pourra facilement être expliquée par le fait historique de son acquittement sur le chef de calomnie. Le peuple qui a inventé une telle légende, en s'emparant de ce fait, imagina que c'était à l'épreuve du feu que le statuaire accusé devait son acquittement.

Dans l'examen de la légende relative à la fille d'Hippocrate, nous avons promis de revenir sur ce récit pour y relever une étrange coïncidence qui existe entre l'ancienne tradition de Rhodes et celle de Chypre, relativement très moderne.

Selon Diodore de Sicile, l'île de Rhodes étant ravagée par les serpents, un oracle d'Apollon conseilla aux habitants de demander l'assistance de Thessalien Phorbas. Celui-ci conduisit à Rhodes une colonie qui débarrassa l'île de ce fléau (1). Selon les chroniques chypriotes, l'empereur Constantin, informé par sa mère, sainte Hélène, qu'une grande sécheresse dépeuplait Chypre, y envoya une colonie albanaise sous la conduite de Calocéros (2). Mais ce n'est pas seulement la sécheresse qui fut cause de la dépopulation de Chypre; l'île souffrait alors et souffre encore de cet aspic venimeux qui, connu chez les anciens sous le nom de κωφίας, porte encore le même nom parmi les Chypriotes (κουφή). La mission de Calocéros fut de purger aussi l'île de ce fléau; dans ce but, le duc épirote inventa un ingénieux stratagème; il y fit introduire un nombre considérable

(1) Diodore de Sicile, V, 85, 5.

(2) Sur Calocéros voir Sathas, *Bibliotheca græca medii ævi*, vol. II pp. VIII-XII.

de chats qui livrèrent une guerre acharnée aux aspics (1). C'est à cause de la colonie de ces chats que l'ancien promontoire *Curias* changea son nom en celui de *Cap aux Chats* (italien *Cavo Gatti*). Les Albanais ayant disparu de Chypre, quelques survivants du régiment des chats, qui étaient nourris autrefois aux frais du gouvernement, se rencontrent encore sur leur promontoire à l'état sauvage. Il existe aussi parmi les Chypriotes modernes quelques privilégiés qui conservent le secret de rendre impuissant le venin de l'aspic (2). Il est probable que, parmi ces derniers, persiste encore quelque tradition qui pourra un jour éclaircir toutes ces légendes si peu connues.

(1) « Calocer, premier duc, emmena avec luy en Cypre les Albanois Macédoniens ou Epirotes, qui estoient tous hommes d'armes... Semblablement ce duc pour extirper et nettoyer le païs de certains serpens nez durant les grandes chaleurs, y bastit un monastère où il fit nourrir plusieurs chats (comme il a esté dict cy-dessus) qui alloient à la chasse desdits serpens et qu'ils mangeoient sans en recevoir aucun dommage. » Estienne de Lusignan, *Description de toute l'isle de Cypre*. Paris, 1580, f° 107 recto.

(2) Sakellarios, vol. I, p. 18.

SUR UN MORCEAU

DU

DISCOURS CONTRE LA LOI DE LEPTINE

PAR HENRI WEIL

En combattant la loi de Leptine, Démosthène insiste sur les conséquences qu'elle aurait si elle était confirmée. Il énumère un grand nombre de bienfaiteurs de la ville d'Athènes que le peuple ne pourrait priver des immunités accordées, sans commettre un acte à la fois d'ingratitude et de mauvaise politique. A la tête de cette liste il place Leucon, prince de Bosporos. Tout le monde se souvient de ce morceau éloquent (1), qui a dû produire un grand effet, et qui est instructif pour nous par les renseignements historiques qu'il fournit. A y regarder de près, ce morceau soulève deux questions, l'une historique, l'autre morale. Quel était le genre d'immunité dont jouissait Leucon? L'argumentation de Démosthène est-elle aussi solide qu'elle est brillante?

Le scholiaste grec dit que Leucon avait été exempté par les Athéniens des droits d'exportation et d'importation, et cette opinion est généralement reçue. Démos-

(1) *Lept.*, §§ 29-40.

thène ne dit pas la chose en propres termes, mais comme il établit un parallèle entre la franchise des droits d'exportation que ce prince avait accordée dans ses ports aux navires en destination d'Athènes, et le privilège décerné par les Athéniens à ce prince, on est naturellement amené à croire qu'il y avait réciprocité et que les exemptions étaient de même nature de côté et d'autre. Cependant, deux savants allemands, Benseler et Westermann, ont soutenu que la loi d'Athènes n'admettait aucune exemption de ces droits, et M. Thumser, dans un mémoire récent consacré à cette partie de la législation d'Athènes, sans trancher cette question générale, prétend démontrer que, dans le passage relatif à Leucon, il ne saurait être question d'une immunité de ce genre (1). Voici son raisonnement : la loi de Leptine se rapportait exclusivement aux liturgies ordinaires, elle voulait que personne, dans la ville d'Athènes, ne fût affranchi de ces charges, mais elle ne s'occupait pas des droits de douane. Cela est incontestable, l'orateur le suppose implicitement dans tout le cours de son plaidoyer, et il le dit positivement en certain endroit. En soutenant que la loi de Leptine lèse les intérêts de Leucon, comment Démosthène pourrait-il avoir en vue un genre d'immunité qui, si tant est qu'il existât à Athènes, n'était certainement pas aboli par cette loi? L'argumentation est bonne, les prémisses sont justes et la conclusion est rigoureuse, à une condition cependant, c'est que Démosthène raisonne avec une entière bonne foi et ne fasse aucune chicane à son adversaire.

Voyons comment l'orateur démontre que la loi de Leptine dépouille le prince de Bosporos de ses privilèges (2). Cette loi ordonne « Nul citoyen, nul isotèle,

(1) Benseler et Westermann dans les Introductions à leurs éditions de la *Leptinéenne;* W. Thumser, *De civium atheniensium muneribus eorumque immunitate,* Wien, 1880, pp. 125-131.

(2) Voy. §§ 29-30.

« nul étranger ne sera exempt ». D'un côté, la loi ne dit pas « nul étranger domicilié dans Athènes », mais simplement « nul étranger » : elle atteint donc Leucon de Bosporos ; en disant « nul citoyen », elle l'atteint encore à un autre titre, car les Athéniens avaient conféré à Leucon le droit de cité. D'un autre côté, dit Démosthène, la loi ne spécifie pas non plus la nature de l'exemption, elle dit simplement : personne ne sera exempt, sans ajouter si c'est de la chorégie ou de quelque autre chose (ὅτου ἀτελῆ, χορηγίας ἢ τίνος ἄλλου τέλους), et, par suite de cette rédaction générale, elle supprime l'exemption dont jouit Leucon. Comment faut-il entendre ces mots? Là est toute la question. Il résulte des termes dont se sert Démosthène que Leucon ne serait pas atteint si la loi ne visait que la chorégie, de même qu'il ne serait pas atteint à titre d'étranger, si la loi n'avait en vue que les étrangers domiciliés à Athènes. Or, le mot de chorégie est employé tantôt dans un sens plus large, tantôt dans un sens plus restreint. On peut distinguer les chorèges proprement dits de ceux qui faisaient les frais d'une course aux flambeaux (γυμνασίαρχοι) ou d'un repas public offert aux membres de la même tribu (ἑστιάτορες); on peut aussi comprendre ces diverses liturgies sous le nom de chorégie. Comment faut-il entendre ce terme ici? Dans son sens restreint, répondent les savants dont nous venons de citer les noms; comme la loi de Leptine ne regardait que les liturgies, il est inadmissible, disent-ils, que Démosthène fasse allusion à des charges en dehors des liturgies. Ils n'ont pas bien réfléchi à la portée de leur interprétation. Pour qu'elle fût juste, il faudrait supposer que Leucon eût été exempté des charges de gymnasiarque et d'hestiateur sans être exempté de celle de chorège; or, cela est tout à fait inadmissible. En disant ἄλλου τέλους, Démosthène désigne donc autre chose que ces liturgies, et cet autre chose ne peut être que les droits d'entrée et de sortie.

L'examen de la suite du morceau confirme cette interprétation. Au § 31, l'orateur fait ressortir la générosité de Leucon, en disant : « Il a reçu de vous l'immunité pour lui-même et ses enfants, et il vous l'a donnée à tous. » (Ἔχων γὰρ ἐκεῖνος ἑαυτῷ καὶ τοῖς παισὶ τὴν ἀτέλειαν ἅπασι δέδωκεν ὑμῖν). Leucon avait affranchi les Athéniens des droits d'exportation ; la tournure de cette phrase semble indiquer que la franchise dont jouissait Leucon était de même nature. Au § 36, nous apprenons que ces privilèges accordés de part et d'autre avaient été inscrits en plusieurs copies sur des stèles dressées l'une à Bosporos, l'autre au Pirée, la troisième dans un lieu situé sur la côte asiatique du Bosphore de Thrace et appelé Hiéron. Pourquoi au Pirée plutôt que dans Athènes? Pourquoi à Hiéron plutôt qu'à Delphes ou à Olympie? La réponse est simple. Les Athéniens percevaient des droits sur les marchandises tant au Pirée qu'au Bosphore de Thrace, comme Leucon en faisait payer à Bosporos du Pont. Il y a une relation évidente entre la nature des exemptions et les lieux où sont exposés les décrets qui les sanctionnent. Je n'oublie pas que le détroit de Byzance n'était plus au pouvoir d'Athènes lorsque la Leptinéenne fut prononcée, mais il l'avait été en 390 quand Thrasybule rétablit le péage (fait rappelé au § 60 de notre discours). Or, Leucon régna depuis 393, et les décrets athéniens qui lui conféraient des honneurs déjà décernés autrefois à son père Satyros remontent certainement aux premières années de son règne.

Arrivons au § 40 : Démosthène y dit que, si la loi de Leptine entrait en vigueur, rien n'empêcherait qu'un citoyen d'Athènes désigné pour une liturgie sommât Leucon de faire avec lui un échange de fortune, ou bien de fournir lui-même la liturgie. Ce passage peut, au premier abord, sembler contredire l'opinion que nous soutenons, mais, par le fait, il sert à la confirmer. L'orateur emploie une tournure (Καὶ μήν) qui marque la

transition à un nouvel argument; jusqu'ici il avait implicitement admis dans ses raisonnements une chose évidente par elle-même, à savoir que le prince de Bosporos ne pouvait être astreint aux liturgies d'Athènes; mais sa subtile sagacité ne laisse échapper aucun argument. Le décret en faveur de Leucon portait sans doute, outre la mention spéciale des droits d'entrée et de sortie, la formule usitée pour les immunités accordées à des étrangers ἀτέλειαν ἁπάντων; et, comme Leucon avait reçu droit de cité à Athènes, son immunité générale étant abolie, Démosthène ajoute, en passant, une dernière considération très imprévue : je ne vois pas, dit-il, comment Leucon serait à l'abri d'un procès d'*antidose*.

Sauf cette dernière considération, tout ce que dit Démosthène se rapporte aux immunités commerciales de Leucon : Démosthène soutient, il n'y a pas à en douter, qu'une loi qui ne concerne en rien cette espèce d'immunité aura pour conséquence d'en priver Leucon. Comment arrive-t-il à faire sortir de la loi ce qui n'y est point et ne peut y être? En détachant quelques mots dont le sens est précisé par le contexte dont ils font partie, mais qui peuvent être autrement interprétés si on les isole. Voici, en effet, le commencement de la loi de Leptine cité ailleurs (1) par Démosthène lui-même : « Afin que les liturgies soient supportées par les plus riches, personne ne sera exempt, ni citoyen, ni isotèle, ni étranger ». Ὅπως ἂν οἱ πλουσιώτατοι λῃτουργῶσιν, μηδένα μήτε τῶν πολιτῶν μήτε τῶν ἰσοτελῶν μήτε τῶν ξένων εἶναι ἀτελῆ (2). N'est-il pas clair que l'exemption abolie par Leptine se rapporte exclusivement aux liturgies? Démosthène convient, dans un autre endroit (§ 130), que Leptine lui-même a ainsi déterminé la portée de sa motion. Dans le morceau qui nous occupe, il omet les

(1) Voy. § 127.
(2) Voy. la citation, § 127, complétée par celle du § 29.

mots : « Afin que les liturgies soient supportées par les plus riches », et il arrive ainsi à prêter à Leptine une idée qui était loin de sa pensée et en désaccord avec le reste de sa loi.

Résumons, en terminant, les points qui résultent de cette discussion. Le peuple d'Athènes accordait, au IVe siècle, l'exemption des droits d'entrée et de sortie, rarement sans doute et pour des motifs particuliers; il avait accordé cette exemption à Leucon de Bosporos en échange des franchises dont les Athéniens jouissaient eux-mêmes dans les ports de ce prince. En second lieu, Démosthène se sert quelquefois de raisonnements captieux, de chicanes, il n'attaque pas toujours ses adversaires avec des armes de bonne guerre, et il faut le lire avec une certaine défiance jusque dans ses morceaux les plus éloquents et les plus chaleureux : il y a chez lui un singulier mélange des roueries de l'avocat avec la haute raison de l'homme politique et les nobles accents du patriote.

QUELQUES NOTES CRITIQUES

SUR

LE LIVRE PREMIER DE THUCYDIDE

PAR ALFRED CROISET

1, 1. Θουκυδίδης Ἀθηναῖος ξυνέγραψε τὸν πόλεμον τῶν Πελοποννησίων καὶ Ἀθηναίων ὡς ἐπολέμησαν πρὸς ἀλλήλους ἀρξάμενος εὐθὺς καθισταμένου καὶ ἐλπίσας μέγαν τε ἔσεσθαι καὶ ἀξιολογώτατον τῶν προγεγενημένων, τεκμαιρόμενος ὅτι, etc.

La liaison καὶ, devant ἐλπίσας, a paru suspecte à quelques éditeurs; en effet, dit-on, ἐλπίσας est subordonné au premier participe ἀρξάμενος, et non coordonné avec lui : c'est une explication, non une circonstance nouvelle : Thucydide veut dire que, *s'il a commencé* dès l'origine de la guerre à en faire le récit, *c'est qu'il avait prévu* l'importance qu'elle devait prendre; il y a donc là cet enchaînement logique de cause à effet que la langue grecque exprime par une accumulation de participes sans liaison d'aucune sorte, et dont cette même phrase offre ensuite un exemple très clair dans la construction de τεκμαιρόμενος ὅτι, etc. Telle est l'opinion qui, plus ou moins formellement exprimée, a conduit Krüger à suspecter καὶ, et Herwerden à le rejeter résolument; M. Thurot, dans un article de la *Revue critique* (1881,

vol. I, p. 310) a été amené incidemment à se ranger au même avis.

Ce raisonnement ingénieux n'est pourtant peut-être pas tout à fait décisif. On sait que Thucydide lie fréquemment par une simple coordination des idées qui rigoureusement devraient être subordonnées l'une à l'autre. Or, l'emploi de cette tournure de coordination était ici particulièrement admissible. Ἐλπίσας, en effet, pourrait se rattacher directement à ξυνέγραψε, alors même que l'idée ἀρξάμενος εὐθὺς καθισταμένου manquerait : le second participe, il est vrai, explique le premier, mais il est incontestable aussi que tous deux complètent (bien que diversement) l'idée de ξυνέγραψε : ἀρξάμενος marque une date, ἐλπίσας une intention. Il n'y a donc pas ici d'incorrection positive ni, par conséquent, d'interpolation certaine. Voici une autre phrase de Thucydide qui ressemble à celle-ci, et où la liaison καὶ pourrait aussi, en bonne logique, être effacée : Ἀριστεὺς δὲ ἀποτειχισθείσης αὐτῆς καὶ ἐλπίδα οὐδεμίαν ἔχων σωτηρίας..... ξυνεβούλευε, etc. (I, 65, 1). L'anomalie, si je ne me trompe, est à peu près la même dans les deux cas, et également justifiable.

39, 3. Les Corinthiens exposent cette idée que les Corcyréens, qui n'ont pas partagé leur bonne fortune avec les Athéniens, ne doivent pas maintenant demander à ceux-ci de partager les risques où Corcyre a été jetée par ses propres fautes. L'idée est exprimée sous forme positive : (οὓς χρῆν...) .... πάλαι κοινώσαντας (et non κοινωνήσαντας) τὴν δύναμιν κοινὰ καὶ τὰ ἀποβαίνοντα ἔχειν. C'est par ces mots que finit le chapitre dans le *Vaticanus* et autres bons manuscrits. Mais le *Monacensis* (G de Bekker) ajoute ceci : ἐγκλημάτων δὲ μόνων ἀμετόχους οὕτω τῶν μετὰ τὰς πράξεις τούτων κοινωνεῖν, et d'autres manuscrits inférieurs reproduisent plus ou moins exactement ces mots, qui ne présentent d'ailleurs aucun sens satisfaisant. Sur la manière de traiter ce passage, il y a parmi les éditeurs deux manières de voir principales. Les uns

cherchent à le corriger pour le rendre intelligible ; les autres le rejettent purement et simplement. Je crois que ce sont les derniers qui ont raison. Mais on n'a pas encore, à ma connaissance, fait ce qui est nécessaire en pareil cas, c'est-à-dire rendu sensible la raison de cette interpolation qu'on soupçonne : il ne suffit pas, en effet, de déclarer le passage interpolé, il faut, en outre, autant que possible, montrer comment et pourquoi il l'a été. Or, il est aisé, si je ne me trompe, de faire cette démonstration. C'est le *Laurentianus* qui nous en fournit les éléments. On lit, en effet, dans le *Laurentianus*, après la partie de la phrase qui est incontestée, le mot ἐγκλημάτων seul, c'est-à-dire le premier mot de la partie interpolée. Ce mot ἐγκλημάτων, ainsi isolé, forme une superfétation évidente. Mais il n'est pas difficile de voir d'où il vient. Oublié dans la phrase suivante, la première du ch. 40, où il était nécessaire, il avait été, dans un manuscrit antérieur au *Laurentianus*, récrit entre les lignes, puis, dans les copies qui en furent faites ensuite, mal replacé. Le *Laurentianus* est une de ces copies mal faites : le mot ἐγκλημάτων, qui y est placé par erreur après ἔχειν, y manque là où il était nécessaire, dans la première phrase du ch. 40. On voit alors ce qui a dû se passer. Un copiste, trouvant ἐγκλημάτων après ἔχειν dans le modèle qu'il copiait, et n'ayant pas vu que ce mot était mal placé, a imaginé qu'une lacune rendait le sens incomplet, et a entrepris de la combler. De là les interpolations signalées plus haut, et notamment celle du *Monacensis* G, lequel reproduit en général la même tradition que le *Laurentianus*, bien qu'avec une moindre pureté.

41, 1. « Δικαιώματα μὲν οὖν τάδε πρὸς ὑμᾶς ἔχομεν, ἱκανὰ κατὰ τοὺς Ἕλληνας νόμους, παραίνεσιν δὲ καὶ ἀξίωσιν χάριτος τοιάνδε, ἣν, οὐκ ἐχθροὶ ὄντες ὥστε βλάπτειν οὐδ' αὖ φίλοι ὥστ' ἐπιχρῆσθαι, ἀντιδοθῆναι ἡμῖν ἐν τῷ παρόντι φαμὲν χρῆναι. ».

Ce sont les Corinthiens qui parlent ; ils s'adressent aux Athéniens pour les détourner de faire alliance avec

Corcyre. L'argument qu'ils font valoir est double : ils invoquent d'abord les droits formels qu'ils tiennent des traités (δικαιώματα τάδε), ensuite l'espèce de créance morale que, par leurs services antérieurs, ils se sont acquise sur la reconnaissance des Athéniens (χάρις), reconnaissance dont ils demandent que les Athéniens s'acquittent maintenant envers eux (ἣν ἀντιδοθῆναι ἡμῖν φαμὲν χρῆναι). Que signifient les mots οὐκ ἐχθροὶ ὄντες ὥστε βλάπτειν οὐδ' αὖ φίλοι ὥστ' ἐπιχρῆσθαι ? L'idée générale n'en est pas douteuse : le sentiment qui pousse les Corinthiens à réclamer ainsi leur dû, c'est que, sans être assez les ennemis des Athéniens pour leur vouloir du mal (οὐκ ἐχθροὶ ὥστε βλάπτειν), ils ne sont pourtant pas assez leurs amis pour leur rendre des services sans compter avec eux. Mais on voit moins bien comment le mot ἐπιχρῆσθαι peut convenir ici. Ce verbe est rare. Deux phrases d'Hérodote (III, 99) et de Platon (*Lois*, XII, p. 953 B) montrent qu'il signifie *familiariter uti (aliquo)*. Les éditeurs traduisent donc : « Ni assez vos amis pour agir tout à fait cordialement avec vous. » Cela va tant bien que mal, mais à la condition d'abord de forcer le sens d'ἐπιχρῆσθαι, qui n'est en réalité dans les autres textes que l'équivalent de φίλον εἶναι, et ensuite de sous-entendre un certain nombre d'explications complémentaires. J'incline à croire que le texte est altéré, et que la forme ἐπιχρῆσθαι en cache une autre, ἐπιχρῆσαι, qui me paraît donner un sens beaucoup plus net. Ἐπιχρῆσαι (de ἐπικίχρημι) signifierait en effet « prêter en sus, ajouter un nouveau prêt aux prêts antérieurs », c'est-à-dire ajouter un nouveau service à ceux que les Corinthiens ont déjà rendus. L'image d'un prêt et d'une créance est dans un étroit rapport avec le mot ἀντιδοθῆναι qui vient aussitôt après, de même qu'avec l'idée générale de χάρις. Les Corinthiens diraient ainsi très nettement que, sans être les ennemis des Athéniens, ils ne sont pas disposés à leur ouvrir ce que nous appellerions un *crédit illimité*.

SUR

LES SOPHISTES AU IIe SIÈCLE

DE NOTRE ÈRE

ET SUR LES DEUX DÉCLAMATIONS

DE POLÉMON DE LAODICÉE

PAR BOURQUIN

Il y a deux ans, le comité de l'Annuaire ayant bien voulu me faire savoir qu'il était disposé à insérer quelques extraits d'une traduction inédite des βίοι σοφιστῶν de Philostrate, j'ai cru devoir, dans une introduction de quelques pages (1), rappeler le peu que nous savons sur l'auteur, et donner une courte appréciation de l'œuvre que j'ai traduite. Après avoir fait observer que Philostrate divise d'une façon un peu arbitraire les sophistes en trois catégories : 1° ceux qu'il considère comme des philosophes, honorés à tort, et à cause de leur beau langage, du titre de sophistes; 2° ceux qu'il appelle les sophistes anciens, et qui procèdent de Gor-

(1) Et aussi dans une note assez longue publiée sous forme d'appendice.

gias ; 3° ceux qu'il nomme les adeptes de la sophistique deuxième, et qu'il rattache à Eschine, j'ai dit que l'intérêt du livre était surtout dans les quarante-une dernières biographies, consacrées aux adeptes de cette nouvelle sophistique.

En effet, pour les huit sophistes philosophes et pour les neuf sophistes anciens, Philostrate est fort insuffisant. Plusieurs de ses notices ont à peine quelques lignes; d'autres, plus développées, ou bien ne nous apprennent rien de nouveau, ou bien, comme celle d'Antiphon de Rhamnonte, sont remplies d'erreurs. On y découvre trop facilement que l'auteur n'a pas pris la peine de se renseigner exactement sur les temps anciens. Mais, quand il parle des sophistes nouveaux qui, à l'exception d'Eschine (1), ont vécu de son temps, ou à une époque assez rapprochée de la sienne, il devient infiniment plus intéressant, parce qu'il met en scène des personnages qu'il a lui-même connus, ou dont une tradition toute récente lui a fait connaître l'histoire.

Aussi n'ai-je pas craint d'avancer que cette partie de l'ouvrage de Philostrate est curieuse à plus d'un titre. Elle nous fournit, en effet, des renseignements précis, et qu'on trouverait difficilement ailleurs : 1° sur le régime des écoles, aux IIe et IIIe siècles de notre ère, et sur l'étude de la sophistique; 2° sur les tours de force que d'ingénieux rhéteurs prenaient pour de l'éloquence; 3° sur le prodigieux éclat dont a rayonné la gloire éphémère de ces Démosthènes de la déclamation ; 4° enfin, sur l'aberration de goût d'un public blasé qui, épris du beau langage, mais parfaitement indifférent au fond des choses, venait aux séances de déclamation pour y chercher l'amusement des oreilles, le cliquetis des mots, la musique des périodes, les hardiesses de l'expression,

(1) Voilà pourquoi je ne parle que des quarante-une dernières biographies, sans tenir compte ici de la notice consacrée à Eschine.

les voltiges de la parole, en un mot, tous les raffinements de la rhétorique la plus subtile, déguisée sous le nom d'éloquence, et employée, le plus souvent, à traiter des sujets dont l'extravagance faisait en partie le mérite.

Voilà, il me semble, quelques faits importants de l'histoire littéraire que nous connaîtrions fort peu sans le petit livre de Philostrate, et c'est pourquoi j'ai cru bien faire, en publiant quelques extraits, d'appeler sur cette œuvre l'attention de ceux qui s'intéressent à l'histoire de la littérature grecque.

Voulant donner une idée générale du livre, j'ai donc inséré dans l'annuaire de 1880 quelques biographies de sophistes anciens; celle de Gorgias, celle d'Antiphon de Rhamnonte, celle de Critias; puis celles d'Alexandre Péloplaton et d'Onomarque, deux représentants de la sophistique deuxième. L'année suivante paraissaient les biographies de Polémon, d'Adrien et de Proclus, un des maîtres de Philostrate. Peut-être y aurait-il un certain intérêt à continuer cette publication, en insérant la vie d'Hérode-Atticus, le roi de la parole, comme disaient ses admirateurs, et l'astre le plus éclatant du ciel de la sophistique; on pourrait même, je crois, trouver plus d'un détail curieux dans un certain nombre d'autres biographies. Mais il me paraît plus convenable, actuellement du moins, de laisser là Philostrate, c'est-à-dire le biographe beaucoup trop complaisant de la sophistique deuxième, pour étudier cette sophistique dans les œuvres d'un de ceux qui l'ont représentée avec le plus d'éclat.

Sophiste lui-même, Philostrate, épris de son art, a mis sur un vrai piédestal ceux qui ont été ses prédécesseurs, ses maîtres ou ses émules. Il leur a prodigué, à pleines mains, les plus hyperboliques éloges. Celui donc qui connaîtrait seulement les notices de Philostrate, pourrait se figurer que, par un singulier déni de justice, le monde savant, depuis plus de seize siècles,

a laissé dans l'ombre toute une génération de grands génies méconnus. Rien ne serait plus éloigné du vrai. Mais il ne faudrait pas non plus, par un excès contraire, et par je ne sais quel dépit contre l'enthousiasme de Philostrate, trop rabaisser ceux qu'il a loués outre mesure. J'ai dit, et je crois être resté dans la vérité en le disant, que les Scopélianus, les Hérode, les Polémon, les Adrien et leurs pareils, ont été des hommes d'un réel talent, égarés par un système faux, et presque condamnés, par les exigences de leur public, à faire bon marché du bon sens pour ne chercher que l'esprit. Ils ont d'ailleurs occupé, dans la société de leur temps, une position considérable, et contribué, par une large part, à maintenir, dans un siècle de décadence, le goût des plaisirs intellectuels. Ils ont fait une concurrence souvent heureuse aux spectacles grossiers de l'arène, et, n'eussent-ils pas rendu d'autres services, ils mériteraient de n'être pas tout à fait oubliés.

C'est plus d'un siècle et quart (1) qu'ils ont rempli, sinon de leur éloquence, au moins de leur faconde, et du bruit de leur renommée. Au temps même des Antonins, cet âge d'or de l'Empire, ils ont charmé l'oreille des princes, et amusé, je n'ose pas dire instruit, une des sociétés les plus polies de l'univers. Athènes, Smyrne, Ephèse, Alexandrie, Rome elle-même ne se lassaient pas de les entendre, et, si l'on en croit Philostrate, ils voyaient accourir à leurs séances jusqu'à ceux à qui la langue grecque n'était pas bien familière. Ajoutons que, par leur fortune et par l'usage qu'ils savaient en faire, par les dignités dont ils étaient revêtus, par les services qu'ils rendaient à leurs cités, tous, ou presque tous, ont été des hommes considérables. Ce prestige exercé sur les esprits par le talent

(1) Nicétès, le premier d'entre eux, florissait du temps de Nerva : le dernier, Aspasius, vivait encore au moment où, vers 230, Philostrate écrivait ses biographies.

des sophistes, et, en même temps, cette grande place qu'ils ont tenue dans la hiérarchie sociale de leur temps, sont, il me semble, des faits incontestables (1). Philostrate peut s'abuser sur la valeur réelle de ses héros, mais, à coup sûr, il n'a pas inventé leur histoire qui, pour lui, était, ou était presque, de l'histoire contemporaine.

Nous croirons donc avec lui que, par leur enseignement officiel, aussi bien que par leur enseignement libre ; par leurs séances d'apparat, qui étaient pour les cités de véritables événements et qui, plus d'une fois, même à Rome, ont fait déserter les plus attrayants spectacles ; par leur action sur les esprits les plus cultivés de leur temps ; par leurs relations avec les princes, qui les ont comblés de faveurs ; par tout l'ensemble enfin de leur vie, les sophistes ont joué un grand, j'oserai dire un très grand rôle dans la société grecque, et même, jusqu'à un certain point, dans la société romaine, au IIe siècle de notre ère.

S'il en est ainsi, comment nous expliquerons-nous que pour aucun d'entre eux, pas même pour Hérode-Atticus, la postérité n'ait ratifié le jugement des contemporains ? Comment se fait-il que d'autres grands sophistes, Scopélianus, par exemple, ou Polémon, ou Adrien, soient aujourd'hui si peu connus, pour ne pas dire si oubliés ? Comment se fait-il que, de l'œuvre de tous ces rhéteurs qui ont enchanté leur siècle, si peu de chose nous ait été conservé (2) ? Comment se fait-il

(1) Voir, sur ce rôle important de la sophistique deuxième, quelques pages exquises de M. Gaston Boissier, dans un article intitulé : « Des origines du roman grec. » *Revue des Deux-Mondes*, du 15 mars 1879.

(2) Voici, sauf erreur ou omission, ce qui nous reste des quarante-un sophistes mentionnés, à la suite d'Eschine, par Philostrate.

D'abord, des ouvrages techniques, savoir :

Les divers traités dont se compose la rhétorique d'Hermogène ;

Un traité d'Aristide περὶ πολιτικοῦ καὶ ἀφελοῦς λόγου (2 livres) ;

L'ὀνομαστικόν, de Pollux ;

enfin que ceux de leurs ouvrages qui ont survécu soient si loin d'être des chefs-d'œuvre?

A ces questions je vais essayer de répondre, et je mettrai ensuite sous les yeux du lecteur un échantillon parfaitement authentique, je le crois, de cette bizarre éloquence dont les Grecs du IIe siècle faisaient leurs délices.

La tribune n'existait plus et les affaires se traitaient, à petit bruit, dans le cabinet des princes. En dehors des tribunaux, l'éloquence n'avait plus, en Grèce, d'autre refuge que les écoles. La déclamation, qui consiste à traiter des causes fictives, était devenue, non-seulement l'exercice des jeunes esprits, mais encore, pour la classe lettrée, le plaisir à la mode. Chose singulière! Il n'y avait plus de place pour les orateurs, et jamais peut-être, à aucune époque, on n'a poussé plus loin l'étude des règles de l'art oratoire. La rhétorique d'Hermogène est là pour l'attester. Il y a dans ce livre, ou, si l'on veut, dans ce manuel, comme un dédale de préceptes, auquel je ne vois rien de comparable, à moins que ce ne soient les arguties et les minuties de la scolastique.

Puis les diverses compositions (et compilations) d'Elien;

Puis cinquante-quatre déclamations d'Aristide, roulant sur les sujets les plus divers (on ne peut regarder comme des déclamations pures le mémoire adressé en 178 à Marc-Aurèle, pour le prier de relever les murs de Smyrne, ni les cinq discours sacrés *ἱεροὶ λόγοι*, dans lesquels Aristide nous décrit sa maladie et nous raconte ses communications mystérieuses avec Esculape; mais tous les autres écrits d'Aristide sont bien et dûment des exercices d'école);

Puis une déclamation *περὶ πολ τέιας*, mise sous le nom d'Hérode, mais très certainement apocryphe;

Puis deux déclamations de Polémou (éditées à Leipsick, en 1873, par M. Hugo Hink);

Puis deux très courts fragments d'Adrien (publiés à la suite des deux déclamations précitées).

Voilà tout, je crois, car je ne puis faire entrer en ligne de compte les quatre-vingts discours de Dion Chrysòstome, qui n'a fait que traverser la sophistique et qui, d'allleurs, est classé par Philostrate au nombre des sophistes-philosophes.

Or, ce livre étrange, écrit par Hermogène presqu'au sortir des bancs (1), doit être, en grande partie du moins, un résumé des leçons que le jeune homme venait de recevoir. On employait donc de longues, de très longues années, à faire sa rhétorique, autrement dit, à se préparer, non pour l'éloquence militante, qui n'existait plus guère, mais pour la déclamation.

Déshéritée de la vie politique, depuis que la conquête lui avait enlevé son indépendance, la Grèce n'avait pas perdu pour cela son goût inné, ou, pour mieux dire, sa passion pour le beau langage. Privée des délibérations de la place publique, elle voulait entendre au moins comme un écho de la voix de ses anciens orateurs, et c'est aux sophistes qu'elle était redevable de ce plaisir. De là, en grande partie, l'explication de leur vogue.

Ajoutons qu'ils étaient merveilleusement préparés pour le genre de services qu'on leur demandait, puisque l'art de bien dire était pour eux la constante, ou plutôt l'unique préoccupation de leur vie. Non-seulement ils avaient un grand fonds d'études littéraires, et une profonde connaissance de la rhétorique; mais ils avaient acquis, par une pratique de tous les jours, une si pleine et si entière possession d'eux-mêmes, que la plupart d'entre eux pouvaient, à la demande du public, improviser de toutes pièces une déclamation. Philostrate cite plus d'un exemple de ce tour de force, et paraît croire que tout sophiste digne de ce nom devait être en mesure de l'accomplir. C'est pour cela, sans doute, qu'il se montre un peu sobre d'éloges à l'égard d'Isée (2), qui « méditait ses déclamations depuis l'au-

(1) On sait qu'Hermogène, véritable enfant prodige, déclama, et même écrivit de fort bonne heure, mais, de fort bonne heure aussi, perdit ses moyens intellectuels. A vingt-cinq ans, dit-on, il n'était plus que l'ombre de lui-même. Sa fameuse rhétorique a donc été l'œuvre d'un tout jeune homme, et l'on croit qu'il en écrivit au moins une partie dès l'âge de dix-sept ans.

(2) Philostrate, dans sa biographie d'Isée d'Assyrie, a inséré quelques

rore jusqu'à l'heure de midi », et pour Aristide qui, invité par Marc-Aurèle à déclamer devant lui, demanda un délai d'un jour. Mais combien d'autres étaient toujours prêts à s'exécuter, à la première réquisition de leur auditoire? Celui-ci, comme nous l'avons vu dans la biographie d'Alexandre Peloplaton, avait le droit d'indiquer, séance tenante, un sujet à traiter, προβάλλειν, et la plupart des sophistes se faisaient gloire d'accepter cette dangereuse épreuve.

Cette facilité d'improvisation n'est pas le génie, mais elle n'en produit pas moins une impression des plus fortes sur les esprits de ceux qui ne l'ont pas. C'est un peu, si l'on veut, le plaisir que l'on ressent à voir un danseur voltiger sur la corde raide. Ajoutons que nos sophistes, à ce mérite d'une grande difficulté vaincue, savaient joindre toutes les séductions de ce que j'appellerai une mise en scène irréprochable. Aucun acteur ne les aurait surpassés pour l'élégance du costume, pour la beauté des attitudes, pour les jeux de la physionomie, pour la convenance des gestes, pour les inflexions de la voix. Ils avaient poussé jusqu'aux dernières limites la perfection de cette partie tout extérieure de l'art oratoire qui s'appelle l'action. Leurs discours, nous le verrons tout à l'heure, pouvaient n'avoir qu'une valeur contestable ou médiocre, mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils étaient débités, j'allais dire, joués, admirablement.

Voilà, il me semble, quelques raisons qui expliquent

détails qui doivent être restitués à la vie d'Isée le logographe, un des maîtres de Démosthène (voir Bekker, *Orat. grecs*, IIIe volume, p. 1, γένος Ἰσαίου). Il faut remarquer encore que Philostrate, sur le compte d'Isée d'Assyrie, est en complet désaccord avec Pline le Jeune, admirateur enthousiaste de ce sophiste, dont il dit précisément : « Dicit semper *ex tempore,* sed tanquam diu scripserit; » et plus bas : « Poscit controversias plures, *electionem* auditoribus permittit, sæpe etiam partes. » Pl. le j., lett. 3, liv. 2. — Philostrate a donc mal connu Isée d'Assyrie, et je suis sûr qu'il l'aurait comblé de plus d'éloges s'il avait eu des preuves de son rare talent pour l'improvisation.

le crédit extraordinaire dont ont pu jouir, de leur vivant, les maîtres de la sophistique deuxième. Professeurs, ils ont, dans leurs écoles, enseigné tous les secrets de l'art de bien dire; déclamateurs, ils ont, dans leurs exercices publics, fait revivre au moins une image de l'ancienne éloquence; enfin, ils ont eu, au plus haut degré, la facilité de l'improvisation, et l'art du débit oratoire. C'étaient là, il me semble, des titres suffisants pour les rendre agréables aux Grecs, leurs contemporains.

Voyons maintenant quels ont été leurs défauts, qui s'expliquent, en grande partie, par le mauvais goût de leur temps, et qui expliquent à leur tour le discrédit dans lequel ils ont fini par tomber.

Et d'abord, la nature même des exercices qui leur étaient imposés les condamnait, pour ainsi dire, à faire bon marché du fond, pour ne se soucier que de la forme.

On sait qu'une grande séance, ἐπίδειξις (1), renfermait ordinairement deux parties distinctes. La première, appelée διάλεξις, n'était, le plus souvent, qu'une sorte de lever de rideau, ou, comme l'a si bien dit le regretté M. Ch. Graux (2), un prélude, par lequel l'orateur se mettait en haleine, avant d'entamer la pièce de résistance, la déclamation proprement dite, λόγος ou μελέτη. Eh bien! pour l'une, aussi bien que pour l'autre partie de son programme, le sophiste avait un écueil à redouter : neuf fois sur dix, la διάλεξις n'avait pas d'autre sujet que l'éloge des auditeurs, ou, tout au moins, de leur patrie. Peut-on imaginer quelque chose de plus

(1) Chez Philostrate, et chez les rhéteurs de son temps, ἐπίδειξις veut dire partout, ou presque partout : une exhibition du talent, une séance où le sophiste se produit en public, une sorte de *représentation* qu'il donne, soit dans la ville où il enseigne, soit dans quelqu'autre cité où il désire se faire connaître.

(2) *Revue de philologie, de littérature et d'histoire ancienne.* Tome Ier, 1877, pag. 63.

banal, de plus froid, de plus monotone, qu'un panégyrique de ce genre, cent fois entendu, cent fois recommencé? Le sophiste ne pouvait se sauver par les choses qu'il disait, mais par la façon de les dire. Nécessairement donc, pour ce premier genre d'exercices, la forme emportait le fond, dont personne n'avait cure.

Pour les μελέται, il y avait une plus grande variété de sujets, puisqu'elles roulaient sur des faits de l'histoire, ou même sur des données imaginaires; mais elles avaient un autre défaut, inhérent à leur nature, je veux dire l'absence totale d'un intérêt actuel propre à stimuler l'attention : Darius construira-t-il un pont sur l'Ister? Mettra-t-on à mort Python de Byzance, jeté en prison sur l'ordre de l'oracle? Les Scythes reprendront-ils leur vie errante, qu'ils avaient quittée pour le séjour des villes? Je prends ces matières au hasard, parmi celles dont l'intitulé nous a été conservé par Philostrate. En bonne vérité, avec des sujets de cette sorte, le sophiste pouvait-il, par le fond des choses, émouvoir et passionner son auditoire? Non : la matière n'était pour lui qu'un thème banal, et le discours entier, qu'une suite de variations plus ou moins brillantes. On ne lui eût point pardonné, d'ailleurs, d'exprimer avec simplicité des idées justes. Il fallait, à toute force, pour enlever les applaudissements, comme un feu d'artifice de pensées extraordinaires et de paroles sonnantes; il fallait des tours imprévus, des traits d'esprit à tout propos, et même hors de propos; il fallait un mépris superbe de la saine logique et des sévérités de la raison. Par dessus tout, il fallait, si je puis m'exprimer ainsi, de la musique pour les oreilles.

Tel était, je crois, le goût du public d'alors, et les sophistes, gens habiles par dessus tout, n'ont rien négligé pour le satisfaire. Aussi tous, ou presque tous, malgré une grande dépense de talent, ont-ils donné en plein dans les défauts qui plaisaient à leur temps : ils ont pris volontiers l'emphase pour de la force, et la

subtilité pour de l'esprit; ils se sont payés de mots sonores; ils se sont livrés à une puérile recherche des assonances, des rythmes, des antithèses artificielles, des cadences uniformes, etc.; ils se sont fait un jeu et un point d'honneur d'écarter les pensées simples et les façons de parler ordinaires.

Bien des traits que, sans doute, Philostrate ne cite que parce qu'ils ont été applaudis, attestent ces brillants défauts. Veut-on de l'emphase? En voici : Nicétès, un des plus grands sophistes de Smyrne, fait dire à Xerxès : « Nous allons amarrer l'île d'Egine au vaisseau royal (1). » Veut-on de la subtilité? Ecoutons Lollianus détournant les Athéniens du projet de vendre leurs îles : « Révoque, ô Neptune, la faveur que tu as accordée à Délos : la voilà vendue; laisse-la s'enfuir (2)! » Veut-on un exemple réunissant tout à la fois l'emphase, la subtilité, l'abus criant du pathétique? Apollonius d'Athènes va nous le fournir; voici, en effet, comment il fait parler Callias, qui veut détourner les Athéniens de brûler leurs morts : « Allons, mon ami, redresse et relève ta torche. Pourquoi fais-tu violence au feu, pourquoi l'abaisses-tu, pourquoi le mets-tu à la torture? Il vient du ciel, il vient de l'éther, et il remonte jusqu'à son origine : non, ce feu ne fait pas descendre les morts; il en fait des dieux, et les élève dans les airs! Hélas! Prométhée, porteur d'un flambeau; Prométhée, porteur du

(1) *Biog. d'Isée d'Assyrie*, liv. I, b. 20, par. 2. — Dans ce passage, Philostrate nous montre bien Isée d'Assyrie faisant bonne justice de cette énormité de Nicétès; mais cela ne prouve pas du tout que celui-ci, précisément par ce trait, n'ait pas soulevé les applaudissements de son auditoire de Smyrne. Cela ne prouve pas même que le biographe ait condamné bien sévèrement de pareilles absurdités. En tout cas, c'est sans la moindre nuance d'ironie qu'il nous dit, de ce même Nicétès : « Il produit des pensées originales et extraordinaires, comme le thyrse de Bacchus produit le miel et des ruisseaux de lait. » *B. de Nicétès*, l. I, b. 19, par. 2.

(2) *Biog. de Lollianus*. Liv. I, biog. 23, par. 2.

feu, quel abus ne fait-on point de tes dons? Voilà qu'on les unit à la substance inerte des morts! A l'aide! au secours! Dérobe d'ici le feu, si la chose est possible, comme tu l'as dérobé du ciel (1)..... »

Par ces citations, que je pourrais multiplier, il est facile de voir jusqu'à quel point les esprits avaient perdu le sens du vrai, et le goût de la saine éloquence.

Mais, dira-t-on, il ne faut pas, sur quelques phrases détachées, juger d'un coup toute la sophistique deuxième. Je le reconnais : aussi ai-je l'intention de mettre sous les yeux du lecteur d'autres pièces qui lui permettront d'asseoir avec plus de sûreté son jugement sur la valeur des sophistes si exaltés par Philostrate. Il s'agit de l'un des plus grands d'entre eux, Polémon de Laodicée, dont la biographie a paru dans l'*Annuaire de* 1881. On se rappelle sans doute quelle a été, de son vivant, je ne dirai pas simplement la renommée, mais la gloire éclatante de Polémon : Hérode-Atticus lui-même, après l'avoir entendu trois jours de suite, n'osa entrer en lice après lui, et quitta Smyrne de nuit pour se soustraire aux dangers d'une lutte où il craignait d'avoir le dessous. Il avait, du reste, éprouvé, à entendre son rival, un ravissement si extraordinaire, qu'il lui fit passer, en deux envois successifs, l'énorme somme de 250,000 drachmes. Ce seul fait suffit pour nous montrer que, loin d'être le premier venu, Polémon a été un sophiste du premier ordre. Je n'en dis pas plus, puisqu'on a vu, dans sa biographie, quels succès oratoires ont marqué toutes les époques de sa triomphante carrière.

Il peut donc être intéressant d'étudier un peu les œuvres de ce rhéteur, si fêté de son vivant, si oublié aujourd'hui. De cet examen ressortira, je crois, la confirmation du jugement sévère que je viens de porter sur l'éloquence de la sophistique deuxième. On verra ce

(1) *Biog. d'Apollonius d'Athènes.* Liv. II. biog. 20, par. 3.

que valaient en réalité, malgré leur esprit, malgré le grand rôle qu'ils ont joué parmi leurs contemporains, ces soi-disant continuateurs d'Eschine.

Il nous reste, de Polémon, deux déclamations qui paraissent authentiques, bien que le texte présente quelques lacunes, et semble avoir été altéré en quelques endroits (1). J'ai traduit, de mon mieux, ces deux pièces, et je vais soumettre la première d'entre elles à l'appréciation des lecteurs de l'*Annuaire*.

Mais, auparavant, je dirai quelques mots sur la nature et sur le sujet de ces deux compositions. Ce sont, dans toute la force du terme, des exercices d'école. Elles ont dû former les deux parties distinctes d'une ἐπίδειξις à deux compartiments, si je puis m'exprimer de la sorte; car elles se font si bien pendant l'une et l'autre; elles se correspondent avec une symétrie si exacte et si juste; elles sont si bien jetées dans le même moule qu'elles se ressemblent, si j'ose le dire, comme le gant de la main droite ressemble au gant de la main gauche. Et pourtant, il n'y a pas dans la seconde un mot, pour ainsi dire, qui ne soit la contre-partie de ce qui est dit dans la première. C'était d'ailleurs, on le sait, un espèce de jeu, même pour les sophistes anciens, de plaider alternativement le pour et le contre. Polémon, sans doute dans deux séances consécutives, aura voulu donner à son auditoire un échantillon aussi complet que possible de son talent dans ce genre d'exercice.

Voici, en peu de mots, le sujet de ces deux déclamations.

Une loi d'Athènes veut que le père du guerrier qui s'est le plus distingué dans la bataille, prononce l'oraison funèbre des citoyens morts pour la patrie. — Après Marathon, le père de Cynégire et le père de Callimaque se disputent cet honneur devant les juges. —

(1) J'ai suivi l'édition donnée par M. Hugo Hinck. Leipsick, 1873.

Polémon plaide alternativement pour l'un et pour l'autre, ou, pour être plus exact, les fait parler chacun à leur tour.

Rappelons d'abord les faits sur lesquels les deux pères fondent respectivement leurs prétentions. — A la fin de la bataille, le jeune Cynégire, voyant un vaisseau dans lequel se sont jetés les barbares, et qui va prendre le large, saisit le bord du vaisseau de la main droite. On lui coupe cette main; il prend alors le navire de la main gauche; cette main est aussi coupée, et le jeune héros paye enfin de sa vie sa téméraire entreprise. Voilà pour Cynégire. — Quant à Callimaque, son exploit n'est pas tout à fait de la même nature. Polémarque de l'armée athénienne, il a attendu de pied ferme les ennemis sortant en foule de leurs navires; le flot des barbares l'a environné; une grêle de traits s'est abattue sur lui, et cette forêt de dards dont il était transpercé n'a pas permis à son corps de tomber sur le sol. De loin, en le voyant ainsi demeurer debout, on a pu croire qu'il continuait à tenir ferme, et à combattre contre l'ennemi.

Tels sont, dépouillés de tout appareil oratoire, les faits des deux causes plaidées successivement par Polémon. Acceptons, pour un moment, ces données comme vraies, et voyons ce qu'elles vont devenir, en passant par les mains peu scrupuleuses d'un rhéteur qui veut briller à toutes forces. Cynégire ne sera plus simplement le héros de Marathon, tel que l'histoire, ou, si l'on veut, la légende nous le fait connaître. Il sera un guerrier : « dont les tronçons mêmes ont combattu contre les barbares (1); » on dira de sa main : « Cette main n'a pas été coupée; disons mieux : Cynégire l'a envoyée loin de lui pour combattre (2), etc. » — De son côté, Callimaque ne sera plus seulement un vaillant guerrier,

(1) Premier plaidoyer, par. 1.
(2) Premier plaidoyer, par. 36.

mort au champ d'honneur pour la défense de sa patrie. On fera de lui un cadavre vivant, qui demeure debout, à son poste de combat, et qui refuse de tomber, afin d'assister jusqu'au bout à la déroute des barbares. On dira de lui : « Un guerrier combattant, alors même qu'il a cessé de vivre! Un mort qui triomphe de la mort! » etc. (1).

Eh bien! Ces deux idées, à savoir que la main de Cynégire a continué la lutte après avoir été coupée, et que le cadavre de Callimaque a triomphé de la mort pour tenir tête à l'ennemi; ces deux idées si manifestement fausses, n'en seront pas moins le fond, la trame, le corps de chacun des deux discours. L'auteur ne se lasse pas d'y revenir, et semble accomplir une gageure, en les reproduisant à satiété sous des formes toujours nouvelles.

Voilà donc le secret, ou l'un des secrets de cette fameuse éloquence : s'emparer d'une idée fausse, mais spécieuse, et broder ensuite, sur ce thème, toutes les variations que peut trouver un virtuose de la parole! En vérité, pour qu'un pareil système eût quelque chance de réussir, la complicité de l'auditoire était nécessaire; sans cette complicité, dès les premiers mots, le rhéteur eût été rappelé au respect du bon sens. Mais qui se souciait du bon sens? Qui se serait contenté d'un Cynégire ou d'un Callimaque réduits aux proportions de l'histoire? On ne se serait pas dérangé pour si peu; on ne serait pas accouru, comme le dit Philostrate, « du continent et des îles (2) ». Pour des esprits aussi blasés que l'étaient les esprits des Grecs d'alors, la simple vérité, pas plus que la simple éloquence, ne pouvaient plus avoir des charmes.

Dirai-je maintenant que, dans le choix de ses arguments, Polémon déploie toute la subtilité d'un rhéteur?

(1) Deuxième plaidoyer, par. 3.
(2) *Biog. de Polémon*, par. 2.

Les plus mauvaises raisons lui suffisent, dès qu'il trouve ou croit trouver un tour piquant pour les faire valoir. Il fera dire au père de Cynégire, voulant rabaisser l'exploit de Callimaque : « Louer Callimaque, c'est faire l'éloge des traits des barbares. Ce sont eux, en effet, qui, pleuvant de toutes parts..., l'ont empêché de tomber (1), etc. » Et, à son tour, dans le deuxième plaidoyer, pour déprécier l'action de Cynégire, le père de Callimaque dira : « Quant à Cynégire, que faisait-il, sinon d'arrêter les barbares déjà en train de fuir, de les retenir sur notre sol, de les mettre en mesure de recommencer la lutte? S'il eût été là, le grand roi eût-il agi autrement? etc. (2). »

Un autre défaut de Polémon, c'est ce que j'appellerai l'apostrophe, ou tout au moins l'exclamation à jet continu. Dans le premier plaidoyer, qui n'a pas quinze pages, cette figure revient à plus de vingt reprises, et plus souvent encore dans l'autre, qui est, à la vérité, un peu plus long. Quelques-unes de ces exclamations, ou de ces apostrophes, sont vraiment pathétiques ; mais combien d'autres sont gâtées par l'emphase, la subtilité, le mauvais goût! D'ailleurs, les grands mouvements de style perdent leur prix dès qu'on les prodigue, et notre rhéteur ne s'en fait pas faute. Aussi se lasse-t-on, à la fin, d'entendre interpeller, à tant de reprises, et les mains de Cynégire, et le victorieux cadavre de Callimaque.

Je n'en finirais pas, si je voulais achever d'énumérer les défauts de cette prétendue éloquence : ils sont si énormes qu'ils ne peuvent manquer de sauter aux yeux d'un lecteur moderne ; mais, d'une part, je crois que ces défauts correspondaient au goût dépravé de la société grecque d'abord ; d'autre part, ils ne doivent pas nous rendre injustes pour certaines qualités réelles qui

(1) Premier plaidoyer, par. 27.
(2) Deuxième plaidoyer, par. 40.

les accompagnent. Polémon, nous ne saurions le nier, a du souffle, de l'éclat, de la vigueur; il a aussi beaucoup d'esprit, bien que cet esprit ne soit pas toujours du meilleur aloi, et une imagination, mal réglée sans doute, mais d'une incontestable puissance. La nature lui avait donc donné, je crois, l'étoffe d'un orateur. Ce qui l'a gâté, c'est le mauvais goût de son siècle, ce sont les exigences de la déclamation, ce sont les applaudissements d'un public devenu insensible aux charmes de la simplicité, du naturel et du bon sens.

Je crois que l'on sera de mon avis, si l'on veut bien lire les pages qui suivent, c'est-à-dire le plaidoyer composé par Polémon pour le père de Cynégire.

PLAIDOYER DE POLÉMON

POUR LE PÈRE DE CYNÉGIRE

1. — Entre autres conditions qu'elle impose à celui qui doit faire l'éloge des morts, la loi exige qu'il soit un de leurs proches ; c'est pourquoi ce rôle me revient aujourd'hui de préférence à tout autre, car je suis le père de Cynégire ! Car c'est à mon sang que la cité doit la plus étonnante des merveilles de Marathon : un guerrier dont les tronçons mêmes ont combattu contre les barbares !

2. — Sans doute, les exploits de Callimaque, bien que d'un ordre inférieur, méritent aussi..... (1). Mais mon droit au privilège de parler sur la tombe ne peut faire doute, pas plus qu'on ne peut hésiter à mettre Cynégire au-dessus de Callimaque, la valeur d'un sol-

(1) Le texte présente ici une lacune.

dat vivant au-dessus de la valeur d'un mort, le courage enfin au-dessus d'une simple attitude.

3. — Et si j'apporte quelque ardeur dans la compétition actuelle, ce n'est point que je sois inquiet au sujet des éloges particuliers qui doivent revenir à mon fils; (l'oraison funèbre, quel que soit l'orateur, ne peut manquer d'avoir pour principal objet Cynégire); mais je prends les intérêts de ceux qui reposent dans ce tombeau, et dont la gloire recevra un nouveau lustre, si c'est le père de Cynégire qui prononce leur éloge. En effet, toutes leurs mains seront ainsi glorifiées avec la main de Cynégire; mais, si vous parlez au lieu de moi, c'est au préjudice de vos enfants que votre ambition sera satisfaite. D'ailleurs, voyez combien Cynégire est plus digne de triompher, lui qui, en mourant, triomphait encore!

4. — Nous allons faire valoir, mon adversaire et moi, la vertu de nos fils; vous connaissez les exploits de l'un et de l'autre; un simple exposé des faits montrera de quel côté doit pencher la balance.

5. — Callimaque était polémarque : à ce titre, n'eût-il pas eu la volonté d'arrêter l'invasion des barbares, les obligations de sa charge l'auraient conduit à Marathon. Mais, pour Cynégire, quelle différence! Encore adolescent, à peine en âge de porter les armes, il a volontairement pris part à l'expédition : ainsi le voulaient sa vaillance, et son ardeur belliqueuse, et son amour de la gloire, et son désir de se distinguer par de grands exploits!

6. — Sur le champ de bataille, tous nos soldats, les victimes aussi bien que les survivants, se sont conduits en hommes de cœur. Mais ceux qui ont eu, entre tous, la conduite la plus admirable, c'est mon fils, et le fils de mon rival.

7. — Or, qu'a-t-il fait, le fils de mon rival? Il s'est exposé aux coups de l'ennemi, et, enveloppé en quelque sorte par une pluie de flèches et de javelots qui tom-

baient sur lui de toutes parts, il a été ainsi comme maintenu en place : s'il a eu l'air de rester debout, c'est tout simplement parce qu'il était dans l'impossibilité de tomber. Tout ce qu'il y a de beau dans le fait de Callimaque se réduit donc à ceci : l'attitude d'un vivant dans un corps inanimé.

8. — Mais voyez mon Cynégire : devançant l'armée des Athéniens, sans qu'aucune crainte l'arrête dans cette pointe audacieuse, il arrive à la plage où se trouvent le gros et les principales forces de l'ennemi ; presque nu, tout en combattant, il pousse jusqu'au bord de la mer, et là, chose encore inouïe parmi les hommes, sans avoir quitté la terre ferme, il engage un combat naval.

9. — Déjà il a fait prendre la fuite à de nombreux navires, lorsque, lançant sa forte main sur le bord (1) d'un vaisseau phénicien, il l'arrête, et enlève aux matelots du grand roi la possibilité de fuir.

10. — Et, depuis assez longtemps, le navire demeurait immobile, maintenu en place par la droite de Cynégire, comme il l'eût été par un câble. Cette première main coupée, le guerrier jette la seconde sur le bord du vaisseau ; l'un après l'autre, les membres de Cynégire soutiennent une lutte héroïque. Mais on vient d'abattre la seconde main ; ce qui reste de Cynégire n'est plus qu'un trophée (2).

11. — C'est alors qu'il maudissait la nature de s'être montrée si avare, et qu'il réclamait d'elle d'autres mains. Cependant, tandis que les ennemis redoublaient d'efforts pour s'enfuir, la droite de Cynégire restait cramponnée à la poupe, et son âme sortit de son corps avant que sa droite n'eût lâché le vaisseau. Alors on a

(1) Il y a, dans le texte, κατὰ τῆς τρόπιδος (sur la carène). J'ai cru devoir mettre quelque chose de plus précis.

(2) On sait que le trophée était un pieu ou un tronc d'arbre, auquel on adaptait les armes prises sur le cadavre d'un ennemi. Voir Virgile : *Enéide*, XI, du vers 5 au vers 11.

pu voir cette merveille : Cynégire combattant sans mains contre un vaisseau; la droite de Cynégire, poursuivant encore l'ennemi, bien que séparée de Cynégire; un corps qui, après avoir rempli à lui seul deux éléments de ses membres, gisait, mi-partie sur la terre, mi-partie sur l'onde !

12. — Voilà un exploit qui me donne la victoire, un exploit qui établit mon droit à prononcer l'oraison funèbre. Il appartient à ma parole de glorifier encore ce tombeau, que j'ai honoré déjà en y déposant les restes de celui qui s'est multiplié pour combattre.

13. — Mais, dit mon adversaire, j'étais le père du polémarque, et toi, seulement, le père d'un des soldats qui marchaient à sa suite. Soit : eh bien! alors, tu as été suffisamment récompensé : le prestige attaché à la charge de ton fils doit te servir de consolation; mais, pour ma consolation, à moi, c'est une marque d'honneur qui m'est due.

14. — Et d'ailleurs, comment devient-on polémarque? Par le sort, par l'aveugle fortune, sans que cette dignité soit l'indice du mérite et de la valeur personnelle. Mais c'est sur des actes, non sur des titres, que doit rouler notre débat, et nos juges, dans la contestation présente, n'ont pas à faire entrer en ligne de compte la dignité de polémarque : elle aurait pu échoir à tout autre qu'à ton fils; mais seules, la valeur et l'audace guerrières peuvent enfanter les plus nobles exploits.

15. — Du reste, le silence de la loi montre que le droit de prononcer l'oraison funèbre n'est pas attribué aux parents du polémarque; si la chose était convenable, il y a longtemps qu'on aurait pris soin de la prescrire; mais je dis qu'on doit choisir l'orateur entre tous, sans s'inquiéter de savoir s'il est polémarque ou parent (1) d'un polémarque : le père du guerrier qui

(1) J'adopte la leçon οἰκεῖος, au lieu de υἱός, d'après le conseil d'un de nos plus éminents confrères.

s'est le mieux conduit, voilà celui qui peut le mieux et le plus justement porter la parole.

16. — A votre compte, c'est Miltiade qui devrait réclamer le droit de parler. En effet, il est stratège, ce qui fait de lui le supérieur du polémarque, et l'investit de la plus haute charge militaire..... (1). Mais il nous abandonne cette compétition : c'est assez dire que, selon lui, c'est le mérite, et non la charge, qui doit désigner l'orateur.

17. — Partons donc de ce principe pour faire valoir nos droits ; et, aussi bien, jamais polémarque, jamais père de polémarque n'a revendiqué le privilège que tu réclames.

18. — Ainsi donc, ton fils a plus obéi à la nécessité (2) qu'à l'impulsion de sa valeur ; son titre le poussait, en quelque sorte, et le forçait de marcher au premier rang ; le mien n'avait pas pour stimulant la crainte de déshonorer son commandement, et de faillir aux obligations de sa charge ; ce n'est pas un titre qui le faisait marcher, et pour accomplir ses grands exploits, il n'a eu d'autre mobile que sa valeur, que son désir absolu de bien faire.

19. — Callimaque marchait à l'ennemi de par la loi ; Cynégire, de par son ardeur guerrière ; le premier, s'il eût été lâche, n'aurait pu cacher sa lâcheté (3) ; le second pouvait passer inaperçu, tout en combattant avec mollesse.

20. — Plus âgé que mon fils, Callimaque avait plus de vigueur et d'expérience ; ayant moins de jours à

(1) Il y a ici quelques mots dénués de toute espèce de sens, et qui paraissent une glose, mal à propos intercalée dans le texte. Je ne les traduis pas, les voici : ὁ [τοῦ στρατηγοῦ] πατὴρ (αὐτοῦ) [ὅπερ ἐστὶν ἀπωτέρω].

(2) Il manque ici dans le texte, soit les mots ἦν μᾶλλον, soit les mots ἐπέκειτο μᾶλλον (voir la note de M. Hugo Hinck, pag. 8).

(3) Je ne traduis pas les mots : τὸ χρῶμα, que le savant éditeur, avec toute raison je crois, considère comme absolument suspects (j'avais d'abord mis : dérober aux yeux sa pâleur).

vivre (1), il devait se montrer moins ménager de sa vie; mille choses l'encourageaient donc à se bien conduire, et, s'il a bravé le danger, rien de plus naturel. Mais Cynégire n'est qu'un adolesdent; s'il court à l'ennemi, s'il fait bon marché de sa vie, bien que son âge semble lui promettre de plus longs jours, c'est que sa grandeur d'âme l'emporte sur celle de son rival : l'inexpérience d'une jeunesse encore novice dans le métier des armes, n'était guère de nature à lui inspirer la prodigieuse audace dont il a fait preuve (2).

21. — Remarquons encore ceci : mort au début, ou au milieu de la bataille, Callimaque est resté étranger au plus grand nombre des actes et des efforts de cette journée; Cynégire, lui, a lutté jusqu'à la déroute des ennemis; l'un n'a fait ses preuves que durant une partie de la bataille, l'autre, jusqu'à la fin de l'action, a bravé le péril.

22. — Au fort du combat, et avant même d'expirer, Callimaque était déjà réduit à une immobilité complète; mais Cynégire a chassé jusque sur la mer les forces de l'Asie : ce qu'il nous fallait alors, étaient-ce donc des gens immobiles? N'étaient-ce pas plutôt des combattants prêts à poursuivre l'ennemi? Poursuivre l'ennemi, et le contraindre à fuir, c'est faire acte de vaillance, de vigueur, de courage, d'audace, de résolution : rester debout et immobile, ce n'est souvent que l'effet de la stupeur et de l'épouvante. — Or, il est bien certain que Callimaque est mort le premier, et Cynégire le second; car Cynégire, on ne peut le nier, a combattu bien en avant du cadavre de Callimaque (3).

23. — Si Callimaque a fourni un beau spectacle, son

(1) D'après le calcul des probabilités.

(2) Je crois deviner le sens. Voici, d'ailleurs, le texte, qui est loin d'être clair : οὐδὲ τὸ τῆς νεότητος ἄπειρον καὶ ἀπόμαχον ἐνέβαλε πολλήν τινα τῇ τούτου τόλμῃ περιουσίαν,

(3) Cette phrase, que je crois avoir exactement traduite, ne paraît guère à sa place.

activité n'est pour rien dans la chose. Il est resté debout, soit : mais il le doit à cette forêt de dards dont il était percé ; Cynégire, lui, ne doit qu'à ses actes l'admiration qu'on lui porte, pour avoir fait jouer à ses mains le rôle d'une expédition navale contre les barbares, pour avoir, de sa seule main droite, tenu en échec l'effort des rameurs phéniciens ! Or, autant celui qui agit, par rapport à celui qui ne fait qu'endurer, se montre plus généreux, et plus utile à ses proches, autant il est juste d'admirer, d'estimer Cynégire, de préférence à Callimaque.

24. — Il y a dans les belles actions quelque chose de plus personnel, de plus méritoire, quand elles sont le résultat d'un détermination libre. Or, c'est par la volonté de Cynégire que ses mains ont osé de si grandes choses, mais Callimaque est resté debout sans l'avoir voulu, et par le seul effet des traits qui le soutenaient ; il ne s'est point précipité dans un élan plein de courage, il n'a pas appelé à lui les blessures ; il n'a point ressemblé à Cynégire, jetant ses mains sur le bord du vaisseau.

25. — Mais encore, ce merveilleux exploit de Callimaque est chose purement matérielle. Peut-on savoir gré à quelqu'un d'avoir paru se tenir sur ses pieds après la mort? Non : car la vertu ne saurait être où l'âme n'est plus. Mais Cynégire ! Il voit ; il comprend ; il endure, dans l'intérêt de l'armée tout entière, les cruelles douleurs de sa main que l'on coupe ; son courage audacieux fait que le sentiment de l'honneur l'emporte chez lui sur la crainte du péril ; aussi, héros à double titre, il mérite qu'on l'admire pour ce qu'il a souffert, et qu'on l'exalte pour ce qu'il a fait.

26. — Et s'il faut que j'ose dire la vérité : cette attitude de Callimaque, où l'on voit une merveille, n'est rien par elle-même, car un mort est dans l'impossibilité absolue d'agir. Ce qui, au contraire, est d'un prix inestimable, c'est cette valeur de Cynégire, affirmée par l'audace qu'il a montrée de son vivant. Callimaque de-

bout, si imposante que parût son attitude, n'était qu'un vain fantôme. Mais Cynégire nous montre à la fois les actions les plus admirables, et les attitudes les plus belles.

27. — Ne va pas mettre un soldat en parallèle avec un mort, ni celui qui frappe avec celui qui est frappé de mille coups, ni une vaine attitude avec les actions les plus courageuses. D'ailleurs, louer Callimaque, c'est louer les traits des barbares. Ce sont eux, en effet, qui, pleuvant de toutes parts autour de son corps, et plantés dans le sol, ont empêché Callimaque, l'eût-il voulu, de tomber, et ont fait demeurer debout, en vertu de leur propre position, le corps qu'ils tenaient comme en prison au milieu d'eux.

28. — Belle merveille, que cette station d'un corps auquel tous ces dards enchevêtrés fournissaient tant de points d'appui ! Mais quand Cynégire couronnait ses exploits par le sacrifice de ses mains, quels soutiens (1) avait-il pour s'appuyer, soit de la part des siens, soit de la part de l'ennemi? Peux-tu prodiguer les noms d'admirable guerrier, de guerrier sans pareil à Callimaque, dont la valeur ne s'est montrée qu'après sa mort? Nous avons combattu sur terre et sur mer, vous, sur terre seulement. Vous avez, il est vrai, combattu contre les barbares; mais nous avons fait mieux : nous les avons mis en fuite, et nous avons refusé de les lâcher quand ils se sauvaient.

29. — Que serait-il arrivé si tous nos soldats avaient accompli le même exploit que Callimaque? Après avoir écrasé toute notre armée, les barbares fondaient sur Athènes, et s'emparaient de l'Acropole même. Supposez, au contraire, qu'on eût imité Cynégire : nous infligions

(1) Après mûre réflexion, je crois devoir adopter ici la leçon proposée par M. Hugo Hinck (*Corrigenda*, p. 92), c'est-à-dire ὀχήμασιν, au lieu de σχήμασιν. ὀχήμασιν (qui a parfois le sens de points d'appui, soutiens) forme en effet le pendant de : ἐπὶ τοσούτοις ἐρείσμασι, qui termine le membre de phrase précédent.

au Grand roi et à ses gens un châtiment bien plus terrible ; d'abord, on les taillait en pièces sur la plage ; puis, pour finir, sans quitter la terre ferme, nous remportions une victoire navale sur les barbares, et, la tête couronnée de fleurs, nous emmenions tous leurs vaisseaux prisonniers.

30. — En outre, caché sous cette forêt de dards, quels ennemis Callimaque pouvait-il effrayer? quels amis pouvait-il encourager? Les remparts de quelque ville assyrienne n'auraient pas causé à nos ennemis plus d'orgueil que la vue de cette enceinte formée par les traits autour de Callimaque, et voici ce qu'ils disaient : « Vainqueurs de Naxos, vainqueurs d'Erétrie, nous venons encore, avec nos traits, de prendre Callimaque. » Quant à nos soldats, chacun d'eux ne pouvait que se sentir découragé, en trouvant toujours devant ses yeux ce cadavre, qui ne voulait pas disparaître, et qui avait l'air, par je ne sais quelle connivence avec les Mèdes, de se maintenir debout tout exprès pour servir d'épouvantail.

31. — Mais toi, mon fils, que n'as-tu pas fait pour encourager tes compagnons d'armes? Tu leur as montré que chacun des Athéniens est plus fort que tout un vaisseau des barbares ! Tu as lancé tes mains loin de ton corps avec autant de facilité que les autres lancent un javelot (1). Tu as terrifié les Mèdes, les Perses et les Phéniciens, en leur faisant voir que chacune des mains attiques vaut un de leurs navires, et que, seuls entre tous les hommes, les Athéniens ont des mains qui ne meurent pas (2)! A défaut d'autre triomphe, les barbares ont caché sous leurs traits le corps de Callimaque, mais ta main, toute morte qu'elle est, glace les Phéniciens d'épouvante !

(1) Cette pensée bizarre reparaîtra sous une forme un peu différente au parag. 36.

(2) Exagération monstrueuse, dont nous trouvons le pendant au parag. 59 de l'autre plaidoyer.

32. — O père de Callimaque, tu n'as fourni, dans la personne de ton fils, qu'un seul guerrier aux Athéniens; son corps entier n'a combattu qu'une fois; mais les tronçons mêmes du corps de mon fils ont battu les ennemis, Le premier et le seul d'entre les hommes, il a fait voir qu'une main séparée de son corps peut triompher! Tu n'as enfanté qu'un seul guerrier; mais moi, j'ai recueilli, après Marathon, le corps mutilé d'un Cynégire, dont les morceaux étaient devenus autant de Cynégires! D'un côté, sa main droite, de l'autre, sa main gauche, puis le reste du corps demeuré intact. O digne objet d'admiration!

33. — Tu exaltes un corps demeuré debout et immobile, un être qui joue exactement le rôle d'une colonne; j'exalte, moi, un guerrier qui a combattu sur terre, qui a combattu sur mer, qui a combattu partout; j'exalte un homme qu'on n'a rendu que plus terrible en le mutilant, et qui, coupé en morceaux, a représenté plusieurs guerriers à lui seul!

34. — O mains, héroïnes de Marathon! Mains qui me sont si chères, et que les miennes ont nourries! ô mains, qui avez procuré le salut de toute la Grèce! ô mains qui avez soutenu la querelle d'Athènes! Mains valant mieux à vous seules que des guerriers pourvus de tous leurs membres!

35. — Mains, qui êtes la gloire de Marathon! ô droite bénie de Cynégire! Droite que la terre a enfantée pour le salut des Grecs! Droite plus forte que les vents, car tu as arrêté un navire qui prenait le large! Droite contre qui ne peut lutter la chiourme des barbares, puisque tu as mis à l'ancre un vaisseau emporté par les rames! O droite qui arrête une flotte! Droite qui porte plus loin que ne portent les traits! Droite qui justifie l'intervention de Pan, accouru du fond de l'Arcadie; l'intervention de Déméter et de sa fille, présentes à nos côtés sur le champ de bataille! ô spectacle digne des dieux! ô nourrisson de Pallas qui nous protège! ô guer-

rier dont l'action mérite les mêmes honneurs que les travaux d'Hercule et de Thésée; car, si ces héros entraînaient des taureaux et des lions, tu as entraîné, toi, la flotte de l'Asie!

36. — La droite de Cynégire a été la lance de Minerve! Les mains de Cynégire ont été les flambeaux des dieux, faisant briller la radieuse lumière de notre délivrance! Pour la première fois, les hommes viennent de voir un combat naval engagé sur la terre ferme; pour la première fois, un homme aux prises avec un vaisseau; pour la première fois, une main capable de tenir en échec toute la force d'un navire; pour la première fois, une main qui dompte un vaisseau, alors que son maître vient de la perdre! Cette main n'a pas été coupée; disons mieux : Cynégire l'a envoyée loin de lui pour combattre!..... Et le polémarque réclamait l'honneur suprême, pour avoir été insensible à la douleur (1).....

37. — O droite de Cynégire, qui méritais d'avoir une âme! Pour venger ton corps, tu as immobilisé le navire, et Callimaque n'a immobilisé que des traits. O merveille inouïe d'un corps doué de volonté! ô mon fils, ô héros sans égal, tu as le premier fait voir aux hommes des mains capables de maintenir en place un vaisseau, non moins bien que des ancres!

38. — Et, tandis que tu retenais le navire, ô mon fils, que ne criais-tu point aux barbares? « Je vous redemande Naxos, que vous nous avez ravie! Je vous redemande les îles de la mer Egée : au lieu de vous sauver, rendez-les! » O mon enfant, qui as voulu surmonter la nature! qui as imprimé à tes membres une énergie dont le corps entier d'un autre n'eût pas été capable (2)!

(1) Cette petite phrase, intercalée ici, sans aucun rapport avec ce qui la précède ou la suit, doit être, je pense, considérée comme une interpolation.

(2) ὦ θρασύτερα ποιήσας τὰ μέλη τοῦ σώματος · (ô ayant fait les membres plus hardis que le corps). — Qu'est-ce que cela veut dire? J'ai peut-être

ô toi, qui as conçu le projet d'amener aux Athéniens, à travers plaines et montagnes, un vaisseau prisonnier!

39. — O surprenant combat, image de ce qui se voit aux Panathénées (1)! Si nous avions eu des mains telles que les tiennes, ils n'auraient pas débarqué de la mer Egée..... Ils (2)..... Et tes mains, ô mon enfant, tes mains qui mirent tant de peine à tomber, elles ont été recueillies, l'une par tes concitoyens, l'autre par les Platéens, nos amis, et tous ensemble ont couronné comme un trophée le reste de ton corps.

40. — Mais toi, ô mon fils, comme si tu n'avais couru aucun risque, tu criais aux ennemis : « Pourquoi fuyez-vous, misérables! Arrêtez, et rendez-nous les villes que vous nous avez volées (3)! » Et eux-mêmes, tout en fuyant, se récriaient ainsi : « O téméraire audace, ô main enragée, ô action incroyable! Cette main va tirer le navire sur la terre ferme! »

41. — En vain, du haut de la poupe, Datis se met en devoir d'abattre la tête du victorieux héros (4) : la crainte a glacé son courage. Alors tous à l'envi s'acharnent contre cette main, redoublent en vain leurs efforts, et s'écrient, honteux de leur impuissance : « Quelles sont ces mains, grands dieux, contre lesquelles vous nous

affaibli la pensée : peut-être Polémon veut-il faire entendre que la main du héros, continuant la lutte après avoir été coupée, et se trouvant plus près de l'ennemi, se montre plus hardie que le reste du corps. O subtilité!

(1) A la fête des Panathénées la galère sacrée était promenée par la ville, et nous voyons dans Philostrate qu'Hérode-Atticus, quand il fut chargé de présider à cette fête, substitua aux bêtes de somme qui traînaient habituellement la galère, l'action de machines souterraines disposées pour la faire mouvoir. (*Biog. d'Hérode*, par. 7.)

(2) Il y a ici une lacune.

(3) Ces mêmes idées ont déjà été exprimées au parag. 38. Il y a lieu de s'étonner de cette redite.

(4) τροπαιούχου. Ce mot me paraissait d'abord exprimer une idée analogue à celle de la fin du parag. 10. Mais ce n'est pas possible, puisqu'au moment où Datis prend la parole, Cynégire, encore pourvu de ses mains, ne peut être comparé à un trophée.

faites marcher? Que tardez-vous, hommes au cœur de bronze (1)? Il faut que l'un de nous coupe cette main au plus vite, et nous délivre, ou bien c'en est fait : le navire lui-même, d'abord tiré sur les flots, puis traîné par des chevaux sur la terre, va nous emmener prisonniers jusque dans Athènes! »

42. — Comme les autres armes n'avaient point de prise sur cette main, quelqu'un, avec une hache énorme, finit par l'abattre, comme on abat un chêne ou un pin. Cynégire ne s'inquiète pas de cette perte d'une de ses mains : il en fait le sacrifice comme si elle ne lui appartenait pas, et, tandis qu'une portion de l'armée ennemie s'acharne sur elle, l'autre continue à le combattre, et il reçoit ainsi, tout à la fois, des blessures sur terre et sur mer (2).

43. — Ah! tu méritais, Cynégire, d'avoir autant de mains que Briarée! Tu aurais ainsi dompté l'Asie entière. Tel que tu étais, tu as tenu contre une portion de l'Asie égale à celle qui nous enlevait Naxos, à celle qui nous enlevait Erétrie. Et nos ennemis purent aller dire au grand roi, sans rougir de leur défaite : « O roi, notre flotte nous a conduits contre des hommes faits du plus dur métal, et qui ne s'inquiètent pas de la perte de leurs mains : nous avons eu affaire à des mains qui, à elles seules, peuvent lutter sans désavantage contre des navires, et c'est à grand'peine si nous avons pu nous dégager de Cynégire. »

44. — Oh! mon enfant! tes mains sont chantées par les Platéens, et tes exploits connus des Lacédémoniens... Polyzèlos (3), qui n'a pu les voir, les a imités..... Au-

(1) χαλκεόθυμοι. Je traduis directement cette bizarre épithète, qui me paraît signifier ici : hommes insensibles (à l'idée de votre danger).

(2) Parce que son corps est sur terre, et que sa main, sur laquelle on s'acharne, est sur mer, puisqu'elle reste cramponnée au bord du vaisseau.

(3) Ce Polyzèlos, dont il est encore question au par. 56 du deuxième plaidoyer, me paraît avoir été le chef du contingent que les Lacédémo-

nom des Athéniens, tu as pris possession de la mer; tu as fait d'elle notre domaine; tu as concilié à notre patrie les bonnes grâces de cet élément; ta main a signé notre pacte avec la mer. Plus tard, dans les batailles navales, on imitera ta conduite, et, pour l'attaque des navires (1), on inventera des mains de fer, ô mon fils, et ces mains-là ne feront que reproduire l'image de ton combat.

45. — Je pourrais adresser à ta valeur bien d'autres éloges, mais je réserve les plus beaux pour l'oraison funèbre consacrée à tous nos morts. O père de Callimaque, as-tu un aussi beau champ que moi pour déployer ton éloquence? Ton fils est demeuré debout : qu'est-ce que cela, au prix de l'action accomplie par les mains de Cynégire, qui ont fait demeurer debout la Grèce en train de tomber? Ton fils a eu pour appuis les traits de l'ennemi; mais la Grèce tout entière a eu pour appuis les mains de mon fils!

46. — Retire-toi; cède-nous la place : je me charge de faire l'éloge de ton fils, et cet éloge sera grand, car je dirai : il a été le polémarque d'un guerrier tel que Cynégire! Quant à toi, laisse-là toute prétention à prononcer l'oraison funèbre, toi dont le fils ne veut même pas qu'on célèbre ses funérailles (2).

47. — Il est loin le temps où votre oraison funèbre eût été de mise, car il y a longtemps que ton Callimaque a trouvé sous les traits ennemis sa sépulture. J'ai bien plus de droits que mon adversaire, juges, à parler sur le monument, car je suis le père de Cynégire, et ce titre

niens firent partir trop tard pour qu'il pût assister à la bataille de Marathon. Mais que veut dire : ταύταις ἠκολούθησε? Je ne vois aucune réponse à cette question, et je me borne à traduire.

(1) Il y a ἐπὶ ναῦς ἐπιβολὰς, qui ne signifie rien. Mais M. Hugo Hinck suppose (voir les notes de la page 15) qu'il faut : ἐκ σιδήρου χεῖρες καὶ ἐπὶ ναῦς ἐπιβολαὶ, et je suis cette leçon.

(2) Je crois que cela veut dire : parce qu'il a refusé d'avouer qu'il était mort. Cette idée revient à satiété dans le deuxième plaidoyer.

me permet d'être fier entre tous. J'ai aussi à mon service une voix qui n'est pas indigne de la main de Cynégire (1).

48. — Laissez-moi transformer l'oraison funèbre en tragédie ! Laissez-moi faire avancer ici un chœur triomphal ! Ne nous enviez pas le drame de Marathon !

49. — Allons, mon fils Eschyle, compose-moi ce discours funèbre, et contribue avec ton père à illustrer les combats de Marathon ! Ne me repoussez pas : voici que j'étends des mains toutes pareilles à celles qui sont tombées pour vous ! Je m'empare du discours : je m'attache au monument ! Je ne me laisse pas enlever l'honneur de célébrer le courage de nos héros (2), moi qui suis le père de Cynégire ! Voici mes mains que j'étends sur la tombe : les coupe qui voudra !

(1) Il s'agit de la voix d'Eschyle.

(2) Je traduis ainsi τὸ πολυάνδριον δειξάτω ; mais πολυάνδριον, qui a souvent le sens de cimetière, pourrait signifier simplement : les héros enfermés sous cette tombe.

LA VIE DE PLATON

PAR CH. HUIT

I

INTRODUCTION

Les chefs-d'œuvre de la philosophie, de la poésie et de l'art ne sont pas des abstractions isolées au milieu du temps et de l'espace. Le génie vient du ciel : mais qui dira ce que peuvent les circonstances extérieures pour favoriser ou comprimer, pour hâter ou retarder sa libre expansion? L'homme même le plus intérieur, le moins terrestre, tient par cent liens invisibles au sol qui le porte, au siècle qui l'a vu naître, et, pour ne demander qu'à la méditation ou au raisonnement l'explication de l'énigme du monde, le métaphysicien n'en paie pas moins son tribut, comme tout autre, aux événements dont sa génération est le témoin ou subit le contre-coup. De là l'indiscutable importance de la biographie dans l'histoire philosophique comme dans l'histoire littéraire.

Mais les anciens ont-ils soupçonné toute l'utilité d'une méthode qui, replaçant chaque tableau dans son cadre primitif, lui rend ainsi, à travers plusieurs siècles,

les vives couleurs de la réalité ? Sans doute, dans la décadence du génie grec, je vois se multiplier les recueils biographiques : et des auteurs tels que Dicéarque, Héraclide de Pont, Aristoxène, avaient compris à l'avance cette phrase de Cicéron : « Viri sæpe excellentis ancipites variique casus habent admirationem, exspectationem, lœtitiam, molestiam, spem, timorem. » A défaut de tant de monuments perdus, les *Vies parallèles* de Plutarque sont là pour nous apprendre jusqu'où est allé en ce genre le talent de l'antiquité. Seulement si l'on eût demandé à ces écrivains ce qu'ils avaient fait non pour charmer ou intéresser leurs lecteurs, mais pour travailler à cette espèce d'anatomie intellectuelle qu'un Villemain, qu'un Sainte-Beuve ont élevée dans notre siècle à la hauteur d'un genre littéraire, il est vraisemblable que la question fût restée sans réponse. Dans le rapprochement étroit ou plutôt dans la confusion de la légende et de l'histoire, leur sens critique n'était pas assez aiguisé pour ne s'arrêter qu'à la vérité des choses et faire de la biographie, au lieu d'un roman plus ou moins piquant, plus ou moins agréable, ce qu'elle est devenue de nos jours, un ouvrage de patience, de scrupule et d'information infinie.

Il faut le reconnaître, les personnages marquants de l'antiquité avaient entièrement oublié de préparer les éléments de cette analyse personnelle, où triomphent à si peu de frais nos critiques contemporains. Dans la période brillante de l'hellénisme, rien de moins apprécié, rien de moins pratiqué que ces confidences parfois singulièrement apprêtées qu'on appelle un *Journal intime* ou des *Mémoires d'outre tombe*. Personne n'était assez infatué de soi-même pour croire sa gloire intéressée à ce que le moindre de ses faits et gestes fût retracé à la postérité. Tandis que l'auteur moderne qui n'a pas lu ou ne croit pas devoir s'appliquer le mot fameux de Pascal, *le moi est haïssable,* entre en scène aussi souvent que possible, et prend plaisir à mettre

en relief son individualité, l'auteur ancien disparaît en quelque sorte derrière son œuvre, sans nous laisser d'autre image de lui-même que celle qui se dégage à son insu de ses écrits : historien, orateur ou poète, il voit et peint les choses d'une façon tout impersonnelle. Prenez l'*Anabase* de Xénophon et les *Commentaires* de César, ces autobiographies de deux grands capitaines : ce qu'elles racontent, ce qu'elles célèbrent, c'est le génie grec, c'est le génie romain. Thucydide nous affirme sa passion pour la vérité : comment en douter, quand on sait à quelle hauteur il s'élève pour juger les événements où il a joué un rôle, et cette démocratie d'Athènes qui l'a puni d'un insuccès par l'exil? Il eût été mal aux philosophes de se laisser vaincre en désintéressement : aussi, quel que soit le nombre et l'éclat des systèmes qui se sont succédé en Grèce pendant trois siècle, le *Discours sur la méthode* est une confession sans exemple dans les annales de la pensée hellénique.

Si, du moins, nous possédions des lettres authentiques signées des grands noms de l'histoire politique ou littéraire! Dans l'abandon de l'intimité, chacun de nous quitte son masque d'emprunt et se révèle tel qu'il est. Pour ne citer qu'un exemple, on sait l'heureux parti qu'un érudit ingénieux, M. Boissier, a tiré des renseignements épars dans la volumineuse correspondance de Cicéron. Mais dans le domaine épistolaire, surtout chez les Grecs, l'apocryphe abonde, et le critique effrayé renonce promptement à la tâche épineuse de dégager les parcelles de vérité ensevelies sous un pareil amas de supercheries et de fictions.

Voilà une entrée en matière peut-être bien longue pour une étude biographique sur le plus grand philosophe d'Athènes : elle ne sera pas inutile si elle laisse pressentir toute la difficulté de l'entreprise. Non que sur la vie de Platon les documents fassent défaut : nous croyons même la connaître avec un certain luxe de détails. Néanmoins, aux yeux de qui prend la peine de

réfléchir, que de points sur lesquels la tradition est hésitante, incomplète, contradictoire! que d'obscurité mêlée à un peu de lumière! que de faits de la plus haute importance à propos desquels nous sommes réduits à de simples conjectures! N'a-t-on pas vu certains critiques récents rejeter en bloc, après un examen sévère, des données qui jusqu'ici avaient passé pour définitivement établies!

Pour trancher ces divers problèmes, inutile de nous adresser à Platon lui-même. Il n'a rien épargné pour exposer sa doctrine, les principes sur lesquels elle s'appuie, la méthode qui la justifie, les conséquences qu'il entend en déduire : en revanche, sur sa personne, sur son rôle, il garde le silence le plus absolu. A peine son nom se présente-t-il une ou deux fois sous sa plume : et là même où, par la bouche de l'un de ses personnages, il paraît faire un retour sur sa propre carrière (1), l'allusion est si vague, si contestable, qu'on ne saurait en inférer aucune conclusion précise : *grammatici certant.* Ce qu'il a le plus scrupuleusement caché, ce que ses successeurs et ses interprètes nous laissent le plus ignorer, c'est précisément ce qui nous offrirait un intérêt exceptionnel, je veux dire les influences qu'il a subies, les écoles dont il s'est fait l'élève, et les circonstances qui ont décidé de sa destinée (2). Il ne nous

(1) On a prétendu sans doute que, dans une page célèbre du *Phédon,* Platon avait raconté les phases successives de son développement philosophique : mais une étude attentive n'autorise nullement cette conclusion.

(2) Quelques-uns de mes lecteurs s'étonneront de cette assertion en songeant aux *Lettres* habituellement publiées sous le nom de Platon. Il ne saurait entrer dans le plan de ce travail de les examiner l'une après l'autre, afin d'en déterminer avec précision le degré de valeur et d'authenticité : une pareille tâche réclame nécessairement une dissertation spéciale. Il suffira de rappeler que, sauf de très rares exceptions, les critiques sérieux s'accordent aujourd'hui à les rejeter comme apocryphes. Il en est d'entièrement controuvées, d'autres paraissen l'œuvre de Platoniciens instruits du rôle joué par leur maître : mais on

reste d'autre refuge que l'hypothèse là même où la possession de la vérité aurait pour nous le plus de prix.

Socrate n'a pas seulement été entouré, de son vivant, d'amis et d'admirateurs : il a trouvé un Xénophon et un Platon pour raconter sa vie et défendre sa mémoire : pareille fortune n'est pas échue à Platon, et je n'en suis point étonné. Le maître, figure saillante, originale, bien faite à coup sûr pour piquer la curiosité, avait vécu constamment en public, sous le regard de la foule, activement mêlé au mouvement général des esprits : par sa fin héroïque il immortalise sa mémoire; aussi son nom reste-t-il dans toutes les bouches. Le disciple, au contraire, étranger en apparence aux agitations de l'agora et aux luttes de sa patrie, s'enferme sous les ombrages de l'Académie, au milieu d'un cénacle d'auditeurs, tout entier à la contemplation philosophique et à l'enseignement de sa doctrine : Gœthe le comparait spirituellement à un pur esprit égaré sur la terre. Aussi n'éprouve-t-on qu'une demi-surprise à constater qu'il est à peine nommé par les grands hommes, politiques, orateurs ou historiens du temps.

Qu'était-ce que ce Περίδειπνον ou Ἐγκώμιον Πλάτωνος que nous voyons attribuer à Speusippe (1)? Simplicius, qui cite deux fois (2) une biographie de Platon par Xénocrate, avait-il entre les mains une œuvre d'une irrécusable authenticité? Quel était l'objet de la dissertation d'Hermodore Περὶ Πλάτωνος? Autant de questions que l'érudition contemporaine se pose sans les résou-

comprend que ces dernières elles-mêmes ne puissent être invoquées qu'avec une prudente réserve à l'appui des faits qu'alles attestent.

(1) Diogène Laërce, III, 1; IV, 2, 11. On sait qu'on appelait περίδειπνον le repas qui suivait immédiatement les funérailles et auquel assistait la famille du défunt.

(2) Dans son commentaire du *Traité du ciel*, 470ᵃ27 : Ξενοκράτης ἐν τῷ περὶ Πλάτωνος βίου, et 474ᵃ12 : Ξενοκράτης ἐν τοῖς περὶ τοῦ Πλάτωνος βίου γεγραμμένοις. Il est à remarquer qu'aucun écrit de ce genre ne figure dans le catalogue des ouvrages de Xénocrate.

dre : toutes ces œuvres ont péri et cependant elles émanaient de témoins oculaires : Speusippe notamment, neveu de Platon, héritier de son patrimoine, et, si cette expression n'est pas trop moderne, de sa chaire à Athènes, était désigné à l'avance pour servir de biographe au fondateur de l'Académie (1).

Reste Aristote : mais ce philosophe, si préoccupé dans ses divers écrits de combattre le système de son maître, daigne à peine nous transmettre deux ou trois renseignements biographiques sur celui aux leçons duquel il avait, dit-on, assisté plus de quinze ans. Diogène Laërce cite, à côté d'une *Vie de Platon,* par Aristoxène (2), son *Eloge,* par un certain Cléarque : et ce qui prouve que Platon avait attiré l'attention des érudits de la période alexandrine, c'est la phrase suivante d'Aulu-Gelle (3) : « Qui de Xenophontis Platonisque vita et moribus pleraque omnia exquisitissime scripsere. » Rappelons, en passant, les indications éparses sur cette matière dans Cicéron, Favorin, Plutarque et Elien, et nous aurons la nomenclature à peu près complète des sources où ont puisé les seuls écrivains qui aient survécu.

C'est d'abord Diogène Laërce qui consacre à Platon le IIIe livre tout entier de son *Histoire philosophique;* puis Apulée, dans le préambule qu'il place en tête de sa dissertation *De habitudine doctrinarum Platonis,* en troisième lieu Olympiodore, auteur probable, sinon certain, de la *Vie de Platon,* annexée à son commentaire du *Premier Acibiade,* enfin un fragment anonyme qui n'est qu'une reproduction à peine modifiée de la rédaction d'Olympiodore (4).

(1) Les anciens nous le représentent en possession de ce que nous appellerions volontiers « des papiers de famille », *domesticis instructum documentis.*

(2) Cf. Eusèbe, *Prép. évang.*, XV, 12.

(3) *Nuits attiques*, XIV, 3.

(4) En publiant pour la première fois cette biographie anonyme dans

Sans doute, six et huit siècles séparent ces divers auteurs du temps où vivait Platon : mais ils ont pu et dû se préoccuper de donner à leurs récits un caractère authentique et original par un recours judicieux aux travaux de leurs devanciers. Diogène Laërce, par exemple, ne nous affirme-t-il pas qu'il a recueilli avec un soin jaloux tout ce qui intéressait Platon (1)? Il semble donc qu'il n'y ait aucune témérité à s'en remettre à leurs assertions.

Illusion commode, mais bientôt détruite! Qu'on pénètre au fond des choses, et l'on ne tardera pas à s'apercevoir de certaines divergences capitales, de certaines contradictions même, et plus on avance dans cet examen, plus on se heurte à un manque absolu de critique. C'est de toutes mains que ces biographes ont pris ou reçu leurs matériaux, sans choix, sans discussion, sans contrôle. Olympiodore et son émule, en dignes néo-platoniciens, transforment Platon en une sorte de demi-dieu : Apulée n'est qu'un bel esprit du temps de la décadence, et Diogène Laërce, malgré une érudition incontestable, commet tant de méprises, tant d'erreurs notoires qu'on se défie involontairement même de ses affirmations les plus vraisemblables ou les mieux établies (2). Montaigne disait fine-

le 5e cahier de sa *Bibliothek der alten Literatur und Kunst* (1789), Heeren rapportait qu'elle avait été découverte en tête d'une *Introduction à la philosophie de Platon,* conservée dans un manuscrit du xe siècle, et il ajoutait : « Ad auctorem quod attinet, neque nomen ejus opusculo præfixum est, neque in ipsa scriptiuncula unde certum quid de eo constitui possit, quidquam occurrit : quanquam eum ex grege illo Neoplatonicorum fuisse, qui primis post Christum natum sæculis orbem terrarum inundabant, et omne genus scribendi et variæ superstitiones et vana quibus indulget commenta de numerorum vi et ratione satis ostendant. » Un autre critique allemand traite ce fragment de « hœchst verdæchtig, ungriechisch und ungrammatisch ».

(1) Voir ses propres expressions (IV, 1) : Τὰ μὲν περὶ Πλάτωνος τοσαῦτα ἦν εἰς τὸ δυνατὸν ἡμῖν συναγαγεῖν, φιλοπόνως διειλήσασι τὰ λεγόμενα περὶ τἀνδρὸς.

(2) Veut-on connaître le jugement de Schleiermacher sur cette partie

ment de lui : « Que n'est-il plus étendu ou mieux entendu ! »

Peut-être attend-on de moi que je discute ici le mérite et la valeur de chacun des écrivains cités en témoignage par ces divers biographes : mais, outre que cette tâche entraînerait des digressions presque infinies, d'autres déjà (1) s'en sont acquittés avec un soin si minutieux et une si réelle compétence que le sujet peut paraître épuisé. Il y a d'ailleurs quelque péril à vouloir, en ces matières, trancher tous les problèmes à l'aide de quelques données ou de quelques appréciations générales. Tel historien, véridique d'ordinaire, a pu se rendre coupable d'une grave méprise ; tel autre, sans le moindre souci d'exactitude, a pu nous conserver une indication précieuse que rien n'autorise à rejeter. Aussi nous paraît-il préférable d'instituer un débat spécial pour chaque cas particulier, et partant de nous borner ici à quelques réflexions.

Il est superflu aujourd'hui d'insister sur ce qui manque aux recueils d'anecdotes que nous a légués l'antiquité. Il lui est arrivé plus d'une fois, depuis Xénophon et Thucydide, de traiter assez légèrement la gravité de l'histoire, même quand elle était écrite par des contemporains. Nul n'a protesté contre le vers de Juvénal :

Quidquid Græcia mendax
Audet in historia.

Dès lors qu'attendre de chroniqueurs frivoles, de compilateurs plus avides d'amuser que d'instruire leurs lecteurs, surtout quand ces lecteurs, de leur côté, sont prêts à croire sur parole les plus flagrantes invraisem-

de l'œuvre de Diogène Laërce? Il l'appelle « ein rohes, ohne alles Urtheil zusammengeschriebenes Machwerk ».

(1) Citons notamment Steinhart, *Plato's Leben* (pp. 4-31 : *Quellen für Plato's Leben*).

blances? « Partout des prodiges et des fables : c'était l'esprit du temps; il fit d'abord la tradition, et la tradition fit l'histoire (1). »

L'antiquité hellénique aimait, on le sait, à traduire ses croyances par des légendes et à substituer aux faits de séduisantes allégories : telle fut l'origine de sa mythologie tout entière. Plus un personnage est célèbre, plus sont nombreuses les aventures accumulées sur sa tête, les fables prodiguées sur sa vie; moins il a de points de contact précis avec l'histoire, plus l'imagination se donne libre carrière. Ce mélange du vrai et du faux, cette absence de tout critérium décisif permettant de distinguer sûrement entre l'un et l'autre, voilà ce qui jette le critique moderne dans d'étranges perplexités : tout accepter et tout rejeter sont, à ses yeux, deux partis également déraisonnables : et où s'arrêter à ce juste milieu qu'Aristote eût décoré du nom de vertu?

Encore si l'érudit n'avait à se défendre que contre des inventions gracieuses ou plaisantes : mais il se trouve en présence d'insinuations perfides, d'attaques malveillantes. La rançon obligée de la gloire, n'est-ce pas la curiosité indiscrète des contemporains d'abord et, plus tard, de la postérité, n'est-ce pas surtout cette jalousie qui se plaît à rabaisser ce qu'elle désespère d'égaler? Un ancien l'a dit avec raison (2) : « Tout grand homme est assuré de rencontrer autant d'envieux que d'admirateurs », *Quam magnus mirantium, tam magnus invidentium est numerus*. Forgée par le dépit ou l'animosité, propagée par la crédulité et l'ignorance, la calom-

(1) V. Cousin.

(2) Sénèque, *De vita beata*. Ce mal, commun à tous les peuples, avait atteint, dans la Grèce de la décadence, les proportions d'un véritable fléau. Cicéron déjà fait cette remarque : « Sit ista in Græcorum levitate perversitas, qui maledictis insectantur eos a quibus de veritate dissentiant » (*De Finibus*, II, 25). La calomnie finit même par devenir l'arme favorite des écoles en lutte. Cf. Plutarque (*Non posse suav. vivi sec. Epic.*, II, 1086 D) et Athénée (V, 220 A).

nie ne tarde pas à prendre place dans l'histoire, et personne ne se présente pour faire justice de cette usurpation. On connaît l'étroite union du théâtre et de la vie publique dans l'antique Athènes : les poètes de la moyenne et de la nouvelle comédie ne sont que trop portés à livrer aux risées de leur parterre les philosophes, leurs inconséquences, leurs contradictions, et la malignité populaire prend à la lettre les boutades de ces censeurs improvisés.

Platon n'a pas été épargné (1), et quand, plus tard, nous aurons à apprécier son caractère, il sera nécessaire d'écarter maint témoin à charge pour cause d'incompétence ou de mauvaise foi. Disons cependant que, pour n'avoir aucune base solide, épigrammes et sarcasmes dans l'Athènes d'autrefois aussi bien que dans le Paris du XIXe siècle, servent à jeter quelque jour sur l'état de l'opinion.

Toutes sommaires qu'elles soient, ces considérations permettent de mesurer les devoirs sérieux qui s'imposaient aux biographes modernes de Platon. En a-t-on toujours tenu compte? Il fut un temps, et ce temps n'est pas très éloigné de nous, où, dans toutes les questions d'histoire ancienne, la tradition reçue régnait en souveraine : nul ne songeait à lui demander ses lettres de créance. Les mêmes assertions se retrouvaient sous toutes les plumes, sans autre différence que l'esprit plus ou moins piquant dont on assaisonnait leur reproduction. Depuis un demi-siècle, la science est revenue

(1) Un de ses plus récents biographes, après avoir rappelé le témoignage de Speusippe, ajoute : « Daneben geht eine trübere Strœmung her, entsprungen theils aus dem einseitig strengen Urtheil politischer oder philosophischer Gegner, theils aus der neidischen Verkleinerungssucht persœnlicher Feinde, verstærkt durch den Spott der Komœdie, durch die herabsetzenden Urtheile einiger Historiker, genæhrt durch den eigenthümlichen Hang der Griechen zur Fabelei und Fælschung und durch die unermüdliche Anekdotensucht unkritischer Literaten. »

de ses illusions. Une critique infatigable s'est donné la mission de porter partout la lumière; et, pour ne parler que de la philosophie, tous les systèmes ont été étudiés, analysés dans les textes authentiques laborieusement restitués; au vague des connaissances antérieures ont succédé des notions précises, intéressantes quand elles s'accordent avec la science moderne, plus intéressantes encore quand elles s'en séparent ou la contredisent.

Mais par une anomalie étrange, les biographies anciennes continuent à jouir largement du bénéfice de la prescription. Pour excuser cette fâcheuse condescendance, avouons que, jusque dans le domaine de l'anecote, les Grecs ont su se montrer artistes : leurs récits sont pleins d'attrait, et, à défaut de la certitude qui leur manque, certaines pages de leur histoire s'imposent en quelque sorte par un charme tout particulier. Aussi dès que la critique ne se croit pas autorisée à rejeter l'ensemble, elle se hâte de passer condamnation sur les erreurs de détail : il serait temps cependant de procéder en ces matières à une révision sévère, inspirée uniquement par la préoccupation du vrai. Que vaut chaque témoignage? Tel fait est-il démontré? Tel autre est-il vraisemblable? De sérieux motifs ne laissent-ils pas soupçonner ici l'ignorance d'un compilateur, là l'enthousiasme aveugle d'un disciple, plus loin la malveillance déloyale d'un adversaire? Pour trancher avec sûreté ces difficiles problèmes, ce n'est point toujours assez d'une connaissance raisonnée du monde hellénique et de la pratique des vraies méthodes; il faut, en outre, une sorte d'intuition dont un petit nombre d'érudits sont seuls capables (1).

(1) « Durch zwei Mittel ersetzt alle Historie die Mængel ihrer Quellen, ihre Verfælschung und ihre Dürftigkeit : durch Kritik und Divination. Beide sind Künste zu denen man sich allerdings an Mustern bilden kann und die man verstehen muss um auch nur über das, was

C'est ainsi que Tennemann, écrivant la *Vie de Platon*, a mérité le reproche d'avoir tiré des données incertaines de la tradition une sorte de roman psychologique. Grote se fait l'écho docile de Diogène Laërce et d'Olympiodore, sans en excepter les puérilités dont ils accompagnent leur récit. Steinhart enfin conçoit le caractère de Platon d'après sa doctrine métaphysique et morale et, les yeux fixés sur cet idéal, admet ce qui le confirme et rejette ce qui le dément. Il nous a tracé de la sorte une image éloquente et, à ne prendre que les grands traits, assez fidèle de l'illustre disciple de Socrate : mais sa méthode n'est pas celle d'une critique absolument impartiale.

Après ces trois érudits et bien d'autres qu'il est inutile de passer ici en revue, nous abordons, à notre tour, la même tâche. Aurons-nous le secret d'être original sans dénaturer les faits, précis sans nous interdire des échappées à travers l'histoire de la société et de la civilisation d'Athènes ? Trois points surtout fixeront notre attention : l'éducation philosophique de Platon, ses voyages à l'étranger, la fondation et les premières vicissitudes de son école (1). Traiter notre sujet d'une manière à la fois nette et sobre, en écartant les détails qui ne constitueraient qu'un inutile inventaire, en mettant en relief ceux qui ont une signification et une importance véritables, telle est notre règle et notre ambition.

geleistet ist, zu urtheilen : ohne Beruf und Erweckung kann es Keinem mit ihnen gelingen » (Niebuhr).

(1) Le dernier *Annuaire* de notre Association a obligeamment accueilli et publié la dissertation que nous avions consacrée à l'enseignement créé par Platon à l'Académie.

II

ENFANCE ET JEUNESSE DE PLATON

CH. I. — FAMILLE, NAISSANCE ET PREMIÈRES ANNÉES DE PLATON

Chose assez étrange, Platon, si avare d'allusions à sa propre personne, n'a pas gardé le même silence sur ses ancêtres, et c'est une remarque très juste de M. Lachelier que ses dialogues suffisent pour reconstituer une notable partie de sa généalogie (1).

Le sceptique Alcibiade faisait remonter sa famille jusqu'à Zeus : est-ce que Platon, si sévère à l'endroit des fictions mythologiques, aurait eu recours à quelque prétention analogue pour rehausser l'origine de sa race? On hésite à le croire; et cependant son père Ariston, au témoignage de Diogène Laërce (2), passait pour descendre, par Codrus, de Nélée et de Neptune : c'est même là le seul renseignement, peu historique à coup sûr, que nous ait légué sur lui l'histoire. Dans le *Timée,* Critias parlant de Solon, nous représente le célèbre législateur comme le parent et l'ami de Dropide, son bisaïeul; quel était ce degré de parenté? Le texte est trop vague pour qu'on puisse en tirer une conclu-

(1) C'est là sans doute ce que Proclus avait constaté, comme le prouvent les premières pages de son *Commentaire du Timée.*

(2) IX, 37. Un ouvrage publié en 1512 sous ce titre : *Platonis auctoritates,* rattache Platon, par son père à Neptune, par sa mère au très sage Salomon.

sion précise (1). Mais voici des indications plus décisives. Dans le *Charmide,* le même Critias vante le goût que montre à la fois pour la dialectique et pour la poésie le jeune interlocuteur de Socrate ; et celui-ci de répondre : « Quoi de plus naturel chez un descendant de Solon (2) ! » Or, Charmide, cousin de Critias, était le frère de Périctione, mère de Platon.

Le même dialogue vante la grandeur et la beauté de l'oncle maternel de Charmide, Pyrilampe (3), dont certaine tradition fait le second mari de Périctione ; mais cette assertion ne s'appuie que sur l'introduction du *Parménide* (4) ou sur des textes qui, comme celui de Plutarque, y font visiblement allusion. Or, sans même invoquer ici l'origine apocryphe de cet étrange traité philosophique, il suffit de rappeler les difficultés insurmontables qu'ont rencontrées les interprètes, lorsqu'ils ont cherché à justifier, au point de vue chronologique, le rôle attribué par l'auteur à cet Antiphon qu'il nous présente comme un frère maternel de Glaucon et d'Adimante. On sait avec quelle verve et quel succès Platon, dans sa *République,* a mis en scène ces deux jeunes gens que l'antiquité entière a reconnus pour ses frères, sans s'arrêter à certaines difficultés historiques (5) : tous deux amis de la vérité, et passionnés

(1) *Timée,* 20, E. Platon se sert du mot *οἰκεῖος* ; or, on lit dans le scholiaste : *οἰκεῖοι λέγονται καὶ οἱ συγγενεῖς.*

(2) 155 A : *Τοῦτο πόῤῥωθεν ὑμῖν τὸ καλὸν ὑπάρχει ἀπὸ τῆς Σόλωνος συγγενείας*, et 157 E : *Ἡ πατρῴα ὑμῖν οἰκία ἡ Κριτίου τοῦ Δρωπίδου, καὶ ὑπ' Ἀνακρέοντος καὶ ὑπὸ Σόλωνος καὶ ὑπ' ἄλλων πολλῶν ποιητῶν ἐγκεκωμιασμένη παραδέδοται ἡμῖν.*

(3) Plutarque parle d'un général de ce nom qui fut l'ami de Périclès et que les Lacédémoniens firent prisonnier à la bataille de Délium en 424 (*Périclès,* c. XIII). Un autre Pyrilampe est connu pour avoir pris, devant l'Aréopage, la défense de Thucydide l'ancien, adversaire politique de Périclès. L'oncle de Charmide nous est représenté par Platon comme ayant, en plusieurs circonstances, joué le rôle d'ambassadeur.

(4) 126 A-B. L'expression employée par l'auteur laisse percer quelque doute : *Τῷ πατρὶ, δοκῶ, Πυριλάμπης ὄνομα.*

(5) Socrate affirme que Glaucon et Adimante s'étaient signalés à la

pour la controverse, ce qui, naturellement, ne les empêche pas de professer à l'occasion un scepticisme discret et de bon ton : l'un plus profond, plus méditatif, avec une teinte visible de mélancolie ; l'autre plus ouvert, plus brillant, sachant estimer à leur prix les jouissances d'un esprit cultivé. En vain certains modernes ont-ils tenté de se séparer ici de la tradition ancienne (1) : il n'y a aucune raison sérieuse de la soupçonner d'erreur. Il n'est donc pas surprenant qu'au second livre de la *République* (2) Socrate, ravi des discours de Glaucon et d'Adimante, rappelle à « ces enfants d'un père illustre » qu'un ami a eu raison de leur consacrer une élégie commençant par ce vers : « Fils d'Ariston, issus d'une race divine. » La fierté de Platon avait sa part dans ce pompeux éloge.

Où naquit le grand philosophe? Ce fut, si nous en croyons le témoignage presque unanime de l'antiquité, dans cette cité d'Athènes dont il devait faire la gloire à l'égal des plus illustres poètes et des plus habiles hommes d'Etat (3). Je dis presque unanime, car je n'ignore pas que Favorin, auteur d'une *Histoire universelle* (4),

journée de Mégare : or, l'histoire d'Athènes ne mentionne aucune bataille sous les murs de cette ville qui soit postérieure à 424.

(1) Hermann incline à voir dans les interlocuteurs de la *République* des oncles de Platon; il avait même cru pouvoir confondre Adimante avec le général dont la trahison, au témoignage de Pausanias (X, 911), avait amené le désastre d'Ægos-Potamos. — Adimante est cité dans l'*Apologie* (34 A) comme frère de Platon et fils d'Ariston; dans le *Discours sur les mystères* (c. XIII), œuvre d'Andocide, nous voyons un Platon invoqué comme témoin, et un Adimante accusé d'avoir parodié les mystères avec Alcibiade dans la maison de Charmide, près du temple de Jupiter Olympien. D'un autre côté, Xénophon (*Mém.*, III, 6) parle d'un Glaucon, père de Charmide et frère d'Ariston; il est vrai que c'est pour signaler son ignorance, sa vanité et son ambition.

(2) II, 308 A.

(3) M. Le Clerc, dans une note de son édition *de Finibus*, affirme même que Platon vit le jour à l'Académie.

(4) Diog. Laërce, III, 3. C'est ainsi qu'Epicure naquit à Samos d'un κλήρουχος athénien.

place sa naissance à Egine, où son père était établi comme colon. Après de longues années de prospérité et d'indépendance, Egine, conquise, était tombée au pouvoir d'Athènes en 455. Un demi-siècle plus tard, les vainqueurs, appliquant un principe dont l'antiquité n'offre que trop d'exemples, expulsèrent les habitants de l'île, afin d'étouffer plus sûrement tout germe de révolte, et il fallut le triomphe définitif de Sparte, en 404, pour rouvrir aux Eginètes la porte de leur patrie. C'est alors seulement, au dire de Favorin, que le père de Platon serait rentré à Athènes; mais que devient dans cette hypothèse l'éducation philosophique du futur fondateur de l'Académie?

La date de sa naissance a donné lieu à des discussions bien autrement vives; il est vrai qu'à Athènes on ignorait nos registres si détaillés d'état civil. Chose curieuse, les anciens sont plus volontiers d'accord sur le jour que sur l'année : sans doute à cause de l'usage qui se conserva longtemps dans l'école de célébrer religieusement cet anniversaire (1). Ne serait-ce pas une superstition au moins ingénieuse qui a déterminé les disciples de Socrate et de Platon à établir une coïncidence arbitraire entre le jour de naissance de ces deux grands hommes et les fêtes de Diane et d'Apollon à Délos?

Olympiodore fait naître Platon sous l'archontat d'Aminias (2), du vivant de Périclès, en 430 : date adoptée par Clinton, Sigonius, Ménage, Combes-Dounous, et plus récemment par Cousin et M. Rousselot.

Athénée (3) tient pour l'année suivante et l'archontat d'Apollodore; il a été suivi par Corsini, Dodwell, Ast,

(1) Plutarque l'appelle Ηλάτωνος γενέθλια. Pareil usage n'a commencé à se répandre en Grèce que pendant l'ère macédonienne.

(2) Plusieurs critiques proposent de remplacer dans le texte d'Olympiodore le nom d' Ἀμεινίας par celui d' Ἐπαμείνων.

(3) V, 217.

Bœckh, Ch. Müller, Erdmann, Noack, Burnouf et M. von Stein. Cette opinion se trouve plutôt confirmée que contredite par une assertion de Diogène Laërce (1), rapportant que Platon naquit l'année qui fut marquée par la mort de Périclès.

D'après le même auteur, Isocrate, né en 435 (2), était de sept ans plus âgé que Platon, et si l'on peut ajouter foi au témoignage de la 7e lettre, le philosophe aurait eu à peu près quarante ans lors de son séjour à Syracuse (388). Enfin, un de ses propres disciples, Hermodore (3), lui donne vingt-huit ans lorsque, à la mort de Socrate (399), il chercha un refuge à Mégare. On voit comment, après Scaliger et Fénelon, Zeller, Steinhart, Teuffel et Uberweg ont été amenés à s'arrêter de préférence à l'année 428 ou même 427. Quant à reculer avec Eusèbe et Ficin la naissance de Platon jusqu'à la première année de la quatre-vingt-neuvième Olympiade, c'est-à-dire jusqu'en 423, l'erreur est trop évidente pour qu'il y ait lieu de la réfuter.

Entre ces données divergentes, l'écart, on le voit, n'est pas considérable, et plût à Dieu que l'on connût avec la même approximation, j'allais dire avec la même précision, la date de tous les événements importants de l'antiquité ! Mais voici peut-être un moyen détourné d'arriver à une solution exacte. La tradition est unanime à placer la mort de Platon sous l'archontat de Théophile, en 347, première année de la cent huitième Olympiade ; retrouve-t-on le même accord en ce qui touche la durée de sa vie ? Si nous écartons le témoignage de Néanthe, qui le fait vivre jusqu'à 84 ans, et ceux de Valère-Maxime (4) et d'Athénée (5), lesquels parlent l'un et l'autre de 82 ans, la croyance universel-

(1) III, 3.
(2) *Vie des X orateurs*, II, 836 F.
(3) Dans Diogène Laërce, II, 106.
(4) VIII, 7.
(5) V, 217.

lement accréditée est que Platon mourut au terme de sa 81e année (1). N'est-ce pas là un argument de plus pour fixer sa naissance en 428? Telle est la date qui nous paraît, en effet, la plus probable, et nos lecteurs nous sauront gré de ne pas prolonger davantage la discussion.

D'où venait à Platon son nom? Il ne le tenait pas de sa famille : car alors, selon les usages helléniques, il se fût appelé Aristoclès, à l'exemple de son aïeul. Ce n'est pas d'ailleurs que ce nom fût inconnu à Athènes : sans parler de quelques autres philosophes, nous rencontrons dans l'histoire littéraire un poète comique Platon, qui florissait précisément à la même époque. Pour expliquer ce surnom auquel devait demeurer attaché tant de gloire, l'imagination des anciens déjà s'était mise en frais d'invention. La plupart l'attribuent à la robuste complexion physique du jeune Athénien, et particulièrement à la largeur de sa poitrine et de ses épaules (2) : singulier caprice du sort, quand il s'agit d'un philosophe aussi profondément spiritualiste. Il est vrai que l'antiquité tout entière s'accorde à rendre hommage à la belle et mâle prestance (3) du fondateur de l'Académie. D'autres supposent que ce nom était destiné à caractériser l'abondance de son éloquence et, si l'on me passe cette expression tout à fait moderne, la large envergure de son vol d'écrivain et de penseur (4) :

(1) Voir Hermippe dans Diog. Laërce (III, 2), Cicéron (*De Senectute*, V, 13), Sénèque (*Lettre* 58), Lucien (*De la longue vie*, 20), saint Augustin (*De Civitate Dei*, VIII, 2), Censorinus (*De die Natali*, XV), sans parler de plusieurs autres autorités qu'il serait trop long de citer.

(2) Cf. Sénèque, *Lettre* 58 : « Nomen illi latitudo pectoris fecerat », et Sextus, *adv. Mathem.*, I, 258.

(3) Epictète, *Diss.*, I, 8, 13 : Καλὸς ἦν Πλάτων καὶ ἰσχυρός.

(4) Olympiodore et l'anonyme rapportent, sans se prononcer, l'une et l'autre tradition. Voici le texte de ce dernier : Αὐτὸς δ' ἐκαλεῖτο Ἀριστόκλης, εἰς ὄνομα τοῦ ἑαυτοῦ πάππου· μετεκλήθη δὲ Πλάτων ἢ διὰ τὸ πλατὺ τοῦ στέρνου, ἢ διὰ τὸ εὐρὺ τοῦ μετώπου, ἢ, ὅπερ καὶ ἀληθὲς εἰπεῖν, διὰ τὸ πλατὺ καὶ ἀναπεπταμένον τῆς φράσεως. Stésichore, d'abord appelé Tisias,

mais ce n'eût été alors qu'une récompense tardive, car, chez l'adolescent le mieux doué, ces admirables qualités ne sont et ne peuvent être qu'une espérance; ainsi le successeur d'Aristote s'appela, sans doute, longtemps Tyrtame avant de s'entendre saluer de l'épithète de Théophraste, c'est-à-dire « parleur divin ». Des conjectures plus ou moins plausibles, voilà donc à quoi nous sommes réduits en cette matière. Chez les Latins, en pareil cas, le *cognomen* ou l'*agnomen* s'ajoutait purement et simplement au nom de famille, sans exclure ce dernier : ainsi Fabius Pictor, Licinius Macer; le grec, au moins à l'époque classique, ne paraît pas s'être prêté à cette juxtaposition.

Qu'on nous permette ici une remarque qui n'est pas sans intérêt.

Pour nous, modernes, qui voyons tout en savants plutôt qu'en poètes, le chêne est déjà tout entier dans le gland, l'arbre s'explique par le rejeton d'où il est sorti. C'est ainsi que l'enfance et la jeunesse de nos grands hommes non-seulement n'échappent pas à notre curiosité, mais semblent même avoir pour elle un attrait particulier. A peine un biographe est-il entré en matière qu'il rencontre sur ses pas ou se forge à plaisir quantité de problèmes devant lesquels, de très bonne foi, il se croit tenu de s'arrêter. Généalogie, naissance, milieu social, parents et amis, jeux d'enfance, instruction, éducation première, occupations préférées, goûts naturels, aptitudes spéciales, tout cela nous intéresse et nous captive; nous ne consentons à aller plus loin qu'après avoir parcouru en tous sens, jusqu'à l'épuiser, ce vaste ensemble de préliminaires. Parmi tant de questions, il y en a d'obscures, de mal définies? Les documents nécessaires font défaut? Nous ne nous décourageons pas : l'observation et l'induction, l'analogie

nous offre un autre exemple remarquable de la substitution d'une épithète au nom patronymique.

et l'hypothèse aideront à suppléer au silence de l'histoire. Et comme nous ne faisons grâce d'aucune réflexion à nos lecteurs, ce qui méritait une ligne devient la matière d'une page, la page tourne insensiblement au chapitre, et le chapitre se subdivisera, s'il le faut, pour atteindre aux proportions d'un petit volume. Les anciens, plus avisés ou moins généreux, passent sur ce noviciat préparatoire avec une rapidité qui nous étonne : il leur tarde de voir leur héros en scène, alors qu'il est parvenu à l'époque féconde de sa maturité ; tout ce qui précède, ils l'ignorent et ne font aucun cas de le savoir. Sauf de rares exceptions, ils ne vont guère au-delà d'une indication laconique sur la patrie et la famille d'où descend le personnage dont ils ont entrepris de raconter la vie : quand il y a des raisons sérieuses, ils ajoutent le nom du maître ou des maîtres à l'école desquels il s'est formé. Toutes les autres influences qui ont pu déterminer sa carrière ou décider de sa vie, ils les passent sous silence et, en cela, ils se conforment à la pratique commune.

Tout auteur contemporain, qui croit devoir au public ses *Confesssions,* parle avec une prédilection marquée de ses jeunes années ; chez les anciens, il en est autrement : on dirait qu'à leurs yeux l'homme, jusqu'à quinze ans, appartient à sa famille, jusqu'à trente, à ses maîtres et à ses amis (1).

Ne soyons donc pas surpris si l'antiquité ne nous a transmis sur les premières années de Platon que des notices fort incomplètes, et dans lesquelles la fiction entre pour une large part. C'est qu'en effet Platon, lui

(1) Je lis dans les *Poètes latins de la décadence,* par M. Nisard (I, 345) : « A peine trouve-t-on çà et là chez les poètes anciens quelques traces des souvenirs de la première jeunesse : encore ces souvenirs se rattachent-ils toujours à un ordre de pensées viriles et philosophiques. Quelle est la principale raison de cette différence? C'est que la vie, pour les anciens, ne commençait que du jour où elle devenait publique. »

aussi, comme Pythagore auparavant, comme Alexandre plus tard, a eu sa légende, légende pleine d'étranges fantaisies. De même que, pour rendre hommage à l'étendue de son génie, on lui fera parcourir les contrées les plus lointaines, on le mettra en rapport immédiat ou éloigné avec toutes les célébrités du temps, de même, afin de mieux justifier son surnom de *divin*, on prêta un caractère merveilleux à sa naissance et à sa première éducation. Il faut en accuser beaucoup moins l'imagination populaire (notons, en effet, qu'il s'agit d'un métaphysicien) que l'espèce de culte dont Platon fut l'objet dans les siècles suivants. Observons toutefois combien ici encore le génie grec a été heureusement inspiré : le dieu de l'enthousiasme poétique, de l'harmonie, de la pureté morale, celui-là même qui avait déclaré Socrate le plus sage des Grecs, méritait bien de présider aux destinées d'un philosophe tel que Platon. C'est Apollon qui l'a engendré (1) : Platon vient au monde et il le quittera le jour même où l'on fête ce dieu ; après sa naissance, pendant que ses parents offrent un sacrifice à Apollon sur l'Hymette, des abeilles viennent déposer leur miel sur ses lèvres (2). Dans la

(1) Cf. Plutarque, *Quæst. Conv.*, VIII, 1 :

Ἄξιόν ἐστιν περὶ Πλάτωνος ᾄδειν καὶ λέγειν τὸ
..... οὐδὲ ἐώκει
ἀνδρός γε θνητοῦ παῖς ἔμμεναι, ἀλλὰ θεοῖο.

— Apulée : « Sunt qui Platonem augustiore prosatu conceptum dicunt, quum quædam Apollinis figuratio Perictionæ se miscuisset. » Je n'ai pas à discuter ici l'interprétation injurieuse donnée par Brucker et Combes-Dounous à ce qu'ils considéraient comme une plate ineptie. — Saint Jérôme (*adv. Jovin.*, I) cite à son tour cette tradition : « Nec sapientiæ principem ferunt nisi de partu virginis editum. »

(2) C'est sous la même image gracieuse, empruntée à un vers célèbre d'Homère (*Iliade*, I, 249) que la légende traduit l'accueil enthousiaste fait aux poésies inspirées de Pindare (Elien, XII, 45).— Cf. Val. Max. (I, 6) : « Apes Platonis solidæ et æternæ felicitatis indices extiterunt, dormientis in cunis parvuli labellis mel inserendo. Qua re audita,

suite, certaines épitaphes le désigneront comme fils d'Apollon.

Une autre tradition bien différente, quoique non moins singulière, nous le représente, au mépris de toutes les vraisemblances, comme aux prises, dans sa jeunesse, avec les privations de la pauvreté (1). Ici encore il s'agissait d'honorer sa mémoire, à une époque où le détachement des biens terrestres faisait partie intégrante de la dignité du philosophe. Les témoignages contraires sont nombreux. Sa famille appartenait à l'aristocratie athénienne, dont les révolutions populaires avaient amoindri l'influence, non détruit les richesses. Platon lui-même se donne, dans l'*Apologie de Socrate* (2), comme une caution solvable : ses voyages, le prix élevé auquel il paya, dit-on, certains traités pythagoriciens, sa manière de vivre et enfin son testament prouvent qu'il disposait d'une assez notable fortune.

Sans m'arrêter à dépeindre sa physionomie extérieure, sur laquelle nous possédons quelques indications éparses (3), mais aucune information authentique, je ne relèverai que la faiblesse de sa voix (4). Cette circonstance n'aurait-elle pas contribué à décider de sa carrière, comme de celle d'Isocrate? Impuissant à dominer du haut du Pnyx le tumulte des assemblées populaires, il dut trouver d'autant plus de charme à instruire dans l'enceinte d'une école ou sous les ombrages d'un gymnase un petit groupe de disciples attentifs. Un plus grand intérêt s'attache au témoignage d'Apu-

prodigiorum interpretes singularem eloquii suavitatem ore ejus emanaturam dixerunt. »

(1) Aulu-Gelle, III, 17; Apulée, 4; Plutarque, *Solon*, 2; Elien, III, 27; Suidas, etc.

(2) 58 B, ἐγγυητὴς ἀξιόχρεως. Diogène Laërce nous dit (III, 3 : ἐχορήγησεν Ἀθήνησιν) que Platon fut *chorége :* or, les riches seuls pouvaient supporter les frais d'une chorégie. Cf. Plut., *Dion*, 17; *Aristide*, 1.

(3) Citons notamment Sextus Empiricus, *adv. Gramm.*, 258.

(4) Diog. Laërt., III, 7 : Ἰσχνόφωνος ἦν.

lée, invoquant l'autorité de Speusippe pour attester à la fois l'heureux naturel et la brillante éducation du futur philosophe : « Nam Speusippus et pueri ejus acre in percipiendo ingenium et admirandæ verecundiæ indolem laudat et pubescentis primitias labore atque amore studendi imbutas refert et in viro harum incrementa virtutum et ceterarum convenisse testatur ».

CHAP. II. — ÉDUCATION DE PLATON

Quels furent les premiers maîtres de Platon? La tradition cite Denys (1), qui lui enseigna la lecture et l'écriture, Dracon, élève de Damon, la musique, et Ariston d'Argos, la gymnastique. S'il s'agissait d'un moderne, on ne manquerait pas de citer le collège où il a grandi : chose surprenante, l'Athènes de Périclès ne paraît pas avoir possédé d'institution officielle ou privée qui répondît à notre enseignement secondaire. On ne soupçonnait pas alors l'importance décisive que nos mœurs ont donnée à cette période de l'éducation. L'éphébie, à supposer qu'elle existât dès cette époque telle que nous la voyons fleurir plus tard, ouvrait ses rangs à de jeunes hommes, non à des enfants : au reste, cette sorte de noviciat politique, militaire et religieux visait beaucoup moins à la culture de l'intelligence qu'à la conservation de la force et de la beauté physiques : si l'antiquité hellénique a eu ses Rousseau et ses *Emile*, elle n'a pas eu de Rollin. Une fois en possession des premiers éléments, l'enfant se développait librement

(1) « Doctorem habuit in prima literatura Dionysium » (Apulée). Peut-être cette assertion n'a-t-elle d'autre origine que le rôle honorable assigné à un grammairien de ce nom dans le dialogue apocryphe *les Antérastes*, rôle que l'auteur de la Vie anonyme interprète comme un témoignage de reconnaissance.

dans la société de ses égaux et dans le commerce du monde, et on se gardait d'éveiller en lui des ambitions prématurées. Même pour le choix d'une carrière, les anciens s'en remettaient volontiers à l'initiative individuelle ou à un heureux concours de circonstances : la vocation de Thucydide fut décidée par le succès d'une lecture d'Hérodote, celle de Démosthène par un triomphe oratoire de Callistrate. Or, il arrive d'ordinaire que plus une résolution est spontanée, plus on met de courage et de persévérance à l'accomplir.

Le biographe anonyme (1) veut que Platon ait remporté aux jeux publics une double couronne, à Olympie et à Némée. Sans doute, le philosophe n'a pas dû partager l'amer dédain d'Euripide pour les athlètes ; mais ses goûts naturels devaient le porter de préférence vers d'autres théâtres. Je ne parle pas de la peinture à laquelle il semble néanmoins avoir consacré une certaine étude (2). Les trente dernières années du ve siècle avant notre ère ont vu la poésie, comme tous les arts, atteindre à Athènes son plus haut degré de popularité et de perfection. La passion des vers était générale, et, si j'en crois Aristophane (3), la capitale de l'Attique devait of-

(1) C. x. — Cf. Servius, *ad. Æn.*, VI, 608. — Olympiodore, c. II. — Cyrille, *adv. Jul.*, VI, 208. Avant d'avoir connu Socrate, Platon était bien jeune pour descendre dans la lice : plus tard, il apporta à la philosophie une âme trop enthousiaste pour se livrer aux exercices du corps avec l'ardeur d'un athlète.

(2) C'est ce qu'on peut inférer, avec Olympiodore, de certaines pages du *Timée :* « In tractanda philosophia », dit à ce sujet l'auteur d'une thèse récente, M. Bertrand, « ea studia recolit quibus fuerat juvenis deditus. Ita enim memoriæ traditum est, ut Socratem sculpturum, sic picturam Platonem in adolescentia attigisse ».

(3) *Grenouilles,* v. 89 :

> Οὔκουν ἕτερ' ἔστ' ἐνταῦθα μειρακύλλια
> τραγῳδίας ποιοῦντα πλεῖν ἢ μύρια,
> Εὐριπίδου πλεῖν ἢ σταδίῳ λαλίστερα ; κ. τ. λ.

Cf. *Oiseaux,* 1444.

frir une singulière ressemblance avec la Rome d'Auguste :

> Puerique patresque severi
> Fronde comas vincti cœnant et carmina dictant.
> Scribimus indocti doctique poemata passim.

Pourquoi Platon, doué d'une imagination si riche et si brillante, eût-il lutté contre l'entraînement universel? Lui qui devenu philosophe porta la poésie jusque dans la métaphysique, comment n'eût-il pas été disciple des muses avant de se faire l'élève de Socrate? Ainsi que tous les jeunes Athéniens, il s'était familiarisé par ses premières études avec les chefs-d'œuvre de la Grèce littéraire, et celui qui devait, plus tard, non sans regret, bannir les poètes de sa république, sans en excepter Homère lui-même, ne s'est pas fait faute, dans sa jeunesse, de les lire et de les admirer. A défaut de tout autre témoignage (1), la lecture de ses dialogues ne laisserait, sur ce point, aucun doute : Homère et Hésiode, Théognis et Tyrtée, Pindare et Eschyle, Sophocle et Euripide sont cités tour à tour, le plus souvent, il est vrai, de mémoire, et non avec cette précision rigoureuse que comportent nos guillemets modernes.

Et voyez quelle souplesse de style et d'inspiration! Epique, lyrique, tragique, comique, Platon est tout cela dans ses écrits. Mais qu'il ait eu une préférence marquée pour la tragédie, qu'il ait même composé le canevas de quelques drames, on le comprend sans peine. De tous les genres de poésie, n'était-ce pas, depuis Euri-

(1) Voir Diogène Laërce, III, 18; Valère-Maxime, VIII, 7. Parmi les œuvres dont Platon aurait fait une étude particulière, on cite volontiers les *mimes* de Sophron et les comédies d'Aristophane : aux uns il aurait demandé le talent de mise en scène que l'on admire au début de ses plus charmants écrits; aux autres, cette ironie à la fois discrète et mordante, dont il use à l'endroit des sophistes. Mais peut-être ne faut-il voir dans ces assertions que le désir secret de diminuer le mérite de ses dialogues.

pide surtout, le plus philosophique, et les tragiques n'avaient-ils pas admirablement mérité leur titre de « précepteurs de la Grèce? » Elien rapporte (1) que Platon avait achevé une tétralogie destinée au concours solennel des Dyonisiaques, et même distribué déjà les rôles aux divers acteurs, lorsqu'il fut tout à coup captivé « par la sirène de Socrate », au point non-seulement de se retirer du concours, mais d'abandonner pour toujours la poésie. L'anecdote n'a rien en soi d'invraisemblable, et on peut interpréter comme un souvenir personnel, aveu plus ou moins explicite d'une ancienne faiblesse, ces lignes de la *République* : « N'imiterons-nous pas la conduite des amants qui se font violence pour s'arracher à leur passion, après qu'ils en ont reconnu le danger? Par un effet de l'amour que nous avons conçu pour la poésie dès l'enfance, et qu'on nous a inspiré dans cette noble civilisation où nous avons été élevés, nous souhaiterons qu'elle nous apparaisse comme la plus sûre auxiliaire de la vertu et de la vérité ; mais, tant qu'elle n'aura rien de solide à alléguer pour sa défense, nous l'écouterons en nous prémunissant contre ses enchantements, et nous prendrons garde de retomber dans la passion que nous avons ressentie pour elle étant jeunes, et dont le commun des hommes n'est pas guéri (2) ». Platon lui-même pourra renoncer aux formes et aux mètres poétiques, malgré tout il ne dira pas adieu à la poésie : que de fois, dans ses dialogues, l'élan de son imagination lui fait-il oublier les sévères résolutions du philosophe? On l'a dit avec raison : supprimez Socrate de l'histoire, Platon et, qui sait? Aristote même auraient pris leur place, et une

(1) II, 30.

(2) *République*, X, 608 A : *εὐλαβούμενοι πάλιν ἐμπεσεῖν εἰς τὸν παιδικόν τε καὶ τὸν τῶν πολλῶν ἔρωτα.* Le biographe anonyme dit de Platon devenu chef d'école : *Πρὸ τοῦ διδασκαλείου τέμενος καθιέρωσε ταῖς Μούσαις.*

place d'honneur, dans le chœur brillant des poètes athéniens.

Mais que penser des épigrammes et des vers érotiques qui nous ont été transmis sous le nom de Platon, en même temps que certains fragments épiques conservés dans l'*Anthologie* (1)? L'anecdote rappelée plus haut et la mission élevée que le philosophe ne cesse d'assigner à la poésie rendent ces jeux d'esprit douteux, presque suspects (2). Les épigrammes relatives à Agathias, à Phèdre et à Xantippe font croire à une confusion entre le rôle de l'élève et celui de son maître Socrate : peut-être aussi a-t-on mis au compte du philosophe des vers isolés de son homonyme, le poète comique ; enfin, qui ignore la facilité avec laquelle l'antiquité prête à ses plus grands hommes des vers, des bons mots, des discours même dont ils n'ont jamais eu l'idée (3)?

Jusqu'ici nous avons vu Platon chercher sa voie : où et comment doit-il la trouver? Par sa naissance, par sa condition, comme par ses talents et son mérite, il était appelé à occuper de bonne heure la scène politique : d'où vient qu'il ait résisté à cette ambition, d'ordinaire si impérieuse? Libre à lui de suivre à son gré l'exemple du superbe Alcibiade ou du patriote Lysias, de se faire publiciste à la façon d'Isocrate ou orateur et chef de parti sur les traces d'Andocide et d'Antiphon : comment et pourquoi a-t-il limité son horizon à l'enceinte solitaire de l'Académie?

Pour donner à cette question une réponse complète,

(1) Voy. Aulu-Gelle, XIX, 11. — Athénée, XIII, 589. — Diogène Laërce, III, 29. On lit dans Apulée, *Apologie de la magie*, c. XIII : « Platonis nulla carmina exstant, nisi amoris elegia; nam cetera omnia, credo, quod tam lepida non erant, igni deussit ».

(2) Sauf Grote, les critiques les plus autorisés s'accordent à les rejeter.

(3) Voir notamment, en ce qu concerne Aristote, Eusèbe, *Prépar. évang.*, XV, 2.

il faudrait introduire ici un chapitre entier d'histoire : bornons-nous à quelques réflexions.

A l'heure où Platon entrait dans la vie, la civilisation hellénique brillait d'une splendeur sans égale. Vainement la jalousie de Sparte mettant à profit les fautes de la politique athénienne avait soulevé contre sa rivale une coalition redoutable : Athènes pouvait se croire et se croyait assez forte pour tenir tête à l'orage. Thucydide nous la représente au lendemain d'épreuves cruelles pendant les dernières années de la guerre du Péloponnèse, comme un poste militaire où chacun s'agite et lutte pour soutenir l'honneur de la cité. Vainement aussi les désastres militaires et les ravages de la peste menacent de tarir les sources de la prospérité nationale : durant cette période de luttes sanglantes, le génie des arts ne perd rien de son inépuisable fécondité. Alors paraissent le *Philoctète* et l'*Œdipe* de Sophocle, l'*Hécube* et l'*Iphigénie* d'Euripide : alors s'achèvent les Propylées et l'Odéon, alors s'élève le gracieux temple d'Erechthée. Les chefs-d'œuvre de la poésie, de l'architecture, de la statuaire et de la peinture, legs immortel de l'administration de Périclès, étaient dans tout l'éclat de leur beauté récente, et l'enthousiasme de la première heure n'avait pas encore eu le temps de se refroidir : heureuse époque, bien faite pour placer l'âme du jeune homme sur la route de l'idéal dont elle était avide! D'ailleurs, d'une extrémité à l'autre du monde hellénique, quelle province eût pu disputer à l'Attique le prix de la finesse, de la distinction, de l'élégance? Jusque dans sa décadence, Athènes est destinée à attirer tous les regards, et chacun est fier d'appartenir à une race dont les qualités natives survivront longtemps à toutes les catastrophes politiques (1).

(1) Thucydide, IV, 95 : (Πόλις) ἣν ἕκαστος πατρίδα ἔχων πρώτην ἐν τοῖς Ἕλλησιν ἀγάλλεται. Diodore de Sicile appelle Athènes κοινὸν παιδευτήριον πᾶσιν ἀνθρώποις, et Denys d'Halicarnasse écrit la phrase que voici : Ἕλλην, Ἀθηναῖος, τορός, λάλος, σοφός.

Mais des peuples, comme des hommes illustres, on peut dire avec Corneille :

Et monté sur le faîte, il aspire à descendre.

C'était le midi d'un beau jour : six siècles l'avaient préparé, un seul suffira à en amener le déclin. L'édifice social construit par Périclès avait perdu en solidité ce qu'il avait gagné en éclat. « Puissant par la noblesse de son caractère et par sa sagesse, signalé par une intégrité placée au-dessus du sacrifice, Périclès maîtrisait le peuple avec franchise..... Le gouvernement était une république de nom, et de fait une monarchie sous la direction du premier citoyen de l'Etat (1) ». Mais dès que les rênes du pouvoir tombèrent de ses mains mourantes, Athènes, sans chef reconnu, sans programme politique, devint la proie des rhéteurs, des factions et des démagogues : époque troublée et confuse où tout flotte au hasard entre des conspirations oligarchiques et des séditions populaires, où le gouvernement passe d'une main à l'autre au gré des circonstances les plus futiles. A quatorze ans, Platon fut témoin de cette expédition de Sicile, entreprise au milieu de l'allégresse universelle et aboutissant à un irréparable désastre; quelles espérances, et quelle ruine!

Ajoutons que Platon, attaché par sa famille et ses aspirations au parti aristocratique, voyait ce parti, deux fois frappé par Périclès dans la personne de Cimon et dans celle de Thucydide, se discréditer chaque jour davantage aux yeux de l'opinion. Peu de temps avant le retour triomphal d'Alcibiade, les Quatre Cents avaient été portés au pouvoir : mais leurs excès, digne prélude de ceux des Trente, les firent déposer au bout de quatre mois. Redevenu maître et désormais sourd aux esprits trop fiers pour le flatter, le peuple se montra tour à

(1) Thucydide, II, 65.

tour le plus mobile des despotes et le moins scrupuleux des juges. En même temps s'affaiblissaient les antiques traditions, et avec elles les mœurs publiques. Quand se produit dans une grande cité un brusque accroissement de richesse, l'envahissement de la corruption est proche.

Plus tard Platon, devenu philosophe, sonda les causes secrètes du mal, et, dans le concert d'éloges dont les historiens comblaient à l'envi Périclès, il n'hésita pas à jeter une note discordante : sans méconnaître le talent qui éleva ce grand homme si fort au-dessus des politiques vulgaires, c'est lui qu'il accuse d'avoir rendu les Athéniens efféminés, disputeurs et avides (1). Moins explicable est l'indifférence, au moins apparente, qu'il affecte dans ses écrits envers les créations artistiques des Phydias et des Polygnote, des Ictinus et des Mnésiclès : il y avait là une beauté, une grandeur morale bien faites pour attirer et séduire le futur auteur du *Phèdre* et du *Banquet*.

Quoiqu'il en soit, on pressent maintenant pourquoi, tout en suivant les événements d'un œil attentif (2), Platon, qui n'avait pas l'âme vigoureusement trempée d'un Démosthène, s'est détourné d'une arène où la lutte, presque toujours sans gloire, n'était jamais sans péril (3). Il serait injuste de s'en prendre à Socrate qui, loin de transformer ses élèves en disputeurs abstraits,

(1) *Gorgias*, 515 E : Ταυτὶ γὰρ ἔγωγε ἀκούω, Περικλέα πεποιηκέναι Ἀθηναίους ἀργοὺς καὶ δειλοὺς καὶ λάλους καὶ φιλαργύρους.

(2) On en a la preuve dans les frappantes et profondes analyses du VIIIe livre de la *République*.

(3) C'est un sujet de controverse entre les biographes anciens et modernes de Platon, que la question de savoir s'il a porté les armes. Les uns l'affirment en alléguant qu'Athènes, pendant les dix dernières années du ve siècle, a couru d'assez redoutables dangers pour avoir dû ordonner l'enrôlement de toute la jeunesse. Les autres le nient en invoquant soit des textes positifs (Elien, III, 24. — Lucien, *Parasite*, 43), soit l'erreur manifeste de ceux qui le font combattre en même temps que Socrate, aux batailles de Tanagre et de Délium, ou sous les murs

semblables au Strepsiade des *Nuées,* rêvait de former une jeunesse capable d'apporter au maniement des affaires publiques autant de lumières que de vertus (1).

Platon abdique l'honneur de défendre et de relever Athènes : il aura celui d'instruire et de passionner à travers les siècles d'innombrables générations.

Comment se décida sa vocation philosophique? à quelles influences a-t-elle obéi? quelles en furent les phases les plus saillantes?

Remarquons ici, une fois de plus, combien le génie de Platon fut heureusement servi par les circonstances. C'est précisément pendant sa jeunesse qu'Athènes devient le véritable centre de la sagesse et de la science helléniques. Cette cité, où tant d'idées s'échangeaient et se heurtaient librement chaque jour, ouvrait ses portes à tout homme célèbre, à toute doctrine nouvelle, avec une facilité qu'on peut trouver imprudente, mais qui n'en forme pas moins un agréable contraste avec l'esprit étroit et exclusif de Sparte. Ecartons un instant la personnalité si vivante, si originale de Socrate. Un spiritualisme encore hésitant y avait été prêché par Anaxagone, justement fier de compter Périclès parmi ses disciples : la destruction de l'association pythagoricienne en Italie avait contraint Lysis, Simmias et Cébès à demander un asile à la Grèce : Parménide peut-être, Zénon certainement était venu dans cette même Athènes planter le drapeau de l'éléatisme en face des derniers représentants de l'école ionienne : enfin, les sophistes, avides de recueillir des richesses et des applaudissements, avaient fait de cette brillante capitale du monde grec leur quartier général, convaincus que là seulement

de Corinthe en 392. Le débat nous paraît trop stérile pour qu'il soit opportun de nous y arrêter davantage.

(1) Qu'on relise, notamment dans les *Mémoires sur Socrate* (III, 7), la page où Socrate reproche à Charmide son indifférence et son abstention.

ils pouvaient trouver un fructueux emploi de leurs multiples talents.

Est-il téméraire, dès lors, de se représenter le goût de la philosophie aussi répandu au sein des classes éclairées de l'Athènes d'alors qu'il a pu l'être dans notre Paris, au XIIIe siècle, à l'âge d'or des anciennes universités ?

Ici se pose d'elle-même la question suivante : De quels philosophes, de quelle école Platon fut-il d'abord l'élève ?

A considérer les fruits étonnants que fit germer en lui l'enseignement de Socrate, à voir le disciple recevant avec avidité les doctrines du maître pour les développer à son tour, on serait tenté de croire qu'il lui apportait une intelligence déjà mûrie par des études et des controverses antérieures. Or, d'après Aristote (1), un disciple d'Héraclite, Cratyle, aurait été le premier à initier Platon aux problèmes philosophiques. L'assertion est reproduite par Apulée (2), tandis que Diogène Laërce et Olympiodore s'accordent à regarder les rapports des deux philosophes comme postérieurs à la mort de Socrate (3). Disons tout de suite que, dans l'un et l'autre cas, le maître n'a pas eu à se féliciter de son succès, car si sur un point déterminé, je veux dire, le flux et le reflux perpétuel des choses sensibles, Platon a résolument accepté la théorie d'Héraclite, partout ailleurs il s'est montré son irréconciliable adversaire.

(1) *Métaphys.*, I, 6, 987 : Ἐκ νέου τε γὰρ συνήθης γενόμενος πρῶτον Κρατύλῳ καὶ ταῖς Ἡρακλειτείοις δόξαις.

(2) « Et antea quidem Heracliti secta fuerat imbutus ». Rœper, confondant l'historien Héraclite avec le philosophe de ce nom, avait, fort à tort, invoqué à l'appui de cette opinion la phrase suivante de Diogène Laërce (III, 5) : Ἐφιλοσόφει τὴν ἀρχὴν.....ὥς φησιν Ἀλέξανδρος ἐν διαδοχαῖς καθ' Ἡράκλειτον.

(3) C'est à cette dernière hypothèse que se sont arrêtés Combes-Dounous et Saisset. Pareille incertitude dans la tradition serait inexplicable, si le fait avait eu une réelle importance et une grande notoriété.

Cratyle lui-même est si irrévérencieusement traité dans le dialogue qui porte son nom, il y fait preuve d'une telle opiniâtreté d'une part, et de l'autre d'une telle crédulité, que Socher et Ast ont refusé de reconnaître dans ce singulier personnage un des maîtres de Platon.

A Cratyle Diogène Laërce associe Hermogène, un éléate, sans doute pour cet unique motif que ce sont les deux interlocuteurs de Socrate dans le *Cratyle*. Non-seulement ce nom est tout à fait inconnu dans l'histoire de la philosophie, mais il faut avouer que les profondes spéculations de Parménide n'eussent trouvé qu'un bien médiocre interprète dans un homme que Platon nous représente flottant incertain entre tous les systèmes et ne s'attachant aux théories de Protagoras que pour les répudier ensuite. Le silence d'Aristote et l'absence de toute trace d'éléatisme dans les dialogues vraiment authentiques (1) achèvent d'ôter toute créance à cette supposition (2).

Quelques auteurs (3) ont prononcé, en dernier lieu, le nom d'Hippocrate, sur la foi de Galien, qui a composé un traité spécial sur les emprunts faits par Platon à l'illustre médecin de Cos. Sans doute, ce dernier offrait la plus noble alliance des qualités morales et intellectuelles (4), et les termes dont se sert Platon dans le *Protagoras* (5) prouvent que la renommée d'Hippocrate avait eu, de son vivant, du retentissement jusque dans la grande et savante cité d'Athènes. Mais il n'est nul-

(1) Ce sujet est traité en détail dans notre thèse sur *l'authenticité du Parménide*, pp. 18-22.

(2) Ast et Groen van Prinsterer sont d'accord avec Stallbaum et Hermann pour déclarer apocryphe l'assertion de Diogène Laërce relative à ce prétendu philosophe.

(3) Citons en particulier Joseph de Maistre dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, 2e entretien.

(4) « Le traité d'Hippocrate, *Des airs, des eaux et des lieux*, renferme comme un germe fécond, toutes les idées de l'antiquité et des temps modernes sur la philosophie de l'histoire ». (Daremberg.)

(5) 311 B.

lement établi qu'il y soit jamais venu en personne exercer son art : tout ce que l'on peut affirmer, c'est que Platon a connu ses œuvres et, en maintes circonstances, a su en tirer un très heureux profit (1).

Mais, après avoir passé sommairement en revue ces influences passagères, et si l'on me permet la comparaison, ces affluents secondaires, nous avons hâte de remonter à la source principale d'où a jailli le platonisme : cette source, c'est l'enseignement de Socrate.

CHAP. III. — PLATON A L'ÉCOLE DE SOCRATE

En 408, quand Platon atteignait sa vingtième année, Socrate n'était pas un inconnu dans sa ville natale : depuis longtemps il y exerçait au grand jour, dans les carrefours et sur les places publiques, ce rôle de réformateur populaire qui est resté son premier titre d'honneur. Il avait soulevé contre lui l'opposition des sophistes, célèbres ou obscurs, dont il perçait à jour la science trompeuse et les prétentions ridicules, et celle des ambitieux politiques et rhéteurs, devant lesquels son bon sens refusait de s'incliner. En revanche, des disciples venus à lui des points les plus divers se réunissaient autour de sa personne dans une sorte de vénération commune. Voilà Alcibiade et Critias, en quête des plus sûrs moyens de s'assurer la possession des honneurs : ce qu'ils demandent à Socrate, c'est le secret de son savoir, de son irrésistible dialectique, de l'as-

(1) Notamment dans la partie physiologique du *Timée*. On remarquera que je ne fais ici aucune mention des sophistes, et Platon lui-même s'indignerait s'il se voyait rangé parmi leurs disciples ; néanmoins, il est certain que celui qui a dépeint ces faux sages dans le *Protagoras* avec une verve si enjouée et des couleurs si vivantes, avait dû assister de sa personne à telle et telle de leurs leçons.

cendant qu'il exerce sur ceux-là mêmes qui tentent de s'y soustraire. Voici Euclide et Antisthène, avides de s'initier à ce que la métaphysique a de plus élevé, la théorie du devoir, de plus impérieux et de plus austère.

D'où vient cette habileté à attirer et à retenir par la seule force d'une parole simple plutôt qu'éloquente, les esprits les plus opposés? Pour répondre à cette question, il ne faudrait rien moins qu'une analyse minutieuse et raisonnée du caractère, de la méthode et des croyances de Socrate : sujet intéressant entre tous, mais qu'il y aurait témérité à aborder ici. Du moins est-il naturel que Platon, tel que nous avons appris à le connaître, n'ait pas échappé au charme, et ce qui ferait croire que de bonne heure il noua d'étroites relations avec le sage d'Athènes, c'est que, d'après la tradition, il était assez jeune pour lui avoir été présenté par son père.

Cet événement, dont les conséquences devaient porter si loin, a inspiré à l'antiquité une de ces fictions gracieuses dont elle a le secret. Socrate, nous dit-on (1), vit un jour en songe un jeune cygne s'abattre dans son sein, y grandir et de là prendre son essor vers le ciel en faisant entendre des chants d'une douceur infinie : le lendemain, le fils d'Ariston lui était amené. Selon une autre version, où l'allégorie est encore plus visible, il aurait vu un cygne s'envoler de l'autel d'Eros et s'arrêter à l'ombre des grands arbres de l'Académie. Ce sont là des inventions futiles : mais les hommes et les choses aiment à être jugés suivant leur époque.

Platon s'était-il déjà fait un nom, une réputation? On l'ignore : mais, d'une part, lié comme il l'était avec Critias et Charmide, Socrate ne pouvait que faire le meilleur accueil à leur jeune parent : de l'autre, sa longue

(1) Cf. Pausanias, I, 30, 3. — Apulée, I, 158. — Diogène Laërce, III, 5. — Lactance, *Inst. div.*, III, 49. — Olympiodore, 4. On a parfois rapproché de ce récit le songe de Socrate dans le *Criton* (44 A) et le passage du *Phèdre* où Platon nous montre l'âme descendue du ciel reprenant ici-bas ses ailes à la vue de la beauté.

expérience dut lui faire discerner promptement le génie naturel de son nouvel élève, lequel d'ailleurs lui apportait une âme neuve et docile; tandis que d'autres, avant de se rallier à lui, avaient traversé quelqu'une des écoles antérieures. De fait, le seul passage des *Mémorables*, où apparaît le nom de Platon (1), nous prouve que Socrate lui avait voué une affection particulière. Quel prix dès lors n'auraient pas à nos yeux, si Platon lui-même ou quelque historien de la philosophie nous les eût conservés, les premiers entretiens échangés entre le maître et le disciple (2), et l'initiation progressive de celui-ci aux plus graves, aux plus mystérieux problèmes de la métaphysique et de la psychologie?

Il est vrai que Socrate fut payé de retour. Plutarque (3) nous rapporte qu'à la fin de sa longue carrière Platon ne cessait de remercier son génie et les dieux de l'avoir fait naître grec et non barbare, et, en outre, d'avoir permis que sa naissance se rencontrât avec l'époque de Socrate. Et voyez quel ingénieux moyen de témoigner à la face du monde sa reconnaissance envers ce maître vénéré! L'histoire de la philosophie ne renferme pas un second exemple d'un penseur aussi illustre effaçant de son œuvre les moindres traces de sa personnalité afin de faire spontanément hommage de ses méditations les plus profondes, de ses inspirations les plus éloquentes à celui dont les leçons lui avaient ouvert la voie de la vérité.

Rien ne serait plus intéressant, à coup sûr, que de suivre pas à pas les progrès de Platon à l'école de Socrate : mais, outre que cette étude sortirait de notre

(1) *Mem.*, III, 6, 1. Constatons à ce propos que les rapports entre Xénophon et Platon paraissent n'avoir jamais été empreints d'une bien vive sympathie.

(2) Serait-il téméraire d'en rechercher le lointain écho dans certaines pages du *Phèdre* et du *Théétète*?

(3) *Marius*, c. 46. La tradition, comme on sait, prête à Philippe de Macédoine une réflexion analogue.

cadre, l'absence de témoignages précis ne lui laisserait qu'une valeur conjecturale. Bornons-nous à une seule remarque. Pour ce jeune homme à l'âme poétique, à l'imagination ardente, ce fut un bienfait inappréciable que la discipline de l'enseignement socratique, jointe au prestige de cette force morale qu'aucune crainte, qu'aucune menace ne pouvait faire dévier du droit et de l'équité (1). Lorsque, dans le *Banquet* (2), Alcibiade traduit en termes si expressifs l'étrange impression produite au plus profond de son être par les paroles de Socrate, il ne fait qu'exprimer ce qu'avait éprouvé Platon lui-même, renonçant, pour s'attacher sans réserve au sage athénien, à tout ce qui jusque-là avait passionné sa jeunesse.

L'entourage même de Socrate lui communiqua plus d'une salutaire excitation. Il y avait là non-seulement des hommes de tout pays qui peut-être lui suggérèrent la pensée de s'initier, loin d'Athènes, à d'autres doctrines et d'autres civilisations, mais des esprits de trempe opposée, propres à lui révéler les aspects divers de la vérité. Les uns, tels qu'Euclide et Aristippe, combinant les théories socratiques avec leurs penchants personnels ou leurs convictions antérieures, se feront, à leur tour, chefs d'école : nul mieux que Platon n'aura les moyens de les connaître et le droit de les juger. Les autres, comme Eschine (3) et Xénophon, dédaigneux de toute métaphysique, se borneront à appliquer les maximes habituelles du maître aux mille problèmes de la vie quotidienne : Platon se détournera d'eux comme

(1) On se rappelle notamment la noble et fière attitude de Socrate dans le procès intenté par l'inconstante Athènes aux vainqueurs des Arginuses.

(2) 215 E : Ὅταν ἀκούω, πολύ μοι μᾶλλον ἢ τῶν κορυβαντιώντων ἥ τε καρδία πηδᾷ καὶ δάκρυα ἐκχεῖται ὑπὸ τῶν λόγων τῶν τούτου. A ce point de vue, toute la page qui suit mérite d'être étudiée de près.

(3) Il est superflu de faire observer que cet Eschine est bien différent du célèbre adversaire de Démosthène.

d'intelligences médiocres et de philosophes éminemment incomplets. D'autres, enfin, esprits plus mûrs et plus ouverts aux choses de l'âme, Phédon, Simmias, Cébès, demanderont à Socrate la solution de leurs doutes et la règle de leur conduite : ce seront les amis et les condisciples préférés de Platon. Mais tous, à des titres différents, contribueront au complet épanouissement de cette philosophie nouvelle, qui de l'Académie devait bientôt rayonner sur le monde.

Platon ne jouit guère que pendant huit ou neuf ans (1) des leçons de Socrate, car Suidas est évidemment dans l'erreur quand il parle de vingt ans de relations entre le maître et le disciple : il voulait dire sans doute ce qui est affirmé par Diogène Laërce invoquant le témoignage d'Hermodore, à savoir que Platon était âgé de vingt ans quand il se lia avec Socrate.

C'est à cette période, c'est-à-dire à l'intervalle compris entre 409 ou 408 et 400, que l'opinion commune fait remonter les premières compositions philosophiques de Platon. Ce n'est pas que le maître prêchât d'exemple, car Socrate, comme on le sait, n'a rien laissé par écrit; mais, grâce à la nouveauté et au piquant d'une méthode originale, sa philosophie s'est imprimée si profondément dans le souvenir de ses nombreux disciples, que la forme qu'elle avait revêtue leur a paru inséparable du fond même des doctrines, de telle sorte qu'elle est devenue le point de départ d'un genre littéraire dont Socrate se trouve avoir fourni le modèle sans avoir jamais songé ni à s'en servir lui-même ni à en tracer les règles (2). Or, n'est-il pas naturel d'en faire honneur de préférence à celui qui devait si rapidement le porter à sa perfection, plutôt que de croire

(1) J'ignore par quel raisonnement ou d'après quelle autorité Cousin a réduit ce chiffre à cinq ans.

(2) Je ne fais que résumer ici une intéressante dissertation de M. E. Egger, insérée dans l'*Annuaire* de l'Association (année 1879) sous ce titre : *Socrate et le dialogue socratique.*

que Platon avait été devancé, sur ce point, par quelque socratique obscur, Eschine, par exemple, ou le cordonnier Simon? Cette hypothèse trouve une confirmation indirecte dans ce fait que certains dialogues platoniciens, déjà remarquables par la mise en scène et le tour aisé et élégant de l'exposition, ne dépassent cependant pas, si l'on s'attache à l'analyse des doctrines, le niveau qu'atteignit l'enseignement socratique. Dès lors, quoi de plus vraisemblable que d'en placer la rédaction dans les années où le disciple, malgré l'éclat hors ligne de ses qualités personnelles, était encore tout entier sous le charme du maître et sous sa direction? De la philosophie de Socrate aux plus hauts sommets de la théorie des idées, la distance est grande sans doute : mais c'est par la première que Platon a passé pour s'élever à la seconde, et, au déclin de l'âge, après les inspirations élevées, parfois sublimes du *Banquet,* de la *République* et du *Timée,* ce fonds primitif qu'il tenait de Socrate reparaîtra dans les douze livres des *Lois.*

Il est vrai que ces dialogues de la jeunesse de Platon (citons, en particulier, le *Lachès,* le *Lysis,* le *Charmide* et l'*Eutyphron*) sont, aux yeux du plus grand nombre (je parle de la France), comme s'ils n'existaient pas : en dehors des initiés, combien en ont entendu parler! combien surtout les ont lus! Un de nos critiques en renom (1) a publié naguère une étude des plus spirituelles intitulée : *Corneille inconnu;* il se plaint, non sans raison, qu'on croie être quitte envers notre grand poète, quand on a restreint son étude et ses applaudissements à quatre ou cinq tragédies, seules réputées *classiques.* Substituez au mot de tragédies celui de dialogues, et la phrase s'appliquera merveilleusement à Platon.

Mais, dira-t-on, quoique conçus dans un esprit qui n'est pas celui des chefs-d'œuvre du platonisme, ces dialogues, sur plus d'un point, dépassent visiblement

(1) M. Jules Levallois (*Correspondant,* 1875).

le niveau moyen des entretiens rapportés dans les *Mémorables :* ils sont bien de Platon, non d'un simple disciple de Socrate, tel qu'Eschine ou Xénophon. Dès lors, la question de date reste douteuse. Ne suffit-il pas pour répondre, de rappeler certaines exclamations prêtées à Socrate par les biographes anciens, au sujet des infidélités ou des témérités de son plus brillant disciple : « Que de choses ce jeune homme me fait dire contre mon gré ! — Dans ses écrits, il invente à la fois le lieu, la durée et les interlocuteurs de mes entretiens (1) ». Que Socrate ait été surpris, émerveillé du rôle qui lui était assigné dans certains dialogues, rien de plus naturel : à coup sûr, il n'a pas eu le mauvais goût de se scandaliser ni de se plaindre. Tel critique contemporain, Schaarschmidt ou Teuffel, par exemple, a trouvé un moyen commode de résoudre le problème : c'est de le supprimer en traitant hardiment toutes ces traditions d'apocryphes.

Inutile de discuter longuement l'opinion de ceux qui soutiennent que des raisons de convenance ont dû empêcher Platon, du vivant de son maître, de le mettre en scène dans ses écrits. Eh quoi ! Aristophane aurait pu, dans les *Nuées,* travestir sans pitié le sage Athénien et l'exposer sur le théâtre à la risée du parterre comme le plus décrié des sophistes, et Platon n'aurait pas eu le droit de le présenter à ses compatriotes comme un modèle de science, d'expérience et de vertu ! Quel est l'auteur de dialogues qui se soit interdit de faire discourir ses contemporains ?

Certains critiques, surtout en Allemagne, ont coupé court à toute controverse en déclarant purement et sim-

(1) Diog. Laërce, III, 35 : Ὅσα μου καταψεύδεται ὁ νεανίσκος. — Anonyme, 3 : Οὗτος ὁ νεανίας ἄγει με ὅπη θέλει, καὶ ἐφ' ὅσον θέλει, καὶ πρὸς οὓς θέλει. Socrate, qui devait cependant connaître la brillante imagination de son élève, montrait ainsi qu'il ignorait ce vers devenu proverbe :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

plement que ces prétendus dialogues « socratiques » avaient été faussement attribués à Platon. Il est vrai que plusieurs étaient déjà suspects dans l'antiquité, quelques-uns même, tels que l'*Axiochus*, l'*Eryxias*, les *Antérastes*, ouvertement donnés comme apocryphes, quoique empreints d'un réel mérite, au moins dans certaines parties. Si d'autres ont reçu un plus indulgent accueil, il ne faut s'en prendre, affirme-t-on, qu'au manque de critique ou de compétence des bibliographes anciens. Le vrai Platon n'est jamais descendu au-dessous de la hauteur où il s'est élevé dans ses chefs-d'œuvre, et aux partisans aveugles de la tradition il est en droit de dire avec la même fierté que Rodrigue au comte de Gormas :

> Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
> Et pour leur coup d'essai veulent des coups de maître.

Ce n'est point ici le lieu de soumettre ces assertions à un débat approfondi ni de demander aux auteurs de ces arrêts de proscription si l'impartialité consiste à crier également au faussaire, et quand un passage reproduit, fût-ce avec des variantes, quelque pensée de Platon, et quand il s'en éloigne. Pourquoi le génie du grand philosophe aurait-il été affranchi des conditions communes auxquelles est soumis l'esprit humain? Pourquoi n'aurait-il rien dû au travail, à l'étude, à l'expérience? Thucydide, dit-on, n'a écrit que la *Guerre du Péloponnèse*. Mais Phidias a-t-il débuté par la Minerve du Parthénon, Démosthène par le *Discours sur la couronne?*

Nous persistons donc à croire avec l'antiquité elle-même que Platon a inauguré, du vivant de Socrate, sa longue et glorieuse carrière d'écrivain : mais, en même temps, nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que la perte prématurée de ce maître qu'il aimait et admirait tout ensemble lui rendit son indépendance et ouvrit à sa science de plus vastes et de plus lumineux horizons.

Arrêtons-nous un instant sur cet événement si tristement célèbre de l'histoire de la Grèce antique : aussi bien a-t-il eu sur toute la suite des destinées de Platon une influence capitale.

Deux témoins oculaires, deux éminents historiens, Thucydide et Xénophon, nous ont laissé de l'état politique et social de la Grèce pendant les dernières années du ve siècle, un tableau d'une irrécusable sincérité. Dans ce long duel entre les deux cités maîtresses de la Grèce, la fortune des armes avait fini par pencher du côté de Sparte : contraints d'ouvrir leurs portes à Lysandre, et de subir toutes les exigences de leurs vainqueurs, les Athéniens avaient subi à leurs propres yeux et aux yeux du monde hellénique, une cruelle et profonde humiliation. Sans doute, au lendemain de l'expulsion des Trente et de la restauration si courageusement entreprise, si heureusement accomplie par Thrasybule, on put croire que l'antique Athènes allait revivre : l'amnistie qui couvrait le passé facilitait entre les partis une réconciliation durable : constitution de Solon, assemblées populaires, fêtes traditionnelles, tout avait été remis en honneur : mais ce n'était là qu'une trompeuse apparence, car ce que les exilés n'avaient pu rendre à leur patrie avec la liberté, c'étaient ses mœurs et sa puissance d'autrefois (1). Dépouillée de son hégémonie, frappée dans son rôle politique, la capitale de l'Attique, la cité de Périclès, ne devait plus être désormais qu'une ville de commerce, habitée par une population avide de plaisirs, à peine capable de généreux sentiments et de vastes pensées.

Mais rentrons dans le cadre de notre sujet, je veux dire dans l'Athènes de 400 avant notre ère. Le peuple,

(1) L'histoire a gardé le souvenir de cette exclamation de Thrasybule, condamné à l'amende par ses ingrats concitoyens : « L'amende ! mais c'est la mort que j'ai méritée pour avoir rendu à la liberté de pareilles gens ! »

mécontent, s'en prend des malheurs publics aux fauteurs de l'oligarchie, à leurs intrigues, à leurs cabales (1) : toute atteinte portée aux croyances ou aux institutions revêt à ses yeux le caractère d'un défi, presque d'un sacrilège, et pendant que les uns, impatients de tout frein, proclament, à la suite des Thrasymaque et des Calliclès les doctrines les plus subversives, les autres s'imaginent sauver l'Etat par un retour violent vers le passé.

Comment dès lors Socrate eût-il aisément trouvé grâce devant la démocratie restaurée, lui, le moraliste novateur, l'adversaire résolu des superstitions et des préjugés de la foule, le maître d'Alcibiade, l'ami de Charmide et de Critias, ces deux irréconciliables antagonistes de la souveraineté populaire? « Cet homme qui ne servait aucun parti, mais qui les dominait et les gourmandait tous au nom de la raison et de la patrie, devait soulever bien des haines sourdes et vivaces; il devait avoir pour ennemis tous les ambitieux, tous les fourbes, tous les égoïstes, tous les sots, c'est-à-dire la grande majorité de cette société athénienne, si supérieure qu'elle fût (2). »

Je n'ai pas à rappeler ici l'histoire de ce fameux procès, les noms des accusateurs, l'étrange libellé de l'acte d'accusation : ce sont choses gravées dans toutes les mémoires, de même que la noble fierté de Socrate comparaissant devant les Héliastes, non comme un prévenu, comme un coupable, comme un suppliant, mais comme le maître et le juge de ses propres juges. Blessé au vif par cette attitude si inattendue de la part

(1) Il nous reste peu de renseignements précis sur la période troublée qui succéda immédiatement au rétablissement de l'ancienne démocratie. On sait seulement que plusieurs des Trente, ayant réussi à s'échapper d'Eleusis, épièrent longtemps à l'étranger l'occasion de restaurer leur domination.

(2) M. Pellissier, *Les grandes leçons de la civilisation classique*, p. 265.

d'un accusé, l'aréopage populaire qui, par un premier vote, avait condamné le philosophe, par le second l'envoya à la mort.

Dans ces conjonctures critiques Platon fit voir l'amour et le dévouement qu'il portait à son maître. Après avoir vainement offert sa fortune pour qu'il fût sursis au jugement, il se présenta pour prendre sa défense (1) : repoussé de la tribune par les murmures et les cris de l'auditoire, et réduit à s'éloigner sous le coup d'une amère douleur (2), il se vengea en léguant à la postérité l'*Apologie* qui nous est parvenue sous son nom. Que dire de l'admirable récit qu'il a composé des derniers moments de Socrate, de ce *Phédon* que Cicéron ne pouvait lire sans attendrissement, et où une mélancolie pénétrante se mêle à la pensée radieuse de l'immortalité? A l'en croire cependant, il n'assistait point à cet entretien suprême : crainte sans doute d'être taxé d'indifférence et d'ingratitude, Platon, qui affecte de ne jamais écrire son nom, a dérogé une seule fois à cette règle, et c'est pour nous apprendre que la maladie le retenait loin de son maître expirant (3).

Cette mort héroïque suffit-elle pour convaincre les Athéniens de leur déplorable aveuglement? Une tradition rapporte que peu de temps après, lors de la repré-

(1) C'est du moins ce qu'affirme Diogène Laërce (II, 41) d'après Juste de Tibériade. Xénophon (*Mémorables*, IV, 8) veut que Socrate, dédaignant tout avocat, ait seul pris la parole devant ses juges.

(2) Cf. Plutarque, *de la force morale*, X, 449 : Τὶς ἂν φαίη ἴσην εἶναι τῇ Πλάτωνος ἐπὶ Σωκράτει τελευτήσαντι λύπῃ τὴν Ἀλεξάνδρου διὰ Κλείτου ἑαυτὸν ἀνελεῖν ὁρμήσαντος.

(3) *Phédon*, 59 B : Πλάτων δὲ, οἶμαι, ἠσθένει. Ce passage a été diversement interprété. Les uns l'entendent au pied de la lettre, et l'expliquent par le désespoir qui s'était emparé de Platon à la nouvelle de la sentence fatale : les autres, frappés de tant d'éloquence, de naturel et de vérité dans le *Phédon*, y reconnaissent les vivants souvenirs d'un témoin oculaire, et ne voient dans cette réflexion jetée comme en passant qu'un artifice oratoire permettant à Platon d'agrandir la scène et d'idéaliser, selon sa coutume, les dernières paroles du sage mourant.

sentation d'un drame d'Euripide, à cette exclamation d'un personnage : « Vous avez tué, vous avez tué le plus juste et le meilleur des Grecs », un frémissement universel trahit l'émotion et les remords secrets de la foule. Faut-il aller plus loin, et admettre sur la foi de Thémistius (1) qu'une réaction soudaine de l'opinion fit bonne justice des calomniateurs de Socrate? Si la mobilité trop connue du peuple athénien laisse à cette assertion toute sa vraisemblance, en revanche le silence des écrivains les plus considérables provoque et autorise bien des doutes.

Quoi qu'il en soit, il est presque certain que le procès et la condamnation de Socrate eurent pour conséquence immédiate de frapper de la même impopularité et d'exposer à de semblables rigueurs ceux qui passaient pour les plus légitimes dépositaires et héritiers de son enseignement. On conçoit dès lors qu'au milieu de l'effervescence populaire ses principaux disciples aient jugé prudent de s'éloigner momentanément d'Athènes. Deux d'entre eux, Cléombrote et Aristippe, avaient pris les devants et s'étaient retirés à Egine (2). Les autres, s'il faut en croire Hermodore, cherchèrent un asile à Mégare, patrie de Terpsion et d'Euclide, si attachés l'un et l'autre à la personne de Socrate. Le motif allégué pour expliquer cet exode général est sans doute inexact (3) : mais, en admettant qu'ils n'aient pas eu à se soustraire aux ressentiments de la foule, de quel œil devaient-ils voir une cité qui venait de con-

(1) *Discours*, IV, p. 101 (éd. 1630). Cf. Meiners, *Histoire des sciences*, II, 508.

(2) *Phédon*, 59c.

(3) Diog. Laërce, II, 106 : Δείσαντες τὴν ὠμότητα τῶν τυράννων. Il ne saurait être ici question des Trente, chassés d'Athènes depuis le retour de Trasybule et des bannis. L'auteur ancien aurait-il voulu désigner par le mot de τύραννοι les démagogues dont l'arbitraire n'avait été satisfait que par la condamnation de Socrate? Cette opinion de M. Zeller (*Philosophie des Grecs*, 2e édit., II, p. 295) n'a été acceptée ni par Susemihl ni par Uberweg.

damner froidement à mort, comme impie et comme corrupteur de la jeunesse, celui de ses enfants qui lui faisait le plus d'honneur?

Cette aversion raisonnée, personne n'a dû l'éprouver au même degré que Platon. Athènes, à ses yeux, s'était rendue coupable d'un meurtre juridique, ses concitoyens avaient imprimé à leur front une tache indélébile : à des maux extrêmes et incurables le sage n'a pas à porter remède. Mais en même temps que Platon dit un nouvel et irrévocable adieu aux affaires publiques, il sent grandir au-dedans de lui son ardeur pour la philosophie. Socrate discourant familièrement sur le vrai et sur le bien avait conquis ses sympathies et son admiration; Socrate persécuté, condamné, et mourant avec le calme et la sérénité de la vertu, devient à ses yeux comme un type idéal, entourant d'une sorte de consécration surhumaine les croyances qu'il avait si généreusement payées de sa vie.

On dit qu'Isocrate ne craignit pas de porter publiquement le deuil du philosophe : Platon fera plus encore : au risque de soulever contre lui bien des colères, il ne laissera passer aucune occasion de protester contre l'inique sentence avec une éloquente indignation (1) : il élèvera, en l'honneur de son maître un monument indestructible, *monumentum ære perennius,* et leurs deux noms seront désormais inséparables dans le souvenir de la postérité.

Mais, tandis que Platon n'avait été jusqu'ici que le plus brillant et le plus éminent des socratiques, désormais il sera lui-même : à l'école de Socrate, il a appris à philosopher : libre maintenant, et fort de la discipline acquise, il va s'élancer d'un vol hardi vers ces régions

(1) Parmi beaucoup d'autres passages, signalons en particulier *Gorgias,* 515 C,— *Théétète,* 173 C,— *République,* VI, 488 A, et au second livre de ce même dialogue, l'admirable tableau du juste persécuté et expirant dans les supplices.

de la métaphysique dont se détournait d'ordinaire l'esprit pratique de Socrate, préoccupé avant tout de la conscience, de la morale et du devoir : distinction des deux parties de notre être, supériorité de l'âme sur le corps, destinée immortelle de l'homme, existence d'un Dieu personnel, à la fois toute-science et providence, ces vérités, patrimoine essentiel de l'humanité, Platon les enseignera, les affirmera comme son maître, mais avec quelle richesse d'arguments, avec quel ensemble imposant de déductions et de conséquences! Seul, Socrate évidemment n'eût pas suffi à faire de Platon le grand génie que nous admirons : à ses leçons, Platon joindra la connaissance des sciences mêmes que Socrate avait le plus dédaignées, une vaste érudition qui lui permettra de remonter jusqu'aux origines de tous les systèmes et de toutes les doctrines, enfin, un désir de s'instruire et une curiosité intellectuelle qui l'entraîneront, à l'exemple de Pythagore et de Démocrite, loin d'Athènes et de la Grèce, partout où il sera sûr de puiser à quelque source abondante et antique de savoir.

Thésée, disaient les Grecs, avait réuni en un seul corps politique les bourgs jusque-là isolés de l'Attique : de même Platon, grâce à l'étendue de son génie, a fondé la première philosophie universelle, principe et fin de toutes les sciences particulières, application de la raison, non à telle ou telle question spéciale et restreinte, mais à l'ensemble de problèmes les plus profonds que se soit jamais posés l'esprit humain.

VARIÉTÉS

LES PNEUMATIQUES DE HÉRON D'ALEXANDRIE

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS DU GREC EN FRANÇAIS

PAR M. A. DE ROCHAS

I

NOTE SUR LES LEÇONS ADOPTÉES PAR LE TRADUCTEUR

M. A. de Rochas vient de publier chez M. G. Masson (Paris, boulevard Saint-Germain, 120) un volume intitulé : *La Science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité.* Dans ce livre, qui contient la première traduction française des Pneumatiques de Héron, on n'a pu donner le texte grec de l'ingénieur alexandrin, texte qui devait, du reste, être publié séparément plus tard avec la collaboration de M. Graux. La mort prématurée de ce jeune savant a fait abandonner ce projet, et M. de Rochas a pensé être utile a ceux qui voudraient le reprendre, en indiquant ici le texte qu'il a suivi et les principales corrections qu'il a adoptées.

Le texte suivi est celui qui a été publié par THÉVENOT dans le volume des *Veteres Mathematici;* c'est la copie, sauf quelques erreurs, du ms. n° 2721 de la Bibliothèque nationale à Paris. Les corrections sont de deux sortes : quelques-unes ont été suggérées par le sens général du texte, qu'elles ont seulement la prétention de rétablir; les plus nombreuses proviennent de la

collation de quatre manuscrits du British Museum, faite par M. Greenwood alors qu'il préparait sa traduction anglaise publiée en 1851 ; elles sont suivies de la lettre indicative du manuscrit qui les a fournies.

Des quatre manuscrits précités, deux appartiennent à la collection harléienne ; ils sont numérotés 5605 et 5582. Le premier, qu'on suppose du xve siècle, est désigné dans le tableau ci-dessous par la lettre *a* et le deuxième, qu'on rapporte au xvie, par la lettre *b*. Les deux autres se trouvent parmi les manuscrits Burney (n°s 108 et 81) ; on les suppose tous les deux du xvie siècle et ils sont désignés ci-dessous par les lettres *c* et *d*. Les manuscrits *a* et *c* sont de beaucoup les meilleurs ; ce sont ceux qui ont fourni les corrections les plus importantes.

Fr. Haase (*De mil. script. græc. et lat. omn. ed. inst. narratio*, Berolini, 1847) a signalé comme de beaucoup supérieurs à tous ceux qu'il a pu voir, le ms. n° 2515 de la Bibliothèque Nationale de Paris, et le 431 de la Bibliothèque de Munich, qui est une traduction latine calquée sur le texte du 2515. M. de Rochas n'a pu les consulter.

PAGES ET LIGNES De l'édition de Paris.	LEÇON Du texte imprimé.	LEÇON ADOPTÉE
P. 147, l. 29	συκίαν — *a b d.*	σικύαν — *c.*
— 150, 10	ἐκφανείας	ἐπιφανείας — *a b c d.*
— — 33	τὴν.... διαστολὴν	κατὰ τὴν.... διαστολὴν — *a.*
— 151, 7	μυκτῆρσιν	μυκτῆρσιν ἀέρος — *a b c.*
— — 51	ὅσας	ὅσαι — *a b c d.*
— 153, 6	βαθύτερον — *d.*	βαρύτερον — *a b c.*
— — 23	στεγνὸν	στενὸν — *a c.*
— 155, 3	ἀντέχον — *a c d.*	ἀντέχων — *b.*
— — 11	κένωσις	κίνησις
— 156, 1	πνυκτικὸς — *a b.*	πνικτικὸς — *c.* Commandini a lu πνευματικὸς.
— — 24	ἀλλὰ τὸ μὴ — *c.*	ἀλλὰ τῷ μὴ — *a b d.*

PAGES ET LIGNES De l'édition de Paris.	LEÇON Du texte imprimé.	LEÇON ADOPTÉE
P. 156, l. 26	ἀντεπεξίοντος	ἀντὶ τοῦ ἐπεξίοντος
— 159, 17	τὸ εν τῷ ὑγρῷ	τὸ εν ἀυτῷ ὑγρὸν — *a c.*
— 161, 2	ἴσθμὸς	ἠθμός — *b.*
— — 9	ἴσθμοῦ	ἠθμοῦ
— — 20	ἐκκεκρυήσεται	οὐκ ἐκρυήσεται
— 163, 1	ἴσθμῷ	ἠθμῷ
— 170, 30	ἐκείνοῖς	ἐκεῖνον — *a b c.*
— 172, 17	κατέχοντος — *c.*	κατέχοντες — *a b.*
— — 18	ἐάν δὲ ἄνω ὄντος	ἐὰν δὲ ἀνῶμεν ἔτι ἄνω ὄντος
— — 26	διαβήτου	διαυγίου
— — 30	ἴσον, ἐὰν	ὅσον ἐὰν
— 173, 14	ἴσον ὕψος	ὁ δὲ κρατὴρ ἴσον ὕψος
— — 16	Remplacez le point par une virgule.	
— — 17-18	Supprimez à la ligne 17 : τὸ ΚΛ σωληνάριον, et reportez-le à la ligne 18, à la place de αὐτοῦ.	
— — 20-24	Ce passage est inintelligible dans l'édition de Paris. On doit lire avec les manuscrits *a b c* : Ἐγχέωμεν οὖν καὶ εἰς τὴν ΜΝΞΟ βάσιν καὶ εἰς τὸν ΠΡ κρατῆρα τὸν οἶνον ὥστε πλήρη εἶναι τὸν ΠΡ κρατῆρα καὶ τὴν ΜΝΞΟ βάσιν πεπληρῶσθαι ἄχρι τοῦ Θ στομίου τοῦ σωλῆνος· τούτου δὲ γενομένου καὶ φραγέντος τοῦ Ε, οὐ διὰ τοῦ ΚΛ σωλῆνος...	
— — 28	στόμιον Ε	στόμιον Θ
— 174, 4	εἰς χωρεῖ καὶ διὰ τοῦ τρήματος	εἰσχωρεῖν καὶ διὰ τοῦ Υ τρήματος — *a b c.*
— — 13	ὁ κενών	ὀχλέων — Thévenot a conjecturé οἰχέων.
— 177, 1	ἀνακεκαμθέντα ἀγγεῖα	ἀνακεκάμφθω εἰς τὰ ἀγγεῖα — *c.*
— — 23-24	Le titre du paragraphe est inintelligible dans le	

PAGES ET LIGNES De l'édition de Paris.	LEÇON Du texte imprimé.	LEÇON ADOPTÉE
	texte imprimé, il faut lire comme dans *a* et *c* : Ἀγγείου ὄντος κενοῦ, καὶ ἑτέρου οἶνον ἔχοντος, ὅσον ἐὰν ὕδωρ εἰς τὸ κενὸν ἀγγεῖου ἐμβάλωμεν, τοσοῦτσυ διὰ κρουνοῦ ληψόμεθα κεκραμένον ᾧ ἐὰν βουλώμεθα εἶναι λόγῳ· ἔστω δὲ τὸ ὕδωρ τοῦ οἴνου διπλάσιον.	
P. 178, l. 17	Ajoutez à la fin de la phrase : ἐγκεχύσθω δέ διά τινος τρυπήματος τοῦ Ω εἰς τὸ ΕΖ ἀγγεῖον οἶνος, ὁ μετὰ τὴν ἔγχυσιν πάλιν ἀπεστιγνώσθω.	
— 180, 11	On a omis τρίτον dans *a* et *c* ; *b* et *d* concordent avec le texte imprimé.	
— 183, 22	κάτω	ἄνω
— 184, 22	Le texte n'est pas intelligible ; dans la traduction, on a rétabli le sens par l'adjonction d'un membre de phrase.	
— 189, 29	ἀπὸ τοῦ ΕΖ σωλῆνος	ἔστω γὰρ τὸ οὖρος τοῦ ΗΘ σωλῆνος ἀπὸ τοῦ ΕΖ σωλῆνος μέγα, ὥςτε τῷ βάρει καταπεσεῖται τὸ ὑγρόν.
— 190, 8-9	Supprimez la phrase : ἔστω γὰρ τὸ ουρος..... τὸ ὑγρον.	
— 190, 17	καὶ οὐχ' ὑπερχυθήσεται	καὶ τοῦτο ἔσται
— 192, 3	ἐπιληφθέντα—*b d*.	ἐπειληθέντα — *c*.
— 193, 26	ἀποδεδεμένοι	ἀποδεδομένοι — *a b c d*.
— 195, 7	ἀποδεδόσθω	ἀποδεδέσθω — *a b c d*.
— 195, 43	Le texte a été rétabli par conjecture dans la traduction.	
— 197, 6	ἄνω	κάτω

PAGES ET LIGNES De l'édition de Paris.	LEÇON Du texte imprimé.	LEÇON ADOPTÉE
P. 200, l. 6	ἀγγείου τοῦ	ἀγγείου καὶ τοῦ
— 200, 8	σφαίριον ὕδωρ	σφαίριον φερέτω εἰς τὴν χώνην, καὶ ἐμβεβλήσθω εἰς τὸ σφαίριον ὕδωρ — *a b c d.*
— 200, 14	Après ὑγρόν ajoutez : καὶ ἀναπληρώσει τὸν κενωθέντα τόπον. — *a b c.*	
— — 28	ὑπό	ὑπὲρ
— 202, 20	και στρέφειν	καὶ τὴν σφαῖραν στρέφειν
— 205, 4 et 8 — 206, 10	Des membres de phrases nécessaires au sens ont été rétablis dans la traduction.	
— 205, 16	ἡ τοῦ ἀέρος	ἡ διὰ τοῦ ἀέρος
— 212, 1	Titre rétabli par conjecture comme dans la traduction latine de Thévenot.	
— 216, 26	ἐκπίπτοντος	εἰσπίπτοντος — *a.*
— 221, 25	Le sens a été rétabli par conjecture.	
— 222, »	La figure a été modifiée par conjecture, d'après les données des manuscrits *a* et *c*.	
— 223, 7	Γ Δ	E Z
— — 15-16	Ce passage est corrompu et rétabli par conjecture dans la traduction.	
— 226, 23	διηνοιγμένον	διενηνεγμένον.
— 227, 21	Sens rétabli par conjecture dans la traduction.	
— 228, 8	ἐκτὸς	ἐντὸς — *a b c d.*
— — 41	ἐν τοῖς αὐλοῖς	τοῖς ἐν τοῖς αὐλοῖς.
— 229, 30 et 40	Sens rétabli par conjecture dans la traduction.	
— 230, 28	ἐντὸς	ἐκτὸς
— — 29	ἐκτὸς	ἐντὸς
— 232 14	ὑπὸ	ὑπὲρ.

II

NOTE SUR QUELQUES TERMES TECHNIQUES EMPLOYÉS DANS LE TRAITÉ (1)

Ἀγγεῖον. — Vase en général. On distingue dans le vase : le col τράχηλος, le fond πυθμήν, la lèvre ou le bord χεῖλος, l'orifice στόμα, l'oreille ou anse οὖς ; le liquide se déverse, soit par un bec μύξα comme dans les pots à eau de toilette, soit par un goulot κρουνός, comme dans les cruches. *Passim.*

Ἀγκωνίσκος τρίκωλος. — Système articulé formé de trois tiges placées à angle droit, LXVI.

Ἁγνιστήριον. — Roue purificatrice, LIX. La présence du radical *Agni* qui signifie *feu* en sanscrit, fait supposer que ces roues étaient un souvenir du mouvement de rotation grâce auquel les premiers hommes se procuraient du feu. Le catholicisme a conservé une trace de ce culte dans les prières adressées à l'*Agnus Dei* qui purifie tout. — On sait que ἁγνὸς signifie *pur*.

Ἀνεμούρια. — Moulins à vent ou girouettes, LXVII. Le texte ne permet point de préciser quelle est celle de ces deux significations qu'il convient d'adopter ; mais les figures des manuscrits indiquent des ailes de moulin à vent.

Ἄῤῥην κύλινδρος. — Cylindre mâle ; c'est-à-dire tube entrant à frottement dans d'autres tubes. *Passim.* Cf. Σμηρισμάτιον et Θῆλυς.

Ἀσσάριον. — Soupape, IV, XX. Ce mot est d'origine romaine d'après Héron (IV).

(1) Les chiffres romains indiquent les nos des appareils tels qu'ils sont portés dans la traduction française de M. de Rochas. Les chiffres arabes indiquent la page et la ligne du texte imprimé.

Βωμός. — Autel, V, LI, LXI.

Βωμίσκος. — Petit autel, XXX, LXVI.

Γλωσσίς. — Languette d'instrument à vent, XXXIX, LXV, LXIX.

Γλωσσόκομον. — Embouchure de flûte, LXVI.

Διαβήτης μέσος πνυκτικὸς (ou mieux πνικτικὸς). — Siphon à cloche. C'est la seconde variété de siphons que décrit Héron, pp. 156 et 157. Héron l'appelle indifféremment aussi πνικτὸς διαβήτης, VI, IX, XLIX, LII, ou πυνκτικὸς διαβήτης, XXI, ou διαβήτης, XXXVI, LVI, LX. Le siphon recourbé s'appelle καμπύλος σίφων.

Διάφραγμα. — Cloison dans l'intérieur d'un vase. *Passim.*

Δικαιόμετρον. — Espèce de vase ne laissant jamais couler qu'une quantité déterminée du liquide qu'il contient. Héron le décrit XXXIII.

Ἐμβολεὺς. — Piston d'un corps de pompe, XX, LXVI, LXVII, Ctésibius d'Alexandrie paraît avoir inventé ou du moins perfectionné le corps de pompe. Philon donne à ce sujet quelques détails dans sa description de la machine aérotone. V. M. p. 77. Voyez aussi VITRUVE, liv. IX, ch. VIII.

Ἕλιξ τοῦ κοχλίου. — Hélice d'une vis. P. 159, l. 7.

Ἐξελίκτρα. — Treuil, bobine, LIX.

Ἐπίπυρον. — Partie de l'autel qui servait de foyer, LXI.

Ἐπιτόνιον. — Manche en forme de T destiné à faire tourner une clef. XLVII, XLVIII. — M. Prou me paraît avoir commis une erreur en attribuant à ce mot le sens de *douille obturatrice* dans ses études sur la chirobaliste et les automates de Héron.

Ἐπίφραγμα. — Plate-forme supérieure d'un calorifère, LXIV.

Θῆλυς. — La femelle, c'est-à-dire le tube extérieur, dans un

appareil composé de tubes entrant à frottement l'un dans l'autre. P. 159, l. 35, et dans les appareils LXV et LXVIII.

Θησαυρός. — Coffre destiné à renfermer des objets en or, XIV, LIX.

Θύρσος. — Thyrse, long bâton orné à l'extrémité d'une pomme de pin, que l'on portait sur l'épaule dans les fêtes de Bacchus, XXXIX, LII.

Κάλαθος. — Vase à boire, en forme de gobelet évasé, LXII.

Κανόνες ὀδοντωτοί. — Règles dentées, crémaillères s'engrenant avec une roue dentée, LXVIII.

Καυλός. — Tube d'un entonnoir, XVI, XXI, XXII, XXXV, XXXVIII. Tige d'un support de lampe, LXII.

Κλειδίον. — Tout appareil destiné à servir d'obturateur. Héron (IV) parle d'un κλειδίον que les Romains appelaient ἀσσάριον et qu'il décrit plus loin ; cet *assarium* est une soupape à valve. Le κλειδίον désigne un robinet dans les appareils, XVII, XXXII, XXXIV, LXIII.

Κλεὶς. — Robinet, XVIII.

Κλεψύδρα.— Vase ouvert par dessus et percé d'un ou de plusieurs petits trous au fond pour servir d'arrosoir, LIV.

Il résulte de la description de la clepsydre par Empédocle, reproduite par Aristote dans son traité de la respiration, qu'on faisait des clepsydres en airain, et qu'on leur donnait la forme indiquée dans le manuscrit des Pneumatiques de Philon, dont la traduction se trouve à la suite des Pneumatiques de Héron dans l'édition de M. de Rochas (Pl. XXIII, fig. 6). L'ouverture supérieure était assez petite pour être bouchée avec le doigt; quand on voulait remplir la clepsydre, on soulevait le doigt et on plongeait l'instrument dans l'eau ; on retirait ensuite l'instrument plein d'eau en laissant le doigt sur l'ouverture supérieure qu'il suffisait de dégager pour que le liquide s'échappât par les nombreux trous de la paroi inférieure qui ressemblait à un crible.

M. Barthélemy Saint-Hilaire, dans sa traduction du passage cité d'Aristote, ne s'est point rendu compte de la disposition, et il a lu *les portes de l'isthme* (ἰσθμοῦ), ce qui ne présente aucun sens, là où il fallait voir *les trous du crible* (ἡθμοῦ).

Κνωδακίον. — Dans l'app. XXX, ce mot paraît désigner une *crapaudine,* c'est-à-dire l'objet creux dans lequel tourne le pivot. Dans les Automates, Héron appelle la crapaudine ἐμπυελίς, terme générique désignant une cavité.

Κνώδαξ. — Pivot, XXXV, XLI, LXI, LXVII.

Κόλουρος. — Tronqué (cone), XXV.

Κοχλίας. — Vis. Héron décrit une vis avec son écrou, p. 159, à propos du procédé destiné à régler le débit des siphons. On remarquera que l'écrou n'était point constitué comme aujourd'hui par une vis en creux, mais simplement par une ou plusieurs chevilles qui, d'une part, s'engageaient dans le filet de la vis et, d'autre part, étaient fixées à l'objet qu'il fallait faire mouvoir. C'était bien là, en effet, la solution la plus simple au point de vue de la conception et de la construction. Voy. Τύλος.

Biton, qui vivait à peu près du temps de Héron, parle (*Vet. math.*, p. 107) d'une vis en fer de 1/3 de pied de diamètre (0^m10), ajustée dans des chevllles ἐνηρμοσμένος ἐν ἐπιτονίοις ; cette vis était employée dans le lithobole d'Isidore d'Abydos. — Héron décrit encore ce système dans les *Automates* (*Vet. math.*, p. 252).

D'après Athénée (*Deipn.*, v. 40), ce serait Archimède qui aurait inventé la vis à écrou lorsqu'il voulut mettre à flot le grand navire appelé *La ville de Syracuse.*

Κρατήρ. — Vase d'une grande capacité destiné à contenir l'eau et le vin mélangé avant les repas, suivant la coutume des anciens. On y puisait le mélange à l'aide de cyathes, XII, XLII, LVIII.

Κρουνισμάτιον. — Petit goulot, II.

Κρουνός. — Goulot d'une fontaine, d'un vase. *Passim*.

Κώδων. — Pavillon d'instrument à vent, X, XL, LXV, LXIX.

Κωλυμάτιον. — Arrêt, cheville, crochet, XX, LXIX et passim.

Κωνάριον. — Petit cône, XXII.

Λάγηνος. — Large vase de poterie destiné surtout à tenir du vin, caractérisé par une large panse, un col court et un pied; c'est la *lagena* des Latins dont un gaulois a sans doute fait *la dame Jeanne*, en considération de son ventre rebondi, LIII.

Λέβης. — Marmite, chaudron. — Ce nom servait à désigner, soit une petite marmite de bronze semblable à celles que l'on trouve encore quelquefois dans les campagnes, soit un autre vase métallique destiné à recevoir l'eau lustrale qu'on versait sur les pieds ou sur les mains des convives, au commencement et à la fin du repas, à l'aide d'une aiguière (προχύτης). Héron l'emploi avec le sens de chaudière dans les appareils, XXXVII, XLI.

Λεβητάριον. — Petit vase servant de flotteur. Héron en parle dans ses deux descriptions des siphons à écoulement constant et dans les appareils XVIII, XXVI et LVIII.

Ληνὸς. — Cuve à faire le vin, XIII. Le passage de Héron, qui fait mention de ce vase, détermine bien son sens qui paraissait douteux à A. Rich (*Dict. des ant.*, au mot *Torcular*).

Λύχνος. — Lampe, XXVI, LXIII, LXIV. La lampe ancienne avait, d'un côté une poignée ou oreille οὖς, de l'autre un bec μύζα ou plusieurs. Elle était recouverte d'une plaque percée d'un trou central ὀμφαλός par où l'on versait l'huile : et d'un autre trou στόμα près du bec par où passait la mèche. La mèche s'appelait ἐλλύχνιον.

Λυχνία. — Support de lampe, LXIII, LXIV. On distinguait dans ce support le pied ou base βάσις souvent en forme de

pyramide tronquée comme dans nos chandeliers d'église et la tige χαυλός.

Λουτηρίδιον. — Cuvette, XXIX.

Μελαγκορυφίζον. — Voyez Συρίγγιον.

Μηλιάριον. — Chaudière cylindrique entourée par le foyer et destinée à donner de l'eau chaude, LXIV, LXV.

Ce mot est probablement d'origine latine comme quelques autres qu'emploie Héron (notamment ἀσσάριον) et provient de la ressemblance de l'appareil avec les bornes milliaires, *milliaria,* des Romains. Athénée (*Deipn.*, III, 19) dit que les amateurs de néologisme appelaient ἱπνολέβητα (four-chaudière) le vase destiné à chauffer l'eau que les Romains appelaient *miliarium.*

On remarquera, dans la description donnée par Héron, la disposition prise pour augmenter la surface de chauffe au moyen de tubes traversant le foyer ; c'est cette disposition qui constitue la chaudière tubulaire de nos machines à vapeur, dont vingt siècles plus tard deux savants se sont disputé l'invention.

Le Μηλιάριον pouvait donner de l'eau chaude à volonté tout en restant toujours plein, condition nécessaire à la conservation des parois. Pour cela, un robinet était adopté au-dessous de la plate-forme, et cette plate-forme était elle-même traversée par un entonnoir dont la tige allait jusqu'au fond de la chaudière. On conçoit qu'en ouvrant le robinet et en versant de l'eau froide par l'entonnoir, l'eau chaude coulait par le robinet, remplacée au-dessous par l'eau froide.

Ναΐσκος. — Petite chapelle, XXX.

Νάρκη. — Torpille, p. 152, l. 12.

Ὀμφαλός. — Voyez λύχνος, XXVI, LXIII.

Οὖς. — Voyez Λύχνος et Αγγείον.

Περιῤῥαντήριον. — Vase rempli d'eau lustrale, XXIV.

Περόνη. — Broche, goupille, clavette, XX, LXV, LXVI.

Περόνιον. — Petite broche, LXVII.

Πλατυσμάτιον. — Petit plateau, plaquette, XIV, XLV, LXVI, LXVII.

Πλάται. — Ailes d'un moulin à vent, LXVII.

Πλινθίον. — Plaquette, IV.

Πνιγεύς. — Cloche en forme de cône ou d'hémisphère qui, d'après son étymologie, devait servir à étouffer les charbons en ignition. Dans les appareils de Héron, cette cloche est munie, à sa partie supérieure, d'un tube, et est employée pour concentrer l'air dans ce tube, LIX, LXVI, LXIX. On a vu que le siphon à cloche était appelé πνικτικὸς διαβήτης.

Πνικτῶς. — Hermétiquement; se dit d'un tube qui pénètre dans un récipient sans laisser entre sa paroi extérieure et celle du vase aucun intervalle par lequel l'air puisse passer, LI.

Ποτήριον. — Terme général pour désigner toute espèce de vase à boire de petite dimension, LII, LVII.

Προχύτης. — Aiguière, pot à eau caractérisé par la présence d'un bec servant à verser l'eau comme dans les vases que nous employons dans les cabinets de toilette. Les anciens s'en servaient pour verser de l'eau sur les pieds et les mains des convives, au commencement et à la fin des repas.

Πυξίς. — Petite boîte cylindrique se fermant à l'aide d'un couvercle dont les rebords en saillie entraient dans la boîte, XIV, XLII. Corps de pompe, XX, LXVI, LVII.

Πυουλκός. — Seringue, *littéralement,* extracteur de pus, XLVIII. Il résulte de la description de Héron que le piston, au lieu d'être un simple disque comme aujourd'hui, était un tube creux de même longueur que le corps de pompe, et entrant à l'intérieur à frottement. Cette disposition permettait d'avoir une fermeture plus hermétique.

Ρυτόν. — Corne à boire, XI, XLIII, LV. — Les cornes à boire laissaient échapper par leur pointe le liquide qu'elles contenaient.

Σάλπιγξ. — Trompette, X.

Σικύα. — Vase en forme de courge dont les anciens se servaient comme de ventouse, XLVII.

Σίφων. — Pompe à incendie, XX. — Apollodore la désigne également sous ce nom (*Vet. math.*, p, 32). Vitruve l'appelle *Siphones*.

Σίφων καμπύλος. — Tube recourbé, ce que nous appelons aujourd'hui siphon. — *Passim*, voyez Διαβήτης.

Σμηρισμάτιον. — Instrument composé de deux tubes entrant à frottement l'un dans l'autre et corrodés à l'émeri. Héron en parle dans le dispositif servant à amorcer automatiquement le siphon, p. 159, et dans l'appareil XX, ainsi que dans les appareils IV, XLVIII et LXVIII, où il le décrit sans le nommer. Dans les appareils XLVII, LXII, LXIII, LXIV, il sert de robinet.

Le tube extérieur se nommait σμήρισμα θῆλυ, et le tube intérieur ἄρρην. Voyez ces mots.

Σπαθίον. — Petite spatule, disque muni d'une tige servant dans l'orgue hydraulique à ouvrir ou fermer les extrémités des tuyaux, LXVI.

Σπονδεῖον. — Vase à libation, XIV.

Στόμα. — Orifice d'un vase, d'un tube. *Passim*.

Στρουθίον. — Petit moineau, LXV.

Στροφεύς. — Essieu, gond sur lequel tourne une porte, XXX. Il faut distinguer le στροφεύς du pivot, proprement dit κνώδαξ.

Σύριγξ. — Flûte ou sifflet. *Passim*.

Συρίγγιον μελαγκορυφίζον. — Petite flûte imitant le chant de l'alouette, LIX.

Σχαστερία. — Gâchette, détente d'une machine de jet, XXXII.

Τροχίλον. — Petite roue, poulie, XIX, XXX, XXXII, LXIX.

Τροχίον. — Même sens, IX.

Τυλίον. — Petite cheville. P. 160, l. 19.

Τύλος. — Bouton ou cheville formant saillie. P. 159, l. 6.

Τύμπανον. — Disque, XX, LVII.

Τύμπανον ἀκτινωτόν. — Disque muni de dents sur une de ses faces, LIX.

Τύμπανον ὀδοντωμένον. — Disque denté sur sa circonférence, LXVIII. — Cet instrument est, sauf la dimension, à peu près le même que l'ἀστερίσκον, roue à rochet dont parle Héron dans ses Automates.

Τύμπανιον. — Petit disque, XX.

Ὑάλινος. — De verre. Héron parle d'hémisphères en verre (XXXVII note), d'un couvercle en verre (XLIII), d'un cylindre en verre fermé à l'une de ses bases (XLIV), et enfin d'un cylindre de verre ou de corne (LXI).

Ὑδάτιον. — Un peu d'eau, VIII.

Ὑδραυλις. — Orgue hydraulique, XX.

Ὑδραυλικὸν ὄργανον. — Orgue hydraulique, LXVI, LXVII.

Φθογγάριον. — Porte-voix, LXV.

Φιάλη. — Vaisseau de forme circulaire, ressemblant aux soucoupes dont les marchands de vin se servent pour la dégustation. On les employait plus particulièrement pour les libations, LXIV.

Φιάλιον. — Dans la description de l'appareil XXV, ce mot dési-

gne un petit vase conique, comme le cornet d'un jeu de trictrac.

Χελωνάριον. — Arrêt en forme de boucle, LXIX. Héron donne ce mot comme synonyme de κωλυμάτιον.

Ὠτίον. — Petite anse de vase, LIII.

A PROPOS

D'UN

JOURNAL D'ENFANTS EN GREC

PAR M. D. BIKÉLAS

Parmi les revues et journaux grecs que je reçois, en nombre assez considérable, il n'y en a point que je lise avec plus d'intérêt que le petit recueil qui, sous le titre, ἡ Διάπλασις τῶν παίδων, fait, une fois par mois, la joie de ses jeunes lecteurs grecs. Il contient des courtes nouvelles enfantines, des vers qui sont souvent charmants, des dialogues instructifs, parfois aussi des biographies. Tout est à lire, y compris la correspondance du rédacteur avec ses jeunes abonnés. Le nombre de ceux-ci est déjà important; il se monte, m'assure-t-on, à six ou sept mille, ce qui, pour la Grèce, est énorme. C'est donc un succès, succès mérité que je souhaite progressif et durable; non pas que je ne trouve des restrictions à faire; mais les légers défauts qu'on pourrait quelquefois signaler sont fort peu importants en comparaison du service que ce modeste journal rend à la jeunesse grecque; et c'en est vraiment un grand que d'exciter le goût de la lecture chez les enfants, en offrant à leur curiosité toujours avide une nourriture saine et bien choisie, et en délivrant ces pauvres petits êtres de la fatigue d'apprendre, en même temps

que la pratique de la lecture, une langue qui n'est pas celle qu'ils entendent et qu'ils parlent. Car, — et c'est là pour moi le grand mérite de ce recueil, et peut-être aussi le secret de l'intérêt que je lui porte, — il est rédigé, à fort peu d'exceptions près, dans la langue parlée. Les enfants le lisent avec plaisir parce qu'ils n'y trouvent pas des difficultés de langage qui les arrêtent et les embrouillent. Ils y retrouvent leur idiome maternel; ils comprennent sans effort ce qu'on leur dit et ils s'y plaisent d'autant plus.

Je me rappelle, quand j'étais petit, et plus encore lorsque j'étais le répétiteur de mes petites sœurs, combien d'embarras me causait l'acharnement de nos maîtres à expulser de notre langage ses éléments modernes, et à faire apprendre aux enfants un grec soi-disant épuré. Jusque dans les abécédaires, à côté des illustrations représentant un chien ou un perroquet, il y avait non pas les mots en usage σκύλος et παππαγάλος, mais les termes antiques κύων et ψιττακός. Le pauvre petit en voyant l'image pensait bien aux mots qu'elle lui rappelait. Mais non ; il fallait épeler et apprendre des dénominations qui ne lui représentaient rien. Passe encore pour le nominatif; mais le génitif de κύων était un écueil insurmontable. Comment s'attendre à lui faire dire ὁ ποῦς τοῦ κυνός au lieu de τὸ πόδι τοῦ σκύλου, sans le dégoûter de l'art de la lecture ou — et c'est là le plus grand danger, — sans en faire un petit pédant précoce. Pour l'enfant curieux, la difficulté à surmonter a ses charmes; l'énigme à resoudre l'attire. Mais pourtant, il peut bien finir par vouloir trouver des énigmes dans les choses les plus simples, au risque d'avoir son intelligence faussée de bonne heure.

A ce propos, je me souviens d'avoir appris par cœur une chanson que j'entendais chanter par une jeune fille :

Ἤλιε τώρα π' ἀνατέλλεις
'ς τὸν αἰθέρα φλογερά,
τὴν ἀγάπην μου ἀν θέλης
στάσου' δέ την μιὰ φορά.
Ἕνας φίλος της εἰπέ την
ταπεινὰ τὴν προσκυνᾷ, etc.

Rien de plus simple que ces vers charmants de Christopoulos. Eh bien ! le της εἰπέ την de l'avant-dernier vers, habitué que j'étais à trouver dans mes lectures des choses qui m'embrouillaient, je le prenais pour un adverbe mystérieux dont j'avais dans mon imagination créé l'orthographe en τησυπέτην et que je traduisais par *à genoux*. Il m'a fallu grandir pour réduire mon adverbe imposant aux modestes dimensions des simples mots de l'original.

Mes lectures préférées étaient alors quelques vieux livres imprimés avant la Révolution de 1821, et dont les auteurs, s'adressant aux enfants ou au peuple, avaient employé un langage simple et sans prétention. Mais ces livres ne m'étaient tombés sous la main que par hasard. On ne me les aurait point donnés ni même permis à l'école, où on tenait à faire pénétrer dans nos jeunes cerveaux le culte de la grammaire et le dédain des formes vulgaires. Ce dédain date de loin. On peut en retrouver l'histoire jusque dès le dixième siècle; si le Ptochoprodrome avait été un Dante, ce dédain n'aurait pas duré aussi longtemps. Mais, à défaut d'un Dante grec, la lutte entre les traditions littéraires et les nouveaux besoins intellectuels de notre peuple a persisté pendant des siècles. Encore aujourd'hui, la majorité de nos lettrés de profession se rattachent à l'idée de ramener le grec à ses formes classiques. Il ne faut pas s'en étonner.

Les différences entre le langage antique et celui que nous employons sont, en apparence, si petites, il y a si peu à changer dans nos formes syntaxiques, si peu à ajouter à nos formes grammaticales, si peu à faire, en un mot, pour ramener le grec actuel au type classique que, de prime abord, le succès paraît facile. Peut-être aurait-on mieux fait de se contenter de ce que, seule parmi toutes les nations de l'Europe, la nation grecque jouit du rare privilège d'avoir conservé la langue de ses aïeux, sans vouloir trop en retrancher ce que le cours des siècles et les accidents de l'histoire y ont apporté de variations. Les efforts qu'on a faits et qu'on continue à faire pour ramener notre langue en arrière, ont, toutefois, eu pour résultat d'enrichir le vocabulaire du grec moderne et d'en éliminer les termes étrangers qui le défiguraient. C'est déjà beaucoup et il ne faut point s'en plaindre; au contraire. Mais il n'est pas à présumer que l'on parvienne jamais à y ap-

porter des changements fondamentaux. L'histoire de toutes les autres langues s'oppose à une pareille hypothèse. Il est vrai que l'instruction, chez nous, est fondée sur l'étude du grec ancien, que la seule grammaire que l'on nous enseigne est celle de la langue classique, et que, par conséquent, l'école est un élément puissant dans la formation progressive de notre idiome. Mais il ne s'ensuit pas que nous en arrivions à une transformation.

Pendant un certain temps, on put craindre que cette influence de l'école ne produisît un effet prématuré et funeste, en faisant désapprendre aux enfants leur parler naturel. C'étaient les écoles de filles qui, surtout, inspiraient ces craintes. Car, si les mères futures de nos enfants s'étaient mises à parler en infinitifs et en hypersentéliques à leurs bébés, c'en eût été fait du langage populaire. Fort heureusement il n'en a rien été. La Διάπλασις nous en fournit la preuve consolante. Ce journal ouvre périodiquement un concours de composition à ses jeunes abonnés, en leur donnant le sujet par de petites images devant servir d'illustrations au conte que l'imagination des concurrents doit y adapter. La composition qui remporte le prix est publiée dans le numéro suivant.

Voici un de ces petits contes composé par un Athénien de dix ans. Je crois que la lecture n'en sera point sans intérêt :

Μίαν ὡραίαν ἡμέραν τοῦ Μαρτίου ὁ Μαυρίκιος ἀπεφάσισε νὰ 'πάγῃ εἰς τὸ κηνῦγι. Τὸν ἔλεγαν Μαυρίκιον γιατί ἦταν πολὺ μελαχροινὸς καὶ φοροῦσε καὶ μαῦρα.

— Θά κόψω λουλούδια, θὰ πιάσω πεταλούδαις, θά σκοτώσω πουλιὰ μὲ ταῖς πέτραις, εἶπε μὲ τὸν νοῦν του. Αὐτὸ ἦταν τὸ κηνῦγι τοῦ Μαυρικίου. Καὶ ἐπῆρε καὶ ἕνα καλαθάκι μαζῆ του διὰ νὰ τὸ γεμίσῃ μὲ ὅ, τι ἠμπορέσῃ ἀπὸ αὐτὰ τὰ τρία.

Κατ' ἀρχὰς εἶδε μίαν ὡραίαν ἄσπρην πεταλούδαν μὲ μαύραις βούλαις εἰς τὰ πτερά της νὰ κάθεται ἐπάνω εἰς ἓν ἄνθος.

— Θὰ τὴν πιάσω, εἶπε. Ἀλλ' ἡ πεταλοῦδα φαίνεται δὲν ἤθελε νὰ τὴν πιάσῃ καὶ ἔφυγε καὶ ἐπετοῦσε ἀπὸ ἄνθος εἰς ἄνθος. Ἀπ' ἐδῶ τὴν ἔχει ἀπ' ἐκεῖ τὴν ἔχει, τὴν προφθάνει καὶ τὴν πλακόνει μὲ τὸ καπέλο του· Εἶχε κουρασθῆ πλέον ἀπὸ τὸ τρέξιμο. Ἐκάθησε λοιπὸν ἐπάνω εἰς τὰ χόρτα καὶ ἤθελε νὰ τὴν καρφώσῃ τὴν καϋ-

μένη τὴν πεταλούδα ἐπάνω εἰς τὸ πτερὸ τοῦ καπέλου του· ἀλλ' ἐκείνη, 'σὰν νὰ τὸν ἐκοροΐδευε, τὸν ἀφίνει καὶ φεύγει.

Δυσαρεστημένος τότε ὁ Μαυρίκιος σηκόνεται καὶ προχωρεῖ· ἐκεῖ πλησίον εὑρίσκει ἕνα μικρὸ κοριτσάκι ποῦ ἐκρατοῦσε ἕν ὡραῖον τριαντάφυλλον διὰ νὰ τὸ ὑπάγῃ τῆς μητέρας του. ὁ Μαυρίκιος τὸ τριαντάφυλλο τὸ βάζει μέσα εἰς τὸ καλαθάκι του καὶ τρέχει. Τρέχει καὶ τὸ κοριτσάκι φωνάζοντας λυπητερά :

— Τὸ τριαντάφυλλό μου! καὶ ἔκλαιε.

Καὶ ἐγύρισε πίσω δίχως τριαντάφυλλο τὸ καϋμένο.

Καὶ ὁ Μαυρίκιος ἔτρεχε ἔχων ἕν μοναχὸ κυνῆγι μέσα εἰς τὸ καλάθι του, τὸ τριαντάφυλλο τὸ ὁποῖον ἔκλεψε ἀπὸ ἕνα μικρὸ κοριτσάκι.

Ἔπειτα ἐπάνω εἰς ἕνα φράκτην βλέπει ἕνα πουλάκι.

— Θὰ τὸ σκοτώσω, εἶπε μὲ τὸν νοῦν του. Διότι ὁ Μαυρίκιος, ὅπως ὅλοι οἱ φοβιτσάριδες, ἔκαμε τὸ παληκάρι εἰς ὅλα ὅσα ἦσαν πειὸ ἀδύνατα ἀπὸ αὐτόν. Παίρνει μία πέτρα καὶ τὸ σημαδεύει. Ἀλλὰ τὸ πουλάκι 'σὰν νά τόν ἐκοροΐδευε καὶ αὐτό, ὅπως καὶ ἡ πεταλοῦδα, ἐπέταξε ὀγρήγορα ὀγρήγορα ὑψηλὰ.

Τότε περισσότερον δυσαρεστημένος ὁ Μαυρίκιος προχωρεῖ εἰς τὸ λειβάδι· ἐπάνω εἰς ἕνα λουλοῦδι βλέπει μίαν ἄλλην πεταλοῦδα μὲ χρωματιστὰ πτερά.

— Τόρα βλέπεις σύ, λέγει, καὶ ἀφίνει τὸ καλαθάκι του εἰς μίαν ἄκραν καὶ τρέχει νὰ τὴν πιάσῃ.

Ἀλλ' ἔξαφνα κρύος ἱδρὼς τὸν βρέχει, τὰ γόνατά του τρέμουν, τὰ χέρια του τρέμουν, αἱ τρίχες του σηκώθηκαν ὀρθαὶ ἀπὸ τὸν φόβον, ὥς καὶ αὔτὸ τὸ καπέλο του ἐτρόμαξε καὶ ἔπεσε ἀπὸ τὸ κεφάλι τοῦ Μαυρικίου. Διότι ἐνῶ ἐπῆγε νὰ ἁπλώσῃ τὸ χέρι του, διακρίνει μέσα εἰς τὰ χόρτα κατ' ἀρχὰς δύο μέγαλα αὐτιὰ καὶ ἔπειτα ἕνα λαγό, ὁ ὁποῖος ἐστέκετο ὄρθιος (ἦτον πληγωμένος καὶ δὲν ἠδύνατο νὰ φύγῃ) καὶ τὸν παρατηροῦσε μὲ ἕνα βλέμμα τὸ ὁποῖον εἰς τόν Μαυρίκιον ἐφάνη πολὺ ἄγριο.

Τὸ ρίχνει εὐθὺς 'ς τὴ φευγάλα καὶ ἀπὸ τήν βίαν του νά φύγῃ ἄφησε ἐκεῖ καὶ τὸ καλαθάκι του.

Ὅταν ἐπέστρεψεν εἰς τὴν οἰκίαν του τοῦ λέγει ἡ μαμά του :

— Ποῦ εἶναι τὸ καλαθάκι σου;

— Τὸ ἀφῆκα ἐκεῖ κάτω εἰς τὸ λειβάδι.

— Ἐκεῖ κάτω εἰς τὸ λειβάδι; πήγαινε ἀμέσως νὰ τὸ πάρῃς.

— Φοβοῦμαι εἶπεν ὁ Μαυρίκιος· καὶ διηγήθη εἰς τὴν μητέρα του ὅλα ὅσα τοῦ συνέβησαν.

Ἡ μαμά του τὸν ἐπέπληξε πολὺ διατί ἐφάνη τόσον κακὸς εἰς τὸ μικρὸ κορίτσάκι καὶ τοῦ ἔκλεψε τὸ τριαντάφυλλό του, ἔπειτα τὸν ἐπέπληξε διατὶ νὰ θέλῃ νὰ πειράζῃ καὶ νὰ σκοτώνῃ ταῖς πεταλούδαις καὶ τὰ πουλάκια, τὰ ὁποῖα μόνον τὰ σκληρὰ παιδία τὰ ὀλάπτουν. Ἐπὶ τέλους δὲ τὸν ἐπέπληξε διατί νὰ εἶνε τόσον δειλὸς καὶ νὰ φοβηθῇ ἕνα λαγό.

— Γρήγορα να' 'πᾶς νὰ μοῦ τὸ φέρῃς τὸ καλαθάκι σου, τοῦ εἶπεν ἡ μαμά του· δειλέ!

Καὶ ὁ Μαυρίκιος ἐγύρισε πίσω καὶ ἐπῆγε καὶ ἔφερε τὸ καλαθάκι, etc. (Διάπλασις τῶν Παίδων, Μάϊος 1882).

La plupart des compositions enfantines publiées dans ce recueil sont écrites dans le même style. Malheureusement il y en a d'autres où perce davantage la main correctrice du précepteur, ou — ce qui serait plus grave, — celle de la maman lettrée. Il faudrait engager les rédacteurs à refuser le prix en pareil cas. Il serait aussi à souhaiter que la récompense ne fût pas la publication du portrait du vainqueur, comme cela se pratique dans la Διάπλασις. La vanité, qui est après tout un défaut humain, passe parmi les détracteurs des Grecs pour être surtout la caractéristique du tempérament hellénique. Il serait prudent de ne pas en encourager le développement parmi les petits abonnés de la Διάπλασις.

Somme toute, ce journal devient un instrument de propagande latente dans la lutte engagée entre vulgaristes et puristes en Grèce. Il faut pourtant ajouter que cette lutte est entrée depuis quelque temps dans une période d'apaisement. Il y a une espèce de compromis qui ne peut qu'aboutir à du bien. En prose, tout le monde écrit ou tâche d'écrire dans un langage correct, se rapprochant plus ou moins des types classiques, selon les tendances de l'écrivain, — dans la langue littéraire en un mot. En poésie, la langue parlée reprend de plus en plus son empire. Il y a vingt ans, les poètes qui écrivaient en langue populaire n'étaient qu'une minorité infime et assez décriée. Aujourd'hui tous les jeunes poètes et plusieurs de ceux qui ne sont plus jeunes, em-

ploient exclusivement cette langue. Ce n'est qu'en fait de poésie dramatique ou, pour mieux dire, en fait de tragédie, qu'il faut encore guerroyer. Pour la comédie, la bataille est gagnée. Il ne me sied pas de dire si elle le sera aussi pour le drame, car je me trouve un peu mêlé dans la lutte, par suite de l'essai que j'ai fait de traduire Shakspeare en grec parlé. Mais j'ai confiance. La lecture des compositions de mes petits compatriotes couronnés par la Διάπλασις ne fait que me la raffermir. Je ne me hasarde point à prévoir ce que notre langue peut être dans cent ans d'ici. Il est possible que le grec que nous parlons aujourd'hui subisse plus d'altérations dans l'avenir qu'il n'en a subi dans le passé, et que notre peuple qui lit encore l'*Erotocritos* et d'autres ouvrages, écrits au XVIIe siècle, ne trouve plus au XXe siècle qu'un dialecte démodé dans les charmants petits poèmes de la Διάπλασις. Mais je pense que l'écrivain qui ne vise qu'à être lu par ses arrière-petits-neveux court le risque de manquer son but, tout en se privant de la grande satisfaction d'être goûté, de son vivant, par ses contemporains. Encourageons donc les rédacteurs de la Διάπλασις et applaudissons au compromis établi entre poètes et prosateurs, sans nous laisser effrayer par le fait de la coexistence des deux langues. Comme je le disais ici même autrefois, en les cultivant de pair toutes les deux, peut-être les verrions-nous graduellement exercer l'une sur l'autre une influence d'assimilation qui finirait par donner au grec moderne ce caractère d'uniformité qui lui manque encore.

CATALOGUE

DE

PUBLICATIONS RELATIVES AUX ÉTUDES GRECQUES

(1881-82)

DRESSÉ PAR LE BIBLIOTHÉCAIRE DE L'ASSOCIATION (1)

I. PÉRIODIQUES.

ABHANDLUNGEN, der kœnigl. Gesellschaft der Wissenschaften zu Gœttingen. 27 Bd. vom J. 1881. Gœttingen, Dieterich's Verl. XVI, 489 S. 4. 30 M.

— *F. Wieseler*, Scenische und kritische Bemerkungen zu Euripides' Kyklops.

ACADÉMIE des Inscriptions et belles-lettres. Comptes-rendus des séances de l'année 1881. 4e série. T. IX. Bulletin de juillet-août-septembre. Paris, imp. nationale, pp. 153, 221.

L. Delisle, Feuillets d'un manuscrit de Cedrenus offerts à la Bibliothèque nationale par la bibliothèque de l'université de Bâle. — *Benloew*, Études albanaises. — *J. Halévy*, Inscriptions peintes trouvées à Larnaka, non loin de l'antique Citium (Chypre).

— Bulletin d'octobre-décembre. *Georges Perrot*. Rapport fait au nom de la Commission des écoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux écoles pendant l'année 1881.

ACTA seminarii philologici Erlangensis. Edd. I. *Mueller* et Ed. *Woelfflin*. Vol. II, Erlangen, Deichert. 529 S. gr. 8. 9 M. (I et II : 17 M.)

H. Tittmann, De dativo verbis passivis linguae Latinae subiecto, qui

(1) Voir, comme complément de ce catalogue, la liste d'ouvrages insérée page LXXXI de ce volume, le *Polybiblion*, la *Revue critique*, la *Revue de Philologie* (*Revue des Revues*) la *Bibliotheca philologica classica* de C. Bursian, les Bulletins bibliographiques des Revues d'Athènes l' Ἑστία et l' Ἀθήναιον.

Les auteurs et les éditeurs de toutes publications relatives à la Grèce ancienne et moderne sont invités à faire connaître à la Société l'existence de ces publications. Cet avis aura pour conséquence la mention assurée de l'ouvrage ou de l'article dans le présent catalogue. — Lorsque la date de la publication n'est pas indiquée, le millésime est 1881. C.-E. R.

vocatur Graecus. — *O Stich*, De Polybii dicendi genere. — *Gr. Helmreich*, Galeni libellum περὶ αἱρέσεων τοῖς εἰσαγομένοις rec. — *Th. Gollwitzer*, De asyndetis Aeschyleis. — *A. Boehner*, Arrianea.

— universitatis Lundensis. Lunds universitets ars-skrift. XVI. 1879-80, 1. afd. Philosophi, sprakvetenskap och historia. Lund. 4.

Cavallin, de Xenophonteo temporum et modorum usu in enuntiationibus orationis obligae primariis ad tempora praeterita relatis. Pars. 1. — *Andersson*, de parodo chori in fabulis Aristophaneis.

ANNALES de la faculté des lettres de Bordeaux. 3. année 1881. Nos 1. 2. 3. Paris, Le Soudier. 8.

Beaudouin, θέλω, ἐθέλω avec un infinitif. — *Couat*, L'Hécalé de Callimaque. — *Collignon*, les céramiques Grecques de style primitif. — *M. Croiset*, Quand a été constituée la collection des écrits de Lucien? — *P. Tannery*, Sur l'âge du pythagoricien Thymaridas. — *Collignon*, Inscription de Tarse. — *P. Tannery*, L'article de Suidas sur le philosophe Isidore.

— Nos 4 et 5.

Beaudouin, La lettre grecque Z. — *Couat*, Les poèmes astronomiques d'Aratus. — *Fonsegrivc*, Théorie du Syllogisme catégorique d'après Aristote. — *Beaudouin*, Du rhotacisme éléen et laconien. — *Tannery*, Le procès de Protagoras.

ANNALI dell' Istituto di Corrispondenza archeologica. Annales de l'Institut de correspondence archéologique. Vol. 52. Roma, coi tipi del Salviucci. 350 p. e 15 tav. 8.

A. Michaelis, Due Vase con scene troiane. — *G. Ghirardini*, Due vasi di Bologna rappresentanti l'ascensione e l'ingresso d'Ercole nell' Olimpo. — *A. Furtwaengler*, Bronzi arcaici provenienti dalla Grecia. — *R. Kekulé*, Coppa Cornetana col mito Arianna. — *O. Benndorf*, Tipi di Apollo. — *A. Milchhoefer*, Bronzi arcaici di Creta.

ANNUAIRE de l'association pour l'encouragement des études grecques. 15e année, 1881. Paris, Maisonneuve. LXXXVIII-254 p., in-8.

Mémoires et notices. *Bourquin* (*E.-J.*). Vies des sophistes de Philostrate. Traduction nouvelle. (Extraits.) — *Huit* (Charles). Platon à l'Académie. Fondation de la première école de philosophie en Grèce. — *Croiset* (Alfred). Note sur un passage d'Aristote (*Polit.* 1253 *a*). — *Weil* (Henri). Le succès des *Grenouilles* d'Aristophane à Athènes. — *Id.* Note sur un passage des Grenouilles d'Aristophane. — *Vlastos* (Et.). La Prise de Constantinople par les Turcs en 1453. — C. E. R. Bibliothèque de l'Association. Catalogue du fonds Théobald Fix.—Variétés. *C. E. Ruelle*. Un nouveau manuscrit de Théophile Corydalleus. (Commentaire sur le *Traité de l'Ame*, d'Aristote.) — *Bikélas* (D.). Quelques mots sur les études grecques en Angleterre. — C. E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1880-81).

ARCHAEOLOGIA, or, Miscellaneous tracts relating to Antiquity, published by the Society of Antiquaries of London. Vol. XLVI. London, print. by Nichols and Sons, p. 249-514 and plates VIII-XXV.

W. Chappell, On the Use of the Greek Language, written phonetically in the early Service Books of the Church in England; and on the earliest system of musical Notation upon lines and spaces, one hitherto unnoticed, and seemingly peculiar to English use.

ARCHIVES des Missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions publié sous les auspices du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. 3e série. Tome VII. Paris, imp. Nationale. 513 p. 8. 9 fr.

E. Burnouf, Rapport sur une mission en Troade. — *T. Homolle*, Rapport sur une mission à Delos. — *Ch. Graux*, Rapport sur une seconde mission en Espagne.

ARCHIVIO di pedagogia e scienze affini. Vol. X. Disp. 1. 2. Palermo. 8.

Valletti, Dei giuochi guerreschi descritti da Omero e dell'educazione in Grecia. — Gli edifizi per la ginnastica e di pubblici spettacoli nell'antichita. — L'educazione fisica e le gare del Pentatlon nell'antica Grecia.

ΑΘΗΝΑΙΟΝ (Revue publiée à Athènes). T. IX, livr. 5-6.

(Traduction des titres) : N. *Dossios*, Sur les composés paratactiques usuels appelés *dvandva* chez les grammairiens indiens. *P. N. Pappageorgi*, Corrections dans Sophocle et dans les fragments des tragiques grecs. — *D. Phytalis*, Recherches dans le Polyandreion de Chéronée. — *P. Stamatakis*, Inscriptions inédites de Béotie. *Et. A. Coumanoudis*, Publication nouvelle des pierres épigraphiques de Lampsaque et inscription de Lemnos. — *S. G. Panaghioutopoulos*, Herméneutique et critique concernant l'Œdipe Roi de Sophocle. — *E. Castorchis*, Informations archéologiques. — *P. Grégoriadis*, Les Hellènes et la philosophie. — *E. Castorchis*, Le culte domestique des dieux. — *G. N. Soitérias*, Passage d'un adjectif au sens d'un nom propre. — *S. K. Sakellaropoulos*, Le manuscrit de Plutarque *matritensis*. — *A. Papadopoulos Kerameus*, Notes métrologiques. — *P. Stamatakis* et *P. Kabadias*, Fouilles à Orchomène en Béotie. — *E. Castorchis*, Réponses aux censures injustes contre la Grèce.

Tome X, 1881-82. Livr. 1-2. *G. N. Chatzidakis*, Contribution à l'histoire de la langue néo-hellénique. — *P. N. Pappageorgis*, Corrections aux scholies d'Homère. — *S. Basis*, Réfutation d'une correction fautive. — *S. N. Dragoumis*, Délimitation du dème d'Atticus. — *P. Kabbadias*, Cérémonial de la purification du théâtre dans le temple d'Asclépios. — *Et. A. Coumanoudis*, Inscriptions d'Athènes. — *G. N. Chatzidakis*, Observations critiques sur les Inscriptions de Béotie.

Livr. 3-4. *G. N. Chatzidakis*, Contribution, etc. (suite). — *P. N. Pappageorgis*, Corrections, etc. (suite). — *Et. A. Coumanoudis*, Inscription métrique de Paros. — *G. N. Chatzidakis*, Addition à la première contribution, etc. — *Id.* Seconde contribution, etc. — *E. Castorchis*, Sur le théâtre où étaient montés les drames grecs. — *P. N. Papageorgis*, Nouveau manuscrit des tragédies d'Euripide. — *A. Et. Coumanoudis*, Epées de Mycènes (avec dessins).

ATTI della R. Accademia delle Scienze di Torino, volume XVI, disp. 4 e 5 (marzo, april 1884). Torino, Loescher, p. 385 a 562 e tav. VII a XI. 8.

Pezzi, Nuovi studii intorno ai dialetti dell' Elide.

ATTI della r. Accademia di scienze morale e politiche di Napoli. Vol. XVI. Napoli, 1881.

Bonghi, Spartaco. — Una prova dell' immortalita dell'anima in Platone. — *Vera*, Platone e l'immortalità dell'anima.

ATTI del Reale Istituto Veneto di scienze, lettere ed arti. Dal novembre 1880 all'ottobre 1881. (Serie V, t. VII, disp. 1-10.) Venezia, tip. Antonelli, 1880-81. 1482, CCCXII, p. 8.

G. Veludo, comunicazione sopra gli opuscoli di Télphy.

ATTI della Reale Accademia dei Lincei, Serie seconda. Anno CCLXXVIII, 1880-81, serie III : Memorie della classe di scienze morali, storiche e filologiche, vol. IV, ibid., 508 p. 4.

Comparetti, Iscrizioni greche di Olimpio e di Ithaka (con 2 tav.).

BERICHTE über die Verhandlungen der kgl. sachs. Gesellsch. d. Wissenschaften zu Leipzig. Philolog.-Histor. Classe. 1080. Leipzig, Hirzel in Comm. 8.

H. 1. 2. *E. Schrader*, zur babylonisch-assyrischen Chronologie des Alexander Polyhistor und des Abydenus. Mit einer inschriftlichen Beilage. Anhang : Fragmente von Königsinschriften aus der Zeit der Ausgänge der assyrischen Geschichte. — *Overbeck*, Analekten zur Kritik und Erklärung der Parthenonsculpturen. 2. Zu dem sogen. « Theseus », und 3. zu den sogen. « Thauschwestern » in der östlichen Giebelgruppe. — *K. Lange*, über die Composition des Frieses von Phigalia. — *V. Gardthausen*, Beiträge zur griechischen Paläographie.— *Overbeck*, Analekten zur Kritik und Erklärung der Parthenonsculpturen. 4. Zum Poseidon im Westgiebel. 5. Zu den Flügelfragmenten Michaelis, Parthenon, taf. 8, fig. 10 u. 11. 6. Ueber eine colossale Hand mit einem Fackelfragmente. 7. Ueber die Frage, ob im Friese selbständige Formen darstellende Malerei über plastiche Formen geführt gewesen ist und unter welchen Umständen dies der Fall war. — *E. Schrader*, Nachtrag zu dem Aufsatz : zur babylon-assyr. Chronologie.

BIBLIOTHÈQUE de l'École des hautes études, publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Sciences philologiques et historiques.

42e fascicule, 1880. *Ch. Graux*, Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial.

BIBLIOTHÈQUE des écoles françaises d'Athènes et de Rome publiée sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Paris, Thorin. 8.

Fasc. 23. *P. Girard*. L'Asclépieion d'Athènes d'après de récentes découvertes. IV, 134 p. avec 4 pl. 5 fr. 50 c.

Fasc. 24. *A. Martin*, Le manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane. Description et Histoire-Recension du panégyrique. 33 p. 1 fr. 50 c.

BLÆTTER für das Bayer. Gymnasialwesen, redigiert von *A. Deuerling*. Siebzehnter Band, Heft. 7-10. München, Lindauer. 8.

J. Wimmer, Lokalisierung homerischer Inseln.— *Geist*, Zu Eurip. Androm. v, 6 u. 7. — *A. Bullinger*, « Τοιοῦτος » Studien. — *K. Zeitel*, Zu Theokrit.— *Geist*, Eurip. Iphig. Taur. v. 1214 oder 1192 oder 1184. Eurip. Heracl. v. 769. Eurip. Alcestis 992. —*A. Steinberger*, Ueber den verlorenen Prolog zur Tragödie « Rhesus ». — *Zehethmayr*, Nethus, Isis, Nehalennia.

CHRONICLE, The Numismatic, and Journal of the Numismatic Society. Edited by *J. Evans, W. S. W. Vaux* and *B. V. Head*. 1881. Part. II, III. Third Series. N° 2, 3. London, Russell. p. 73-280 and pl. IV-XIII. 8. 10 sh.

E. H. Bunbury, On some unpublished coins of Athens and one of Eleusis. — *B. V. Head*, On the chronological sequence of the coins of Boeotia.

COMMENTATIONES philologae Jenenses, edd. seminarii philologorum Jenensis professores, vol. I. Leipzig, Teubner. IV, 238 S. gr. 8. 5 M.

P. Sauerbrei, De fontibus Zonarae quaestiones selectae. — *V. Sarrazin*, De Theodoro Lectore Theophanis fonte praecipuo.

BULLETIN de Correspondance Hellénique. Δέλτιον Ἑλληνικῆς Ἀλληλογραφίας. Cinquième année, 1881. Paris, Thorin. 516 p. et XVI pl. 8.

Sommaire : *B. Haussoullier*, Fouilles à Delphes. Le portique des Athé-

niens et ses abords. — *G. Perrot*, Dalle de marbre de style asiatique trouvée en Attique. — *Th. Homolle*, Le calendrier délien. — *A. Hauvette-Besnault* et *Dubois*, Antiquités de Mylasa. — *Mondry Beaudouin*, Convention entre deux villes de Phocide. — *A. Hauvette-Besnault*, Statue d'Athéné trouvée à Athènes, près du Varvakeion. — *E. Pottier*, Relief funéraire pour un athlète victorieux. — *P. Foucart*, Décret de la ville de Chersonèsos en l'honneur de Diophantos, général de Mithridate. — *S. Reinach*, Antiquités de Maronée et d'Abdère. — *A. Hauvette-Besnault* et *Dubois*, Antiquités de Mylasa. II. Inscriptions. — *E. Muret*, Granius Marcellus, proconsul de Bithynie. Monnaies d'Apamée sous les gouverneurs romains. — Inscriptions d'Eskizaghra. — *Mondry Beaudouin*, Inscription de Phocide. Convention entre la ville de Drymaea et la confédération des Oetéens. — *C. Paparrigopoulos*, Le nom de la Morée. — *J. Martha*, Inscriptions de Messène. — *B. Haussoullier*, Inscriptions de Delphes. 1. Décret réglant l'emploi de sommes offertes par Attale II à la ville de Delphes. — *M. Collignon*, Signature du céramiste Teirias. — *A. Hauvette-Besnault* et *Dubois*, Inscriptions de Carie. — Deux bas-reliefs athéniens du IVe siècle. — *St. Pantélidis*, Sur la topographie de l'île de Cos.

A. Hauvette-Besnault, et *Dubois*, Inscriptions de l'île de Cos. — *C. Paparrigopoulos*, Grèce et Egypte aux temps préhomériques. — *B. Latichef*, Inscriptions attiques. — *O. Rayet*, Inscription de Thèbes. — *M. Beaudouin*, Les verbes contractes en grec moderne. — *Th. Homolle*, sur une signature des artistes Mikkiades et Archermos de Chios. — *E. Pottier*, Torse de femme du Musée de Smyrne. — *D. Baltazzi*, Borne des Pergaméniens. — *E. Muret*, Monnaies de Thessalie. — *B. Haussoullier*, Inscriptions de Delphes. 2. Décret relatif à la fondation des jeux Sotéria en 276. — *L. Duchesne*, Inscriptions de Pompeiopolis. — *M. Collignon*, L'Apollon d'Orchomène. — *E. Muret*, Monnaies inédites. Bastareus, dynaste de Péonie, Orsoaltios, dynaste de Thrace. — *A. Papadopulos-Kerameus*, Inscriptions de Rhodes et de Camiros. — *A. Hauvette-Besnault* et *M. Dubois*, Inscriptions de Tralles. — *E. Pottier*, Bas-relief des Nymphes, trouvé à Eleusis. — *C. D. Mylonas*, Nouvelles acquisitions du Musée du Varvakeion. — *A. Hauvette-Besnault*, Dédicace Athénienne. Consécration faite par les prytanes de la tribu Aegeis en l'année 341/0 av. J.-C. — *B. Haussoullier*, Inscriptions de Delphes. Décret des Etoliens au sujet des jeux Niképhoria, fondés par le roi Eumène II. Décret des Delphiens en réponse à une ambassade des Sardiens. Décret de proxénie en faveur d'ambassadeurs d'un roi de Pergame. — *Th. Homolle*, Statue de Caius Ofellius. Sur une œuvre signée des artistes Dionysios et Polyclès. — *B. Haussoullier*, Inscriptions de Delphes. Inscriptions gravées sur le mur Pélasgique. — Actes d'affranchissement. — *P. Foucart*, Sur des vers de la Pythie cités par Hérodote (I, 65). — *M. Collignon*, Plaque estampée de Santorin. — *Mondry Beaudouin*, Inscriptions de Phocide et d'Amphissa. — *B. Latichef*, Lettres de l'empereur Antonin aux habitants de Thisbé et de Coronée. — *Th. Homolle*, De quelques signatures d'artistes. Eutychidès, Agasias d'Ephèse, Aristandros de Paros, Démostratos d'Athènes, Théon, Sarpédon de Délos. — *M. Dubois*, Un médecin de l'empereur Claude. — *P. Girard*, Inscriptions de Samos. — *A. Hauvette-Besnault* et *M. Dubois*, Décret de la ville d'Jasos au IVe siècle. Confiscation et vente des biens appartenant aux exilés qui avaient conspiré contre Mausole. — *Th. Homolle*, Note sur trois têtes de marbre, trouvées à Delos.

Planches : I. Dalle de marbre de style asiatique. — II. Monnaies de Thessalie. — III. Relief funéraire pour un athlète victorieux. — IV. Statue archaïque d'Apollon, trouvée à Orchomène. — V et IX. Bas-reliefs athéniens du IVe siècle. — VI. Terre cuite d'Ali Aga. — VII. Bas-relief des Nymphes, trouvé à Eleusis. — VIII. Fouilles à Delphes en 1880. — X. Deux têtes en marbre de Dionysos. — XI. Tête archaïque de Delos. — XII. Statue de Caius Ofellius. — XIII. Torse de femme du Musée de Smyrna. — XIV. Terre cuite d'Ali-Aga. — XV. XVI. Terres cuites d'Ali-Aga, acteurs comiques et masques.

GAZETTE archéologique. Recueil de monuments pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique publié par les soins de *J. de Witte* et *F. Lenormant*. 6e année, 1880. Paris, Levy, n° 5.

Texte : *L. Heuzey*, Vases en forme de têtes casquées. — *Id.*, Note complémentaire sur un aryballe trouvé dans l'île de Cos. — *Ph. Berger*, la trinité carthaginoise. — *E. Liénard*, Mosaïque du musée Kircher. — *S. Trivier*, Victoire, bronze du musée de Parme. — *Fr. Lenormant*, Vase étrusque à reliefs. — *E. Babelon*, Déméter et Coré, groupe de terre cuite. — *Fr. Lenormant*, Athéné Scylétria. — *F. Vallentin*, La stèle funéraire attique du musée de Grenoble.

HERMES. Zeitschrift für classische Philologie. Unter Mitwirkung von A. Kirchhoff, Th. Mommsen, J. Vahlen, hrsg. von *E. Hübner*. 15. Bd. 4. Heft. Berlin, Weidmann'sche Buchh. VII, p. 481-629.

U. v. Wilamowitz-Mollendorff, Excurse zu Euripides Medeia. — *H. Jordan*, Vorläufiges zu Theognis. — *E. Zeller*, zur Geschichte der platonischen und aristotelischen Schriften. — *A. Gemoll*, Das Verhältniss des zehnten Buches der Ilias zur Odyssee. — *K. J. Neumann*, Heraclitea. — *W. Dittenberger*, Inschrift zu Erythrae. Zu Plutarch. — *H. Rohl*, Drei Glossen des Hesychius. — *E. Maass*, Polluxhandschrift in Florenz. — *H. Nohl*, Plutarchea. — *B.*, eine astronomische Entdeckung. — *O: Gruppe*, dies ater.

— 16 Bd. 1. 2. Hft.

F. Blass, Nachtrag zu Band XV. S. 366 ff. (Papyrusfragmente im aegyptischen Museum zu Berlin.) — *C. Robert*, Der Streit der Götter um Athen. — *E. Stutzer*, Beiträge zur Erklärung und Kritik des Lysias. — *G. Jacob*, zu Isokrates Brief II § 16. — *W. Dittenberger*, Kritische Bemerkungen zu griechischen Inschriften. — *J. Freudenthal*, Zu Proklus und dem jüngern Olympiodor. — *H. Droysen*, Der attische Volksbeschluss zu Ehren des Zenon. — *M. Schanz*, Zur Stichometrie. — *M. Cohn*, Zu den Glossen des Papias. — *Th. Mommsen*, Attische Gewichte aus Pompeji.

— 16 Bd. 3. u. 4. Hft. Berlin, Weidmann. VIII, S. 321-655. 8.

W. Dittenberger, sprachliche Kriterien für die Chronologie der platonischen Dialoge. — *P. Stengel*, Die Opfer der Hellenen an die Winde. — *H. v. Heerwerden*, Homerica. — *E. Maass*, Das vaticanische Verzeichniss der Aratcommentatoren. — *H. Jordan*, vorläufige Nachricht über den Vaticanus des Theognis.

JAHRBUECHER, Neue, für Philologie u. Paedagogik. Hrsg. von *A. Fleckeisen*, und *H. Masius*. 123. u. 124. Bd. Leipzig, Teubner.

H. 1. Abt. I. *R. Arnoldt*, Zu Aelius Aristeides (11, § 130). — *H. Blümner*. Eine neue deutung der Laokoongruppe. — *P. Stengel*, Zu den griechischen todtenopfern.

H. 2. Abt. I. *W. Jordan*, Novellen zu Homeros 15–22. — *A. Philippi*, Zu Thukydides buch VI. u. VII. — *O. Wichmann*, Zu Lukianos göttergesprächen. — *J. Sitzler*, Zur textkritik des Theognis.

H. 3. Abt. I. *W. Christ*, Eine besondere art von interpolationen bei Homeros. — *S. Wilisch*, Spuren altkorinthischer dichtung auszer Eumelos.

H. 4. Abth. I. *G. Benseler*, Zu Platons republik (H 373 b). — *Th. Büttner-Wobst*, Münzen, masse und gewichte auf voreukleidischen inschriften. — *H. Rohl*, Zu Athenaios. — *A. Daub*, Zu den biographica des Suidas I.

H. 5. Abt. I. *A. Schultz*, Eurypylos, Melanippos und Komaitho. — *R. Schneider*, Zu griechischen dichtern. — *F. Kiel*, Der waffenstillstand des jahres 423 v. Chr. (zu Thukydides IV, 118). — *E. Rohde*, Die abfassungszeit des Platonischen Theaitetos. — *E. Ziegler*, Zu Lukianos. — *Th. Büttner-Wobst*, Zu Xenophons Kyrupädie (I, 1, 1.).

H. 6. Abt. I. *J. Sitzler*, Zu Homeros. — *H. Eichler*, Zu Platons Laches (1963). — *J. Beloch*, Melaia und Itone (zu Thuk. V, 5, 3). — *R. Dressler*,

Zu Stobaios anthologion. — *E. Rosenberg*, Zu Heratius und Homeros. — *P. Stengel*, Ἡρακλῆς Μήλιων. *E. Rohde*, Ein rhetorische anekdoton.

7 Heft. Abth I. *W. Christ*, Noch eine art von interpolationen bei Homeros. — *J. Golisch*, Zu Sophokles (Trach. 145). — *E. Hiller*, Zu Theognis. — *C. Lang*, Zu Kornutos. — *G. P. Weigoldt*, Zum verständniss einer pseudo-Plutarchischen nachricht über Diogenes.

8. u. 9. Heft. Abth. I : *G. H. Müller* u. *J. Golisch*, Zu Sophokles. — *H. Stadtmüller*, Zur kritik des Homerischen hymnus auf Hermes. — *R. Dressler*, Zu Stobaios anthologion. — *K. von Jan*, Aulos und nomos. — *J. S. Kroschel*, Die ältesten Platonhandschriften und das ν ἐφελκυστικόν. — *K. J. Liebhold*, Zu Platons Parmenides und Gorgias. — *H. Marquardt*, Zu Galenos περὶ ψυχῆς παθῶν. — *C. Frick*, Der χωρογραφικὸς πίναξ des Strabon.

Abth. II. *F. Hüttemann*, Ueber volksreligion und geheimdienst der Hellenen, ein vortrag.

Heft 10. Abth. I. *F. Susemihl*, Die Abfassungszeit des Platonischen Phädrus. 2. Artikel. — *W. H. Roscher*, Der heros Aristas. — *E. Hiller*, Zu Theognis. — *J. Beloch*, Die ökonomie der geschichte des Timaeos.

Abth. II. *F. Hüttemann*, Ueber volksreligion und geheimdienst der Hellenen (forts).

Heft. 11. Abth. I. *M. Wohlrab*, Ueber die neueste behandlung des Platontextes. 2. artikel. — *K. J. Liebhold*, Zu Platons büchern von den gesetzen. — *F. Blass*, Eine schrift des Simmias von Theben? — *P. Stengel*, Zu den griechischen Todtenopfern. — *E. Rohde*, Nochmals Leukippos und Demokritos. — *O Schmidt*, Zu Xenophons Hieron. — *H. Rohl*, Eine griechische Grabschrift. — *E. Zarncke*, Weiteres über die sog. vocabula graecanica in den überschriften der Horazischen gedichte.

Heft 11. Abth. II. *W. Vollbrecht*, Bemerkunhen zum griechischen unterricht.

Heft 12. Abth. I. *H. Stadtmüller*, Zur kritik der Homerischen hymnen. *Ch. Cron*, Zu Platons Gorgias (521 d, e).—*H. Flach*, Zur Prometheussage. — *K. Wieseler*, Germanische götter in griechischer umgebung. — *F. Kern*, Zu Sophokles Antigone. — *A. Lowinski*, Zur kritik des Aischylos. *H. Rumpf*, Ein inschriftliches digamma. — *O. Wichmann*, Zu Lukianos Demonax. — *F. Hankel*, Das altrömische Lager nach Polybius.

JAHRESBERICHT über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, hrsg. von *C. Bursian*. 7. Jahrg. 1879. H. 12. Bd. XVII. S. 145-296. Bd. XVIII. S. 209-260. Bd. XIX. S. 641-674. Bibliotheca philologica classica. IV. Quartal 1880 S. 237-390. Nekrologe S. 21-96. Anzeigeblatt S. 9-12. Berlin. Calvary et Co.

P. Egenolff, Bericht über die griechischen Grammatiker. — *M. Schanz*, Bericht über die in den Jahren 1877, 1878, 1879 über Platon erschienenen Arbeiten. — *Fr. Susemihl*, Bericht über Aristoteles und Theophrastos für 1878 und 1879. — *N. Wecklein*, Jahresbericht über die die griechische scenische Archäologie betreffende Literatur für 1876-1879. — Register. — Bibliotheca philologica classica. IV. Quartal 1880.

— 8 Jahrg. 1880. XXI-XXIV. Band. Hft. 4-6. Bd. XXI. S. 1-192. Bd. XXII. S. 65-96. Bd. XXIII. S. 241-464. Bibliotheca philologica classica. I. II. Quartal 1881.

M. Heinze, Bericht über die in den Jahren 1876-1880 erschienenen auf die nacharistotelische Philosophie bezüglichen Schriften. — *M. Curtze*, Jahresbericht über die exacten Wissenschaften im Alterthum von Anfang 1878 bis Michaeli 1879. — *A. Rzach*, Bericht über die literarischen Erscheinungen auf dem Gebiete des griechischen nachhomerischen Epos für die Jahre 1878 und 1879. — *C. R. v. Holzinger*, Bericht über die Litteratur der griechischen Komödie aus den Jahren 1876-1880. — *A. Holm*, Jahresberickt über griechische Geschichte für 1879 und 1880. — *F. Blass*, Bericht über die auf die attischen Redner und die griechischen Rhetoren bezüglichen, vom Herbst 1877 bis Ende 1879 erschienenen Schriften.

JAHRESBERICHT über die Fortschritte der classischen Alterthumswissenschaft, hrsg. von *C. Bursian*. Achter Jahrgang 1880. Mit den Beiblattern : Bibliotheca philologica classica. Achter Jahrgang (1881) u. Biographisches Jahrbuch für Alterthumskunde. 4. Jahrg. (1881). 21. bis 24. Band. H. 10. 11. Bd. XXI. S. 193-214. Bd. XXIII. S. 465-560. Bd. XXIV. A. S. 189-274. Bd. XXIV. B. S. 13-48. Bd. XXIV. Berlin, Calvary et C°.

F. Blass, Bericht über die auf die attischen Redner und die griechischen Rhetoren bezüglichen, von Herbst 1877 bis Ende 1879 erschienenen Schriften. — *C. Frick*, Jahresbericht über die Geschichte der alten Geographie und die Litteratur zu den alten Geographen für 1879 u. 1880.

— Neue Folge. Erster Jahrgang. 9. Jahrgang 1881. 26-29. Bd. Heft I. II. Bd. XXVI. S. 1-104. Bd. XXVII. S. 1-48. Bd. XXVIII. S. 1-48. Bd. XXIX. S. 1-12. Ebd. jahrlich 30 M.

N. Wecklein, Jahresbericht über die die griechischen Tragiker betreffende Literatur des Jahres 1880. — *H. Heinze*, Jahresbericht über Plutarchs Moralia für 1880 u. 1881. — *H. Stein*, Jahresbericht über Herodot für 1880.

JOURNAL, the, American, of Philology. Edited by *B. L. Gildersleve*. Vol. I. N° 4.

F. G. Allinson, a proposed redistribution of parts in the parodos of the Vespae. — *L. Campell*, notes on the Agamemnon of Aeschylus.

JOURNAL of Hellenic studies (published by the Society for the promotion of Hellenic Studies. Vol. II, London, 1881, Macmillan et C°. In-8°, atlas.

— Avril 1881 :

C. T. Newton, Statuette of Athenè Parthenos. — *R. C. Jebb*, Homeric and Hellenic Ilium. I. — *W. M. Ramsay*, Contributions to the History of Southern Aeolis. — *A. S. Murray*, Bust of Perseus (pl. IX). — *Cecil Smith*, Kylix with exploits of Theseus (pl. X). — *W. Greenwell*, Votive armour and arms. (pl. XI). — *T. Ferguson*, Stairs to Pundreseum at Athens. — *P. Gardner*, Boat-races among the Greeks. — *E. L. Hicks*, An Inscription at Cambridge (C. I. G. 106). — *E. S. Roberts*, Inscriptions from Dodona. II. — *H. Schliemann*, Exploration of the Boeotian Orchomenus (pl. XII, XIII). — *J. P. Mahaffy*, On the authenticity of the olympian Register. — *A. W. Verrall*, On some Ionic elements in Attic Tragedy. — *Miscellanea : E. Myers*, The Pentathlon. — *W. M. Ramsay*, Notes and rectifications; Pamphylian Inscription. — *C. Smith*, Corrigenda; Inscriptions on two vases. — *A. S. Murray*, The Ram in Aeginetan sculpture. — *Bishop of Lincoln*. Where was Dodona ?

— Octobre 1881 :

H. F. Tozer, Byzantine satire. — *W. M. Ramsay*, Contributions, etc. II. — *Cecil Smith*, Actors with Bird-marks od vases (pl. XIV). — *P. Gardner*, Boat-Races at Athens. — *A. S. Murray*, Perspective as applied in Early Greek Art (pl. XV). — *Amelia B. Edwards*, On an Archaïe Earring. — *P. Gardner*, Statuette of Pallas from Cyprus (pl. XVI). — *C. Waldstein*, Pythagoras of Rhegion and the early Athlete statue. II. — *S. Colvin*, A new diadumenos Gem. — *C. T. Newton*, Inscription from Calymnos. — *D. Comparetti*, On two Inscriptions from Olympia. — *W. W. Lloyd*, The Battle of Marathon.

JOURNAL DES SAVANTS. 1881. Paris, imp. Nationale. 4.

N°s 1-6. *E. Miller*, Rufus d'Ephèse. — *A. de Quatrefages*, Les Pygmées d'Homère. — *A. de Longpérier*, Découvertes archéologiques. — *E. Egger*, Mélanges de J. F. Thurot. — *Ch. Graux*, Paléographie grecque. — *A. Maury*, Histoire de la divination dans l'antiquité.

— Juillet-Décembre.

E. Miller, Littérature grecque moderne. — *A. Maury*, Histoire de la divination dans l'antiquité. — *J. Girard*, Histoire de l'art dans l'antiquité. — *E. Egger*, Conjectures sur une tragédie perdue de Théodecte. — *E. Egger*, De deux recueils d'inscriptions grecques. — *A. Franck*, Socrate et notre temps.

JOURNAL OF PHILOLOGY, the. Edited by *W. A. Wright*, *J. Bywater*, and *H. Jackson*. Vol. X. N° 19. London and Cambridge, Deighton, Bell et C°. 152 p. 8.

R. Burn, Archaeologic Interpretations. — *T. A. Paley*, On certain engineering difficulties in Thukydides' account of the Escape from Plataia. Bk. III-V. — *Id.*, On the first seven verses of the Antigone. — *R. Ellis*, On some fragments of the New Comedy, and some passages of Aeschylus, Theognis, Alcaeus and Ibycus. — *W. Ridgeway*, the Homeric trial-scene. — *H. Hager*, Note on Xenophon, de Vect. IV. 4.— *Id.*, Note on Plato, Apol. Socr. p. 24 D 8. — *J. Bywater*, Atakta. — *J. Cook Wilson*, Notes on some passages in the politics. — *J. P. Postgate*, Observations on the Oedipus Coloneus of Sophocles. — *A. H. Sayce*, traces of different dialects in the language of Homer. — *R. D. Archer-Hind*, On some difficulties in the Platonic psychology. — *H. Jackson*, On Plato's Republic. VI. 509, D. sqq. — *A. W. Verrall*, Aesch. Ag. 115-120

LETTRES CHRÉTIENNES (les), Revue d'enseignement, de philologie et de critique.

Tome II, n° IV (nov.-déc. 1880) : *C. Huit*, L'enseignement dans la Grèce antique.

— N° V (janv.-fév. 1881) : *A. Tougard*, L'hellénisme dans les écrivains du moyen âge (1er article).

Tome III, n° I (mai-juin 1881) : *E. Auvray*, L'Epître aux Romains de Saint-Ignace-le-Martyr : classement des manuscrits et texte critique.

— N° II (juillet-août 1881) : *M. Gonnet*, Les idées religieuses dans Hérodote. — *A. Tougard*, L'hellénisme dans les écrivains du moyen âge (2e article).

Tome IV, n° I (nov.-déc. 1881) : *P. Lallemand*, Le drame grec et les mystères. — *C. Huit*, La Némésis chez Hérodote.

— N° II (janv.-fév. 1882) : *C. Huit*, Défense et illustration de la langue grecque.

— N° III (mars-avril 1882) : *E. Bouvy*, Patrologie grecque.

Tome V, n° I (mai-juin 1882) : *M. Gonnet*, Le redoublement du parfait dans la langue grecque.

— N° II (juillet-août 1882) : *M. Gonnet*, Hésiode moraliste. — *A. Tougard*, L'hellénisme dans les écrivains du moyen âge (3e article).

— N° III (sept.-oct. 1882) : *C. Huit*, L'hellénisme jugé par les premiers chrétiens.

MÉLANGES d'archéologie et d'histoire. (Ecole française de Rome.) 1881. fasc. I-IV. Paris, Thorin, p. 1-296 et IX planches. 8.
chaque fasc. 3 fr. 50 c.

G. Lafaye, Inscription de Tauromenion. — *A. Martin*, Remarques paléographiques et critiques sur l'inscription de Tauromenion. — *A. Martin*, Lettre de M. Comparetti et Note sur l'inscription de Tauromenion.

MITTHEILUNGEN des deutschen archaologischen Institutes in Athen. 5. Jahrg. 4. Hft. Mit 5. Tafeln und mehreren Holzschnitten im Text. Athen, Wilberg. 1880. p. 295-390. à Bd. 15 M.

Mordtmann, Das Denkmal des Porphyrius. — *R. Bohn*, Bericht über die Ausgrabungen auf der Akropelis zu Athen im Frühjahr 1880. II. —

U. Koehler, Die von Hrn. Bohn auf der Akropolis gefundenen inscriften. — *R. Bohn*, Zur Basis der Athena Hygieia. — A. Παπαδόπουλος Κεραμεύς, ἐπιγραφαὶ Μιλήτου, Πριήνης καὶ Ἀφροδισίας. — *L. v. Sybel*, Zu Athena und Marsyas. — *H. G. Lolling*, athenische Namensliste aus dem V. Jahrhundert. — K. Δ. Μυλώνας, Πανὸς ἀγαλμάτιον.— *L. Gurlitt*, Amazonenreliefs von Patras. U. K. Torso aus Athen. — *K. Lange*, Die Athena Parthenos. — *G. Loeschke*, Vasenbilder aus Kameiros. — *H. G. Lolling*. Schiffsaugen.— *Id.*, Monument aus Kyzikos.

—VI. Jahrg. 1. Heft. Mit 4 Tafeln, 5 Beilagen u. mehreren Holzschnitten im Text. 120 S.

G. Loeschke, Mittheilungen aus Kameiros. — *R. Weil*, Die Familie des C. Julius Eurikles. — *U. Koehler*, aus den attischen Seeurkunden. — *J. H. Mordtmann*, Zur epigraphik von Kyzikos. — *K. Lange*, Die Athena Parthenos. — *H. G. Lolling*, Mittheilungen aus Kleinasien. I. Ehrendekrete aus Lampsakos. — *A. Furtwaengler*, Zwei Thongefässe aus Athen. — *H. G. Lolling*, Die Inschrift aus Kebrene.

— 2. Heft. Mit 4 Tafeln u. einer Beilage.

J. H. Mordtmann. Zur Epigraphik von Kyzikos (Schluss).

— 3. Heft. Mit 4 Tafeln, 6 Beilagen und mehreren Holzschnitten im Text.

H. G. Lolling, Mittheilungen aus Kleinasien. II. Aus dem Thal des Rhodios. III. Inschrift aus Zeleia. — *K. Lange*, Tempelsculpturen von Sunion. — *U. Koehler*, Die Münze der Kleruchen auf Delos. — *M. Ohnefalsch-Richter*, von den neusten Ausgrabungen in dem cyprischen Salamis (Schluss).— *J. H. Mordtmann*, Inschriften aus Kallipolis.— A. Παπαδόπουλος Κεραμεὺς, ἐπιγραφαὶ ἐξ Ἰωνίας καὶ Λυδίας. — *K. Purgold*, Nike aus Megara. — *W. Doerpfeld*, Untersuchungen am Parthenon. — *A. Milchhofer*, Inschriften aus Kleitor und Orchomenos. — *F. v. Duhn*, zu den Amazonenreliefs von Patras und dem Fries von Phigalia. — *H. G. Lolling*, Inschriften aus dem Peiraieus. — *H. Swoboda*, Inschrift des Arkadius u. Honorius.

MITTHEILUNGEN, archaologisch-epigraphische, aus Oesterreich. Hrsg. v. *O. Benndorf*, u. *O. Hirschfeld*. 5 Jahrg. 1881. Wien, Gerold's Sohn. 1. Hft. 140 S. m. 4 Taf. in Heliogravure. gr. 8. 9 M.

Petersen, die dreigestaltige Hekate. — *Klein*, Studien zur griechischen Künstlergeschichte II. die Dädaliden. — *Gurlitt*, Bronzen der Sammlung Trau. (Schluss.) — *Gomperz*, Dodonäische Aehrenlese. VI.

MNEMOSYNE, Bibliotheca Philologica Batava scripserunt C. G. Cobet, C. M. Francken, H. van Herwerden, G. A. Naber, alii. Collegerunt C. G. Cobet, H. W. van der Mey. Nova Series. Volumen IX. Pars. I. II. III. Lugduni-Botavorum, Brill. Lipsiae, Harrassowitz.

C. G. C., Aristides. — *C. G. Cobet*, Thucydidea. — *Id.* Περὶ κατεψευσμένης ἱστορίας. — *S. A. Naber*, Aeschylea. — *H. van Herwerden*, Procopiana. — *C. G. Cobet*, Περὶ κατεψευσμένης ἱστορίας. — *C. G. C.* Theopompus. — *J. B. Kan*, Epistula Critica. — *C. G. C.* Plutarchus. — Aristides. — *H. van Herwerden*, Antiphontea. — *C. G. C.* Polybius. — *S. A. Naber*, Sophoclea. — *C. G. C.* Polybius. — *S. A. Naber*, τρίτον τοῦτο ἔρχομαι. — *C. G. C.* Appianus. — *C. G. Cobet*, Ad Galenum et Platonem.

— Pars IV. Lugduni Batav. Brill. Lipsiae, Harrassowitz, p. 361-448. 8.

C. G. Cobet, Hesychiana. — *C. G. C.*, Galenus. — *H. van Herwerden*. Ad Isaeum. — *C. G. Cobet*, Ad Galenum.

— Volumen decimum. Pars I, ibid., 112 p. 8.

S. A. Naber, Euripidea. — *C. G. Cobet*, Ad Eunapii fragmenta. — *C. G. Cobet*, De locis nonnullis apud Graecos Epistolarum Scriptores. — *H. van Herwerden*, Ad Comicos Graecos. — *H. v. H.*, Ad Isaeum. — *C. G. C.*, Galenus.

MONATSBERICHT der Koniglichen Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin. 1881. Mai-November. Berlin, Dümmler in Comm. S. 413 ff. 8.

Dillmann, Ueber Baal mit dem weiblichen Artikel (ἡ Βάαλ). — *Zachariae v. Lingenthal*, Papyrusblätter vom Sinai-Kloster mit Bruchstücken griechisch-römischer Jurisprudenz. — *Imhoof-Blumer*, Die euböische Silberwährung — *Conze*, Ueber die Zeit der Erbauung des grossen Altars zu Pergamon. — *A. Kirchohff*, Ueber die Reste einer aus Aegypten stammenden Handschrift des Euripides.

MONUMENTS grecs publiés par l'association pour l'encouragement des études grecques en France. N° 9. 1880. Paris, Maisonneuve et Cie. 19 p. avec 1 pl. 4. 5 fr.

J. Martha, Heraclès au repos, bronze grec du musée du Louvre. — *P. Girard*, Note sur un dessin au trait de style archaique, trouvé dans l'île de Samos.

MUSEUM, Rheinisches, für Philologie. Hrsg. von *O. Ribbeck* u. *F. Buecheler*, Neue Folge. 36. Bd. 1-3. Hft. Frankfurt a/M. Sauerlander. 14 M.

B. Schmidt, Boges' Ruhm auf einer attischen Herme. — *W. Christ*, Zu Homer. — *Th. Bergk*, Zur Aristotelischen Politik der Athener. — *E. Meyer*, Die Quellen unserer Ueberlieferung über Antiochos des Grossen Römerkrieg. — *Miscellen* : *P. Cauer*, Zu Homer. 203. — *W. Ribbeck*, Zu den Ilias-Schollen. — *N. Wecklein*, Zu griechischen Schriftstellern. — *W. Dittenberger*, König Massinissa in griechischen Inschriften. — *K. K. Müller*, Zu den Planudischen Excerpten im Codex Palat. 129. — *A. Stachelscheid*, Bentley's Emendationen von Marcianus Capella. — *F. Reuss*, König Arybbas von Epeiros. — *J. Stich*, In Marci Antonini commentarios. — *A. Ludwich*, Zu Aristophanes Vögeln. — *M. Schanz*, Beiträge zur Kritik der Schrift περὶ πόρων. — *H. Hartfelder*, Die Kritik des Götterglaubens bei Sextus Empiricus. — *A. Philippi*, Bemerkungen zu den ersten fünf Büchern des Thukydides. — *W. Hoerschelmann*, Untersuchungen zur Geschichte der griechischen Metriker. Die Composition der Hephaestio-Scholien. — *A. Ludwich*, Zur griechischen Gigantomachie Klaudians. — *H. Luckenbach*, Griechisches Epigramm zu Verona. — *G. Teichmüller*, ἐπαναγωγή, ἐπαγωγή und ἐπαναφέρειν, ἐπιφέρειν. — *E. Hiller*, Ueber ein fragment des Theopompos. — *J. Sommerbrodt*, Ueber die Lucianhandschrift (77) in der Laurentiana zu Florenz. — *H. Flach*, Die vitae römischer Schriftsteller im Suidas. — *H. Diels*, Stobaios und Aetios. — *L. Jeep*, Die Lücken in der Chronik des Malalas. — *E. Rohde*, Studien zur Chronologie der griechischen Litteratur. — *W. Hoerschelmann*, Alcaeus fr. 5 B. — *A. Ludwich*, Zu Apollodors Bibliothek. — *H. Heydemann*, Epigraphisches auf griechischen Vasen. — *A. Philippi*, Solon und Krösus.

— 4. Hft. Frankfurt a/M., Sauerlander. XVI, p. 481-640. 8.

In Herodianum technicum critica (III) edidit *P. Egenolff*. — *E. Rohde*, Studien zur Chronologie der griechischen Litteraturgeschichte. I. Homer. (Schluss.) — *C. Wachsmuth*, Ὁ ἐπὶ Ἀνναίῳ ἀγών. — *F. Blass*, Zu griechischen Inschriften. — *H. Heydemann*, Epigraphisches auf griechischen Vasen. — *F. Buecheler*, Inschriften von Olympia. — *A. Ludwich*, Zu Theokrit. — *H. Flach*, Hieronymus-Sophronius als Quelle des Hesychius Milesius.

— 37. Bandes I. Heft. Ebd. 152 S. 8.

C. Galland, Arcadius und das Bachmann'sche Λεξικὸν τῆς γραμματικῆς

— *Th. Bergk*, Der Verfasser der Schrift περὶ κόσμου. — *E. Patzig*, Die Nonnus-Quelle der Eudocia. — *F. Scholl*, Eine Verderbung des Textes und der Topographie der Ilias durch Aristarch (Z. 3). — *Th. Kock*, Alexandros von Pherae und die Artemis des Komikers Ephippos. — *H. Gloël*, Zu Platons Philebos. — *M. Schanz*, Handschriftliches zu Alikphron.

NOTICES et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale et autres bibliothèques, publiés par l'Institut national de France, faisant suite aux notices et extraits lus au comité établi dans l'Académie des inscriptions et belles-lettres. T. 25. Paris, imp. nationale. II, 500 p. 4.

ΠΑΡΝΑΣΣΟΣ. Σύγγραμμα περιοδικὸν κατὰ μῆνα ἐκδιδόμενον. 1880. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου Παρνάσσου. 20 fr.

Tome IV, liv. 11-12. (Traduction des titres.) *S. P. Papamichalopoulos*, L'Aréopage au temps de Solon — *S. P. Papageorgis*, Observations sur le langage de Jésus. — *N. T. Boulgareus*, Le musée archéologique de Corfou. — *K. Lampryllos*, Esquisses d'étymologie comparée. — Analectes néo-helléniques : Légendes populaires de Théra. — Archéologie.

Tome V, 1881, livr. 1-4. *S. A. Crinos*, Sur la détermination scientifique des plantes connues des Grecs. — *I. Dragatsis*, L'Athéna du Varvakeion (1 pl.). — *K. Papamichalopoulos*, L'Aréopage, son déclin et sa fin. — Archéologie. — *S. K. Papageorgis*, La liturgie dans les églises d'Orient. — *A. G. Petridis*, Sur les écoles de Syra. — *N. Kazazis*, Les Sophistes et Socrate. — *I. Ch. Dragatsis*, Dessins corinthiens (avec 2 fig.). — *K. L. Paléologue*, Documents russes sur la Grèce traduits pour la première fois en grec. — Archéologie. — *M. Hydroumenos*, La patrie d'Eugène le Bulgare. — *M D. Dimitsas*, Trois inscriptions inédites de l'Edonide en Macédoine. — *S. K. Spathakis*, Sur l'éducation d'après Aristote. — *S. P. Lambros*, Quelques mots sur les sources de l'histoire d'Athènes au moyen âge et sous la domination turque. — Archéologie. — *I. Ch. Dragatsis*, Antiquités de Corinthe. — Archéologie.

Livraisons 5-12. *K. A. Paléologos*, L'hellénisme dans la Russie méridionale depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — *A. Georgantbas*, La caverne d'Ulysse à Andreutkos. — Analectes néo-helléniques : légendes populaires de Théra. — Archéologie. — *A. Probelegios*, Athènes dans les siècles obscurs (σκοτεινούς), par Ph. Grégorovius. — *G. Dambakis*, Le monastère de Césariané, au double point de vue archéologique et chrétien. — *N. Solymos*, Excursion aux fouilles du temple d'Epidaure. — *K. A. Papazis*, Réponse aux observations relatives au langage de Jésus-Christ. — *S. P. Lambros*, Cananos Lascaris et Basile Batatzis, deux voyageurs grecs des xve et xviiie siècles. — *I. Ch. Dragatsis*, Antiquités d'Andros. — *A. M. Hydroménos*, Notes complémentaires sur Basile Batatsis. — *K. Lampryllos*, Encore le langage de Jésus-Christ. — Archéologie. — *A. Mansola*, Description de la ville d'Athènes. — *A. Pétridis*, Nouvelles archéologiques par le docteur Saturninus Chimene. — Archéologie.

PHILOLOGUS, Zeitschrift für das klassische Alterthum. Hrsg. von E. von *Leutsch*. 40. Bd. H. 1. 2. Gœttingen, Dieterich. 8.

A. Proksch, Ueber den gebrauch des Artikels, besonders beim praedicat. — *C. Hartung*, Mosch. Id. IV, 36, 88. — *G. F. Unger*, Diodors quellen im XI. buche. — *H. Haupt*, Dares, Malalas and Sisyphos. *Id.* Jahresbericht über Dio Cassius. 2. artikel. — *L. Schmidt*, Zu Sophokles Oedipus auf Kolonos. — *C. F. Mueller*, De Soph. Aiac. vs. 923. — *L. Schmidt*, Eurip. Elect. 973. — *G. F. Unger*, Zu Diodor. — *H. Siebeck*, Zu Platons Phaedrus und Gorgias. — *H. F. Müller*, Zu Plotinos. — *H. Rumpf*, Die Hermesstatue aus dem Heratempel zu Olympia. — *E. v. Leutsch*, Soph. Elect. 103 fig. 138.

— 40. Bandes 3. 4. Heft. Gottingen, Dieterich. VI, S. 341-754. 8.

R. Rauchenstein, Zu Thukydides IV. — *R. Siebeck*, Zu Aristoteles. — *F. G. Unger*, Zu Diodor. — *H. Schütz*, Zu Sophokles Antigone. — *H. Haupt*, König Juba und Dio Cassius.

ΠΡΑΚΤΙΚΑ τῆς ἐν Ἀθήναις ἀρχαιολογικῆς ἑταιρίας ἀπὸ Ἰανουαρίου 1880, μέχρι Ἰανουαρίου 1881. Athen. Ἀγγελόπουλος.

REVISTA de ciencias historicas publicada por *S. Sanpere y Miquel* Tome III. 1881 (Abril-Sept.) Madrid, Fel. 8.

A. Rubio y Luch, Estudios sobre los Historiadores griegos acerca de las espediciones catalanas à Oriente.

REVUE archéologique. Nouvelle série. 22e année. 1881, t. 41. Paris, Didier et Cie. 8. par an. 24 fr.

A. Hauvette-Besnault, Statue d'Athène trouvée à Athènes, près du Varvakeion. — *P. Tannery,* Les mesures des marbres et des divers bois de Didyme d'Alexandrie. — *Lebègue,* L'oracle de Dèlos. — *L. Jurgiewitch,* Lettre à M. Egger sur deux inscriptions de Crimée. — *M. Collignon,* Les dioscures, sur un miroir étrusque du musée de Bordeaux. — *A. de Rochas,* Traité des pneumatiques de Philon de Byzance. — *Ch. Normand,* Les sculptures de Pergame. — *A. Sorlin Dorigny,* Monnaies et bulles inédites de l'empereur Focas. — *Ph. Berger, E. Le Blant, R. Mowat* et *R. Cagnat,* L'exposition de la cour Caulaincourt, au Louvre (fouilles d'Utique). — *Ch. Waldstein,* Dédale ou l'Artémis de Délos. — *B. Aubé,* Un texte inédit d'actes de martyrs du IIIe siècle.

REVUE belge de numismatique. 3e liv. 1881. Bruxelles, Decq et Duhent. 12 fr.

B. de Koehne, Monnaies byzantines. Supplément à l'ouvrage de Sabatier.

REVUE de Géographie dirigée par *L. Drapeyron.* 5e année. tome IX. Juillet-Décembre 1881. Paris, Delagrave. 484 p. avec cartes. 8. par an. 28 fr.

P. Gaffarel, Les Grecs et les Romains ont-ils connu l'Amérique?

REVUE de l'art chrétien. Organe de la société de Saint-Jean. Recueil trimestriel dirigée par *J. Corblet.* 24e année. 2e série, t. XIII. (XXXe de la collection). Paris, Dumoulin 1880. 512 p. avec pl. 8. 23 fr.

V. Davin, La Capella greca du cimetière de Priscilla.

— 25e ann. 2e sér. T. XIV (XXXIe de la coll.). Janv.-Juin 1881, ibid. 512 p.

J. Mallet, Une nouvelle espèce de phalères.

REVUE de philologie, de littérature et d'histoire ancienne. Nouvelle série, continuée sous la direction de O. Riemann et Em. Chatelain. Année et tome VI.

1re livraison. *Henri Weil,* Etudes sur Démosthène. II. De l'authenticité du premier discours contre Aristogiton. — *H. van Herwerden,* De futuro juncto cum particula condicionali apud Homerum. — *Ch. Em. Ruelle,* Notice et variantes d'un manuscrit de Strasbourg contenant les éléments harmoniques d'Aristoxène. — *O. Riemann,* Le passif impersonnel en grec. Λέγω, δείκνυμι, etc., ώς. — *Em. Chatelain,* Charles Graux.

2e livr. *Y.* La critique des textes grecs à l'Ecole pratique des Hautes-Etudes. I. Sophocle. — *O. Riemann,* Aristote, rhétorique 3, 7. — Revue des Revues et publications relatives à l'antiquité classique parues en 1881; Allemagne (A.-Jahresbericht von Bursian).

3e livr. *Em. Chatelain,* Ch. Thurot (avec portrait). — *Henri Weil,* Sur un parchemin grec d'origine égyptienne. — Revue des Revues, etc. (Allemagne, fin. — France, commencement.)

REVUE égyptologique. Publiée sous la direction de *H. Brugsch, F.*

Chabas, E. Revillout, 2me année. Nos II et III. Paris, Leroux. p. 49-144. 4. par an. 27 fr.

E. Revillout, Le Papyrus grec 13 de Turin.

RIVISTA di Filologia e d'istruzione classica. Direttori *D. Comparetti, G. Müller, G. Flechia.* Anno IX. Fasc. 7-12. Gennaio-Giugno 1881. Torino, Loescher. 8. p. anno 15 L.

D. Comparetti, La commissione omerica di Pisistrato ed il Ciclo epico.

— Anno X. Fasc. 1-4. Luglio-Ottobre 1881.

G. Setti, Della fama di Aristofane presso gli antichi.

SÉANCES et Travaux de l'Académie des sciences morales et politiques. Compte rendu par Ch. Vergé sous la direction de *M. Mignet.* 41e année. Nouvelle série. Tome 16e (CXVIe de la collection). 1881. Deuxième semestre. Paris, Picard. 904 p. 8.

Ch. Huit, Platon à l'Académie. Fondation de la première école de philosophie en Grèce.

SITZUNGSBERICHTE der philosophisch-philologischen u. historischen Classe der k. b. Akademie der Wissenschaften zu München. 1881. 3. Hft. Bd. 2. H. 1-3. München, Franz in Comm. à 1 M. 20 Pf.

V. Christ, Die sachlichen Widersprüche der Ilias, ein Beitrag zur Lösung der homerischen Frage. — *Zachariae v. Lingenthal,* über ein Trapezuntisches Chrysobull.

STUDIEN, Leipziger, zur classischen Philologie. Hrsg. von *G. Curtius, L. Lange, O. Ribbeck, H. Lipsius.* 4. Bd. H. 1. Leipzig, Hirzel. 156 p. 8. 4 M.

H. J. J. Maassen, De littera N Graecorum paragogica quaestiones epigraphicae. — *E. Schwabe,* Quaestiones de scholiorum Thucydideorum fontibus. — *J. H. Lipsius,* Miscellen : 1. Die archonten im Areopag. 2. Chronologie des Hellanikos. 3. Thukydides aus Cassius Dio emendirt. 4. Zum bolotischen Kalender.

— 2. Hft. Leipzig, Hirzel. S. 157-320. gr. 8. à 4 M.

T. A. Voigt, Beiträge zur Mythologie des Ares u. der Athena.

STUDIEN, Wiener. Zeitschrift für classische Philologie. Supplementband der Zeitschrift für osterr. Gymnasien. Hrsg. *W. Hartel, K. Schenkl.* 3. Jahrg. 1881. 1. Hft. Wien, Gerold's Sohn. 160 S.

K. Wessely, Der Wiener Papyrus N. 26 und die Ueberreste griechischer Tachygraphie in den Papyri von Wien, Paris und Leiden. — *E. Szanto,* Die Abstimmung in den attischen Geschworenengerichten. — *S. Mekler,* Zu griechischen Tragikern. — *A. Rzach,* Der Hiatus bei Apollonius Rhodios. — *A. Scheindler,* Zu Nonnos von Panopolis. — *H. Schenkl,* Handschriftliches zu Lysias. — *J. Hilberg,* Zu Sophocles' Trachinierinen. — *E. Szanto,* Ἀμυδρός. — *A. Zingerle,* Zu Livius. — *H. S. Sedlmayer,* Zur handschriftlichen Ueberlieferung der epistula Cydippes. — *J. Huemer,* Zu Anthol. lat. 689a R.

STUDII di filologia greca, ed. da *E. Piccolomini,* vol. I, fascicolo 1. Torino, Loescher. VII, 106 p. 8. 3 L.

E. Piccolomini, Osservazioni sopra alcuni luoghi delle Rane di Aristofane. — Collazione delle Rane sul Codice cremonese 12229. — *V. Puntoni,* Alcune favole dello Στεφανίτης καὶ Ἰκνηλάτης, secondo una relazione inedita di prete Giovanni Escammatismeno. — *F. Novati,* Saggio sulle glosse aristofanesche del Lessico d'Esichio.

ΣΩΤΗΡ. Μηνιαῖον περιοδικὸν σύγγραμμα συνταασσόμενον ὑπὸ διαφόρων λογίων. Ἔτος δ' Ἀθην. Φιλοκαλία. 6 M.

TIDSKRIFT, Nordisk, for Filologi. Ny Raekke. V. Bind. Haefte 2. 8. Kjobenhavn, Gldendalske Bogh. Forlag.

J. Lange, Guder og Mehnesker hos Homer. — *K. Ahlén*, Om sammansmältningen af den ursprungliga ablativens och genitivens begrepp i grekiskan förnämligast med abseende pa sprakbruket hos Homerus. — *K. Nyrop*, Sagnet om Odysseus og Polyphem.

TRANSACTIONS of the American Philological Association. 1879.

M. L. D'Ooge, La révision originelle du discours sur la Couronne. — *T. D. Seymore*, Sur la date de la composition du Prométhée d'Eschyle. — *Proceedings*, etc. : *E. G. Sihler*, Les travaux de Denys d'Hal. dans la critique et la rhétorique. — *A. C. Merriam*, Sur quelques passages de l'Odyssée. — *A. Sander*, Sur les négatifs en grec. — *Goodwin*, Sur les verbes grecs qui ajoutent au thème dans quelques temps qui n'appartiennent pas au système du présent.

UDSIGT, Kort, over det philologisk-historiske Samfunds-Virksomhed. 1878-1880.

J. L. Heiberg, Sur Euclide. (Cp. section VII, art. EUCLIDE.)

UNTERSUCHUNGEN, philologische. Hrsg. v. *A. Kiessling* u. *U. v. Wilamowitz-Moellendorff*. 4. u. 5. Hft. Berlin. Weidmann. gr. 8. 11 M.

4. Antigonos v. Karystos. VIII, 356 S. — 5. Bild u. Lied. Archäologische Beiträge zur Geschichte der griech. Heldensagen v. *C. Robert*, Mit 8 in den Text. gedr. Abbildungen. VII, 258 S.

VERHANDLUNGEN der 35. Versammlung deutscher Philologen u. Schulmænner in Stettin von 27. bis 30. Septbr. 1880. Mit 2 lith. Taf. Leipzig, Teubner. IV, 252 S. gr. 4. 10 M.

Prutz, über den Einfluss des klassischen Alterthums auf Mittelalter. — *Susemihl*, über die nikomachische Ethik des Aristoteles. — *Wohlrab*, über Sokrates als Erotiker — *Schirlitz*, über die Darstellung der Nacht bei Homer. — *Heerdegen*, über Leukipp u. Demokrit. — *Brunn*, über die Aristonophos-Vase. — *Preuner*, über die pergamenischen Skulpturen, speciell die Gigantomachie. — *Brunn*, über eine unedierte Vase des konigl. Antiquariums in Berlin.

ZEITSCHRIFT für ægyptische Sprache u. Alterthumskunde. Hrsg. v. *C. R. Lepsius* unter Mitwirkung v. H. Brugsch. 19. Jahr. 1881. 4 Hfte. Leipzig, Hinrichs' Verl. 1. Hft. 24 S. m. 5 Steintaf. u. 1 Plan in Lichtdr. hoch 4. 15 M.

F. Blass, Fragmente griechischer Handschriften im königlichen Aegyptischen Museum zu Berlin.

ZEITSCHRIFT für das Gymnasial-Wesen. Hrsg. von *H. Kern* und *H. J. Müller*. XXXV. Jahrgang. Der neuen Folge 15. Jahrg. Juli-December. Berlin, Weidmannsche Buchh. 8.

H. Düntzer, Zur Weissagung des Bakis über die Schlacht bei Salamis. — *Thiemann*. Ueber den Gebrauch der Partikel δή und ihre Bedeutung bei Homer. — *Frœdrich*, Zu Aeschylos. — *R. Schneider*, Erklärung von Sophokles Electra V. 743. — *B. Grosser*, Beiträge zur griechischen Schulgrammatik. — *H Kallenberg*, Herodot. — *Lange*, Lykurg. — *O. Wichmann*, Lukianos.

ZEITSCHRIFT für die oesterreichischen Gymnasien. Verantwortl. Redacteure : *W. Hartel, K. Schenkl*. 31. Jahrg. 1880. H. 12.

— 32. Jahrg. 1881. H. 1-6. Ebd.

A. Ludwich, Zur griechischen Anthologie. — *E. Abel*, Zu den Homercentonen.— *H. Schenkl*, ΦΙΛΑΛΙ ΕΞΕΛΕΥΘΕΡΙΚΑΙ.— *A. Ludwich*, Zur Batrachomyomachia. — *J. N. Fischer*, Hat Thucydides das sechste und siebente Buch als Specialgeschichte des sicilischen Krieges bearbeitet? *H. C. Benicken*, Homerische Untersuchungen über das sechste Lied vom Zorne des Achilleus in *Z* u. *H* der Ilias und die darauf bezügliche Literatur. *W. Fox*, Die Rede des Oedipus in Sophokles' Oed. Rex v. 216-275.

ZEITSCHRIFT für Numismatik. Redigirt von *A. von Sallet*. 8. Bd. 4. Heft. Mit 7 Holzschn. Berlin, Weidmansche Buchh. 8.

A. v. Sallet, Alexander der Grosse als Gründer der baktrisch-indischen Reiche. — *H. Oldenberg*, Zur Parthenos-Statue des Phidias.

— 9. Bd. Heft 1 u. 2. Mit Tafel I-IV u. 41 Holzschnitten. Berlin, Weidmann'sche Buchh. 198 S. 8. 14 M.

R. Weil, Arkanische Münzen. — *P. Lambros*, Unedirte Münze von Hypate. — *Id.*, Unedirte Münze Michael's Paläologus, des Kaisers von Nicäa. — *Th. Stenzel*, Der Münzfund von Grochewitz in Anhalt. — *F. Friedensburg*, Tobias Wolff der Bresslauer Golschmied. — *Id.*, Das schlesische Münzkabinet der Stadt Breslau.

ZEITSCHRIFT für wissenschaftliche Geographie, hrsg. von *J. J. Kettler*. Bd. II. Lahr. Schauenburg. 8. jahrl. 6 M.

(H. 1-4.) *K. Jarz*, Wo sind die homer. Inseln Trinakie, Scherie, Ogygie, Aiaie zu suchen.

ZEITSCHRIFT, Numismatische, hrsg. v. der Numismatischen Gesellschaft in Wien durch deren Redactions-Comité. 13. Jahrg. 2. Halbjahr. Juli-December 1881. Mit IX Tafeln Münzabbildungen u. 11 Holzschnitten. Wien, Manz. XVI, p. 149-400. 8.

Inhalt: *M. Bahrfeldt*, Die Kupfermünzen der römischen Metelli. — *Id.*, Unedirter Denar des Allius. — *Fr. Trau*, Römische Inedita. — *E. Bahrfeldt*, Beiträge zur Brandenburgischen Münzkunde. — *A. Luschin v. Egenbreuth*, Der Bracteatenstempel von Lettowitz. — *C. Schalk*, Der Wiener Münzverkehr im XVI. Jahrhundert. — *W. Schratz*, Ueber Plato-Wild u. die regensburgische Münzkunde.

ZEITUNG, Archaologisbhe. Hrsg. vom Archaologischen Institut des Deutschen Reichs. Jahrg. XXXIX. 1881. H. 1 u. 2. Redacteur: *M. Frankel*. Berlin, Reimer. S. 1-195.

O. Benndorff, Zur Vasentechnik. — *G. Krüger*, Euripides (Tafel I.) — *E. Curtius*, Die Telamonen an der Erztafel von Anisa (Tafel 2 u. Holzschnitte.) — *G. Loschke*, Dreifussvase aus Tanagra (Tafel 3, 4, 5 und Zinkdruck). — *A. Milchhœfer*, Zu altgriechischen Kunstwerken. I. Das Harpyenmonument. II. Der « Apollo » von Tenea. III. Archaische Frauengestalten von der Akropolis zu Athen. IV. Fuss aus den Giebelsculpturen des Parthenon. — *L. Gurlitt*, Relief aus Athen (Zinkdruck). — *A. Conze*, Zu Jahrgang XXXVIII S. 3. — Die Ausgrabungen von Olympia, Berichte: 46 von *W Dorpfeld*. 47. von *G. Treu*. Inschriften aus Olympia 381-385 (*A. Kirchhoff*). 386-392. (*K. Purgold*). — *K. Purgold*, Zu dem Ornament der Inschriftplatte N. 382. — *E. Curtius*, Zu N. 389. — *F. Hultsch*, Die Maase des Heraion zu Samos und einiger andern Tempel. — *R. Engelmann*, Zwei Mosaiken aus Sparta (Taf. 6.) — *K. Dilthey*, Polychrome Venusstatuette (Taf. 7.) — *C. Robert*, Die Gesandtschaft an Achilleus, attischer Aryballos (Taf. 8.) — *A. Milchhœfer*, Polybios. — *G. Hirschfeld*, Zeus und Apollon im Gigantenkampf, Reliefs in Termessus maior (Holzschnitt.) — *A. Furtwaengler*, Zu den pergamenischen Reliefs (Holzschnitt.) — *J. de Witte*, Phinée. — Die Ausgrabungen aus Olympia. Inschriften 393-395 von *A. Kirchhoff*, 396-414 von *K. Purgold*. — Abbildungen. Tafel 6. Zwei Mosaiken aus Sparta. 7. Venus-Statue aus Pompei. 8. Gesandtschaft an Achill, Zwei Vasenbilder in Berlin. Spalte 157. Gi-

ganten-Reliefs in Termessus maior. Sp. 161. Gigantengruppe in Wiltonhouse. Sp. 163. Phinean Vase im British-Museum.

— 3. Hft. Red. : N. Frankel. Berlin, Reimer. Sp. 197-260 u. Taf. 9-13. 4.

K. Lange, Die Athena Promachos des Phidias (Holzschnitt). — *A. E. J. Holwerda.* Olympische Studien. III. Zum Pentathlon. (Taf. 9). — *O. Puchstein,* Kyrenäische Vasen (Taf. 10-13). — *G. Treu,* Erwerbungen der Königl. Museen im Jahre 1880. II. Antiquarium.

II. RELIGION. — PHILOSOPHIE. — DROIT.

AARS, J., Sokrates skildret gjennem oversaettelser af Platon med indledning og anmaerkninger. Med et fotografi af Sokrates. IV. Fabritius. 4 Bl. 303 S. 8. 4 Kr. Indb. 6 Kr.

BARONE, G., Epimenide di Creta e le credenze religiose de suoi tempi : studio storico-critico-filologico. Napoli, stab. De Angelis, 1880. 201 p. 8. 6 L.

BLOCH, V. A., og **J. M. SECHER**, Haandbog i den graeske og romerske Mythologi. Med ca. 100 i Traesnit udforte Afbildninger. Iste — 3. Levering à 64 S. Philipsen. 8. 1 Kr.

BOBBA, R., Saggio sulla filosofia greco-romana, considerata nelle sue fonti e nel suo svolgimento fino a Cicerone inclusivamente ; ed Anthologia philolosophica di M. T. Cicerone. Torino, Paravia e C. 1882. VIII, 319 p. 16. 3 L.

BOUCHÉ-LECLERQ, A., Histoire de la divination dans l'antiquité. T. 3 et 4 (fin). Paris, Leroux. 420 p. 8.

CLAUS, A., De Dianae antiquissima apud Graecos natura. Breslau, Kœhler. 105 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

CLERMONT-GANNEAU, C., Etudes d'archéologie orientale. I. L'Imagerie phénicienne et la Mythologie iconologique chez les Grecs. Première partie : la Coupe phénicienne de Palestrina, avec 8 planches. Paris, Leroux. 1880. XXXIX, 156 p. 8.

DESCRIZIONE dell'inferno, secondo la mitologia greca e romana. Milano, tip. Patronato. 7 p. 8.

FROHSCHAMMER, J., Ueber die Principien der aristotelischen Philosophie u. die Bedeutung der Phantasie in derselben. München, Ackermann. VII, 143 S. gr. 8. 3 M.

FUESSLEIN, C., Das metaphysische Problem der Verænderung in der griechischen Philosophie. Merseburg. 28 S. 4. (Progr.)

GUYAU, La morale d'Epicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines. 2e édit. Paris, Germer Baillière.

HANNOT, E., Essai sur la morale stoïcienne et ses conséquences, au point de vue de la civilisation. Bruxelles, Mayolez. 63 p. 8. 2 fr.

HÉRELLE, G.. Socrate et l'éducation athénienne, discours. Vitry-le-François, imp. Pessez et Cie. 40 p. 8.

HASS, H., De Herodis Attici Oratione περὶ πολιτείας. Lipsiae, 1880. 47 p. 8. (Kieler Dissert.)

LUKEN, Die Gœtterlehre der Griechen u. Rœmer od. das klassische Heidentum, vom religionsvergleich. Standpunkt bearb. Mit 31 Holzschn.-Taf. Paderborn, Schœningh. XXII, 445 S. 8. 3 M. 60 Pf.

MAYOR, J.-B., A Sketch of Ancient Philosophy, from Thales to Cicero. London, Cambridge Warehouse. 266 p. 12. 3 sh. 6 d.

MEYER, M. H. E., u. **SCHŒNMAN**, G. Fr. Der attische Process. Vier Bücher. Eine gekrœnte Preisschrift. Neu bearb. v. J. H. Lipsius. (In ca. 8 Lfgn.) 1. Lfg. Berlin, Calvary et Co. 1 Bd. S. 1-128. 8. 2 M.

NYROP, Kr., Sagnet om Odysseus og Polyphem. Kobenhavn, Madsen. 44 S. 8.

POELCHAU, A., Griechische u. rœmische Sagen für den Geschichtsunterricht in den untersten Klassen, nebst e. Anh. enth. die Geschichte der æltesten Vœlker. Riga 18-0, Kymmel. III, 68 S. 8 cart. 90 Pf.

ROD, E., Le développement de la Légende d'Œdipe dans l'histoire de la littérature. Lausanne, imp. Bridel. 1879. 123 p. 8.

SCHMIDT, L., Die Ethik der alten Griechen. (in 2 Bdn.) 1. Bd. Berlin, 1882, Hertz. V, 400 S. gr. 8. 7 M.

SCHWEN, B., Ueber griechischen u. rœmischen Epikureismus. Tarnowitz. XX S. 4. (Progr.)

SCHWARZ, P., De fabula Danaeia. Halis. 53 S. 8. (Diss.)

STIER, H., Orest's Entsühnung im antiken Drama und bei Goethe. Wernigerode. 24 S. 4. (Progr.)

TEICHMULLER, G., Literarische Fehden im vierten Jahrhundert vor Chr. (Chronologie der Platon. Dialoge der ersten Periode. Plato antwortet in den « Gesetzen » auf die Angriffe d. Aristoteles. Der Panathenaikus des Isokrates.) Breslau, Koebner. XVI, 310 S. gr. 8. 8 M.

WILDENOW, E., De Menippo Cynico. Halis Sax. 39 S. 8. (Dissert.)

ZELLER, E., A History of Greek Philosophy, from the Earliest Period to the Time of Socrates. With a General Introduction. Translated from the German by *S. F. Alleyne*. 2 vols. London, Longmans. 1190 p. 8. 30 sh.

ZIEGLER, Th., Geschichte der Ethik 1. Abtlg. Die Ethik der Griechen und Rœmer. Bonn, Strauss. XIII, 342 S. gr. 8. 8 M.

III. HISTOIRE. — GÉOGRAPHIE.

APHENDOULIS, Th., φιλολογικὰ παρέργα. II. Τὰ Κρητικά. Αθήνησιν, τύπ. τ. « Παλιγγενεσίας. » 208 p. 2 M.

BARTHÉLEMY, Voyage du jeune Anacharsis en Grèce dans le milieu du IVe siècle avant l'ère vulgaire. 3 vol. Paris, Hachette et Cie. T. I, 468 p.; t. II, 476 p.; t. III, 444 p. 18. 3 fr. 75 c.

BASS, J., Dionysios I. v. Syrakus. Nach den Quellen dargestellt. Wien, Hœlder. 45 S. Lex.-8. 1 M. 20 Pf.

BAUER, A., Themistokles. Studien und Beiträge zur griech. Historiographie u. Quellenkunde. Merseburg, Steffenhagen. V, 173 S. gr. 8. 3 M.

BERNAYS, J., Phokion u. seine neueren Beurtheiler. Ein Beitrag zur Geschichte der griech. Philosophie u. Politik. Berlin, Hertz. III, 139 S. gr. 8. 4 M.

BORMANN, E., Fastorum civitatis Tauromenitanae reliquiae descriptae et editae. Marburg, Elwert's Verl. 32 S. gr. 4. 1 M. 20 Pf.

BRUCKNER, C.-A., De chronologia belli quod dicitur Corinthiaci. Halis Sax. 50 S. 8. (Diss.)

CHRISTENSEN, R., Det græske Statsliv i Oldtiden. Tredie Udgave, besorget af J. Pio. Kjobenhavn, Host. 56 S. 8. 1 Kr.

CURTIUS, Histoire grecque. Traduit de l'allemand, sur la 5e édition, par A. Bouché-Leclercq. Paris, Leroux. 4 vol. in-8. 30 fr.

CURTIUS, E., u. J.-A. **KAUPERT**, Karten v. Attika. Auf Veranlassung d. kaiserl. deutschen archæolog. Instituts u. m. Unterstützung d. k. preuss. Ministeriums d. geistl., Unterrichts-u. Medicinal-Angelegenheiten aufgenommen durch Officiere u. Beamte d. k. preuss. Grossen Generalstabes, m. erläut. Text. 1. Hft. 4 Karten in Kpfrst. u. Chromolith. Imp.-Fol. Mit (cart.) Text. Berlin, Reimer. IV, 72 S. gr. 4. 12 M.

LES MÊMES. — Wandplan v. Alt-Athen. 1. 6000. 4 Blatt. Chromolith. Imp.-Fol. Mit Text. 14 S. 8. Berlin, Schropp. n. n. 8 M.

CURTIUS, E., Alterthum u. Gegenwart. Gesammelte Reden u. Vorträge, 1. u. 2. Bd. Berlin, 1882, Hertz. gr. 8. à 7 M.; geb. à 8 M. 20 Pf.

1. 3. Aufl. VII, 383 S. 2. VII, 347 S.

Bd. 2 : Die Hellenen und das Volk Israel. — Die Geburtstagfeier im Alterthum. — Boden und Klima von Athen. — Das Priesterthum bei den Hellenen. — Die griechische Götterlehre vom geschichtlichen Standpunkt. — Ein Ausflug nach Kleinasien. — Ephesos. — Olympia. — Das vierte Jahr in Olympia. — Rückblick auf Olympia.— Zum Gedächteiss an Chr. A. Brandis und A. Boeckh.

DROEGE, C., De Lycurgo Atheniensi pecuniarum publicarum administratore. Minden, 1880, Kœrber et Freytag. 45 S. 8. (Diss.) n. n. 1 M. 25 Pf.

DURUY, Histoire de la Grèce ancienne (programme de 1880) pour la classe de cinquième. Nouv. éd. entièrement refondue. Paris, Hachette et Cie. VIII, 400 p. avec vign. et cartes. 12. 3 fr.

FALKE, J., Ellade e Roma, quadro storico e artistico dell'antichità classica, illustrato da oltre 300 incisioni di Alma Tadema, Feuerbach, Sjedmiraski, ecc. Milano, Treve edit.-tip. Prezzo di una dispensa 1 L.; Assoc. 25 L.

FLIGIER, Die Urzeit von Helles u. Italien. Ethnologische Forschungen. (Aus : « Archiv f. Anthropologie. ») Braunschweig, Vieweg et Sohn. VIII, 50 S. 4. 4 M.

HACK, M., Stories and pictures from Grecian history. New edit. London, Routledge.

HOMOLLE, Conférence sur l'île de Délos. Nancy, imp. Berger-Levrault et Cie. 26 p. 8. (Extr.)

KAPFF, R., Rœmische und griechische Zeitrechnung. Nürtingen, Kapff. 4 S. auf Carton. 12. 25 Pf.

KIEPERT, H., A Manual of ancient Geography. Authorised Translation. London, Macmillan, XVI, 309 p. 8. 5 sh.

KRESS, J., Enchiridion f. das Studium der griechischen u. rœmischen Geschichte. Mit besond. Rücksicht auf die Culturgeschichte u. die neuhochdeutschen Classiker bearb. u. in alphabet. Folge zusammengestellt. Anh. : I. Aus der germ. Mythologie. II. Lateinische Sprichwœrter, Sentenzen u. Redensarten. Wien, Graeser, IV, 215 S. gr. 8. 2 M.

KUBICKI, K., De Phaeacis cum Alcibiade testularum contentione. Glatz. 24 S. 4. (Progr.)

LABHARDT, Th., Quae de Judaeorum origine judicaverint veteres. Augustae Vindel. 47 S. (Diss. v. München.)

LENZ, E., Das Synedrion der Bundesgenossen im 2. athenischen Bunde-ein Beitrag zur Kunde des att. Staatsrechts. Elbing, 1880. Kœnigsberg, Beyer. 69 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

LŒSCHHORN, K., Zur Entstehung d. griechischen Volkes. Wittenberg, Zimmermann. 4 S. 8. 20 Pf.

LOOFF, C., Der Prozess des Ktesiphon. Quedlinburg. 15 S. 4. (Progr.)

LUEBBERT, G., De amnestia anno CCCCIII a Chr. n. ab Atheniensibus decreta. Dissertatio. Kiel, v. Maack. 93 S. gr. 8. baar 2 M.

MUELLER, K.-K., Ein griechisches Fragment über Kriegwesen. (Aus : « Festschrift f. Urlichs. ») Würzburg, Stahel. 33 S. gr. 8. baar 80 Pf.

RENAN, E., Marc-Aurèle et la fin du monde antique (livre VII et dernier de l'Histoire des origines du christianisme). 4e édition. Paris, Lévy. VIII, 652 p. 8. 7 fr

SARDAGNA, V., Storia della Grecia antica dalle origine alla co-

Ionizzazione dell'Asia Minore : saggio. Verona, Drucker e Tedeschi. VII, 346 p. 16. 3 L. 50 c.

TIMAYENIS, T.-T., History of Greece, from earliest times to the present. 2 vols. New York, Appleton. X, 447; VI, 445 p. with illustr. and maps 8.

WEINERT, A., Die achæische Bundesverfassung. Ein Beitrag zur Geschichte des Fœderalismus. 1. Teil. Demmin. 31 S. 4. (Progr.)

IV. ARCHÉOLOGIE. — NUMISMATIQUE. — ÉPIGRAPHIE. SCIENCES ANCIENNES.

BOETTICHER, K., Die Tektonik der Hellenen. 3. Lfg. u. 2. Bd. 2 Abthlgn. (Schluss.) 2. neu bearb. Ausgabe. Berlin, 1873. 77. 81, Ernst et Korn. XVI u. S. 269-627 m. 21 Kpfrtaf. in-fol. Lex.-8. 20 M. (cplt. : 48 M.)

BOHN, R., Der Tempel der Athena Polias zu Pergamon. Mit 3 (Kupfr.) Taf. Berlin, Dümmler's Verl. 12 S. m. 2 Holzschn. gr. 4. cart. 2 M.

BONE, C., Anleitung zum Lezen, Ergænzen und Datiren rœmischer Inschriften m. besonderer Berücksichtigung der Kaiserzeit u. Rheinlande. Mit e. lith. Taf. Trier, Lintz. VI, 94 S. 8. cart. 1 M. 50 Pf.

BORGIA, N., Il concetto della civiltà greca e sua funzione nella storia. Napoli, tip. Marchese. 60 p. 8.

BOUTKOWSKY, A., Dictionnaire numismatique, etc. Livr. 18-20. Leipzig, Weigel.

CARTAULT, A., La Trière athénienne, étude d'archéologie navale. Paris, Thorin. XXVI, 264 p. avec 5 planches et fig. 8. (Biblioth. des Ecoles franç. d'Athènes et de Rome, fasc. 20.) 12 fr.

COLLIGNON, M., Manuel d'archéologie grecque. Paris, Quantin. 368 p. avec 141 fig. 8. 3 fr. 50 c.

DETHIER, Ph.-A., Etudes archéologiques. (Œuvre posthume.) 1881. Constantinople. 164, 3 p. 8 M.

Sarcophage d'Euripide, probablement le Cénotaphion de ce poète tragique, érigé non loin du Théséion d'Athènes. — Un fragment de sarcophage sculpté du Musée ottoman. — Polyandrion ou Myriandrion. L'église des apôtres, aujourd'hui Mehmédieh ou les tombeaux des empereurs byzantins, surtout dans cette église. — Deux inscriptions grecques paléologines très curieuses au Musée ottoman. — Hermès Psychopompos sur un bas-relief pérideipnon funéraire. — Une femme tuée par la foudre, marbre bas-relief funéraire. — Hercule cornu. Colosse antiquissime chyprien. — Apollon cornu. Musagetes citharœdus. — Hécate aux triples cornes, provenant de Zelme. — Trois plombs antiques d'une importance sans égale pour l'histoire byzantine, politique, sociale, religieuse et législative.

DRAGATSIS, J.-Ch., Ἀθηνᾶ ἡ πρὸς τῷ Βαρβακείῳ (μετὰ πίνακος), Ἀθήνησι. 16 p. 8.

DUMONT A. et J. **CHAPLAIN**, Les Céramiques de la Grèce propre. Vases peints et terres cuites. 1re partie. Vases peints. Paris, Firmin-Didot. 80 p. avec planches. 4.

DURM, J., Die Baukunst der Griechen. (Handbuch der Architectur, II, 1.) Darmstadt, 1880, Diehl. p. 1-128 mit 199 in den Text gedr. Abbildungen u. 10 Tafeln. 8,

— Constructive und polychrome Details der griechischen Baukunst in Original-Aufnahme. Berlin, 1880, v. Korn. Text 15 S. u. 13 Tafeln m. Titelblatt in Stich und Farbendr. fol. 30 M.

FABRICIUS, E., De architectura graeca commentationes epigraphicae. Adjecta est tabula (lith.). Berlin, Weidmann. III, 86 S. gr. 8. 10 M. 40 Pf.

FINCATI, L., ἡ ἀρχαία ναυμαχία μεθερμηνευθεῖσα ἐκ τοῦ Ἰκαλικοῦ ὑπὸ Ν. Πειρῆ. Athen, Palamedes. 1881.

FALKE, J. von, Greece and Rome : Their Life and Art. Transl. by W. Hand Browne. New York. XIV. 351 p. Illustr. Fol. 60 sh.

FOUCART, P., Mélanges d'épigraphie grecque. 1er fascicule. Paris, imp. Pillet et Dumoulin. 85 p. 8.

GILBERT, G., Handbuch der griechischen Staatsalterthümer. 1. Bd. : Der Staat der Lakedaimonier und der Athener. Leipzig, Teubner. VIII. 432 S. gr. 8. 5 M. 60 Pf.

GRACKLAUER, O., Verzeichniss der besten Schriften über Kunstliteratur, Malerei, Sculptur, Archæologie u. Architektonik, welche von 1866-1881 im deutschen Buchhandel erschienen sind. Mit Materien-u. alphabet. Register. (In 3 Abtheilungen.) 1. Abth. Leipzig, Gracklauer. IV, 62 S. gr. 8. 1 M. 35 Pf.

GUTTMANN, J.-J., Ueber den wissenschaftlichen Standpunkt des Sokrates. Brieg. 12 S. 4. (Progr.)

HAUVETTE-BESNAULT, A., Statue d'Athéné trouvée à Athènes près du Varvakeion. Paris, Didier et Cie. 8 p. e 1 grav. 8. (Extr.)

HEUZEY, L., Rapport de la commission des Ecoles d'Athènes et de Rome sur les travaux de ces deux Ecoles pendant l'année 1880. Paris, Firmin Didot et Cie. 38 p. 4.

HICKS, E.-L., A Manual of greek historical inscriptions. Oxford, Clarendon press, 1882, in-8°, XXVIII-372 p.

HOFFMANN, F., Die Akustik im Theater der Griechen. Thun, Genf, Müller. 32 S. 8. baar 1 M.

— Ueber die Asklepien. Ebd. 18 S. 8. baar 75 Pf.

— Das Orakelwesen im Alterthume. Zum Selbstunterricht. Basel, 1880, Krüsi. VII, 225 S. gr. 8. 4 M. 80 Pf.

HOMOLLE, T., Fouilles exécutées à Délos. Paris, imp. Pillet et Dumoulin, 11 p. et pl. 8. (Extr.)

HULTSCH, F., Heraion u. Artemision, zwei Tempelbauten Ioniens. Ein Vortrag. Berlin, Weidmann. 52 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

JAEGER, O.-H., Die Gymnastik der Hellenen. Neue Bearbeitung mit 6 (lith.) Taf. Bilder. Stuttgart, Heitz. III, 336 S. gr. 8. 8 M.

KABBADIAS, P., Ἀθηνᾶ ἡ παρὰ τὸ Βαρβάκειον εὑρεθεῖσα ἐν σχέσει πρὸς τὴν Ἀθηνᾶν τοῦ Παρθενῶνος. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπ. τῆς Ἑνώσεως. 39 p. μετὰ εἰκόνος. 8.

KARIKOULIS, A., Ὀλίγα τινὰ περὶ ἀρχῆς καὶ χρήσεως τοῦ στεφάνου παρὰ τοῖς παλαίοις Ἕλλησιν. Erlangen, 1880. 40 S. 8. (Diss.)

KEKULÉ, R., Ueber den Kopf d. Praxitelischen Hermes. Mit 2 Taf. in Lichtdr. Stuttgart, Spemann. 32 S. hoch 4. 2 M. 65 Pf.

KELLER, J., Die cyprischea Alterthumsfunde. (Sammlung gemeinverstændl. Vortræge. H. 313.) Berlin, Habel. 32 S. 8. 60 Pf.

KOPP, W., Griechische Kriegsalterthümer, f. hœhere Lehranstalten u. f. den Selbstunterricht bearb. Mit 18 Holzschn. Berlin, Springer. VII, 48 S. 12. 60 Pf.

— Griechische Sakralalterthümer, f. hœhere Lehranstalten u. f. den Selbst unterricht bearb. Ebd. VII, 92 S. 12. 1 M. 40 Pf.

LUKAS, G., Das hæusliche Leben in Athen zu den Zeiten des Aristophanes auf Grund der in den Komœdien des Dichters gegebenen Andeutungen II. Abth. Weidenau. 43 S. 8. (Progr.)

MARRAST, A., La vie byzantine au VIe siècle. Préface et commentaire par *A. Planté*. Paris, Thorin. XXXV, 461 p.

MARTHA, J., Héraklès au repos, bronze grec du musée du Louvre. Paris, Maisonneuve et Cie. 19 p. et grav. 4.

MILCHHŒFER, A., Die Museen Athens. Athen, Wilberg. V, 108 S. 8. 3 M.

MURRAY, A.-S., History of Greek sculpture, from the earliest times down to the age of Phidias. New York, Scribner et Welford. 8. 6 doll. 75 c.

NEWTON, Ch.-Th., Die griechischen Inschriften. 2 Aufsætze. Autoris. Uebersetzung v. *I. Imelmann*. Hannover, Helwing's Verl. 102 S. gr. 8. 2 M.

PERROT G. et C. **CHIPIEZ**, Histoire de l'art dans l'antiquité (Egypte, Assyrie, Perse, Asie-Mineure, Grèce, Etrurie, Rome). T. I. L'Égypte, contenant environ 600 grav. dessinées d'aprés les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. Paris, Hachette. In-8.

Paraît par livraisons.

POMJALOWSKIJ, J., Sammlung griechischer u. lateinischer Inschriften des Kaukasus. Zusammengestellt für den V. archæol. Congress in Tiflis. 97 S. m. 8 Taf. 4. (Russisch.)

POSTOLACCA, A., Κερμάτια συμβολικὰ ἐν τῷ Ἀθήνησιν ἐθνικῷ νομισματικῷ μουσείῳ καὶ παρ' ἰδιώταις. Athen. 52 S. 7 Tafeln. 8. (S. A.) 12 fr.

RAVEL, H.-C.-A., L'Officine des anciens médecins grecs et romains n'était point un hôpital. Recherches critiques. Avignon, Seguin frères. 40 p. 8.

RAYET, O., Monuments de l'art antique publiés sous la direction de O. Rayet. Livr. II. Paris, Quantin. 72 p. et 15 pl. en héliogr. Fol.

ROCHAS-D'AIGLUN, A. de, Principes de la fortification antique; Précis des connaissances techniques nécessaires aux archéologues pour explorer les ruines des anciennes forteresses. Paris, Ducher et Cie; Tanera. 119 p. avec fig. 8.

— La science des philosophes et l'art des thaumaturges dans l'antiquité. Paris, G. Masson, 1882, gr. in-8°, 24 pl. hors texte. 10 fr.

SCHLIEMANN, H., Orchomenos. Bericht üb. meine Ausgrabungen im bœot. Orchomenos. Mit 9 (Holzschn.) Abbildungen und 4 (lith.) Taf. Leipzig, Brockhaus. VI, 58 S. gr. 8. 3 M.

— Reise in der Troas im Mai 1881. Mit e. (lith.) Karte. Leipzig, Brockhaus. V, 77 S. gr. 8. 2 M.

STAHL, J.-M., De sociorum Atheniensium iudiciis. Monasterii Guestfal. 31 p. 4. (Progr.)

STEHFEN, H., De Spartanorum re militari. Dissertatio inauguralis philologica. Gryphiswaldiae. Berlin, Mayer et Müller. 31 S. gr. 8. baar 1 M.

SYBEL, L. v., Katalog der Sculpturen zu Athen. Kentrikon Mouseion. Barbakeion Lykeion. Hagia Trias. Theseion. Stoa d. Hadrian. Ephoria. Südabhang der Akropolis. Akropolis. Mit systemat. Uebersicht u. epigraph. Index. Marburg, Elwert's Verl. XXIV, 459 S. 8. 7 M.

TANNERY, P., Les Mesures de marbres et des divers bois de Didyme d'Alexandrie. Paris, Didier et Cie. 15 p. 8.

THIERRY, Le Vignole de poche, mémorial des artistes, des propriétaires et des ouvriers; texte et dessins par Thierry, gravures sur acier par Hibon. 7e éd., contenant les principaux monuments de Rome et d'Athènes. Paris, Lebroc et Cie. 48 p. et 55 pl. 16.

TYRWHITT, R.-St.-J., Greece and Gothic progress and decay in the three arts of architecture, sculpture and painting. London, Smith. 390 p. 8.

V. GRAMMAIRE. — LINGUISTIQUE.

DEMARAT, Z., Curs de limba helena. Etymologia. Bucuresci, Alcalay. 102 p. 12. 2 L. 50 c.

DOERWALD, P., De duali numero in dialectis Aeolis et Doricis quae dicuntur. Rostochii. 52 p. 8. (Diss.)

EINHAUSER, J.-E., Die drei Spiranten der griechischen Sprache. Ein Beitrag zum Unterrichte im Griechischen. Landshut. 61 S. 8. (Progr.)

FRANK, P., Στοιχεῖα Ῥωμαϊκῆς γραμματολογίας ὑπὸ Ι. Χ. Δραγάτσης. Ἐν Ἀθήν. Palamedes. 172 p. 2 M.

FUHRER, A., Ueber den lesbischen Dialekt. XXIV S. 4. (Progr.)

GUARDIA, J.-M. et J. **WIERZEYSKI**, Eléments de grammaire grecque. Paris, 1880. Pedone Lauriel.

HAHN, H., Griechisches Uebungsbuch im Anschluss as ein systematisches Vocabularium. 1. Tl. Für Quarta. Hannover, Hahn. VII, 107 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

HARTMANN, F., De Aoristo secundo. Berlin, Weidmann. 71 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

HENSELL, W., Griechisches Verbal-Verzeichnis, im Anschluss an die « Griech. Schulgrammatik von G. Curtius' ». Prag, Tempsky. IV, 85 S. gr. 8. cart. 1 M. 20 Pf.

HEYDEMANN, V., De senatu Atheniensium quaestiones epigraphicae selectae. Argentorati, Trübner, 1880. 55 S. 8. (Diss.)

HOLZWEISSIG, E., Griechische Syntax in kurzer, übersichtl. Fassung, auf Grund der Ergebnisse der vergleich. Sprachforschung. 2. Aufl. Leipzig, Teubner. VI, 67 S. gr. 8. cart. 75 Pf.

JACKSON, B., Key to Greek prose composition, pt. 1 : First steps. New York, Macmillan. 60 p. 16. 90 Pf.

JERRAM, C.-S., Graece Reddenda; or, Miscellaneous Sentences for Translation into Greek Prose. London, Longmans, 30 p. 12. 1 sh. 6 d.

KUMMERER, J.-R., Zum Gebrauche des griechischen Imperativ Aoristi. Brünn. 10 S. 8. (Progr.)

KURZ, E., Aufgaben zum Uebersetzen ins Griechische für die oberen Gymnasialklassen. München, 1880, Lindauer. 90 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

LARFELD, G., De dialecti Boeoticae mutationibus. Bonnae. 42 S. 8. (Diss.)

LORENZ, Der griechische Unterricht in Untersecunda. Ols. 27 S. 4. (Progr.)

MATTHIAS, A., Griechische Wortkunde, im Anschluss an Xenophons Anabasis für Gymnasien entworfen. Berlin, Springer. VIII, 86 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

MOISSET, A., Etude de la déclinaison grecque par l'accent. Paris, imp. Lahure. 60 p. 8. 2 fr.

NICOLAUS, B., Grammatica gallico-greca : testo greco-armeno. Paris, Leroux, 1882. 541 p. 8.

PALEY, F.-A., A Short Treatise on the Greek Particles, according to Attic usage. London, Bell and Sons. 90 p. 8. 2 sh. 6 d.

PEZZI, D., Il dialetto dell'Elide nelle iscrizioni testè scoperte. Torino, Loescher. 27 p. 4. (Estr.)

RETZLAFF, O., Griechische Exercitien für die oberen Gymnasialklassen, nebst einem griech.-lat. Vokabularium. Berlin, Enslin. XV, 283 S. gr. 8. 3 M.

SCARBOROUGH, W.-S., First lessons in Greek : adapted to the Greek grammars of Goodwin and Hadley, and designed as an introduction to Xenophon's Anabasis and similar Greek. New York, Barnes et Cie. 10, 147 p. 12. 1 Doll. 25 c.

SCHIMMELPFENG, G., Die griechische Lektüre in der Prima d. Gymnasiums dargestellt. Berlin, Weidmann. 48 S. 4. 1 M. 60 Pf.

SCHMELZER, C., Entwürfe zu griechischen Exercitien. Leipzig, Teubner. VIII, 60 S. gr. 8. cart. 80 Pf.

— Griechische Syntax für die Oberklassen der Gymnasien. Ebd. 39 S. gr. 8. cart. 60 Pf.

SCHNEE, R., Griechischer Lernstoff für Quarta. Hamburg. Nolte. 54 S. gr. 8. cart. 30 Pf.

SMITH, W., Appendix to Initia Graeca, pt. 1, Additional exercises with examination papers on Initia Graeca, pt. 1; with introduction to Initia Graeca, pt. 2, containing easy reading lessons with an analysis of the sentences; for the use of the lower forms in Schools. New York, Harper. 4, 106 p. 8. 40 c.

TOURNIER, E., Clef du vocabulaire grec, répertoire méthodique des principaux mots qui se rencontrent chez les prosateurs attiques, suivi de remarques sur la déviation, la composition et la transcription du grec en français, avec une liste des principaux mots homériques, pour servir d'introduction à la lecture des poètes et d'Hérodote. Paris, Hachette et Cie. XII, 171 p. 18.

WETZEL, P., De conjunctivi et optativi apud graecos usu capita selecta. Dissertatio inauguralis. Berlin, Weber. 82 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

WILHELMI, De modo irreali, qui vocatur. Marburg. 23 S. 4. (Progr.)

ZIRWIK, M., Studien über griechische Wortbildung. Allgemeiner Thl. Salzburg. Würzburg, Woerl in Comm. VI, 103 S. gr. 8. 2 M.

V *bis*. MUSIQUE. — MÉTRIQUE.

ARRIGONI, L., Organografia, ossia descrizione degli strumenti musicali antichi. — Autografia e bibliografia musicale della collezione Arrigoni Luigi. Milano, tip. Pagnoni di A. Colombo et A. Cardani. 118 p. 8.

FRACCAROLI, G., Saggio sopra la genesi della metrica classica. Firenze, tip. della Gazzetta d'Italia. 66 p. 8. (Extr.) 2 L.

GAMUCCI, B., Perchè i Greci antichi non progredirono nell'armonia? Memoria. Firenze, Guidi. 5 n. n. e 71 p. 8. (Estr.)

KLOTZ, R., De numero dochmiaco observationes. Zittaviae. Leipzig, Teubner. 42 S. gr. 8. 1 M.

MUELLER, H.-C., De rhytmis graecorum capita quaedam. Amstelodami, Müller, 1880. 124 p. 8.

MUELLER, L., Métrique grecque et latine, avec un appendice historique sur le développement de la métrique chez les anciens. Traduit de l'allemand par A. Legouëz, et précédé d'une introduction par E. Benoist. Paris, Klincksieck. XXXI, 162 p. 16.

— Metriek der Grieken en Romeinen. Voor de hoogste klassen van gymnasia bewerkt. Met een aanhangsel : Over de ontwikkeling der oude metriek. Uit het Hoogduitsch vertaald door E. Mehler. Aldaar. 96 bl. 8. 75 c.

PICKEL, C., De versuum dochmiacorum origine. Argentorati, Trübner. 1880. 55 S. 4. (Diss.)

STAMM. — Voir VIIIe section : Tres canones musici, etc.

WEK, J., Die Metra der alten Griechen u. Rœmer in Massen des deutschen Reichs übersichtlich dargestellt. Straubing. 64 S. 8. (Progr.)

WIEGANDT, H., De ethico antiquorum rhythmorum charactere auctore Aristide Quintiliano. Halle. 39 S. 8. (Diss.)

WILLIAMS, J.-H., Damon; or, The Art of Greek Iambic Making. Oxford, Thornton; Dondon, Simpkin. 78 p. 12. 1 sh. 6 d.

VI. PHILOLOGIE. — HISTOIRE LITTÉRAIRE.

BIRT, Th., Elpides. Eine Studie zur Geschichte der griech. Poesie. Marburg, Elwert's Verl. VIII, 126 S. 8. 1 M. 60 Pf.

BRUELL, H., Entwicklungsgang der griechischen Philosophie. Für das Verstændniss der obern Gymnasialklassen dargestellt. 1. Folge. Von Thales bis Sokrates. Düren. 24 S. 4. (Progr.)

CLARKE, J.-F., Legend of Thomas Didymus, the jewish sceptic. Boston. 462 p. 8.

FESTGABE, Für Wilhelm Crecelius zur Feier der 25jæhrigen Lehrthætigkeit in Elberfeld. Elberfeld, Lucas. VI, 298 S. gr. 8.

Hoche, Die Handschriften der Arithmetik des Diophantos. — *Baier*, Bemerkungen zu den strengen anapästischen Systemen des Sophokles und

Euripides. — *Bardt*, Zu Dio. 39, 17. — *Herwig*, Zur handschriftlichen Ueberlieferung des Aeschylus. — *Gebhard*, Herakles und Amazone. — *Hengstenberg*, Die Stellung des Brasidas.

FESTSCHRIFT, Zu der 2. Sæcularfeier d. Friedrichs-Werderschen Gymnasiums zu Berlin. Veröffentlicht v. dem Lehrer-Kollegium d. Friedrichs-Werderschen Gymnasiums. Berlin, Weidmann. V, 369 S. gr. 8. 8 M.

B. Büchsenschütz, Studien zu Aristoteles' Politik. — *H. Kallenberg*, Zur Quellenkritik von Diodors XVI. Buche.

GUARDIA, J.-M. L'Etat enseignant et l'école libre, suivi d'une conversation entre un médecin et un philosophe. Paris, Pedone-Lauriel, 1883, in-8.

HERMATHENA, A series of papers on literature, science and philosophy. By Membres of Trinity College, Dublin. No. VII. Dublin, Hodges, Figgis et Co. London, Longmans, Green et Co. IV, 238 p. 8.

R.-Y. Tyrrell, Note on Arist. Hol. VIII (V) 7. — *J.-B. Bury*, The Eleusinian Inscription of 446 B. C. — *R.-Y. Tyrrell*, A fragment of Euripides. — *Th. Maguire*, Myer's Pindar. — *G.-J. Allemann*. Greek geometry from Thales to Euclid, p. 11.

JAHRBUCH, Biographisches, f. Alterthumskunde, hrsg. v. *C. Bursian*. 3 Jahrg. 1880. Berlin, Calvary et Co. IV, 96 S. gr. 8. 8 M.

KOECHLY, A., Akademische Vorträge u. Reden. Neue Folge. Hrsg. v. *K. Bartsch*. Heidelberg, Winter, 1882. IV, 264 S. gr. 8. 6 M.; geb. 7 M. (1. u. 2. 13 M.)

Ueber den Hippolytus des Euripides, mit Bezugnahme auf die Phädra des Racine. — Die Iliasleder. — Ueber die griechischen Mondmythen. — Ueber Demosthenes.

LAMBROS, Sp., Ein Besuch auf dem Berge Athos. Bericht an die griech. Kammer üb. seine Sendung nach dem hl. Berge im Sommer, 1880. Uebersetzung von *H. v. Richenbach*. Würzburg, Woerl. 32 S. gr. 8. 1 M.

MAHAFFY, J.-P., Old Greek Education. London, Paul Trench and Co. 154 p. 8. 3 sh. 6 d.

NOTICE des objets exposés à la Bibliothèque nationale par les départements des imprimés, des manuscrits et des estampes. Paris, Champion. 279 p. 12.

PREDELLI, R., Sulla storia della scrittura : discorso letto nell'inaugurazione del Museo Paleografico della regione veneta. Venezia, tip. Naratovich. 27 p. 8.

VOIGT, G., Die Wiederbelebung d. classischen Alterthums od. das erste Jahrhundert d. Humanismus. (In 2 Bdn.) 2. Bd. 2. umgearb. Aufl. Berlin, Reimer. VIII, 547 S. gr. 8. à 8 M.

VII. AUTEURS GRECS.

ACOMINAT, Michel, 'ΑΚΟΜΙΝΑΤΟΥ, Μ., τοῦ Χωνιάτου τὰ σωζόμενα, ὑπὸ Σ. Π. Λάμπρου. Τόμοι 2 μετ' εἰσαγωγῆς. Ἐν Αθήναις. 1879-80. 8.

APOLLINAIRE.

Friedlænder, L., Apollinarii metaphrasis Psalmorum I-III ab A. Ludwich edita. Königsberg, 1880. 8 S. 4. (Prog.)

APOLLONIUS DE PERGA.

Scheemann, H., Apollonius von Perga. Teil II. Περὶ νεύσεων u. περὶ διωρισμένης τομῆς. Putbus a R. 12 S. 4. (Progr.)

APPIEN. Historia romana, ed. L. Mendelssohn. Vol. II. Leipzig, Teubner. VI u. S. 565-1227. 8. à 4 M. 50 Pf.

Doulcet, H. Quid Xenophonti debuerit Flavius Appianus, Paris, 1882, in-8.

ARCHIMÈDE. Opera omnia cum commentariis Eutocii. E codice Florentino rec., latine vertit notisque illustravit *J.-L. Heiberg.* Vol. II. Leipzig, Teubner. VIII, 468 S. m. 1 Lichtdr.-Fcsm. 8. à 6 M.

— Vol. III. Leipzig, Teubner. LXXXIX, 525 S. 8. à 6 M.

ARISTEAS.

Papageorgios, C. Sp., über den Aristeasbrief. München, 1880, Akermann. 1 M. 20 Pf.

ARISTIDE.

Rummler, L., De Aristidis philosophi Atheniensis sermonibus duobus apologeticis. Rawitsch (Posen). 17 S. 4. (Progr.)

ARISTIDE QUINTILIEN. Aristidis Quintiliani de musica libri III cum brevi annotatione de diagrammatis proprie sic dictis, figuris, scholiis cet. codicum mss. edidit Albertus Jahnius. Accedunt binæ tabulæ lithographicæ (Pars prima). Berolini, Calvary, 1882, in-8.

Wiegandt, H., de ethico antiquorum rhythmorum charactere auctore Aristide Quintiliano. Halle. 39 S. 8. (Dissert.)

ARISTOPHANE. Comedias. Traducidas directamente del griego, por *F. Baraibar y Zumarraga.* Tomo II. Madrid, Navarro. 398 p. 8. 14 r.

— — Tomo III. Madrid, Navarro. 357 p. 4. 14 r.

— Plutus, rec. *A. v. Velsen*, VI, 85 S. gr. 8. 2 M.

— Scenes from the Clouds. Rugby ed. By. A. Sidgwick. New ed. London, Rivingtons. 67 p. 6. 1 sh. 6 d.

— L'epitalamio della pace : frammento. Firenze, tip. Carnesecchi. 100 p. n. n. 16.

Bauck, L., de proverbiis aliisque locutionibus ex usu vitae communis petitis apud Aristophanem comicum. Königsberg, 1880, Beyer. 88 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

Bünger, G., Aristophanis Ranarum apud Suidam reliquias collegit et disposuit. Freiburg, i/Br. 24 S. 4. (Progr.)

Caesar, J., quaestiones duo ad Aristophanis Aves. Marburg, 12 S. 4. (Ind. lectt.)

Ehrhardt, G., de Aristophanis fabularum interpolatione. Halis. 63 p. 8. (Diss.)

Ferrieri, Gli Acarnesi di Aristofane : monografia. (Progr. del R. Liceo « Vittorio Emanuele » di Palermo nell'anno scolastico 1879-80.) Palermo, Uff. tip. Amenta, 1880. 179 p. 8.

Grimm, A.-H., Anapaestos eos, qui sunt in Vespis Aristophanis inde ab v. 1015 usque ad v. 1050 enarravit. Schwerin. 18 S. 4. (Progr.)

Hild, J.-A., Aristophanus impietatis reus, thesim facultati litterarum Parisiensi proponebat. Besançon, imp. Jacquin. VIII, 133 p. 8.

Lottich, O., De sermone vulgari Atticorum maxime ex Aristophanis fabulis cognoscendo. Halis Sax. 29 S. 8. (Dissert.)

Piccolomini, E., Osservazioni sopra alcuni luoghi delle « Rane » di Aristofane. Torino, tip. Bona. 28 p. 8.

Rau, Fr., De Aristophanis versibus Equitum 505, 506 non rejiciendis. Jülich. 4 S. 4. (Progr.)

Schauenburg, A., de Symmachi in Aristophanis interpretatione subsidiis. Halle. 33 S. 8. (Diss.)

ARISTOPHANE DE BYZANCE.

Cohn, L., De Aristophane Byzantio et Suetonio Tranquillo Eustathi auctoribus. (Aus : « Jahrb. für class. Philol. 12. Supp.-Bd. ») Leipzig, Teubner. 92 S. gr. 8. 2 M.

ARISTOTE. De coelo et de generatione et corruptione. Rec. *C. Prantl.* Leipzig, Teubner. III, 174 S. 8. 1 M. 20 Pf.

— Quae feruntur de coloribus, de audibilibus, physiognomonica. Rec. *C. Prantl.* Ebd. IV, 67 S. 8. 60 Pf.

— The First Book of the Metaphysics of Aristotle. Translated into English Prose, with Marginal Analysis and Summary of each Chapter, by a Cambridge Graduate. London, Macmillan. 68 p. 8. 5 sh.

— Dell'anima vegetativa e sensitiva. Saggio di interpretatione di *G. Barco.* Torino, Botta. 104 p. 4.

— Nicomache n Ethics. Translated by *F.-H. Peters.* London, Kegan Paul, 354 p. 8. 6 sh.

— Morale à Nicomaque (livre VIII). Nouv. éd., avec une étude sur Aristote, une analyse complète de la Morale à Nicomaque, des notes historiques et philosophiques et des éclaircissements, par *L. Carrau.* Paris, Germer Baillière et Cie. 108 p. 12.

— Texte grec, publié avec une introduction, un argument, des notes en français, et suivi d'un extrait des Essais de Montaigne, par *L. Lévy.* Paris, Hachette et Cie. 107 p. 16. 1 fr. 20 c.

— Poétique et Rhétorique. Traduction entièrement nouvelle d'après les dernières recensions du texte, par Ch.-Émile Ruelle. Paris, Garnier, 1883, in-8. 3 fr.

— La Politique. Traduction française de Thurot. Nouv. éd. revue par A. Bastien, et précédée d'une introduction par E. Laboulaye. Paris, Garnier frères. XX. 383 p. 18.

Busse, A., de praesidiis Aristotelis Politica emendandi. Dissertatio inauguralis philologica. Berlin, Mayer et Müller. 50 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

Butzki, C., de ἕξει Aristotelea. Halle. 35 p. 8. (Diss.)

Dembowski, J., Quaestiones Aristotelicae duae ; I. De κοινοῦ αἰσθητηρίου natura et notione. II. De natura et notione τοῦ θυμοῦ, quatenus est pars ὀρέξεως. Regimonti R. 111 S 8. (Bonner Diss.)

Haupt, J., von dem Verhältnisse der Dichtung und Geschichte nach Aristoteles. Wien, Gerold's Sohn. 31 S. gr. 8. n. n. 30 Pf.

Klobasa, E., Die von Aristoteles in der Poetik für die Tragödie aufgestellten Normen und ihre Anwendung auf die Tragödien des Sophokles. Olmütz. 27 S. 8. (Progr.)

Mirow, E., Quaestionum Aristotelearum specimen. Wandsbeck. IX S. 4. (Progr.)

Ollé-Laprune, L., De Aristoteleae ethices fundamento, sive de eudaemonismo Aristoteleo, haec apud facultatem litterarum Parisiensem disputabat. Paris, Belin. 103 p. 8.

— Essai sur la morale d'Aristote. Paris, Ve Belin et fils. XVII, 345 p. 8.

Poselger, F.-T., Aristoteles' mechanische Probleme (Quaestiones mechanicae). Mit e. Vorworte v. M. Rühlmann. Hannover, Schmorl & v. Seefeld. 43 S. m. Fig. gr. 8. 80 Pf.

Schmidt, J., die psychologischen Lehren des Aristoteles in seinen kleinen naturwissenschaftlichen Schriften. Prag. 39 S. 8. (Progr.)

Stahl, J.-M., de tragoediae primordiis et incrementis ab Aristotele adumbratis. Monasterii Guestf. 12 S. 4. (Index lectt.)

Susemihl, F., de Magnorum Moralium codice Vaticano 1342. Berlin, Calvary & Co. 15 S. gr. 4. baar 1 M. 20 Pf.

Watzel, Th., die Zoologie des Aristoteles. 6. 7. 8. Jahresber. d. k. k. Oberreal-Gymn. in Merseburg, 1878–1880. 28, 37, 30 S.

Wetzel, M., die Lehre des Aristoteles von der distributiven Gerechtigkeit und die Scholastik. Warburg, Quick. 20 S.

Zahlfleisch, J., Anmerkungen zur Seelenlehre des Aristoteles mit besonderer Berücksichtigung des Trendelenburgschen Commentars hierzu Ried. 36 S. 8. (Progr.)

Zilligens, G., de praedicamentorum quae ab Aristotele auctore categoriae nominabantur fonte atque origine. (Aus : Festschrift f. Urlichs ».) Würzburg, Stahel. 23 S. gr. 8. baar 60 Pf.

ARTÉMIDORE.

— Artemidori aus Daldis, Symbolik der Traeume. Uebers. u. m. Anmerkungen begleitet *v. Frdr. S. Krauss.* Wien, 333 S. 8. 4 M.

ATHANASE, saint, Historical Writings, according to the Benedictine Text. With an Introduction by W. Bright. London, Frowde. 402 p. 8. 10 sh. 6 d.

— Select Treatises in Controversy with the Arians. Freely translated by J. H. Cardinal Newman. 2nd ed. 2 vols. London, Pickering. 960 p. 8. 15 sh.

CALLIMAQUE.

Beneke, F., De arte metrica Callimachi. Argentorati, 1880. 53 S 8. (Dissert.)

CEDRENUS.

Delisle, L., Feuillets d'un manuscrit de Cedrenus offert à la Bibliothèque nationale par la bibliothèque de l'Université de Bâle. Paris, imp. nationale 4 p. 8. (Extr.)

CHARON.

Neumann, J.-F., de Charone Lampsaceno ejusque fragmentis commentatio. Dissertatio inauguralis philologica. Breslau, 1880, Koebner. 68 S. gr. 8. baar 1 M.

CHRISTODORE.

Baumgarten, F., de Christodoro poeta Thebano. Dissertatio philologica. Bonn, Behrendt. 64 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

CORNUTUS. Cornuti Theologiae graecae compendium. Rec. et emendabat. *C. Lang.* Leipzig, Teubner. XX, 125 S. 8. 1 M. 50 Pf.

DÉMÉTRIUS DE PHALÈRE.

Liers, H., de aetate et scriptore libri qui fertur Demetrii Phalerei περὶ ἑρμηνείας. Breslau, Koebner. 35 S. gr. 8. 1 M.

DEMETRIUS DE SCEPSIS.

Graede, R., Demetrii Scepsii quae supersunt. Gryphiswaldiae, 1880. 66 S. 8. (Diss.)

DÉMOSTHÈNE.

Busse, R., De duplici recensione orationis Demosthenicae quae est de falsa legatione. Berolini, 1880. 44 S. 8. (Diss.)

Lentz, H., der Epitaphios pseudepigraphus des Demosthenes. 2. Hälfte. Wolfenbüttel. 49 S. 4. (Progr.)

Leuchtenberger, G., dispositive Inhaltsübersicht der drei Olynthischen Reden des Demosthenes. Berlin, 1882, Gaertner. 17 S. gr. 8. cart. 40 Pf.

Sœrgel, J., Demosthenische Studien I. Hof. 36 S. 8. (Progr.)

Stix, zum Gebrauch des Infinitiv mit Artikel bei Demosthenes. Rottweil. 83 S. 4. (Progr.)

Sturm, G., De fontibus Demosthenicae historiae quaestiones duae Halis Sax. 64 S. 8. (Diss.)

Windel, J., De oratione quae est inter Demosthenicas decima septima et inscribitur : περὶ τῶν πρὸς Ἀλέξανδρον συνθηκῶν. Lipsiae, 40 S. 4. (Diss. v. Göttingen.)

DENYS DE THRACE.

Uhlig, G., appendix artis Dionysii Thracis ab G. U. recensitae. Leipzig, Teubner. XIV, 36 S. gr. 4. 1 M. 60 Pf.

DENYS L'ARÉOPAGITE.

Kanakis, J., Dionysius der Aeropagite, nach seinem Charakter als Philosoph dargestellt. Leipzig, Lorentz. 55 S. 8. (Diss.) baar 1 M.

DIODORE DE SICILE.

Holzer, Matris, ein Beitrag zur Quellenkritik Diodors. Tübingen, Fues. 26 S. 4. baar 1 M. 20 Pf.

Klimke, Diodorus Siculus u. die römische Annalistik. Königshütte, Lowack. 40 S. 4. 2 M.

EPHORE.

Endemann, K., Beiträge zur Kritik des Ephorus. Coburg. 25 S. 4. (Progr.)

ESCHYLE. Las siete tragedias puestas del griego en lengua castellana, con notas y una introduccion, por *F. S. Brieva Salvatierra.* Madrid, Saiz. 1880. CXVII, 528 p. 8. 14 r.

— Morceaux choisis d'Eschyle publiés et annotés par *H. Weil.* Paris, Hachette et Cie. IV, 239 p. 16. 1 fr. 60 c.

Flaxman, J., Compositions Designed from the Tragedies of Aeschylus. London, Bell and Sons. 8. 2 sh. 6 d.

Fritzsche, F.-V., de Aeschylo Hermanni. Rostock, 1880. 4. (Ind. lectt.)

Lœschhorn, K., de notione Dei Aeschylea et patrum ecclesiasticorum. Commentatio critico-theologica. Wittenberg, Zimmermann, 1879. 23 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Ullmann, C.-Th., Proprietates sermonis Aeschylei quatenus in diverbio perspectae sunt, Pars I. Baden-Baden. 34 S. 4. (Progr.)

Wolf, H., Analecta Aeschylea. Bonnae. 42 S. 8. (Dissert.)

EUCLIDE.

Casey, A., sequel to the first six books of the elements of Euclid. London, Longmans.

Heiberg, J.-L., Literargeschichtliche Studien über Euclid. Leipzig, Teubner, in-8.

Majer, L., Proklos über die Definitionen bei Euklid. 1. Theil. Definition 1-7. Mit 2 Taf. Abbildgn. Stuttgart. 30 S. 4. (Progr.)

Taylor, T.-S., first principles of Euclid; being an introduction to the study of the first book of Euclid's elements. London, Relfe. 140 p.

EUDOCIE.

Pulch, De Eudociae quod fertur violario. Argentorati, Trübner. 91 p. 8. (Diss.)

EURIPIDE. Tragedies : a new translation, with a biographical essay and an appendix of rhymed choral odes and lyrical dialogues, by *E.-H. Plumptree.* New edit. New York, Routledge & Sons. 1882. 96, 502 p. 16. 1 Doll. 50 c.

— Hécube. Texte grec. Nouv. éd., avec arguments et notes en français, par M. Roger. Paris, Delagrave. VIII, 117 p. 12. 1 fr.

— Hippolytus. Edited, with Introduction, Notes, and Appendix, by J.-P. Mahaffy. London, Macmillan. 128 p. 12. 3 sh. 6 d.

— Ion, from the Text of F.-A. Paley, an entirely new and Literal Translation, by Roscoe Mongan. London, Cornish. 52 p. 12. 1 sh.

— Medea. With an Introduction, and Commentary by A.-W. Verrall. London, Macmillan. 152 p. 8. 7 sh. 6 d.

— Phoenissae. With Brief Notes by F.-A. Paley (Cambridge Texts). London, Whittaker. 110 p. 18. 1 sh. 6 d.

— Trojan Women. With brief English Notes by F.-A. Paley (Cambridge Texts). Ibid. 92 p. 12. 1 sh. 6 d.

Faust, Studien zu Euripides. 31 S. 4. (Progr.)

Glaser, R., Quaestiones criticae in Euripides Electram. Gross-Umstadt. VIII S. 4. (Progr.)

Hebold, M., De Infinitivi syntaxi Euripidea. Halis Sax. 87 S. 8. (Dissert.)

Holthoefer, D., Animadversiones in Euripidis Herculem et Alcestin. Bonnae. 46 p. 8. (Dissert.)

Kalkmann, A., De Hippolytis Euripideis quaestiones novae. Ibid. 47 S. 8. (Dissert.)

Klinkenberg, J., de Euripideorum prologorum arte et interpolatione. Bonn, Marcus. 109 S. gr. 8. 2 M.

Koch, R., De Anacoluthis apud Euripidem capita selecta V. Halis Sax. 62 S. 8. (Diss.)

Mueller, C., De Euripidis Phoenissarum parte extrema. Lipsiae. 30 S. 8. (Diss.)

Robinson, A.-M.-F., The Crowned Hippolytus, Translated from Euripides, with New Poems. London, Kegan Paul. 200 p. 8. 5 sh.

Schmidt, G., Qua ratione Euripides res sua aetate gestas adhibuerit, in Heraclidis potissimum quaeritur. Halis Sax. 58 S. 8. (Diss.)

Schulze, Car., De versibus suspectis et interpolatis Iphigeniae Tauricae fabulae Euripideae. Pars prior. Halis Sax. 78 S. 8. (Dissert.)

Tachau, L., de enuntiatorum finalium apud Euripidem ratione atque usu. Göttingen, 1880, Vandenhoeck & Ruprecht. 73 S. gr. 8. baar 2 M.

Wecklein, N., über den Kresphontes des Euripides. (Aus : « Festschrift für Urlichs ».) Würzburg, Stahel. 23 S. gr. 8. baar 60 Pf.

Wieseler, F., scenische und kritische Bemerkungen zu Euripides' Kyklops. Göttingen, Dieterich's Verl. 37 S. gr. 4. 2 M.

EUSÈBE.

Bender, J., notationes criticae ad Eusebii chronologiam. Braunsberg, Huye. 18 S. 4. 60 Pf.

GALIEN.

Mueller, J., Specimen novae editionis libri Galeniani qui inscribitur *ὅτι ταῖς τοῦ σώματος κράσεσιν αἱ τῆς ψυχῆς δύναμεις ἕπονται*. Erlangae, 1880. 15 S. 4. (Progr.)

GRÉGOIRE LE GRAND, saint, Vie de saint Benoit. Aux Chesnais, Bouessay (Mayenne), imp. de Saint-Pierre, XVII, 94 p. et grav. 8. 2 fr.

GRÉGOIRE DE NÉOCÉSARÉE.

Dræseke, J., der Brief an Diognetos, nebst Beiträgen zur Geschichte des Lebens u. der Schriften des Gregorios v. Neocaesarea. Leipzig, Barth. VIII, 207 S. 8. 3 M.

HÉRACLITE.

Patin, A., Quellenstudien zu Heraklit. Pseudohippokratische Schriften. (Aus : « Festschrift für Urlichs. ») Würzburg, Stahel. 37 S. gr. 8. baar 80 Pf.

HERMAS. Pastor. Graece e codicibus Sinaitico et Lipsiensi scriptorumque ecclesiasticorum excerptis, collatis versionibus latina utraque et aethiopica, libri clausula latine addita restituit, commentario critico et adnotationibus instruxit, Elxai libri fragmenta adiecit

A. Hilgenfeld. Ed. II. emendata et valde aucta. Leipzig, Weigel. XXXII, 257 S. 8 M.

HÉRODIEN.

Kreutzer, J., De Herodiano rerum Romanarum scriptore. Pars I. Bonnae. 30 S. 8. (Dissert.)

HÉRODOTE. Le Istorie : volgarizzamento con note di M. Ricci. Torino, Loescher. vol. IV. 165 p. 8. 2 L. Prezzo del 4 vol. 20 L.

Fleigl, V., Cyrus und Herodot nach den neugefundenen Keilinschriften. Leipzig, Friedrich. V, 197 S. 8. 6 M.

HÉSIODE.

Flaxman, T., Compositions from the Works and Days and Theogony of Hesiod. London, Bell and Sons. 8. 2 sh. 6 d.

Lenza, C., Esiode e la Teogonia. Napoli, 1880, Detken. 4.

HÉSYCHIUS.

Novati, F., Saggio sulle glosse aristofanesche del Lessico d'Esichio. Torino, Loescher. 47 p. 8. 2 L.

HOMÈRE. Ilias. Schulausg. von *K.-F. Ameis.* Anhang. 6. Hft. Erläuterungen zu Gesang XVI-XVIII von *C. Hentze.* Leipzig, Teubner. 155 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf. (1-6. : 7 M. 35 Pf.)

— Odyssee von *J.-H. Voss.* Abdruck der 1. Ausg. von J. 1781 mit einer Einleitung von *M. Bernays.* Stuttgart. Cotta. CXX, VIII, 470 S. m. 4 Bl. Fcsm., 2 lith. Karten u. 1 lith. Plan. gr. 8. 8 M.

Anton, H., Etymologische Erklärung Homerischer Wörter. (Fortsetzung.) Naumberg a/S. S. 33-56. 4. (Progr.)

Baemitz, Bemerkungen zum 1. u. 2. Buch der Ilias. Inowrazlaw. (Progr.)

Boldt, G., Der Genetivus Singularis der O-Deklination bei Homer. Tauberbischofsheim. 16 S. 4. (Progr.)

Bouvier, H., Beitrag zu vergleichenden Erklärung der Schildepisoden in Homers Ilias u. Vergils Aeneis. Oberhollabrunn. 24 S. 8. (Progr.)

Buchholtz, F., die homerischen Realien. 2. Bd. Oeffentliches u. privates Leben. 1. Abth.

Burchardi, K., Ueber den Gebrauch des Pronomen οὗτος bei Homer. Duderstadt. 16 S. 4. (Progr.)

Camozzi, La discesa all'Orco nell'Odissea omerica e nell'Eneide virgiliana. (Progr. del R. Liceo ginnasiale » Mario Pagano » in Campobasso, anno scolast. 1880-81.) Campobasso, tipogr. De Nigris. 112 p. 8.

Christ, A.-Th., Die Wage des Zeus bei Homer in Θ 68 ff. und X 308 ff., und ihr vermeintlicher Bezug auf das Schicksal. Eine Homerische Studie. Innsbruck, 1880, Wagner. VII, 45 S.

Comparetti, D., La commissione omerica di Pisistrato e il ciclo epico. Torino, Loescher. 15 p. 8. (Estr.)

Cwiklinski, L., Homer i Homerycyno Rzecz o studjach i przekladach Homera, szczegolnie w Polsce. (Homer und die Homeristen). Eine Abhandlung über die Studien und Uebersetzungen Homers besonders in Polen.) Lemberg, Gubrynowicz & Schmidt. 156 S. 8. geh. 1 fl. 80 kr.

Ferrini, E.-C., quid conferat ad juris criminalis historiam Homericorum Hesidiorumque poematum studium. Berlin, Calvary et Co. 48 S. gr. 8. baar 1 M. 80 Pf.

Francke, K., de hymni in Cererem Homerici compositione, dictione, aetate. Kiel, Lipsius & Tischer. 28 S. 4. baar 1 M.

Frey, K., Homer. Bern, Fiala. 48 S. gr. 4. 1 M. 60 Pf.

Frohwein, E., verbum homericum. Die homer. Verbalformen, zusammengestellt. Nach dem Tode d. Verf. dem Druck übergeben. Leipzig, Teubner. IV, 144 S. gr. 8. 3 M. 60 Pf.

Galanis, E., αἱ περιπλανήσεις τοῦ Ὀδυσσέως μετὰ εἰκονογραφιῶν. Athen, Enoseos. 1 M. 20 Pf.

Gemoll, A., Einleitung in die Homerischen Gedichte zum Schulgebrauch. Mit 2 (lith.) Kärtchen. Leipzig, Teubner. 30 S. 8. cart. 55 Pf.

Goecke, W., Der Gebrauch des Konjunctiv und Optativ bei Homer. Malmedy. XXIV S. 4. (Progr.)

Hæsecke, Die Entstehung des ersten Buches der Ilias. Rinteln. 26 S. 4. (Progr.)

Harrison, J.-E., Myths of the Odyssey in Art and Literature. Profusely Illustrated. London, Rivingtons. 219 p. 8. 18 sh.

Hercher, R., homerische Aufsätze. Mit dem Bildniss Herchers (in Stahlst.). Berlin, Weidmann. 96 S. gr. 8. 4 M.

Kayser's, K.-L., homerische Abhandlungen. Hrsg. v. *H. Usener*. Leipzig, Teubner. IL, 106 S. gr. 8. 3 M.

Kleno, A., die Epen des Homer. Hannover, Helwing's Verl. III. 123 S. gr. 8. 3 M.

Koehler, C.-S., Homer. Analekta für Schule und Leben. Leipzig, Crieben. VIII, 99 S. 8. 2 M.

Lentz, E., De versibus apud Homerum perperam iteratis. Bartenstein. 32 S. 4. (Progr.)

Loewner, H., Die Herolde in den Homerischen Gesängen. Eger. XXV S. 8. (Progr.)

Lucas, Ch., architecture au temps d'Homère. Le palais d'Ulysse à Ithaque. Troisième étude antique. Paris, Ducher. 80 p. avec nombreux bois et 2 planches. 8.

Mahaffy, J.-P., über den Ursprung der homerischen Gedichte. — Ueber die Sprache der homerischen Gedichte von *A.-H. Sayce*. Autoris. Uebersetzung von *I. Imelmann*. Hannover, Helwing's Verl. IV, 68 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Polak, H.-J., ad Odysseam ejusque scholiastas curae secundae. Fasc. 1. Emendationes ad scholia in Homeri Odysseam. Leiden, Brill. VIII, 275 S. gr. 8. n. n. 6 M.

Præparationen zu Homer's Ilias. Von einem Schulmann. Kleine Ausg. 1-4. Hft. Düsseldorf, Schwann. 414 S. 24. à 50 Pf.

Ranke, Fr., Homerische Untersuchungen. I. Die Doloncia. Leipzig, Teubner. 82 S. 8. (Progr. v. Goslar.)

Schmidt, C.-Ed., Beiträge zum Paralell-Homer. (Homerische Iterati in lexikalischer Anordnung.) Königsberg, i/Pr. 19 S. 4. (Progr.)

Schwartz, E., de scholiis Homericis ad historiam fabularem pertinentibus. (Aus : « Jahrbu. für class. Philol. 12 Suppl.-Bd. ») Leipzig, Teubner. 61 S. gr. 8. 1 M. 60 Pf.

Seibel, M., Die Klage um Hektor im letzten Buche der Ilias. Eine homerische Studie. München. 43 S. 8. (Progr.)

Siegfried, Ad compositionem librorum Iliados XVIII ad XXII. Fürstenwalde. 16 S. 4. (Progr.)

Thiemann, C., Grundzüge der homerischen Modus-Syntax, sowie Lehre vom Gebrauch und Unterschied der Partikeln und . Berlin. Mayer et Müller. III, 55 S. gr. 8. 1 M. 50 Pf.

Vagnon, A., le pronom d'identité dans Homère. Genève. 1880. Carcy.

— **W.**, τε in Homer. München, 1880.

ISOCRATE.

Jahr, G., Quaestiones Isocrateae. Halis Sax. 55 S. 8. (Dissert.)

Martin, A., Le Manuscrit d'Isocrate Urbinas CXI de la Vaticane; Description et histoire; Recension du Panégyrique. Paris, Thorin. 37 p. 8.

JOSÈPHE. Works of Josephus. Translated by W. Whiston. With 36 Illustrations. London, Nelson. 878 p. 8. 4 sh.

JUSTIN MARTYR.

Stählin, A., Justin der Märtyrer. Leipzig, 1880. Dörffling & Franke. 1 M.

Thümer, Der Platonismus des Justinus Martyr. Glochau, 1880. 4. (Progr.)

JUSTINIEN, imp., novellae quae vocantur sive constitutiones, quae extra codicem supersunt, ordine chronologico digestae. Graecis ad fidem codicis Veneti castigatis ed. *C.-E. Zachariae* a *Lingenthal.* Pars I et II. Leipzig, Teubner. 436, 564 S. 8. 10 M. 50 Pf.

LONGIN.

Barco, G.-B., Sopra alcuni luoghi del libro « Intorno al sublime », attribuito a Cassio Longino. Torino, tip. Bona. 8 p. 8. (Estr.)

Vahlen, J., über die Schrift περὶ ὕψους. Berlin, 1880. 4. (Ind.lectt.)

LUCIEN. Dialogues des morts de Lucien. Nouv. éd. classique, avec lexique, notes en français et renvois à la Grammmaire grecque de M. Chassang, par E. Gusse. Paris, Garnier frères. VI, 162 p. 18.

— Dialogue des morts. Edition classique annotée en français, suivie d'un lexique des mots grecs classés par famille, d'un index des mots groupés suivant leur signification, et d'un vocabulaire historique, par M. Jodin. Paris, Paul Dupont, 1882, in-12. 1 fr. 50

Fritzsche, F.-V., Additamenta Lucianea. Rostock. 10 p. 4. (Progr.)

LYCOPHRON Alexandra rec. *E. Scheer.* Vol. I. Alexandra cum paraphrasibus ad codicum fidem recensita et emendata, indices subjecti. Berlin, Weidmann. XXXII, 148 S. gr. 8. 5 M.

— La profezia della Cassandra : poema, trad. da G. Carbone. Firenze, tip. dell'Arte della Stampa. 148 p. 16.

LYSIAS.

Pseudolysiae oratio funebris, ed. *M. Erdmann.* Leipzig, Teubner. 30 S. gr. 8, 80 Pf.

Bobiens, Kritische Anmerkungen zu Lysias. Jever. 18 S. 4. (Progr.)

Hirt, O., Commentationum Lysiacarum capita duo. Berolini. 49 S. 8. (Diss.)

Pretsch, D., de vitae Lysiae oratoris temporibus definiendis. Halle. 46 S. 8. (Dissert.)

Weineck, A., Das Geburtsjahr des Lysias und die sich daran knüpfenden Fragen. Mitau. 26 S. 4.

MARC-AURÈLE

Renan, Ernest. Marc-Aurèle et la fin du monde antique. Paris, Calmann-Lévy, 188?, in-8. 7 fr. 50

Skaphidiotis, P., Κριτικαὶ παρατηρήσεις ἐπὶ τῶν εἰς ἑαυτὸν 12 βιβλίων Μάρκου Ἀντωνίνου. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπ. τῆς Ἀυγῆς. 16 p. 8.

NONNOS. Panopolitani paraphrasis s. evangelii Joannei. Ed. *A. Scheindler.* Accedit s. evangelii textus et index verborum. Leipzig, Teubner. XL, 331 S. 8. 4 M. 50 Pf.

ORPHÉE Lithica. Accedit Damigeron de lapidibus. Rec. *E. Abel.* Berlin, Calvary et Co. 198 S. gr. 8. 5 M.

Schubert, F., eine neue Handschrift der Orphischen Argonautika. Wien. Gerold's Sohn, 39 S. Lex.-8 60 Pf.

PAUSANIAS.

Oette, M., Beiträge zur Erklärung von Pausanias V. 17, 5 ff. Altenburg, 18 S. 4. (Progr.)

Seemann, E., quaestiones grammaticae et criticae ad Pausaniam spectantes. Jena, 1880. 55 p. 8. (Dissert.)

PHILODÈME.

Philippson, R., de Philodemi libro, qui est : περὶ σημείων καὶ σημειώσεων et Epicureorum doctrina logica. Berlin, Mayer et Müller. 78 S. gr. 8. baar 1 M. 50 Pf.

PINDARE.

Bræuning, Th.-F.-G., de adjectivis compositis apud Pindarum. Pars II. Berlin, Calvary et Co. 66 S. 4. baar 2 M. 40 Pf.

Luebbert, E., dissertatio de Pindari carmine olympico decimo. Kiel, 28 S. 4. (Progr.)

Vogt, F., De metris Pindari quaestiones tres. Argentorati, 1880. Trübner. 55 S. 8. (Diss.)

PIONIUS. Vita sancti Polycarpi Smyrnaeorum episcopi. Primum graece edita a L. Duchesne. Paris, Klincksieck. 40 p. 8.

PLATON.

Platonis opera quae feruntur omnia. Ad codices denuo collatos ed. *M. Schanz.* Vol. II. Fasc. 2. Theaetetus. Leipzig, 1880. Tauchnitz. XVI, 106 S. gr. 8. 3 M. (I-II, 2. VII et XII. : 22 M. 50 Pf.)

— Vol. V. Fasc. 1. XIV, 73 S. gr. 8. 2 M.

— Vol. VIII. Leipzig, Tauchnitz. X, 165 S. gr. 8. 5 M.

— Œuvres complètes, publiées sous la direction de E. Saisset. Traductions Dacier et Grou, révisées et complétées par une nouvelle version de plusieurs dialogues, avec notes et arguments par E. Chauvet et A. Saisset. T. 2. Dialogues socratiques. II. Paris, Charpentier. 411 p. 18. 3 fr. 50 c.

— Dialoghi, tradotti da R. Bonghi. Volume I, fasc. 2 : Apologia di Socrate. Torino, frat. Bocca, 1880. p. 115 alla 258. 18. 2 L.

— Cratylus, Theaetetus. Ad codices denuo collatos ed. *M. Schanz.* Ed. ster. Ebd. 1880. S. 125-269. gr. 8. 75 Pf.

— Criton. Nouv. éd., par C. Huit. Paris, Palmé. VIII, 32 p. avec fig. 18.

— République, livre VIII, texte grec avec introduction, notes et remarques par L. Carrau. Paris, Delalain frères. XLIV, 44 p. 12. 1 fr. 20 c.

— — livre VIII. Traduction française de Grou, revue et corrigée, et précédée d'une introduction et d'une analyse, par L. Carrau. *Ibid.* XLIV, 43 p. 12.

— — livre VIII, texte grec, avec une introduction, des sommaires, des notes, la traduction du livre IX et des extraits de la Politique d'Aristote, par L. Fochier. Paris, Delagrave. XXXVI, 112 p. 18.

— — livre VIII. Traduction française, accompagnée d'une notice sur la vie et les ouvrages de Platon, d'une introduction et de notes, par B. Aubé. Paris, Hachette et Cie, IV, 151 p. 16.

— — (Huitième livre.) Texte grec avec introduction, notes et remarques par *A. Philibert.* Paris, Delalain frères. LVI, 48 p. 12.

— — Nouvelle traduction française avec introduction, analyse et notes par *A. Philibert. Ibid.* LVI, 51 p. 12. 1 fr. 20 c.

— Symposium; with notes by S. Ross. 18. 50 c.

Ambrosini, A., Osservazioni critiche al volgarizzamento dell'Eutifrone di Platone. di R. Bonghi. Fano, Pasqualis, 1880. 12 p. 8.

Backs, H., über Inhalt u. Zweck des Platonischen Dialogs Lysis. Burg. 15 S. 4. (Progr.)

Barlen, K., Antisthenes u. Plato. Neuwied. 16 S. 4. (Progr.)

Berndt, Th., De Ironia Menexeni Platonici. Monasterii Guestfalorum. 59 S. 8. (Diss.)

Bertram, H., Platons Alkibiades I, Charmides, Protagoras. Naumburg a/S. 52 S. 4. (Progr.)

Chiappetti, A., Della interpretazione panteistica di Platone. Firenze, tip. succ. Le Monnier. 284 p. 4. 8 L.

Dupuis, J., Le nombre géométrique de Platon, interprétation nouvelle. Paris, Hachette. 64 p.

— — Seconde interprétation. *Id.*, *Ibid.* 1882, 32 p.

Goebel, K., über den Platonischen Parmenides. Gütersloh, 1880. Bertelsmann. IV, 84 S. gr. 8. 1 M. 20 Pf.

Jecht, R., De usu particulae ἤδη in Platonis dialogis qui feruntur. Halis Sax. 55 p. 8. (Diss.)

Kindelmann, Th., Der philosophische Gehalt des Mythus in Platons Phaedrus, dargelegt mit Rücksicht auf seine Seelenlehre. Kremsier. 35 S. 8. (Progr.)

Königs, Ueber Platos Kunstbegriff. Saargemünd. 20 S. 4. (Progr.)

Kunert, R., quae inter Clitophontem dialogum et Platonis rempublicam intercedat necessitudo. Berlin, Mayer & Müller. 37 S. gr. 8. baar 1 M.

Lœsebhorn, K., krit. Studien zur Platon. Politik, Herbart'schen Psychologie und Lehre v. der christl. Freiheit. Ebd. 8. S. gr. 8. 50 Pf.

Mœrkel, P., die leitenden Gedanken der in Platons Politik entwickelten Staatsansicht, dargestellt und mit besonderer Rücksicht auf den modernen Standpunkt beurtheilt. Halle. 102 S. 8. (Diss.)

— Platos Ideal-Staat. Dargestellt u. m. besond. Rücksicht auf die moderne Zeit beurteilt. Berlin, Weidmann. 102 p. gr. 8. 2 M.

Réville, la doctrine du Logos dans le IVe évangile et dans les œuvres de Platon. Paris, Fischbacher.

Rieser, O., De Platonis Euthyphrone. Dissertatio inauguralis. Frauenfeldae, typ. Huberi. 34 p. 8.

Ritter, Analyse u. Kritik der von Plato in seiner Schrift vom Staate aufgestellten Erziehungslehre. Deutz. 14 S, 4. (Progr.)

Scheiding, H., Platos Ansichten über die Tugend. II. Waldenburg i/Schl. 16 S. 4. (Progr.)

Schmieder, P., über die Lektüre von Platons Politeia in Gymnasialprima. Meiningen. 16 S. 4. (Progr.)

Uphues, K., die Definition d. Satzes. Nach den platon. Dialogen Kratylus, Theaetet, Sophistes. Landsberg a/W., Schönrock. 73 S. gr. 8. 3 M. 80 Pf.

— das Wesen des Denkens nach Platon. Landsberg a. W., Schönrock. 141 S. 8. 4 M.

Wagner, J., zu Platons Ideenlehre. Nikolsburg. 30 S. 4. (Progr.)

Wolf, J., über den pädagogischen Werth des platonischen u. mendelssohnschen Phädon. Vortrag. Wien, 1880, Verein-Mittelschule. 27 S.

PLOTIN.

Hunt, J., The Works of Plotinus 3 vols. London, Strahan. 8. 31 sh. 6 d.

Kleist, H., von der Gedankengang in Plotins erster Abhandlung über die Allgegenwart der intelligibeln in der wahrnehmbaren Welt. (Enn. VI.) 4. Flensburg. 28 S. 4. (Progr.)

PLUTARQUE.

Lives. Translated from the Original Greek. With Notes Critical and Historical, With Memoir of the Translator by J. and W. Langborne. London, Ward and Lock. 758 p. 8. 3 sh. 6 d.

— — Translated from the Greek. With Notes and Life of Plutarch by A. Stewart and the late G. Long. 4 vols. Vol. III. London, Bell and Sons. 12. 3 sh. 6 d.

— Vie de Cicéron, suivie du Parallèle de Démosthène et de Cicéron, par Plutarque. Texte grec, revu sur le manuscrit de Madrid, accompagné d'une notice sur Plutarque et sur les sources de la vie de Cicéron, d'un argument et de notes en français, par Ch. Graux. Paris, Hachette et Cie. 196 p. 16. 1 fr.

— Consigli a Demonico, con note grammaticali e di sintassi e con speciali Vocabolario, per opera di G. Nerucci. Prato, tip. Aldina, 1879 59 p. 16.

Majchrowicz, F., de auctoritate Libelli Plutarchaei, qui « περὶ Ἡροδότου κακοηθείας » inscribitur. Lemberg. 15 S. (Progr.)

Moeller, W., über die Religion Plutarchs. Rede. Kiel, Universitäts-Buchh. 18 S. 4. baar 1 M.

Satz, F., Plutarchs Apophthegmata rerum et imperatorum. Ploen. 21 S. 4. (Progr.)

Siemon, O., Quo modo Plutarchus Thucydidem legerit. Berolini. 66 S. 8. (Diss.)

Smith, Ch.-F., a study of Plutarch's life of Artaxerxes with especial reference to the sources. Leipzig, 56 S. 8. (Diss.)

Treu, M., zur geschichte der überlieferung von Plutarchs Moralia II. Ohlau. 39 S. 8. (Progr.)

POLYBE.

Breska, A. v., Untersuchungen über die Quellen des Polybius im 3.

Buche. Inaugural-Dissertation. Berlin, 1880, Mayer & Müller. 98 S. gr. 8. baar 1 M. 60 Pf.

Krebs, J., die Präpositionen bei Polybius. 1. Teil. Würzburg. 61 S. 8. (Progr.)

Mollenhauer, G., de verbis cum praepositionibus compositis polybianis. Leipzig, 41 S. 8. (Diss.)

PYTHAGORE. Pitagora Samio, Gli aurei versi, tradotti dal grego (sic) da S. F. Rieti, tip. Trinchi. 12.

SEXTUS EMPIRICUS.

Pappenheim, E., Erläuterungen zu d. Sextus Empiricus Pyrrhoneischen Grundzügen. (Philosophische Bibliothek, hrsg. von J. H. von *Kirchmann*. 296-300. Hft.) Leipzig, Koschny. VI, 290 S. gr. 8. à 50 Pf.

SIMÉON LE MÉTAPHRASTE.

Vasilievsky, V.-Gr., über das Leben und die Werke des Simeon Metaphrastes. Petersburg, 1880. (russisch. S.-A.)

SOPHOCLE. Edited with English Notes and introductions by L. Campbell. 2 vols. Vol. II, Ajax; Electra; Trachinae; Philoctetes; Fragments. London. Frowde. 592 p. 8.

— Tragœdien, zum Schulgebrauche m. erklær. Anmerkungen versehen v. *N. Wecklein*. 5. Bdchn. : Oedipus in Kolonos. München, 1880, Lindauer. 116 S. gr. 8. à 1 M. 25 Pf.

— *τραγωδίαι μετενεχθεῖσαι ἐκ τῆς ἀρχαίας εἰς τὴν νεωτέραν ἑλληνικὴν ὑπὸ* Γ. Π. Κορωιαίου. Athen, 1880.

— Tragedie : traduzione di F. Bellotti, con prefazione. Ediz. stereotipa. Milano, Sonzogno. 349 p. 16. 1 L.

— Antigone. Texte grec accompagné de notes littéraires, critiques, historiques et morales, par Bierre. Paris, Palmé. 1882. VIII, 119 p. 18.

— Oedipe roi, tragédie en cinq actes. Ed. revue et annotée par M. Bierre. Paris, Poussielgue frères. 166 p. 18. 1 fr. 25 c.

Braitenberg, R. v., die historischen Anspielungen in den Tragoedien von Sophokles. Prag. 34 S. 8. (Progr.)

Glaser, A., Quaestionum Sophoclearum particula altera. Wetzlar. 17 S. 4. (Progr.)

Hartung, C., der Protagonist in Sophocles' Antigone. (Aus : « Festschrift f. Urlichs ».) Würzburg, Stahel. 22 S. gr. 8. baar 60 Pf.

Hasper, die Feinheit der Oekonomie in der Charakterzeichnung in den einzelnen Dramen des Sophokles u. der Kern der sittlichen Anschauung desselben. Gross-Glogau. 26 S. 4. (Progr.)

Kriebitzsch P., Quaestiones de usu verborum cum praepositionibus compositorum apud Sophoclem. Halis Sax. 54 S. 8. (Dissert.)

Leeuwen, J. van, Commentatio de authentia et integritate Aiacis Sophoclei, edidit societas artium disciplinarumque Rheno-Traiectina Traiecti ad Rhenum, Leeflang. XVI en 202 bl. 8. 2 fr.

Pappageorg, P.-N., kritische u. paläographische Beiträge zu den alten Sophokles-Scholien. Leipzig, Teubner. 86 S. gr. 8. 2 M.

Panaghiotopoulos, S.G, *Ἑρμηνευτικὰ καὶ κριτικὰ εἰς τὸν Οἰδίποδα τύραννον τοῦ Σοφοκλέους*. Athen. 16 p.

Schwabe, J., die Proclamation des Königs in Sophokles Tragödie König Oedipus (V, 216-275). Altenburg. 26 S. 4. (Progr.)

Schmidt. Maur., commentatio de numeris in choricis systematis Aiacis Sophocleae continuatis. Jenae. 15 S. 4. (Ind. scholarum.)

STOBÉE.

Elter, A., de Joannis Stobaei codice Photiano. Bonn, Strauss. 75 S. gr. 8. baar 2 M.

STRABON.

Neumann, K.-J., Strabons Quellen im elften Buche 1. Kaukasien. Halle. 32 S. 8. (Dissert.)

SUIDAS.

Daub, A., Studien zu den Biographika des Suidas. Zugleich ein Beitrag zur griech. Litteraturgeschichte. (1. Hft.) Freiburg i/Br. 1882, Mohr. IV, 157 S. gr. 8. 4 M.

TESTAMENT, Ancien et Nouveau, Graecus Codex Vaticanus auspice Leone XIII. Pontifice Maximo cum prolegomenis, commentariis et tabulis Henrici canonici Fabiani et Jos. Cozza abbatis Cryptaeferratae editus. (Tomus VI). Romae, impensis S. Congregationis de propaganda fide. XXXVI, 170 p. c. 4 tav. fol.

— The Greek Testament with the readings adopted by the revisors of the authorised version. London (Oxford.)

— The epistle of Barnabas by *S. Sharpe*. London, 1880, Williams & Norgate.

Abbot, E., the authorship of the fourth gospel : External evidences. Boston, 1880. Ellis.

Gebhardt, O. von, u. **A. Harnack**, evangeliorum codex purpureus Rossanensis. Leipzig, 1880, Gieseke & Devrient. 4. 20 M.

Merrill, G.-E., The Story of the Manuscripts of the N. T. Boston. XXVIII and 201 p. 12. 5 sh.

Overbeck, F., zur Geschichte des Kanons. 2 Abhandlungen. Chemnitz. Schmeitzner. IV, 142 S. 10 M

Scrivener, F.-H.-A., the new testament in the original Greek according to the text followed in the authorised version, together with the variations adopted in the revised version. Cambridge, University Press.

Smith, J.-H., Short Notes on the Greek Text of the Gospel of St. Mark. 3rd ed. London, Rivingtons. 64 p. 8. 2 sh. 6 d.

Zahn, Th., Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur. 1. Thl. : Tatian's Diatessaron. Erlangen, Deichert. VI, 386 S. 8. 9 M.

Wieseler, K., zur Geschichte der neutestamentlichen Schrift. Leipzig, 1880. Hinrichs.

THÉOCRITE.

Bernhard, L., über die Idyllenpoesie m. näherer Beziehung auf Theokrit und metrische Uebersetzung einiger Dichtungen desselben. Leipzig, Friedrich. 57 S. 8. 1 M.

Hempel, O., quaestiones Theocriteae. Dissertatio philologica. Kiel, Lipsius & Tischer. 98 S. gr. 8. 2 M.

THÉODORE.

Sarrazin, J.-V., De Theodoro lectore Theophanis fonte praecipuo Lipsiae, Teubner. S. 163-199. 8. (Diss. v. Jena.)

THÉODORE DE MOPSUESTE.

Kihn, H., Theodor v. Mopsuestia und Junilius Africanus als Exegeten. Freiburg, 1880, Herder. 8. 6 M. 80 Pf.

THUCYDIDE. — Morceaux choisis de Thucydide, publiés avec un avertissement, une notice sur Thucydide, des analyses et des notes par A. Croiset. Paris, Hachette et Cie. XXXI, 288 p. 16. 2 fr.

Cammerer, Cl., Quaestiones Thucydideae. De orationibus directis operi Thucydideo insertis. Burghausen. 20 S. 8. (Progr.)

Debbert, P., De praepositionum περί et ἀμφί usu Thucydideo. Regimonti Pr. 1880. 29 S. 8. (Diss.)

Doberentz, E., De scholiis in Thucydidem quaestiones novae. Magdeburgi. 16 S. 4. (Progr.)

Fellner, Forschung des Thucydides. Wien, 1880, Konegen. 1 M. 60 Pf.

Müller-Strübing, H., Thukydideische Forschungen. Wien, Konegen. V, 276 S. gr. 8. 7 M.

Nietzki, M., de Thucydideae elocutionis proprietate quadam, unde ducta quomodo exculta, quatenus imitando efficta sit. Dissertatio inauguralis philologica. Königsberg, Hartunh. 68 S. gr. 8. baar 1 M. 50 Pf.

Schmidt, De oratione Archidami Thucyd. I, 80-85. Nordhausen. 14 S. 4. (Progr.)

Stein, F., De figurarum apud Thucydiden usu. Cöln. 19 S. 4. (Progr.)

Steup, J., Thukydideische Studien. 1. Hft. Freiburg i/Br., Mohr. VII, 92 S. gr. 8. 2 M. 40 Pf.

Swoboda, H., Thukydideische Quellenstudien. Innsbruck, Wagner. III, 85 S. gr. 8. 2 M.

TZETZES, Jean.

Giske, H., De Joannis Tzetzae scriptis ac vita. Rostochii. 94 p. 8. (Diss.)

Franceschi, de, Lo stato degli Ateniesi : studio e versione. (Progr. del Liceo regio e ginnasio « Scipione Maffei » in Verona nell'anno scolastico 1879-80.) Verona, tip. Colombari. 102 p. 8.

Matthias, A., griechische Wortkunde, im Anschluss an Xenophons Anabasis für Gymnasien entworfen. Berlin, Springer. VIII, 86 S. 8. 1 M. 20 Pf.

Schmidt, O., Specimen Commentarii ad Hieronem Xenophonteum. Eisenach. 18 S. 4. (Progr.)

ZÉNOBIOS.

Schoemann, G., Commentatio de Zenobii commentario Rhematici Apolloniani. Danzig. 24 S. 4. (Progr.)

VIII. AUTEURS DIVERS. — ANONYMES.

ANTHOLOGIE.

Butler, A.-J., Amaranth and Asphodel. Songs from of the Greek Anthology. London, Kegan Paul. 2 M. 40 Pf.

Dilthey, C., de epigrammatis nonnullis graecis disputatio. Göttingen, Dieterich's Verl. 12 S. 4. baar 80 Pf.

Puchstein, O., Epigrammata Graeca in Aegypto reperta. Argentorati, Trübner, 1880. 78 S. c. 2 tabulis. 8. (Diss.)

ACTA Martyrum Scilitanorum graeca edita. Bonnae. 6 p. 4. (Progr.)

Aubé, B., Etude sur un nouveau texte des Actes des martyrs scilitains. Paris, Firmin-Didot et Cie. 45 p. 8.

BIOGRAPHES.

Maas, E., de biographis Graecis questiones. Berlini, 1880, Weidmann. 3 M.

GÉOGRAPHES. PÉRIPLE.

Mac Crindle, J.-W., The Commerce and Navigation of the Erythraean Sea; being a translation of the « Periplus Maris Erythraei » by an anonymous author, and of Arrian's account of the Voyage of Nearkhos, from the mouth of the Indus to the head of the Persian Gulf. Calcutta, 1879. 8.

HISTORIENS.

Cougny, E., extraits des auteurs grecs concernant la géographie et l'histoire des Gaules. Texte et traduction nouvelle. T. III. Paris, Loones. XV, 335 p. 8.

LEWIS, J.-D., Bons mots des Grecs et des Romains choisis dans les textes originaux. Paris, Charavay frères. XV, 146 p. 16.

MATHÉMATICIENS.

Heiberg, J.-L., philologische Studien zu griechischen Mathematikern. III. Leipzig, Teubner. 26 S. gr. 8. 80 Pf. (I-III. : 2 M.)

MUELLER, G., Letture storiche greche proposte ai licei italiani. Torino, Loescher. XVI, 371 p. 8. 3 L. 50 c.

MUSICOGRAPHES.

Deiters, H., Studien zu den griechischen Musikern. Ueber das Verhältnis der Martianus Capella zu Aristides Quintilianus. Posen, Jolowicz. 28 S. 4. 1 M.

ORATEURS.

Trœbst, W., Quaestiones Hyperideae et Dinarcheae, Pars I. Hameln. 26 S. 4. (Progr.)

PARÉMIOGRAPHES.

Warnkross, M., de paroemiographis capita duo. Dissertatio inauguralis philologica. Gryphiswaldiae. Berlin, Mayer & Müller. 62 S. gr. 8. baar 1 M. 20 Pf.

PATROLOGIE.

Migne, J.-P. Patrologiae cursus completus, seu Bibliotheca universalis, integra, uniformis, commoda, oeconomica omnium SS. Patrum, doctorum, scriptorumque ecclesiasticorum, sive latinorum, graecorum, etc. Series graeca posterior in qua prodeunt Patres, doctores scriptoresque ecclesiae graecae ab aevo Photiano usque ad concilii Florentini tempora. Patrologiae graecae t. 124. Theophylactus Bulgariae, archiepiscopus. Tomus secundus. Mesnil, Garnier frères. 680 p. à 2 col. 8. 15 fr.

BIBLIOTHEK der Kirchenväter. Auswahl der vorzüglichsten patrist. Werke in deutscher Uebersetzung, hrsg. unter der Oberleitung von *V. Thalhofer*, 351-353. Bdchn. Kempten, Kœsel. 12. à 40 Pf.

351. *Chrysostomus*, ausgewählte Schriften. 4. Bd. S. 561-664. — 352. 353. *Basilius*, ausgewählte Schriften. 3. Bd. S. 1-176.

MORÈRE et **GOYHÉNÈCHE**, les parfums des Pères de l'église grecque et latine, précédés d'une notice de leur vie et d'une analyse de leurs ouvrages. 2 vols. Paris, Oudin.

PHILOSOPHIE. Fragmenta philosophorum graecorum, collegit, recensuit, vertit, annotationibus et prolegomenis illustravit, indicibus instruxit *F. G. A. Muliachius*. Vol. III, Platonicos et Peripateticos continens. Paris, Didot & Co. V, 579 S. Lex.-8. à n. n. 12 M.

POÈTES ÉPIQUES.

Hahn, H., die geographischen Kenntnisse der älteren griechischen Epiker. Teil II. Beuthen O. S. 16 S. 4. (Progr.)

POÈTES TRAGIQUES.

Oehmichen, Gust., de compositione episodiorum tragoediae graecae externa. P. I. Erlangen, Deichert. 96 S. gr. 8. 2 M.

RYSSEL. V., über den textkritischen Werth der syrischen Uebersetzungen griechischer Klassiker. 2. Thl. Leipzig, Fernau, 56 S. gr. 4. 2 M. 80 Pf. (1. u. 2. : 5 M. 20 Pf.)

WITTSTOCK, A., l'antiquité littéraire. Extraits des classiques grecs et latins traduits en français. Choisis et présentés avec quelques éclaircissements. Jena, Costenoble. XI, 466 S. gr. 8. 3 M.

IX. LANGUE ET LITTÉRATURE NÉO-HELLÉNIQUES.

ALLATIUS, Léon, *Λέοντος τοῦ Ἀλλατίου, Ἑλλας μετὰ λατινικῆς μεταφρασέως Γυδώνος τοῦ ἐκ Σουβινίων ἐκδίδοται ὑπὸ τῆς Α. Α. Υ. τοῦ πριγγίπος Δημητρίου Ροδοκανακίδος. Ἐν Αθήναις, ἐκ τοῦ τυπογραφείου « Παρθενώνος »* 1882. (Leonis Allatii Hellas cum versione latina a Guidone de Souvigny edidit D. Rhodocanakis princeps. Athenis, typ. « Parthenonis » 1882.) IV, 159 p. gr. 8.

ATHINGANIS, P. *Κοσμοπολίτις*, etc. idest Cosmopolita : iter

in Europa et Asia. — Codex inventus in Bibliotheca olim Simeonis: graece. Venetiis, typ. Fenicie. 258 p. 8. 3 L. 50 c.

ΒΑΣΙΛΕΙΟΣ ΔΙΓΕΝΗΣ ΑΚΡΙΤΑΣ, ἐποποιΐα Βυζαντινὴ τῆς 10ης ἑκατονταετηρίδος, κατὰ τὸ ἐν Ἄνδρῳ ἀνευρεθὲν χειρόγραφον, ὑπὸ Α. Μηλιαράκη. Ἐν Ἀθήναις, ἐκ τοῦ τυπ. Ἑλλην. Ἀνεξαρτησίας. 166 p. 8. 5 dr.

BIBLIOTHÈQUE grecque vulgaire publiée par *E. Legrand*. Paris, Maisonneuve et Cie. 3 vol. gr. in-8. T. Ier.

Contient : Ἐν τοῦ Σπανέα.— Αἰδακὴ Σολομῶντος περὶ αὐτοῦ υἱοῦ Ῥοβράμ. — Ἁμαρτωλοῦ παράκλησις, — Στίχοι χραμματίκου Μιχαὴλ τοῦ Γλυκᾶ οὓς ἔγραψε καθ' ὃν κατεσχέθη καιρὸν ἐκ προσαγγελίας χαιρεκάκου τινός. — Τοῦ Προδρόμου κυροῦ· Θεοδώρου, πρὸς τὸν βασιλέα τὸν Μαυροϊωάννην. — Τοῦ αὐτοῦ εἰς τὸν Σεβαστοκράτορα. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν Μανουὴλ τὸν Κομνηνὸν κατὰ Ἡγουμένων. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. — Τοῦ αὐτοῦ πρὸς τὸν αὐτόν. — Διήγησις ἐξαίρετος Βελδάνδρου τοῦ Ῥωμαίου. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ ἅλωσις Κωνσταντινουπόλεως. — Ἐμμανουὴλ Γεωργιλλᾶ, τὸ θανατικὸν τῆς Ρόδου. — Ἡ δυσία τοῦ Ἀβραάμ. — Μάρκου Δεφαράνα ἱστορία ἐκ τῶν τοῦ Δανιὴλ περὶ τῆς Σωσάννης. — Ἐξήγησις τοῦ θαυμαστοῦ Ἡμπερίου. — Βίος τοῦ ἁγίου καὶ μεγάλου Νικολάου, ποίημα εὐλαβέστατον καὶ ὡραῖον διά στίχον. — Διήγησις ἐμοῦ Ἱεροθέον Ἀββατίου, τοῦ ἐκ Κεφαλληνίας. περὶ τοῦ μεγάλου σεισμοῦ τοῦ ἐν τῇ Κεφαλληνίᾳ νήσῳ γενομένου τοῦ ᾳχλζ' σεπτεμβρίον λ' ἡμέρᾳ παρασκευῇ, ὥρᾳ τοῦ δείπνου.

— — T. II. *Ibid.* CVII, 399 p.

Contient : Formulaire médical de Jean Staphidas.— Messe de l'homme sans barbe. — Histoire de Suzanne. — La Séduction de la Jouvencelle. — Poésies érotiques chypriotes. — Apocopos de Bergadis. — Relation de la mort de Michal Limbona. — Epître d'Antoine Bouboulis aux Athéniens. — L'Ecurie, comédie du moine Néophytos. — Voyage du moine Cyrille en Russie. — Histoire de Michel le Brave, par G. Palamède. — Histoire de Valachie, par Matthieu, métropolitain de Myre. — Erophile, tragédie de G. Chortatzis.

— — T. III. *Ibid.* XLVII, 448 p.

Contient : Le Jardin des Grâces, poème de C. Dapontès.— Voyage de C. Dapontès en Crimée. — Investiture de Jean Maurocordato, fils de Nicolas, racontée par C. Dapontès. — Mission en Ethiopie, par C. Dapontès. — Description de la Dacie, par C. Dapontès. — Fables de C. Dapontès. — Conquête de la Morée par les Turcs en 1715, poème historique par Manthos. — Poème sur Lambros Cazzonis. — Conquête de la Chine par les Tartares, étude historique par Chrysanthe Notaras.

BIKÉLAS, D., traducteur. Σαικσπείρου τραγωδίαι μεταφρασθεῖσαι ἐκ τοῦ ἀγγλικοῦ. Μέρος δ'. Μάκβεθ. Μέρος ε'. Ἄμλετος. Athènes. 1 vol. in-8.

BOLTZ, A., die hellenische oder neugriechische Sprache. Studien zur Kenntniss derselben, nach ihrem Wesen, ihrer Entwicklung u. ihrem jetzigen Bestande, mit vielen Sprachproben aus allen Stylarten und den wichtigsten Dialecten, nebst eigener deutscher Uebersetzung. Darmstadt, Brill. VIII, 176 S. gr. 8. 4 M.

— Neues Handbuch der neugriechischen Sprache, nach der praktisch-theoretischen Methode Robertson's Für den Selbstunterricht u. zum Schulgebrauch. 3 Theile. Odessa. 197-l-328 S. 8. (russisch.)

BRANDES, G., ein griechisches Liederbuch. Verdeutschungen aus griech. Dichtern. Hannover, Hahn. XIX, 175 S. 8. 2 M. 40 Pf.

CANTI popolari della Grecia moderna, scelti nella collezione di C. Claudio Fauriel, voltati in rime italiane da P. Aporti. Milano, Trevisini. 251 p. 8. 4 L.

COLLECTION de Romans Grecs en langue vulgaire et en vers, publiés pour la première fois d'après les manuscrits de Leyde et d'Oxford par *S.-P. Lambros*. Paris, Maisonneuve et Cie, 1880. CXXV, 372 p. 4 Schriftt. 8. 20 fr.

Contient : *Τὸ κατὰ Καλλίμαχον καὶ Χρυσορρόην ἐρωτικὸν διήγημα.— Διήγησις ῥυραιοτάτη τοῦ ἀνδρειωμένου Διγενῆ. — Διήγησις ἐξαίρετος, ἐρωτική καὶ ξένη τοῦ Ἡμπερίου θαυμαστοῦ καὶ κόρης Μαργαρώνας. — Λόγος παρηγορητικὸς περὶ εὐτυχίας καὶ δυστυχίας.* — Glossaire.

DAPONTÈS, K., *Κῆπος Χαρίτων ὑπὸ Κ. Δ. τοῦ μετονομασθέντος Νοταρίου. Ἐκδίδοται τὸ πρῶτον ὑπὸ Γ. Σοφοκλέους μετὰ προλόγου, γλωσσαρίου κλπ. Ἀθήνησι*, 1880. *ἐκ τοῦ τυπ. Ἑρμοῦ*. 304 S. 8. 3 *δρ.*

DEFFNER, M., zakonische Grammatik. 1. Hælfte. Berlin, Weidmann. 176 S. gr. 8. 6 M.

GARLATO, A., Grammatika neo-ellenica. Venezia, tip. greca La Fenice. XLVI, 48 p. 16. 1 L. 50 c.

GEMMA, A., Canti neo-ellenici : traduzioni, con prefazione dello stesso sulla letteratura greco-moderna. Verona, Kayser. XLV, 223 p. 16. 3 L.

LAMBOR, J., Poètes grecs contemporains. Paris, Lévy. LII, 309 p. 16. 3 fr. 50 c.

ΝΙΚΟΛΑΟΥ *τοῦ Βουλγάρεως, ἀληθὴς ἔκθεσις περὶ τοῦ ἐν Κερκύρᾳ θαυματουργοῦ λειψάνου τοῦ ἁγίου Σπυρίδωνος, ἐν ᾗ δεικνύεται πῶς ἀπὸ Κωνσταντινουπόλεως μετηνέχθη εἰς Κέρκυραν, καὶ πῶς ἡ οἰκογένεια τῶν Βουλγάρεως ἔχει τὸ ἐπ' αὐτοῦ πατρονικὸν δικαίωνα. Νῦν δὲ ἐξελληνισθεῖσα μετὰ σημειώσεων καὶ προσθηκῶν ὑπὸ* N. T. *Βουλγάρεως καὶ* N. B. *Μάνεση. Βενετία. Τύπ. « Ὁ Φοῖνιξ. »* 80 p. 1 M. 50 p.

MATARANGHIS, P., *Παρνασσὸς, ἤτοι ἀπάνθισμα τῶν ἐκλεκτοτέρων ποιημάτων τῆς νεωτέρας Ἑλλάδος. Ἐκ Ἀθήναις*. 1880. 1040 S. 10. 10 *δρ.*

PALUMBO, V.-D., *ἀλφαβήτος τῆς ἀγαπῆς*. L'alfabeto dell'amore. Canti Rodii. Traduzione dal greco medievale, con prefazione del A. de Gubernatis. Leipzig, 1882, Gerhard. XI, 173 S. 12. 2 M.

ΠΑΡΑΜΥΘΙΑ, *Νεοελληνικά*. Contes populaires grecs publiés d'après les manuscrits de *J.-G. de Hahn* et annotés par J. Pio. Copenhague, 1879. XI, 260 S. 8.

PARNASS, Neugriechischer, oder Sammlung der ausgezeichneteren Werke der neueren Dichter Griechenlands. Original u. Uebersetzung von *A. Manaraki*. Bd. II. VI. 1, Athen, 1880. 8.

ROMAN, le, d'Achille. Texte inédit en grec vulgaire, publié par *C.-N. Sathas*. Paris, 1880. 52 p. 8. (Extr.)

SANDERS, D., neugriechische Grammatik, nebst Sprachproben für die Fortbildung u. Umgestaltung d. Griechischen vom Homer bis

auf die Gegenwart. Rechtmæssige deutsche Bearbeitung d. Handbook to Modern Greek by Edg. Vincent and T. G. Dickson. Leipzig, Breitkopf & Hærtel. XV, 296 S. gr. 8 cart. 6 M.

SPYRIDION. Ἀκολουθία ἡ θεία καὶ ἱερὰ τοῦ ἐν ἁγίοις Πατρὸς ἡμῶν Σπυρίδωνος Ἐπισκόπου Τριμυθοῦντος τοῦ θαυματουργοῦ πατρὸς καὶ προστάτου Κερκύρας. Νεωστὶ μετατυπωθεῖσα καὶ αὐξηθεῖσα. Βενετία, Τύπ. « Ὁ Φοῖνιξ. » 160 p. 1 M. 50 Pf.

STRATOUDAPIS, E.-K., Κρητικαὶ ἐμπνεύσεις. Ἐν Ἀθήναισ. 1880. 61 p. 8. 2 δρ.

VINCENT, E., and J.-G. DICKSON, A. Handbook to Modern Greek. 2nd ed. London, Macmillan. 330 p. 8. 6 sh.

XANTHOPOULOS, K., Συνοπτικὴ ἔκθεσις τῆς πνευματικῆς ἀναπτύξεως τῶν νεωτέρων Ἑλλήνων ἀπὸ τῆς ἀναγεννήσεως αὐτῶν μέχρι τοῦδε. Ἐν Κωνσταντινουπόλει, 1880. σελ. ή, 176. 12. δρ. 1. 50.

CORRIGENDA

Page 100, dernière ligne, lire : 'κεῖς'.
P. 104, l. 3 du P. S., lire : l'encouragement.
P. 105. l. 19, lire : ἀποπρόβατε.
P. 115, l. 9, lire : U peut-il être...
P. 119, l. 2 de la note, lire : collations.
P. 120, l. 10 en montant, lire : ni N ni U.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE ADMINISTRATIVE

	Pages.
Statuts	V
La médaille de l'Association	IX
Liste des membres fondateurs de l'Association	X
— membres fondateurs pour les *Monuments grecs*	XII
— anciens présidents	XIII
Bureau pour 1882-83	XIV
Membres du comité	XIV
Membres des commissions	XV
Membres donateurs	XV
Liste générale des membres au 13 avril 1882	XXI
Sociétés correspondantes	LV

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 13 AVRIL 1882

Discours de M. Henri Weil, président	LVII
Rapport de M. Alfred Croiset, secrétaire, sur les travaux et les concours de l'année 1881-82	LXV
Prix décernés par l'Association dans les lycées et collèges en 1881	LXXVII
Prix décernés dans les concours de l'Association (1868-1882).	LXXVIII
Publications reçues par l'Association dans les séances d'avril 1881 à mars 1882	LXXXI
Rapport de la Commission administrative	LXXXVI
Souscription permanente pour la publication des *Monuments grecs*	XCIII

MÉMOIRES ET NOTICES

Pages.

DARESTE (Rod.). Les testaments des philosophes grecs..... 1

LE GRAS (Jacques). Les sentences élégiaques de Théognis le Mégarien, traduites en vers français (publication de M. Emm. Miller)..... 22

HOUSSAYE (Henry). Mémoire sur le nombre des citoyens d'Athènes au ve siècle avant l'ère chrétienne..... 65

CROISET (Maurice). Conjecture sur la date probable de la Lycurgie d'Eschyle..... 88

RUELLE (Ch.-Emile). Note sur la musique d'un passage d'Euripide (Oreste, 140-142)..... 96

COLLIGNON (Maxime). Note sur le culte d'Eiréné à Athènes... 106

GRAUX (Charles). Notes sur deux manuscrits de Plutarque (premier tome des *Vies parallèles*)..... 112

SATHAS (C.). La tradition hellénique et la légende de Phidias, de Praxitèle et de la fille d'Hippocrate au moyen âge..... 122

WEIL (Henri). Sur un morceau du discours contre la loi de Leptine..... 150

CROISET (Alfred). Quelques notes critiques sur le livre Ier de Thucydide..... 156

BOURQUIN. Sur les Sophistes au second siècle de notre ère, et sur deux déclamations de Polémon de Laodicée. — Traduction du plaidoyer de Polémon pour le père de Cynégire.... 160

HUIT (Charles). La vie de Platon..... 191

VARIÉTÉS

ROCHAS (A. de). Les *Pneumatiques* de Héron d'Alexandrie, traduite, pour la première fois, du grec en français. Notes 1 et 2..... 238

BIKÉLAS (D.). A propos d'un journal d'enfants en grec..... 252

BIBLIOGRAPHIE

Pages.

C. E. R. Catalogue de publications relatives aux études grecques (1881-82), dressé par le bibliothécaire de l'Association. 260

Corrigenda... 308

Le Puy. — Imprimerie de Marchessou fils.

41.

26